

# Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois

Thèse de doctorat de sociologie  
présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2001

**par Yannick SENCEBE**

sous la direction de M. Bernard GANNE Directeur de recherches au CNRS – Lyon II

devant le jury composé de M. Bernard GANNE, Directeur de recherches au CNRS – Lyon II M. Yves GRAFMEYER, Professeur de sociologie à l'Université Lumière – Lyon II M. Raphaël LARRERE, Directeur de recherches à l'INRA – Ivry/Seine M. Marc MORMONT, Professeur de sociologie à la Fondation Luxembourgeoise – Belgique M. Jean-Pierre SYLVESTRE, Professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne - Dijon



# Table des matières

Remerciements . .	1
Introduction générale . .	5
<b>1<sup>ère</sup> partie – Mobilité géographique et spatialisation du social : lieux et frontières mis en questions . .</b>	<b>13</b>
Introduction Délimitation du champ d'analyse . .	13
Chapitre I : L'espace et le temps dans la construction sociale de la réalité .	16
Introduction .	16
Section 11 : L'espace, support de socialisation et objet d'appropriation collective .	19
Section 12 Temps et lieux de socialisation .	31
Conclusion . .	44
Chapitre II : Mobilité, appartenances et frontières : vers de nouvelles formes de spatialisation du social ? .	45
Introduction : Pour une approche sociologique de la mobilité géographique .	45
Section 21 : Mobilité et multi-localisation : vers une multi-appartenance ? . .	51
Section 22. Mobilité, territoire et frontière .	63
Conclusion . .	84
Chapitre III : Pour une problématique sociologique de la mobilité : formes d'appartenance sociale et dynamiques territoriales .	86
Introduction .	86
Section 31. La double problématique des liens sociaux et des lieux géographiques .	87
Section 32. Construction d'une méthodologie d'enquête .	99
Section 33. Présentation de la zone d'étude . .	108
<b>2<sup>ème</sup> partie – Les formes contemporaines d'appartenance – une lecture sociologique</b>	
<b>Introduction . .</b>	<b>113</b>
Chapitre IV : Types spatio-temporels et figures d'appartenance .	114
Introduction .	114
Section 41. Construction des types et des figures . .	117
Section 42. Les types spatio-temporels en présence .	128

Chapitre V : Les figures de l'attachement - Solitude et altérité menaçante .	137
Introduction .	137
Section 51. Attachés aux lieux et aux liens .	139
Section 52. Attachés aux lieux : choix de vie ou rupture avec le milieu d'origine ? . .	160
Section 53. Attachés aux liens : figures contemporaines de la tribu .	180
Conclusion . .	193
Chapitre VI : Les figures de l'engagement – confiance et localité .	194
Introduction : La localité comme espace de convergence . .	194
Section 61. L'engagement dans des lieux qui font liens .	197
Section 62. L'engagement dans des liens qui font lieux .	232
Conclusion . .	251
Chapitre VII : Extériorité et tension : deux formes d'appartenance, emblématiques du régime de mobilité dominante . .	252
Introduction : Identité et engagement dans un régime de mobilité dominante .	253
Section 71. Les figures en tension : protestantisme, devoir de réussite sociale et déracinement . .	253
Section 72. Les figures de l'extériorité : individualisme, recherche d'épanouissement personnel et désenchantement .	268
Conclusion Du difficile équilibre entre distance et engagement .	303
<b>3<sup>ème</sup> partie – L'institutionnalisation territoriale d'un espace de convergence : mobilités et frontières</b>	
<b>Introduction .</b>	<b>305</b>
Chapitre VIII : Convergences et divergences sur un espace commun, à l'origine de son institutionnalisation territoriale . .	307
Introduction .	308
Section 81. D'un espace de convergence géographique entre groupes aux appartenances divergentes ... .	309
Section 82. ...A l'institutionnalisation d'un territoire interstitiel . .	325
Conclusion . .	343
Chapitre IX : Frontières et mobilités : la dynamique d'un territoire rural . .	343
Introduction .	344
Section 91. Frontières et cohésion territoriale : différenciation et mobilisation .	345
Section 92. Les frontières sociales du territoire : ponts, filtres ou barrières ? . .	372

Conclusion . .	421
<b>Conclusion générale .</b>	<b>423</b>
<b>Bibliographie . .</b>	<b>433</b>
Sur le Temps . .	433
Sur l'espace et le territoire .	435
Textes législatifs et relatifs à l'aménagement du territoire .	436
Sur les mobilités et les réseaux .	437
Localité, appartenance et confiance .	439
Etudes rurales . .	440
Sociologie urbaine . .	442
Sociologie générale . .	443
Méthodologie . .	444
Etudes et sources sur le Diois . .	445
Ouvrages sur la région .	445
Rapports de recherches – Etudes universitaires - Articles .	445
Documents et contrats liés au développement local .	446
<b>Annexe . .</b>	<b>449</b>
Présentation de la recherche .	449
<b>INDEX . .</b>	<b>489</b>
Attachés aux liens . .	489
Tribu installée dans la vie .	489
Tribu incertaine .	489
Engagement .	490
Les lieux font liens . .	490
Militant du local au global .	490
Nomades ruraux évoluant entre ville et campagne .	490
Les liens font lieux . .	491
Nomades temporels . .	491
Tension .	491

Protestants durant la vie active, résidents secondaires sur la zone .	491
Protestants resté sur la zone, dont les enfants sont partis .	492
Extériorité .	492
Bilocalisés entre ville et campagne .	492
Entrepreneurs des lieux génériques .	493
Diaporama projet de territoire A la médiathèque de Die Novembre 98 .	493

---

## Remerciements

La conduite de cette thèse a bénéficié de sa maturation à son terme, de l'aide de nombreuses personnes et institutions. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance.

L'engagement dans ce travail de longue haleine n'aurait été possible sans le soutien et la formation reçus au sein l'UMR-INRA-ENESAD en économie et sociologie rurales de Dijon. Que Jean-Pierre Sylvestre et Philippe Perrier-Cornet, qui sont à l'origine de ce parcours et ont accompagné toutes ses étapes, soient ici tout particulièrement remerciés.

L'objet de cette recherche s'est construit en articulant les problématiques de mon unité d'accueil, l'Inra-Enesad et celles de mon unité de rattachement, le Glysi-Safa.

Au sein de cette dernière, je tiens à remercier tout d'abord Bernard Ganne, directeur de cette thèse, pour la qualité de ses critiques, la pertinence de ses conseils pour mener à bien les choix nécessaires à une investigation de terrain, pour l'écoute accordée et la patience dont il a fait preuve dans la maturation de mes résultats. Merci également à l'ensemble des chercheurs et collègues étudiants de cette équipe, dont les séminaires ont alimenté ma réflexion.

Au sein de l'Inra-Enesad, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Nathalie Joly pour son aide essentielle dans cette entreprise, pour son investissement dans le suivi de mes travaux, pour la pertinence de ses conseils, pour ses relectures attentives et pour son soutien moral. Mes remerciements vont également à Mohamed Hilal, auteur de certaines cartes, pour ses éclairages géographiques qui ont permis de préciser mes concepts. Je remercie également Francis Aubert pour la perspicacité de son regard qui m'a permis d'y voir plus clair sur ma problématique. Mes remerciements s'adressent également à Bertrand Schmitt pour l'attention qu'il a porté au bon déroulement de ma recherche et son accueil dans l'unité, à Christiane Soyer pour son aide administrative et son écoute. Enfin une place particulière doit être accordée à Claudine Younès qui s'est attelée à la tâche de relecture et de mise en forme de cette thèse, avec beaucoup de sérieux, de minutie et de qualités.

Cette recherche s'est en partie inscrite dans un programme de recherche plus vaste, animé par la Délégation Permanente à l'Agriculture au développement et à la prospective (DADP) de l'Inra, qui a permis de financer mes investigations de terrain. Le programme de recherche sur le RMI en agriculture, coordonné par Philippe Perrier-Cornet et Michel Blanc, m'a ouvert un espace de dialogue et de travail en équipe, fort stimulant dans la poursuite de ma propre recherche. Que Jean-Paul Daubard, compagnon de route sur le terrain, soit remercié pour ses apports de connaissances sur le développement local. Merci également à Dominique Jacques et Sylvie Guigon, collègues sociologues, pour la qualité de leurs échanges et leur regard éclairé sur le monde agricole. Mes remerciements vont enfin au Ministère de la Recherche et de la Technologie qui a financé cette thèse.

Au-delà de ces deux institutions, d'autres chercheurs ont apporté leurs contributions tout au long de ce travail. Je tiens à remercier Marc Mormont pour sa relecture attentive, la qualité et la précision de ces critiques qui m'ont permis de passer de l'ébauche à la version définitive de ce travail. Mes remerciements vont également à Pierre Paul Zalio pour l'attention portée à mes travaux et la pertinence de ses conseils. Merci également à Michel Blanc, Nathalie Bertand, autres relecteurs au regard précieux durant les étapes qui ont ponctué l'avancée de ma recherche.

De nombreux collègues et amis m'ont également soutenue durant ces quatre années et ont pris une part active durant la dernière 'ligne droite' de cette recherche. Je tiens ici à remercier :

Marc Guérin pour les nombreuses informations et le regard complémentaire sur le site d'étude et au-delà pour ses réflexions sur les dynamiques territoriales ; Béatrice Degrange pour l'attention accordée à mes travaux et ses conseils dans la conduite des investigations de terrain ; Olivier Aznar pour ses encouragements et son investissement dans la correction finale ; Sylvie Deblay pour ses relectures et son soutien moral ; Thierry Bonnot pour l'efficacité de son travail de correction ; Pierre Clément pour sa mise en forme bibliographique ; Denis Lépicié pour sa participation à la réalisation de certains schémas et à la correction.

Les artisans de cette recherche sont aussi tous ceux qui sur le terrain m'ont ouvert leur porte, accordé de leur temps, introduite dans leurs lieux d'appartenance et dans les réseaux du territoire diois. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Enfin, de nombreux soutiens familiaux se sont manifestés durant cet itinéraire. Mes parents et mon frère tout particulièrement, malgré la distance et le manque de temps pour leur témoigner ma reconnaissance, m'ont soutenue et m'ont encouragée, par leur confiance, à poursuivre ce long chemin. Qu'ils reçoivent ici l'assurance de mon engagement à honorer ce lien d'appartenance sans faille.



---

En mémoire de ma grand- mère. Et à mon frère, pour son courage exemplaire.



## Introduction générale

***'La terre, la terre, dit la patronne. C'est bien beau. Seulement, si un jour il fallait s'en aller, la terre ça ne s'emporte pas. Et quand le moment vient de partir, on est toujours bien content d'avoir quelques sous de côté.[...] Je ne sais pas ce que vous avez à vouloir absolument me faire foutre de l'argent dans cette friche. On dirait que vous ne savez pas ce que c'est que de tout laisser tomber. Si vous aviez eu de la terre, dans votre pays, qu'est-ce que vous auriez de plus à présent ?' 'Rien de plus, coupa Pablo. Mais rien de moins non plus. [...] Je ne vois pas ce que vous pouvez craindre maintenant ! Que la guerre finisse d'une façon ou de l'autre, elle finira. Et vos terres, elles seront toujours à vous. Française, boche ou chinoise, qu'est-ce que ça peut foutre. Tandis que votre pognon, demain, dans un an, il ne vaudra peut-être plus un clou. Vos billets, vous pourrez en faire du feu pour vous chauffer. Mais ça vous n'êtes pas foutue de le comprendre'. Bernard Clavel, L'Espagnol, Robert Laffont, 1959.***

L'action se situe en 1939, dans une campagne française. Pablo, exilé espagnol, y a trouvé refuge et emploi auprès d'une 'patronne' dont l'époux est décédé et le fils, parti à la guerre. Sous le double coup de l'industrialisation puis de la mobilisation, l'exode rural a commencé son oeuvre : un monde part en friche. L'attachement à la terre devient une chaîne, que les fils de paysans s'emploieront dès lors à briser à la première occasion : pour aller tenter leur chance dans une carrière militaire ou fournir leurs bras à l'industrie naissante.

Mais, c'est bien connu, 'la nature a horreur du vide'. Et, à l'heure où nous écrivons

ces lignes, ce qui était alors en friche est convoité, disputé, négocié, par de nombreux résidents secondaires attirés par la beauté du cadre naturel, et par d'innombrables candidats à l'installation sur cette zone viticole devenue aujourd'hui, une 'aire d'appellation d'origine contrôlée'.

Pablo, figure emblématique de la question de l'appartenance, tient en lui toutes les clés de ce retournement de situation. Réfugié espagnol du Franquisme, il n'est pas indifférent qu'il ait choisi une campagne profonde, pour se tenir à l'écart des soubresauts de l'Histoire, et pour oublier les souvenirs douloureux de sa propre histoire. Citadin à son arrivée, il n'est pas étonnant qu'il investisse les valeurs du monde agricole à la manière d'un idéologue, en s'identifiant au modèle d'un authentique paysan. Immigré en terre inconnue, il n'est pas davantage surprenant qu'il devienne l'agent d'innovation du milieu et d'appropriation de ce lieu laissé à l'abandon.

Hasard et nécessité qui conduisent d'un pays à un autre, désir de racines né dans l'expérience de l'exil, regard extérieur qui saisit la valeur du lieu que les autochtones rêvent de quitter. Autant d'éléments qui traversent notre époque.

Ce personnage permet de situer notre propre réflexion et l'interrogation qui en est à l'origine.

Espagnol exilé en pays étranger, le personnage du roman de Clavel porte en lui la question de l'identité. L'écrivain, par la voix de Pablo, semble y répondre par celle de l'appartenance.

Que l'on soit '*Française, boche ou chinoise*', l'essentiel est de s'approprier la terre. L'identité se décline, se revendique, se perd avec ou sans papiers. L'identité existe dans la parole et dans l'écrit. On dit parfois qu'elle n'est qu'une illusion que l'on reconstruit après coup. Elle nous suit en tout cas et nous poursuit lorsqu'elle est stigmatisante. L'appartenance, à l'inverse, '*ne s'emporte pas*'. Elle s'incarne dans les lieux, quittés, habités, accessibles, et dans des liens forts ou fragiles, à distance ou à proximité. Elle prend des racines pour certains ou se lève et se jette comme une ancre, pour d'autres. Elle n'est pas seulement une question de sentiment, elle prend corps. Elle nous intéresse donc au plus haut point, car la mobilité géographique, devenue un mode de vie, la rend plus problématique. Les lieux deviennent-ils substituables ?

L'espace géographique n'est-il, au fond, qu'un support qui se prête à nos actions et circulations sans opposer la moindre résistance et sans affirmer la moindre singularité ? Comment penser, aujourd'hui, l'articulation entre lieux et liens, lorsque les premiers restent immobiles et que les seconds se tissent et se maintiennent au-delà et en deçà des distances.

***Est-on 'd'ici' parce que ce lieu nous appartient (lieu approprié), parce que nous lui appartenons (attachement au lieu), ou bien les deux ? Est-on 'd'ici' parce qu'on y est né ou parce qu'on y vit ?***

Pablo, qui est d'ailleurs, se prend au jeu. Pourquoi ne se ferait-il pas 'd'ici', en épousant la patronne et en devenant le plus grand propriétaire du pays ? Pourtant, quelque chose lui dit qu'il n'est pas vraiment d'ici. Et au moment même où son projet voit le jour, son compagnon d'exil réapparaît, et avec lui, le souvenir du pays d'origine, le devoir d'assumer ses engagements sur d'autres fronts (la guerre), de quitter ce refuge rural. On

vit ici, sans en être entièrement, une partie demeure ailleurs, qui rappelle et repousse.

Une nouvelle question se pose dès lors : celle de l'environnement social dans lequel prend corps et signification l'appartenance.

La mobilisation sur le front, l'exil sur les routes, les déplacements de populations, l'exode rural, ne sont plus à l'ordre du jour. Mais d'autres formes de mobilité leur ont succédé, d'autres fronts se sont ouverts : la multi-localisation entre différentes résidences principales et secondaires, temporaires et durables ; les migrations alternantes entre domicile et travail, les migrations qui accompagnent chacun des cycles de vie ; les pérégrinations de fin de semaine vers la campagne, les vacances à la mer ou à la montagne, les voyages pour le dépaysement ou pour affaires. Toutes ces déclinaisons de la mobilité font apparaître la labilité et l'élasticité de notre mode de vie.

Tel est le contexte général de notre questionnement : celui des lieux d'appartenance dans le contexte d'une mobilité géographique qui relève de plus en plus aujourd'hui de la vie quotidienne et ordinaire. Ordinaire certes, mais aussi plurielle, selon le 'style de vie' propre à chacun et son degré de choix et de maîtrise de celui-ci. Le régime de mobilité dominante qui marque selon nous l'époque contemporaine prend sa source dans le système de valeurs individualistes. La mobilité qui permet, potentiellement, de libérer l'individu du carcan de la proximité, élargit considérablement son champ des possibles en matière de relations sociales, de carrière professionnelle, de formation, de lieux de résidence ... Tous les lieux semblent devenir accessibles, tous les lieux paraissent s'offrir à nous. A chacun de les conquérir, de les articuler, d'en changer ou de s'y ancrer.

S'ouvre alors un second champ de réflexion : celui des lieux collectifs et celui du devenir de la notion de localité dans cet univers de cheminements singuliers. Comment se construit ou se reconstruit la sociabilité locale dans un système de valeurs individualistes ? La localité devient-elle un carrefour où se croisent des usagers d'un espace en commun ?

Il est sans doute symptomatique qu'à l'heure où nous voyons partout du 'territoire', partout les frontières deviennent plus floues et restent conflictuelles sur des fronts mouvants.

Finalement, de quel(s) lieu(x) est-on ? Comment et avec qui le (les) partage-t-on ? Comment et avec qui le (les) revendique-t-on ? Comment l'ici et l'ailleurs peuvent-ils s'articuler ? De ces lieux quittés, traversés, appropriés avant d'investir d'autres fronts - est-on vraiment partie prenante ?

Même Pablo, pourtant en voie d'enracinement, n'a pas résisté à l'appel d'un ailleurs, laissant derrière lui des liens de confiance avec la 'patronne' et les terres qu'il avait réussies à lui faire acheter.

On entrevoit ici les formes de violence symbolique que ce modèle sous-tend : venir, voir et repartir. On perçoit plus nettement encore les conflits qui peuvent naître de la convergence et de la coexistence partielle ou permanente en un même endroit d'usagers et d'habitants aux origines, horizons et projets différents. On devine enfin le trouble jeté sur les relations de confiance par cette convergence, qui n'est plus marquée du sceau de l'autochtonie ni structurée essentiellement par l'interconnaissance.

Violence symbolique, conflits d'usages et méfiance : ces trois hypothèses prennent tout leur sens avec la prise en compte de la relation existante entre mobilité et classement social. La mobilité n'est pas seulement rendue possible pour la majorité d'entre nous, elle devient nécessaire et valorisante à la fois. Plus que l'analyse de la mobilité, il nous faut alors étudier le rapport à la mobilité.

Le 'nomadisme' n'est pas donné à tout le monde, et pour certains, il prend les formes de l'errance. La mobilité dominante de nos modes de vie ne remet pas en question les 'frontières sociales'. Elle les recompose. A la question des lieux d'appartenance, il faut alors ajouter celle des formes d'appartenance, et des lieux et liens qui la soutiennent avec plus ou moins de vigueur ou plus ou moins d'incertitude.

S'il faut des lieux et des liens, il faut aussi du temps pour construire et maintenir cette appartenance. Or, lorsque les lieux et les liens sont multiples, plus ou moins dispersés dans l'espace, les temporalités qui leurs correspondent sont, elles aussi, plus nombreuses. Temps de travail ici, temps de la famille là, temps de loisirs ailleurs, temps de la célébration des racines là-bas ; temps tranquille de l'enfance, temps incertain de la décohabitation et de l'insertion ; temps de la migration vers le monde périurbain lorsque la famille s'installe ou s'agrandit ; temps de doute lorsque les enfants étant partis, la maison paraît trop grande et la ville trop loin ; temps du retour au pays ; temps de la solitude au soir de la vie.

Toutes ces temporalités de la vie ordinaire évoquent, au fond, une même et seule frontière : celle qui sépare la campagne et la ville. Temps de la lenteur pour l'une et temps de l'empressement pour l'autre ; temps de la mémoire et des racines pour la première, temps de l'action et du mouvement pour la seconde. Campagne immobile, ville sans répit.

Jamais cette frontière n'a été autant encensée, protégée, revendiquée. L'heure n'est plus, en effet, à la modernisation des campagnes profondes, mais à la valorisation d'un patrimoine longtemps négligé, à la préservation d'un environnement menacé. La campagne devient le conservatoire de tout ce que la ville a oublié ou maltraité.

Et pourtant, jamais cette frontière n'a été autant traversée, repoussée, métissée. Depuis quelques décennies déjà, le 'retour à la terre' alimente les zones, hier vidées par l'exode, de bataillons de citadins renouant avec leurs 'racines paysannes' ou de contestataires investissant les marges délaissées pour le pouvoir urbain pour y construire un 'monde nouveau'. Plus récemment, l'idéologie du cadre de vie a fait de nouveaux émules parmi les candidats au départ. La contestation politique a laissé place au rêve de l'entrepreneuriat pour les 'porteurs de projets', à la lutte sur le front de l'aménagement du temps pour les adeptes du 'télétravail', le tout sur fond d'utopie familiale. Parallèlement, la crise économique et la précarisation de l'emploi ont apporté leurs lots d'exclus dans les campagnes, lieux de refuge où la misère est réputée plus douce à vivre qu'à l'ombre bétonnée et anonyme de la ville. D'autres, plus nombreux encore, par choix ou par nécessité, vivent au rythme de la migration alternante. Sans cesse de nouveaux pionniers arrivent sur le front de la périurbanisation. Avec eux, avance la ville à mesure que la campagne recule et qu'il faut aller chercher plus loin la parcelle accessible, le coin de jardin abordable, la vue imprenable, la maison pittoresque ou le village de caractère.

Et puis, comme l'écrit Perec (1974, p. 93), pour la majorité des autres '**la campagne**

---

***est un espace d'agrément qui entoure leur résidence secondaire, qui borde une portion des autoroutes qu'ils empruntent le vendredi soir quand ils s'y rendent, et dont, le dimanche après-midi, s'ils ont quelque courage, ils parcoureront quelques mètres avant de regagner la ville où, le reste de la semaine, ils se feront les chantres du retour à la nature'.***

Autant de formes d'investissements et d'appropriation de la campagne qui en font un lieu de convergence conflictuelle. Méfiance et distance entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs ; conflits d'usages entre chasseurs, promeneurs et agriculteurs ; lutte pour l'appropriation permanente ou secondaire d'un même lieu, entre ceux qui revendiquent le droit à 'vivre et travailler au pays', et ceux qui viennent y célébrer leur mémoire familiale ou leurs racines rurales. Autant d'usagers occasionnels, de nouveaux venus et d'habitants en transit qui, cherchant à faire usage de la différence entre ville et campagne, en font un front plus mouvant.

Où s'arrête la ville et où commence la campagne ? Certains statisticiens (INSEE, 1996) ont montré que les villes et leurs emplois polarisent l'espace alentour très loin dans la campagne. D'autres chercheurs (INRA, 1998) ont précisé que les campagnes avaient aussi leurs villes. Les uns et les autres ont convenu, *in fine*, qu'il existait des 'espaces à dominante rurale' et des 'espaces à dominante urbaine'. Certains sociologues enfin (B. Hervieu et J. Viard, 1996) avancent l'idée que nous sommes tous des urbains qui habitons, pour certains, en ville et pour d'autres, à la campagne.

L'urbanité et la ruralité se détacheraient-elles de leurs lieux d'origine -la ville et la campagne- dans cet ordre qui incite à s'approprier des lieux différents, et conduit à les métisser ? Au fond, les deux premières ne sont-elles pas nées au moment où ville et campagne ont cessé d'être deux mondes différents ? Pablo n'est-il pas le passeur de frontière qui introduit l'urbanité au coeur de la campagne en venant y défendre la valeur de la terre et des racines ?

La question de l'appartenance couvre, on le voit, un vaste champ d'investigations. Elle traverse l'individuel et le collectif, le local et le territorial. Elle amène à poser la question plus générale de l'articulation entre espace social et espace géographique, entre liens et lieux. Elle prend tout son sens à l'heure où la mobilité constitue une pratique quotidienne et socialement valorisée. Dans ce contexte, l'espace géographique n'est-il qu'un simple support parsemé de lieux substituables entre eux ? Comment penser la frontière entre ville et campagne lorsque, chacun cherchant à les associer, en déplace le front ? De quels territoires collectifs, ces cheminements singuliers, ces coexistences contingentes et plus ou moins temporaires, sont-ils les artisans ?

Afin d'appréhender les formes d'appartenance contemporaines, ce travail est organisé en trois parties, permettant de saisir les différentes échelles de temps et d'espace de leur construction et de leur recomposition éventuelle : celles de la spatialisation du social, celles des lieux et des temps de l'appartenance, celles enfin de la construction territoriale.

La première partie s'intitule *Mobilité géographique et spatialisation du social : lieux et frontières mis en questions*. Elle a pour objet la construction d'une problématique et d'un cadre d'analyse sociologique permettant de saisir les implications d'un mode de vie

mobile sur les formes d'appartenance. Il nous faudra en préalable comprendre les relations entre espace et société, nous interroger, en somme, sur les fondements spatiaux et temporels de la vie sociale, et de ce qui la rend possible, la socialisation. Comment l'espace et le temps, préexistants à toutes expériences humaines et sociales, sont-ils appropriés, construits, institutionnalisés ? Comment chacun y chemine-t-il, y singularise-t-il sa propre existence, s'en saisit-il pour donner corps et sens à son action ? Quels sont les 'médiateurs' entre l'espace-temps individuel et l'espace-temps collectif ? Nous pourrions ensuite interroger la recomposition de ces cadres à l'heure où les échelles de la vie quotidienne et sociale s'élargissent, où les lieux sont potentiellement substituables, et les liens, plus labiles. Deux questions orienteront nos réflexions : celle de l'appartenance et celle de la frontière. La multi-localisation s'accompagne-t-elle d'une multi-appartenance ou d'un détachement des lieux ? Comment se construisent les frontières dans une société mobile où s'articulent proximité géographique et distance sociale entre groupes et individus aux origines et horizons différents ? La mobilité, comme mode de vie, ouvre-t-elle le champ des possibles et les ressources accessibles à chacun d'entre nous ou multiplie-t-elle les contraintes et les ressources nécessaires pour s'en rendre maître ? De quel(s) lieu(x) collectif(s) est-on partie prenante ? Dans quelle mesure peut-on parler d'une individualisation des rapports à l'espace et d'un éclatement des territoires ? A partir de cette réflexion générale, nous pourrions alors construire une problématique et un cadre d'analyse permettant de saisir, dans leur diversité, leur singularité et leur articulation sur un lieu d'observation, les formes d'appartenance contemporaines.

Le site d'étude, situé au fond d'une vallée rurale, sera appréhendé à partir d'une double perspective : comme point de convergence et un carrefour où se croisent et coexistent des appartenances singulières, ayant chacune leur propre histoire et cheminement ; comme lieu focal où se cristallisent des attentes et des projets, des conflits et des transactions, participant d'une dynamique territoriale. Le fil qui relie ces deux angles de vue est celui qui constitue le coeur de notre thèse : la mobilité à l'origine de la construction territoriale de la ruralité d'aujourd'hui.

La seconde partie propose *une lecture sociologique des formes contemporaines d'appartenance* à partir de l'analyse des récits de vie d'une centaine de personnes convergeant sur le site d'étude à partir de chemins, d'histoires, d'horizons d'attente multiples et variés. Elle s'attache à dégager, au-delà de la singularité des figures d'appartenance mise à jour sur la zone d'étude, les grands types autour desquels s'organisent les rapports au temps et à l'espace dans la société actuelle.

Enfin, nous analysons, dans une troisième partie, comment l'ensemble de ces figures d'appartenance s'articulent, se confrontent, négocient, participent, en fin de compte, directement ou indirectement à *l'institutionnalisation territoriale d'un espace de convergence*, hier encore 'arrière pays' vidé par l'exode, et aujourd'hui 'avant pays' investi de multiples valeurs, attentes et enjeux emblématiques de la ruralité contemporaine. Nous examinons plus précisément comment les flux de mobilité qui traversent cette campagne profonde alimentent l'édification de ses frontières, territoriales et sociales. Cette dynamique prenant corps et sens dans le contexte plus général de la mise en place 'des pays', l'étude de celle-ci est l'occasion de s'interroger sur la relation entre le pouvoir local



---

et le pouvoir central, entre les territoires singuliers et le territoire national.



# 1<sup>ère</sup> partie – Mobilité géographique et spatialisation du social : lieux et frontières mis en questions

## Introduction Délimitation du champ d'analyse

***'Ce que les acteurs sociaux partagent avec les autres, c'est d'abord une surface et une durée.'***<sup>1</sup>

C'est de ce point de départ que nous partirons pour poser notre questionnement général : comment et avec qui ces 'acteurs sociaux' les partagent-ils lorsque les modes de vie sont marqués par une mobilité fréquente, sinon quotidienne, et que les ancrages de chacun d'eux se multiplient et se diversifient ?

Ce point de vue s'appuie sur l'idée que la structure spatiale et temporelle épouse des formes différentes selon les époques et les sociétés, comme l'attestent les travaux d'anthropologie et d'ethnologie, et qu'il existe un lien entre les dynamiques sociales et les formes d'appropriation du temps et de l'espace. Il nous faut dès à présent introduire dans

---

<sup>1</sup> LECLERQ E., 1998 – *Présentation*. In: REMY J. : *Sociologie urbaine et rurale – L'espace et l'agir*. L'Harmattan, p. 9.

le champ de notre recherche la question du rapport entre la structure sociale (nommé d'ailleurs 'espace social', par métaphore) et la structure spatiale, en précisant que si l'une et l'autre sont liées, leurs relations ne relèvent pas d'une simple 'projection au sol' des rapports sociaux, mais impliquent des dynamiques plus complexes, que nous préciserons dans cette première partie. Ce faisant, nous introduisons ici également une perspective plus dynamique où, à la notion de 'structure', nous préférons celle de construction.

La question de départ implique une autre précision : dans quelle mesure peut-on considérer que la société actuelle est 'plus mobile' qu'auparavant ? Cette question a fait déjà l'objet de nombreux débats, à tel point que l'on peut parler d'une 'question de société'. Les aménageurs s'en inquiètent et révisent leurs échelles d'intervention ; les responsables politiques se positionnent 'pour ou contre' l'ouverture des frontières ; les acteurs économiques les plus divers se mettent en compétition sur ce marché (opérateurs touristiques, urbanistes, architectes, compagnies de transport...) et enfin les chercheurs débattent. Certains défendent l'idée d'un passage d'un régime de sédentarité dominant à celui d'un régime de mobilité dominante<sup>2</sup>, d'autres défendent l'idée que les sociétés dites traditionnelles étaient traversées par des déplacements de populations tout aussi importants que ceux à l'oeuvre aujourd'hui et qui ont souvent été minorés<sup>3</sup>.

Si nous pensons que la période actuelle est effectivement marquée par une mobilité importante, il nous paraît également essentiel de déplacer l'angle de vue. Nous laisserons aux historiens le soin d'établir précisément l'importance des déplacements (notamment des migrations résidentielles et saisonnières) dans les sociétés dites traditionnelles et leur comparaison quantitative par rapport aux sociétés actuelles.

Nous questionnerons les relations entre espace et société à partir de l'idée d'une plus forte labilité des ancrages, ce qui interroge les modes d'appartenance aux lieux, et de l'idée d'un rapport plus individualisé à l'espace, ce qui pose la question des formes collectives d'organisations spatiales. De cette problématique générale sur les 'formes de spatialisation du social', nous dégagerons deux éléments essentiels, les lieux et les frontières que semble remettre en question la mobilité sous sa forme actuelle, 'banalisée' comme pratique quotidienne, et valorisée comme pratique distinctive. Lieux et frontières seront alors mis en questions afin de construire une problématique sociologique sur le sujet de la mobilité géographique et des formes de spatialisation du social.

Nous prendrons le soin de préciser que les faits de société sont des construits sociaux, et que notre intérêt se porte également sur la lecture qu'en font leurs contemporains. Si la mobilité interpelle aujourd'hui, peut-être est-ce le signe d'un besoin de stabilité ou au contraire d'un désir de mouvement, à moins que ce ne soit les deux,

---

<sup>2</sup> BOURDIN A. (in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M., 1996) p. 40 : *'Les possibilités de choix en la matière n'ont jamais été aussi grandes dans un univers où domine la mobilité [ ]. En d'autres termes, nous sommes passés d'un contexte dans lequel la stabilité constituait une norme, mise en cause, subvertie ou simplement assouplie par divers phénomènes de mobilité à un autre univers, dans lequel c'est la mobilité qui devient une norme à laquelle on se préoccupe de donner des limites.'*

<sup>3</sup> Les recherches historiques sur les migrations notamment ont permis de nuancer l'idée selon laquelle, les sociétés dites traditionnelles auraient été fortement 'sédentaires'. On citera entre autres : ROSENAL P.A., 1999 - Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle. Ed. de l'EHESS, 255p.

respectivement portés par des secteurs différents de la société ? On ne saurait, en effet, parler de mobilité sans évoquer le rapport à la mobilité, différent selon les groupes : différence de pratiques et d'échelle de déplacement, mais aussi inégalité dans l'accès et la maîtrise de ce mode de vie. En ce sens, nous utiliserons l'expression de mobilité dominante, en référence à l'idée qu'elle est aujourd'hui une contrainte de la vie quotidienne et une pratique fortement valorisée. L'analyse sociologique aura pour but de comprendre où commence la contrainte et où finit le choix ? et comment, dans les pratiques sociales, s'articulent ce système de valeur et ce système de contrainte.

Toute mobilité implique un déplacement dans l'espace et dans le temps. Porter le regard sur le rapport à la mobilité, plutôt que sur la mobilité, implique donc de déplacer le questionnement, vers le rapport à ces deux cadres fondamentaux de l'expérience.

A ce titre, nous nous situons, à la suite de F. Weber et C. Grignon<sup>4</sup>, dans une sociologie des rapports à l'espace plutôt que dans une sociologie spatialisée: **'Au lieu d'étudier le rural ou l'urbain, il vaudrait mieux étudier le rapport à l'espace et au territoire, ce qui ferait de l'immobilité résidentielle un cas particulier de trajectoire et dissoudrait du même coup la question des rapports entre une 'société rurale' réifiée (parfois dénommée 'société locale') et une hypothétique 'société urbaine' (confondue ou non avec la 'société globale'), tous monstres à tête de théorie sur corps de problème social et pieds de jargon ministériel.**

Cette référence n'est pas neutre, elle introduit également un questionnement sur le sens de la ruralité et de l'urbanité aujourd'hui. Les pratiques de mobilité changent aussi les échelles de référence de la vie quotidienne. La dissociation de plus en plus fréquente des lieux d'emploi et de résidence d'une part, la multiplication des résidences secondaires et des pratiques touristiques d'autre part, ont eu des effets importants sur les relations entre villes et campagnes ; la périurbanisation et l'ampleur des migrations alternantes semblent dissoudre les frontières de l'une et de l'autre.

Grâce aux moyens de communication et de transports actuels, chaque individu peut occuper plusieurs lieux, entrer en contact avec divers milieux. La dissociation des différents espaces de vie (lieu d'emploi, de résidence, de loisirs) relève aussi d'une 'quête de sens'<sup>5</sup>, celui qui valorise la mobilité comme pratique permettant d'échapper au contrôle social, d'affirmer sa différence ou sa singularité, en bref de s'inscrire dans le système de valeurs individualistes. Il en résulte aussi une imbrication plus complexe entre mobilité et ancrage, d'une part (qui constituent deux temporalités de la vie quotidienne) et entre le proche et le lointain, d'autre part.

La mobilité comme pratique quotidienne est-elle synonyme de désancrage ? Comment penser la notion d'appartenance et de 'multi-localisation' ? A quel groupe, à quelle configuration territoriale l'individu appartient-il, s'il ne vit plus 'au centre d'un territoire collectivement partagé, mais au sein d'un réseau de sociabilité qui lui est

---

<sup>4</sup> WEBER F., GRIGNON C., 1993 - 'Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre', in : *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 29, 4<sup>ème</sup> trimestre, p. 57.

<sup>5</sup> REMY J., 1996 - 'Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville', in: HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M. (dir.) - *Mobilités et ancrages - vers un nouveau mode de spatialisation ?* L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, p.138.

singulier<sup>6</sup> et sur une 'surface' non contiguë<sup>7</sup>, où le plus souvent les lieux d'emploi et de résidence sont dissociés ? La notion de sentiment d'appartenance associé à un espace (lié à l'autochtonie, à l'enracinement sur un lieu de vie) est-elle encore pertinente dans le contexte actuel où bien peu d'individus demeurent toute leur vie sur le même espace ?

Corrélativement, quelle forme d'organisation spatiale résulte de ces multiples flux qui traversent les frontières, tant nationales que locales ? Les territoires deviennent-ils des espaces à géométrie variable selon les groupes d'usagers qui les fréquentent et les traversent ? Qu'est-ce qui en fait encore le ciment ?

A partir de ces questions de départ et de ce positionnement, notre réflexion s'organisera autour de deux axes principaux.

Dans quelle mesure la construction des appartenances individuelles s'appuie-t-elle sur des rapports d'identification à des lieux géographiques ? La multi-localisation ou la dissociation des lieux de vie engendre-t-elle une multi-appartenance ?

Comment se construisent, à partir de ces multiples déplacements individuels, des territoires collectifs ? L'individualisation des rapports à l'espace engendre-t-elle un éclatement territorial ou une recomposition à d'autres échelles ?

Pour répondre à ce questionnement croisé, nous proposons, dans un premier chapitre, de montrer en quoi l'espace et le temps représentent respectivement un support de socialisation et un cadre d'organisation sociale de la vie collective. Nous serons alors amenée, dans un second chapitre, à nous interroger sur l'actualisation de ces cadres d'organisation dans le contexte d'une mobilité dominante. Sur ces bases, nous construirons, dans le troisième chapitre, notre problématique et notre cadre d'observation.

## **Chapitre I : L'espace et le temps dans la construction sociale de la réalité**

### **Introduction**

---

Il s'agit ici de présenter la manière dont on peut envisager, d'un point de vue théorique, ces deux cadres fondamentaux, l'espace et le temps, dans 'la construction sociale de la réalité'.

<sup>6</sup> CHARBONNEAU J., 1998 – 'Trajectoires sociales et stratégie individuelles', in : GRAFMEYER Y., DANSEREAU F. (dir.) : *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Ed. PUF, p. 403.

<sup>7</sup> 'éé... ' èé° .

Cette référence à l'ouvrage de Berger et Luckmann<sup>8</sup> indique que nous situons notre réflexion dans une perspective constructiviste. Cette perspective a des implications théoriques et méthodologiques qu'il convient de préciser.

La réalité sociale, dans le sens où nous l'entendons, à la suite de Berger et Luckmann, correspond à la société, en tant que réalité objective (objectivée par institutionnalisation des interactions et des typification de la réalité, c'est-à-dire des modes de classer et de hiérarchiser le monde social), et subjective (ces institutions étant intériorisées au cours de la socialisation). Le rapport entre l'acteur -producteur de la société- et le monde social est dialectique : l'homme produit le monde social qu'il expérimente ensuite comme quelque chose d'autre qu'un produit humain (devenant une réalité sociale qui lui préexiste).

**D'un point de vue théorique**, deux déplacements sont à opérer.

Premièrement, la question de la liberté de l'acteur n'est pas tranchée de manière radicale, ni à avancer comme postulat de base, mais à poser comme question de recherche empirique. D'un point de vue général, nous soutenons donc l'idée d'une liberté relative de l'acteur et d'un degré relatif d'autonomie selon les groupes et les contextes.

Deuxièmement, considérer que la réalité est une construction sociale implique la prise en compte des différentes échelles (d'espace et de temps) de l'action. La vie sociale, si elle prend racine dans l'interaction et la quotidienneté, ne prend son sens qu'en référence aux institutions qui l'encadrent et la rendent possible (en référence à un passé et à un futur qui encadrent et orientent l'action et l'intentionnalité de l'individu). Il convient alors de dépasser l'opposition entre les approches interactionnistes et les approches macro-sociologiques.

Ces deux positions se rejoignent et s'éclairent grâce à notre angle d'analyse centré sur le rôle de l'espace et du temps dans la socialisation. En effet, l'analyse des espaces et des temporalités de l'action nous amène à considérer que l'acteur n'est pas 'essentiellement' mais 'contextuellement' libre. Et, si l'individu arrive dans un monde déjà organisé (le temps et l'espace sont 'donnés') il acquiert, par la socialisation, les ressources permettant d'y prendre part et de le transformer (le temps et l'espace sont appropriés et construits).

La capacité -proprement humaine et sociale- à se référer à des échelles d'espace (abstraction) et de temps (capacité de mémoire et de projection) lui permet de rendre présent ce qui n'est précisément pas *hic et nunc*.

On doit alors s'interroger sur les 'objets sociaux' permettant d'articuler les différentes échelles de la vie sociale. En effet, si la société n'est pas qu'un agrégat d'individus et si la vie sociale ne se résume pas à un affrontement de projets individuels, c'est grâce à l'existence de ces paramètres qui relient les échelles de l'action. La vie sociale, nous

---

<sup>8</sup> BERGER P., LUCKMANN T., trad. 1992 - La construction sociale de la réalité., Ed. Méridiens Klincksieck , 1ère éd. 1986, Coll. Sociétés, trad. de l'Américain par P. Taminiaux, 288 p.

l'avons dit, est objectivée, c'est-à-dire '**constituée d'un ensemble ordonné d'objets qui ont été désignés comme tels avant même que j'apparaisse sur la scène** .' (P. Berger et T. Luckmann, 1992, p. 35.) Cette objectivation prend corps dans le langage et l'ensemble des institutions sociales qui permettent de faire coïncider les espaces-temps de chacun.

Nous aurons donc pour visée, dans ce chapitre, de saisir ces paramètres dans leurs dimensions spatiales et temporelles.

L'approche constructiviste adoptée ici nous engage par ailleurs dans une démarche compréhensive.

Dire que la réalité sociale est une construction à travers les deux temporalités décrites précédemment, c'est supposer qu'elle ne résulte pas de l'agrégation hasardeuse d'actions individuelles : elle est déjà organisée à travers des institutions dotées d'une certaine permanence historique (qui préexistent à l'individu 'nouvel arrivant'), et les acteurs qui participent à sa construction sont dotés d'une certaine intentionnalité (ils donnent un sens subjectif à leur action)<sup>9</sup>.

La reconstruction du sens visé par l'acteur se fait par l'interprétation ('c'est-à-dire organiser en concepts le sens subjectif) et l'explication ('c'est-à-dire mettre à jour les régularités des conduites')<sup>10</sup>.

Reconnaître une certaine rationalité à l'acteur ne signifie pas que celle-ci soit entière, et indépendante du contexte de l'action. Comme le rappellent M. Crozier et E. Friedberg<sup>11</sup> : '**l'acteur n'a que rarement des objectifs clairs et encore moins des projets cohérents : ceux-ci sont multiples, plus ou moins ambigus, plus ou moins explicites, plus ou moins contradictoires. Il en changera en cours d'action, en rejettera certaines, en découvrira d'autres, chemin faisant, voire après coup, ne serait-ce que parce que des conséquences imprévues et imprévisibles de son action l'obligent à reconsidérer sa position' et à 'rajuster son tir**'. Là encore, la rationalité est à prendre en compte dans sa relativité, mais aussi dans sa diversité selon les contextes culturels et historiques. A cet égard, la compréhension sociologique des faits sociaux se distingue de la démarche psychologique, en visant à replacer les singularités individuelles dans un contexte plus large : '[...] comprendre une action ce n'est pas rejoindre psychologiquement son auteur, mais reconstruire la signification sociale de son comportement intentionnel'<sup>12</sup>.

L'explication suppose un retour à la compréhension qui lui donne son sens : les institutions et les organisations. Celles-ci sont aussi porteuses de sens et susceptibles d'interprétations et d'usages divers. Elles prennent leur sens dans un espace et un temps

---

<sup>9</sup> WEBER M., 1971 - Economie et société. Trad, Ed. Plon, 651 p.

<sup>10</sup> ARON R., 1967 - Les étapes de la pensée sociologique. Ed. Gallimard, Coll. Tel, p. 551

<sup>11</sup> CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977 - L'acteur et le système – Les contraintes de l'action collective. Seuil, p. 47.

<sup>12</sup> SYLVESTRE J.P., 1993 - La sociologie compréhensive et ses fondements. Thèse de sociologie, Lyon II, p. 223



donné, et ce sens lui-même évolue au fur et à mesure que les individus entrent en relation (de coopération, d'affrontement ...) et contribuent à leur transformation. La dynamique qui relie les deux mouvements de la démarche compréhensive tient à la particularité des phénomènes humains qui se situent, comme l'explique P. Ricoeur<sup>13</sup>, à un niveau intermédiaire entre la contrainte et la motivation rationnelle : *'On a affaire à une échelle où l'on aurait, à l'une des extrémités, une causalité sans motivation et à l'autre une motivation sans causalité. [...] Le phénomène humain se situerait dans l'entre-deux, entre une motivation qui demande à être expliquée et non à être comprise, et une motivation relevant d'une compréhension purement rationnelle.'*

Ce positionnement nous incite dès à présent à préciser notre angle d'analyse et notre perspective de questionnement. Plutôt que d'analyser comment la société évolue à travers le temps et l'espace, nous proposons ici d'analyser comment se construisent nos rapports au temps et à l'espace au cours de la socialisation.

Nous avons choisi, dans ce premier chapitre, d'en rester à un questionnement théorique sur le rôle de l'espace (section 11) et du temps (section 12) dans la socialisation et l'organisation collective de la vie sociale. Nous montrerons qu'ils sont des données permettant la socialisation des individus selon un sens partagé de la réalité sociale rendant la vie collective possible, mais qu'ils sont aussi des supports permettant l'expression des singularités individuelles et la participation des acteurs à la construction sociale de la réalité.

Cette réflexion offrira les bases d'une mise en perspective avec le contexte contemporain qui nous préoccupe : celui d'une mobilité forte et socialement valorisée.

## Section 11 : L'espace, support de socialisation et objet d'appropriation collective

---

*'J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources : Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je suis né, l'arbre que j'ai vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts... De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute ; il n'est jamais à moi, il ne m'est pas donné, il faut que j'en fasse la conquête.'* G. Perec (1974) : *Espèces d'espaces. Galilée*

Espace et lieux, voici les points de départ d'un questionnement sur l'appartenance dans un contexte où la mobilité devient un mode de vie quotidien, et la multi-localisation une pratique ordinaire, presque obligée, pour la grande majorité des individus. Les lieux sont-ils une 'espèce d'espace', permettant de circonscrire, de situer, géographiquement ou dans notre mémoire, des 'morceaux d'espace'. L'espace, comme le dit G. Perec, est

---

<sup>13</sup> RICOEUR P., 1986 - Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, Ed. Seuil, Coll. Esprit, pp. 170-171.

un doute, il ne donne pas prise immédiatement à l'identité (il ne nous est pas donné). Il faut en 'faire la conquête'. On n'appartient pas à un espace, mais à un lieu plus précis, plus concret, un village, une ville, un quartier, une région, un pays... Les échelles de l'appartenance dépendent de l'interlocuteur et du contexte. On se dira français auprès d'un interlocuteur à l'étranger, on précisera sa ville de résidence ou de naissance auprès du même interlocuteur s'il connaît la France ; on indiquera son 'département' ou sa région de provenance auprès de vacanciers, voisins de camping ; on parlera de son quartier (pour s'en plaindre ou s'en vanter) à ses collègues de bureau ; on évoquera (parfois avec nostalgie) la ville où l'on a fait ses études, ou, si l'on est passé par une Grande Ecole, le nom de celle-ci suffira. Etre d'un lieu, habiter un lieu, venir d'un lieu, être passé par un lieu. Voici les déclinaisons possibles de l'appartenance 'déclarative'. Car voilà bien la question : l'appartenance géographique n'est-elle au fond qu'une déclaration de principe, une entrée en matière pour lier conversation ou bien encore une carte d'identité ('nationalité : française') que chacun décline par obligation, pour satisfaire à quelque fichage administratif (obligation de domiciliation pour bénéficier d'aide) ? Et, à supposer qu'il ne s'agisse pas d'une simple déclaration, à quel lieu 'appartient-on' ? : à celui d'où l'on vient (lieu d'origine), à celui où l'on est (entre le lieu de domicile, d'emploi etc.), à celui où l'on circule (de la *jet society* aux SDF, en passant par les immigrés évoluant dans des 'territoires circulatoires').

En référence à ce questionnement de départ -comment penser la notion d'appartenance dans le cadre d'une mobilité forte et socialement valorisée ?- nous voudrions en préalable chercher à comprendre dans quelle mesure l'espace constitue un support de socialisation et d'organisation sociale. En montrant les liens forts entre le processus de socialisation et l'apprentissage des usages sociaux de l'espace, nous pourrions ensuite mettre en perspective cette relation avec le contexte actuel où elle se voit remise en question.

### **111 Socialisation, transaction et négociation des identités sociales**

C. Dubar<sup>14</sup> a montré que la socialisation est un processus qui s'effectue à travers un double mouvement -l'intériorisation de modèles et leur appropriation- et qui donne lieu à la constitution d'une identité sociale. L'individu n'existe en tant que personne sociale, qu'à travers la relation à autrui qui lui révèle à la fois son existence singulière et sa communauté de traits avec d'autres. Pour rendre compte de cette dimension à la fois individuelle et collective de l'identité, C. Dubar recourt au paradigme de la transaction.

Il y a premièrement une transaction 'objective' entre l'identité 'attribuée' par les institutions et groupes sociaux et l'identité acceptée par l'individu. L'identité pour autrui se construit en effet à partir d'un acte d'attribution de la part des institutions et des agents de socialisation qui usent de catégories génériques. L'individu n'est cependant jamais passif face à cet 'étiquetage' qu'il négocie au sein des différents groupes auxquels il participe. Mais il n'est jamais entièrement libre car ces catégories ont un pouvoir performatif, et cette négociation s'inscrit toujours dans un rapport de force entre groupes (institutions, groupes 'étiquetés'). En outre, ces stratégies doivent être replacées dans la 'trajectoire'

---

<sup>14</sup> DUBAR C., 1996 - La socialisation – Construction des identités sociales et professionnelles. Ed. Armand Colin, Coll. U, 276 p.

des individus, celle-ci étant marquée par des identités héritées du milieu d'origine. Une transaction 'subjective' est alors opérée entre identités 'héritées' et identités visées par l'individu. Il faut alors considérer la socialisation comme un processus, qui n'est jamais totalement réussi, ni entièrement achevé.

Elle n'est jamais totalement réussie car, comme l'indique C. Dubar, il peut y avoir un décalage entre l'identité attribuée et celle acceptée, entre l'identité héritée et celle visée, expliquant par là même la dynamique de négociation et les stratégies identitaires qui animent les relations sociales. Peut-on à partir de là envisager la migration comme une stratégie, ou du moins une ressource, de mise à distance du milieu d'origine et des identités 'héritées' ? L'analyse des quartiers d'immigrés, par L. Voyé et J. Rémy<sup>15</sup>, montre ainsi que ceux qui réussissent socialement marquent leur ascension sociale par la migration résidentielle. Historiquement d'ailleurs, la ségrégation, comme projection au sol des rapports sociaux, est apparue avec le passage d'une société d'ordres en société de classes<sup>16</sup>. A partir du moment où l'ascension sociale fut possible, elle se traduit par des mouvements dans l'espace géographique. L'assignation à résidence dans des lieux 'mal famés' relèverait, dans ce cas, d'une mise à distance de l'identité attribuée problématique, voire impossible (ghettoïsation).

La socialisation secondaire (Berger et Luckmann, trad. 1992), marquant le caractère inachevé de ce processus, implique aussi la prise en compte de multiples instances participant à la construction de l'identité individuelle. La participation et l'intégration à des collectifs hétérogènes (professionnel, associatif, politique...) impliquent l'articulation entre normes et rôles eux-mêmes divers, et qui peuvent parfois être conflictuels. Peut-on alors considérer que certaines pratiques de multi-localisation procèdent d'une recherche d'articulation, par la constitution d'écrans protecteurs entre les différents rôles joués sur chacune de ces scènes ? F. Weber<sup>17</sup> a ainsi montré que la multi-localisation pouvait constituer une ressource identitaire. Le statut professionnel, dans les cas où il est peu valorisant, peut ainsi être relativisé ou 'mis à distance' par l'investissement d'autres 'scènes' (acquisition et valorisation d'un statut sur la scène résidentielle, sur le lieu d'origine, ou sur la scène associative, sportive ...).

Par ailleurs, la socialisation secondaire peut aussi opérer un véritable 'changement de monde' vis-à-vis du milieu d'origine. L'individu doit alors opérer une 'déconstruction-reconstruction' de son identité (Berger et Luckman, trad. 1992) qui suppose un certain nombre d'instances et de mécanismes de médiations (Dubar, 1996, p.103). Peut-on ici considérer également que la migration peut constituer une 'voie de mise à distance' et l'appropriation de nouveaux lieux de vie, ouvrir sur des instances de

---

<sup>15</sup> VOYE L., REMY J., 1978 – 'Distance spatiale, distance sociale', in : *Recherches sociologiques*, n°1, pp. 27-44.

<sup>16</sup> GUERRAND.R-H. (1996) : 'Histoire des *taudis*', in : PAUGAM.S (dir.) : L'exclusion – l'état des savoirs. Ed. La Découverte, coll. Textes à l'appui, pp. 218-227. Comme le souligne l'auteur, dans une société d'ordre où chacun est en quelque sorte 'assigné' à une place par sa naissance, le logement ne qualifie pas son occupant.

<sup>17</sup> WEBER F., CHAMBOREDON J.C., et al., 1984-1985 - 'L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification' in : *Sociologie du Sud-Est*, n° 41-44, pp. 61-85.

socialisation 'alternatives' ? Changer de 'vie', repartir à zéro, revient bien souvent à 'changer d'air' et quitter le lieu d'origine pour recouvrir sous des regards nouveaux, à une certaine 'virginité identitaire'. Mais les regards nouveaux ne sont pas toujours neutres et bienveillants, et la migration peut aussi engendrer la stigmatisation de 'l'étranger' socialement isolé ou en décalage culturel avec ce nouveau milieu (on peut citer par exemple les problèmes d'intégration de certains immigrés ou encore les désillusions auxquelles se heurtent de nombreux néo-ruraux).

Ces questionnements nous amènent à analyser plus précisément comment l'espace géographique joue dans les processus de socialisation.

## **112 Dualité de l'espace et socialisation**

L'existence d'un cadre préexistant et s'imposant à tout un chacun, s'il permet de faire des individus des 'êtres sociaux' (vivant dans le même monde), n'en fait pas pour autant des 'acteurs sociaux' (disposant d'une certaine marge de liberté). Or, si l'espace nous est donné (il est déjà là), il est aussi construit socialement et culturellement.

Heidegger<sup>18</sup> montre que ces deux conceptions ne sont pas incompatibles. L'homme passe sa vie à cultiver, enclore, bâtir, et ce faisant, il transforme l'espace qui lui est 'donné'. Habiter l'espace terrestre, c'est donc, selon Heidegger, le transformer en 'lieux' : *'Ainsi, ce n'est pas le pont (construction de l'homme) qui d'abord prend place en un lieu pour s'y tenir, mais c'est seulement à partir du pont lui-même que naît un lieu'*<sup>19</sup>.

### **1121 L'espace est donné et produit**

**La production de l'espace** est, selon les anthropologues, une base commune à toute société. 'Toutes les sociétés, en effet, ont affaire avec l'étendue, c'est-à-dire que toutes sont situées dans l'espace, dans un espace qu'elles particularisent et qui les particularise'<sup>20</sup>.

Les mécanismes à l'oeuvre dans la production de l'espace à l'échelle de la société procèdent finalement selon le même schéma que le processus de socialisation des individus. L'espace en tant que 'donnée immanente' est intériorisé, puis il est approprié à travers des formes particulières qui permettent de faire de cet espace abstrait et indéterminé un 'espace propre' à chaque société : 'La relation à l'espace est ainsi, pourrait-on dire, universellement garante de la particularité des identités' (p. 30).

Doit-on alors en déduire qu'une appréhension sociologique de ces rapports est impossible et que l'on doit en rester, comme l'affirme M. Ségaud, à une approche empirique ? *'[...] la dimension spatiale ne peut être saisie directement ; elle ne se manifeste que dans l'intimité des systèmes et des structures sociales, dans l'intimité des dispositifs symboliques.'* (p. 30).

---

<sup>18</sup> HEIDEGGER M., trad. 1980 - Essais et conférences, Gallimard.

<sup>19</sup> DI MEO G., 1991 - L'homme, la société, l'espace, Ed. Anthropos, Coll. Géographie, éd., pp. 36-37.

<sup>20</sup> PAUL-LEVY F., SEGAUD M., 1983 - Anthropologie de l'espace. CCI et Centre Georges Pompidou, Coll. Alors. 345 p.

Notre intention -si tant est que cela soit envisageable- n'est pas de rendre compte de toutes les formes possibles de relation société-espace, ce qui supposerait de connaître et l'ensemble des sociétés humaines et l'ensemble de leurs organisations spatiales. Nous proposons de définir l'opération de délimitation de la frontière, commune à l'ensemble des sociétés, comme la règle fondamentale de construction de l'espace, et commune à l'ensemble des sociétés. Les travaux de A. Leroi-Gourhan<sup>21</sup> montrent que ce dispositif constitue l'instrument principal de prise de possession du temps et de l'espace : *'Les constatations archéologiques autorisent à assimiler à partir du Paléolithique supérieur les phénomènes d'insertion spatio-temporelle au dispositif symbolique dont le langage est l'instrument principal ; ils correspondent à une véritable prise de possession du temps et de l'espace par l'intermédiaire de symboles, à une domestication au sens le plus strict puisqu'ils aboutissent à la création, dans la maison et partant de la maison, d'un espace et d'un temps maîtrisables'*.

Retenons l'idée importante, pour la suite de notre réflexion, que la construction de l'espace passe par la délimitation d'une frontière et que celle-ci marque, d'une part, la distinction fondamentale entre le groupe et ce qui lui est étranger (la 'nature' au départ de l'histoire humaine) et, d'autre part, l'étendue de l'espace maîtrisé.

Que l'on se situe à l'échelle de la société et de l'Histoire (pays, nation) ou à celle des groupes sociaux et de la vie quotidienne (maisonnée, quartier...) le rapport à la frontière constitue un élément essentiel de la vie sociale et collective. Reprenons chacun de ces deux angles d'analyse.

La frontière tout d'abord, en délimitant ce qui appartient à la société et ce qui lui est étranger, fait apparaître la cohésion sociale interne et organise les relations avec cet 'extérieur', soit sur le mode de la défense (l'étranger), soit sur le mode de l'échange (la différence complémentaire). Ces deux alternatives ne sont pas exclusives l'une de l'autre ; elles peuvent varier dans le temps (un même pays peut développer une politique isolationniste puis interventionniste, comme les USA), et s'appliquer aux différents secteurs de la société (un même pays peut s'ouvrir aux échanges économiques et rester fermé sur le plan politique, comme la Chine par exemple).

La délimitation de multiples frontières à l'intérieur même d'une société permet en outre la définition des places que chacun peut ou doit avoir. Comme le rappelait Heidegger lors de sa conférence de 1951 (citée par G. Di Méo, p. 37) : *'La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être.... Ce qui a été ménagé est chaque fois doté d'une place et de cette manière inséré, c'est-à-dire rassemblé en un lieu, à savoir par une chose du genre du pont.'*

La frontière délimite donc l'espace réservé aux activités publiques (la rue, la place ...) de l'espace réservé aux activités privées (la maison). Déroger à cette règle en exerçant à la vue et au su de tout le monde des activités d'ordre privé, c'est non seulement faire preuve de manque de savoir-vivre en troublant l'ordre public mais c'est surtout faire violence aux frontières sacrées de l'intime, qui sépare les sociétés humaines de

---

<sup>21</sup> LEROI-GOURHAN A., 1977 - Le geste et la parole, la mémoire et les rythmes, Paris, Albin Michel, p. 140.

l'animalité. Le caractère hautement subversif pour l'ordre politique que ce type de violation entraîne avait été parfaitement compris et utilisé par les Cyniques grecs<sup>22</sup>. Etre Cynique -dont le nom vient du mot chien- c'est se tenir à la porte de la cité, ni dehors ni dedans. Comme l'explique J. Touchard, ce mouvement anarchisant pousse jusqu'au paradoxe les positions du stoïcisme : **'Il ne s'agit plus pour eux d'accueillir tous les hommes frottés de culture ou de sagesse mais d'exalter aux dépens de la civilisation grecque la culture ou plutôt l'inculture barbare.'** (p. 52). **'Ils ne sont pas seulement les alliés, conscients ou non, des Barbares de l'extérieur ; ils sont les Barbares de l'intérieur'** (p. 100). Etre Cynique, c'est donc transgresser jusqu'aux règles de contestation.

Un parallèle avec le mouvement de Mai 1968 permet de mettre en lumière le caractère plus ou moins subversif des formes de contestation politique selon leur rapport à l'espace. Comme le rappelaient Danièle Léger et B. Hervieu<sup>23</sup> au sujet des mouvements de mai 68, la contestation politique peut s'exprimer de manière directe, au sein même du système, ou sur ses marges, par la production 'd'espaces émancipés'. Selon les auteurs, le développement des communautés dans les années 1968-1971, *'est l'exact pendant du reclassement des forces politiques'* (p. 40) qui avaient joué sur la révolte centrale (en Mai 1968 à Paris et dans les grandes villes) et qui se portaient alors sur les marges de la société, pour y élaborer un contre-modèle. Ce déplacement du lieu de contestation nous révèle donc 'en négatif' la relation forte entre le rapport à l'espace et l'ordre politique. L'opposition entre les 'politiques' qui agissaient en vue de la prise de pouvoir et les 'utopistes' qui exigeaient *'tout, tout de suite'* en recoupe une autre : l'opposition entre lieux de contestation possible : *'[...] fallait-il lutter contre l'école de classe en employant la capacité offensive des syndicats, des associations de parents, etc., ou fallait-il multiplier, en marge<sup>24</sup> du système scolaire, des expériences autorégulées d'école parallèle ? Fallait-il s'organiser pour attaquer directement les institutions de la culture bourgeoise [...] ou fallait-il prendre des initiatives autonomes dans les espaces sociaux ignorés par la politique culturelle du pouvoir : les banlieues, le monde rural , etc. ?'* (pp. 38-39). Dans cette perspective 'utopique', le choix des espaces ruraux les plus 'périphériques et désertifiés' est hautement symbolique : il s'agit de réinvestir les lieux abandonnés par la société urbaine dominante et déstructurés par son système capitaliste. *'Le rapport symbolique que les 'marginiaux' entretiennent à l'espace désertifié concentre ce qui fait le mouvement même de l'utopie : un appel au passé qu'on reconstitue souvent en âge d'or magnifié contre un présent qu'on rejette en vue d'un avenir radicalement autre'* (p. 32). Cette définition de l'utopie ne constitue que l'une des tendances de l'utopie politique. Derrière ce que l'on nomme utopie, il y a deux principaux modèles de système politique, l'un démocratique et l'autre autoritaire. Les deux tendances de l'utopie sont assez bien représentées par la cité du soleil 'Eliaka' de Campanella<sup>25</sup>, et par l'île 'Utopia' de Thomas

---

<sup>22</sup> TOUCHARD J., 1988 - Histoire des idées politiques. Tome 1 : Des origines au XVIIIe siècle. PUF, Coll. Thémis, 382 p.

<sup>23</sup> LEGER D, HERVIEU B., 1979 - Le retour à la terre: 'Au fond de la forêt ... l'Etat'. Ed. du seuil, Paris, 238 p.

<sup>24</sup> Souligné par nous.

<sup>25</sup> TOUCHARD J., 1988 - op. cit.

Moore<sup>26</sup>. Alors que la première est organisée autour d'un centre 'plein' occupé par un pouvoir théocratique imposant la dictature de la 'vertu' sur tous les Solariens, la seconde est caractérisée par un espace central 'vide', occupé par la mer. Généralisant l'usage du second modèle pour caractériser tous les projets de citée idéale, on a souvent oublié ce double héritage qui a d'ailleurs marqué le devenir assez contrasté de ces communautés utopiques.

Les mouvements de contestation précédemment évoqués respectaient implicitement l'architecture du pouvoir et les formes de rapport espace-société : rester au centre de la société suppose de lutter pour lui substituer à terme un autre modèle par la révolution ; décider de constituer tout de suite ce nouveau modèle, suppose de partir en ses marges là où la place est laissée vide. Ni démocratique, ni autoritaire, le cynisme est autrement plus subversif, car il ne présente aucun projet alternatif à la société contestée : il lui oppose de l'intérieur le reflet de ses contradictions. Les Cyniques, et plus proches de nous, les 'punks', qui en sont en partie le prolongement contemporain, exposent au plein coeur de nos villes, non pas l'exemple d'un modèle qu'ils pensent meilleur pour la société, mais le miroir de ses failles et de ses contradictions. En vivant dans la rue, non seulement ils brisent les frontières de la bienséance, mais surtout ils montrent le caractère institué et contingent de nos règles. Ils sont là où l'on ne doit pas être en y faisant ce que l'on ne doit pas y faire. En rendant possible l'impensable, ils désacralisent les frontières.

La transgression de la frontière a donc un caractère subversif. Analysons à présent les modes de son apprentissage lors de la socialisation primaire des individus.

L'espace de l'habitat domestique est non seulement le premier espace de socialisation de l'enfant, mais il constitue le vecteur essentiel de l'apprentissage des usages sociaux de l'espace. La métaphore utilisée par I. Chiva<sup>27</sup> nous semble à cet égard particulièrement bien choisie pour exprimer ce rapport : **'La maison, [...] résume à la fois les lieux et les formes de la société, ainsi que les modes intimes de sa perpétuation, tout comme le noyau qui promet le fruit et engendre l'arbre [... ]'**.

En ce sens, on peut dire que la maison, à la fois fruit et arbre de la société, constitue l'espace par excellence de socialisation : celui où se constituent et se transmettent les normes sociales.

Nous proposons de rendre compte de ce processus d'apprentissage à travers quatre opérations : 'fonder' ; 'perpétuer' ; 's'approprier', 'normaliser'.

Fonder une maison, c'est déjà délimiter un espace propre au groupe qui va l'habiter, en cela c'est aussi, comme le rappelle C. Lévi-Strauss<sup>28</sup>, fonder une lignée : **'[...] Quelque chose d'essentiel se passe quand des groupes de descendance se scindent et que leurs segments se soudent avec des segments d'autres groupes, pour donner naissance à des unités d'un nouveau type résultant de ces recombinaisons. C'est à**

---

<sup>26</sup> MORE T., trad. 1997 - L'utopie. Ed. Flammarion. Coll. Libro, 125 p.

<sup>27</sup> CHIVA I., 1987 - La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir., in : *Terrain*, n° 9, octobre, pp. 5-9.

<sup>28</sup> C. LEVI-STRAUSS, 1987 - La notion de maison, in : *Terrain*, n° 9, octobre, pp. 34-39.

***ce type d'unité qu'il y a quelques années j'ai proposé d'appliquer le terme de maison*** .

L'auteur précise par ailleurs que la notion de maison renferme à la fois des éléments matériels (les bâtiments, les terres attenantes) et des éléments symboliques nécessaires à la structuration du groupe et à sa perpétuation : les traditions associées à l'usage des lieux, les noms qui y sont associés, les légendes inscrites dans les murs, les rituels par lesquels le groupe entretient sa mémoire collective. Lieu de mémoire et d'enracinement, la maison, au sens anthropologique où l'entend C. Lévi-Strauss, est l'espace de continuité de la lignée. Elle permet la transmission du patrimoine par la filiation reposant sur des liens verticaux, et l'élargissement du groupe par alliance à travers des liens horizontaux.

***'Lieu de l'instant, comme de la durée, de l'enracinement dans le construit comme de l'agi et du senti, la maison donne à voir d'emblée, à l'instar du langage, des langues et des messages, à la fois ce que les sociétés humaines ont en commun, et les innombrables manières qu'ont les individus et les groupes de se distinguer, de se hiérarchiser, d'exprimer leur identité comme, souvent, leurs modes de pensée les plus cachés***'.

C'est ce dernier point, évoqué par I. Chiva (1987), qui nous amène à traiter à présent de la troisième opération qui concourt à la socialisation des personnes au sein de la maison : celle de l'appropriation du lieu, dont les usages ne résultent pas seulement des formes matérielles du bâti. Le même espace peut donner lieu à des représentations et des usages différents selon les groupes sociaux qui se l'approprient. Le réinvestissement de maisons paysannes par des usagers secondaires en est la parfaite illustration. Comme le montre l'article de M. Perrot et M. de la Soudière<sup>29</sup>, ce qui pour le paysan est synonyme de lieu de production, de lieu d'héritage, et d'espace dégradé et vieillissant, peut être réapproprié comme lieu de récréation ou lieu de retrouvailles familiales par ces nouveaux usagers du rural.

Les formes d'appropriation d'un même espace peuvent également varier, pour un même groupe, au fil du temps. Les historiens et ethnologues ont montré le processus de différenciation et de spécialisation de l'espace, qui s'est traduit au niveau de l'habitat par l'apparition progressive des différentes pièces. Or comme le fait remarquer P. Bonnin<sup>30</sup>, il n'y a pas correspondance univoque entre les formes d'évolution d'une société et l'évolution de l'habitat : il faut comprendre l'homologie entre la structure sociale, la forme de classification de la réalité et la structure de l'habitat, dans un rapport qui n'est ni fonctionnaliste ni immédiat. Cette relation n'est pas immédiate car *'les objets bâtis possèdent une perdurance qui provoque un retard permanent, un effet d'inertie et de stabilité par la même occasion'* (P. Bonnin et al., 1983, p. 13). ***' En parlant de la maison, c'est toute notre conception du monde que nous mettons en cause. [...] Changer la disposition des éléments dans l'espace social de la demeure, c'est modifier les valeurs attribuées aux objets et les symboles qu'ils supportent. C'est aussi changer les valeurs relatives à la hiérarchie des rôles*** .

---

<sup>29</sup> PERROT M. et DE LA SOUDIERE M., 1998 - 'La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ?', in : Rurality, n° 2, pp. 137-149.

<sup>30</sup> BONNIN P., PERROT M., De La SOUDIERE M., 1983 - L'ostal en Margeride, Ed. CNRS, 341 p.



L'habitat joue donc un rôle de médiation entre société et espace, et ses formes d'appropriation prennent alors une dimension symbolique. Et comme tout ordre symbolique, il fait l'objet d'une normalisation. Les formes de l'habitat font aussi l'objet d'une normalisation. Ce processus participe de la socialisation, car il permet de donner à ces partitions et spécialisations une cohérence en les institutionnalisant.

La normalisation de l'habitat emprunte deux formes étroitement imbriquées : normaliser la configuration de l'habitat, normaliser les modes d'habiter.

On pourrait évoquer depuis la fin du 19<sup>ème</sup>, avec l'industrialisation et l'urbanisation, les multiples actions de normalisation relevant d'une politique hygiéniste : assainir les logements, assainir les corps qui y habitent, assainir les moeurs qui y sont associées, rééduquer les groupes (les paysans déracinés parqués dans les taudis environnant les villes grandissantes, les classes dangereuses des faubourgs industriels, les banlieusards reclus dans leurs ghettos ethniques...). Les différents mouvements utopiques (C. Fourier et son phalanstère, J.B. Godin et son familistère) ont d'ailleurs fondé leurs théories sur des formes architecturales. Les architectes contemporains, comme Le Corbusier, proposaient eux aussi un modèle de société. Et les grands ensembles qui s'en sont inspirés, devaient constituer pour les classes qui y accédaient une amélioration des conditions de vie et engendrer un nouveau genre de relations sociales. Du logement nouveau devait naître un homme nouveau.

Les actions de réhabilitation du patrimoine participent, quant à elles, d'une normalisation des lieux. Il s'agit en réhabilitant le bâti d'homogénéiser un espace selon l'image que l'on veut en donner. Or cette image s'inscrit non seulement sur les façades des immeubles mais aussi dans les murs des logements et surtout, dans les modes d'habiter de leurs occupants : ***'Encore plus importante est l'imposition d'un ensemble d'éléments d'architecture intérieure, promus signes de l'ancienneté. [...] L'habitant ne peut pas se contenter de les accepter, il doit les comprendre et en faire des éléments de sa conscience d'habitant d'un immeuble ancien'*** explique Bourdin<sup>31</sup>. Et transformer des modes d'habiter implique souvent de changer le peuplement des espaces ainsi délimités.

Vouloir faire d'un quartier et de ses habitations, une vitrine qui participe au renforcement de l'image de prestige de la ville, est difficilement conciliable avec le maintien sur place d'une population défavorisée et populaire. Même si l'enjeu est apparemment architectural, ses implications sont aussi sociales. L'ouvrage de J-Y. Autier<sup>32</sup> montre bien ce processus dans un quartier du vieux Lyon. Le réinvestissement par des classes plus aisées (enseignants, étudiants, cadres moyens) concerne non seulement les habitants mais aussi les usagers de cet espace. En effet, l'image de convivialité, d'ancienneté ainsi donnée attire de nouveaux passants, de nouveaux consommateurs, qui engendrent aussi un changement des profils des commerçants et des types de commerces, concourant au renforcement de cette image et de cette fréquentation. Peu à peu, habiter cet espace devient habiter un quartier spécifique,

---

<sup>31</sup> BOURDIN A., 1984 - Le patrimoine réinventé. PUF, Coll. Espace et liberté, p. 109.

<sup>32</sup> AUTIER J-Y., 1993 - La vie des lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 268 p.

identifié par un nom, des associations, qui supposent l'adoption de certains modèles de comportement ('militant de proximité') ainsi que certaines caractéristiques sociologiques (les associations portées au départ par les commerçants âgés vont être investies par les nouvelles populations arrivées après le début de la réhabilitation). Lieu marqué par certains attributs, le quartier devient un espace socialisant selon certaines normes et approprié par les groupes qui en portent le mieux les valeurs.

## **1122 L'espace est le support et l'objet des représentations**

**Si chaque groupe s'approprie un espace, comment se fait-il que le monde ne soit pas indéfiniment fragmenté ?** Comment concilier l'idée d'un espace, donnée intangible et d'un espace socialement construit et collectivement partagé.

La réponse se trouve ici encore dans le caractère dual de notre rapport à l'espace : il est à la fois le résultat et le support de représentations collectives.

Précisons en préalable la notion de 'représentations sociales' en référence à la définition de D. Jodelet<sup>33</sup> : **'C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social'** .

Cette connaissance commune suppose l'élaboration d'un langage commun à partir d'une symbolisation du réel. Le symbole permet un 'détachement' du réel, par la conceptualisation qui rend présent ce qui ne l'est pas (Berger et Luckmann, trad. 1992, p. 55). Instrument de la pratique, il permet en outre de simplifier le réel. En lui donnant une certaine permanence et homogénéité (système de classification), il permet à chacun de gérer le quotidien et de répondre à l'inférence de l'urgence 'due à la nécessité d'agir, prendre position ou obtenir la reconnaissance et l'adhésion des autres' (Jodelet, 1994, p. 47). Enfin, les représentations sont une forme de connaissance performative. En symbolisant le réel, elles contribuent à le créer.

B. Poche<sup>34</sup> montre ainsi les processus de 'symbolisation' et de 'traduction' par lesquels les habitants d'une commune s'approprient leur espace. Plus encore, ce sont les formes de désignation et la constitution d'une intelligibilité commune du monde qui créent du lien social.

Ainsi, prendre place dans l'espace suppose de le représenter, c'est-à-dire de le symboliser, de le simplifier, et ce faisant, de le créer. Ces opérations supposent, comme la socialisation, un double mouvement : l'intériorisation des représentations collectives, et leur appropriation personnelle.

Cette précision est d'importance, puisque l'on ne peut plus considérer y compris au sein d'un même groupe, que la représentation de l'espace est consensuelle. On peut habiter un même espace sans partager tout à fait la même vision de cet espace, et ce, d'autant plus que les habitants d'un lieu sont, aujourd'hui, rarement les autochtones de ce

---

<sup>33</sup> JODELET D., 1994, dir. - Les représentations sociales. Ed. PUF, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, 4<sup>ème</sup> Edition, p. 36.

<sup>34</sup> POCHE B., 1996 - L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité. L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, Paris, 269 p.

lieu, et qu'ils ont été socialisés dans des milieux différents.

Si l'espace vécu dépend de la perception que l'on en a, et si cette représentation dépend du groupe dans lequel on a été socialisé, comment concilier cette relativité avec l'idée d'un espace participant à la constitution de la société, et à son ciment comme nous l'avons évoqué plus haut ? Est-il objectivement déjà là, ou n'existe-t-il qu'à travers la perception du sujet ou du groupe qui l'actualise ?

Il nous faut alors nous tourner vers les anthropologues, au premier rang desquels C. Lévi-Strauss. Comme le notent F. Paul-Lévy et M. Ségaud (1983, p. 19), ses travaux ont permis de dépasser l'opposition entre un espace produit de la société et un espace producteur de la société, en montrant qu'il était les deux à la fois. Son analyse nous permet d'échapper aux limites des approches culturalistes.

Les approches culturalistes ont le mérite de mettre en lumière la diversité des conceptions de l'espace, selon les sociétés. La vision systémique sur laquelle elles reposent, particulièrement bien représentée par les travaux de E.T. Hall<sup>35</sup>, pose néanmoins un problème dans l'appréhension des configurations spatiales. Poussant à son extrême la relation, Hall admet que la dimension culturelle de l'espace a un effet de feedback sur l'organisme, ce qui le conduit à dire que **'des individus appartenant à des cultures différentes non seulement parlent des langues différentes mais, ce qui est dans doute plus important, habitent des mondes sensoriels différents'**. Dans ce cadre, l'homme n'est que le produit de l'espace qu'il habite. Imaginons la situation, assez fréquente au demeurant, d'un individu qui quitte l'espace culturel dans lequel il a été socialisé pour aller vivre dans un autre espace culturel : que se passe-t-il ? Si l'on suit l'analyse de Hall, celui-ci devrait rester totalement étranger à ce nouvel espace, ne pouvant en comprendre le fonctionnement. Cette approche ne permet pas de rendre compte des phénomènes, pourtant bien réels, d'intégration des groupes d'immigrés dans les sociétés d'accueil. En tirant les conséquences des propos cités plus haut on en vient même à douter de la possibilité d'une communication, d'un échange entre cultures différentes, puisque les modèles proposés sont non seulement différents mais fondés aussi sur des mondes différents.

La notion de 'foi perceptive' développée par Merleau-Ponty (1964) permet de saisir les limites de l'argument de la subjectivité des représentations de l'espace : **'C'est à partir de cette pelouse devant moi que je crois entrevoir l'impact du vert sur la vision d'autrui'**. Certes, la pelouse est un objet socialement et historiquement situé, mais il n'en reste pas moins qu'elle se présente dans sa forme spatiale comme une étendue de vert, dont on peut s'attendre à ce qu'elle soit perçue à travers cette définition minimale par un hôte étranger. A partir de cette base commune, on peut alors expliquer à son visiteur, les usages et les valeurs qui lui sont attribués dans sa propre culture. Corrélativement, cette description permet aussi au visiteur étranger de constater l'inexistence d'un tel objet dans sa culture ou sa mise en correspondance avec un objet ayant des attributs équivalents. Ce faisant notre argumentation bute sur un obstacle : elle présuppose la fiabilité et la fidélité de la traduction d'une langue dans une autre.

---

<sup>35</sup> HALL E.T., 1971 - La dimension cachée. Paris, Seuil, 256 p.

L'objet de notre recherche nous invite à opérer un déplacement de la question : à la limite, la question n'est pas de savoir si les interlocuteurs traduisent fidèlement dans leur langue les propos étrangers. L'important ici, pour en revenir à la foi perceptive de Merleau-Ponty, c'est qu'ils puissent concevoir que tout en vivant dans un monde différemment agencé et interprété, ils vivent dans le même monde, permettant en cela l'échange, celui-ci dut-il être fondé sur une part de malentendu. A cet égard, il nous semble que l'échange intra-culturel tout autant qu'inter-culturel se fonde sur cette part de malentendu. Le malentendu, tout en engendrant des conflits, amène les acteurs à expliciter leur propre interprétation du monde et ainsi à construire et à légitimer leur place en son sein. Les travaux de I. Mauz<sup>36</sup>, consacrés à l'analyse anthropologique du rôle des animaux sauvages dans la construction des territoires, sont particulièrement éclairants. Elle montre en effet comment les animaux sauvages peuvent servir d'intermédiaires pour opérationnaliser cette '**territorialisation**' de l'espace. Ils constituent en effet des points d'appui de cette construction parce que tout en constituant un symbole commun à l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire, ils donnent lieu à des interprétations différentes et conflictuelles quant à leur rôle et à leur place. Cristallisant les conflits, ils permettent la mise en relation entre ces groupes, les amenant à faire un travail pour consolider leurs discours interprétatifs et légitimer leur propre rôle et place sur cet espace.

## **Conclusion**

Les réflexions développées dans ce premier point nous conduisent à opérer un déplacement. Ce n'est pas l'espace en tant que tel qui est support de socialisation et d'organisation sociale, mais les médiateurs et opérations qui en permettent l'appropriation. Celle-ci passe par la transformation de l'espace terrestre en lieux, c'est-à-dire la construction d'un espace à soi (à nous) médiatisant la relation à l'autre (aux autres) par la délimitation d'une frontière.

Les lieux permettent la transmission de valeurs et de normes collectives, l'inscription de l'individu dans des relations verticales (continuité intergénérationnelle, transmission d'une mémoire collective) et horizontales (parenté, groupe localisé). En ce sens la désignation de soi en référence à des lieux n'est pas simple appartenance déclarative et formelle, elle traduit aussi l'appartenance à des liens sociaux.

Par ailleurs, les lieux font l'objet d'une normalisation de leurs usages qui engendre des effets d'inertie et de stabilité. Dès lors l'espace géographique, dans ses partitions et son organisation, n'est pas la simple traduction au sol de l'espace social. Les lieux, parce qu'ils revêtent une matérialité durable (le bâti) et parce qu'ils sont associés à des représentations elles aussi durables (réputation, symbole), offrent une certaine résistance aux changements.

Produits des rapports sociaux qui s'y sont sédimentés, ils sont ensuite expérimentés comme quelque chose d'autre que le produit de ces rapports (Berger, et Luckmann, trad. 1992). La permanence des lieux offre aux rapports sociaux des points de repère et

---

<sup>36</sup> MAUZ I., 1997 - Bouquetin, chamois et territoires – recherches sur le rôle du Bouquetin et du chamois dans la configuration symbolique de l'espace en Vanoise. Mémoire de DEA, sous la direction de B. Debardieux, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 85 p.

d'appui nécessaires à la dynamique sociale, c'est-à-dire à la transmission, à la reproduction, au conflit et au changement. Permanence et changement s'y trouvent donc mêlés, ce qui nous conduit à aborder la question du rapport au temps.

## Section 12 Temps et lieux de socialisation

---

*'Quelle est de toutes les choses du monde, demanda le Grand Mage, la plus longue et la plus courte, la plus prompte et la plus lente, la moins divisible et la plus étendue, la plus négligée et la plus regrettée, sans qui rien ne peut se faire, qui dévore tout ce qui est petit et qui vivifie tout ce qui est grand ?'<sup>37</sup>. Voltaire, Zadig, chap. XIX, 'Les énigmes'*

### Introduction

S'approprier un lieu, se déplacer dans l'espace suppose nécessairement de s'inscrire dans la durée. Nous l'avons vu, les interactions individuelles s'inscrivent dans les échelles plus larges de la société grâce à certains médiateurs spatiaux (frontières, appropriation des lieux par un système symbolique...). De la même manière, nous dégagerons ici les paramètres permettant de relier les différentes échelles de temps de la vie sociale.

Nous traiterons ici des processus d'apprentissage des cadres temporels qui permettent la socialisation des individus et leur participation à la vie collective. En analysant dans les pages qui vont suivre le processus de leur institutionnalisation (premier point), les séquences qui rythment nos activités, les cadres sociaux de notre mémoire, nous gardons en perspective la question des transformations qui affectent notre rapport au temps dans le contexte actuel, d'une mobilité qui devient un mode de vie généralisé et un système de valeur dominant.

Dans un premier point, nous soulignerons la nature paradoxale du temps, à travers un double mouvement de dépassement. Le temps, donnée naturelle et cadre commun qui s'impose à nous, n'en a pas moins été institutionnalisé. Nous traiterons ensuite des formes de son appropriation : langage commun à tous, le temps est aussi le support de l'individualisation ; système de contrainte, il est aussi le support d'historicité des acteurs.

En second lieu, nous tenterons de comprendre comment certains cadres temporels permettent de concilier l'hétérogénéité (sociale, culturelle) des rythmes qui marque aussi bien la société que l'individu (dans sa vie quotidienne, au long de son parcours), avec la permanence et la cohérence nécessaires à la vie sociale.

### 121. L'institutionnalisation d'une représentation commune du temps

#### 1211. Un système de contrainte collective permettant l'action

<sup>37</sup> Réponse : *'Zadig dit que c'était le temps. Rien n'est plus long puisqu'il est la mesure de l'éternité ; rien n'est plus court puisqu'il manque à tous nos projets ; rien n'est plus lent pour qui attend, rien de plus rapide pour qui jouit... Tous les hommes le négligent, tous en regrettent la perte ; rien ne se fait sans lui, il fait oublier ce qui est indigne de la postérité, et il immortalise les grandes choses.'*

'Quelle heure est-il ?' - Cette question semble supposer que le temps existe en dehors de toute détermination humaine. Or, s'il nous apparaît aujourd'hui naturel et immanent, le temps n'en a pas moins fait l'objet d'une longue institutionnalisation<sup>38</sup>.

Historiquement, l'appréhension commune du temps, sous forme quantifiée, s'est constituée au fur et à mesure que la société gagnait en extension, en complexité et en distanciation par rapport à la nature<sup>39</sup>.

Tant que les hommes restaient soumis au processus naturel dans leur existence quotidienne (vivant de la chasse, de la pêche, de la cueillette) leur rapport au temps était passif. C'est l'alternance du jour et de la nuit, la succession des saisons qui guident alors leurs actions. C'est à partir du développement de l'agriculture, à l'origine du processus de maîtrise de l'homme sur la nature, que la détermination du temps s'est faite plus active. Les hommes entrent dans un rapport de prévoyance vis-à-vis de leurs besoins (semier pour récolter, conserver une partie de la récolte pour ressemer, et pour se nourrir à l'époque de la soudure) et dans une relation active vis-à-vis de la nature (la maîtrise des saisons à travers la domestication de la nature).

A l'ordre naturel, se substitue l'ordre religieux, les dieux constituant une médiation entre les hommes et les 'caprices de la nature' (du temps). Les prêtres et les religieux sont alors devenus les '*spécialistes de la détermination active du temps*' (Elias, 1986, p. 61). Néanmoins, la détermination du temps demeure liée à des éléments naturels (révolutions de la lune, du soleil), et étroitement localisée (liée à la position de l'observateur et de la communauté à laquelle il appartient).

Corrélativement, la diversification des réseaux commerciaux et industriels de l'Etat en formation implique de synchroniser un nombre croissant d'activités, soumises à des rythmes très différents. Avec la séparation progressive du politique et du religieux, le temps se laïcise. Avec la constitution progressive de l'Etat-Nation, il se délocalise, s'unifie et se démocratise. L'élaboration du système métrique et la fixation d'un calendrier deviennent monopoles d'Etat. Ce système unifié doit garantir aussi bien '*le paiement régulier et périodique des impôts*' (Elias, trad. 1986, p. 62), la continuité de l'Etat et la mise en place d'un gouvernement des hommes fondé sur l'égalité de traitement et l'impartialité des arbitrages.

Le temps institutionnalisé devient donc un cadre collectif d'organisation sociale. Nous pourrions mettre l'accent sur la dimension coercitive du temps, monopole d'Etat qui s'impose à tous. Nous pourrions de la même manière souligner l'aspect 'naturel', 'immanent' sous lequel ce temps métrique se présente à nous, et l'autodiscipline avec laquelle nous nous y inscrivons. Ce serait oublier qu'à travers l'institutionnalisation du temps, les sociétés sont devenues historiques, et que son appropriation par les individus leur offre un support d'action.

---

<sup>38</sup> ELIAS N., trad. 1996 - Du temps, trad. Fayard, 223 p.

<sup>39</sup> Nous tenons ici à nous départir de tout penchant évolutionniste, en précisant que la question qui nous anime n'est pas : 'Pourquoi et comment notre société a réussi à déterminer avec le plus d'exactitude le temps?' - ce qui supposerait qu'il existe un 'temps réel' et que la forme d'appréhension du temps dans notre société est celle qui s'en rapproche le plus - mais plutôt : 'Pourquoi notre société a-t-elle cherché à donner à son rapport au temps, la forme de l'exactitude ?'.

En tant que système symbolique commun à l'ensemble des membres de la société, il permet la communication interindividuelle : *'En regardant l'horloge, je sais qu'il est telle ou telle heure, non seulement pour moi mais pour l'ensemble de la société à laquelle j'appartiens.'* (N. Elias, trad. 1996, p. 20) . En tant que système de communication commun, il permet la synchronisation de leurs actions : ***'La structure temporelle de la vie quotidienne se présente à moi comme une facticité avec laquelle je dois compter, c'est-à-dire avec laquelle je dois essayer de synchroniser mes propres projets .'*** (P. Berger et T. Luckmann, trad. 1992, p. 42). Système de communication, il constitue aussi un moyen d'orientation, permettant de se situer dans l'histoire de son groupe et de s'y projeter. L'individu devient alors un être historique, capable de produire lui-même une action et de la situer et de l'orienter dans le flux du devenir.

Le temps des horloges constitue donc l'un des 'médiateurs' permettant de relier (de synchroniser) les différentes échelles de la vie sociale.

Ce développement nous permet d'opérer un premier dépassement et de poursuivre plus loin notre réflexion. Penser le temps comme une donnée de nature (nous sommes tous soumis au vieillissement) n'est pas contradictoire avec le fait de penser le temps comme un cadre institutionnalisé. Par ailleurs, penser le temps comme un système de contraintes n'est pas davantage contradictoire avec le fait de le concevoir comme un cadre d'action, offrant une certaine liberté à l'individu (historicité).

Il nous faut, à présent, chercher à comprendre comment s'articulent le temps institutionnalisé commun à tous, qui constitue un cadre de l'expérience, et les temporalités vécues individuellement, qui constituent l'expérience la plus concrète du temps.

## **1212. Segmentation des temps sociaux et apprentissage des frontières temporelles**

Deux types de 'frontières temporelles' constituent des vecteurs de socialisation et des cadres collectifs d'organisation de la vie sociale. Chacun est amené au cours de sa vie à franchir les frontières que sont les âges, les cycles et les générations. Corrélativement, chacun plus ou moins quotidiennement est conduit à passer d'une temporalité sociale à une autre : celle du travail, de la famille, des loisirs...

Age, cycles de vie et génération : des vecteurs de socialisation

L'âge, les cycles de vie et les générations permettent d'inscrire chaque individu dans l'histoire de la société et de donner à sa propre histoire une certaine cohérence.

Le concept d'âge permet de mettre en rapport deux échelles de temps. L'usage des mêmes symboles numériques, pour exprimer l'âge d'un individu et l'ère d'une société, permet à celui-ci de s'y situer et de s'y inscrire.

L'âge nous situe dans la société : il donne des droits (de voter, de conduire, de travailler, de prendre sa retraite) et des devoirs ou responsabilités (responsabilité pénale, obligation de scolarisation ...). Il inscrit aussi dans un groupe de pairs, plus ou moins concret. Les rituels des conscrits permettent ainsi à une classe d'âge de maintenir des liens. Les images véhiculées par les instituts de sondages sur les classes d'âges ont contribué à institutionnaliser certains groupes (les 'jeunes', les 'retraités'...) et à codifier

leurs comportements (culturel, matrimonial, professionnel, résidentiel...) par rapport auxquels on se situe (en retard, en avance, dans la norme...).

Le rôle socialisant des âges se complique si l'on prend en compte les effets de générations<sup>40</sup> et le rapport intergénérationnel.

Comme le signale G. Pronovost (1996), les générations définissent aussi une certaine identité culturelle. Car chacune d'elles prend part à la construction de la société : elle marque et est marquée par son époque. A cet égard, les travaux de G. Pronovost font apparaître également un effet de période qui se conjugue à l'effet de génération : certaines générations marquent particulièrement leur époque parce qu'elles ont bénéficié d'un contexte socio-économique favorable qui les placent dans la société en position dominante. C'est le cas de la génération du *baby-boom*, nombreuse et socialisée, pendant une période d'expansion économique. Ainsi, avoir 20 ans en 1968, n'a pas le même sens qu'avoir 20 ans en 1985 (période de chômage, de pessimisme et d'inquiétude face à l'avenir). Certaines générations, parce qu'elles ont vécu des événements particulièrement marquants ou tragiques (notamment la génération des 'poilus' qui ont participé à la guerre de 1914-1918), peuvent exercer un effet socialisant (forte identification et sentiment d'appartenance, de cohésion) supérieur à celles qui n'ont pas connu de tels événements.

Les conflits de générations contribuent eux aussi largement à socialiser les individus. En effet, tout processus de socialisation implique qu'à un moment donné les jeunes générations s'opposent aux précédentes, pour se situer et construire leur propre identité. Ce rapport entre générations présente le paradoxe de toute existence sociale : la nécessité d'une continuité à sa propre existence<sup>41</sup> et la difficulté à en accepter la finitude biologique autant que sociale<sup>42</sup> (céder sa place).

### **Segmentation et hiérarchisation des temporalités sociales : temps-pivot, temps conquis**

D'autres médiateurs temporels se sont mis en place, permettant de synchroniser les activités sociales au fur et à mesure qu'elles se complexifiaient et se diversifiaient. Des 'temporalités sociales' (temps de travail, temps domestiques, temps des loisirs) ont été ainsi progressivement distinguées et hiérarchisées.

---

<sup>40</sup> Il faut distinguer ici la notion de génération de celle de classe d'âge. La génération concerne un groupe qui peut contenir plusieurs classes d'âge (personnes nées une même année). Une génération correspond à la durée estimée nécessaire, dans une société et à une époque donnée, pour qu'une génération donne naissance à une nouvelle.

<sup>41</sup> D. RIVERIN-SIMARD, 1989 - 'Temps et cycles de vie', in : PRONOVOST G. et MERCURE D. (dir.) : *Temps et société*. Coll. Question de culture, Ed. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 147-165. Elle cite une étude de Lifton (1976) mettant en évidence que cette continuation peut prendre plusieurs formes : le fait d'avoir des enfants (immortalité de type biologique), l'investissement dans la sphère professionnelle ou artistique (immortalité de type créateur) etc.

<sup>42</sup> Les crises identitaires que traversent les personnes proches de la retraite s'expliquent par ce double effet : la prise de conscience de l'avancée vers la fin de sa vie biologique, et la 'mort sociale' que peut occasionner la cessation d'activité professionnelle.



Une première distinction, apparue dès le Moyen Age entre le temps marchand et le temps religieux<sup>43</sup>, permet de concilier des systèmes de valeurs différents. Ce qui était interdit dans le temps religieux (le prêt d'argent est contraire à l'idée que le temps est un don de Dieu) était permis dans le temps profane.

Ce processus s'est poursuivi avec l'industrialisation, par la dissociation de l'espace-temps de production et de l'espace-temps domestique. Cette distinction a opéré un véritable changement dans les valeurs associées à ces deux univers : le temps de la famille n'est plus celui où l'on est censé produire du point de vue marchand, mais celui de la reproduction (intergénérationnelle) associée à des valeurs plus affectives et moins instrumentales.

La révolution industrielle a également engendré un changement dans le rapport au temps de travail. Comme l'a montré E.P. Thompson<sup>44</sup>, au temps agricole orienté par la tâche, a succédé le travail industriel orienté par le temps, lui-même compté et converti en argent.

L'émergence du travail sous sa forme industrielle a engendré sa désacralisation. Ce qui compte, ce n'est plus d'accomplir une tâche selon des gestes ancestraux, mais de 'faire son temps', pour un salaire. Les travaux de Lynd<sup>45</sup> sur Middletown ont montré à cet égard que l'instrumentalisation du rapport au travail avait permis l'investissement dans d'autres sphères d'activité, et la recherche d'une reconnaissance de leur autonomie et légitimité (la formation, les loisirs). D'où la montée en puissance des mouvements ouvriers, et les luttes sur le front du temps libre.

Mais la désacralisation du travail n'a pas conduit à sa dévalorisation. Il reste toujours le 'temps-pivot', autour duquel s'articulent les autres sphères d'activité, et par lequel on acquiert aussi le droit légitime du repos et du loisir. Le faible engagement des chômeurs n'est pas dû à un manque de temps, mais au fait qu'en l'absence d'emploi, il n'y a pas de temps libre légitime.

En résumé, la représentation contemporaine du temps se structure autour de trois idées clé<sup>46</sup>. Le temps étant une ressource rare, on ne peut impunément la gaspiller. En conséquence, l'abondance de temps est dévalorisée, car il n'existe pas de pôle actif légitimant la perte de temps. La perte de temps est cependant autorisée à certains moments (loisirs, vacances ...). Le temps entièrement rempli, surchargé, devient alors une marque de distinction sociale : *'S'ils cèdent à l'activisme, ce n'est pas seulement du fait de leurs multiples obligations et responsabilités ; ils se plaisent, note Pierre Sansot, 'à valoriser leur temps pour se valoriser eux-mêmes'*<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> LE GOFF J., 1977 - 'Au Moyen Age : temps de l'Eglise et temps des marchands', in Le Goff J. : Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident, Ed. Gallimard, pp. 46-65.

<sup>44</sup> THOMPSON E.P., 1979 - 'Temps, travail et capitalisme industriel', in *Libre*, n° 5, pp. 5-63.

<sup>45</sup> Cité par G. Pronovost (1996, p. 38).

<sup>46</sup> PRONOVOST G., 1996 - Sociologie du temps. Coll. Ouvertures sociologiques, Ed. Université De Boeck.

Ceci étant dit, il nous faut considérer aussi le temps comme instrument de l'action des groupes sociaux. Si le temps introduit une frontière entre ceux qui n'en ont pas à gaspiller, et ceux qui en ont trop et ne peuvent que le perdre, il faut considérer cette limite comme un front mouvant. Ce serait, sinon, reconnaître que le temps existe comme ressource marchande, mais qu'il n'existe pas comme support d'action.

### **L'ouverture du présent : horizon temporel, stratégie et représentation de l'avenir**

Si le présent provient du passé, il reste ouvert sur l'avenir. Ce présent n'est pas séparable de l'action qui le constitue et qui en réoriente la direction. Si l'on reconnaît à l'acteur une certaine historicité, il faut alors envisager le présent comme l'espace de sa réalisation.

Trois notions permettent de saisir cette capacité créatrice : l'étendue de l'horizon temporel, les représentations de l'avenir et les stratégies temporelles<sup>48</sup>.

En fonction de l'étendue des horizons temporels des groupes et des acteurs sociaux, ils développent une certaine représentation de l'avenir et mettent en oeuvre des stratégies temporelles.

La notion de stratégie prend sens dans les sociétés modernes où le futur n'est pas envisagé comme la reproduction du passé et où la gestion des incertitudes n'incombe plus aux dieux mais aux individus et aux groupes sociaux. Dès lors, il appartient à chacun d'eux de planifier et de chercher à maîtriser son temps. Mais si tout le monde est fortement incité à mettre en oeuvre de telles stratégies, chacun n'a pas les mêmes ressources pour les mettre en oeuvre. La position sociale mais surtout la trajectoire sociale de l'individu contribuent à délimiter cette frontière. L'analyse des représentations temporelles permet alors de saisir l'étendue de l'horizon temporel et constitue un indicateur de la position sociale de l'individu ou du groupe.

Si les caractéristiques socioprofessionnelles et le niveau culturel des personnes définissent en partie le degré de maîtrise du temps et de projection dans l'avenir, d'autres doivent également être prises en compte.

Ainsi, l'étude menée par C. Lalive d'Épinay<sup>49</sup> montre l'importance du contexte local et historique. Selon l'espace (rural ou urbain) dans lequel vit le groupe et selon l'évolution de la position qu'il y occupe, l'étendue de l'horizon temporel mais aussi de l'espace approprié sont différents. Se projeter et se référer à un espace plus large que le local (la région, la nation, le monde... ) c'est aussi affirmer son emprise, sa participation à l'histoire. Se réfugier dans un espace restreint et plus aisément maîtrisable (du quartier au chez-soi), c'est se protéger de l'incertitude du présent et anticiper les menaces de l'avenir. Cette étude montre en outre les différences d'appropriation du temps et de l'espace selon

---

<sup>47</sup> CHESNEAUX J., 1996 - Habiter le temps – Passé, présent, futur : esquisse d'un dialogue politique. Coll. Société, p. 55.

<sup>48</sup> GROSSIN W., 1974 - Les temps de la vie quotidienne. Paris-La Haye, Mouton, 416 p.

<sup>49</sup> LALIVE d'ÉPINAY C., 1989 - 'Temps et classes sociales', in : PRONOVOST.G et MERCURE.D (dir.) : Temps et société. Coll. Question de culture, Ed. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 223-255.

certaines valeurs culturelles, forgées dans une histoire locale, communes à plusieurs groupes.

On en vient alors à recontextualiser l'analyse et à penser le temps comme une expérience qui dépend aussi d'effet de culture et d'effet de contexte.

## 122. L'expérience du temps : effet de culture ou effet de contexte ?

### 1221. Effet de culture

L'idée que l'expérience est culturelle a été développée par les fondateurs de l'école française de sociologie avec E. Durkheim et M. Mauss, dans le contexte de la sociologie religieuse.

Le premier argument avancé est celui que l'expérience du temps est propre à chaque culture, puisque chaque société développe ses propres calendriers, ses propres façons de découper le temps en séquences. Le second argument défendu est que l'expérience du temps s'est profondément modifiée avec l'avènement de la Modernité. Aux sociétés à solidarité mécanique évoluant dans un temps cyclique, succèdent les sociétés à solidarité organique inscrites dans un temps linéaire<sup>50</sup>. A partir de cette distinction, se développe l'idée d'un temps qualitatif dans les premières et d'un temps quantitatif dans les secondes. M. Mauss<sup>51</sup> montre ainsi les variations qualitatives dans la perception du temps chez les sociétés esquimaudes.

Ces approches ont le mérite de faire apparaître la diversité de l'expérience du temps selon les sociétés. Néanmoins, elles présentent l'inconvénient d'un évolutionnisme trop radical. Au regard de la complexité des sociétés actuelles, il nous semble plus pertinent d'envisager cette diversité à l'intérieur même de celles-ci. Selon H. Hubert<sup>52</sup>, le temps qualitatif n'est pas le propre des sociétés primitives. Notre calendrier est aussi un système de signes qui établit une équivalence entre des événements et les valeurs que la société leur attribue. '[Il] procède de l'idée non pas d'un temps purement quantitatif, mais de l'idée de temps qualitatif, composé de parties discontinues, hétérogènes et tournant sans cesse sur lui-même' (cité par Isambert, 1979, p. 200). E.T. Hall<sup>53</sup> développe l'idée que les individus, tout en ayant en commun une même culture, vivent selon des rythmes différents -monochrome ou polychrone - selon leur groupe d'appartenance. La monochronie correspond à un rapport procédurier au temps, orienté vers la recherche d'efficacité. On organise une seule chose à la fois, selon des horaires précis. La polychronie suppose une forte disponibilité aux personnes, primant sur le respect des horaires, et sur la séparation des sphères d'activité. Si certaines sociétés

<sup>50</sup> DURKHEIM E., 1998 - De la division du travail social. PUF, coll. Quadrige, 5<sup>e</sup> Ed., 416 p.

<sup>51</sup> MAUSS M., 1966 - 'Essai sur les variations saisonnières des sociétés Esquimaux', in : *Sociologie et anthropologie*, PUF, pp. 389-475.

<sup>52</sup> ISAMBERT F.A., 1979 - 'Henri Hubert et la sociologie du temps', in : *Revue Française de sociologie*, n° XX, pp. 183-204.

<sup>53</sup> HALL E.T., 1984 - La danse de la vie : temps culture, temps vécu. Seuil, 282 p.

(africaines) sont plus polychrones que d'autres (européennes), à l'intérieur même de notre société, les femmes seraient, selon l'auteur, plus polychrones que leur homologues masculins.

Ainsi, la référence aux mêmes instruments de mesure du temps n'empêche pas une façon différenciée de le vivre et de l'organiser.

### **1222. Effet de contexte**

La variabilité des expériences du temps se donne aussi à comprendre en référence à l'espace où celles-ci prennent corps (l'espace géographique, l'espace social) et à la situation dans laquelle est engagé l'individu. Ainsi, comme l'explique A. Bensa (1997, p. 15) : *'le temps se donne à éprouver et à penser de façon toute différente, selon qu'on se trouve en prison, dans une période d'examen, dans une maison de campagne ou en promenade dans une grande ville'*.

Faisant référence aux effets de lieux, l'article de M.I. Cunha<sup>54</sup>, consacré à la perception du temps dans une prison portugaise, nous donne à penser que le temps et l'espace sont deux 'dimensions jumelles' de notre expérience, et que leurs étendues respectives sont intimement liées. Lorsque se réduit l'espace de circulation et d'action, le temps s'immobilise dans un présent suspendu à la longue durée, et se coupe radicalement du passé et du futur. Lorsque le temps est dissocié de la pratique, c'est-à-dire de la liberté de mouvement, il se désolidarise de la personne et devient une chose qu'on mesure. Il n'est plus une dimension de la vie quotidienne et de l'histoire que l'individu construit, mais un agent qui agit sur la personne, un élément constitutif des barreaux qui l'emprisonnent.

Croisant à la fois les effets de lieux et de milieux, S. Beaud<sup>55</sup> présente la situation d'un groupe social -étudiants des cités- dont les temporalités sont désarticulées entre les différents espaces qu'ils fréquentent. Evoluant dans deux mondes séparés, celui de l'université et celui des cités, ils sont, du point de vue identitaire, dans un entre-deux-social : la fréquentation du milieu familial et local les renvoie à leur statut d'étudiants privilégiés et préservés des contraintes horaires du temps de l'usine, alors que la fréquentation de l'université les rappelle à leur statut de jeunes des cités. Le refuge dans le présent est alors autant l'effet d'une contrainte que celui d'une stratégie. Le repli dans le quartier reflète la difficulté à s'adapter aux conditions de réussite universitaire, qui suppose l'habitude de gérer un temps peu encadré. Mais ce repli leur permet aussi de retrouver un rôle et de légitimer leur évitement de l'institution scolaire par l'investissement dans des réseaux de sociabilité familiale et amicale.

A travers cette dernière partie, on mesure la multitude des formes de l'expérience quotidienne du temps, par delà même la référence à un temps institutionnalisé sous sa forme numérique. Apparaît alors une nouvelle question. Si le temps est vécu de façon différente selon le milieu culturel et social et selon les contextes qui encadrent l'action,

---

<sup>54</sup> CUNHA M.I., 1997 - 'Le temps suspendu -rythmes et durées dans une prison portugaise', in *Terrain*, n° 29, pp. 59-68.

<sup>55</sup> BEAUD S., 1997 - 'Un temps élastique - Etudiants des cités et examens universitaires', in *Terrain*, n° 29, septembre, pp. 43-57.

comment l'envisager comme un élément clé de la vie collective ? Comment les temporalités multiples ne conduisent-elles pas à fragmenter l'espace social ?

### 123. La continuité du temps par delà la diversité des expériences et des séquences temporelles

Comment expliquer que chacun ait le sentiment d'être toujours le même et d'évoluer dans la même société, alors que l'un et l'autre sont en perpétuelle évolution ? Comment l'adulte que nous sommes aujourd'hui peut-il être le même que le petit enfant que nous avons été jadis ?

La mémoire constitue le moteur essentiel qui permet d'inscrire l'action dans une certaine permanence et de donner à l'identité individuelle sa cohérence. Nous en analyserons, dans les pages qui vont suivre, les mécanismes et les dimensions plurielles.

Nous articulerons notre développement autour de deux questions simples : pourquoi se souvient-on ? et comment se souvient-on ?

#### 1231. Les cadres sociaux de la mémoire : l'oubli et la sélection

L'un des arguments majeurs avancés par M. Halbwachs<sup>56</sup>, permettant de répondre à ces questions, est que le souvenir n'est pas le rappel du passé, mais sa reconstruction. Il ne peut donc y avoir rupture ou reproduction avec quelque chose qui n'existe plus, car le fait essentiel est que nous avons oublié notre passé 'réel'. En cela, il s'oppose à la thèse des deux mémoires développée par Bergson<sup>57</sup>. Dans cette conception, les images stockées correspondraient à la réalité du passé, comme pourraient l'être les images fixées sur une pellicule : '**[Bergson] entend en effet par là non point un arrangement et une sélection des images-souvenirs, mais la série chronologique de ces images, telle qu'elle se conserve d'après lui, dans la mémoire.**'(Halbwachs, 1982, p.109). Ceci suppose que les souvenirs sont personnellement construits et définitivement stockés.

M. Halbwachs montre au contraire que la mémoire a des cadres, et que ceux-ci sont sociaux et collectifs.

Ils sont sociaux dans le sens où ils s'insèrent dans des structures qui sont communes à tous les groupes de la société : '**Tout souvenir, si personnel soit-il [...] est en rapport avec tout un ensemble de notions que beaucoup d'autres que nous possèdent, avec des personnes, des groupes, des lieux, des dates, des mots et formules du langage, avec des raisonnements aussi et des idées [...]**' (p. 38). Ces cadres communs à l'ensemble de la société, dans lesquels se forment et se reconstruisent les souvenirs, m'assurent que leur évocation n'est pas le fruit d'une rêverie de mon esprit.

Les cadres de la mémoire sont collectifs car ils prennent corps dans des situations particulières qui nous mettent en relation avec des groupes d'appartenance (des groupes

---

<sup>56</sup> HALBWACHS M., 2<sup>ème</sup> édition, 1994 - 'Les cadres sociaux de la mémoire. Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Postface de G. Namer, 367 p.

<sup>57</sup> BERGSON H., 1982 - Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit. Ed. PUF, Coll. Quadrige, 280 p.

d'âge, de parenté, d'appartenance de classe...). D'ailleurs, à chaque fois que l'on tente de se souvenir, on cherche à localiser ce souvenir (Avec qui étais-je ? Où étais-je ? Quand était-ce ?). L'oubli provient alors de l'éloignement et de la transformation des êtres, des lieux, des choses, avec lesquels nous avons été en contact dans ce passé. Autrement dit, à mesure que nous changeons de groupe d'appartenance ou que ces groupes se transforment, notre vision du monde et nos souvenirs sur ces mêmes cadres évoluent, si bien qu'il y a toujours une certaine cohésion dans la vision que nous nous faisons de notre propre trajectoire<sup>58</sup>.

Il n'y a donc ni reproduction, ni rupture avec le passé mais reconstruction.

Il ne s'agit pas pour autant d'en gommer les aspects conflictuels et morcelés. Il ne s'agit pas davantage, pour reprendre P. Bourdieu (1994, p. 88) : **'[d'essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs [...] ]'**. Les approches biographiques seraient, d'après cet auteur, victimes de l'illusion d'une identité constante, d'un fil linéaire du parcours, que renforcent certaines institutions (le nom propre, les méthodes d'enquête biographique, le genre littéraire autobiographique). Les travaux de M. Halbwachs sur la mémoire permettent de faire apparaître une illusion de second niveau. L'unité et la cohérence de l'identité comme du passé ne sont pas une donnée a priori du social, mais un travail perpétuel de l'individu et des groupes sociaux. Il ne s'agit pas d'être dupe de ces apparences et artefacts, mais de les prendre en compte comme des ressorts essentiels de la vie collective et sociale. Certains auteurs ont d'ailleurs montré le pouvoir performatif de certains artefacts<sup>59</sup>. L'institutionnalisation de l'identité, sous forme constante et unilinéaire, n'est pas qu'un leurre que le sociologue devrait contourner. Elle a des effets bien réels sur le comportement des individus, car elle leur attribue une identité qui peut être stigmatisante. En même temps, il existe toujours un décalage entre l'identité attribuée par autrui et l'identité que l'on s'attribue soi-même. Ce décalage délimite la marge de manoeuvre des individus pour développer des stratégies identitaires (C. Dubar, 1994).

Amener l'individu à raconter son 'histoire de vie' revient alors à lui faire exposer la manière dont il reconstruit son passé en fonction de sa position et de ses groupes d'appartenance présents.

Les développements précédents permettent de comprendre les mécanismes principaux par lesquels la mémoire se forme à l'intérieur de cadres sociaux et collectifs et comment elle s'y transmet. Nous focaliserons notre attention sur deux d'entre eux : la famille et l'espace.

## **1232. Les dimensions plurielles de la mémoire familiale**

<sup>58</sup> L'impression d'avoir affaire à un ouvrage différent, lorsque l'on reprend la lecture d'un livre d'enfance, une fois adulte, s'explique par ce changement de cadre. Que de choses il faudrait oublier (la structuration hiérarchique de la société notamment) et retrouver (les cadres, les milieux, les habitudes, les modèles les amis, les parents, qui entouraient cette première expérience) pour relire le même livre.

<sup>59</sup> GOFFMAN E., 1973 - La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public. Trad. de l'anglais par A. Khim, Les Editions de Minuit. Coll. Le sens commun, 374 p.

La famille constitue l'un des cadres fondamentaux de notre mémoire.

D'après M. Halbwachs (1994, p. 163), elle est le lieu où s'exprime le plus fortement la dimension duale de l'identité : **'Nulle part la place de l'individu ne semble ainsi davantage prédéterminée sans qu'il soit tenu compte de ce qu'il veut et de ce qu'il est. Cependant, il n'est pas de milieu non plus où la perspective de chaque homme se trouve plus en relief. Il n'y en a point où l'on considère chaque membre du groupe comme un être 'unique en son genre' et auquel on ne pourrait et on ne conçoit que s'en puisse substituer un autre'**.

Cette dualité, qui fait de l'individu un être à la fois singulier et social, se construit dans l'articulation de plusieurs dimensions de la mémoire familiale.

La mémoire familiale assure tout d'abord une fonction de transmission, elle est en cela la mémoire du collectif, car elle inscrit l'individu dans une lignée (solidarité verticale, lien entre le passé, le présent, le futur), en prenant trois dimensions<sup>60</sup>.

Les sociétés ont chacune leur mythe fondateur correspondant au 'récit des origines' ; l'individu plongé dans la 'mémoire archéologique' reconstruit lui aussi ses origines à travers l'évocation de grandes figures qui inscrivent l'histoire familiale dans la Grande Histoire.

La mémoire référentielle (A. Muxel, 1996, p. 17) constitue un guide beaucoup plus pragmatique qui permet de 'circuler dans le présent' (p. 17). Intimement liées au processus de socialisation, la constitution et la transmission de cette mémoire permettent l'appropriation de modèles de comportement propres au groupe (par référence à des personnes, des principes, des croyances).

Enfin, la mémoire rituelle permet d'entretenir la mémoire du groupe et d'en célébrer la cohésion. Occasion de rassemblement, elle inscrit l'individu dans la solidarité horizontale de la parenté (complémentarité des rôles). La transmission s'effectue là encore par un double mouvement : la lutte contre l'oubli et l'oubli.

C'est ici qu'intervient la seconde fonction de la mémoire familiale. La possibilité d'en faire un guide pour le présent implique l'appropriation de cet héritage, c'est-à-dire sa transmission, mais aussi la construction d'espaces de liberté.

La reconstruction de la mémoire familiale (et l'oubli) est alors d'autant plus nécessaire que son histoire présente toujours des 'trous', des 'trop-plein', qui empêchent d'assumer le passé pour se projeter dans l'avenir. Les souvenirs de l'enfance ne sont pas toujours heureux. A l'inverse, le poids d'un héritage familial trop prestigieux peut devenir un frein à la réalisation personnelle de l'individu.

La mémoire familiale, où s'articulent le souvenir reconstruit et l'oubli, permet donc la construction d'une identité sous une forme singulière et collective. Elle est un lieu de transmission d'un savoir accumulé (transmission qui suppose toujours une interprétation et une sélection), et le lieu de projection dans l'avenir (projection qui suppose une articulation entre l'héritage et la construction de sa propre histoire). Mais cette mémoire a besoin d'une matérialité, pour s'entretenir, se transmettre, se transformer. Comme toute

---

<sup>60</sup> MUXEL A., 1996 - Individu et mémoire familiale. Ed. Nathan, coll. Essais et recherches, 226 p.

mémoire, elle s'incarne dans des lieux.

### 1233. Lieux de mémoire, mémoire des lieux

L'espace constitue le support essentiel à toute représentation du temps : **'Essayez de vous représenter le temps, comme tel ; vous n'y parviendrez qu'en vous représentant des espaces'**. J.M. Guyeau (1890, p. 11). Le temps n'existe pas en dehors de nos relations sociales. Il nous situe dans des espaces particuliers où nous prenons place et que nous contribuons, ce faisant, à faire évoluer. D'où la transformation des cadres sociaux de notre mémoire, d'où l'oubli et le souvenir possibles. C'est à travers la matérialité des souvenirs, que notre passé nous est accessible par la mémoire.

L'espace par excellence de nos souvenirs est le 'lieu', car il est moins abstrait et 'se réfère au moins à un événement (qui a eu lieu), à un mythe (lieu-dit) ou à une histoire (haut-lieu)<sup>61</sup>.

Le lieu de mémoire a une fonction d'affiliation : **'l'apparition d'un lieu dans le souvenir a tout d'abord une fonction de reconnaissance et d'appartenance'** (Muxel, 1996, p. 45). Les lieux de la mémoire familiale revêtent, nous l'avons vu, une importance essentielle dans la construction identitaire (lieu des origines, de transmission, de construction identitaire). Et dans le contexte actuel, marqué par l'éclatement géographique des parentèles, leur entretien constitue un enjeu important du maintien de la cohésion familiale.

Les lieux de mémoire sont aussi des marqueurs sociaux. Ils constituent des points de repère dans le parcours individuel et familial. Leur évocation révèle aussi à autrui d'où l'on vient, où l'on est et où l'on est susceptible de parvenir. Ainsi, **'la succession des lieux peut rendre compte du parcours biographique et sociologique de la famille, révéler l'origine, la promotion comme la régression d'une destinée sociale, individuelle et collective.'** (Muxel, 1996, p. 47).

Mais si la mémoire opère par reconstruction du passé, lorsque ce passé s'incarne dans des pierres ou des paysages, il oppose une certaine résistance à l'oubli et à la sélection. Cet héritage peut être plus ou moins difficile à transformer, comme le montre l'article de E. Terray sur la ville de Berlin<sup>62</sup>. Les alternatives proposées ont chacune leur contradiction. Tout raser, s'est s'exposer pour le régime en place à se voir réserver le même traitement par les successeurs. Tout garder, c'est faire peu de cas des victimes du nazisme et du stalinisme.

Intervient alors la patrimonialisation des lieux, autre forme matérielle et symbolique de la mémoire sélective. Comme le montre A. Bourdin<sup>63</sup>, il n'y a de patrimoine que réinventé. La notion de patrimoine a ceci de paradoxale qu'elle consacre l'objet en même temps qu'elle en montre la nécessaire reconstruction. L'urbanisme, qui en est le champ

---

<sup>61</sup> AUGÉ M., 1992 - Non-lieu. Introduction à une anthropologie de la surmodernité. Ed. Seuil, p. 104.

<sup>62</sup> TERRAY E., 1997 - 'Berlin : mémoires entrecroisées' in : Terrain, n° 29, pp. 31-42.

<sup>63</sup> BOURDIN A., 1984 - Le patrimoine réinventé. PUF, coll. Espace et liberté, 239 p.



d'action privilégié, sous couvert de restaurer, opère ainsi par rénovation et réhabilitation. Et toutes ces opérations s'accompagnent d'une 'mise aux normes' ayant pour finalité de faire disparaître dans la 'vieille' chose ce qu'il y a d'insalubre pour lui donner l'aspect, plus valorisant, de l'ancien ou de l'historique. L'idéologie du patrimoine, qui s'est développée, revêt trois dimensions : une peur de l'oubli du passé ; la volonté d'y puiser des modèles pour demain et une certaine philosophie humaniste qui nous inscrit comme 'maillon d'une chaîne qui nous dépasse' (p. 39).

Le patrimoine, dans l'extension actuelle qui le caractérise, révèle-t-il une inversion de sens, c'est-à-dire le reflet d'une perte de sécurité, d'une relativisation de toute valeur, rendant plus difficile la gestion de cet héritage ? La philosophie humaniste qu'il est sensé porter, ne prend-elle pas les allures d'une phobie conservatrice ?

C'est bien ce que semble indiquer la convergence de point de vue de A. Bourdin (1984) et P. Nora (1997) à ce sujet.

Cet engouement pour le patrimoine découle, selon A. Bourdin (1984, p. 23), du triomphe de la rationalité fonctionnaliste qui aboutit à une crise du sens : **'Les idéologies du progrès nous ont menés, elles vacillent. Le monde se désenchanté, se sécularise [...], aucune valeur ne s'impose comme assurément supérieure aux autres, la rationalité domine'**.

L'accélération de l'histoire, pour reprendre P. Nora (1997, tome 1, p. 25), rend le passé obsolète avant d'avoir pu le déchiffrer. Il fait alors le diagnostic d'une substitution de la mémoire par l'Histoire : **'La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie [...]. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus'**. La reconstruction, dont il est question ici, n'est plus du même ordre que celle que nous avons évoquée plus haut en référence à M. Halbwachs, puisque les cadres sociaux de la mémoire évoluent si vite, que les champs de vision du monde se rétrécissent jusqu'à l'infime espace de 'l'aujourd'hui et du maintenant'.

Cette manière de vivre le passé à distance engendre trois mouvements. Le passé n'est plus vécu (ou reconstruit comme guide d'action au présent) mais évalué. Le présent est lui-même mis en archive pour en garder l'exacte trace, avant qu'il ne devienne déjà du passé. La mise en patrimoine doit, quant à elle, prémunir contre les incertitudes de l'avenir.

Et c'est justement parce que la mémoire s'est transformée en histoire (l'histoire des sciences, les histoires de vie...) qu'elle a besoin de lieux de mémoire. Comme le souligne P. Nora (1997, p. 28) : **'Habiterions-nous encore notre mémoire, nous n'aurions pas besoin d'y consacrer des lieux'** (p. 25).

La mémoire devient refuge, les lieux, bastions à défendre, pour les groupes qui se sentent menacés par cette accélération de l'histoire. La mondialisation et l'empire de l'éphémère exacerbent alors les particularismes locaux et le nationalisme. **'C'est pourquoi la défense par les minorités d'une mémoire réfugiée sur des foyers privilégiés et jalousement gardés ne fait que porter à l'incandescence la vérité de tous les lieux de mémoire. Sans vigilance commémorative, l'histoire les balayerait'**

vite' (Nora, 1997, p. 29).

## Conclusion

---

Nous avons vu que l'espace et le temps étaient des cadres importants de la socialisation, et nous retiendrons que l'appropriation des frontières, spatiales et temporelles, constitue un élément essentiel de la vie sociale et collective. Les frontières spatiales définissent des classifications du réel selon des différences (dedans/dehors, public/privé, rural/urbain...) et des hiérarchies (haut/bas, sacré/profane, banlieue/Haut-lieu...). Elles inscrivent l'individu dans des groupes et des échelles d'appartenance (maison et parenté, quartier et voisinage, pays et nation ...). Les frontières temporelles définissent des durées, des séquences, des rythmes et des rituels. Elles inscrivent chaque individu dans des groupes de pairs (parenté, classe d'âge, génération), dans une certaine continuité (lignée, histoire collective) et dans des rapports conflictuels (intergénérationnels, héritage problématique d'un passé 'trouble').

Elles sont des médiateurs entre soi et les autres, des paramètres collectifs permettant l'expression des singularités individuelles (la socialisation supposant l'appropriation et la personnalisation des règles, normes, valeurs) et leur articulation avec les échelles plus vastes (de temps et d'espace) de la vie sociale.

Au terme de cette réflexion, nous en venons à établir certaines passerelles entre le temps et l'espace. Nous avons vu en effet que l'appropriation de l'espace supposait des ressources temporelles, et que l'expérience du temps dépendait aussi d'effet de culture et de contexte. L'horizon temporel et la représentation de l'avenir dépendent de la place occupée dans la société (espace social) mais interfèrent également avec l'étendue d'espace maîtrisé ou accessible. Les lieux sont marqués par les groupes qui se les sont appropriés, et les groupes sont marqués par les espaces qu'ils fréquentent. Pour autant il n'y a pas homologie immédiate, ni totale entre l'espace social et l'espace géographique. L'un et l'autre ne sont pas des structures immuables, mais des espaces en évolution. L'ouverture du présent et la socialisation font des individus et des groupes des acteurs historiques. Le passage d'une société d'ordres en société de classes signe l'entrée dans une ère de mobilité géographique, les groupes sociaux en se déplaçant dans l'espace marquent ainsi leur ascension sociale.

Pour autant, le temps et l'espace ne sont pas équivalents et leur prise en compte dans l'analyse supposait de comprendre la singularité de leur processus socialisant. Comme l'explique J. Chesneaux<sup>64</sup> : ***'Une chose est que les sociétés humaines se déploient à la fois dans le champ spatial et dans le champ temporel [...]. Une autre chose est que, si espace et temps s'entrecroisent sans cesse, ils interviennent chacun sur leur mode propre – les humains ne sont pas des micro-particules...'*** Et si le temps a souvent été saisi, à travers l'espace, c'est que sa dimension abstraite rebutait l'esprit humain. Nous pouvons saisir immédiatement l'espace, mais nous devons forcément nous représenter le temps à l'aide des médiateurs sociaux ou spatiaux de notre mémoire. Le temps laisse sa trace sur l'espace mais il n'est pas l'espace. Et inversement

---

<sup>64</sup> CHESNEAUX J., 1996 - Habiter le temps. Passé, présent, futur, esquisse d'un dialogue politique. Ed. Bayard, p. 13.

comme l'exprime Aristote : *'L'espace n'est ni le mouvement, ni sans le mouvement'*. L'espace et le temps sont l'un avec l'autre, mais non équivalents. Aborder l'un et l'autre séparément ce n'est pas nier leur enchevêtrement, c'est prendre en compte les processus distincts par lesquels ils font de l'individu et de la société, des acteurs historiquement et géographiquement situés.

L'évocation des fonctions identitaires et sociales de la mémoire -la mémoire qui transmet, la mémoire qui reconstruit, la mémoire qui oublie pour continuer à vivre, la mémoire en somme qui assure à l'individu la cohérence de son identité, et à la société sa cohésion- nous amène à mettre en perspective toutes ces fonctions avec le contexte actuel, celui d'une mobilité généralisée et socialement valorisée. Que deviennent les cadres sociaux (groupes, lieux) de l'appartenance, lorsque tout autour de soi et soi-même, bougent à une allure qui laisse difficilement prise à la reconstruction de sa mémoire et à l'inscription d'une trace ? Que deviennent les frontières spatiales et temporelles permettant de se situer dans un groupe et d'entrer en relation avec les autres groupes ? Où sont les 'lieux-ponts' qui annulent les distances en s'appuyant sur elles, si les rives deviennent mouvantes ?

L'espace a autrefois 'habité' le temps. L'espace serait-il aujourd'hui annexé par le temps ? – le temps de l'instantané, le temps incertain, le 'temps-paramètre' (J. Chesneaux, 1996) qui sert à mesurer la valeur des personnes et des choses. Et les modèles de socialisation actuels ne portent-ils pas, pour valeurs essentielles, la vitesse, la compétition, l'efficacité ?

Ces questions ouvrent sur de nouvelles réflexions. Comme nous l'avons dit, ce premier chapitre constitue la base d'une mise en perspective avec le contexte actuel, celui d'une mobilité géographique entrée dans la pratique quotidienne et socialement valorisée.

## **Chapitre II : Mobilité, appartenances et frontières : vers de nouvelles formes de spatialisation du social ?**

### **Introduction : Pour une approche sociologique de la mobilité géographique**

---

Première image : celle d'une 'planète nomade'<sup>65</sup> marquée par de multiples flux (de marchandises, de capitaux, d'hommes ...), dont les frontières semblent éclater et les territoires se redéfinir à de nouvelles échelles. L'aéroport est une des figures du nouvel 'espace transactionnel'<sup>66</sup> qui semble se dessiner, hors de toute appartenance territoriale, et connecté à tous les lieux. Mais la mobilité fait aussi partie de notre vie quotidienne. Ainsi en 1990, 52 % des actifs ayant un emploi ne travaillaient pas dans la commune où ils habitaient<sup>67</sup>. Les déplacements entre lieux de domicile et de travail ont pris une telle

---

<sup>65</sup> KNAFOU R., dir., 1997 - La planète 'nomade' - Les mobilités géographiques d'aujourd'hui. Ed. Belin, 247 p.

ampleur<sup>68</sup> qu'une nouvelle catégorie d'acteurs a vu le jour, désignée par l'expression de 'migrants alternants'.

Seconde image : celle d'une 'planète identitaire' marquée par l'émergence ou le retour de l'intégrisme religieux, du nationalisme et du régionalisme. La construction européenne et la mondialisation des échanges ne doivent pas faire oublier qu'un peu partout dans le monde, plus que jamais, on continue à se battre pour quelques arpents de terre ou la reconnaissance d'une frontière.

Planète nomade ou planète identitaire ? D'un côté, le temps absorbant l'espace<sup>69</sup>, de l'autre l'espace gardé comme un bastion hors des atteintes du temps<sup>70</sup>. Tâchons de dépasser ces images que l'on oppose parfois pour mieux les juger, la seconde étant désignée comme un mouvement réactionnaire, entravant le progrès que la première est censée apporter. Ceci suppose au préalable de dépasser une autre vision. L'espace dans sa matérialité a été pensé, tantôt comme 'produit' de la société, tantôt comme 'producteur' de la société. Or, l'espace, la société et le temps sont à envisager dans leurs relations, et non comme des entités distinctes dont l'une serait à l'origine des autres.

Quelle est alors la forme de spatialisation du social<sup>71</sup>, autrement dit, la manière dont s'inscrit la société dans l'espace et le temps, lorsque la mobilité géographique devient le mode majeur des rapports à l'un et à l'autre ?

Une autre question se pose alors en préalable à cette analyse. Que désigne-t-on par mobilité géographique et en quoi peut-on dire qu'elle devient un mode majeur des rapports à l'espace et au temps ? Nous défendrons ici deux idées : la première est que la mobilité est devenue une pratique quotidienne concernant la majeure partie des groupes sociaux ; la seconde est qu'elle répond à des enjeux de classement, sous-tendus par un système de valeurs individualistes.

La mobilité des hommes ne date pas d'hier. Si le berceau de l'humanité se trouve en Afrique, il a bien fallu que l'homme, dès les débuts de son histoire, franchisse les océans,

---

<sup>66</sup> BEAUCHARD J., 1999 - La bataille du territoire – mutation spatiale et aménagement du territoire. Ed. l'Harmattan, 143 p. L'auteur y qualifie de « transactionnel » l'espace organisé selon l'ordre économique mondialisé, fondé sur la libre circulation des flux de marchandises et sur la connexion des individus à des réseaux, l'une et l'autre pouvant s'appuyer sur les territoires nationaux, sans pour autant en respecter les frontières ni l'organisation socio-politique.

<sup>67</sup> INSEE- INRA, 1998 - Les campagnes et leurs villes. INSEE, Coll. Contours et caractères, 203 p.

<sup>68</sup> De 1975 à 1990, le nombre des actifs concernés s'est accru six fois plus vite que la population totale des actifs.

<sup>69</sup> Nous faisons référence par cette image, à l'objectif qui semble actuellement se déplacer toujours plus vite, 'en temps réel' et ce faisant, de s'affranchir des contraintes spatiales, jusqu'à annuler la distance géographique dans les échanges entre les hommes.

<sup>70</sup> Nous faisons ici référence à une autre tendance : l'élévation de frontières étanches, le repli dans des 'territoires' que l'on tente de maintenir à l'abri de ces mutations, et ce faisant à l'écart des 'affronts' du temps (de l'Histoire).

<sup>71</sup> Cf. ROCH M., 1998 - 'La spatialisation du social à l'épreuve de la mobilité : l'exemple de l'espace péri-urbain', in : *Espaces et sociétés*, n° 94, 'Villes écrites', pp. 135-151.

---

traverse les continents, en bref, colonise la planète, pour être aujourd'hui réparti sur son ensemble, en différentes civilisations. Sans remonter si loin, les sociétés paysannes dont on a souvent fait les archétypes de la sédentarité et de l'enracinement, ne reposaient-elles pas aussi sur la migration saisonnière d'une partie de leurs membres, avant que les campagnes ne soient vidées par l'exode rural ? Les auteurs d'une recherche sur 'les migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIX et du début du XX<sup>e</sup> siècle'<sup>72</sup>, montrent que la mobilité des habitants de la campagne s'inscrivait dans un ordre familial et 'normal', loin d'être comme on l'a dit souvent les signes 'pathologiques'<sup>73</sup> de déséquilibres entre population et ressources locales. Les systèmes de migration intergénérationnelle relevaient, selon les auteurs, de stratégies de transmission du patrimoine familial<sup>74</sup>. Pour autant, ces observations ne viennent pas contredire la thèse selon laquelle la mobilité d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier. Ces 'systèmes de migration' s'inscrivaient dans le temps long des générations, et elles étaient étroitement organisées selon les stratégies orchestrées par les familles. Ce qui n'est plus le cas de l'ensemble des mobilités et migrations actuelles. Par ailleurs, la mise en évidence du 'caractère compensatoire' de l'organisation du départ des héritiers surnuméraires vient réitérer la thèse d'une mobilité 'pathologique'. Ces auteurs s'opposent également à une autre thèse, celle d'une sédentarité dominante dans les campagnes anciennes, qui n'étaient pas selon eux marquées seulement par des 'micro-mobilités'. Ils mettent alors en évidence l'existence de mobilités de longue distance et relativement fréquentes. Or, les déplacements observés concernent des migrations résidentielles et non des mobilités quotidiennes. Et les distances parcourues entre la naissance et le décès par les individus de l'échantillon<sup>75</sup>, y compris les plus mobiles, sont sans commune mesure avec l'échelle des déplacements contemporains des individus à 'mobilité moyenne'. Aujourd'hui, un français parcourt, quotidiennement en moyenne, une distance plus grande qu'un français, du temps de l'époque étudiée par les auteurs, durant

<sup>72</sup> BOURDIEU J., POSTEL-VINAY P-A., SUWA-EISENMANN A., 2000 - *les migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIX et du début du XX<sup>e</sup> siècle*. Cette étude se base sur plusieurs sources : l'enquête '3000 familles' (initiée par J. Dupaquier et D. Kessler, dans laquelle ont été enregistrés les lieux de naissance, mariages, décès, de 3000 couples français mariés entre 1803 et 1832), l'enquête postale de 1847 rassemblée par le Centre de Recherches Historiques, et qui renseigne sur les liens des communes avec l'extérieur.

<sup>73</sup> La mobilité dans les campagnes préindustrielles a généralement été appréhendée à travers des modèles 'homéostatiques', dans lesquels l'exode et les migrations saisonnières sont censés rétablir un équilibre de la communauté, par le départ des membres surnuméraires. Ces mobilités sont donc perçues comme des signes pathologiques de déséquilibres plus ou moins momentanés.

<sup>74</sup> La migration des descendants pouvant être organisée du vivant des parents, par des transferts de capitaux favorisant le départ et l'installation de certains des héritiers ailleurs, ce qui permettait de ne pas diviser l'exploitation en la transmettant à l'un des enfants.

<sup>75</sup> Ainsi, sur les 529 individus mariés de l'échantillon, 160 bougent avant leur mariage et 200 après. Les 43 célibataires 'mobiles' de l'échantillon, (qui sont les plus mobiles de l'échantillon), parcourent entre leur naissance et leur décès, 96 km en moyenne, la moitié d'entre eux partant à plus de 14 km de leur lieu de naissance. Les personnes mariées, quant à elles, parcourent 42 km en moyenne, la moitié d'entre elles restant à moins de 12 km de leur lieu de naissance.

toute sa vie. Une autre étude<sup>76</sup>, portant sur la mobilité globale des français entre 1981 et 1993, montre, en effet, que la mobilité s'inscrit dans l'ordre du quotidien en mêlant différents modes de transport et des déplacements à courte, moyenne et longue distance. Plus précisément, elle fait apparaître plusieurs profils de mobilité où s'articulent des variables liées : aux cycles de vie (les moins mobiles se concentrent aux deux extrémités de la vie), aux générations et à l'univers résidentiel des personnes<sup>77</sup>. Bien que n'étant que des moyennes globales, quelques données chiffrées sont utiles pour étayer la thèse d'une mobilité généralisée et banalisée. Entre 1981 et 1993, le nombre moyen de déplacements hebdomadaires par individu est passé de 15 à 17 alors que la distance moyenne de chaque déplacement, qui était de l'ordre de 12 km en 1981, atteint 16,3 km en 1993. Entre les deux profils extrêmes<sup>78</sup>, la grande majorité des individus (les 60% restant) effectue au moins 15 déplacements hebdomadaires (les enfants en âge scolaire) et au plus 25 déplacements par semaine pour les actifs quel que soit leur lieu de résidence (milieu urbain, périurbain ou rural).

La mobilité géographique se traduit par un ensemble fort varié de migrations. Celles-ci peuvent se décliner selon les temporalités qu'elles mettent en jeu<sup>79</sup>, selon les lieux qu'elles associent<sup>80</sup> et la distance qui sépare ces différents lieux.

La mobilité est donc devenue une pratique banale, sinon quotidienne. Mais une première précision s'impose ici : dire que les hommes sont plus mobiles n'implique pas l'idée qu'il n'y ait plus de lieux d'ancrage. Ceux-ci sont susceptibles d'être, au contraire, plus nombreux. Les moyens techniques, mais aussi les contraintes sociales, nous les rendent complémentaires (dissociation des lieux d'activité et de résidence) et substituables (migration au fil des cycles de vie). En outre, la mobilité peut relever d'une contrainte (déportation, exil, ...) ou au contraire d'un choix (déménagement pour accéder à la propriété, voyage touristique, ...).

Mais où commence la contrainte et où finit le choix ? Les multiples facteurs qui en sont au principe se conjuguent, en effet, pour en faire un phénomène complexe où interviennent des facteurs culturels (culture du 'front pionnier'), des contextes politiques ou économiques (guerres, crises économiques, ...), des facteurs liés aux cycles de vie

---

<sup>76</sup> HOUÉE M., MAFFRE J., 1999 - La mobilité globale des français : profils et évolution de 1981 à 1993', Notes de synthèse du SES, Ed. SES.

<sup>77</sup> On n'a pas la même mobilité si l'on habite au centre ville, dans une commune périurbaine ou encore à la campagne. La probabilité d'habiter au centre ville est plus importante quand on est étudiant ou cadre supérieur. Il en est de même pour l'installation dans le périurbain lorsqu'on appartient aux couches moyennes et qu'on est en ménage avec des enfants.

<sup>78</sup> Les moins mobiles (personnes âgées et enfants), avec trois déplacements hebdomadaires, représentent 35% de l'échantillon. Les plus mobiles, avec plus de sept déplacements par jour, concernent 5% de l'échantillon et sont constitués de ménages multi-motorisés avec enfants et habitant en banlieue ou dans les communes périurbaines.

<sup>79</sup> Les déplacements peuvent être quotidiens, hebdomadaires, annuels, cycliques ou définitifs.

<sup>80</sup> Par exemple : les migrations alternantes entre lieu de domicile et lieu de travail ; les déménagements entre lieux de domicile ; les voyages vers une destination touristique impliquant l'idée d'un retour vers le pôle de départ...

(décohabitation, études supérieures, insertion professionnelle, installation en ménage, retraite, ...) et surtout au statut social des personnes.

Certes, pourrait-on nous objecter, mais la mobilité quotidienne n'est pas la migration et rien n'empêche de penser que les sociétés paysannes, et plus tard leurs 'rejetons' ouvriers des villes, connaissaient aussi de tels déplacements quotidiens, d'une fréquence et d'une ampleur peut-être insoupçonnées. Ce serait, nous semble-t-il, ignorer la 'révolution' des modes de vie induite par l'introduction des moyens de transports motorisés. Et c'est ici qu'intervient notre seconde idée, celle d'une mobilité socialement valorisée constituant un nouvel opérateur de classement.

B. Montulet<sup>81</sup> montre que l'évolution des modes de transport, reflétant des changements d'ensemble de la société, a conduit à l'avènement d'un régime de mobilité dominante.

Les différents modes de transports (du train à l'automobile en passant par le tramway, ...) ont marqué, tour à tour, leur époque avant d'entrer en concurrence<sup>82</sup> dans les années 1930. C'est cette mise en concurrence qui marque, selon l'auteur, une véritable rupture. La mobilité devient alors un modèle social donnant lieu à des stratégies de distinction, mais aussi un enjeu politique<sup>83</sup> et économique<sup>84</sup>. Reflet, mais aussi vecteur de diffusion d'un nouveau système de valeurs individualistes (recherche permanente de signe de distinction) et égalitaires (impossibilité de poser une différence de nature entre les individus), les moyens modernes de transports sont censés libérer l'individu des contraintes de temps et de distance et permettre son épanouissement personnel<sup>85</sup>. La voiture étant devenue un objet banalisé, les formes de distinction portent, dorénavant, sur la capacité à adapter ses modes de transports aux activités et occasions de déplacement qui se multiplient. L'accès généralisé à ces modes de transport

élargit sans cesse les échelles de la vie quotidienne. Les migrations résidentielles,

<sup>81</sup> MONTULET B., 1996 - '*Les mouvements longs des modes de transport*', in HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M., dir. - Mobilités et ancrages - Vers un nouveau mode de spatialisation? Ed. l'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 17-35.

<sup>82</sup> L'entrée en concurrence, entre les transports collectifs (train et tramway) et individuels (voiture), notamment, est bien connue. Dans les années 1960-70, par exemple, la réalisation du métro bruxellois 'enterre' les transports collectifs, pour laisser place au règne de l'automobile triomphante. La généralisation de l'accès à celle-ci mène à sa banalisation, et les tramways récemment refont surface au plein coeur de la cité, repoussant vers les boulevards de ceinture les automobiles devenues indésirables parce que synonymes de pollution, embouteillage, perte de temps, stress.

<sup>83</sup> La diffusion et la multiplication des moyens de transport impliquent un changement d'échelle et de référentiel pour les aménageurs et les urbanistes.

<sup>84</sup> L'industrie des transports, et notamment automobile, fut l'un des piliers du système fordiste et de la société de consommation mise en place dans les années 1950.

<sup>85</sup> Le mode automobile, au temps de son règne, a su associer ces deux exigences : similitude (production en série et consommation de masse) et distinction (multiplication des gammes). Il représente, malgré les milliers de morts annuels sur les routes, un symbole de modernité.

événements exceptionnels autrefois, accompagnent aujourd'hui nos différents cycles de vie dans un ordre presque nécessaire<sup>86</sup>.

Mais si la mobilité devient un système de valeurs et un mode de vie généralisé, elle produit ses propres hiérarchies. Le petit monde de la *jet society* est encore fort électif et la plupart de nos contemporains vivent la mobilité à travers les périodes, plus prosaïques, de la migration alternante dans des transports en commun ou dans leur voiture.

Le lien entre les deux images précédemment évoquées s'éclaire alors d'un jour nouveau. Les rapports entre une planète nomade et une planète identitaire sont aussi des rapports de force entre groupes sociaux, entre ceux dont la mobilité est choisie et maîtrisée et ceux qui la subissent comme contrainte ou qui la vivent comme l'intrusion d'autrui sur leurs propres 'territoires'.

On voit, à travers cette première définition, se profiler l'ampleur des changements en cause. Plutôt que de chercher à donner des réponses définitives, ce chapitre tentera d'organiser les questionnements nécessaires à la compréhension de ce phénomène. Cette réflexion nous permettra, dans le chapitre suivant, de construire une problématique et un cadre d'analyse sociologique afin de saisir, *in situ*, les processus actuels de recomposition des rapports à l'espace et au temps.

Le présent chapitre s'organise autour de deux grandes questions : celle des formes d'appartenance d'une part, et celle des modes de classement d'autre part.

C'est dans sa dimension géographique, mais par un questionnement sociologique, que nous aborderons la question de l'appartenance. D'où est-on ? A quel lieu se 'sent-on appartenir' ? L'appartenance aux lieux sous-tend une relation d'identification (je suis de là) mais aussi d'appropriation (c'est 'chez moi', c'est 'mon' pays, 'ma' terre...). Elle est, bien entendu, corrélative d'autres formes d'appartenance : familiales, professionnelles, culturelles... On pourrait clore ici le débat -peu abordé en sociologie- de l'appartenance aux lieux géographiques en répondant, qu'elle se définit par rapport aux groupes avec lesquels nous les partageons. Mais cette fin de non recevoir ne nous permet pas de répondre -autrement qu'en la niant- à notre interrogation première : quel est le statut de l'espace géographique dans la construction des identités individuelles et sociales ? Cette question nous semble d'autant plus importante que le contexte actuel semble en renouveler les termes. Quel est, en effet aujourd'hui, l'espace d'appartenance d'un individu qui est amené à parcourir et à associer quotidiennement des lieux et des milieux de plus en plus nombreux et hétérogènes. La mobilité, comme pratique quotidienne et individuelle, pose alors la question de la dimension collective des rapports à l'espace et au temps.

C'est également dans une perspective sociologique que sera posée la question de la construction sociale des frontières territoriales. Alors que dans le premier point, nous

---

<sup>86</sup> La décohabitation s'est généralisée. La mobilité géographique, qui accompagne les différentes étapes de la carrière professionnelle, est devenue une nécessité pour les jeunes entrant sur le marché du travail (incitation à la mobilité pour trouver un emploi sur un marché du travail resserré ou pour valoriser ses diplômes). La pression foncière en milieu urbain accroît les délocalisations résidentielles dans le périurbain ce qui alimente les flux de migrants alternants. La bi-activité des couples engendre des phénomènes de multi-localisation.



partons de la pratique quotidienne et individuelle pour aboutir à un questionnement sur les formes collectives d'appartenance, nous interrogeons ensuite les catégories d'espaces (de la nation à la localité, du rural et de l'urbain, des 'pays') et les frontières qui les différencient et marquent l'appartenance collective à des territoires.

La question de la construction sociale des 'frontières' prend actuellement un relief particulier. Comment, en effet, ces mécanismes interviennent-ils alors que la mobilité généralisée semble brouiller toutes les frontières ? Celle-ci est-elle le signe d'un affranchissement vis-à-vis des frontières séparant des groupes et des espaces ? Peut-on encore parler 'd'un territoire' ou faut-il, pour désigner le même espace, parler de 'territoires à géométrie variable' selon les usagers qui s'y rendent et selon les temporalités de sa fréquentation ? Peut-on, par ailleurs encore, distinguer la ville et la campagne, alors que l'une et l'autre sont étroitement associées au travers des cheminements individuels (migrations alternantes, mobilité touristique, résidentielle, ...) ?

## **Section 21 : Mobilité et multi-localisation : vers une multi-appartenance ?**

---

La question de l'appartenance renvoie à celle de la cohésion sociale. C'est ce qui relie les individus entre eux, au travers d'une certaine homogénéité, d'un ensemble de références, normes, règles et pratiques collectives. Selon cette perspective, on peut dire que le social se spatialisait jusqu'alors au travers de collectifs relativement stables et homogènes comme la nation, la localité, etc., que nous nommons pour l'instant des 'territoires'. L'ancrage relativement pérenne des individus, l'appropriation collective des lieux et le partage d'une mémoire commune caractérisaient ces 'territoires'. Quel est aujourd'hui l'espace d'appartenance d'un individu amené à fréquenter quotidiennement des lieux et des milieux parfois fort nombreux et hétérogènes ? Les espaces sur lesquels se déroulent nos activités quotidiennes sont-ils encore vecteurs d'appartenance sociale ou deviennent-ils de simples supports fonctionnels et substituables ? Parallèlement, que deviennent les territoires lorsque les groupes qui les habitaient durablement deviennent des usagers plus ou moins temporaires (migrations) et plus ou moins permanents (multi-localisation) ? Dans un contexte de mobilité accentuée et socialement valorisée, on doit alors s'interroger sur la dimension collective des rapports à l'espace et au temps.

Afin de répondre à ces questions, nous aborderons dans un premier temps la question de l'individualisation des rapports à l'espace, dans ses implications à la fois individuelles (sur l'espace vécu au quotidien) et collectives ('les lieux du collectif'). Nous en viendrons dans un second temps à déplacer l'angle de vue, en posant la question du rapport à la mobilité comme principe de classement et celle, corollaire, de l'analyse sociologique des parcours et récits de vie.

### **211. Individualisation des rapports à l'espace**

Espace vécu, 'régions', 'territoires vécus', les géographes et les sociologues ont multiplié les notions pour rendre compte d'un seul et même phénomène : le changement d'échelle et de forme de l'espace de vie quotidien. L'espace sur lequel se déroule la vie quotidienne

de chacun est aujourd'hui discontigu (dissociation des lieux d'emploi, de résidence, de loisir, ...). Il se compose à partir des réseaux de sociabilité qui sont singuliers à chaque individu. Les localités (villes, villages, ...), quant à elles, se recomposent dans cet ordre mobile et individualisé. Les formes d'appropriation d'un même espace (un village, une ville) sont de plus en plus diversifiées : de l'habitat plus ou moins durable, au transit et à la fréquentation plus ou moins occasionnelle.

Notre interrogation commence là où finit l'analyse d'A. Frémont et J. Chevalier<sup>87</sup> quant à la configuration de l'espace concret du quotidien. Dans une perspective géographique, ils le définissent à partir de l'aire spatiale des pratiques individuelles. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'articulation entre les différents lieux fréquentés au quotidien et au fil du parcours de vie (les ancrages successifs sont-ils maintenus ?). Nous rejoignons ici la question de la multi-appartenance avec une attention particulière au rôle de l'espace géographique dans les modes d'identification. On pourrait considérer que la vie quotidienne se déroule sur plusieurs 'scènes sociales' où l'individu est amené à jouer des rôles différents<sup>88</sup>. Mais l'espace géographique n'est pas la simple 'traduction au sol' de l'espace social. Habiter l'espace revient à le transformer en 'lieux'. Ceux-ci ont une qualité matérielle (offrant ainsi une certaine résistance au changement), symbolique (ils sont des supports d'identification collective) et durable (la mémoire collective s'y inscrit). Nous l'avons dit plus haut, le lieu est aussi un 'pont' permettant le passage (mobilité des hommes et des marchandises) tout en instaurant des liens (échanges entre espaces géographiques, sociaux, culturels). Le lieu est d'une nature paradoxale. Il annule les distances (physique, sociale, culturelle) en s'appuyant sur elles (il faut deux rives séparées par une rivière, un fleuve, voire une mer). C'est donc un endroit fréquenté en commun par des hommes provenant de rivages différents. Le lieu est ce qui fait lien social en un point de l'espace et du temps. Qu'il soit historique et sacré (Haut-lieu) ou banal et profane (le bistrot de quartier) il marque les mémoires, oriente les pratiques plus ou moins quotidiennes et offre un support d'identification collective.

Comment les lieux, qui se construisent dans la durée, résistent-ils aujourd'hui aux multiples déplacements de leurs habitants, aux ancrages parfois fort labiles (migrations résidentielles) et dont les espaces fréquentés sont multiples ? Qu'est-ce qui, aujourd'hui, 'fait lieu' entre les nomades que nous sommes devenus ? Posées ainsi, ces questions peuvent laisser dubitatif. Si la mobilité s'est accrue, elle s'inscrit toujours entre divers points d'ancrage. Néanmoins, il faut bien reconnaître que le rythme et l'amplitude de nos déplacements actuels sont sans commune mesure avec ceux de l'époque où prévalait la sédentarité. Par ailleurs, le développement des formes réticulaires de rapport à l'espace<sup>89</sup> invite à poser la question de la pérennité des lieux, pour autant qu'on continue à les définir par leur ancrage au sol et leur inscription dans le temps long.

---

<sup>87</sup> Cités p. 123 par DI MEO G., 1991 - L'Homme, la société, l'espace. Ed. Anthropos, Coll. Géographie, 319 p.

<sup>88</sup> GOFFMAN E., trad. 1973 - La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi. Les éditions de minuit, Coll. Le sens commun, 241 p.

<sup>89</sup> On navigue non seulement sur les réseaux télématiques, mais aussi, à travers des réseaux de personnes. La mobilité de chacun implique une délocalisation des liens tissés et des lieux de rencontre.

Nous articulerons notre propos autour des deux principales questions. Dans quelle mesure peut-on parler d'une individualisation des rapports à l'espace ? Quelles en sont les conséquences sur la vie sociale collective ?

### 2111. L'individu déraciné et éclaté entre divers espaces de vie ?

Les espaces d'appartenance mis à distance ?

N'étant plus de l'ordre du nécessaire mais de l'ordre du contingent, le rapport à l'espace, comme support d'appartenance, n'est-il pas 'mis à distance' ?

L'individu ne vit plus au centre d'un territoire bien délimité, il est '*pluricentré*'<sup>90</sup>, chacun de ses espaces de vie étant relativisé par rapport à d'autres. A côté des espaces effectivement fréquentés, déjà nombreux, bien d'autres s'offrent en outre à notre connaissance à travers les médias et les moyens de communication modernes. Nos horizons s'élargissent<sup>91</sup> et avec eux nos éléments de comparaison et nos exigences vis-à-vis des espaces fréquentés. Susceptibles d'être choisis et donc quittés, mais aussi comparés et donc dépréciés, nos espaces de vie et nos lieux deviennent substituables entre eux. J. Rémy<sup>92</sup> fait de cette substituabilité le résultat et la condition des stratégies individuelles visant une autonomie maximale et un cheminement optimal à travers l'espace et le temps.

La substituabilité des lieux et des espaces de vie n'est pas seule en cause. Pour certains auteurs, la multi-localisation<sup>93</sup> plus fréquente des individus serait également à l'origine d'un rapport plus fonctionnel (J. Beauchard, 1999) ou plus stratégique (A. Bourdin, 1998) à l'espace. Cependant, comme le rappelle P. Tizon (1998, p. 23) : malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socio-économiques, il faut encore '*être et se sentir de quelque part*' pour agir et être reconnu. Et quand bien même on considérerait l'individu comme un acteur purement stratégique dans son rapport au lieu, il faudrait alors répondre à la question de F. Péron<sup>94</sup> : '**sommes-nous capables d'investir des lieux multiples**' ? Aussi ne nous semble-t-il pas possible de résoudre la question de la multi-localisation en termes de 'multi-appartenance' comme le fait F. Wéber<sup>95</sup>. La distinction opérée par J. Rémy (1998, p. 235), entre espace d'appartenance et espaces de référence, nous semble plus pertinente. Le premier correspondant à celui où l'on se

<sup>90</sup> REMY J., 1996 - in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M., dir. - Mobilités et ancrages - vers un nouveau mode de spatialisation ? L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, p. 140.

<sup>91</sup> LEVY J., 1998 - '*Nous habitons des lieux multiples*', in : KNAFOU R. (dir.), op. cit., p. 195.

<sup>92</sup> REMY J., 1998 - Sociologie urbaine et rurale – l'espace et l'agir. Ed. l'Harmattan, coll. Théorie sociale contemporaine, p. 234.

<sup>93</sup> On entend par là le fait d'avoir plusieurs espaces de vie séparés les uns des autres géographiquement : un espace de résidence principale et un secondaire ; un espace de domiciliation familiale et un pied à terre éloigné du premier mais proche de son lieu de travail ; un espace de vie lié à la poursuite d'études supérieures et alternant avec le retour de fin de semaine chez ses parents où l'on garde un réseau de sociabilité et des activités de loisirs.

<sup>94</sup> PERON F., 1998 - '*Sortir d'une vision nostalgique*', in : KNAFOU R., op. cit., pp. 198-209.

sent 'chez soi', tandis que les seconds sont des espaces 'fréquentés', selon les besoins de l'existence sociale ou le hasard des pérégrinations, mais ressentis comme étant étrangers à son milieu. Retenons pour l'instant cette distinction, en notant néanmoins qu'elle ne résout pas toutes les questions. Si elle paraît relativement opérante dans un contexte où l'on demeure ancré sur 'son lieu d'origine', elle l'est beaucoup moins dans le contexte actuel, où l'on est amené à le quitter pour d'autres espaces d'ancrage successifs. Reste alors à répondre à cette question : est-on de quelque part parce qu'on y est né ou parce qu'on y vit ?

Pour une sociologie des modes de gestion de l'absence

L'absence est le corollaire de la nécessité anthropologique de la localisation. On est nécessairement absent d'un ailleurs (d'un groupe, d'un lieu) parce qu'on est nécessairement situé dans un ici et maintenant. Et le dicton populaire bien connu 'les absents ont toujours tort' montre son importance dans les relations sociales de la vie courante. Les situations d'absence sont aujourd'hui d'autant plus fréquentes que la vie contemporaine, marquée par la dissociation des espaces de vie, nous les rend inévitables. Et les nouvelles techniques de communication ont cette capacité étrange de nous rendre présentes les personnes qui sont physiquement absentes et proches les lieux qui nous sont éloignés.

E. Goffman (1973, p. 165) a proposé un 'traitement de l'absent' recouvrant encore un autre sens, interactionniste celui-ci. Il distingue ainsi : les 'régions antérieures' où l'acteur se met en représentation devant un public (la salle de restaurant pour un serveur pour reprendre l'exemple de l'auteur) ; les 'coulisses' où il peut opérer une 'désacralisation rituelle de la région antérieure' (la salle de services où les serveurs se retrouvent pour dénigrer, imiter et tourner en dérision les clients).

L'absence peut aussi être ressentie et gérée en dehors de cette situation de co-présence et dans un autre sens que celui du 'relâchement'. Elle peut être liée à l'éloignement d'êtres chers ou d'espaces de vie où l'on est investi (familiaux, professionnels), de ceux que l'on regrette (nostalgie du 'pays'), de ceux dont on rêve ou de ceux où l'on se projette. F. Péron (1998, pp. 203-204), à partir de l'exemple des diasporas, offre un cadre d'analyse, dans une perspective dynamique, des modes de gestion de l'absence. On peut envisager la relation, entre le 'pôle d'arrivée' et le 'pôle de départ', à travers les processus complexes d'identification et d'intégration qu'elle met en jeu : 'si, dans un premier temps, le pôle rêvé est la destination d'arrivée, dans un second temps, le pôle de départ récupère la valeur mythique du premier car, au fur et à mesure que s'accumulent les difficultés de l'intégration, une revalorisation du pays d'origine s'opère'. Ce modèle permet de faire apparaître la tension vécue à travers nos allers-retours entre différents espaces de vie, qu'il s'agisse de l'aspiration vers un ailleurs ou d'un 'rappel' au pôle de départ sous la pression du milieu familial ou professionnel.

De quel espace, l'individu ainsi habité par une double dialectique -celle de l'absence et de la présence, celle de l'aspiration vers un pôle d'arrivée et du rappel vers l'espace de départ- est-il partie prenante ? Quelle forme son engagement prend-il sur chacun de ses

---

<sup>95</sup> WEBER F., 1983 - 'Territorialité et migration', in : Ecole Normale Supérieure : Territoires n° 1 - 'Territoire et territorialité', Laboratoire de sciences sociales, PENS, pp. 92-93 .

espaces de vie ?

Cette tension continue, entre être ici et ne pas être là-bas, pose la question du rapport aux lieux et, plus généralement, de la dimension collective du rapport à l'espace. L'individu, s'il n'est jamais totalement seul dans ses pérégrinations, n'en est pas moins solitaire dans l'articulation entre ses multiples espaces de vie.

## 2112. Où sont les lieux du collectif ?

### Individuation des rapports à l'espace et individualisme : vers l'éclatement socio-spatial ?

L'individu ainsi multi-localisé ou évoluant dans un univers de mobilité relève, pour J. Rémy (1998, p.234), 'd'une pluralité de milieux non intégrés au plan de leur composition spatiale'. Il s'ensuit une certaine individualisation des rapports à l'espace, c'est-à-dire un rapport à l'espace moins déterminé collectivement et davantage laissé au libre arbitre de chaque individu qui se compose, au travers de ses cheminements, son propre 'archipel'. Que deviennent alors les 'lieux collectifs' ? Il faut, pour y répondre, davantage préciser la notion d'individualisation.

Ce rapport à l'espace renvoie au contexte actuel où prédomine l'individualisme comme système de valeur. L'individualisme est un système de valeur '**qui fait du sujet humain et de ses intérêts propres, un point de référence axiologique indépassable**' (J.P. Sylvestre, 1993, p. 19). En fixant comme projet de société l'épanouissement de soi, il engendre des comportements autocentrés et une tendance à la recherche de différenciation dans les pratiques. Cette recherche de différenciation se traduit par une individualisation des rapports à l'espace. Pour autant, il ne s'agit pas d'une construction de modèles individualisés mais plutôt d'une appropriation individuelle de modèles collectifs<sup>96</sup>. On peut dire cependant que les variations possibles d'appropriation d'un même lieu sont dans le contexte actuel sans commune mesure avec l'époque où prédominait la conformité aux normes d'usages imposées par la tradition.

Cette tendance rend plus incertaine la relation d'identification et d'appartenance entre groupe et 'lieu'. A quel espace 'collectif' l'individu appartient-il, alors qu'il est incité à se différencier de chacun de ses voisins ? Et, de façon corollaire, comment se gèrent localement les rapports sociaux et comment 'du collectif' peut-il se construire si les lieux sont fréquentés par des usagers plus ou moins temporaires et tous engagés dans la différenciation mutuelle de leurs pratiques ?

Arrivée à ce stade de la réflexion, on serait alors tentée d'en conclure à l'éclatement social. Or, il n'en est rien, car l'individualisme, loin de produire une indifférence généralisée, engendre -et c'est le paradoxe mis en évidence par J.P. Dupuy (1992, p. 25)- une 'fièvre concurrentielle' entre les individus, inconcevable dans les régimes où la position et le statut leur étaient donnés et imposés par leur naissance : '**chaque individu**

---

<sup>96</sup> En cela, l'individuation n'est pas synonyme d'une liberté totale de l'individu vis-à-vis des normes d'usage de l'espace. L'individu, même s'il parcourt de façon singulière l'ensemble de ses espaces de vie, est à chaque moment guidé par les modèles et normes sociales appropriés au cours de sa socialisation et partagés avec les différents groupes au sein desquels il évolue.

**est coupé des autres, mais ceux-ci n'en constituent pas moins pour lui des rivaux fascinants'** (J.P. Sylvestre, 1973, p. 144). La différenciation des pratiques, érigée en modèle social, produit alors son propre conformisme : cherchant tous à être différents, nous finissons par être tous semblables. La proximité géographique (dans un même lieu), sans pour autant créer des liens d'appartenance 'communautaire', produit alors des formes de similitude quelque peu singulières. S'engendrant dans la recherche de différenciation, elles combinent des comportements de mimétisme (chacun veillant à être au moins l'égal de son voisin) et des comportements de concurrence (chacun veillant à se singulariser pour s'affirmer).

En conséquence, s'il faut être attentif aux formes d'individualisation, on doit rester conscient qu'elles ne sont pas sans limites. Il n'y a pas autant de formes d'appropriation de l'espace qu'il y a d'individus -sauf à adopter un point de vue psychologique-. Elles font toujours référence à des modèles collectifs et aux catégories sociales, ce qui rend possible leur analyse sociologique.

Dire que l'individualisation des pratiques dans un lieu n'est pas sans limites, en précisant que celui-ci engendre même un certain conformisme, ne résout pas pour autant la question des formes d'implication dans ce lieu. Peut-on encore parler de localité pour désigner cet ensemble d'usagers, plus ou moins temporaires et permanents, dont les pratiques, en outre, paraissent orientées par une 'fièvre concurrentielle' ?

#### Multi-localisation, confiance et engagement

Dans un contexte où les espaces de vie sont dissociés les uns des autres (lieux d'emploi et de résidence, notamment), la confiance ne peut plus reposer sur 'l'encastrement' (embeddedness) des différentes sphères de relations<sup>97</sup>. La défection vis-à-vis du lieu et des liens qui s'y tissent est toujours possible, qu'elle soit par ailleurs issue d'une contrainte (mutation par exemple) ou d'un choix (déménagement). Rien, à terme, n'assure les acteurs d'un lieu de la réciprocité de leurs échanges -réciprocité qui est l'un des fondements de la confiance-. Comment la confiance peut-elle s'y construire en dehors de toute appartenance commune préexistante si elle est l'amont qui rend possible le contrat ? Quels sont les agents médiateurs qui peuvent permettre d'instituer des relations de confiance sur un espace marqué par la convergence d'usagers aux origines et horizons divers ?

La réponse à ces questions nous semble délicate en dehors d'une analyse de terrain, chaque lieu correspondant à une configuration différente d'usagers en présence. Si certains travaux ont investi le thème de l'implication locale (D. Joyce, 1998 ; M. Perrot et M. De La Soudière, 1998 ; M. Mormont, 1996), peu ont abordé la question de la construction sociale de la confiance, et plus rares encore sont ceux qui l'ont envisagée en prenant en compte la labilité des ancrages et les situations de multi-localisation.

L'étude de M. Rauch (1998, p. 139), sur les habitants de l'espace pavillonnaire péri-urbain, montre les effets 'dissolvants' que cette dissociation peut engendrer sur les modes d'appartenance locale. Elle fait bien apparaître les stratégies de mise à distance

---

<sup>97</sup> GRANOVETTER M., 1985 - 'Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness', in : *American Journal of Sociology*, vol. 91, n°3, pp. 481-510.

que permet l'extrême opacité des rapports sociaux sur ce type de lieu où la multi-localisation est généralisée. Du fait de la séparation de leurs lieux de domicile et de travail, les habitants échappent localement au contrôle social. Cette opacité contribue à *'laminer les différences sociales objectives entre les individus et à diluer les repères sociaux'* dans une apparente homogénéité des modes de vie du quotidien. Elle n'annule pas pour autant la réalité de ses différences sociales qui semble expliquer, en grande partie, les formes et les degrés très variables de l'implication locale.

La question du rapport au lieu et de l'engagement local ne peut donc se traiter uniquement à partir des modes d'appartenance. La mobilité généralisée et les situations de multi-localisation ne permettent plus d'opérer une partition simple entre 'gens d'ici et gens d'ailleurs'<sup>98</sup>. La construction de cette appartenance, légitimant les droits et les formes d'usage de l'espace, ne peut en effet se comprendre sans prendre en compte les positions sociales et les ressources à partir desquelles se construisent les stratégies d'ancrage et les formes d'engagement. Le régime de mobilité dominante brouille les repères classiques de l'appartenance 'sédentaire/mobile', 'indigène/exogène'. Elle trouble aussi, comme nous allons le voir à présent, les modes traditionnels de classement social.

## 212. Rapport à la mobilité et enjeux de classement

### 2121. La mobilité comme mode de vie : ressource et contrainte

La mobilité dans l'espace géographique est aussi un déplacement dans l'espace social, chacune de ces portions étant appropriée par des groupes différents et donc marquée socialement. Elle constitue non seulement une contrainte de la vie quotidienne mais aussi une injonction sociale, qui prend parfois les allures d'une pression morale<sup>99</sup>. Elle devient un mode de vie généralisé, mais aussi une pratique socialement valorisée, comme le fait remarquer J. Rémy (1996, p. 138): *'si la mobilité prend de l'ampleur, ce n'est pas seulement parce qu'elle est techniquement possible, mais aussi parce qu'elle est socialement valorisée'*. Chacun est dès lors incité à rechercher l'accès à ce mode de vie valorisé, sans toujours en maîtriser les conditions.

En effet, tous les groupes n'ont pas les mêmes armes face à ces contraintes et pressions. La mobilité suppose la mobilisation d'un ensemble de ressources (temporelles, intellectuelles, techniques, économiques, ...). En ce sens, elle constitue aussi une pratique 'distinctive' qui n'est pas 'donnée à tout le monde' comme le suggèrent les auteurs du dictionnaire critique de la géographie (1992, pp. 305) : ***'une société industrielle apprécie la mobilité des cadres et l'immobilité géographique des travailleurs moins qualifiés, qui forment ainsi des 'bassins d'emploi' dont la différenciation est source de solides rentes non moins différentielles'***.

---

<sup>98</sup> BONNAIN R., SAUTTER G., 1977 - 'Gens d'ici, gens d'ailleurs', in : *Etudes rurales*, n° 74, pp. 23-49.

<sup>99</sup> Injonction à la mobilité résidentielle pour les jeunes qui veulent se former puis s'insérer sur le marché du travail, injonction à la mobilité professionnelle pour les cadres qui veulent faire carrière, injonction à la mobilité touristique pour qui se prétend 'ouvert d'esprit' et 'curieux de la vie'.

La 'multi-résidence', notamment, fut longtemps réservée à la noblesse puis à la bourgeoisie qui firent de la résidence de campagne l'un des signes de leur distinction. Aujourd'hui, la multi-localisation s'est généralisée comme mode de vie, et avec elle, les stratégies de distinction.

La multi-localisation peut prendre des formes et des degrés divers, selon les situations de migration des personnes, s'échelonnant de la parfaite coïncidence des différentes 'scènes' au plus total éclatement (F. Wéber, 1984-1985). L'éclatement spatial entre ces différentes scènes permet d'échapper au contrôle collectif et aux situations tendues où toutes les formes de concurrence (professionnelle, résidentielle, sportive, ...) opposent les mêmes personnes. Cependant, il éparpille le 'capital social' ce qui implique de renouveler le travail d'acquisition d'un statut sur chacune des scènes. Autrement dit, il faut disposer d'un certain 'capital de départ', d'une capacité d'adaptation à des milieux différents et de points d'ancrage bien situés pour jouer sur plusieurs scènes. A cet égard, comme le précise D. Rétaillé (1998), la multi-localisation fait peser sur l'individu une 'pression temporelle plus forte' et se traduit généralement par une bi-pôlarité qui s'ordonne selon des choix limités entre lieux d'habitation et lieux de travail. C'est ce qui conduit M. Rauch (1998, p. 141) à conclure que la multi-localisation, en tant que pratique distinctive et ressource stratégique, est réservée aux catégories supérieures qui peuvent investir le centre-ville comme espace d'expression de leur liberté<sup>100</sup>. Les classes moyennes et populaires, avec un lieu de travail et une temporalité imposant des déplacements, se replient sur le lieu de résidence qui reste leur principal espace de sociabilité et d'expression.

## **2122. Mobilité et réversibilité des trajectoires et des positions sociales**

L'urbanisation et l'industrialisation de la société ont fait de la stratégie et de la rationalité des modèles de comportement requis par la vie en société (J. Rémy, 1996). On peut parler dans ce contexte d'une 'invention de l'individu'<sup>101</sup> c'est-à-dire une '*appropriation [par] chaque unité biographique de sa capacité stratégique*'. Celui-ci acquiert, en même temps qu'une plus grande autonomie, une plus lourde responsabilité sur sa 'destinée'. Dire que le comportement 'stratégique et rationnel' est un modèle requis par notre société<sup>102</sup> ne préjuge pas des conditions sociales d'accès à ce modèle, ni des moyens individuels de le gérer. Si la mobilité instaurée comme modèle social libère des 'carcans des frontières et des appartenances héritées', elle expose aussi chacun à une plus forte

<sup>100</sup> C'est un lieu où elles prennent part à de multiples activités et développent des réseaux de sociabilité, tout en échappant au contrôle social, du fait de l'anonymat caractéristique des milieux de forte densité, et de leur capacité à maintenir une certaine étanchéité entre leurs espaces de vie.

<sup>101</sup> LEVY J., 1994 - L'espace légitime – Sur la dimension géographique de la fonction politique. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 442 p.

<sup>102</sup> Par exemple, si de plus en plus de ménages, bi-activité des couples oblige, doivent opérer des arbitrages entre leur vie de famille (et leur lieu de résidence) et leur carrière professionnelle (et leur lieu de travail), chacun ne dispose pas des mêmes ressources pour procéder à ces 'choix'.



vulnérabilité car ces carcans constituaient aussi des garanties de stabilité et d'intégration sociale.

A partir de là, nous avançons l'idée qu'il existe une relation entre la valorisation d'un mode de vie fondée sur la mobilité, sous-tendu lui-même par un système de valeurs individualistes, et le développement des phénomènes d'exclusion.

Dans cet ordre de mobilité valorisée et contrainte, ceux qui ne peuvent en assumer les exigences tombent dans l'errance. Elle est, dans nos rues, incarnée par la figure du 'Sans Domicile Fixe' (SDF). Ces situations ont fait apparaître au grand jour le lien étroit entre la domiciliation et l'insertion sociale : sans logement pas d'emploi, sans emploi pas de logement... Au rabaissement de l'homme au travail<sup>103</sup> qui définissait des états de pauvreté, succèdent des processus d'exclusion refoulant hors de la sphère productive les moins qualifiés. La ligne de partage prend les allures d'une frontière plus radicale (elle oppose les inclus et les exclus) mais aussi d'un 'front' plus mouvant car, contrairement à la pauvreté qui est un état, l'exclusion est un processus qui conduit des populations ayant vécu des situations dites 'normales' au déclassement. L'exclusion est un processus de 'désaffiliation' en chaîne (Castel, 1995) et de 'disqualification sociale'<sup>104</sup>. La question sociale, et avec elle celle de l'appartenance, s'en trouve considérablement modifiée : il ne s'agit plus d'une appartenance dévalorisée ou stigmatisante mais d'une perte d'appartenance.

Comment concilier l'idée de rationalité et de stratégie d'une part, et celle d'instabilité des situations d'autre part ? L'individu mobile est-il plus libre ou au contraire plus fragile et en définitive davantage soumis aux déterminismes sociaux ?

En réponse à ces questions, B. Lahire<sup>105</sup> a développé la thèse d'un 'homme pluriel' déterminé par des schèmes d'actions et de pensées multiples, à la mesure du nombre croissant des instances de socialisation. Il en découlerait une plus forte opacité des formes et des mécanismes de déterminismes sociaux, cet 'homme pluriel' étant en définitive 'multi-déterminé'. Or la conception de la socialisation, développée ici<sup>106</sup>, sous-tend une conception bergsonnienne de la mémoire à laquelle nous n'adhérons pas. Pour rendre compte de l'articulation entre les schèmes acquis dans le passé et leur

---

<sup>103</sup> PAUGAM S., 1996 - 'Introduction - constitution d'un paradigme', in : PAUGAM S. (dir.) : *L'exclusion - l'état des savoirs*. Editions La Découverte, coll. Textes à l'appui, pp. 7-19.

<sup>104</sup> PAUGAM S., 1991 - La disqualification sociale – Essai sur la nouvelle pauvreté sociale, PUF, Coll. Sociologies, 254 p. L'auteur distingue les 'fragiles' récemment touchés par la précarité professionnelle, l'instabilité familiale et/ou résidentielle, les 'assistés' qui se sont installés dans l'aide sociale auprès de laquelle ils 'négocient' une identité permettant de faire face au discrédit, et les 'marginaux' qui ont intégré la dimension durable et irréversible de leur situation.

<sup>105</sup> LAHIRE B., 1998 - L'homme pluriel – Les ressorts de l'action. Ed. Nathan, Coll. Essais et Recherches, Série Sciences sociales, 271 p.

<sup>106</sup> Dans ce modèle, les 'schèmes d'action et de pensée' seraient durablement 'incorporés' et s'organiseraient en '*autant de répertoires que de contextes sociaux pertinents que l'individu apprend à distinguer - et à nommer à travers l'ensemble de ses expériences socialisatrices antérieures*' (p. 42).

mobilisation dans le présent, il fait référence à deux images bergsonniennes de la mémoire : le stock et le filtre. Contrairement à l'image d'une mémoire 'stock', dans laquelle sont 'classés' ces répertoires restant à disposition de l'individu, M. Halbwachs montre que le passé ne peut être 'convoqué' ni 'revécu', mais qu'il est 'reconstruit' en fonction du présent. Et pas davantage qu'elle n'est un stock, la mémoire n'est pas un filtre '*offrant la possibilité à certains schèmes de s'activer, [...]mais fermant aussi toute possibilité d'expression d'actualisation à d'autres schèmes*' (p. 69). Elle opère au contraire à partir des cadres sociaux du présent.

En opposition à la thèse d'un 'homme pluriel multi-déterminé', nous avançons donc l'idée que l'individu, ni entièrement libre, ni entièrement déterminé, est un être dont la rationalité est limitée et les stratégies contraintes par le contexte présent, sachant que ce présent est lui-même beaucoup plus 'ouvert' qu'il ne l'a jamais été (A. Bensa, 1997). L'ouverture du présent et la réversibilité des positions sociales nous semblent des arguments pertinents pour appuyer cette thèse. Encore faut-il préciser que cet être n'existe jamais dans la réalité et qu'il faudrait plutôt parler d'individus disposant d'une liberté d'agir et d'une capacité stratégique, relatives à leurs positions sociales lesquelles ne sont pas données une fois pour toute mais se redéfinissent au fil des cycles de vie, de l'évolution des réseaux de sociabilité et des espaces de vie.

### **2123. La question du statut de la parole des acteurs sociaux dans les 'récits de vie'**

Adopter une perspective compréhensive implique de reconnaître une certaine rationalité et intentionnalité aux acteurs sociaux. Or, quel statut accorder à l'intentionnalité et à l'autonomie des acteurs dans un contexte marqué par la réversibilité des positions sociales ?

Ce point de vue théorique a par ailleurs des implications méthodologiques : le recours à une démarche qualitative qui accorde une importance cruciale à l'analyse des discours des acteurs. Quel statut accorder à la parole des acteurs lorsqu'ils mettent en récit leur parcours à la demande de l'enquêteur ?

La parution de l'ouvrage de C. Dubar et de D. Demazière<sup>107</sup> et sa discussion critique par d'autres auteurs<sup>108</sup> ont apporté d'utiles éclaircissements à ces questions. Néanmoins, ces débats n'ont pas suffisamment pris en compte l'évolution de l'environnement social des individus que les méthodes, en question, sont pourtant censées analyser. C'est donc en référence à ce contexte -marqué par une forte mobilité et une réversibilité des parcours sociaux- que nous discuterons des conditions de pertinence du recours aux récits de vie.

L'introduction par D. Bertaux (en 1976) de la terminologie de 'récits de vie', en opposition à celle 'd'histoires de vie' utilisée jusqu'alors, a permis de mieux distinguer

---

<sup>107</sup> DEMAZIERE D., DUBAR C., 1997 - Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Ed. Nathan, coll. Essais et recherches, 350 p.

<sup>108</sup> SCHWARTZ O., PARADEISE C., DEMAZIERE D., DUBAR C., 1999 - 'Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion' in : *Sociologie du travail*, n° 4, Vol. 41, pp. 453-479.

'l'histoire vécue par la personne' du 'récit' qu'elle en fait. Néanmoins, l'approche 'réaliste'<sup>109</sup> qu'il défend ne nous semble pas indemne de toute ambiguïté. Il considère, en effet, que '**le récit de vie constitue une description approchée de l'histoire réellement (objectivement et subjectivement) vécue**' (1997, p. 6). Or, même s'ils sont 'sincères', les récits sont toujours des reconstructions du passé (M. Halbwachs, 1994). Et les décalages entre le 'vécu' et le 'raconté' sont susceptibles d'être d'autant plus importants que le contexte, dans lequel évoluent les individus aujourd'hui, multiplie les occasions de changer les cadres sociaux de leur mémoire au fil des pérégrinations et des déménagements qui ponctuent leurs parcours de vie.

Par rapport à cette première approche, la perspective 'textualiste', défendue par D. Demazière et C. Dubar (1999), a l'insigne avantage d'appréhender le récit de vie comme une reconstruction de l'histoire vécue<sup>110</sup>. Mais elle conduit, en revanche, à minorer la prise en compte des conditions matérielles dans lesquelles sont produits ces discours.

Au final, il nous semble donc utile de croiser, plutôt que de les opposer, ces deux perspectives 'réaliste' et 'textualiste'. Il s'agit donc d'appréhender les discours des interviewés comme des formes de reconstruction de la réalité vécue par les acteurs, mais aussi comme des segments de cette réalité exprimés à travers un point de vue socialement situé.

Mais comment alors mettre à jour les indices des conditions sociales de production du discours à partir d'une approche qualitative et biographique ?

Là encore, une lecture critique des auteurs cités plus haut (D. Bertaux, 1997 ; C. Dubar et D. Demazière, 1999) peut apporter quelques éclairages. Leur démarche respective a le mérite d'éviter deux écueils : celui d'une démarche déductive qui fait des récits de vie des matériaux venant 'illustrer' un corps d'hypothèses préétablies, et celui d'une démarche restitutive, qui sous couvert de ne pas 'trahir' la parole des interviewés, opère néanmoins des interprétations implicites dont elle ne livre pas les clés de lecture.

Néanmoins, la démarche inductive défendue par ces auteurs ne nous semble pas indemne de toute ambiguïté et ne nous satisfait qu'à moitié.

La référence à la *grounded theory*<sup>111</sup> nous semble intéressante sur le plan méthodologique dans 'l'aller-retour' entre la théorie et le terrain qu'elle implique. Nous refuserons, néanmoins, le principe selon lequel les concepts ne préexistent pas à l'enquête empirique en lui préférant l'idée que les concepts élaborés au départ doivent être affinés et corrigés au fil de l'enquête dans un 'processus de théorisation continu'. Les approches qualitatives étant rarement 'purement inductives' ou 'purement deductives' (C.

---

<sup>109</sup> BERTAUX D., 1997 - Les récits de vie. Ed. Nathan, Coll. Sociologie 128, 128 p.

<sup>110</sup> Le langage est ici conçu non pas comme un réservoir d'images plus ou moins fidèles par rapport à la réalité, mais sous sa forme 'paradigmatique' « [ ] comme un système de signes qui permet de produire des mises en forme différentes de soi et du monde' (Demazière, Dubar, 1999, p. 474).

<sup>111</sup> GLASER B.G., STRAUSS A.L., 1967 - The discovery of grounded theory. Stratégies for qualitative research. Aldine, Chicago. Citée par C. Dubar et D. Demazière (1999, p. 471).

Paradeise, 1999, p. 464) leur enjeu se situe plutôt dans l'articulation entre les deux démarches.

Outre le fait qu'ils soient posés implicitement, les postulats sur lesquels ces auteurs appuient leurs analyses nous semblent discutables. Le refus de construire la démarche, à partir d'un corpus d'hypothèses constituées a priori, ne les empêchent, pas en effet, de découper a priori la réalité sociale en 'catégories de situation'<sup>112</sup> (Bertaux, 1997) ou en 'univers de sens' (Dubar et Demazière, 1999), dont ils postulent la cohérence interne. Et découper ainsi la réalité sociale semble faire abstraction du contexte actuel. La réalité du quotidien ne se laisse plus enfermer dans les limites d'un 'univers de sens' ou d'une 'catégorie de situation'. Elle amène à les multiplier l'un comme l'autre lors de nos cheminements multiples.

Il nous semble alors que l'analyse des récits de vie gagnerait à se centrer davantage sur les modes d'articulation entre espaces de vie et lieux d'ancrage des individus plutôt que sur la saisie de 'mondes sociaux' aux frontières bien dessinées. De la même manière, gagnerait-elle à être attentive aux traductions ou transferts de sens que doivent opérer les individus, partagés entre des milieux de vie différents qui se juxtaposent (dissociation des espaces de vie) dans le quotidien et se succèdent (migrations) au fil des parcours.

En résumé de cette première argumentation, nous retiendrons la distinction entre l'espace d'appartenance et les espaces de référence, plutôt que l'idée d'une multi-appartenance.

Ces premières réflexions permettent également de dégager un premier enjeu autour duquel se recomposent les appartenances sociales. Ce n'est pas tant l'accès à la mobilité que sa maîtrise qui semble constituer le principal opérateur de différenciation des positions sociales. Ce nouvel opérateur, s'il sert certains mécanismes de reproduction<sup>113</sup>, tend aussi à en renouveler les logiques et le sens (ouverture du présent, réversibilité des positions sociales).

La mobilité peut être une contrainte, et l'ancrage au contraire peut constituer un choix (Bourdin, 1996). Ces deux idées méritent cependant d'être précisées : on ne peut opposer strictement ancrage et mobilité (Hirschhorn, Berthelot, 1996), il s'agit plutôt de deux temporalités alternant dans la vie quotidienne et les parcours sociaux. On en arrive alors à poser la question des formes d'appartenances territoriales, qui sous-entendent l'idée d'une certaine stabilité des ancrages aux lieux. Cette perspective nous amène, de façon corollaire, à aborder la question du découpage et du rapport à la frontière, dont nous avons vu dans le premier chapitre, l'importance dans les processus de socialisation et dans l'organisation collective de la vie sociale.

---

<sup>112</sup> L'hypothèse centrale est que les logiques qui régissent un monde social (organisé par un type d'activité) sont également à l'oeuvre dans chacun des microcosmes (petit univers de métiers par exemple) qui le composent : en observant quelques-uns de ceux-ci, on peut mettre à jour les logiques qui structurent celui-là.

<sup>113</sup> La multi-localisation, comme pratique distinctive élargissant le champ des ressources accessibles, suppose déjà un capital de départ.

## Section 22. Mobilité, territoire et frontière

---

A l'heure de la 'mondialisation' et de la construction européenne, où prévaut une idéologie de 'libération du carcan des frontières', il nous semble utile de rappeler les 'fonctions sociales de la frontière' (C. Raffestin, 1993). Dans son plaidoyer à contre-courant, l'auteur montre qu'elle assure trois fonctions. Elle est la traduction d'un pouvoir, mais elle inclut du même coup la limite de celui-ci. En ce sens, elle est contraire à la logique 'impérialiste' (politique ou économique) ou 'prosélyte' (religieuse). Elle est aussi l'instrument de régulation d'une 'aire' de relative autonomie, rassemblant des ressources et des hommes reliés entre eux par des flux et des échanges. Régulateur du corps social qu'elle institue, elle le soumet à certaines règles tout en lui procurant ainsi une relative sécurité. D'où la question de la pertinence des frontières : à quelle échelle, à partir de quel assemblage de lieux et de ressources peut-on assurer d'une autonomie relative les hommes qui y vivent ? Point de recette miracle en la matière, à en voir l'histoire des Etats-nations, dont les frontières avant d'être instituées, furent des 'fronts'<sup>114</sup> militaires. En outre, elle institue et préserve les différences, et ce faisant elle permet l'échange et la confrontation entre ces différences. En ce sens, la mondialisation, lorsqu'elle est entendue comme oeuvre d'abolition des frontières, procède d'une négation des différences. Le lieu n'annule les différences qu'en s'appuyant sur elles (le lieu est un 'pont', comme nous l'avons dit dans le premier chapitre). La frontière les rétablit en indiquant que pour y accéder, on doit la franchir. Sans lieu, point de rencontre, point de convergence possible et point de lien entre les hommes. Sans frontière plus de différence, ni de raison de les franchir, et au final plus 'd'ailleurs' possible.

La frontière géographique a donc une fonction sociale, sans pour autant être une frontière sociale. Car il y a aussi des frontières sociales (entre les groupes) dont l'inscription au sol, sans être délimitée par des postes frontière, n'en est pas moins réelle. L'espace est marqué par les groupes qui se l'approprient, et il est un marqueur social pour les groupes qui y vivent. Il y a ainsi des quartiers dits populaires, qui finissent par désigner et parfois assigner à une identité commune, leurs habitants (les lieux stigmatisés ou mal famés sont stigmatisants pour ceux qui y vivent). Il y a aussi des espaces dits ruraux et d'autres urbains, ce qui sous-entend souvent que les groupes qui y vivent sont respectivement ruraux et urbains. La frontière, en son sens social, établit des différences mais aussi un ordre de classement de ces différences. Il y a les grandes nations et les petits pays. Il y a les habitants des beaux quartiers et ceux des bas quartiers. Il y a les centres historiques (investis par les classes bourgeoises), les Hauts-lieux (réservés à la mémoire des grands hommes) et les banlieues (lieux mis au ban de la société ?).

Seulement, voilà : tout devient plus difficile à différencier et classer dans un contexte où la mobilité et la multi-localisation généralisées tendent à brouiller les frontières entre

---

<sup>114</sup> Cf. THERY H. Les mots de la géographie (1992), op. cit. p. 209 : '*Le renforcement de la puissance royale, notamment de sa puissance militaire, amena la construction de places-fortes dites frontières, un adjectif dérivé du mot front, au sens militaire, dont l'ensemble, ni continu ni situé exactement sur la limite, finit, après bien des guerres et des tractations, par constituer la frontière au sens moderne, sanctionnée par un traité et jalonnée par des bornes, des barrières et des postes frontière.*'

les espaces et leurs habitants (et pour les habitants, qui deviennent des usagers de multiples espaces, et pour les sociologues qui tentent d'en découvrir les appartenances et les frontières).

A partir de là deux questions se posent :

Les appartenances collectives s'appuient-elles encore sur des lieux géographiques ? La localité, la nation, notamment constituent-elles encore des supports d'identification et d'appartenance ?

A quelle(s) échelle(s) les différenciations spatiales se recomposent-elles ? Les villes et les campagnes peuvent-elles être appréhendées comme des entités distinctes ?

## **221. Les frontières territoriales mises en question : de la nation comme pays, aux pays comme ressources patrimoniales**

Nation et localité ont constitué depuis fort longtemps les deux points d'ancrage des appartenances 'territoriales'. Nous utilisons les guillemets pour marquer notre relative distance vis-à-vis de la généralisation de la notion de territoire, dont il est d'ailleurs intéressant de souligner la concomitance de son emploi avec l'affaiblissement de sa figure historique, c'est-à-dire l'Etat-Nation. Ces deux points d'ancrage sont, dans une certaine mesure, recomposés, voire remis en question.

Parallèlement, la période contemporaine est marquée par des phénomènes qui paraissent, à première vue, contradictoires. L'accentuation de la mobilité des hommes, et plus largement ce que l'on nomme aussi la 'mondialisation', s'accompagne d'une montée du nationalisme, du régionalisme et d'une crispation des identités 'territoriales'. Comme nous allons le montrer, ce paradoxe n'est qu'apparent si l'on prend la mesure des effets dissolvant et excluant de ce passage vers un ordre mondial orienté par l'économique et non plus par le politique.

Nous commencerons par préciser la notion de territoire et les formes d'identification qui lui sont associées.

Nous aborderons ensuite la question de l'appartenance nationale et de sa remise en question actuelle. Nous montrerons ensuite l'importance de l'ancrage communal dans les appartenances les plus quotidiennes et concrètes, ce qui nous permettra de mieux comprendre les enjeux récents de la mise en place des 'pays'.

### **2211. Le territoire et sa figure historique, remise en question**

Le 'territoire moderne' est, d'après P. Allières<sup>115</sup>, *'une invention historiquement et spatialement datée : c'est elle qui va avec l'émergence de l'Etat en Europe occidentale et qui s'épanouit entre le traité de Westphalie (1648) et le traité de*

---

<sup>115</sup> ALLIERES P., 1994 - 'Les découpages territoriaux dans la durée : le destin des découpages issus de la construction nationale.', *Communication aux 10<sup>èmes</sup> Entretiens Jacques Cartier*, Lyon.

**Versailles (1919). Ces presque quatre siècles sont ceux de la lente agonie de l'universalisme de la chrétienté durant lesquels la référence au territoire, de technique, administrative et fonctionnelle qu'elle était, devient sociale, politique et sacrée'.**

Le développement de l'Etat-Nation, sous la forme que nous lui connaissons actuellement, s'est donc appuyé sur un territoire. Cette entité, géographiquement et historiquement datée, a pris un sens juridique précis que M. Le Berre (1995, p. 602 ) résume à trois principes : la 'domination liée au pouvoir du prince, attaché au centre du territoire' et un 'contrôle territorial' sur 'une aire délimitée par des frontières'.

Comme l'explique M. Le Berre (1995, p. 602), la généralisation de la notion a commencé avec sa ré-appropriation par les éthologues des années 1920. En élaborant le concept de 'territorialité', caractérisant le 'système de comportement' d'un animal pour prendre possession de son territoire et le défendre contre les autres membres de son espèce, ils lui ont donné une étendue et une dimension scientifique qu'il n'avait pas. La définition fera fortune et sera transférée aux sciences sociales et humaines. Ce transfert s'est opéré par un 'mélange des genres' peu orthodoxe : la notion de 'territoire' a conservé les attributs propres au monde animal (la 'défense territoriale' serait une attitude quasi instinctive de l'homme) ainsi que les principes juridiques de l'Etat-Nation (un pouvoir s'exerçant sur une aire géographique délimitée par des frontières).

A partir des années 1970, les géographes s'attachèrent alors à donner un contenu culturel et social à cette notion. M. Roncayolo<sup>116</sup> avancera l'idée que la territorialité est d'ordre culturel et non naturel, à partir de deux notions : l'attachement à des lieux précis qui fondent le sentiment d'appartenance commune, et des principes d'organisation sociale appris et transmis (l'habitat, les techniques culturelles et les modes de hiérarchisation sociale).

Chez les sociologues, l'école de Chicago, et notamment M. Young et P. Willmott<sup>117</sup>, contribueront, à partir d'une approche 'écologique', à diffuser l'image du 'village dans la ville', véritable petit territoire, fondé sur l'interconnaissance et un sentiment d'appartenance commune. Y. Grafmeyer<sup>118</sup> a bien montré les soubassements idéologiques de cette association : **'Cette évocation d'une convivialité plus ou moins imaginaire est souvent une façon de proclamer les vertus de la diversité sans conflits, de l'harmonie sociale dont on pare un quartier familial'**. C'est d'ailleurs ce discours communautaire qui sera largement diffusé dans les années 1970 lors du retour dans les campagnes et du localisme triomphant<sup>119</sup>.

La notion a fait florès depuis, et elle est plus que jamais utilisée, aussi bien par les

---

<sup>116</sup> RONCAYOLO M., 1983 - 'Territoire et territorialité', in: *Territoires* n° 1, Laboratoire de sciences sociales, PENS, 95 p.

<sup>117</sup> YOUNG M., WILLMOTT P., 1915 - *Le village dans la ville*. trad. 1983, Ed. Georges Pompidou Centre de création industrielle, 255 p.

<sup>118</sup> GRAFMEYER Y., 1994 - *Sociologie urbaine*. Ed. Nathan université, Coll. 128, p. 80.

<sup>119</sup> TIZON P., 1996 - 'Qu'est-ce que le territoire ?', in : DI MEO G., *Le territoire du quotidien*. Ed. l'Harmattan, p. 18.

aménagement que les chercheurs en sciences sociales. 'Territoires' et 'territorialités' sont convoqués pour rendre compte de l'inscription spatiale du social. Au moment même où sa figure historique semble s'affaiblir sous le coup de la mondialisation et de la construction européenne notamment, tout semble devenir territoire.

Or, cet usage généralisé, loin d'aider à leur compréhension, masque les changements actuels, et fait perdre toute puissance explicative au concept.

Le changement essentiel que nous pensons à l'oeuvre actuellement est le passage d'une organisation politique des rapports société-espace, à celle d'une organisation économique (Tizon, 1996). Or, si le politique 'territorialise' ces rapports, en les ancrant au sol et dans une appartenance commune (de la nation à la commune), l'économique les déterritorialise en les inscrivant dans des réseaux plus labiles, qui ne connaissent de frontière que celle du temps et des moyens de parvenir à une fin. Précisons dès à présent que la construction des Etats-Nations s'est faite en s'appuyant sur le développement du capitalisme marchand, sur l'élaboration de réseaux (transport et communication notamment) et qu'ils ont été à l'origine d'un certain ordre mondial (l'universalisme). Mais ces trois processus étaient, contrairement à ceux que nous vivons actuellement, attachés à des territoires, en s'appuyant sur leur frontière et en les consolidant.

Explicitons chacune de ces évolutions.

L'ère du capitalisme financier succède à l'ère du capitalisme marchand. Ce dernier permettait un certain contrôle des Etats sur l'économie : la valeur se définissait par rapport au produit, lui-même élaboré sur un territoire. Avec la phase de délocalisation des grandes firmes, un premier affranchissement vis-à-vis des territoires s'est opéré, limité cependant par les politiques de tarification douanière et l'importance des lieux de production (à travers leurs 'aménités') dans la définition de la valeur des produits. Avec le capitalisme financier, l'affranchissement vis-à-vis des territoires est quasi total. Il dématérialise et déterritorialise l'échange, et ce faisant, il le déresponsabilise vis-à-vis des lieux de production. Le capitalisme financier réalise sur le plan économique ce que le 'nomadisme historique' (celui des bédouins<sup>120</sup>) a réalisé sur le plan politique, par la maîtrise de la mobilité comme arme absolue du pouvoir. Le capitalisme financier fonde son pouvoir, comme les nomades bédouins, non sur la propriété de la terre mais sur **'l'infinité virtuelle de l'espace parcouru, sur le détachement qui doit ouvrir tous les accès.'** (Retaille, 1992, p. 43).

De la même manière, l'émergence d'un 'espace en ligne'<sup>121</sup> marque une mutation, celle de la déterritorialisation des réseaux. A cet égard, P. Virilio<sup>122</sup> parle d'une accentuation de la sédentarité liée au développement de ces réseaux : **'[...]Un territoire n'existe que par les moyens de le parcourir, par la capacité qu'on a de le traverser,**

---

<sup>120</sup> RETAILLE D., 1998 - 'Concept du nomadisme et nomadisation des concepts', in : KNAFOU R.(dir) : *La planète 'nomade'* - Les mobilités géographiques d'aujourd'hui. Ed. Belin , pp. 37-58.

<sup>121</sup> BEAUCHARD J., 1999 - La bataille du territoire – mutation spatiale et aménagement du territoire. Ed. L'Harmattan, 143p.

<sup>122</sup> VIRILIO P., 1994 - 'Vers la vitesse absolue', in : *Problèmes politiques et sociaux*, n° 740, 2 décembre, 'Réseaux, territoires et organisation sociale', La documentation française, pp. 20-21.



***de le franchir, par des routes, des trains, des chevaux, des messagers... L'insécurité du territoire, c'est la fin d'un rapport mobile au territoire. C'est le passage de ce territoire incertain à un territoire, qui, d'une certaine façon, n'est plus que le corps du receveur, c'est-à-dire l'homme branché .'***

Enfin, la 'mondialisation' marque une rupture avec l'ordre politique qui avait prévalu jusqu'alors. La substitution de ce terme à celui 'd'universalité', né de la Modernité, annonce ainsi un changement radical de la conception des échanges internationaux. Selon Z. Bauman<sup>123</sup>, le premier paradigme, lié à la constitution des Etats-Nations, renvoyait à un projet politique, celui de l'instauration d'un ordre universel, tendu vers l'idéal du progrès. La 'mondialisation' ne fait référence à aucun projet politique. Elle désigne des effets globaux, involontaires ou imprévus, à la base desquels n'existent pas d'initiative et d'entreprise globale, mais un phénomène qui s'impose à tous.

Voici donc les mutations de l'ordre politique attaché à un territoire, vers un ordre économique inscrit dans des réseaux, n'appartenant à aucun territoire. On rejoint ici, à une autre échelle, les inégalités liées à l'émergence d'un ordre où prédomine la mobilité. Et, comme l'explique R. Otayek (2000), la concomitance du mouvement de mondialisation et des mouvements identitaires n'est pas un paradoxe, si l'on considère que le premier tend aussi à produire de l'exclusion (inégalités des rapports nord-sud, les mouvements fondamentalistes se développant largement sur le terreau de la misère).

## **2212. De la nation et de la localité comme lieu d'appartenance collective, dans un monde mobile**

La nation s'est construite avec l'Etat, dans un ordre différent selon les pays mais toujours en lien avec celui-ci. Dès lors, on peut penser que l'affaiblissement de l'un entraîne l'affaiblissement de l'autre. L'idée de nation est née en Europe. Les liens horizontaux entre l'individu et les groupes, qui définissent les appartenances particulières (familiales, religieuses, ethniques, ...) et les liens verticaux entre l'individu et l'Etat, qui définissent l'appartenance commune à une nation, s'articulent selon des modèles nationaux différents, propres à l'histoire de chaque pays<sup>124</sup>. En France, la construction de l'Etat a précédé celle de la nation. L'absolutisme des rois a eu pour objectif, dans un premier temps, l'édification d'un Etat centralisé et efficace, c'est-à-dire l'unification juridique du territoire. Ainsi naquirent les conditions matérielles et administratives du lien vertical, reliant l'Etat aux individus, laissés jusque là à leurs appartenances intermédiaires et locales et formant ainsi une nation. *'Si la révolution n'a pas inventé la centralisation, elle en a renouvelé l'usage, en la rapportant à la tâche de construction de la nation'*<sup>125</sup>. Le maître mot est l'uniformisation des usages et des normes (lutte contre les patois, adoption du système métrique, école publique ) non plus dans une visée d'efficacité administrative, mais dans l'objectif politique et philosophique de produire un lien nouveau entre les

---

<sup>123</sup> BAUMAN Z., 1999 - Le coût humain de la mondialisation. Trad. de l'anglais, A. Abensour, Ed. Hachette, coll. Pluriel, pp. 92-93.

<sup>124</sup> Cf. SCHNAPPER D., 1994 - La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation. Ed. Gallimard, 228 p.

<sup>125</sup> Cf. ROSANVALLON P., 1990 - L'Etat en France : de 1789 à nos jours. Ed. du Seuil, coll. Points Histoire, pp. 105-106.

individus, citoyens égaux appartenant à la même nation. Pour autant, l'édification nationale n'a pas annihilé les appartenances particulières, elle les a plutôt intégrées (plus ou moins bien) dans une communauté 'virtuelle' (Beauchard, 1999). Il faut, à cet égard, remarquer que la France, pays du centralisme, est aussi celui de la diversité des identités régionales. Mais celles-ci prennent une vigueur particulière sous le coup de la décentralisation et de la construction européenne. Dans les années 1980-90, les revendications régionales se sont trouvées confortées par certaines politiques d'aménagement du territoire. La création de ce nouvel échelon<sup>126</sup> est souvent décrite, rappelle P. Allières<sup>127</sup>, comme : 'une gouvernance polycentrique', c'est-à-dire une 'organisation du pouvoir instable, contestée, hétérogène sur le plan territorial, et non hiérarchisée'. Cette nouvelle organisation territoriale modifie considérablement les liens entre le pouvoir central territorial et les élites régionales. Celles-ci deviennent un interlocuteur privilégié par les acteurs locaux et un intermédiaire, court-circuitant parfois l'Etat, auprès des instances européennes. Aujourd'hui, les efforts investis par les exécutifs régionaux semblent porter leurs fruits en termes d'identification des citoyens à l'échelle régionale. Les attentes se déplacent : *'Là où l'on faisait confiance à l'Etat providence (formation, emploi, santé...), on considère aujourd'hui plus volontiers que la proximité régionale est mieux à même de cerner les problèmes'*<sup>128</sup>. Et cette forme d'appartenance prend corps sur le déclin de l'idéal du progrès, jusqu'alors porté par la Nation : *'En temps d'incertitudes et de mutations, les échelons proches bénéficient de la faveur, ils rassurent : le sentiment d'appartenance évolue en faveur de lieux concrets (la commune) au détriment d'entités plus abstraites (la France)'*.

L'appartenance nationale s'affaiblirait donc à ce point que l'on se reconnaisse avant tout comme 'habitant de sa commune' ou membre d'une région ?

La nation devient par ailleurs un 'lieu de mémoire'<sup>129</sup>. Organisation politique marquant la prééminence de l'appartenance à une même 'patrie' sur toutes autres les appartenances (professionnelles, confessionnelle...), elle est aujourd'hui avant tout une communauté de mémoire historique. Et l'entrée dans l'ère de la célébration des symboles et patrimoines nationaux est plutôt le signe de leur défaillance que de leur vigueur (P. Nora, 1997), un peu comme le folklore ressuscite en même temps qu'il enterre certaines pratiques.

Mais l'appartenance nationale, si elle change dans ses formes, demeure plus importante qu'il n'y paraît, et comme le fait remarquer D. Schnapper (1998, p. 298) ***les appartenances les plus profondes ou les plus vivantes ne sont pas nécessairement***

---

<sup>126</sup> La régionalisation a été instaurée dans la quasi-totalité des Etats membres comme une voie d'harmonisation des découpages territoriaux.

<sup>127</sup> ALLIERES P., 1994 - 'Le destin des découpages de la construction nationale'; Actes des Dixièmes Entretiens Jacques Cartier, Colloque, 30 novembre –2 décembre, Lyon, pp. 25-34.

<sup>128</sup> ALLEMANT S., 1998 - 'L'identité politique', in : RUANO-BORBALAN J.C. (coord.) : l'Identité – L'individu, le groupe, la société. Ed. Sciences Humaines, pp. 309-310.

<sup>129</sup> NORA P., 1984-1993 - Les lieux de mémoire, Ed. Gallimard, 8 volumes.

**celles qui s'expriment le plus**'. Les citoyens sont socialisés par les mêmes institutions, partagent non seulement la même langue, mais aussi un rapport particulier à celle-ci selon les pays (fort en France), un certain rapport à l'autorité<sup>130</sup>, au statut social, à la citoyenneté, enfin des habitudes alimentaires qui sous-tendent aussi une certaine idée des relations sociales. Le fait d'être français aujourd'hui, pas moins mais différemment qu'auparavant, a donc toujours un sens, la 'France éternelle' étant de toute évidence un mythe.

Un changement apparaît néanmoins essentiel. Si l'appartenance nationale se maintient comme soubassement de notre culture et lieu de nos pratiques démocratiques, la crise de l'Etat providence ne garantit plus (ou moins bien) à l'ensemble des citoyens les conditions d'une participation pleine et effective à la communauté nationale, au premier rang desquelles se trouve le travail, qui reste un élément essentiel de la construction identitaire<sup>131</sup>. L'affaiblissement du contrôle territorial sur les mouvements et décision et de l'Etat providence qui engendre un déplacement des supports de la confiance vers des instances de contrôle qui paraissent plus proches, plus tangibles aux yeux des citoyens – ce qui ne présume pas de leur efficacité (face aux délocalisations notamment, les instances régionales ou locales ont bien peu de pouvoir de contrôle et de négociation pour garantir à leurs membres la pérennité de leur appartenance aux entreprises ...).

Ces dernières remarques nous amènent à aborder la question de la permanence des identités dites 'locales'. En effet, dès les années 1985, J.C. Chamboredon<sup>132</sup> posait déjà la question d'un lien éventuel entre la crise des affiliations nationales et professionnelles avec la réaffirmation des appartenances locales, comme refuge identitaire autant qu'économique. Cette analyse éclaire davantage, nous semble-t-il, les enjeux du 'rapport au local' que celles qui posent la question en termes d'identification à une communauté<sup>133</sup>. La problématique de l'identité locale s'inscrit dans l'étude des symboles, des représentations et de l'adhésion à ceux-ci, alors que l'analyse des appartenances prend aussi en compte les formes de participation, les modes d'insertion et les réseaux de sociabilité, et leur inscription géographique sans présupposer de l'existence ou de l'exclusivité d'une affiliation locale. L'analyse de J.C. Chamboredon (1984-1985) prend en outre tout son sens dans le contexte où la mobilité dominante conduit à la recomposition des différentes bases (familiales, professionnelles, locales, nationale) de l'appartenance sociale. C'est donc l'ensemble des dynamiques sociales, et pas seulement ce qui ce passe dans la 'localité', qui est pris en compte. L'auteur, que nous suivrons dans son

<sup>130</sup> La tradition 'contestataire' s'enracine dans l'histoire des héros nationaux qui furent tout d'abord des 'révoltés' face aux puissances étrangères ou de l'ordre monarchiste.

<sup>131</sup> SCHNAPPER D., 1996 - Intégration et exclusion dans les sociétés modernes. In : PAUGAM (dir.) - *L'exclusion - l'état des savoirs*. Ed. La Découverte, pp. 23-31.

<sup>132</sup> CHAMBOREDON J-C., et al., 1984-1985, 'L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification', in: *Sociologie du Sud-Est*, n° 41-44, pp. 61-85.

<sup>133</sup> Parmi d'autres citons tout particulièrement : GRANIE A-M., 1995 - Mécanismes de production et de reproduction de l'identité communale en milieu rural, in: *Territoires ruraux et formation*. Actes du colloque tenu à Dijon, Enesad, 7-8-9 février, pp. 327-335.

jugement, avance trois arguments explicatifs de cette vigueur renouvelée des appartenances locales : la réaction à des transformations des conditions économiques notamment sur le marché de l'emploi, la résistance à la migration en réaction à l'affaiblissement des affiliations professionnelles et la transformation du rapport à la migration.

Le premier rejoint certains constats énoncés plus haut en référence à l'instauration d'un ordre économique, bouleversant la division internationale du travail. Aux vastes mouvements de délocalisation et de restructurations industrielles a suivi une prise de conscience de la dépendance des conditions de vie locale et quotidienne vis-à-vis du 'global'. L'émergence et le développement de mouvements tels que ATTAC sont d'ailleurs fondés sur ce type de constat. Ainsi la crise de l'Etat-providence se traduit-elle dans un double mouvement de mondialisation des décisions économiques et de re-localisation des mobilisations collectives.

Le second argument fait référence à une certaine crise de socialisation professionnelle, qui a trait aussi bien à la précarisation des formes d'emploi qu'à la plus grande labilité du déroulement de la carrière professionnelle avec la probabilité forte de changer de lieu d'emploi, de métier et de connaître le chômage. Si bien que 'l'attachement au pays' peut aussi relever, pour les plus démunis, d'une recherche de maintien des appartenances familiales et de proximité.

Enfin, dans cet ordre plus incertain, le rapport à la migration change, et avec lui, l'appartenance locale. Si l'appartenance locale demeure importante, elle ne prend pas le même sens selon les groupes, et les cycles de vie eux-mêmes bouleversés (entrée dans la vie active au terme d'un 'moratoire jeune' lié à l'allongement de la durée des études et à la précarisation de l'emploi, stabilisation résidentielle et familiale plus difficile du fait notamment de la bi-activité des couples, retour au 'pays' à l'âge de la retraite, migration vers les villes en fin de vie et prise en charge dans des institutions médicalisée). Dans un contexte où la mobilité devient une valeur essentielle, les appartenances locales deviennent des 'principes de classement'. Ainsi, peut-on distinguer ceux d'une part, pour lesquels la migration constitue une voie de promotion sociale et une 'délocalisation temporaire', associée au maintien de l'ancrage par la possession d'une résidence secondaire ou le retour à l'heure de la retraite, ceux d'autre part, pour lesquels elle représente un exil incertain ; ceux enfin, pour lesquels l'attachement local constitue une assignation à résidence<sup>134</sup> et la migration une ressource inaccessible.

Partie de la question de l'appartenance locale, nous en venons donc à souligner l'importance du rapport à la migration et la nécessaire prise en compte des autres dimensions d'affiliation (professionnelles, familles, nationales) pour en comprendre le sens et la dynamique.

Il faut cependant préciser notre propos en réitérant l'importance bien réelle de la *référence* à la localité, et notamment à la commune dans la vie quotidienne, que cette affiliation soit positive ou négative (assignation), contrainte ou choisie.

---

<sup>134</sup> Les phénomènes de ségrégation urbaine découlent de cette assignation à résidence, qui n'est pas seulement un manque d'accessibilité physique à la ville, mais avant tout une marginalisation sociale, d'où l'échec ou la faible efficacité des politiques de transports et de réhabilitation urbanistique dites de 'désenclavement'.

C'est dans ce cadre, où la commune demeure un cadre important de nos pratiques quotidiennes (lieu de référence de l'habiter, de l'activité professionnelle, des loisirs, et des sociabilités quotidiennes) mais où les formes d'affiliation locales se diversifient et, pour une grande partie, changent d'échelle (migrations alternantes), qu'il nous faut interroger la mise en place de l'intercommunalité et notamment des 'pays'. Ces nouveaux échelons sont-ils susceptibles d'induire de nouvelles 'appartenances', et à quels enjeux leur mise en place répond-elle ?

### **2213. Les 'pays' : convergence des aspirations localistes et des objectifs de compétition territoriale**

La nouvelle Loi d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 (LOADDT)<sup>135</sup> marque un profond infléchissement de la conception politique du territoire et de son aménagement.

Par la référence au développement durable qui est au coeur des objectifs affichés par cette loi cadre, on entend encourager le développement local non plus selon une logique dite de 'guichet' et par des discriminations positives (attribution de mesures financières compensatoires pour les espaces fragiles ou en crise) mais en finançant des initiatives qui doivent émerger des acteurs locaux eux-mêmes, selon une 'logique de projet' et une relation ascendante du local vers le national.

Certains analystes voient dans cette mesure une voie de résolution 'diplomatique' pour venir à bout de la résistance à la fusion de commune, et mettre un terme à l'une des 'exceptions françaises', celle des 36 000 communes. Cette stratégie n'est pas nouvelle. B. Ganne observait dans les années 1980 que l'idéologie localiste constituait l'un des outils d'homogénéisation des modes de vie et d'organisation territoriale, d'autant plus efficace qu'elle prend les apparences d'une territorialisation : ***'Il ne s'agit plus de réguler la diversité en procédant à l'adaptation locale de normes générales, mais de développer un modèle de mobilisation générale des échelons locaux au travers d'un système de gestion économique et social, étendu et intériorisé puisque érigé en nouvelle norme de concertation'***. Force est de constater que, quelques décennies plus tard, les représentants du pouvoir central utilisent les mêmes arguments, amenant à se poser la question de leurs objectifs véritables<sup>136</sup>.

D'autres auteurs considèrent que cette politique répond à des enjeux avant tout économiques. L'appel au local à se constituer en 'territoire' par l'autorité centrale

---

<sup>135</sup> Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, parue au décret d'application du 19 septembre 2000 relatif aux pays, parue au Journal Officiel du 20 septembre 2000.

<sup>136</sup> VOYNET D., 1999 : Editorial, in : *La lettre de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale*, Supplément au n° 167 : 'Tout ce qu'il faut savoir sur la loi Voynet', DATAR, Automne 1999 : (p. 3) *'Il ne s'agit plus de proclamer depuis Paris ou telle ou telle capitale régionale d'impossibles programmes mais de mobiliser, sur le terrain, toutes les énergies sur les projets concrets autour d'un pays ou d'une agglomération. [...] Ces pays naîtront des projets élaborés par des acteurs locaux ayant envie de travailler ensemble, du contrat qu'ils passeront entre eux et avec l'Etat, et non de découpages administratifs établis sur des bases statistiques.'*

relève-t-elle d'une volonté de contrer la tendance au désengagement local ou au détachement des acteurs et des activités vis-à-vis des lieux où ils agissent<sup>137</sup> ? A moins qu'il ne s'agisse d'une invitation faite aux acteurs locaux à entrer dans la compétition économique en valorisant leurs propres ressources ? Un retour sur l'histoire déjà longue des 'pays' permet de mieux éclairer les enjeux que sous-tendent la référence à cette notion dans la nouvelle loi d'aménagement.

#### Petite histoire des pays

La notion de pays a suivi un parcours presque inversé par rapport à celle du 'territoire'. A son origine, il n'y a pas l'Etat-nation, puis un transfert de sens à des échelles plus grandes. On y trouve des unités réduites autour desquelles se sont organisées des 'communautés', des activités, des échanges, des foyers de pouvoir. Selon les auteurs des Mots de la géographie (1992, p. 336) on peut distinguer deux sortes de 'pays'. Les premiers, souvent considérés comme des 'régions naturelles', recouvrent en fait d'anciennes seigneuries qui se sont constituées à partir de zones d'échanges et d'espaces hétérogènes. Les seconds plus récents se sont organisés depuis un 'pôle' (bourg, ville) où prospéraient des bourgeoisies locales. Un premier transfert fut opéré avec la notion de 'patrie' et de 'terre natale' (mon 'pays'), avant que son sens ne soit étendu encore davantage à l'idée de 'nation', elle-même plus tard confondue avec l'Etat (les 'pays européens', les 'pays neufs'). Si le pays revient au galop actuellement, selon les auteurs, c'est sous les formes d'une idéologie du 'terroir', dont les applications sont fort variées, des 'vins de pays' jusqu'au 'contrat de pays'. On en arrive alors au 'pays' au sens où ils sont définis aujourd'hui par la LOADDT. Mêlant les 'terroirs' façonnés durant une longue histoire (ils ont leurs 'paysages', leurs types d'habitat, de culture, leurs traditions), aux préoccupations nouvelles (rapport ville-campagne, intégration européenne) les 'pays' actuels sont marqués par l'ambivalence. Les attributs historiques et géographiques, signes d'authenticité et de 'naturalité' dont on les pare, servent des enjeux identitaires autant que commerciaux. Comment ne pas remarquer l'ambiguïté de ces pays, enracinés dans le particulier, le spécifique, le provincial, que l'Etat a patiemment intégré au niveau national, pour assurer une cohésion sociale et une souveraineté 'territoriale', avant que les gouvernants actuels ne leur reconnaissent le statut de 'territoires' ?

Ainsi, l'analyse de la mise en place de ces pays nous semble une voie d'étude privilégiée pour saisir *in situ* certains mécanismes au coeur de notre questionnement. La loi qui les institue traduit déjà des évolutions importantes dans la conception du territoire, dans la relation entre le local et l'Etat-nation, ainsi que dans les relations ville-campagne.

Territoire empirique et non plus institué selon une logique descendante, la délimitation de ses 'frontières' ne fait référence à aucun seuil démographique, seul compte sa cohésion interne : *'Lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, il peut être reconnu à l'initiative de communes ou de leurs groupements comme ayant vocation à former un pays'* (article 25).

---

<sup>137</sup> 'Le territoire n'est pas seulement le réceptacle géographique où des entreprises, des collectivités et des individus inscrivent leurs actions. Il peut être acteur lorsque, porteurs de démarches de développement, il devient le produit de leur interaction'. Lettre de la DATAR, n° 164, 1999, p. 2.

Territoire 'vécu', il doit se constituer en prenant en compte les 'bassins de vie' que les migrations alternantes semblent redessiner autour d'une configuration associant les petites villes et leurs campagnes sous influence.

Territoire réversible, son institution se fait en plusieurs étapes, et sa reconnaissance n'est valable que pour une durée de 10 ans, après quoi une révision et une évaluation doivent avoir lieu. Son 'périmètre d'étude' ne devient définitif et reconnu par les autorités régionales (le préfet de région, après avis conforme des conseils généraux et régionaux) qu'au terme de l'élaboration d'une 'charte de pays', qui doit mobiliser un ensemble élargi d'acteurs locaux.

Territoire de 'démocratie locale', il y est associé un conseil de développement au pouvoir élargi<sup>138</sup> dont la loi n'a pas fixé les règles, laissant aux acteurs locaux le soin de s'organiser. Or les premières observations du comité national de suivi<sup>139</sup> témoignent des lacunes de la démocratie locale, lorsqu'elle n'est pas encadrée et définie au départ. Ces recommandations ne laissent pas présager d'un élargissement conséquent de la participation de la société civile, susceptible de créer les conditions d'une appartenance concrète au pays. Aux principes de la démocratie délégative et représentative fondée sur la consultation de l'ensemble des électeurs (suffrage universel), se substitue ici une démocratie participative directe, de ceux qui sont déjà '*réellement impliqués*' dans le développement.<sup>140</sup>

Les observations dégagées par J.Y. Bion<sup>141</sup> sur la mise en oeuvre des pays dans la Région Centre confortent l'idée d'une prépondérance de la logique compétitive au détriment de la logique redistributive à l'oeuvre dans l'ancienne conception de l'aménagement du territoire.

De ce déficit démocratique et de cette conception économique et compétitive des pays, ne risque-t-il pas de découler une nouvelle forme de ségrégation territoriale ?

Certaines études<sup>142</sup> portant sur les tendances actuelles du développement local

<sup>138</sup> Il doit être 'associé' selon les termes de la loi, à l'élaboration de la charte, dont dépend, *in fine*, la reconnaissance du pays, ainsi qu'à sa révision et à son évaluation.

<sup>139</sup> Ce groupe de travail était animé par le CELAVAR, le CLCBE, assistés d'ETD, et comprenait en outre la DATAR, Mairie Conseils, l'UNADEL, l'Association pour la fondation des pays, le CEFEL. Le document présenté est disponible sur le site : [WWW//etd.asso.fr](http://WWW//etd.asso.fr)

<sup>140</sup> Tandis que la participation des élus doit rester 'consultative', celle des milieux économiques est assurée d'une forte présence, à travers leurs institutions (chambres consulaires, syndicats professionnels,...) mais aussi par cooptation de 'personnalités qualifiées' (p. 6). La représentation des associations se heurte pour l'instant à la définition de critères de sélection permettant de prendre en compte l'hétérogénéité de ce secteur et sa variabilité locale.

<sup>141</sup> BION J.Y., 2000 - 'Les pays, le territoire de quels acteurs ?', Communication au colloque '*les territoires locaux construits par les acteurs*', UMR Géographie-cités - ENS- Géophile, Paris, 27 avril 2000.

<sup>142</sup> JAMBES J.P., 1998 - 'Entre reproduction et innovation, la notion de projet territoriale en question', in : *Science de la société*, n° 45, octobre, pp. 165-178.

tendent à corroborer cette crainte. L'impulsion d'une dynamique de développement lorsqu'elle est laissée à l'initiative des acteurs locaux, suppose en préalable une certaine cohésion et diversité sociale<sup>143</sup> qui font souvent défaut en milieu rural. En effet, la dévitalisation de ces milieux se traduit généralement par la fermeture à l'arrivée de populations et d'activités nouvelles.

Deux tendances peuvent alors accentuer la dualisation du territoire national : l'une visant à faire des frontières territoriales, des barrières défensives contre les multiples flux (notamment reliant la ville et la campagne) susceptibles de remettre en question l'identité locale vécue sur le mode d'un patrimoine fragile à préserver ; l'autre visant à faire de l'identité définie localement un instrument d'attraction et de sélection de ces flux et un outil de compétition territoriale.

Ces dernières remarques nous amènent à traiter d'une autre question territoriale : celle des relations ville-campagne qui ont considérablement changé depuis l'époque où H. Mendras<sup>144</sup> observait la fin de la 'civilisation paysanne'. La ville et la campagne sont-elles encore deux mondes différents ?

## **222. Villes et campagnes : recomposition de leurs frontières ou nouvelles clés de lecture ?**

S'il est une frontière ancienne et durable, c'est bien celle qui sépare la ville de la campagne. Qui en douterait ? Il y a bien d'un côté la ville, avec son habitat dense (signe de promiscuité pour certains), ses immeubles et ses multiples quartiers (vivier de cosmopolitisme pour d'autres), son 'trafic', ses gares et ses aéroports (nouveau lieu de sociabilité ?), ses passants 'anonymes' ou 'considérables'. Et il y a bien de l'autre côté, la campagne, 'éternelle' ou 'banale', avec ses paysans, devenus aujourd'hui des agriculteurs, ses champs, son pain de 'campagne' (que l'on achète au supermarché), ses habitants tous liés par 'l'interconnaissance' (même ceux dits 'étrangers', que l'on reconnaît fort bien parce qu'ils ne sont pas d'ici), et ses villages avec le clocher au centre, devenus 'lieux génériques'<sup>145</sup> de la nation Française et fond symbolique de quelque affiche de campagne électorale ...

Mais où commence l'une et où finit l'autre ? Jusqu'où va la ville qui, aujourd'hui, se déplace au rythme des résidents secondaires et des touristes du dimanche, mais aussi de celui de la périurbanisation ? Et pour finir, certains osent l'écrire : 'Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de la campagne : la campagne n'existe pas, c'est une illusion.'<sup>146</sup>

---

<sup>143</sup> DEDIEU O., GENIEYS W., 1998 - Le développement local face à l'Europe - L'invention du pays Cathare, in : *Sciences de la société*, n° 45, octobre, pp. 103-116.

<sup>144</sup> MENDRAS H., 1984 - La fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans 20 ans après. 2<sup>e</sup> éd., Arles, Actes Sud, 371 p.

<sup>145</sup> DEBARBIEUX B., 1995 - Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, in : *L'espace géographique*, n° 2, pp. 97-112.

<sup>146</sup> PEREC G., 1974 - *Espèces d'espaces*. Ed. Galilée, p. 93.



Doit-on alors en rester ici, et tourner la page ? Ce serait sauter quelques étapes et supprimer bien vite une frontière qui, si elle n'est plus aussi nettement inscrite dans l'espace géographique (l'a-t-elle jamais été ?) n'en reste pas moins au coeur de nos pratiques et de nos catégories de perception.

Une première remarque s'impose lorsque l'on traite de la frontière 'ville-campagne', c'est qu'elle n'est pas perçue comme étant symétrique. Elle est généralement appréhendée à partir de la question suivante : 'Qu'est-ce qui définit au fond la campagne par rapport à la ville ?'. Qui oserait renverser la question ? 'Qu'est ce qui définit la ville par rapport à la campagne' ... Les sociologues urbains eux-mêmes n'ont-ils jamais ressenti le besoin de définir -et de justifier- l'existence et la consistance de leur objet par rapport à la ruralité, comme l'ont fait les sociologues ruraux ?

C'est donc que la frontière, envisagée comme 'géographique', n'en est pas tout à fait une, ou plutôt que se superposent, sur sa 'ligne de crête', plusieurs dimensions (géographique, politique, sociale, économique ...). La frontière ville-campagne nous parle de temps autant que d'espace<sup>147</sup>. L'une est associée à un temps cyclique (d'où le thème de la campagne comme lieu de la 'tradition' et trace du passé) réglé sur le rythme des saisons (la campagne étant le domaine de la Nature qui y exerce son emprise sur les hommes, leurs activités agricoles et leurs mentalités). L'autre est censée suivre un temps linéaire, tendu vers le 'Progrès' (lieu des techniques, du savoir et de l'industrie appartenant au domaine de la 'Culture' et de la 'Modernité'), d'où émerge tout projet politique (la ville, lieu du pouvoir et de domination sur la campagne) et toute révolution (la ville, lieu où se construit l'avenir).

C'est donc aussi que les relations ville-campagne ne sont pas symétriques. L'urbain pénétrerait et se diffuserait dans le rural davantage que l'inverse. La périurbanisation ou la 'rurbanisation' sont perçues comme des mouvements de la ville vers la campagne, et non l'inverse. Or, si ces mouvements sont en grande partie alimentés par les migrations alternantes, on a trop souvent tendance à considérer ce phénomène de manière homogène et univoque. Certains migrants alternants sont, en effet, des 'ruraux' qui, à un moment donné de leur parcours, sont allés chercher leur emploi en ville. Tandis que d'autres se déplacent chaque jour d'une commune périphérique à une autre, sans passer par la ville-centre.

Il faudrait enfin éclaircir les deux couples d'opposition -urbain/rural, ville/campagne- que l'on confond souvent. Le premier fait référence à des catégories de perception tandis que le second correspond à des entités géographiques concrètes. Or, l'un et l'autre, comme nous le montrerons par la suite, ne se superposent plus dans le contexte actuel, où nous sommes amenés à métisser urbanité et ruralité dans nos pratiques, et à associer ville et campagne au fil de nos mobilités quotidiennes ou hebdomadaires, et à faire de leurs frontières, un front mouvant, où l'étalement urbain le dispute à la 'renaissance des campagnes'.

C'est donc d'une frontière un peu particulière dont il nous faut discuter ici. A la

---

<sup>147</sup> REMY J., 1993 - Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations ville/campagnes, In : *Espaces et sociétés*, n° 72, pp. 31-46.

lumière de ces premières considérations, on ne peut poser la question des rapports villes-campagnes, sans prendre en compte la manière dont elle a été appréhendée au fil du temps par les chercheurs.

Les lectures en ont changé en effet, ainsi que nous allons le montrer tant dans la sociologie rurale que dans les travaux des statisticiens dont les découpages géographiques alimentent les investigations des premiers et reflètent les évolutions des dynamiques migratoires entre catégories d'espaces.

### **2221. Variations historiques des frontières rurales selon les paradigmes sociologiques**

En préalable, il paraît utile de situer la 'question rurale' dans son contexte historique et national, tant il est vrai que la ruralité ne revêt pas le même sens selon les pays.

L'analyse de Bodiguel et Lowe<sup>148</sup> permet d'éclairer le poids particulier de la campagne en France ainsi que la spécificité des termes dans lesquels son opposition à la ville a été pensée, par rapport à l'Angleterre, qui fut très tôt urbanisée.

Importance du monde rural tout d'abord, sans commune mesure en France et en Angleterre, l'abolition des droits féodaux en 1789 contribuant au développement d'une petite et moyenne paysannerie, qui resta longtemps 'la mère nourricière' de la nation française. La présence d'une population nombreuse et diversifiée allait engendrer des problèmes de pauvreté, mais aussi des foyers de contestation, et contribuer très tôt à faire du monde rural une question sociale nationale.

Spécificité de l'opposition entre ville et campagne ensuite, car contrairement à l'Angleterre, l'espace productif agricole n'est pas dissocié de l'espace patrimonial 'naturel'<sup>149</sup>. En France, l'opposition ne se pense donc pas entre la nature et la ville, mais entre la campagne et la ville.

Poids politique, démographique, économique et symbolique : les éléments de la représentation de la campagne française sont alors en place et vont se maintenir pour de longues décennies, avec l'aide des sociologues 'ruraux'.

L'histoire de cette branche de la sociologie est faite d'un paradoxe. Dès son origine en effet, elle s'est fondée sur l'analyse du changement et de la disparition programmée de son propre objet de recherche. Les modes de découpage de l'espace, le rapport au changement et à la mobilité géographique, en sont donc les clés de lecture que nous proposons.

Dans le contexte des impératifs de reconstruction et de modernisation de l'agriculture, les sociologues du Centre d'Etudes Sociologiques vont se saisir de ce champ et des commandes publiques pour développer une démarche empirique<sup>150</sup>. Mais en

---

<sup>148</sup> BODIGUEL M., LOWE P. (dir.), 1989 - Campagne française, campagne britannique : histoires, images, usages au crible des sciences sociales. L'Harmattan, 355 p.

<sup>149</sup> Outre Manche en effet, l'agriculture, qui devint très tôt un secteur d'activité industriel tourné vers l'exportation, fut distinguée de l'espace 'naturel' dont on fera un conservatoire patrimonial à usage citadin.

reprenant ainsi pour objet sociologique celui que fixait l'action politique, la sociologie rurale va s'interdire pour longtemps de devenir sociologie du rural<sup>151</sup>. La frontière rural-urbain ne sera pas appréhendée comme objet d'étude en soi, mais comme base de son propre champ de légitimité.

On peut distinguer trois étapes dans l'évolution de la sociologie rurale en France : la première, où prédomine le paradigme des 'collectivités', la seconde, qui marque le passage vers la question des 'localités' et la dernière, enfin, où l'on passe à une problématique du rural, comme construction ou territoire.

L'important programme de recherches, dirigé par H. Mendras et M. Jollivet<sup>152</sup> au sein du groupe de sociologie rurale du CNRS, va construire et affiner le paradigme des 'collectivités rurales' qui dominera la scène jusqu'aux années 1980. Le découpage opéré conduit à opposer ces dites collectivités, à la 'société englobante', représentante de l'urbanité<sup>153</sup>. La démarche typologique et monographique recouvre un objectif général : saisir la diversité et la spécificité des 'collectivités rurales françaises' avant que le changement ne les fonde définitivement dans la société industrielle. Elle permet en outre de résoudre le problème délicat de l'articulation entre une conception abstraite de ces 'collectivités' avec une démarche qui se veut empirique.<sup>154</sup> L'empirie permet d'adapter les critères de découpage à chaque cas, et la typologie d'en dégager les éléments comparables pour l'élaboration de schémas généraux d'explication. Au-delà de leur spécificité, un élément essentiel demeure au fondement de leur structuration : l'interconnaissance. Un univers restreint où l'ensemble des rôles de chacun est connu de tous, organise un système de valeurs partagé en commun par leurs membres (H. Mendras, 1976).

Dans '*cet univers par définition autarcique*' (Bodiguel, 1986, p. 77), la mobilité géographique est analysée comme élément destructurant (démarche systémique). Elle marque l'avancée du monde urbain<sup>155</sup>. H. Mendras (1976) lui réserve un sort similaire, à partir d'une analyse néanmoins beaucoup plus nuancée. A l'émigration ancienne (vidant

<sup>150</sup> BODIGUEL M., 1986 - Le rural en question : politiques et sociologues en quête d'objet. Paris, L'Harmattan, coll. Alternatives paysannes, 183p.

<sup>151</sup> BODSON J., 1989 - Présentation, in : *Recherches sociologiques, 'Sociologie rurale, sociologie du rural ?'*, Vol. XX, n° 3, pp. 259-264.

<sup>152</sup> JOLLIVET M., MENDRAS H., 1971 - Collectivités rurales françaises. Tome 1, Armand Colin, 222 p. et JOLLIVET M., MENDRAS H., 1974 - Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? - Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale. Tome 2, Armand Colin, 266 p.

<sup>153</sup> Cf. BODIGUEL M., 1975 - Les paysans face au progrès. Ed. PFNSP, Coll. Travaux et recherches de sciences politiques, p. 16 : '*Cette approche induit une certaine conception de la société rurale. Elle est fondée sur l'existence d'une dichotomie collectivité rurale/société englobante qui laisse supposer une structure originale de ladite collectivité et par conséquent un comportement particulier de l'individu face à un ensemble dominant et exogène.*'.

<sup>154</sup> JOLLIVET M., MENDRAS H., 1971, op. cit. p. 15 : '*A quelle condition (méthodologique) une collectivité, aussi bien choisie soit-elle peut-elle être traitée comme un microcosme représentatif du tout dans lequel elle s'insère ?*'

les campagnes de leur surplus de main d'oeuvre) et aux migrations saisonnières traditionnelles (ayant permis le maintien de ces sociétés par l'apport de ressources extérieures) succède l'exode massif auquel on assiste alors, annonçant la fin prochaine d'un monde<sup>156</sup>.

A partir des années 1980, la baisse considérable du nombre d'agriculteurs, mais aussi l'accentuation des flux ville-campagne conduisirent à remettre en question la 'ruralité', telle qu'elle avait été appréhendée jusqu'alors. Ce fut l'époque où l'on commença à s'interroger sur l'urbanisation des campagnes, et où le paradigme des 'localités' succéda au premier.

Le programme de l'observatoire du changement social constitue le coeur de ce paradigme<sup>157</sup>. A certains égards, il s'inscrit dans la lignée des études précédentes : on étudie le changement social, en constatant au final la permanence d'une diversité de 'sociétés locales'<sup>158</sup>. Le 'local' s'oppose au 'global' (sous-entendu la grande ville), et son assimilation au 'rural' devenue suspecte demeure, même si elle est implicite (Bodiguel, 1986, p. 97).

Ce paradigme opère néanmoins une rupture vis-à-vis du précédent. Il aborde de front la question des rapports sociaux, jusque-là mis de côté au profit de l'opposition culturelle entre 'ruraux' et 'urbains'. Au diagnostic d'une industrialisation des campagnes et de la fin du monde paysan établi précédemment, fait suite un autre paradigme explicatif du changement social : celui d'un processus de 'relocalisation' de la vie sociale, la mobilité inversant le sens des relations ville-campagne (mouvement que fit apparaître le recensement général de la population de 1982). Les analyses du mouvement 'néo-rural' font apparaître les premiers signes d'une remise en question de l'ordre urbain<sup>159</sup>. Le thème de la 'relocalisation' ouvre en outre la voie à la thèse d'une 'renaissance rurale'<sup>160</sup>.

<sup>155</sup> MARIE M., VIARD J., 1977 - La campagne inventée ou ce qu'il advient des rapports entre les paysans, leurs communautés et l'environnement urbain dans quatre villages d'un pays de moyenne Provence. Ed. Actes Sud, Coll. Espace temps, 238p. Il y est développé une conception 'communautaire de la société paysanne', qui conduit à appréhender la mobilité comme la pénétration d'un 'corps urbain', qui en pervertit les 'valeurs authentiques' sous des formes folklorisantes ou hédonistes.

<sup>156</sup> *'Aujourd'hui la société industrielle se retourne contre la paysannerie dont elle est issue, et la condamne irrémédiablement parce qu'elle ne peut tolérer qu'on soit rebelle à sa rationalité. La fin des paysans, au sens précis donné ici à ce terme est aujourd'hui acquise en Occident.'* p. 212.

<sup>157</sup> Programme Observation du Changement Social, 1986 - L'esprit des lieux - Localités et changement social en France. Editions du CNRS, 352p.

<sup>158</sup> *'Il y a quelques années, on disait volontiers que les campagnes s'urbanisant, il n'y aurait plus de différences entre ruraux et urbains. Nos enquêtes montrent que si les campagnards aujourd'hui n'ont plus rien à envier aux citadins, il n'en demeure pas moins une différence forte entre d'une part les régions rurales, y compris les petites villes et d'autres part les grandes villes.'* (p. 10).

<sup>159</sup> LEGER D., HERVIEU B., 1979 - Le retour à la terre. Au fond de la forêt ... l'Etat. Ed. du seuil, Paris, 238 p.

<sup>160</sup> KAYSER B., 1990 - La renaissance rurale - Sociologie des campagnes du monde occidental. Coll. U série 'Sociologie', Ed. Armand Colin, Paris, 304 p.

Le repeuplement des campagnes n'est pas seulement l'effet d'un desserrement urbain, mais d'une attractivité de l'espace rural, investi de nouvelles valeurs (qualité du cadre de vie, convivialité, temps pour soi...). L'échelle pertinente d'analyse reste la commune car c'est à ce niveau, estime l'auteur, que fonctionnent encore les 'sociétés locales'.

**Le paradigme 'rural' qui s'ouvre avec les années 1990**, poursuit des tendances inscrites dans le précédent. Le rural s'oppose au 'global', l'interconnaissance et les formes d'occupation du sol le distinguent de la ville. Mais la question est ici ouvertement posée : le rural existe-t-il encore, et constitue-t-il toujours un objet de recherche en soi ?

La ruralité devient une catégorie recouvrant plusieurs dimensions (un espace, une société, une catégorie de la pratique, une catégorie de lecture). Elle pose un ensemble de questions de société : place et rôle de l'agriculture (aménagement du territoire, échanges internationaux) ; nouvelles attentes de la société 'globale' (environnement, qualité des aliments, paysage; loisirs) qui fixe de nouvelles 'fonctions' aux espaces 'ruraux'.

A partir de ce fonds commun, deux approches peuvent être distinguées : l'approche territoriale, et l'approche constructiviste.

Les tenants de l'approche territoriale se distinguent des seconds par le fait qu'ils associent étroitement à l'espace rural spécifique, une société rurale, elle aussi spécifique<sup>161</sup>. Selon ces auteurs, s'en tenir à la première dimension, revient à conforter l'idée d'un espace abstrait, disponible pour son aménagement, une fois débarrassé de son contenu (la société rurale)<sup>162</sup>.

La mobilité est lue au travers des nouvelles attentes de la société globale attribuant de nouvelles fonctions à l'espace rural<sup>163</sup>, auxquelles doit s'adapter la 'société rurale'<sup>164</sup> depuis laquelle l'observateur analyse les flux et les usagers urbains qui lui demeurent étrangers. Le paradigme de la domination de la ville (société globale) sur le rural demeure lui aussi, bien qu'il soit pensé en des termes inversés : des choix opérés par cette société globale en fonction de ses 'attentes' et des fonctions affectées aux espaces ruraux, dépend l'avenir des campagnes françaises, mais de cet avenir, dépend en retour la

<sup>161</sup> B. KAYSER (1992) distingue la société rurale par le triple rapport des individus qui la composent avec leur environnement paysager et bâti, avec leurs semblables au sein de petites communautés structurées par l'interconnaissance, et avec leur localité au niveau de sa gestion politique.

<sup>162</sup> JOLLIVET M., EIZNER N., 1996 - L'Europe et ses campagnes. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 399 p.

<sup>163</sup> KOVACSHAZY C., 1995 - Le refuge et la source, in : NOIROT P. (dir.), Rural : une carte pour la France, numéro spécial de la revue Panoramiques, Ed. Arléa-Corlet, p. 24. L'auteur définit ainsi trois principales fonctions : l'une économique, assumée par l'agriculture (production de biens alimentaires, de services à l'environnement); l'autre sociale (usages récréatifs, accueil de populations retraitées et en difficulté); la troisième enfin, culturelle (le 'paysage' devient un patrimoine commun; la campagne devient un lieu de ressourcement, d'enracinement, et support de valeurs intégratives ).

<sup>164</sup> Société rurale qu'il convient d'analyser comme un '*système social localisé*' (M. Jollivet, 1997, p. 124) caractérisé entre autres par le fait que la localisation d'une part croissante de ses habitants, relève d'un choix de vie pour certains, d'un arbitrage 'économique' pour d'autres et enfin d'une ruralité plus subie que choisie pour les derniers (Kayser et al., 1994).

configuration de l'ensemble de la société et de son territoire. L'agriculture, occupe toujours une place particulière et stratégique : elle reste la clef de voûte de l'occupation de l'espace rural et donc de son peuplement, ainsi que le moteur de son avenir, l'heure étant à la prospective<sup>165</sup>.

L'approche constructiviste, dans laquelle nous nous situons, rompt plus franchement avec les anciens paradigmes, tout en s'inscrivant dans une ligne de pensée qui avait, dès les années 1980, commencé à poindre<sup>166</sup>.

La ruralité est ici appréhendée comme une 'représentation sociale'. Elle fait l'objet de constructions sociales renouvelées selon les contextes (géographiques, historiques) et selon les rapports de force entre les acteurs qui ont intérêt à la faire exister comme telle<sup>167</sup>. L'évolution de ces conflits et de leurs issues reflètent au final l'évolution de la société, ce qui fait du rural une catégorie de lecture du changement social. En ce sens, on peut la considérer comme une 'invention permanente' et une 'catégorie socio-politique'<sup>168</sup>. Elle se construit actuellement au croisement d'une crise agricole (touchant notamment l'identité des agriculteurs), et d'une crise sociale (précarisation sociale, crise de l'Etat-nation, crise urbaine).

L'hypothèse d'une superposition entre un 'espace rural' et une 'société rurale' relève d'un mythe. La frontière, avec le monde urbain, doit être cherchée ailleurs, sans pour autant considérer l'espace géographique comme dépourvu de sens dans les rapports sociaux qui s'y inscrivent. Pour M. Mormont (1996), la question du découpage est une question 'morphologique'. L'espace est le 'substrat matériel des sociétés', autrement dit, la forme qu'elles prennent en s'établissant sur le sol. Pour B. Hervieu et J. Viard<sup>169</sup>, la question de la frontière relève d'une analyse des sens symboliques attribués à la ruralité et à l'urbanité. Il faut dès lors distinguer ces catégories de sens des réalités géographiques – ville et campagne. L'urbanité s'est 'échappée du territoire de la ville d'hier' (p. 112), pour finir par capter l'ensemble de 'l'espace non urbain'. Mais si nous sommes tous des urbains, nous continuons à vivre à la ville ou la campagne, les deux

<sup>165</sup> En témoignent les travaux parlementaires (mission d'information en 1992, sur la situation du monde rural), sénatoriaux (1991 Mission sur l'avenir de l'espace rural) sur le sujet ainsi que la recherche initiée par la DATAR (groupe de prospective 'Avenir des espaces ruraux' mise en place en 1990, ayant débouché sur la parution de deux ouvrages : KAYSER B., BRUN A., CAVAILHES J., 1992 - Naissance de nouvelles campagnes, Datar/Ed. de l'Aube, 174p. et KAYSER B., BRUN A., CAVAILHES J., 1994 - Pour une ruralité choisie. Datar/Ed. de l'Aube, 139p.

<sup>166</sup> La 'collectivité' des chercheurs ruralistes commencent ainsi à s'interroger sur la ruralité, comme réalité sociale et objet d'étude. Cf. Bulletin d'étude de l'ARF (1988) : 'Les études rurales sont-elles en crise ?', n° 41-42 ; MOUGENOT C., MORMONT M., 1988 - L'invention du rural, Bruxelles, Ed. Vie ouvrière, 288 p. et BODIGUEL (1986), op. cit. p. 42 : '*L'espace n'a pas d'identité indépendante de l'acteur qui le conçoit en fonction d'un projet [...]. Il n'existe pas comme donnée scientifique fondamentale, vouloir en trouver une définition, en élaborer une typologie sans projet concret affirmé ne sont à notre sens qu'exercices intellectuels*'.

<sup>167</sup> BLANC M., 1997 - Ruralité : diversité des approches, in : *Economie rurale*, n° 242, décembre, pp. 5-12.

<sup>168</sup> MORMONT M., 1996, - 'Le rural comme catégorie de lecture du social.', in : JOLLIVET M., EIZNER N., op. cit. pp. 161-176.

<sup>169</sup> HERVIEU B., VIARD J., 1996 - Au bonheur des campagnes. Ed. de l'Aube, 155 p.

étant associés au gré de nos mobilités journalières ou hebdomadaires. La mobilité et l'urbanité dominante en viennent à *publiciser* l'espace des campagnes, c'est-à-dire à instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas. Un ensemble d'acteurs qui réinvestissent la campagne de valeurs symboliques (patrimoniales, écologique, identitaire), et de fonctions stratégiques (entretien du paysage, productions de qualité, respect de l'environnement) qui interpellent le groupe isolé des agriculteurs. Leur avenir, loin de conditionner celui des espaces ruraux, dépend au contraire des ressources du milieu dans lequel ils s'inscrivent et de leur capacité à en tirer parti. Mais dans cette nouvelle relation à la ville, la campagne ne sort pas vaincue. Et, ce n'est pas là le moindre des paradoxes de la mobilité, que d'aller de pair avec une recherche d'ancrage (p. 111). Or, les images fortes et les valeurs patrimoniales, susceptibles de prêter le flan à nos recherches d'ancrage, sont des caractéristiques assez bien partagées par la ville et la campagne. On assiste alors à un nouveau partage des affectations et des usages entre ville et campagne, plus qu'à une inversion de rôle.

Ce sont aussi les échelles de la vie quotidienne qui changent. J. Beauchard<sup>170</sup> montre l'émergence d'une configuration dite 'ville-pays' à partir des migrations alternantes. Celle-ci répand en quelque sorte la ville dans la campagne par delà le périurbain. Les bourgs 'ruraux' deviennent les pôles de ce bassin en formation, qui résultent des pratiques des 'navetteurs'. Ces pratiques ordonnent un nouvel espace d'appartenance, associant des modes de vie citadins et des valeurs rurales, articulant diverses temporalités et lieux de vie.

## 2222. Construction statistique des frontières rural-urbain

Comment les découpages statistiques, qui se sont construits à partir des anciennes pratiques, plus sédentaires et d'une coupure plus nette entre ville et campagne ont-ils pris en compte ces changements ? Et que révèlent les analyses les plus récentes sur ces migrations entre catégories d'espace ?

Le seuil de population de 2000 habitants agglomérés<sup>171</sup>, qui sert aujourd'hui encore à définir 'les unités urbaines', fut fixé en 1954 et servait alors à distinguer la ville de la campagne. Il fallut attendre 1962, pour qu'une vision moins tranchée soit introduite. Pour tenir compte du mouvement de périurbanisation, l'INSEE délimita des Zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU). Elles prenaient en compte l'influence urbaine, à partir de la division géographique des activités. Les communes sous influence des unités urbaines étaient soit 'industrielles', soit 'dortoirs', les autres, hors d'influence, étant 'agricoles'. La baisse des emplois agricoles, le déclin des activités industrielles, la poursuite du 'dessalement urbain' et la multiplication des migrations alternantes, contribueront au fil des recensements à faire des ZPIU, un découpage peu discriminant<sup>172</sup> et finalement obsolète.

---

<sup>170</sup> BEAUCHARD J., 1999 - La bataille du territoire – mutation spatiale et aménagement du territoire. Ed. L'Harmattan, p. 80.

<sup>171</sup> C'est-à-dire dont la distance entre les habitations ne dépasse pas 200 mètres. On voit ici le lien avec le critère de faible densité par lequel la sociologie rurale définira longtemps 'le rural'.

A partir de 1994, un groupe de travail est mis en place à l'Insee pour réfléchir à son remplacement<sup>173</sup>. La teneur des débats, notamment ceux portant sur les critères de délimitations des 'pôles urbains' (cf. infra) montrent les enjeux politiques de la construction des nomenclatures officielles. Attribuer à certaines villes le qualificatif de 'pôle urbain' et le refuser à d'autres, c'est faire apparaître une certaine hiérarchie spatiale. Le seuil de population (critère morphologique) ne suffit plus à distinguer l'urbanité, qui pour certaines villes se résumait uniquement à la fonction résidentielle (commune périurbaine). Restait alors à définir ce que doit être le critère d'urbanité, ce qui fut finalement tranché en faveur de la fonction de 'pôle d'emploi'. La définition de ce zonage (cf. infra) traduit une nouvelle conception de l'espace, structuré par une géographie des flux de migrants polarisés par l'emploi. Le phénomène majeur est donc l'attractivité urbaine, et l'espace échappant à celle-ci constitue toujours le 'solde rural'.

### **Le zonage en Aires Urbaines de l'INSEE**

Le zonage Insee, distingue quatre grandes catégories d'espace dont les trois premières constituent ' l'espace à dominante urbaine '.

les pôles urbains, sont des unités urbaines offrant 5000 emploi ou plus et qui n'appartiennent pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain. Il s'agit donc d'un lieu de polarisation et d'attraction de population non-résidente, qui 'subit' moins d'influence qu'il n'en exerce sur son environnement.

l'aire urbaine est constituée par un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, dont l'une est un pôle urbain, et les autres, communes rurales ou unités urbaines, comprennent chacune au moins 40 % de leur population résidente qui vont travailler dans le pôle ou dans des communes placées sous son influence.

Les communes multipolarisées sont des communes rurales ou des unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

l'espace à dominante rurale est alors défini comme un solde regroupant l'ensemble des communes et petites unités urbaines qui n'appartiennent pas à l'espace à dominante urbaine.

l'espace à dominante rurale est alors défini comme un solde regroupant l'ensemble des

---

<sup>172</sup> En 1990, les ZPIU couvrent les 3/4 du territoire et rassemblent 96,3% de la population.

<sup>173</sup> HILAL M., UMR Inra-Enesad : Les coulisses du zonage en aires urbaines. Note aimablement transmise par l'auteur ayant participé à ce groupe de travail, et dont nous nous sommes inspirée pour rédiger cette partie.



communes et petites unités urbaines qui n'appartiennent pas à l'espace à dominante urbaine.

Ce zonage est une nomenclature (reconnue officiellement) et contrairement aux 'typologies' d'espaces, il délimite des entités géographiques.

Le 'complément rural' du zonage en aires urbaines, proposé par l'INRA dans un ouvrage<sup>174</sup>, définit une typologie des espaces ruraux. Reconnaisant que la différence de traitement statistique entre ville et campagne, reflète dans une certaine mesure, la hiérarchie spatiale, et incidemment, l'ordre des priorités en matière d'aménagement du territoire<sup>175</sup>, les auteurs insistent néanmoins sur la diversité actuelle 'du rural', qu'il convient de mieux saisir et prendre en compte. 'L'espace à dominante rurale', regroupe sous le même vocable, des communes faiblement peuplées, et des unités urbaines n'ayant pas assez d'emplois pour être considérées comme 'pôles urbains' mais suffisamment sans doute pour structurer leur espace environnant. Après de nombreux débats pour définir les critères susceptibles de rendre compte de la structuration de l'espace à dominante rurale et d'y définir des catégories<sup>176</sup>, le choix s'est porté sur les flux de migrations alternantes. Ce choix dénote un changement important dans la conception de la frontière entre le rural et l'urbain. La différence n'est plus de nature, mais de degré, puisque les deux grandes catégories d'espace sont considérées comme étant structurées par le même phénomène, les flux domicile-travail.

#### **L'espace à dominante rurale comprend quatre catégories de communes**

les communes appartenant au '**rural sous faible influence urbaine**', subissent l'influence d'un pôle urbain mais dans une moindre mesure que les communes de la première couronne périurbaine, puisqu'elles n'envoient que 20 % de leurs actifs résidents, vers les aires urbaines (dans les pôles, ou dans les communes placées sous l'influence du pôle).

**Les pôles ruraux**, sont les communes comprenant plus de 2000 emplois, mais moins de 5000.

<sup>174</sup> INSEE- INRA, 1998 - Les campagnes et leurs villes. INSEE, Coll. Contours et caractères, 203 p.

<sup>175</sup> LE JEANNIC T., PIGUET V., 1999 - Villes et campagnes : de quoi parle-t-on ?, in : INRA-INSEE, op. cit. p. 11 : '*Depuis longtemps déjà, les moteurs économiques, démographiques, culturels, politiques, administratifs de la société se situent dans les villes. Elles sont donc au sommet d'une hiérarchie qui se retrouve dans le mode d'élaboration de concepts destinés à distinguer la ville de la campagne. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le monde rural soit souvent défini de façon résiduelle par rapport au monde urbain.*'

<sup>176</sup> Les critères avancés furent très divers, celui du niveau d'équipement retenu dans un premier temps, l'attention. Considérant que l'urbain et le rural n'étaient pas structurés par les mêmes champs de force, on avança l'idée que le second était structuré autour de la fonction de pôle d'équipement, des bourgs ruraux.

**La périphérie des pôles ruraux**, comprend les communes dont au moins 20% des résidents travaillent dans des pôles ruraux.

**le solde** composé des communes hors influence urbaine et hors influence des pôles ruraux : le '**rural isolé**'.

Cette typologie complémentaire au zonage en aires urbaines, proposée par l'INRA, a été validée par l'INSEE <sup>177</sup>.

Ces nouveaux zonages ont permis de mieux éclairer les dynamiques démographiques et migratoires des villes et des campagnes, qu'il faut dorénavant considérer dans leur diversité.

Une étude récente menée par des chercheurs de l'Inra et de l'Insee <sup>178</sup> fait apparaître que la croissance démographique de l'espace à dominante rurale, amorcé dès 1982, se poursuit entre 1990 et 1999, cette catégorie retrouvant ainsi le même nombre d'habitants qu'en 1962, soit 13,6 millions. Si bien que le Figaro pouvait titrer 'le réveil de la France des champs'<sup>179</sup>, expression révélatrice de la sensibilité médiatique aux signes de 'renaissance des campagnes'.

Mais les chercheurs en question, de préciser que si regain démographique du rural il y a, c'est une évolution 'contrastée', et si '*le rural fait le plein [c'est] à l'ombre des villes dynamiques*'. La dynamique démographique des espaces ruraux restant dépendante des celles des villes.

Néanmoins, le fait nouveau et marquant pour cette période est, sans conteste, le regain démographique du 'rural isolé', dont le solde migratoire devient largement positif (0,29% par an). La moitié des communes de ces 'campagnes profondes' gagne à présent de la population. Comment expliquer cette vigueur nouvelle du rural isolé, que l'on ne peut imputer au desserrement urbain ? Faut-il en revenir à l'hypothèse d'une 'relocalisation', base de nombreux discours médiatiques, évoquant tantôt les cas 'exemplaires' de ceux qui ont fait le 'choix d'une vie nouvelle à la campagne' (télétravail, derniers commerces, créateurs d'entreprises ou d'exploitations agricoles) tantôt les signes plus inquiétants d'un transfert de pauvreté urbaine dans le rural profond ? On ne peut sans doute répondre à la question en terme d'alternative générale, tant il est vrai que les espace ruraux sont diversifiés, et que les migrations répondent à des logiques sociales disparates. Il nous faut donc en venir à une analyse empirique, objet de notre seconde partie.

## Conclusion

---

<sup>177</sup> INRA, Science sociales, n° 5, novembre 1997, p. 1.

<sup>178</sup> BESSY-PIETRI P., HILAL M., SCHMITT B., 2000 - Recensement de la population 1999 – Evolution contrastée du rural, in : *INSEE première*, n° 726.

<sup>179</sup> 'Le réveil de la France des champs', in : *Le Figaro*, jeudi 6 juillet 2000, p. 8.

Partie d'un questionnaire sur les modes d'appartenance à partir des pratiques quotidiennes et individuelles, nous en sommes venue à nous interroger sur les principes de classement et les processus d'exclusion que sous-tendaient ce mode de vie érigé en système de valeurs, en introduisant dans notre réflexion, la prise en compte de la dimension locale et nationale de ces questions, pour en arriver enfin à analyser les rapports ville-campagne. Notre fil conducteur étant l'analyse de la mobilité géographique, la réflexion a tenté d'opérer les déplacements nécessaires, en s'efforçant de ne pas succomber au vagabondage.

L'instauration d'un régime de mobilité dominante recompose les frontières entre catégories d'espace, et, de ce fait, les formes d'appartenance, chacun étant amené à fréquenter divers lieux et milieux.

Si le passage à un mode de vie valorisant la mobilité marque aussi l'entrée dans une société où les positions sociales deviennent potentiellement réversibles, chacun n'est pas exposé de la même manière à cette probabilité. L'abîme semble s'accroître au contraire, entre les nomades qui vivent dans un univers où les lieux et milieux sont substituables, et les errants pour lesquels il n'y a pas d'ailleurs possible. Entre ces deux extrémités de l'échelle sociale, la dissociation des lieux d'existence constitue le mode de vie le plus courant, multipliant les contraintes (de temps, de déplacements) mais aussi les ressources et les possibilités d'échapper au contrôle social exercé dans la 'localité'. Celle-ci devient alors problématique. Pour certains, elle est un lieu de refuge, pour d'autres, un lieu de transit, et pour d'autres enfin, un pôle d'ancrage et un lieu d'investissement. Le rapport à la localité ne peut être pensé indépendamment des rapports sociaux qui s'y tissent, et qui prennent leur sens à d'autres échelles et s'articulent à d'autres groupes d'appartenance (affiliations familiale, professionnelle, nationale, confessionnelle, syndicale...). On ne peut donc parler d'appartenance 'locale' mais plutôt d'une appartenance sociale, plurielle (comprenant différentes dimensions), transactionnelle (elle se construit en interaction avec les différents membres des réseaux de sociabilité, mais aussi en relation avec les 'Autres') et biographique (évoluant au fil du parcours de vie). Et, l'on ne peut traiter de l'appartenance sous l'angle identitaire, indépendamment de la prise en compte des enjeux de classement et des rapports de force entre les groupes.

Ces réflexions sur les pratiques de mobilité, qui recomposent les échelles de la vie quotidienne et les formes d'appartenance, nous amènent à traiter de leurs effets sur les découpages anciens entre ville et campagne. Aux frontières entre ville et campagne se substituent celles entre urbanité et ruralité. Si la ville et la campagne subsistent, elles sont associées désormais dans l'ordre ordinaire de nos cheminements quotidiens. Ces mobilités quotidiennes ne sont pas seules à structurer les relations ville-campagne. La 'relocalisation' actuelle, qui alimente le dynamisme démographique des espaces ruraux, est-elle liée à un changement d'échelle des phénomènes de ségrégation – les plus pauvres ou démunis des pôles urbains étant rejetés vers les périphéries rurales ? Ou bien est-elle le signe d'une renaissance des campagnes, à la faveur de la crise urbaine et de la valorisation d'un cadre de vie plus naturel ? Sans doute faut-il considérer les deux alternatives possibles, mais marquant des groupes et des milieux différents.

Les pratiques d'aménagement semblent alors s'organiser à de nouvelles échelles et

selon d'autres modes. A l'ordre centralisé associant à un territoire une nation, et à l'aménagement du territoire, le projet de diffusion du progrès, succède un ordre polycentrique où les 'territoires' multiples sont incités à se différencier et à valoriser leurs propres ressources. La mise en place des 'pays' est-elle porteuse d'une nouvelle échelle de participation démocratique et d'identification collective ou bien au contraire de nouvelles formes de ségrégation, tant territoriales que sociales ?

Ces réflexions sur la mobilité, les formes d'appartenance et les modes de découpage qui en découlent, nous amènent à soulever un paradoxe. La recherche d'accès à un ailleurs, qu'elle s'inscrive dans le quotidien (migrations alternantes), dans les rythmes saisonniers (migrations touristiques ou secondaires) ou encore dans l'ordre biographique (migration résidentielle), montre que la frontière (entre ville et campagne, entre 'pays') garde tout son sens dans les représentations sociales. Brouillant les frontières, la mobilité reflète en même temps la recherche des différences.

## **Chapitre III : Pour une problématique sociologique de la mobilité : formes d'appartenance sociale et dynamiques territoriales**

### **Introduction**

---

Nous avons, dans le chapitre précédent, distingué deux processus que tendait à redéfinir la généralisation de la mobilité : les modes d'appartenance et les principes de classement dans un sens large. Nous avons précisé que ce traitement séparé des deux enjeux avait pour objectif d'en approfondir les implications, et ces développements nous ont permis justement d'en voir davantage les liens.

Si la mobilité ouvre, en effet, le champ des possibles en matière 'd'appartenances', elle redéfinit, plus qu'elle ne les annule, les différenciations sociales et les frontières spatiales.

Si 'appartenir' à un espace ne peut être envisagé séparément de ce qui nous 'classe' dans l'ensemble de la société, qu'advient-il quand se multiplient et se dispersent les espaces de vie fréquentés par chacun d'entre nous ? Et, si l'on est nécessairement quelque part, est-on encore 'de' quelque part ? Enfin, avec quel groupe le partage-t-on ?

Parvenue à ce stade de la réflexion, il nous semble utile à présent de procéder à une double opération : d'une part, celle de la problématisation des questionnements et des pistes de recherche ouvertes par les chapitres précédents ; d'autre part, celle de l'articulation de la réflexion théorique avec la recherche empirique dont nous avons vu à plusieurs reprises la nécessité.

## Section 31. La double problématique des liens sociaux et des lieux géographiques

---

Au terme des développements précédents, **une problématique se dégage à partir de plusieurs questionnements et de deux notions centrales -appartenance et territoire-** dont il nous semble intéressant d'analyser les processus de construction à partir d'une investigation empirique.

La question centrale qui est au coeur de notre recherche s'articule autour de deux axes, généralement dissociés. Quel est le statut de l'espace géographique dans la construction des appartenances sociales et comment se spatialise le social sous le régime actuel d'une mobilité dominante ?

Cette problématique repose sur l'hypothèse d'une relation - antérieurement établie mais qui pose actuellement question- entre ce qui fait le lien social et ce qui fait le lieu géographique. En quoi la construction du lien social -et avec lui des identités sociales- s'inscrit-elle encore en référence à un 'lieu' ? En quoi la construction d'un 'lieu' -ici le 'territoire-pays'- engendre-t-elle du lien social ?

Le constat que les lieux sont devenus plus substituables entre eux amène généralement à poser l'hypothèse d'un rapport plus fonctionnel à l'espace. Celui-ci ne serait plus alors un support d'identification, mais un substrat sur lequel se déroulent inévitablement nos activités. Le constat d'une plus forte labilité des ancrages conduit, quant à lui, à l'hypothèse d'une 'déterritorialisation des groupes sociaux', dont les relations plus réticulaires seraient sans grand rapport d'identification à un espace géographique précis.

Nous ferons **l'hypothèse inverse**, c'est-à-dire que le rapport à l'espace, et plus précisément aux lieux d'ancrage, devient plus important tant dans les modes de constructions identitaires que dans la formation des collectifs.

Ce qui était auparavant une évidence, une destinée, devient aujourd'hui objet d'arbitrage, occasion de déracinement (migration résidentielle), source de contraintes quotidiennes qu'il faut chercher à limiter (migration alternante), et ferment d'une tension continue entre différents pôles dont il nous faut gérer la mise à distance (dispersion des espaces de vie). C'est justement parce que les lieux et les liens qui s'y tissent deviennent moins évidents, et plus incertains, que leur articulation, leur maintien, leur choix devient un enjeu impliquant la personne en son entier.

N'étant ni purement fonctionnels, ni exclusivement stratégiques, nous défendons l'idée que les rapports à l'espace doivent donc être appréhendés comme étant plus contingents. Plus précisément, on ne peut *a priori* les marquer du sceau d'une appartenance identitaire prédéfinie, ni de celui d'une distanciation pérenne. Il nous faut donc les envisager à travers la prise en considération de 'l'ouverture du présent' dans laquelle s'inscrivent les interactions entre individus aux origines et horizons divers, mais aussi à travers les effets de milieu et les effets émergents d'appartenance auxquels peuvent donner lieu ces situations de coexistence. L'observation *in situ* s'avère dès lors indispensable. Pour autant, celle-ci suppose d'en préciser le cadre d'analyse et les outils

d'observation.

### 311. La question de l'appartenance

#### 3111. Espace social et espace géographique : une relation complexe

Comme le précise P. Bourdieu<sup>180</sup> : **'On ne peut rompre avec les fausses évidences, et avec les erreurs inscrites dans la pensée substantialiste des lieux, qu'à condition de procéder à une analyse rigoureuse des rapports entre les structures de l'espace social et les structures de l'espace physique'**. Il nous faut donc penser conjointement la place des individus dans l'espace social et leur localisation dans l'espace physique, l'une et l'autre étant reliées par des 'correspondances' qui ne sont ni immédiates, ni simples à déchiffrer. S'il est vrai que dans une société hiérarchisée, il n'y a pas d'espace géographique qui ne soit lui-même situé dans cet ordre de grandeur (Haut-lieux/banlieues, Capitale/Province, avant-scène/coulisse, ...), il est vrai aussi que ces hiérarchies sont masquées par '*des effets de naturalisation*' (ainsi en vient-on à prendre pour 'naturelles' ou évidentes des frontières qui sont des constructions historiques).

L'espace géographique ne peut donc être analysé indépendamment de la prise en compte de ses parties. Les '*espèces d'espace*' (Pérec, 1974) sont définis selon les échelles de grandeur qui traduisent aussi des niveaux d'organisation sociale (les groupes d'appartenance du local au national) et de pouvoir politique (de la commune à l'Etat), et selon les modes de classement propre à chaque culture (haut/bas, pure/impure, grand/petit, domestiqué/sauvage, ...). L'inscription sur le sol des réalités sociales entraîne des modifications et des immobilisations durables de l'espace physique (effet d'inertie). Et, la lutte des places dans l'espace social se traduit aussi par une lutte pour l'appropriation des *lieux* les plus valorisés.

Pour autant, la valeur des lieux change au fil du temps, et avec elle, les positions sociales et la localisation des groupes. La société n'est pas une réalité figée, qui se reproduirait à l'identique. Les partitions géographiques ne sont pas immuables dans le temps. Leur transformation reflète la dynamique des rapports de force entre les groupes, et leur appropriation redéfinit les ressources (matérielles, symboliques) disponibles des groupes sociaux et de leurs membres<sup>181</sup>.

L'évolution récente de la sociologie urbaine offre à ce propos une perspective intéressante<sup>182</sup>. Certaines études ont ainsi croisé l'analyse des réseaux de sociabilité et des trajectoires des différents groupes avec la prise en compte des formes et des effets de leur inscription dans l'espace urbain. Ce faisant, elles ont montré l'interdépendance étroite entre la transformation des hiérarchies urbaines et l'évolution des positions

---

<sup>180</sup> BOURDIEU P., 1993 - 'Effets de lieu', in : BOURDIEU P. (dir.) *La misère du monde*. Ed. du Seuil, p. 159.

<sup>181</sup> GRIBAUDI M., 1987 - Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup>, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 264 p. Cette étude montre ainsi que la migration et la dispersion des membres de parentèles ouvrières, dans des espaces plus ou moins valorisés de Turin, contribuent à redéfinir les ressources de leurs membres.

sociales et des localisations des groupes sociaux. Pour éclairer notre propos, nous présenterons rapidement la démarche et les principaux résultats de deux d'entre elles.

### Monographie sociale et monographie spatiale : de la nécessité de les croiser

Le programme coordonné par M. Gribaudi<sup>183</sup> est issu d'un travail comparatif d'analyse de réseaux égo-centrés<sup>184</sup>, mené dans huit villes européennes (Paris, Madrid, Turin, Naples, Athènes, Cagliari, Helsinki, Saint-Petersbourg). Une méthodologie identique a été mise en oeuvre (enregistrement des réseaux d'un 'groupe témoin' ; analyse de budget-temps ; analyse de l'histoire des relations et du parcours du témoin) pour l'étude de groupes similaires. Elle a permis de montrer que **'les mêmes ressources, activées par les mêmes mécanismes peuvent s'agglutiner dans des formes différentes selon les zones d'une société et selon les villes étudiées'** (Gribaudi M., 1987, p. 32)<sup>185</sup>. La nature et les formes de sociabilité ne sont pas pour autant déterminées de façon mécanique, par ces contextes. Ces réseaux de sociabilités se déploient aussi en fonction des logiques et histoires propres à chaque groupe. Par ailleurs, si les maillages des réseaux de sociabilité sont influencés par les contextes locaux et nationaux, l'un et l'autre interagissent. Les réseaux constituent l'espace d'expression de l'historicité des groupes qui s'inscrivent dans des cadres urbains déjà là, qu'ils contribuent aussi à redéfinir.

Le programme de recherche coordonné par Y. Grafmeyer et F. Dansereau<sup>186</sup> a

<sup>182</sup> MAGRI S., 1993 - 'Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain', in : *Genèses*, n° 13, pp. 51-165. L'auteur distingue trois principaux paradigmes. Dans le premier, illustré par les travaux de l'Ecole de Chicago, la ville est constituée d'une mosaïque 'd'aires naturelles' et l'analyse est centrée sur leur appropriation par chaque groupe localisé. Dans le second, on passe de la monographie spatiale, à la monographie sociale, le regard étant porté vers l'analyse de la circulation des groupes dans l'espace urbain. Le troisième paradigme permet de dépasser les deux points aveugles des précédents, c'est-à-dire la non prise en compte des mobilités urbaines dans le premier cas, et une attention insuffisante aux interactions entre groupes sociaux dans le second cas.

<sup>183</sup> GRIBAUDI M., 1998, (dir.) : *Espaces, temporalités, stratifications - Exercices sur les réseaux sociaux*. ED. de l'EHESS, 344 p.

<sup>184</sup> La méthode des réseaux égo-centrés s'oppose à celle de la 'structural analysis' (Scott J., 1991 ; Degenne A., Forsé M., 1994) qui appréhende le réseau à partir d'un système, d'une organisation – les liens de chaque individu en dehors de ce système n'étant pas pris en compte. Au contraire, l'approche par réseau égo-centré considère que l'on ne peut comprendre les interactions d'un groupe donné sans prendre en compte l'ensemble des liens de chacun de ses membres. Elle part du principe que pour expliquer une forme (celle d'un réseau) il ne suffit pas de la décrire, il faut aussi découvrir les processus qui l'ont engendrée (d'où l'importance de partir de chaque individu, et de refaire l'historique de ses liens).

<sup>185</sup> Ainsi dans l'espace parisien, les formes de 'maillages sociaux' des groupes étudiés sont très fortement marqués par la présence de l'Etat. Les groupes dominants sont marqués par un fort enracinement et une sociabilité familiale développée, tandis que les groupes en ascension sociale rompent avec leur milieu et lieu d'origine. A Helsinki les maillages s'articulent autour du lieu d'origine et du système éducatif, qui prend un rôle central dans l'ensemble de la société finlandaise où la mobilité sociale est plus importante et plus rapide. A Naples enfin la mobilité professionnelle s'accompagne d'une rupture avec le milieu d'origine pour ceux qui habitent le centre ville, tandis que les habitants de la périphérie maintiennent leurs liens malgré leur mobilité professionnelle.

<sup>186</sup> GRAFMEYER Y. ; DANSEREAU F., 1998 - *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Presses Universitaires de Lyon, Coll. Transversales, 525 p.

cherché à saisir les interdépendances entre lieux et milieux<sup>187</sup>. Ainsi, certaines des analyses qui y sont rassemblées partent des lieux pour arriver à discerner comment s'y constituent des milieux plus ou moins homogènes et ouverts, tandis que d'autres partent de groupes sociaux pour analyser les effets de leur inscription dans des lieux. Le croisement de ces perspectives permet de relativiser et de contextualiser les variables explicatives des phénomènes de ségrégation et d'agrégation. La prise en compte de l'ensemble des 'espaces de vie' des personnes, montre que le logement ou l'emploi ne sont pas les seules ressources à partir desquelles se développent des stratégies de classement, ni les seuls lieux à partir desquels se déploient les réseaux d'appartenance. Dans la sociabilité urbaine contemporaine, **'le couple ménage/logement est travaillé par tout un jeu de proximités et de distances, de continuités et de ruptures spatiales et relationnelles'** (p. 11), à l'aulne duquel doivent être appréhendés les phénomènes d'agrégation et de ségrégation.

En résumé, il faut donc être attentif aux différentes échelles de temps et d'espace sur lesquelles s'inscrivent les formes d'ancrage mais aussi les mobilités des groupes entre les différents 'espaces de vie'. Monographie sociale et monographie locale sont à croiser pour une analyse attentive aux interactions entre groupes sociaux, ainsi qu'à leurs diverses circulations. Etant attirés ou repoussés dans certains lieux, ceux-ci contribuent aussi à en redéfinir la valeur (requalification ou disqualification sociale), influençant par-là même, l'histoire et la 'trajectoire' de ces lieux.

L'analyse des rapports à l'espace géographique ne peut donc faire l'économie d'un questionnement sur les modes de classement et les enjeux de pouvoir qui s'y trament, sous peine de succomber à l'illusion d'un espace vierge ou neutre - laissant sans réponse les raisons pour lesquelles certains groupes tentent d'accéder à un ailleurs, et d'autre de se maintenir là où ils sont. Mais l'approche compréhensive dans laquelle nous nous situons nous invite également à prendre en compte la dimension identitaire du rapport à l'espace. Le lieu, dans son acception minimale, peut être défini comme 'le point de l'espace physique où un agent ou une chose se trouve situé, 'a lieu', existe' (Bourdieu, 1993, p. 160). Dans une autre acception, que nous retiendrons, le 'lieu' ne peut être envisagé indépendamment des relations sociales qui s'y tissent, le lieu étant un pont qui 'relie' des individus provenant de rivages différents (ce qui contient aussi l'idée de rapport de forces). Les lieux sont aussi des supports identitaires. Les lieux de mémoire s'entretiennent, par des rites de retrouvailles familiales notamment, indépendamment de leur valeur de classement sur le marché des capitaux. Par ailleurs, l'espace, nous l'avons vu, constitue un support de socialisation. S'approprier un lieu c'est le faire 'sien', en y prenant place ou en s'en tenant à distance<sup>188</sup>, et en le transformant en relation avec d'autres personnes. L'analyse des formes d'appropriation des lieux géographiques

<sup>187</sup> Par exemple : étudier l'interdépendance entre la transformation des espaces urbains et les mobilités résidentielles des citoyens au cours de leurs cycles de vie ; étudier les liens entre la distribution spatiale de réseaux de sociabilité et les effets de l'inscription de ces liens sur les lieux ; identifier les rôles respectifs des dynamiques familiales et des contextes d'habitats dans les relations entre groupes sociaux d'un même quartier ou dans les trajectoires de mobilité sociale ou spatiale.

<sup>188</sup> J. REMY, 1998, p. 115, explique que les normes d'usages et d'habiter '*peuvent être dissociées de la présence quantitative du groupe [qui les définit ainsi]*'.



implique nécessairement celle des liens sociaux qui s'y tissent, et le questionnement sur les modes d'appartenance individuels et collectifs conduit à se pencher sur les réseaux de sociabilité. A la suite de J. Charbonneau<sup>189</sup>, nous considérons que les réseaux de sociabilité des personnes sont des espaces de circulation du don, régulée par '*le mélange d'obligation et de liberté, qui caractérise les trois moments de l'échange : donner, recevoir et rendre*'. L'extension et la diversité des réseaux de sociabilité (familiale, amicale, professionnelle, de voisinage, associative), reflètent le bassin d'entraide susceptible d'être mobilisé, et leur inscription spatiale, l'espace vécu de la personne.

Trois caractéristiques de la circulation du don dans ces réseaux conduisent à se distancier d'une vision purement instrumentale des liens sociaux, dans leur constitution (formation des alliances) et dans leur mobilisation (comme ressource). Le don est un processus de réciprocité à long terme, et le plus souvent généralisé : on ne rend pas forcément à celui qui a donné, et l'on ne donne pas forcément en espérant un retour direct de celui à qui l'on donne (exemple des échanges dans la parenté). Etant un mélange d'obligation et de liberté, le don est toujours marqué par un certain niveau d'incertitude. Celui qui reçoit, comme le note l'auteur (1998, p. 403), '*demeure libre de rendre et c'est la marge de liberté à rendre le don qui définit précisément la valeur de ce qui pourrait être rendu*'. La mobilisation du réseau et la circulation du don reflètent le degré de dépendance de la personne vis-à-vis de son réseau, mais aussi le sens et la valeur accordés à l'autonomie (l'appelle à l'assistance sociale peut par exemple constituer une stratégie pour rester 'autonome' vis-à-vis de son réseau de parenté). Etant fondé sur la règle de la liberté de rendre, la constitution de réseaux de sociabilité n'est pas d'emblée orientée vers la constitution stratégique de ressources 'à faire fructifier'. La confiance, facilitant l'échange, se construit dans la durée de la relation entre les personnes, et la réputation s'acquiert par un échange *tout d'abord* 'désintéressé'. La réciprocité de l'échange étant une règle fondée sur l'obligation et la liberté, '***on voit venir de loin et avec peu de respect les personnes qui donnent visiblement dans l'espoir de recevoir plus tard***'. (Charbonneau, 1998, p. 404).

Autrement dit, les liens sociaux d'une personne ne sont pas seulement des ressources stratégiques, des capitaux mobilisables en vue de l'action (et de son classement), ils se tissent dans la durée, et mettent en oeuvre des rapports de confiance et d'identification, où s'entremêlent la liberté et l'obligation, l'autonomie et l'interdépendance. Le réseau de sociabilité d'une personne est aussi un réseau d'appartenance, c'est-à-dire définissant à la fois son identité sociale et sa place dans la société (l'une et l'autre étant évolutives et non données une fois pour toutes).

Or ces liens la situent aussi dans des lieux, où sont tissés, entretenus et vécus aux quotidiens ces relations. Le rapport au lieu ne peut donc pas davantage être appréhendé, a priori, comme simple localisation stratégique. On peut penser que s'y jouent également des formes d'identification, un investissement affectif, symbolique nécessaire à son appropriation et, de façon corollaire, à la constitution et à l'entretien des relations sociales.

A partir de ce cadre d'analyse, deux interrogations paraissent devoir être posées.

---

<sup>189</sup> CHARBONNEAU J., 1998 - Trajectoires sociales et stratégies individuelles', in: GRAFMEYER Y., DANSEREAU F. (dir.) : *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Ed. PUF, p. 403.

Dans le contexte d'une mobilité accentuée des personnes, comment envisager la constitution et le maintien de relations durables, nécessaires à la confiance et à la réciprocité des échanges ? Dans cette même perspective, comment appréhender l'articulation entre l'appropriation des lieux et la constitution de liens sociaux ? Les premiers deviennent-ils substituables et les seconds plus labiles ? L'ancrage au lieu joue-t-il comme ciment des relations sociales ou la force des liens accroche-t-elle à certains lieux ?

### **3112. Identité et appartenance : socialisation et affiliation**

L'identité et l'appartenance ne sont pas deux notions exclusives l'une de l'autre, elles sont deux angles d'analyse complémentaires : l'identité répond à la question du 'qui suis-je ?' et l'appartenance à celle du 'comment et avec qui suis-je ?'.

L'identité sociale se construit, nous l'avons vu, par la socialisation (Dubar, 1996) primaire mais aussi secondaire (Berger et Luckmann, 1992). Chacun de ces processus permet de relier l'individu à des groupes d'appartenance. La question de l'appartenance s'intéresse donc au mode *d'affiliation* de l'individu au(x) groupe(s)<sup>190</sup>. De nombreux travaux ont tenté de dégager des formes d'appartenance selon la nature des groupes. On les a généralement distingués selon la nature contractuelle ou communautaire des relations ; selon la nature affective, intime ou plus fonctionnelle des liens (parenté et organisation par exemple) ; selon enfin l'échelle géographique à laquelle on les considère (le groupe villageois, la nation). On peut, en outre, distinguer le groupe d'appartenance, dont 'fait effectivement partie' un individu, de son groupe de référence, c'est-à-dire celui auquel il s'identifie par ses valeurs, ses comportements sans pour autant en faire partie. Cette distinction se fonde sur l'idée que l'appartenance à certains groupes peut être plus ou moins stigmatisante ou valorisante. De là, les stratégies pour s'en mettre à distance ou s'en rapprocher. J. Rémy (1998, p. 235) distingue dans une perspective géographique, les 'espaces de référence' (ceux que l'on fréquente) de 'l'espace d'appartenance' (celui où l'on se sent 'chez soi'). Dans un contexte où la mobilité est valorisée et généralisée, on peut se demander comment s'articulent ces deux niveaux. L'élargissement de l'espace de référence engendre-t-il une plus forte tendance à mettre à distance ses groupes d'appartenance ou à les substituer par d'autres ? Ceux qui sont maintenus à l'écart de ce mode de vie ne sont-ils pas alors davantage exposés aux risques d'une stigmatisation, d'une dépréciation de leurs appartenances ?

Nous posons comme point de départ de la recherche la manière dont les individus sont reliés aux autres groupes et aux lieux géographiques. Le regard se veut particulièrement attentif aux inégalités sociales qui nous semblent recomposées, voire accentuées, par la valorisation de la mobilité comme mode de vie<sup>191</sup>. Appartient-on de la

---

<sup>190</sup> LIPIANSKY E.M., 1998 - 'Comment se forme l'identité des groupes', in : RUANO-BORBALAN J.C., dir., *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Ed. Sciences Humaines, pp. 143-150.

<sup>191</sup> Le thème de la mobilité facteur d'exclusion a fait l'objet d'un programme de recherche initié par le Plan Urbanisme Construction et Aménagement lancé en 1999 et de diverses publications, parmi les plus récentes : CERTU, CETE, 1999 –Mobilité et Exclusion. Collection CERTU, Lyon, 71 p.

même manière à un groupe, à un lieu lorsque l'on peut en changer et lorsqu'on au contraire on y reste attaché et dépendant ?

### **Deux modes d'appartenance sociale : engagement et attachement**

Appréhender la question de l'appartenance, d'un point de vue sociologique et dans le contexte d'un régime de mobilité dominante, suppose de dépasser les interprétations qui en font, soit l'expression d'un sentiment, soit le résultat d'une nécessité fonctionnelle, soit encore la conséquence de choix exclusivement et explicitement stratégiques.

Nous avons distingué 'l'espace de référence' de 'l'espace d'appartenance' en nous distanciant par ailleurs de l'hypothèse d'une 'multi-appartenance' individuelle. Dans ce cadre d'hypothèses, l'espace d'appartenance serait celui où l'individu *s'engage* le plus intensément et celui où il se sent chez lui. L'appartenance se définit donc par une relation 'bijective' entre l'espace et l'individu concernés. Autrement dit, un espace nous 'appartient' dans la mesure où nous lui 'appartenons' aussi (où nous nous y engageons intensément). L'espace n'est pas comme une chose qui nous appartient. Le statut de propriété, sous lequel a longtemps été considérée la relation d'appartenance géographique, rejoint, comme le montre N. Elias (trad. 1991), les travers dans lesquels s'est parfois fourvoyée la sociologie. En séparant l'individu de son environnement (comme s'il s'agissait d'une 'chose' entourant l'individu), on a oublié que l'individu 'appartient' aussi à son environnement, c'est-à-dire qu'il en fait partie, de la même manière qu'individu et société sont deux faces de la même réalité.

Néanmoins, la notion d'appartenance ainsi définie, en référence au degré d'engagement qui nous y inscrit, ne permet pas de rendre compte des conditions sociales, toujours inégales, dans lesquelles se construisent les formes d'engagement. Et, nous avons par ailleurs montré que la mobilité géographique, mode de vie et système de valeurs partagé, devenait aussi un nouvel opérateur de hiérarchisation sociale.

Les notions d'engagement et de distanciation, à partir desquelles Elias (trad. 1993) rend compte du procès de civilisation et des rapports 'société-nature', trouvent une résonance particulière pour notre objet. Commençons par relater les propos de cet auteur, avant de nous situer par rapport à son analyse et de nous réapproprier ces notions, pour penser et analyser les rapports à l'espace qui sont notre objet.

La notion de 'distanciation' est utilisée par l'auteur pour rendre compte du procès de civilisation. Dans un monde au contraire perçu comme hostile et peu maîtrisable, les rapports interindividuels sont fortement 'engagés'. Les individus se sentent pris dans des liens d'interdépendance qu'ils ne peuvent mettre à distance, et réagissent avec émotion et passion, renforçant ainsi leur propre vulnérabilité. Avec la 'distanciation' progressive des sociétés vis-à-vis de la nature grâce aux progrès de la connaissance et l'évolution des techniques, les rapports entre les individus se sont fait moins 'engagés'. La mise en place des institutions (tels que les Etats-nations) aurait favorisé une attitude d'autocontrôle, chacun maîtrisant davantage ses affects et passions. Dans ce cadre d'analyse, que nous ne partageons pas tout à fait, la distanciation s'oppose donc à l'engagement, synonyme de dépendance non maîtrisée avec son milieu.

Il faut tout d'abord souligner que la traduction française de l'anglais 'engagement'

n'est pas exacte. Il semble que la langue française lui attribue un sens plus large. La notion 'd'engagé' (dans le sens d'intellectuel engagé) ne se traduit pas par le terme anglais 'engage' qui désigne plutôt la situation d'un espace 'occupé' (un taxi est ainsi 'engaged' en Angleterre alors qu'il est 'occupé' en France) ou de personnes fiancées ('engaged'). L'"engagement" en anglais évoque donc davantage l'idée d'une contrainte que l'"engagement" en français, qui suppose aussi une volonté, une décision de s'engager.

L'engagement selon nous ne s'oppose donc pas à la distanciation mais en est le prolongement. La notion d'engagement sous-tend, en effet, une relation contractuelle entre acteurs disposant d'une certaine marge d'autonomie et de la possibilité de mettre fin à leurs relations. Sans cette dimension contractuelle, la relation est nécessaire et non pas consentie, on ne peut donc parler d'engagement. On ne peut par ailleurs s'engager qu'en connaissance de cause, c'est-à-dire en ayant exercé sa raison et son sens critique. Et l'exercice de ce sens critique est rendu possible à partir du moment où l'on adopte une certaine 'distance' vis-à-vis de l'engagement rendu effectif – en occupant la position alternative du 'pour' et du 'contre', en se mettant dans la position de celui avec ou contre lequel on s'engage.

Rapportée à notre objet -les relations à l'espace- cette clé de lecture nous permet d'avancer l'idée que la distance au 'lieu' permet l'engagement dans le lien social qui s'y inscrit.

Cette distanciation au 'lieu' peut se traduire de deux manières. D'un point de vue identitaire la distanciation suppose une prise de conscience de la relativité du lieu occupé et des milieux par rapport à d'autres lieux et à d'autres milieux. La frontière n'est plus alors une barrière étanche mais une médiation permettant l'échange, le passage et le métissage des éléments distingués. L'altérité n'est pas absolument étrangère, mais est susceptible d'une réappropriation partielle ou complète. Il y a d'autre part une prise de distance possible avec ce lieu d'engagement : on peut en sortir ou en partir. Dans ce cadre, la mobilité et la multi-localisation sont susceptibles d'accroître la distanciation des personnes vis-à-vis des différents lieux fréquentés (la substituabilité des lieux en est la conséquence). Loin d'engendrer l'indifférence ou la désaffiliation complète des personnes, le caractère plus contractuel de leurs liens rend possible l'engagement dans certains lieux et groupes. En outre, le fait de considérer que les lieux sont potentiellement substituables n'implique pas pour autant leur substitution effective, de manière mécanique et incessante, par les individus dont la mobilité s'effectue toujours entre différents *pôles d'ancrage*. On ne saurait d'ailleurs associer trop systématiquement la mobilité et la distanciation, sans prendre en compte la capacité inégale des individus à maîtriser leur mobilité, dans une société où elle devient une exigence sociale.

A cet égard, si le tourisme est une des occasions d'expérimenter *la distance au rôle* qui permet à la '**personne de jouer son rôle sérieusement [dans l'espace primaire] sans s'y laisser réduire**' (J. Rémy, 1998, p. 357), il n'en est pas la seule. Le jeu développé dans les coulisses de la vie quotidienne, pour reprendre l'image théâtrale de E. Goffman (trad. 1973), en est une autre. La 'distanciation' n'est donc pas synonyme de 'distance' géographique. Nous dirons que c'est la possibilité d'une mise à distance vis-à-vis de son environnement quotidien (des lieux, des personnes, des activités), qui

permet l'engagement dans les espaces de vie qui le composent. Ce qui fait 'lieu' pour chaque individu est donc 'ce' et 'ceux' vers quoi et envers qui il est engagé. Il s'agit donc ici d'un premier type<sup>192</sup> d'appartenance aux lieux et aux liens sociaux, appartenance que nous qualifions d'engagée et de distanciée.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, tous les individus ne sont pas placés dans les mêmes conditions sociales d'appartenance. Aussi, opposons-nous à ce premier type un second, où l'individu est 'immergé' dans un lieu et 'attaché' aux autres membres de ce lieu. La distanciation s'oppose alors à l'immersion et l'engagement à l'attachement. Nous parlons ici de lieu et non d'espace de vie, car il y a 'immersion' dans un environnement, perçu comme seul 'lieu' possible de localisation. Les frontières sont des 'barrières' séparant des entités homogènes et radicalement différentes. Elles séparent et protègent de l'étranger ou de l'inconnu (plus ou moins menaçant, plus ou moins inaccessible). Les relations interindividuelles ne sont ici ni contractuelles, ni contingentes, mais nécessaires et plus 'totales'<sup>193</sup>. La notion d'attachement qui recouvre une dimension affective (être attaché à un lieu, à quelqu'un) et une dimension matérielle (être attaché à une chaîne) permet d'exprimer la complexité des réalités sociales<sup>194</sup>. Le point de vue occupé est autocentré, c'est-à-dire qu'il n'est pas relativisé, car le lieu et les liens sociaux qui s'y construisent ne sont pas substituables. Là encore, si l'on peut penser que la sédentarité favorise ce type de lien, on ne peut pour autant en déduire une relation systématique entre les deux. L'absence d'un ailleurs, d'un espace secondaire peut aussi concerner ceux qui sont attachés socialement à une mobilité non maîtrisée (l'errance) ou ceux qui sont attachés culturellement à une mobilité étroitement organisée dans le temps et l'espace (nomadisme traditionnel).

Les notions de distanciation et d'immersion définissent ainsi des types idéaux (deux pôles) de rapport au monde. Elles permettent de saisir le sens actuel -géographique mais aussi social- de la proximité et de la distance. L'opposition entre engagement et attachement rend compte dans leurs dimensions, affectives et sociales, individuelles et collectives, des formes contemporaines de l'appartenance.

La notion d'appartenance ainsi définie doit nous permettre de mieux saisir le statut -divers et évolutif- de l'espace dans la construction identitaire des acteurs sociaux. Par ailleurs, la mise en évidence des deux formes d'appartenance amène à considérer les processus de construction territoriale, autrement qu'au travers du paradigme de la correspondance entre un groupe et 'son espace'. L'appartenance peut, en effet, être

---

<sup>192</sup> Nous faisons référence ici à la notion de 'type' dans une acception wébérienne, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de désigner une réalité sociale existante telle qu'elle, mais se styliser celle-ci, en appuyant certains de ses traits caractéristiques. Nous n'envisageons pas les types comme des modèles ayant organisé successivement les sociétés – la distanciation caractériserait les sociétés 'modernes' et l'immersion les sociétés dites 'traditionnelles'- mais comme des 'qualités' du social présentes en des segments différents de la société actuelle.

<sup>193</sup> Ce en quoi Elias, dans sa langue anglaise, pouvait parler de relations 'engaged' (engageant l'individu dans sa totalité).

<sup>194</sup> Par exemple, être socialement attaché à sa condition d'ouvrier, ne signifie pas simplement y être attaché comme à une chaîne, mais c'est aussi faire partie d'un groupe et d'un environnement par rapport auquel on donne sens à son existence et à son action.

engagée ou attachée, selon les individus et les groupes considérés.

On en vient alors à la question suivante : comment un 'espace partagé en commun' entre des usagers aux profils et attentes divers, peut-il devenir un espace collectivement approprié ? Ceci nous amène à aborder la seconde notion clé de notre cadre d'analyse, celle de territoire.

### **312. Le territoire : institutionnalisation d'une forme spatiale et typification de la vie quotidienne**

Face à l'emploi inflationniste de la notion de territoire, nous avons été amenée, dans le second chapitre (section 21), à en délimiter plus rigoureusement les contours, en référence à l'Etat-nation, qui en est la figure historique la plus achevée. L'Etat-nation ayant pour spécificité de reproduire à différentes échelles, le même modèle d'organisation, c'est par un usage extensif et imagé de la notion que l'on a pu jusque là qualifier certaines entités intégrées au maillage national, comme des territoires<sup>195</sup>. Mais avec la promulgation de la loi d'aménagement et de développement durable du territoire (LOADT), cette distinction devient problématique. En effet, les articles relatifs à l'organisation et la reconnaissance des 'pays' font explicitement référence à la notion de 'territoire'.

Si l'on réserve l'usage du terme de territoire à la désignation de l'Etat-nation, alors que celui-ci même reconnaît au 'pays' le statut de 'territoire', doit-on considérer que les législateurs 'se trompent' ou bien au contraire qu'une nouvelle forme de territoire vient de voir le jour ?

Il nous faut dès lors opérer un détour par la notion d'institution.

Le territoire de l'Etat-nation peut être considéré comme une institution. C'est-à-dire qu'il est une organisation spatiale qui s'est cristallisée dans des frontières bien délimitées, et est doté d'un pouvoir politique lui permettant de définir ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas (hiérarchie des normes juridiques, contrôle territorial, indivisibilité de la République et respect de l'intégrité du territoire, ...). Mais cette forme instituée, sous laquelle nous connaissons l'Etat-nation aujourd'hui est le résultat d'un long processus d'institutionnalisation. On a souvent tendance, comme le rappelle J. Duvignaud (1972) à réduire les institutions à un seul des trois 'moments' qui les constituent. Or, à côté de *'l'institué'* (les normes, les formes, l'ordre légitime tels qu'ils sont définis à un moment donné) se trouve *'l'instituant'*, autrement dit les forces sociales qui participent à *'l'institutionnalisation'*. L'instituant lui-même est souvent réduit aux groupes les plus 'institué', autrement dit les plus visibles ou les mieux reconnus dans une organisation ou un segment de la société. Or, il se compose également d'autres forces, le plus souvent qualifiées de 'déviantes' ou de 'marginales' ou réduites à l'état d'agents passifs'.

Selon cette perspective, on peut considérer les 'pays' comme des espaces en cours

---

<sup>195</sup> Celui-ci comprend, en effet, différents échelons d'administration et de représentation (d'une part, l'Etat en région, l'Etat en département, issus de la déconcentration de l'administration centrale, et, d'autre part, la Région et le Département issus de la décentralisation et de l'instauration de nouveaux échelons de représentation) intégrant eux-mêmes d'autres entités parfois anciennes (la commune et le canton).

d'institutionnalisation territoriale. Notre intention n'est pas tant de décrire la forme instituée, que de comprendre en amont comment certains groupes instituants participent à ce processus. Dans le contexte actuel -celui d'un régime de mobilité dominante- nous pensons que la logique de ce processus procède largement de la rencontre sur 'un espace en commun', d'usagers dont les échelles de référence temporelles et spatiales sont différentes, voire conflictuelles.

Aborder l'institutionnalisation territoriale d'un espace comme un 'processus émergent' revient à adopter vis à vis de cet espace, la même perspective que Berger et Luckmann (1992) lorsqu'ils s'intéressent à l'institutionnalisation de la société. La question posée est celle de 'l'origine des institutions' et l'angle d'observation adopté est celui de la vie quotidienne. Ce décentrage par rapport aux perspectives qui appréhendent l'institué plutôt que le processus, la structure plutôt que les interactions de la vie quotidienne, nous paraît essentiel et fécond pour saisir les mécanismes en jeu dans notre objet d'étude.

D'après leur analyse, l'institutionnalisation des rapports sociaux intervient à partir du moment où des groupes d'acteurs effectuent une 'typification réciproque d'actions habituelles'. Cette typification permet de prédire ce que l'autre va faire, en le classant dans un certain 'type' d'acteurs. Cette action est réciproque dans le sens où chacun se construit une identité et un rôle propre en référence à l'image qu'il se fait d'autrui, et en référence à l'image qu'autrui se fait de lui.

On peut alors envisager l'institutionnalisation territoriale d'un espace, à travers les typologies et les hiérarchies d'appartenance qui se construisent à partir des interactions entre les usagers de cet espace.

Il manque néanmoins à ce cadre d'analyse un autre chaînon. Selon quelles modalités, s'articulent et se hiérarchisent les typifications ainsi produites par ces différents usagers, que le régime de mobilité dominante rend plus que jamais hétérogènes ? Le recours à la notion de 'typification réciproque' n'induit pas une vision 'consensuelle' des relations entre acteurs. Lorsque des typifications (normes de politesse, règles juridiques, ...) sont instituées depuis longtemps, leur respect est 'intériorisé' ou se voit garanti par certaines sanctions (morales ou juridiques). Mais lorsqu'elles sont en cours d'institutionnalisation, comme c'est le cas ici, on peut penser que des rapports de force sont largement en jeu dans l'exercice de la réciprocité, qui n'est pas encore instituée.

Il nous faut alors poser deux autres questions. Comment ces typifications réciproques prennent-elles corps dans un espace particulier ? Et, en référence à quel(s) groupe(s) (localisé(s) ici ou ailleurs) prennent-elles sens pour chaque usager ?

Répondre à ces questions implique de se donner les moyens d'observer et d'analyser un double passage : le passage d'un ordre individuel à un ordre collectif d'une part et le passage d'un ordre biographique à un ordre institutionnel d'autre part. Le paradigme de la transaction, offre un cadre d'analyse pertinent.

L'approche que C. Dubar (1998) propose de la transaction offre une clé de lecture qui permet d'articuler les deux processus institutionnel et biographique. Il définit, en effet, la transaction comme un '**processus d'interaction entre la construction de dispositifs 'institutionnels' et l'incorporation active de dispositions 'biographiques' permettant d'anticiper l'exercice de la réciprocité**' (p. 65). Autrement dit, la construction de

l'identité sociale (en ses différentes composantes, professionnelle, familiale, territoriale, ...) repose sur l'intériorisation de certaines normes portées par les institutions. En même temps, cette construction biographique traverse et modifie les institutions auxquelles les individus participent 'activement'<sup>196</sup>. Si le territoire est une forme d'institution (ou en cours d'institutionnalisation) et si l'espace devient un enjeu identitaire (à partir du moment où les lieux de vie sont contingents et choisis et non plus nécessaires), la construction territoriale et la construction biographique doivent alors être analysées comme des processus interdépendants.

Les travaux de J. Rémy (1998, b) permettent, quant à eux, d'envisager le passage d'un ordre individuel à un ordre collectif sous l'angle des rapports à l'espace géographique. Il considère, en effet, que l'articulation entre l'individuel et le collectif passe par une transaction avec la matérialité de l'espace, lui donnant ainsi un statut de 'médiateur'. **'Ce rapport à la matérialité inclut les dispositifs d'objets matériels distribués dans l'espace et échelonnés dans le temps. Ces éléments sont médiateurs entre l'individuel et le social'** (p. 21). Néanmoins, la prise en compte de la 'matérialité' de l'espace (configuration de l'espace géographique, morphologie de l'habitat...) ne suffit pas à expliquer -autrement que de manière mécanique- les rapports sociaux qui s'y tissent. Il convient aussi de considérer le 'contexte' (national, historique, social, économique...) qui donne son sens à la situation étudiée. L'exemple que donne J. Rémy (p. 27), illustre comment l'évolution du contexte peut changer le sens des situations et le rôle de leur environnement : **'Certains habitats de banlieue, qui auraient pu être fonctionnels en situation de plein emploi, deviennent inadéquats en situation inverse, car ils ne disposent pas d'espace construit disponible pour des appropriations souples. Ils deviennent de ce fait des espaces handicapant la survenance d'initiatives'**. L'espace géographique est donc un médiateur entre le niveau individuel où se situe l'interaction, le niveau collectif où se définissent les situations et enfin le contexte plus général. Plus encore, il est à la fois le support des interactions et leur objet. Les interactions prennent corps dans un environnement matériel qui les délimite (il est une contrainte, 'un cadre déjà là' comme nous l'avons dit dans le premier chapitre) et les rend possibles (il est une ressource, un 'construit'). Ce faisant, il est transformé par ces interactions qui sont elles-mêmes orientées en fonction de la situation (selon le rapport de forces entre 'types d'acteurs' qui peut évoluer) et en fonction du contexte (ce qui est contrainte peut devenir ressource et inversement). L'environnement matériel donne corps aux situations et le contexte leur donne sens.

Pour autant, tous les usagers d'un espace sont-ils des acteurs de la construction territoriale ?

La prise en compte des situations de multi-localisation et de l'articulation singulière, entre espace primaire d'engagement et espace secondaire de mise à distance, inciterait plutôt à répondre par la négative. Y a-t-il des forces instituant invisibles ou non conscientes de leur participation ? En tout état de cause il convient d'en passer par une analyse de terrain pour saisir le rôle de chaque type d'usagers dans la construction

---

<sup>196</sup> DUBAR C., 1996 - La socialisation – Construction des identités sociales et professionnelles. Ed. Armand Colin (1<sup>ère</sup> éd., 1991), Coll. U.



territoriale de l'espace.

## Section 32. Construction d'une méthodologie d'enquête

---

Après avoir construit notre problématique et poser les jalons essentiels de notre cadre d'analyse, il nous faut à présent élaborer un protocole d'enquête permettant de répondre aux questions posées plus haut.

### 321. Une étude de cas à visée élargie

Notre sujet ne porte ni sur l'étude de la mobilité, ni sur celle de la construction territoriale, mais sur l'analyse des liens entre ces deux phénomènes. On ne pouvait dès lors s'en tenir, comme le fait B. Montulet (1998) dans sa thèse, à l'analyse des nouvelles formes de spatio-temporalités<sup>197</sup> sans prendre en compte les effets qu'elles produisent sur le milieu dans lequel elles s'inscrivent. Nous partons des différentes formes de spatio-temporalités qui peuvent se croiser en un même lieu, pour comprendre les effets de ce croisement sur les processus d'institutionnalisation territoriale du lieu.

En conséquence, nous avons envisagé notre terrain d'étude à travers un double statut : celui d'un 'espace de convergence' permettant l'accès à des usagers aux pratiques spatiales et temporelles diversifiées, et celui d'un espace concret, qui n'est ni seulement le point d'application neutre de ces diverses mobilités et ancrages (espace support), ni une entité préexistante et déterminant les formes possibles de son appropriation (espace structure). C'est en quelque sorte un 'lieu focal' où des usages en interaction prennent corps en s'appuyant sur l'appropriation d'éléments matériels préexistants ou en construction, et prennent sens en relation avec le contexte plus large qui contribue à redéfinir et requalifier ces éléments.

**Notre sujet porte également sur la 'ruralité', envisagée comme une 'catégorie de la pratique' et sur sa construction sociale.** Loin d'être épuisée, cette question nous semble renouvelée, dans le contexte actuel où la ruralité continue à être associée à certains espaces géographiques, tout en étant revendiquée par des groupes de plus en plus hétérogènes qui lui attribuent des sens différents en des lieux communs. Si la ruralité et l'urbanité correspondent à des espaces de référence concrets, elles servent aussi à coder des modes de vie et des projets de vie. Il s'agit alors d'analyser ce qui se passe lorsque se rencontrent, en un même lieu, des imaginaires ruraux et urbains vécus selon des modes de vie et des projets différents.

Et, quelle que soit l'évolution de la frontière géographique entre l'urbain et le rural, ces catégories restent des figures de référence qui orientent nos pratiques. Comment expliquer l'ampleur grandissante des mobilités entre 'villes et campagnes', sinon au travers de la recherche d'un 'ailleurs' ? Il s'agit alors de questionner la ruralité à partir de ces multiples mobilités vers les espaces qui en portent les marques aux yeux des différents groupes sociaux qui y convergent.

En conséquence, le choix du site d'étude a tenu compte de deux exigences : une

---

<sup>197</sup> L'auteur entend, par cette expression, les formes de rapports à l'espace et au temps des individus.

population dont les profils et les provenances sont variés, et un espace marqué par la mobilité géographique.

Nous nous sommes tournée vers les terrains déjà étudiés par notre laboratoire d'accueil<sup>198</sup>, et nous avons choisi l'un d'eux en fonction des éléments portés à notre connaissance par la consultation des documents d'étude et la discussion avec les chercheurs qui y ont travaillé. Il faut préciser ici que nous avons participé auparavant à un programme de recherche sur les espaces ruraux 'indépendants' des grands pôles urbains en Rhône-Alpes<sup>199</sup>. Etant donné notre problématique et notre perspective théorique sur la ruralité (comme construction sociale), nous nous sommes écartée de la délimitation définie par l'équipe de recherche de notre laboratoire d'accueil. Leur problématique étant liée à la localisation des emplois et activités en milieu rural, ces 'espaces ruraux indépendants' ont été délimités en fonction de leur 'bassin d'emploi', ce qui correspondait dans le site que nous avons étudié à une aire plus réduite que celle que nous avons prise en compte<sup>200</sup>. Néanmoins, dans une perspective de complémentarité des approches, de division du travail et de cumul de la connaissance, nous avons repris les données quantitatives et statistiques produites par cette équipe, en concentrant nos efforts sur la production de données qualitatives.

La délimitation précise de notre terrain d'étude nous a amenée à soulever une question. Comment circonscrire le terrain d'étude, lorsqu'on part du présupposé de la relativité de ses frontières selon les groupes d'usagers qui se l'approprient<sup>201</sup> ?

Nous avons considéré finalement que cette question était un faux problème si l'on s'inscrit dans une sociologie des rapports à l'espace et non dans une sociologie 'spatialisée'<sup>202</sup>. Les catégories spatiales (territoire, 'rural', urbain', localité, lieu, ...) étant des 'catégories de la pratique', nous avons repris les délimitations élaborées par les acteurs de la démarche d'institutionnalisation territoriale, en les mettant ensuite en perspective avec les pratiques et perceptions des autres usagers. Nous avons donc pris pour terrain d'étude, le 'territoire' que revendiquent et construisent les acteurs engagés dans une procédure de 'pays'<sup>203</sup>.

<sup>198</sup> Unité Mixte de Recherche INRA-ENESAD en Economie et sociologie Rurales.

<sup>199</sup> La présente étude s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche sur le développement régional initié par la Délégation Permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective (DADP) et cofinancé par le Conseil Régional et la Chambre Régionale d'Agriculture. Notre thèse s'est inscrite en partie dans ce programme qui a permis de financer les frais de recherche inhérents à notre investigation, et a aussi été l'occasion de travailler au sein d'une équipe de chercheurs de différentes disciplines et d'échanger avec eux des regards et des informations complémentaires, tout en jouissant d'une grande autonomie dans la démarche d'investigation.

<sup>200</sup> 42 communes délimitant le bassin d'emploi, contre 52 communes correspondant à l'aire intercommunale, à partir de laquelle se construit la démarche de pays.

<sup>201</sup> Devait-on étudier certaines communes et lesquelles ou un ensemble plus vaste, et à partir de quelle limite le circonscrire alors?

<sup>202</sup> Cf. WEBER F ; GRIGNON C (1993).

Avant de présenter rapidement cette zone, la seconde partie de notre thèse étant consacrée à l'analyse de son institutionnalisation territoriale, il nous faut préciser plus en détail la méthodologie mise en oeuvre pour sélectionner et accéder aux éléments à prendre en compte dans l'étude, ainsi que la manière dont nous les avons traités.

### 322. Choix des éléments à prendre en compte

Qui prendre en compte comme acteurs de ce processus ? L'institutionnalisation territoriale d'un espace étant un processus auquel participent de multiples forces, plus ou moins visibles, nous avons pris en compte l'ensemble des usagers de cet espace.

Faisant à partir de là, l'hypothèse que l'espace étudié n'était pas forcément vécu et perçu à travers les mêmes cadres de référence par l'ensemble de ces usagers. Cherchant sur le plan méthodologique à occuper leurs différents points de vue, nous avons fait l'expérience, dans notre pratique de recherche, de l'immersion et de la distanciation vis-à-vis de notre espace d'étude. Nous avons en effet alterné une phase d'immersion dans le territoire de ceux qui prennent part directement et intentionnellement à sa constitution (les 'groupes les plus institués') avec une phase de 'distanciation' vis-à-vis de ces groupes afin d'avoir accès aux autres usagers - moins visibles mais pouvant constituer des forces instituant dans le processus de territorialisation.

### Itinéraire d'une recherche

Dans la lignée des 'artisans intellectuels' décrits par J.C. Kaufmann (1996, p. 12), nous avons suivi une méthode 'semi-empirique'. Partie de quelques personnes ressources intervenant dans diverses organisations locales, nous nous sommes assez rapidement orientée vers l'organisation qui gère l'élaboration de la charte de 'pays' -un district- dont nous avons interviewé certains élus et techniciens, avant d'élargir notre enquête aux acteurs plus 'périphériques', voire plus 'critiques', auxquels nous avons eu accès grâce à notre immersion progressive dans les divers réseaux localisés.

Un guide d'entretien semi-directif a été élaboré<sup>204</sup>. Il portait au départ sur le parcours (social et géographique) des personnes interviewées, leur représentation du territoire (sa définition, sa délimitation, son évolution et ses enjeux actuels), ainsi que sur leurs liens avec celui-ci (pratique professionnelle, ancrage familial, résidentiel, ...). Il s'inspirait des hypothèses élaborées avant l'enquête<sup>205</sup> et a été considérablement modifié au fur et à mesure que notre connaissance du terrain nous permettait d'y introduire des hypothèses nouvelles<sup>206</sup>. Loin d'être une technique de recueil d'informations, les entretiens ont été en

<sup>203</sup> Selon la loi d'aménagement et de développement durable du territoire.

<sup>204</sup> Voir le guide d'entretien auprès des personnes ressources, en annexe n° 1 du chapitre III

<sup>205</sup> La relecture des notions d'engagement et de distanciation de N. Elias (1983), nous ayant servi d'hypothèse dans ce que nous avons envisagé au départ de l'investigation comme une recherche sur la mobilité géographique et ses effets sur les rapports à l'espace.

<sup>206</sup> Voir la grille d'évolution des hypothèses et du guide d'entretien en annexe n° 2 du chapitre III.

effet un support d'exploration. Les entretiens exploratoires ont été l'occasion de soumettre ces hypothèses à nos interlocuteurs.

Ce faisant, nous avons été amenée, en cheminant dans les différents réseaux, à reconstituer la configuration qui reliait les différents groupes 'institués'. Au total, une quarantaine de personnes ont été rencontrées. Ces groupes 'institués' dépassent largement le cadre de l'intercommunalité, d'où nous étions partie, et s'inscrivent dans le champ plus large du développement local, dont les limites sont propres à chaque contexte. Outre les acteurs des champs économique, agricole, culturel, social et les intervenants de la formation, nous avons tenté de rencontrer les 'figures locales' de ce microcosme, en nous laissant guider pour cela par les typifications de nos interlocuteurs. Cette phase d'immersion nous a permis en outre d'analyser les représentations que les 'acteurs institués' se faisaient des autres usagers (typifications réciproques), et d'avoir accès à certains documents (recensements, études locales) portant sur ces catégories.

Pour la seconde phase d'enquête concernant les 'usagers de l'espace étudié', une phase de prise de recul a été nécessaire. Il s'agissait de mettre à distance la relation nouée avec la zone d'étude durant la phase d'immersion, qui nous avait amené à percevoir l'espace étudié comme un 'territoire'. L'impression de 'cohérence territoriale' était en outre renforcée par la forte inter-connaissance qui caractérise la zone, ce qui place le chercheur assez rapidement au coeur d'une toile dont toute les parties sont reliées et dont il est difficile de sortir.

La préparation de cette phase de distanciation a nécessité l'élaboration d'un cadre d'analyse plus serré car nous n'étions assurée d'aucune relation a priori entre ces usagers aux profils et horizons divers<sup>207</sup>, que nous ne pouvions espérer approcher -contrairement aux premiers- grâce à la reconstitution empirique de leurs réseaux de sociabilité locale.

Nous avons donc élaboré une grille en déclinant les grands types d'usage auxquels la présence sur un espace pouvait correspondre<sup>208</sup>. Nous avons alors élaboré un protocole d'accès pour chaque catégorie d'utilisateur ainsi dégagée (en tenant compte de la saisonnalité de présence à laquelle chaque usage pouvait correspondre). Certes, ces catégories ne sont pas exclusives l'une de l'autre (un agriculteur est aussi un usager 'résidentiel' par exemple), mais elles avaient surtout pour objectif de n'oublier personne a priori et de nous servir de 'guide empirique' en l'absence de classification statistique bien établie sur ce sujet. Nous avons également mobilisé les éléments de connaissance de la zone, accumulés durant la première phase, pour hiérarchiser nos choix<sup>209</sup>. L'échantillon n'a pas visé la représentativité statistique, mais plutôt la diversité des profils et des

<sup>207</sup> Cette absence de lien a priori constitue d'ailleurs le coeur de notre objet d'analyse sur l'institutionnalisation territoriale d'un espace marqué par la mobilité géographique.

<sup>208</sup> Voir la construction de la grille en annexe n° 3 du chapitre III.

<sup>209</sup> Nous avons ainsi interrogé beaucoup de résidents secondaires et de touristes, non seulement parce que nous savions qu'ils étaient nombreux mais aussi parce qu'ils semblaient représenter un enjeu important et un sujet conflictuel pour les acteurs du développement local

pratiques des 'usagers' dont une soixantaine ont été interviewés.

Outre les 27 touristes sélectionnés en fonction du lieu et du type d'hébergement et les 13 résidents secondaires pour lesquels trois communes ont été choisies<sup>210</sup>, de multiples usagers ont été rencontrés au fil de notre propre cheminement sur la zone (par réseaux, à l'occasion de manifestations, de réunions)<sup>211</sup>.

Dans la seconde phase, les entretiens semi-directifs ont suivi une grille élaborée au cours de la première étape<sup>212</sup>. Ils portaient sur : le rapport à l'espace (l'étendue, la diversité et la (dis)contiguïté des espaces de vie des personnes) ; le rapport à la 'frontière' ; le rapport au temps (ancienneté de présence ou d'ancrage, rythme de vie ici et ailleurs, projection ici ou ailleurs) ; le rapport au 'territoire' (délimitation, pratiques locales, intégration locale, vision du développement, connaissance et implication dans le projet de territoire) ; enfin, la façon de définir et de 'typifier' les autres usagers de la zone.

Etant donné la variété des personnes rencontrées, mais aussi la diversité des circonstances de rencontres<sup>213</sup>, la présentation de soi et du sujet de l'étude ont fortement varié. Nous ne pouvions par exemple -sans risquer de les effrayer- annoncer aux touristes souvent pris 'au pied levé', que nous allions passer en revue leur vie, ici et ailleurs, maintenant et avant. Nous annonçons alors que nous faisons une étude concernant le tourisme dans la zone, et au fil de l'interview, qui commençait par une description de ce qu'ils faisaient ici et maintenant, nous les amenions à nous parler de ce qu'ils faisaient ailleurs et aux différents moments de leur vie.

Cette adaptation nous a par ailleurs été d'autant plus nécessaire que nous avons parfois nous-même commis des erreurs de typification. Par exemple, lors de notre passage dans un camping, alors que nous avons abordé une famille de campeurs en leur présentant l'étude portant sur le tourisme, les personnes me répondirent -désolées de ne pouvoir donner suite à ma requête- qu'ils n'étaient pas 'touristes', mais saisonniers agricoles cherchant un logement pour s'installer définitivement sur la zone. On ne pouvait laisser passer ce cas, non envisagé au départ, qui était des plus intéressants pour notre étude. Il fallut donc 'découvrir notre jeu' et faire amende honorable, en leur expliquant les raisons de cette présentation de départ 'erronée', pour regagner leur confiance et les amener à découvrir le leur. Cet exemple sert aussi à illustrer les conditions nouvelles dans lesquelles est placé l'ensemble des usagers d'un espace -y compris les chercheurs- pour tisser des relations de confiance. L'accentuation de la mobilité des groupes sociaux fait en effet éclater les anciennes bases (interconnaissance, stabilité des groupes sur 'leur territoire') sur lesquelles pouvaient s'appuyer, avec quelques certitudes, nos 'typifications

<sup>210</sup> Selon leur situation géographique, leur taille, l'importance respective des résidents permanents et secondaires, leur proximité du bourg centre.

<sup>211</sup> Voir en annexe n° 4 : la classification des types d'usagers, et en annexe n°5 : le tableau des usagers rencontrés.

<sup>212</sup> Voir en annexe n° 6 : le guide d'entretien auprès des usagers de la zone.

<sup>213</sup> Depuis l'accostage sans rendez-vous de touristes en bord de piscine, à l'entretien de résidents secondaires dans leur maison, en passant par l'interview de personnes sans résidence fixe, indiquées par un informateur, à la terrasse d'un bar.

réciroques'. Il nous semble alors que le rapport au terrain doit tenir compte de ce 'flou' dans les catégories de perception, ce qui implique pour le chercheur d'adapter sa grille de lecture (guide d'entretien par exemple) à la diversité sous laquelle se présente le réel et d'appréhender les typifications premières qu'il est amené à construire comme des outils approximatifs susceptibles d'être remaniés.

Dans l'ensemble, nos interlocuteurs se sont prêtés à cet exercice avec beaucoup plus de facilité et d'intérêt que nous ne le pensions au départ. Si cette première typification nous aidait à entrer en contact et en matière ('J'aimerais vous interviewer parce que vous m'intéressez en tant que touriste ou agriculteur') tout le travail d'entretien consistait ensuite à dépasser cette typification pour saisir l'appartenance sociale de la personne. L'entretien fut alors un espace de parole, où ils étaient pris en compte dans leur personnalité entière et non pas à partir des catégories (typifications) qui servent généralement à les désigner. Ceci a été particulièrement vrai en ce qui concerne les touristes et les personnes les plus marginalisées.

Enfin, nous avons du reconsidérer notre rapport à la zone étudiée dans cette phase de distanciation. Se distancier vis-à-vis des uns n'implique pas de se distancier vis-à-vis des autres. Aussi, avons-nous été amenée à entrer progressivement dans d'autres réseaux et à nous immerger une seconde fois dans d'autres univers, pouvant s'inscrire localement sans toutefois que l'échelle de référence corresponde au 'territoire' des premiers acteurs rencontrés. Loin de rassembler une collection d'usagers coexistant en un même lieu, le camping, le village, les réseaux informels entre personnes marginalisées, peuvent être des 'mondes' à part entière. Nous avons dès lors entrepris, quand cela était possible, d'interviewer différents usagers d'un même lieu. C'est ainsi que cinq gérants de structures touristiques (camping, gîte, auberge) ont été interviewés, avant d'interviewer les touristes qu'ils hébergeaient. Parfois, avons nous ainsi découvert un petit univers d'interconnaissance et d'ancrages anciens. Nous avons également rencontré les maires des trois villages choisis pour l'analyse des résidents secondaires. Ces entretiens préliminaires nous ont apporté une connaissance globale du village<sup>214</sup> (nous avons passé en revue l'ensemble de résidents) avant de sélectionner les résidents secondaires selon leur profil, leurs liens avec d'autres résidents et l'histoire de leur ancrage local.

### **323. L'accès aux pratiques d'institutionnalisation territoriale d'un espace**

Prendre comme cadre d'observation les interactions entre acteurs sociaux, pour analyser un processus aussi long qu'est celui de l'institutionnalisation d'un espace, suppose de garder à l'esprit que la recherche intervient toujours à un moment donné dans une séquence temporelle plus large. Sans en avoir directement l'accès, le sociologue peut

---

<sup>214</sup> Nous avons interviewé les maires, sur l'évolution démographique, économique, sociale de leurs communes, et nous leur avons fait remplir un tableau concernant l'ensemble des résidents actuels. Pour respecter la confidentialité de ces données, le nom et les coordonnées des personnes ont été codés par un numéro, d'un commun accord avec l'élu. Nous avons, pour chaque village, sélectionné les profils les plus intéressants, en transmettant au maire la liste des 'numéros' retenus pour qu'il demande aux personnes correspondantes, leur accord pour un entretien. L'intérêt de procéder par l'entremise du maire, outre sa connaissance précise de la vie de la commune et de ses administrés, était également d'avoir accès à ses typifications des résidents de la commune, laissant entrevoir parfois les tensions et les conflits qui la traversaient.

tenter de reconstruire les différentes étapes ayant précédé sa venue, grâce aux traces écrites et par le recours aux récits de vie des acteurs.

L'objet de notre étude n'était pas de délimiter ou d'évaluer un espace pertinent pour la mise en oeuvre de la politique des pays, mais de comprendre comment et pourquoi certains groupes en sont venus à saisir cette politique pour revendiquer et construire 'leur territoire'. Aussi avons-nous fait le choix de ne prendre en compte que les traces écrites qui sont aujourd'hui réappropriées par les acteurs de cette institutionnalisation. Ce choix s'est également appuyé sur les enseignements théoriques de la lecture de M. Halbwachs (chapitre I, section 12), montrant que la mémoire est une reconstruction du passé en fonction des cadres sociaux du présent. Plus précisément, nous avons limité l'analyse des 'traces écrites' aux différents documents retraçant l'histoire de l'intercommunalité locale, et ayant servi à l'élaboration progressive de la 'charte de territoire', ainsi qu'aux brochures 'grand public' de présentation de la zone. En outre, la zone ayant fait l'objet de nombreuses études, nous avons considéré que ce 'surpâturage' pouvait constituer un 'élément instituant', dans la construction territoriale, à prendre en compte. Enfin, deux fichiers informatisés nous ont paru présenter un intérêt particulier pour l'analyse. Ayant été constitués localement par des structures participant à l'institutionnalisation territoriale de la zone, ils permettent d'appréhender des formes de typifications endogènes. Et concernant des populations en grande partie extérieures à la zone et candidates à l'installation locale, ils permettent d'avoir un aperçu des profils, parcours, modes et normes d'intégration de ce public.

Par ailleurs, l'appréhension du processus d'institutionnalisation territoriale à partir de la vie quotidienne, suppose la prise en compte des pratiques qui y concourent. Comment saisir alors les pratiques quotidiennes des personnes ?

La réponse dépend, selon nous, de deux autres questions. Comment sélectionner, parmi l'ensemble de pratiques quotidiennes, celles qui sont pertinentes pour notre objet d'étude ? Peut-on identifier et analyser l'ensemble de ces pratiques dans le temps limité qui nous est imparti ?

D'un point de vue général, les pratiques sociales nous sont accessibles, soit par le récit qu'en font les acteurs interviewés, soit par leur observation directe. Nous avons, autant que faire se peut, tenté de concilier les deux. Les entretiens, qui constituent le coeur de notre dispositif, nous ont permis de saisir les récits d'intégration locale, les lieux et groupes fréquentés, et les formes d'implication locale.

Nous avons également recouru à l'observation *in situ*. Ainsi, certains événements de la vie locale (manifestations locales, marchés, ...), qui sont des lieux et des temps forts de convergence entre les 'usagers' d'un espace commun, ont été suivis attentivement<sup>215</sup>. Nous avons également pris part à des manifestations plus 'confidentielles', auxquelles nous avons eu accès lors de notre 'immersion dans le territoire'<sup>216</sup> et lors de la seconde phase d'enquête<sup>217</sup>. Nous avons, par ailleurs, fait une incursion dans la capitale pour

---

<sup>215</sup> Voir en annexe n° 7 la grille d'observation d'une manifestation locale. Nous nous sommes inspirée pour son élaboration du guide méthodologique de BEAUD S., WEBER F. (1997) et de l'ouvrage de BOZON M. (1984) : Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences. Presses Universitaires de Lyon, 300 p

observer, à l'occasion du salon de l'agriculture, comment le 'territoire' se représentait à l'extérieur. Nous avons suivi tout particulièrement le stand du collectif 'vivre à la campagne' dans lequel était représentée la zone étudiée<sup>218</sup>.

### **324. le traitement des matériaux**

Les matériaux rassemblés se composent de deux sous ensembles : d'une part, les entretiens qui en sont le coeur, d'autre part, les 'traces écrites' dans un sens large (documents, journal de terrain, compte-rendu, journaux locaux, plaquettes de présentation, études).

Concernant les matériaux écrits, les éléments rassemblés au fil de l'enquête l'ont été selon une typification empirique qui traduit la manière dont s'est présenté le terrain d'étude avec ses blocs apparemment cohérents (institutions, organisations, champs d'activité) à travers lesquels on lit un espace lorsqu'on y est immergé. Il a fallu, à partir de là, opérer une mise à distance de cette lecture du réel. Un tableau de classement a été élaboré, reprenant les blocs tels qu'ils nous étaient apparus, afin de dégager pour chacun d'eux les éléments informatifs à en retirer dans une première phase. En listant les éléments informatifs de chacun des blocs, nous avons pu faire apparaître des thématiques transversales, qui allaient constituer les éléments d'une lecture problématique -et non plus descriptive- de l'espace étudié<sup>219</sup>. En les comparant et en les regroupant, nous avons ensuite tenté de définir des éléments d'interprétation, progressivement emboîtés, pour constituer finalement le puzzle de la thèse.

Les entretiens de la première phase ont tous été enregistrés et retranscrits intégralement.

Ils ont donné lieu à deux temps dans l'analyse, traduisant notre propre progression sur le terrain de recherche. Au fil des séries d'entretiens, des analyses partielles ont été élaborées. Ces séries correspondaient à des segments de réseaux, dont le fil conducteur nous était donné par les interlocuteurs eux-mêmes. Au fur et à mesure que des séries d'entretiens s'achevaient, nous reconstituions des unités de sens transversales en regroupant des entretiens -et donc des acteurs- qui nous étaient restés invisibles dans notre première démarche chronologique (dans le temps d'enquête) et réticulaire (entre les

---

<sup>216</sup> Réunions à thème, suivi de commissions locales ayant pour objectif la constitution d'un centre social et la gestion des populations en difficulté, week-end réunissant l'ensemble des participants à l'élaboration de la charte de territoire.

<sup>217</sup> Inscription en tant que 'touriste' à une randonnée avec un guide local, participation en tant que 'jeune étrangère à la zone' à des soirées entre groupes de jeunes; repas du 14 juillet avec un groupe de campeurs, participation à une journée de découverte des circuits touristiques de la vigne et de lecture du paysage avec un groupe de stagiaires en formation au 'tourisme polyvalent'; discussions avec les stagiaires du foyer d'un centre de formation où nous étions logée.

<sup>218</sup> Des questionnaires ont été effectués avec quelques candidats au départ pour la campagne (porteurs de projet, candidats à l'installation agricoles). Nous avons également enregistré et retranscrit le discours de présentation de la zone, qu'en a fait un agent de développement local.

<sup>219</sup> Voir en annexe n° 8 le tableau de classement par dossier et en annexe n° 9 le tableau de classement par thème.



personnes interviewées). L'une et l'autre de ces formes d'interprétation nous semblent apporter des éclairages, certes différents, mais, avec le recul, complémentaires.

Les entretiens de la seconde phase ont fait l'objet d'un traitement plus systématique, le guide d'entretien (annexe n°6) ayant été le même pour tous bien que son administration ait été *personnalisée* (J.C. Kaufmann, 1996, p. 17) selon les relations qui se tissaient avec les personnes interviewées. Les entretiens ont été enregistrés, mais ils n'ont pas fait l'objet d'une retranscription intégrale<sup>220</sup>. Le traitement de ces entretiens n'a pas suivi une méthode d'analyse de contenu, ce qui n'est pertinent, comme le souligne J.C. Kaufmann (1996, p. 18), que dans le cas de messages déjà codifiés. Ils ont été interprétés à partir d'une grille d'analyse<sup>221</sup> dans laquelle nous avons concilié deux postures généralement tenues pour être contradictoires : écoute des entretiens à partir des catégories issues de la réflexion théorique (démarche déductive) et des enseignements de la première phase d'enquête ; mais aussi 'retranscription interprétative' à partir des catégories produites par les interviewés (démarche inductive). Les thèmes sur lesquels nous travaillons (rapports à l'espace, au temps et au territoire) étant transversaux à tous les usagers (cadres premiers de l'expérience), nous les avons repris comme 'chapeaux communs' de l'écoute des entretiens, chacun de ces chapeaux comprenant plusieurs dimensions<sup>222</sup> issues de l'analyse de la première phase de terrain. Nous avons ensuite référé les propos des acteurs à chacune de ces dimensions, par une retranscription interprétative, en tentant de respecter la singularité à travers laquelle chacun les vit, les exprime, et leur donne sens<sup>223</sup>.

Afin de constituer un matériau comparable entre les deux phases d'entretiens, nous avons repris l'ensemble des retranscriptions d'entretiens auprès des personnes-ressources en les analysant selon la même grille.

Ceci explique aussi que les 'grilles d'analyse' ainsi produites sont très inégalement et différemment remplies selon les usagers interviewés. Nous n'avons pas pour autant cherché à aplanir cette hétérogénéité qui nous a permis de tenir compte des différences de 'centre de gravité'<sup>224</sup> pour chaque usager. Cette hétérogénéité nous a permis de mettre en perspective la place du territoire au regard des parcours, des horizons de provenance

<sup>220</sup> Pour la seconde phase d'enquête, le nombre des entretiens et la forte hétérogénéité des discours recueillis, notamment auprès des étrangers ne maîtrisant pas toujours la langue française, expliquent l'absence de retranscription intégrale. Le recours à une écoute interprétative plutôt qu'à une analyse de discours retranscrits, renvoie aussi à un positionnement qui assume l'interprétation comme méthode d'analyse.

<sup>221</sup> Voir en annexe n° 10 la grille d'analyse des entretiens auprès des usagers de la zone

<sup>222</sup> Dans la grille d'analyse, ces dimensions correspondent aux différents sous-titres de chaque chapeau. Par exemple pour le 'rapport à l'espace', nous avons distingué les dimensions suivantes : '1. Forme de l'espace vécu' lui-même décomposé en : 'pôle', 'frontière', 'lieux faibles'.

<sup>223</sup> Ainsi par exemple, le rapport à la 'frontière' (dimension du rapport à l'espace) a-t-il été appréhendé de manière très large : nous y avons consigné -et parfois retranscrit pour certains passages importants- tout ce qui se rapporte à l'idée de frontière, que celle-ci soit exprimée par ce terme ou un autre et qu'elle soit évoquée dans sa dimension géographique ou sociale.

et d'attente de chacun.

### Section 33. Présentation de la zone d'étude

---

La présentation de 'son' terrain d'étude est un exercice nécessaire, un passage obligé dans une recherche qui associe une démarche empirique à la réflexion théorique, et ce, d'autant plus lorsque la recherche porte sur les rapports à l'espace géographique. Mais, cet exercice nous semble difficile, au regard de notre problématique, et implique là encore une certaine distanciation. Si le sujet avait porté sur la monographie d'une entité géographique constituée (un village, une région ...) nous aurions pu en faire une présentation historique et montrer à travers les années, sa permanence ou au contraire sa transformation. Si l'objet d'étude avait concerné un groupe social identifié, nous aurions pu en faire le recensement, et analyser l'évolution de sa place dans l'espace social et géographique. Or il n'en est rien. Notre étude porte sur la rencontre de multiples usagers sur un 'lieu focal', dont on ne présuppose ni la ruralité, ni la territorialité.

Il n'est pas pour autant dans notre intention de dénier toute réalité historique, toute cohérence géographique à la zone d'étude. Il s'agit plutôt d'éclairer les mécanismes par lesquels ce qui aurait pu être ou ne pas être, est en train de se faire - ce qui, au fond, revient à en restituer la paternité davantage aux artisans sociaux divers, qu'aux éléments géographiques ou historiques.

Si l'on voulait d'ailleurs dater l'origine du Diois dont il est question, on pourrait remonter bien loin dans le temps, comme le montre le passage d'un ouvrage ancien consacré au département de la Drôme dans lequel cette vallée se situe<sup>225</sup> : **'A Die, dès l'année 1030, l'évêque de Die et le comte de Diois se disputaient la suprématie ; à la faveur de ces querelles, le peuple diois réclamait ses privilèges, se soulevait et massacrait l'évêque Humbert à l'une des portes de la cathédrale appelée depuis Porte Rouge. Le pape Grégoire X, pour faire cesser le scandale de ces luttes épiscopales, réunit l'évêché de Die à celui de Valence, mais ne fit que donner naissance à de nouvelles luttes. Le Diois fut enfin réuni au Dauphiné en 1404.'** On pourrait alors remarquer certains traits marquants de la zone par delà les siècles : les tensions religieuses (notamment entre les catholiques et les protestants qui s'y réfugieront plus tard), la lutte entre les revendications d'autonomie locale et les pouvoirs centraux (ceux de l'Eglise ici, puis ceux de l'Etat, et ... de la Région) qui n'ont eu de cesse de chercher à intégrer la zone dans un ensemble plus large (évêché de Valence à l'époque citée plus haut, vallée de la Drôme à l'époque contemporaine). Depuis lors, l'eau a coulé sous les ponts de la Drôme dont la source, située dans une commune du Haut Diois, a fini

<sup>224</sup> Par exemple, si l'évocation des modes d'articulation entre espaces de vie a été prépondérante dans certains discours, celle du rapport au territoire et de l'implication dans le développement local l'a été dans d'autres. Cette différence de 'centre de gravité' s'explique par le fait qu'on avait affaire dans le premier cas à des personnes multi-localisées, pour lesquelles l'espace étudié ne représente qu'une temporalité limitée dans leur vie quotidienne, alors qu'il s'agissait dans le second cas, de personnes fortement ancrées à la zone d'étude, constituant leur principal pôle d'engagement.

<sup>225</sup> JOANNE A., 1879 - Département de la Drôme. Ed. Hachette, Paris, p. 34.

par se perdre sous les rochers !<sup>226</sup> Cette rivière irrigue toujours le fond de la vallée, mais c'est un espace qui a changé de forme, de dynamique à maintes reprises. Certains acteurs locaux en font la 'colonne vertébrale' de cet espace géographique où s'enchevêtrent dans un '*désordre apparent*', de multiples petites vallées, qui constituent autant de microclimats et de '*petits pays qui ont su longtemps ne compter que sur eux-mêmes pour exister*'<sup>227</sup>. On pourrait en effet aussi bien parler du 'pays de Châtillon', de la vallée de Quint, ou du Haut Diois, qui sont situés à l'intérieur de ce '*truc à géométrie variable selon les époques*'<sup>228</sup>, que du 'pays diois'. On pourrait aussi évoquer la forte inégalité de dynamique démographique et économique qui marque cet ensemble, que les acteurs en charge de son institutionnalisation territoriale reconnaissent eux-mêmes comme étant composé de trois sous-ensembles<sup>229</sup>. La vallée, qui concentre l'essentiel des emplois, des habitants et des ressorts de développement, la montagne, où la dévitalisation et l'enfrichement le disputent aux quelques initiatives communes et bonnes volontés locales, et les pôles de deux communes assez importantes dont la dynamique est liée aux vallées voisines du Diois où elles sont situées.

Histoire et géographie sont certes des éléments forts dans la construction des territoires mais, si les fondations sont essentielles à l'édification d'une maison, elles ne préfigurent pas son architecture. Et pour filer la métaphore, il arrive parfois que l'on bâtit des maisons sans fondation ou à l'inverse que des fondations soient délaissées pour construire ailleurs ou plus tard. L'espace, comme nous l'avons dit dans le chapitre premier, se présente à nous comme une donnée et un construit. Le temps, quant à lui, ne nous est accessible qu'au travers des cadres reconstruits de la mémoire, où la sélection et l'oubli viennent donner un sens au passé en fonction des enjeux du présent.

C'est dans cette perspective qu'il faut situer la présentation du 'Diois intercommunal' que nous avons repris comme zone d'étude. Nous l'avons appréhendé non comme une donnée intrinsèque, mais comme un construit inachevé, qui nous a semblé un angle de vue privilégié pour en étudier l'institutionnalisation territoriale, tout en gardant à l'esprit la relativité de ce point d'observation. Relativité au regard des évolutions et des aléas de l'intercommunalité, qui s'établit aujourd'hui sur 52 communes et quatre cantons (Die, Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois, La Motte Chalencon), alors qu'elle comptait à ses débuts 10 communes et un canton de plus (Saillans). Si nous commençons à présenter la zone

<sup>226</sup> Typique de cette 'qualité sociologique' du Diois, cette commune perchée à 1000 mètres et proche d'un col, présentée dans les guides comme recelant la source de la Drôme, attend le touriste ou le voyageur avec une surprise de taille: à défaut d'y trouver la source recouverte sous un amas de rocher, il y rencontrera l'une des dernières communautés de néo-ruraux dont le GAEC exporte la production de fromage dans le midi, et dont l'un des membres est devenu maire du village.

<sup>227</sup> SERPAULT P., WEISS P., 1998 - A la recherche des pays perdus – Hautes vallées de la Drôme. Ed. à compte d'auteur, citation p. 4.

<sup>228</sup> Selon les dires d'un érudit local, que nous avons interviewé: la tendance 'naturelle' étant de descendre et non de remonter les vallées, les habitants de ce canton se rendent, par ailleurs, plus facilement à Crest et Valence qu'à Die car ces villes sont très attractives du fait de leur taille.

<sup>229</sup> Voir en annexe n° 11 la carte du relief.p.31 et la carte de densité de population p.33

par la négative, c'est que ce canton, qui s'est retiré de l'intercommunalité dioise en 1995, est un élément important de ce pays en construction. Les acteurs locaux le revendiquent d'ailleurs comme un maillon manquant du 'vrai Diois', ou du 'Diois historique', qu'ils espèrent à terme reconstituer<sup>230</sup>. Situé entre le 'Diois' et le 'Crestois'<sup>231</sup>, le canton de Saillans a formé son propre syndicat, pour des raisons que certains disent politiques (stratégie de certains élus jouant de cette position stratégique pour négocier leur adhésion à l'un ou à l'autre) tandis que d'autres les interprètent de manière plus géographique et identitaire<sup>232</sup>. Or ce canton représente un poids démographique non négligeable<sup>233</sup>. Il constitue, en outre, la principale porte d'entrée de ce fond de vallée resserré dans lequel on pénètre par une série de 'verrous'<sup>234</sup>. Il comprend enfin une bonne partie de la zone d'appellation d'origine contrôlée de la Clairette de Die, principal élément patrimonial d'identification du Diois à l'extérieur (voir la carte en annexe n° 11). Autant dire que la construction territoriale ici, relève d'un défi et que la revendication d'une identité territoriale sur fond d'éléments géographiques et patrimoniaux, s'y voit dès le départ amputée d'un 'argument de poids'. Pour autant, s'accommodant de cette situation, les acteurs du district (élus et techniciens) ont cherché à faire reconnaître le Diois comme 'pays' à partir de sa configuration actuelle, certains laissant ouverte la voie d'une 'réintégration' future de ce canton.

Sans nous étendre plus longuement sur ce syndicat intercommunal dont nous analyserons le processus de formation ultérieurement, poursuivons la présentation de l'espace étudié à travers sa dynamique démographique et migratoire.

Espace à géométrie variable selon les saisons, espace d'accueil et de migration, le Diois constitue un cas d'étude privilégié d'une zone classée dans le 'rural isolé', marquée par une forte mobilité géographique. Située à l'écart des pôles urbains (60 km de Valence et 100 km de Grenoble) et de leur développement industriel<sup>235</sup>, fortement dévitalisé par l'exode rural<sup>236</sup>, la zone recouvre néanmoins une nouvelle dynamique démographique. Cette faible empreinte de l'homme sur la nature, héritée du passé, se conjugue à l'attractivité nouvelle qu'exerce sur les populations extérieures et citadines la campagne préservée.

<sup>230</sup> Voir la carte des différents 'Diois' en annexe, n° 11 p32.

<sup>231</sup> Crest est un chef lieu de canton qui a formé un syndicat intercommunal.

<sup>232</sup> En 1999, Crest compte 7 739 habitants, Valence 64 260 tandis que Die n'en a que 4 451.

<sup>233</sup> La population du canton de Saillans s'élève à 1 907 habitants en 1999.

<sup>234</sup> Terme local, synonyme de 'cluse' désignant un passage très étroit entre deux côtés de la vallée.

<sup>235</sup> D'après les résultats du programme de recherche mené par l'INRA de Dijon, sur la zone correspondant au bassin d'emploi diois (42 communes), on comptait 536 établissements marchands en 1996, dont 3 seulement employaient plus de 50 salariés.

<sup>236</sup> D'après la 'Charte du pays Diois' 2000, District Rural de développement du Diois, Die, p. 2, la zone couverte par l'intercommunalité comptait 50 000 habitants en 1850, 10 000 en 1973, et elle en compte en l'an 2000, 10 500.

L'analyse des deux derniers recensements de population montre en effet que la dynamique démographique repose uniquement sur l'arrivée de nouvelles populations (résidentes) : le solde naturel reste négatif (-0,20 %) tandis que le solde migratoire, qui s'élève à 0,7 %, est supérieur à la moyenne nationale de l'espace à dominante rurale (0,4 %). Le dernier recensement étant encore en cours de traitement, nous baserons sur l'analyse menée par l'Inra de Dijon, à partir des deux anciens recensements (1982 et 1990), pour éclairer un peu mieux le profil de ces 'nouveaux habitants'<sup>237</sup>.

Il est à noter que si le Diois est un pôle d'arrivée (1 856 entrées entre 1982 et 1990) il est aussi un pôle de départ (1 642 sorties pour la même période). L'importance locale des flux, dans un contexte d'institutionnalisation territoriale, permet d'en faire un observatoire privilégié des formes de construction de la confiance lorsque la mobilité (d'immigration et d'émigration) en déstabilise les bases (interconnaissance, pérennité des ancrages familiaux, stabilité de résidence).

Symptomatique de la dynamique démographique des espaces ruraux, la mobilité est ici marquée par l'exode des jeunes (plus important que le nombre des arrivées) et la venue ou le retour au 'pays' de retraités. Comment cette tendance est-elle perçue et prise en compte par les acteurs participants au développement local de la zone, à l'heure où l'on parle du regain démographique des campagnes comme signe d'une 'renaissance rurale' ? Par ailleurs, comment se construisent ou se retissent des attaches locales lorsque l'on arrive en fin d'activité et de vie sur un milieu qui n'est pas le sien ou que l'on a quitté depuis fort longtemps ?

L'arrivée de chômeurs, plus nombreux que ceux qui partent, tendrait à vérifier l'hypothèse du rôle de 'zone refuge' joué par certains espaces ruraux face au développement du chômage et de la précarité dans les villes. Comment sont perçus localement ces migrants, notamment par les anciens néo-ruraux aujourd'hui bien intégrés et devenus parfois des notables locaux ? Quels sont les conditions et modes d'installation de ces populations marginalisées ? En quoi leur arrivée sur ces zones relève-t-elle du mythe dualiste ville-campagne ?

Enfin, parmi les nouveaux arrivés, la part des agriculteurs et des catégories et professions intellectuelles supérieures s'accroît, confirmant la dimension 'néo-rurale' de la dynamique d'installation dans le Diois. Quel lien existe-t-il entre les vagues de migration des années 1970 et ces mouvements actuels ? Y a-t-il des réseaux de migration ou s'agit-il de mouvements différents, étrangers l'un à l'autre ? Y a-t-il une différence dans les profils, les motivations au départ et les conditions d'installation ? En quoi ces vagues successives de migration sont-elles constitutives de l'institutionnalisation territoriale actuelle ?

Ce regain démographique s'accompagne également d'une attractivité croissante auprès des touristes et des résidents secondaires qui seraient, d'après une étude de l'office du tourisme, près de 20 000 pour les premiers et 2 500 pour les seconds.

L'ampleur et l'hétérogénéité de cette mobilité, dans les profils socio-démographiques qui l'accompagnent et dans les motivations qui la sous-tendent, font de la zone étudiée un

---

<sup>237</sup> Voir en annexe n°12 : les caractéristiques socio-démographiques du Diois

espace de convergence entre usagers et migrants aux horizons et aux attentes multiples. Ceci pose la question de son institutionnalisation territoriale dans des termes nouveaux, significatifs du régime de mobilité dominante qui s'instaure y compris dans les zones rurales qui semblent les plus reculées et isolées.

Au final, cet ensemble de singularités fait du Diois un 'Haut-lieu', dans le sens évoqué par R. Larrère<sup>238</sup>. Espace rural isolé, traversé par de nombreux flux de populations, lieu d'un événement – l'exode rural qui a vidé la zone avant d'être réinvestie par de multiples usagers extérieurs –, le Diois fait partie de ces lieux singuliers qui permettent d'y saisir l'universel. L'étude de cas à visée élargie proposée trouve ici son point d'appui : *'Quoi qu'on en veuille, quelque chose d'universel se saisit dans la singularité de tels lieux. Et ce qu'on peut en dire semble pouvoir sans peine être transfiguré en proposition qui concerne l'espace.'*

Reste à présent à mieux cerner comment se construisent les formes contemporaines d'appartenance dans cet 'ordre' de mobilité accentuée et socialement valorisée, ce que nous proposons de faire en partant de l'analyse des récits de vie de personnes rencontrées sur notre terrain d'étude (seconde partie). Nous tâcherons d'éclairer ensuite comment leur convergence sur un espace 'en commun' engendre un processus de territorialisation de cet espace (troisième partie).

---

<sup>238</sup> LARRERE R., 1995 – Enquête sur les singularités des lieux. in : ROGER A. (Dir.) – La théorie du paysage en France. Ed. Champ Vallon, Coll. Pays / Paysage, p. 295.

## 2<sup>ème</sup> partie – Les formes contemporaines d'appartenance – une lecture sociologique Introduction

Cette partie est construite à partir de l'analyse des 99 entretiens que nous avons réalisés sur la zone d'étude. La lecture sociologique que nous en proposons ici a deux visées.

L'une, objet même de cette partie, est de saisir les formes contemporaines d'appartenance sociale depuis un 'point focal d'observation'. Autrement dit, le terrain d'étude ne sera pas appréhendé pour 'lui-même', comme territoire faisant forcément sens pour chacun, mais comme un espace de convergence permettant l'accès à des formes diversifiées d'appartenance, qu'elles se définissent ici ou ailleurs. Le point de vue sera donc décontextualisé, sans pour autant être a-localisé : les lieux seront pris en compte, les modes et les formes d'articulation entre lieux de vie et liens sociaux de chaque personne rencontrée sera à la base de notre classification des formes d'appartenance.

L'appartenance sociale, nous l'avons dit, comprend différentes dimensions (géographique, familiale, professionnelle, amicale, associative, politique...). Elle peut prendre différentes formes selon la dispersion dans l'espace social et géographique des réseaux de sociabilité (proximité/distance des membres des réseaux ; homogénéité/hétérogénéité des milieux fréquentés) et selon leurs modes d'articulation temporelle (segmentation ou imbrication des temporalités de la vie quotidienne, rupture ou linéarité biographique...).

Cette lecture sociologique visera donc à mieux comprendre les modes d'articulation des lieux et liens sociaux dans un contexte où la mobilité est accentuée et socialement valorisée. Il s'agit aussi de saisir les 'lieux et les temps' de l'appartenance dans un contexte où les positions sociales sont réversibles et où les ancrages sont plus labiles. La classification proposée n'est pas seulement une clé de lecture des différentes formes d'appartenance qui se dessinent, mais aussi une clé de compréhension des hiérarchies et des rapports de force qu'elles sous-tendent.

L'autre objectif de cette partie, plus indirect, vise à éclairer les logiques sous-jacentes au processus de territorialisation que nous étudierons dans la troisième partie. L'espace étudié revêt, de ce point de vue, un caractère emblématique qui dépasse la simple monographie. Les groupes aux horizons et provenances divers qui y convergent donnent à voir comment, aujourd'hui, se construisent des 'lieux collectifs' à partir d'espaces fréquentés en 'commun'. Les mobilités qui le traversent et les formes d'appropriation qui en découlent laissent entrevoir la diversité de sens et de pratiques que recouvre aujourd'hui la ruralité. Enfin, les figures d'appartenance qui y coexistent selon des rapports différents aux lieux et aux liens sociaux, éclairent aussi les hiérarchies et les rapports de force que la mobilité, comme mode de vie valorisé, contribue à recomposer.

Nous procéderons en deux principaux temps. Le premier chapitre (IV) présentera la démarche d'ensemble de traitement des entretiens et les clés de lecture utilisées pour construire la typologie et les figures par lesquelles nous entendons rendre compte des formes contemporaines d'appartenance. Les deux chapitres suivants présenteront une des formes d'appartenance que nous avons pu confirmer à partir de nos hypothèses de départ (engagement/attachement). Le dernier chapitre présentera deux autres formes d'appartenance que notre analyse de terrain a permis de mettre à jour (en tension, extériorité).

## **Chapitre IV : Types spatio-temporels et figures d'appartenance**

### **Introduction**

---

Ce chapitre a pour objet de présenter consécutivement les 'types spatio-temporels' ainsi que les figures d'appartenance que nous avons pu mettre à jour depuis un point focal d'observation.

Quelle distinction établissons-nous entre ces deux notions ?

Un type n'est '*défini ni par les caractères communs à tous les individus, ni par les caractères moyens. Il [est] reconstruction stylisée, isolement des traits typiques*'<sup>239</sup>. Recourir à des 'types', c'est donc procéder à une mise en forme des phénomènes

---

<sup>239</sup> ARON R., 1967 - Les étapes de la pensée sociologique. Ed. Gallimard, coll. Tel, p. 521.



observés. Ces types rendent compte des grandes logiques selon lesquelles s'établissent les rapports à l'espace et au temps, à partir de l'analyse des parcours de personnes rencontrées sur un lieu focal d'observation. Nous avons cherché à saisir leurs similitudes et clivages essentiels, au-delà de leur présente inscription sur la zone d'étude, en portant l'attention sur les modes d'articulation entre l'ici et l'ailleurs, et entre passé, présent et avenir.

A chacun de ces types spatio-temporels sont associées des 'figures d'appartenance' qui les incarnent. Chaque figure rassemble un certain nombre de personnes, inscrites dans le même genre de 'configurations'. Rendre compte de l'appartenance d'une personne à partir de la notion de configuration<sup>240</sup>, c'est appréhender l'individu non isolément, mais à partir de ses liens d'interdépendance et de leur évolution avec les autres membres de cette configuration (eux-mêmes changeant au fil du temps). Il nous importe de comprendre ici non seulement l'étendue, le degré d'intensité des liens mais aussi le niveau de dépendance réciproque de la personne avec les autres membres de sa configuration. En conséquence, les figures qui seront évoquées ne se rapportent pas *stricto sensu* à des individus pris isolément. Selon les cas en effet, 'l'unité de sens' est une personne seule, un couple, une famille élargie, un groupe d'amis. Cette variabilité rend compte des configurations possibles dans une société complexe, où la mobilité accentuée des groupes et des individus diversifie les modes d'appartenance.

Par ailleurs, nous avons accordé une attention particulière à l'analyse des liens, mais aussi des lieux autour desquels s'élaborent ses configurations d'appartenance.

La distinction opérée ici entre 'lieux' et 'liens' permet donc de rendre compte de la manière dont les personnes tissent, maintiennent ou perdent leurs liens sociaux, à distance ou à proximité, dans un contexte marqué par la mobilité accentuée des groupes sociaux. Les 'lieux' font-ils 'lien' entre les personnes (appartenance de proximité) ou les liens font-ils 'lieu' (appartenance réticulaire) ? Elle permet également de répondre à la question initiale, du statut de l'espace géographique dans la socialisation des personnes et dans l'organisation de la vie collective. Si nous avons vu son importance dans l'apprentissage de la frontière et dans l'identification à des groupes collectifs, nous avons également pu mesurer l'ampleur des remises en question de ce modèle engendré par le passage à un régime de mobilité dominante (chapitre II). Néanmoins, l'idée que ce passage engendrerait un rapport plus fonctionnel (J. Beauchard, 1999) ou plus stratégique (A. Bourdin, 1996) à l'espace, nous semble devoir être posée comme question et non comme constat, et ne peut être envisagée indépendamment de la prise en compte des différences entre les groupes sociaux.

Reste alors à comprendre quel est le rôle respectif des lieux et des liens sociaux, dans la construction des appartenances sociales. Et, selon quels facteurs, quels processus, se définit le degré plus ou moins élevé de dépendance des personnes, vis-à-vis des lieux et des liens de leur configuration d'appartenance.

Une autre précision préalable est nécessaire. Nous aurions pu, en effet, parler de 'figures d'usagers' de la zone d'étude. Rapporter l'appropriation d'un espace à l'usage que l'on en fait revient à adopter une perspective fonctionnaliste, qui peut-être utile pour

---

<sup>240</sup> ELIAS N., 1991 - Qu'est-ce que la sociologie. Trad. Ed. de L'Aube, coll. Pocket, 222 p.

les questions d'aménagement, mais qui ne permet pas de rendre compte des enjeux identitaires et de pouvoir liés aux formes d'appropriation de l'espace. Les 'figures d'appartenance' mises à jour ici, l'ont été en tenant compte de ces deux dimensions du rapport à l'espace : rapport identitaire et rapport de pouvoir.

Evoquer des 'figures d'appartenance', c'est aussi renverser la perspective classique, qui part de l'hypothèse que le lieu d'observation fait sens pour chacun, en cherchant à saisir les lieux et les liens qui font sens pour chaque personne. Cette démarche sous-tend une double mise en perspective. La zone d'étude se trouve resituée dans l'archipel des espaces de vie des usagers qui la fréquentent ou l'habitent. Les usages qui en sont fait se trouvent éclairés au regard des lieux où se définit l'appartenance des personnes.

Enfin, tenter de rendre compte des types 'spatio-temporels' contemporains à partir d'une zone d'étude regroupant quatre cantons, pour un peu plus de 10 000 habitants permanents, peut sembler un objectif démesuré. Rappelons néanmoins que la zone d'étude a été choisie en fonction des phénomènes de migration et de mobilité qui la caractérisent, et que nous l'avons envisagée comme un lieu focal nous permettant d'avoir accès à des usagers en provenance et à destination d'horizons les plus divers. Pour autant, nous restons consciente des limites d'une telle entreprise, dont nous soulignons le caractère exploratoire, sinon novateur. Peut-être faudrait-il ajouter qu'une analyse comparative sur plusieurs zones ne serait pas forcément plus pertinente pour atteindre un tel objectif. Il faudrait en effet définir une 'typologie' des espaces, dont les critères de validité ont aussi des limites. En outre, une telle analyse, en élargissant le champ d'observation, rendrait plus difficile une démarche qualitative. Enfin, en prenant une seule zone d'observation, le champ de comparaison s'élargit. On ne s'intéresse pas seulement au rapport de chaque habitant avec son espace de vie quotidien, mais aussi aux rapports de différents usagers avec un lieu commun. Nous avons donc pris le parti d'une analyse de cas, en centrant nos efforts sur les critères de choix de ce cas, sur la mise en oeuvre d'un protocole d'enquête nous permettant d'avoir accès à une grande diversité d'usagers, ainsi que sur la définition des éléments à prendre en compte pour saisir, par delà le point d'enquête, les espaces de vie et les temporalités sociales des personnes rencontrées.

Ce chapitre introduit l'analyse de terrain, en lui donnant une direction qui n'est pas celle de la monographie territoriale (d'une localité) ou sociale (d'un groupe), ni celle enfin de l'analyse d'une procédure institutionnelle (procédure de pays). Notre intention est de comprendre en amont de cette procédure et au-delà de sa zone de délimitation, ce qui dans les parcours et les modes d'appartenance des uns et des autres, engendre leur convergence géographique et la place de cette zone dans leur vie quotidienne. Zone de convergence, lieu collectif ou territoire inscrit dans une histoire et une géographie ? La réponse ne peut être donnée a priori, ni définie indépendamment des lieux et des temps d'appartenance des divers groupes d'usagers qui y coexistent.

Gardant à l'esprit que la zone d'étude est aussi un 'territoire en instance', nous en questionnons le devenir par une double mise en perspective. Sous l'angle d'analyse adopté, il est à la fois un 'espace en commun' entre usagers aux provenances et horizons divers et un 'espace de divergence' entre figures dont les lieux et les temps d'appartenance sont différents. Loin de lui être contradictoires, nous verrons dans les chapitres ultérieurs, que cette convergence et cette divergence sont à la base de la

dynamique territoriale de la zone, autrement dit que la mobilité est constitutive du territoire.

Nous procéderons en trois temps. Nous présenterons tout d'abord la démarche d'ensemble qui nous a permis de construire ces types spatio-temporels et les figures d'appartenance. Nous présenterons ensuite plus en détail ces types, avant de mettre en place les figures qui coexistent sur une scène locale, en les situant dans leur parcours et leur configuration d'appartenance.

## **Section 41. Construction des types et des figures**

---

Les 'catégories a priori' par lesquelles nous avons eu accès aux personnes (catégories d'actifs résidents, touristes, résidents secondaires...) ont été, dans un premier temps, 'oubliées'. Nous avons appréhendé les interviewés comme des personnes inscrites dans des espaces de vie, des temporalités sociales et des configurations d'appartenance. Nous avons donc cherché à saisir l'espace quotidien de chacun à travers les liens et les lieux d'appartenance, et ses articulations avec les autres espaces fréquentés, à travers ses migrations et ses mobilités.

Pour y parvenir, nous avons conjugué une démarche inductive et déductive par classements successifs de notre matériau de départ, c'est-à-dire les 99 entretiens ayant fait l'objet d'une première analyse à l'aide de la grille présentée en annexe n° 10. Chaque entretien se présentait ainsi sous une forme comparable (organisé selon les quatre clés de lecture : parcours géographique et social d'Ego et de sa lignée; rapport à l'espace, rapport à la zone d'étude, rapport au temps), tout en conservant l'hétérogénéité et la richesse des discours qui ont été retranscrits et reportés dans les quatre parties citées plus haut.

Dans un premier temps, nous avons trié l'ensemble des entretiens à l'aide des hypothèses de départ tenant au deux modes supposés de l'appartenance (cf. infra) en dégagant deux groupes (les 'attachés' et les 'engagés'). Certains individus se trouvaient souvent à la 'lisière' de ces groupes. En prenant des critères toujours plus fins, nous avons dégagé des sous-groupes, en opérant des transferts d'individu de l'un à l'autre. La mise en évidence de certains sous-ensembles nous a également conduite à revenir sur nos hypothèses de départ. Rappelons ces hypothèses et détaillons la démarche mise en oeuvre.

### **411. Dégager les types de rapport à l'espace et au temps**

Nous avons émis l'hypothèse de deux types de rapport à l'espace (immersion, distanciation) sous-tendant deux formes d'appartenance (attachement et engagement). Nous avons, à cette occasion, souligné que ces types de rapport à l'espace n'étaient pas définis par le degré de mobilité (ou de sédentarité) des personnes, mais par le degré de maîtrise de la mobilité (l'errance peut conduire à la 'captivité', vis-à-vis d'un environnement, et ne se confond pas avec le nomadisme, où les déplacements dans le temps et l'espace sont organisés selon un rituel précis).

De même, avons nous vu dans le premier chapitre la relation entre les formes de

temporalité d'une société et les modes de sociabilité qui relient ses membres (solidarité mécanique et temporalité circulaire, solidarité organique et temporalité linéaire). Dans le même temps, nous avons souligné la nécessité de dépasser le point de vue culturel et évolutionniste (M. Mauss, 1966 ; A. Bensa, 1997), en considérant que ces différentes formes de temporalité traversent aussi les groupes et les individus d'une même société (selon les époques, les générations, les cycles de vie...). Nous avons vu également que la crise de la Modernité avait pour corollaire l'émergence d'un rapport au temps marqué par l'incertitude (second chapitre) engendrant des ancrages plus labiles et des liens réversibles entre les individus. Or, selon la temporalité sur laquelle porte l'incertitude (le passé, le présent, le futur), les qualités des liens sociaux sont différentes. Autrement dit, les conceptions du temps sont étroitement liées aux 'qualités' des liens sociaux qui s'y tissent (C. Giraud, 1997). On considère donc ces temporalités et ces qualités du social comme des formes plus ou moins anciennes, mais pouvant coexister au sein d'une même société.

Comment saisir ces rapports au temps et à l'espace ? Il faut rappeler, tout d'abord, que l'un et l'autre sont liés. Les espaces de vie fréquentés, appropriés, quittés correspondent aussi à des temporalités, celles de la vie quotidienne, celles des générations et des cycles de vie. De manière corollaire, le temps ne nous est accessible qu'au travers des lieux, qui en portent la marque (lieux de mémoire, lieux quotidiens, lieux où l'on se projette).

Ne pouvant saisir d'un seul regard la complexité de ces relations, nous avons adopté une démarche analytique et distingué deux étapes. Dans la première, nous avons tenté de rendre compte de l'espace vécu aujourd'hui par l'individu. Puis, nous avons situé cet espace vécu dans le parcours géographique et social de Ego et dans l'ensemble de sa lignée (évolution au fil des générations). Chacune de ces clés de lecture ('forme de l'espace vécu', parcours de la lignée d'Ego) sous-tend certaines options théoriques d'interprétation, que nous expliciterons plus bas, en relation directe avec les méthodologies déployées.

Globalement, deux grandes questions nous ont guidée :

Comment s'articulent l'ici et l'ailleurs ?

Comment s'articulent passé, présent et avenir ?

Pour répondre à la première question, nous nous sommes centrée sur trois volets de notre grille d'analyse : la forme de l'espace vécu, le rapport à la frontière et la définition de 'soi' en référence à des lieux et/ou à des liens.

Nous faisons référence à la 'forme' de l'espace vécu de la personne, dans le sens 'morphologique' où l'entendait M. Mauss<sup>241</sup>. A travers l'analyse des sociétés Esquimaudes, celui-ci a mis en évidence, d'une part, le rôle de l'espace géographique

---

<sup>241</sup> MAUSS M., 1966 - 'Essai sur les variations saisonnières des sociétés Esquimaux', in : *Sociologie et anthropologie*, PUF, pp. 389-475.

comme substrat matériel des liens sociaux et, d'autre part, la relation étroite entre la forme de l'espace approprié par un groupe et l'intensité de leurs échanges. Cette thèse est d'importance dans l'étude des relations 'société-espace', car elle permet de dépasser le déterminisme géographique par l'idée que l'espace est un médiateur des relations sociales. Les variations saisonnières des formes de l'espace approprié par ces sociétés ne sont pas 'pure adaptation' à l'environnement naturel, elles sous-tendent des règles, des rituels, des systèmes symboliques qui font de ces groupes des sociétés humaines et sociales.

L'idée que nous retenons ici est que la forme de l'espace vécu d'une personne évolue dans le temps et reflète l'intensité et l'étendue de ses liens d'appartenance. En outre, la question des formes d'espace vécu prend davantage de relief, lorsqu'on prend en compte la mobilité accentuée des groupes sociaux. Ce contexte nous amène en effet à repenser les couples d'opposition tels que 'proximité et distance', 'mobilité et ancrage'. Néanmoins, dire que la proximité sociale ne se définit plus dans la proximité géographique (X. Piolle, 1994), ne doit pas être entendu comme un constat global. Il s'agit plutôt de distinguer ceux pour lesquels ce constat est valable de ceux pour lesquels les liens sociaux s'entretiennent dans la proximité géographique. Et, si l'ancrage et la mobilité sont devenus des étapes rythmant les cycles de vie et la vie quotidienne d'une majeure partie des personnes (Berthelot, 1996, p. 156), encore faut-il en étudier les agencements divers, selon les groupes et les personnes. Il nous faut alors envisager les 'itinéraires migratoires' et les systèmes de mobilité' singuliers à chaque personne (Cortès, 1998) pour comprendre leurs modes d'articulation entre espaces de vie successifs et quotidiens.

En conséquence, la forme de l'espace vécu a été étudiée d'un point de vue géographique et social, en référence aux critères suivants :

*le nombre d'espaces de vie de la personne* (espace de résidence principale, de résidence secondaire, d'emploi, d'activités associatives, de sociabilité familiale, ou entre amis ... ).

*les types d'espaces de vie fréquentés par la personne* : quels sont les groupes autour desquels s'organise la vie quotidienne et la sociabilité d'Ego (famille, amis, voisins, associations, collègues de travail...)?

*la distance géographique et sociale entre ses espaces de vie* : éloignement en distance entre lieu d'emploi et de résidence, homogénéité ou hétérogénéité entre le milieu professionnel et milieu familial, sociabilité hors travail liée aux relations professionnelles, familiale ou élargie

*le mode d'articulation entre les espaces de vie* : s'organisent-ils dans l'ordre de la proximité géographique ou à travers des réseaux à distance, dans l'ordre d'un quotidien répétitif ou selon des temporalités plus variées ? La personne maintient-elle une distance entre ceux-ci pour préserver son intimité, pour jouer sur plusieurs registres

identitaires... ? Y a-t-il au contraire une imbrication forte entre ceux-ci (travail en famille, loisir en famille ou avec les collègues)? Sont-ils évoqués en termes de complémentarité ou d'opposition ? L'éloignement des espaces de vie est-il synonyme de contraintes (perte de temps dans les transports, manque de ressources pour se rapprocher du lieu d'emploi ou pour accéder à la propriété ou à un environnement plus prisé, manque de temps ou/et de ressources pour accéder à la sphère des loisirs ou à un espace secondaire)?

L'analyse du rapport à la frontière s'est avéré également essentielle. La frontière, nous l'avons vu, a une fonction sociale, car elle permet d'instituer des différences et de délimiter une aire de relative sécurité (C. Raffestin, 1993). Découper la frontière, dans l'espace social et géographique, c'est établir des 'typifications' entre 'soi' et 'les autres', entre le 'chez soi' et 'l'étranger'. Et, dans le contexte actuel d'une mobilité généralisée, le rapport à la frontière devient un enjeu important, et un révélateur des formes appartenances des groupes sociaux.

Le rapport à la frontière a été analysé en référence aux critères suivants :

· l'évocation dans le discours des notions de déplacement dans l'espace géographique et/ou social ;

· la manière dont elle désigne les espaces associés à des déplacements (qu'ils soient effectifs ou non) : comme étranger, inconnu, inaccessible, menaçant, ressource ou source de désordre ;

· les temporalités associées à ces notions : dans le voisinage quotidien, en restant chez soi, lors de déplacements quotidiens, de voyages touristiques, de migrations ;

· le sens que revêtent ces déplacements : intrusion de l'Autre sur son espace vécu, pénétration d'Ego en territoire étranger ou incertain, relation d'échange équilibrée, occasion de dépaysement, source de désagrément, contrainte de temps et de moyens ;

· la manière dont est défini ce qui sépare ces notions : barrière protectrice ou limite à franchir, mise à l'écart par autrui ou mise à distance d'autrui, simple question de temps pour y accéder ou épreuve hors de portée...

· les dimensions sociale, géographique ou biographique qui sont associées à ces déplacements (clivages sociaux, limite territoriale, rupture biographique) ;

· Enfin, 'le rapport aux liens et aux lieux' a été analysé à travers trois perspectives : le rôle respectif des lieux géographiques et des liens sociaux, comme éléments d'identification; leur articulation, et le degré de dépendance vis-à-vis de ces liens et de

ces lieux.

Plus précisément, nous les avons étudiées à partir des questions suivantes :

Lorsqu'on lui pose la question - 'D'où êtes-vous ?' - que répond la personne ?

Y a-t-il des lieux où elle ressent le besoin de revenir (lieux forts) ?

Y a-t-il des lieux qui lui sont particulièrement pénibles à fréquenter ou qu'elle ne fréquenterait pas (lieux faibles) ?

Maintient-elle ses liens par delà l'éloignement ou dans la proximité ? Définit-elle son espace quotidien en référence à des liens sociaux (son activité professionnelle, sa famille, ses amis, ses engagements associatifs) ou en référence à un environnement géographique (sa ville, son village, sa région, son quartier) ? Comment définit-elle sa commune de résidence par rapport aux notions de ruralité et d'urbanité ?

Est-elle tenue, par ses engagements professionnels et/ou familiaux, à l'ancrage ou à la mobilité (selon le statut, la profession d'Ego et du conjoint éventuel, selon la situation matrimoniale, la présence d'enfants en âge, la présence de parents à charge ou dépendants, le statut résidentiel) ?

Cet ensemble de questions nous a amenée à ébaucher des formes d'appartenance, ne vérifiant qu'en partie nos hypothèses.

Rapports à l'espace	Immersion Ailleurs non envisageable, non désirable ou impossible Espace vécu mono-polaire	Attachement Les lieux et/ou liens sont nécessaires, évidents, fragiles. Ils s'entretiennent dans la proximité.	Formes d'appartenance
Distanciation Ici et ailleurs distincts, mais pas étrangers Espace vécu multipolaire	Engagement Les lieux et/ou liens sont contingents, relatifs, maîtrisables. Ils s'entretiennent par delà la distance.		

Les groupes ainsi formés présentaient une forte hétérogénéité entre eux. Mais surtout, un ensemble de personnes n'y prenaient pas place.

Nous avons alors abordé la seconde grande question de l'articulation entre le passé, le présent et l'avenir. Nous avons cherché à comprendre les qualités des liens sociaux

tissés (les liens sont-ils étendus ou resserrés, durables ou instables ? ) en fonction des temporalités inscrivant l'individu dans les rythmes de vie quotidiens, dans des cycles de vie et dans l'histoire de sa lignée.

Il s'agit là d'opérer un nouveau changement d'unité d'analyse. De nombreuses études, les unes portant sur les logiques de peuplement des villes (Y. Grafmeyer, 1991), d'autres sur les réseaux de migration (P.A. Rosenthal, 1999), d'autres enfin sur les réseaux de sociabilité et leur morphologie spatiale (D. Maison et L. Ortalda, 1998 ; J. Rémy, 1998) ont montré l'importance des lignées et des parentèles pour comprendre les mobilités et les ancrages des personnes. La prise en compte de ces éléments permet de rendre compte des réseaux de migration ; la localisation des emplois dont on fait souvent un facteur déterminant, ne permettant pas, seule, de les éclairer (P.A. Rosenthal, J. Hontebeyrie, 1998).

La lignée inscrit Ego dans une histoire, la culture migratoire ou la culture d'enracinement en étant les deux archétypes. Et dans cette acculturation, c'est non seulement l'ancrage ou la mobilité qui se transmettent, mais aussi le rapport au logement, et au statut résidentiel (Bonvalet, 1993). Pour autant la transmission d'une culture n'est jamais 'linéaire', ni pure 'reproduction'. Les membres d'une fratrie, selon leur rang et selon leur histoire singulière, ont un rapport très différent à l'héritage. En outre, on peut observer des 'transmissions différées' de caractéristiques qui 'sautent une génération'<sup>242</sup>. Nous avons pu, en effet, comme D. Maison, observer des cas où l'histoire familiale rencontrant la grande Histoire (guerre, déportation, exil... ), des ancrages perdus pendant une génération ont été 'reconquis' à la génération suivante. Enfin, on ne peut associer de manière mécanique la 'sédentarité' et l'héritage passif d'un ancrage familial, pas plus que la mobilité résidentielle ou la migration à une rupture dans la lignée. Il y a en effet concernant le premier point, des cas où 'l'immobilité est active', soit parce que le reste de la famille a migré ailleurs (D. Maison, 1993), soit parce que l'espace occupé fait l'objet d'une requalification sociale par l'arrivée de couches supérieures (Y. Grafmeyer, 1994).

La parentèle inscrit Ego au centre ou à la marge d'une configuration de ressources, de contraintes. Ainsi la migration et la dispersion des membres de parentèles dans l'espace social et géographique, contribue à redéfinir les ressources de leurs membres (Gribaudo, 1987).

Des 'profils de lignée' ont été définis sur trois générations (quatre si présence d'enfants) en référence aux éléments suivants:

.  
Y a-t-il un ancrage au même lieu d'une génération à l'autre ou au contraire une forte mobilité résidentielle ?

.  
Y a-t-il une profession, un statut qui se transmet ou une forte disparité des situations socioprofessionnelles ?

---

<sup>242</sup> MAISON D., 1993 - 'Dimension familiale de la mobilité résidentielle', in : *Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60 - juin-sept. pp. 45-50.



Y a-t-il dispersion ou regroupement géographiques des membres de la lignée ?

Y a-t-il ascension, reproduction ou déclassement social ?

Quelle est la position d'Ego (idem pour le conjoint le cas échéant) dans sa lignée et au sein de sa fratrie par rapport aux sens et aux éléments de transmission ?

Nous avons pu ainsi faire apparaître :

des lignées à fort regroupement et ancrage résidentiel et à forte disparité de professions ;

des lignées à fort regroupement et à forte mobilité résidentielle et à forte transmission des professions ;

des lignées à forte dispersion et mobilité résidentielle et à forte hétérogénéité des professions ;

des lignés à forte dispersion géographique avec un lieu d'ancrage (de retrouvailles) et la transmission d'une profession parmi certains membres (aînés notamment) de la fratrie.

Enfin, nous avons appréhendé le parcours d'Ego en référence aux critères suivants :

le degré de mobilité résidentielle durant l'enfance avec les parents et après décohabitation (y-a-t-il rupture ou continuité d'une tendance à l'ancrage ou à la mobilité) ;

le parcours de formation (linéarité ou discontinuité de l'orientation, lieu de formation par rapport à la résidence des parents, filière et niveau obtenu) ;

le parcours professionnel : lieu(x) et type d'emploi occupé(s), statut(s) professionnel(s) et métier(s), phase actuelle au regard des cycles de vie (phase d'insertion, milieu ou fin de carrière, retraite), niveau de stabilité, de précarité dans le rapport au travail, et rapport à l'emploi (alimentaire, recherche de reconnaissance, investissement dans une carrière, dans un 'sacerdoce', héritage d'un métier, passion exercée comme profession) ;

la situation matrimoniale et l'histoire de la vie de couple de la personne : lieu et occasion de la rencontre avec le conjoint, position socioprofessionnelle du conjoint,

évolution des lieux d'ancrage résidentiel suite à cette rencontre, mode d'articulation des lieux d'ancrage familiaux et des lieux d'emploi de Ego et de son conjoint ;

Nous avons également analysé les qualités des liens sociaux d'Ego à travers les critères suivants :

.  
la pérennité des liens sociaux tissés ;

.  
le mode de renouvellement ou d'élargissement des liens au fil du parcours ;

.  
l'extension dans l'espace social et géographique des liens entretenus.

Ces critères ont été appréhendés plus concrètement à travers les questions suivantes :

.  
A-t-il conservé ses amis d'enfance, les relations tissées durant son parcours de formation ?

.  
Dans quels sens ses relations sont-elle entretenues ? Ego se déplace-t-il vers ses anciennes connaissances ou l'inverse ou les deux ?

.  
A-t-il noué récemment de nouvelles relations ? A quelle occasion ?

.  
Comment se maintiennent (ou se distendent) les liens familiaux? Y a-t-il un lieu particulier où l'on se retrouve à l'occasion des grands événements (fêtes de fin d'année, vacances, mariages, baptêmes, décès, anniversaires...) ? Ou bien, les liens familiaux s'entretiennent-ils selon une sociabilité réticulaire (visites alternatives chez les uns et les autres) ou en des lieux 'neutres' (location de salles de fêtes) ?

.  
Se projette-t-il ici ou ailleurs et comment (dans quels lieux, avec qui, dans quelle activité ?

.  
Quelles sont les échelles de temps et d'espace des liens sociaux de la personne : par exemple, la personne est-elle reliée au niveau horizontal à des groupes très localisés (le village par exemple) et/ou au niveau vertical à des organisations ou à des institutions ?

Nous sommes alors parvenue au tableau de classement suivant, nous permettant de distinguer six grands types spatio-temporel :

		Rapports au temps				
Circulaire	linéaire	Digital				
Rapports à l'espace	Immersion				Attachement	Formes d'appartenance
	Dissociation				Tension	
	Distanciation				Engagement	
	Extériorité				Labilité	
		Communautaire	collectif	commun		
		<b>Qualités des liens sociaux</b>				

Nous ne détaillons pas ici les éléments de ce tableau, dont nous expliciterons plus loin les clés de lecture. Nous préférons livrer la démarche d'ensemble avant de revenir sur les résultats dans leurs détails.

#### 412. Dégager des figures d'appartenance

Il nous fallait ensuite 'incarner' ces grands types, c'est-à-dire dégager des 'figures d'appartenance', et les contextualiser pour rendre compte de ce que chacune faisait et était sur la zone d'étude. Nous avons alors appréhendé le rapport à la zone d'étude en fonction de l'espace vécu de la personne (ici ou ailleurs).

Six principales questions nous ont guidée :

• Où se situent l'ici et l'ailleurs de la personne ?

• Est-elle 'ici' sur un espace de vie primaire, secondaire ou l'un de ses pôles?

• Quel est son lien avec la zone d'étude ?

• Est-elle originaire d'ici ? Sa lignée et celle de son conjoint ont-elles un lien avec la zone ?

• A-t-elle un lien professionnel, associatif, un rapport résidentiel ou touristique à la zone?

• Est-elle un 'usager initié', anciennement installée, nouvelle ou de passage sur la zone ?

• Quel a été son itinéraire jusque là ou depuis là?

• Comment est-elle arrivée là ? Dans quelle circonstance, et à travers quels réseaux ?

• En est-elle déjà partie ? Où et à quelle occasion? Comment et pourquoi est-elle revenue ? (pour les originaires)

.  
*Comment s'est déroulée son intégration/ou séjour ici?*

.  
Quelle est la première personne avec laquelle elle a noué contact et à quelle occasion (pour les non originaires)? Quel est son réseau de sociabilité et où sont situés ses membres (voisinage, associations, famille, amis...)?

.  
Se considère-t-elle 'comme 'intégré' ou 'd'ici' ?

.  
Est-elle impliquée ici et/ou ailleurs (pôle professionnel, familial, associatif) ?

.  
Se projette-t-elle ici ou ailleurs ?

.  
*Comment définit-elle la zone d'étude ?*

.  
Quel terme utilise-t-elle pour la présenter à des visiteurs extérieurs ou, auprès de ses proches pour dire qu'elle vient de 'là' ?

.  
Comment définit-elle la frontière de la zone (à quelle échelle, à partir de quels éléments)?

.  
Quelle 'typification' fait-elle de la population locale? Et comment se situe-t-elle dans cette classification? Se sent-elle d'ici? Quelle est son aire de circulation habituelle (permanents) ou lorsqu'elle vient ici (non permanents)?

.  
Quel est son rapport au développement local ?

.  
Quelle est sa vision de l'évolution de la zone ?

.  
Quelle est son opinion sur les potentialités de création d'emploi, de développement touristique, industriel... ?

.  
Connaît-elle le District? A-t-elle eu connaissance de l'élaboration d'une charte de pays ? A-t-elle participé à des commissions locales (démarche participative liée à l'élaboration de la charte) ?

Nous avons pu ainsi reconstituer des figures d'appartenance. Elles se situent entre le 'type', qui permet de rendre compte d'un ensemble assez vaste de la réalité en la simplifiant, et l'individu pris isolément, qui permet difficilement de rendre compte des grandes tendances et des dynamiques sociales d'un segment de réalité. Les lieux de

l'appartenance ne sont pas tous situés sur la zone d'étude.

Nous sommes ainsi parvenus au tableau suivant :

		Rapports au temps				
		Circulaire	Linéaire	Digital		
<b>Rapports à l'espace</b>	<b>Immersion</b> Pas d'ailleurs envisageable	Paysans du cru successeurs du père		Fragiles en errance Ouvriers des champs	<b>Attachement</b> Aux lieux et liens	<b>Formes d'appartenance</b>
	Pas d'ailleurs possible	Néo-ruraux notabilisés	Pièces uniques du territoire Garde-fous néo-ruraux	Néo-rurales restées au front	Aux lieux	
	Pas d'ailleurs souhaitable	Tribu installée dans la vie		Tribu incertaine	Aux liens	
	<b>Dissociation</b> Entre ici et ailleurs	Protestants d'ici, devenus résidents secondaires	Protestants restés dont les enfants sont partis	Protestants restés sans enfant	<b>Tension</b> Attachement aux lieux Engagement dans les liens	
	<b>Distanciation</b> Ici/ailleurs alternent Ici/ailleurs coïncident	Nomadisme temporel Nomadisme rural	Notables revenus au pays	Elites en exil Militants du local au global	<b>Engagement</b> Les liens font lieux Les lieux font liens	
	<b>Extériorité</b> L'ailleurs prend sens ici et l'ici prend sens ailleurs	Bi-localisés ruraux/urbains	Habitants d'une bulle Citadines voyageuses	Ecologistes	<b>Labilité</b> Labilité des liens	
	Tout ici est un ailleurs en sursit			Vagabonds Entrepreneurs des lieux génériques	Labilité des lieux et des liens	
		<b>Communauté</b>	<b>Collectif</b>	<b>Commun</b>		
		Qualités du social				

Les figures d'appartenance en présence sur la zone incarnent des types spatio-temporels. Derrière chaque figure, il y a un nombre plus ou moins important de personnes (nombre consigné dans le tableau des figures d'appartenance, et que nous

rappellerons pour chaque figure), ayant pour trait commun, la même forme d'appartenance et de temporalité. Les personnes relevant d'une même figure ont le même 'ici' (qu'il s'agisse de la zone d'étude ou d'un autre lieu, ce que nous préciserons). Mais toutes les figures, y compris d'un même type, n'ont pas le même 'ici'. Par exemple on peut être 'attaché' de la même manière à des lieux et/ou à des liens différents. Cette analyse permet donc de mieux comprendre les conflits singuliers et les alliances inattendues qui traversent une 'société locale'<sup>243</sup> constituée d'usagers d'un espace commun. Par delà leurs caractéristiques socio-démographiques (nous verrons leurs limites et leurs pertinences), ces usagers convergent vers une même zone, selon des temporalités et des modes d'appartenance différentes. Ces lignes de partage, loin de relever de ce que chacun fait et est ici et maintenant, prennent leur sens ailleurs.

Ces formes d'appartenance et ses temporalités ont été mises à jour en croisant les grilles d'analyse (annexe n° 10 du chapitre III). Nous rapporterons, dans des encadrés, les parties d'entretiens permettant de comprendre comment se traduit, pour chaque figure, son mode d'appartenance et son rapport au temps.

Cette analyse nous a amenée à déconstruire les catégories par lesquelles on appréhende généralement les 'usagers' d'un espace. Les 'touristes' rencontrés par exemple correspondent à différents types spatio-temporels selon ce qu'ils font et sont ailleurs (sur leur espace vécu quotidien). A l'inverse, des catégories a priori aussi éloignées que le sont des agriculteurs du cru successeur du père, et 'des touristes de passage', s'avèrent relever d'un même type.

Présenté ainsi, le tableau peut sembler 'statique'. Il rend compte de la diversité des formes de rapport au temps et à l'espace en présence sur un lieu focal, à un moment donné. Il s'agit d'une représentation d'un segment de réalité, que nous avons voulu rendre la plus lisible possible en l'organisant à partir des deux dimensions d'une feuille de papier et d'un tableau croisé, tout en sachant que nous en réduisons considérablement la complexité. Sa lecture dont nous allons expliciter les clés, permet d'y introduire une vision plus dynamique. Les rapports au temps rendent compte, pour chaque type, de leur parcours dans l'espace social et géographique. Ces temporalités sous-tendent aussi, pour chaque figure, un rapport spécifique à l'espace étudié, laissant entrevoir les zones de conflits, les alliances potentielles et les clivages profonds.

Nous présenterons donc les résultats de l'analyse en deux phases. Pour clore ce chapitre, et l'ouvrir sur les suivants, nous présenterons en détail les grands types spatio-temporels et les clés de lecture du tableau présenté plus haut. Dans un second temps (les quatre chapitres suivants), nous présenterons les différentes formes d'appartenance à partir des figures en présence sur la zone d'étude. Un lexique (en annexe du chapitre IV) ordonne l'ensemble des personnes citées dans les chapitres suivants en fonction des figures et des formes d'appartenance auxquelles elles correspondent.

---

## **Section 42. Les types spatio-temporels en présence**

---

<sup>243</sup> Nous utilisons cette expression entre guillemets pour marquer notre distance.

L'ensemble de cette section visera à rendre compte des six types spatio-temporels du tableau suivants:

		Rapport au temps				
		Circulaire	Linéaire	Digital		
Rapports à l'espace	<b>Immersion</b> Pas d'ailleurs Espace vécu monopolaire	La racine profonde	La souche	Le navire à la dérive	<b>Attachement</b> Aux lieux/et ou aux liens	Formes d'appartenance
	<b>Dissociation</b> Entre ici et ailleurs Espace vécu bipolaire	La racine coupée	L'arbre et ses fruits	Le navire en cale sèche	<b>Tension</b> Attachement aux lieux, Engagement dans les liens	
	<b>Distanciation</b> Entre ici et ailleurs Espace vécu réticulaire	Le rhizome	L'arbre et ses branches	Le navire ancré	<b>Engagement</b> Dans les lieux et/ou les liens	
	<b>Extériorité</b> Pas d'ici Espace vécu horlà	Le rejet	La greffe	Le navire en cours solitaire	<b>Labilité</b> Labilité des lieux et/ou des liens	
		<b>Communauté</b>	<b>Collectif</b>	<b>Commun</b>		
		<b>Qualités</b>				

Nous avons dit plus haut, que les types sont une stylisation de la réalité. Aussi, avons-nous choisi le recours à des images telles que la racine, l'arbre et le navire, ces images assez habituelles nous semblent faciliter la représentation visuelle de types abstraits. Pour autant, nous les avons qualifiés (par un adjectif, une expression) permettant de leur donner un sens plus précis, et de les différencier les uns des autres, selon les formes d'appartenance et les qualités de leurs liens sociaux.

Chacune des formes d'appartenance (figurant en ligne à droite) correspond à un certain rapport à l'espace (figurant en ligne à gauche). Chaque forme d'appartenance peut elle-même revêtir différentes temporalités (en colonne, en haut) et sous-tendre trois qualités de liens sociaux (en colonne, en bas). Ce que fait apparaître une lecture en ligne, c'est la coexistence en un point donné (la zone d'étude) de différentes formes d'appartenance aux liens et aux lieux, que ceux-ci se définissent ici ou ailleurs. Ce que fait apparaître la lecture en colonne du tableau, c'est la coexistence à un moment donné de leur parcours (celui de l'enquête), d'usagers inscrits dans des temporalités et des groupes différents.

Pour plus de clarté, nous présenterons les différentes formes d'appartenance que

nous avons pu distinguer, puis les différentes qualités du social mises à jour lors de l'analyse.

#### **421. Les rapports à l'espace et les formes d'appartenance**

Les hypothèses de départ n'ont été qu'en partie vérifiées. Dans certains cas en effet, les lieux étaient si substituables et les liens si labiles, qu'il devenait difficile de les qualifier en référence à la notion 'd'engagement'. Dans d'autres cas, la migration résidentielle n'empêchait pas le maintien de l'attachement à des lieux de vie antérieurs. Aussi, avons nous distingué deux autres formes d'appartenance : l'extériorité et la tension. Commençons par les deux formes de départ.

**L'immersion** dans un espace où il n'y a pas d'ailleurs n'est pas synonyme d'ancrage. Qu'il soit mobile ou fixe, le type 'attaché' ne maîtrise pas ses rapports à l'espace. Que l'ici soit un lieu hérité, construit après migration ou au devenir incertain, il est le seul possible. La frontière constitue une barrière. Que cette frontière délimite un espace géographique (un 'pays', une 'terre') ou social (la famille, l'entreprise, les instances d'aide sociale) ou les deux à la fois, elle est infranchissable. L'espace vécu peut être plus ou moins étendu, mais on reste toujours dans le même monde, que l'on en soit au centre ou à la lisière, que l'on reste sur place ou que l'on se déplace. La relation de dépendance vis-à-vis des lieux et/ou aux liens n'est pas réciproque. Si la personne appartient à cet ici, qui contient l'ensemble de ses pôles, cet ici peut toujours lui échapper. Que les liens qui s'y tissent deviennent conflictuels ou se distendent, que les lieux délimitant l'aire de sécurité soient quittés ou appropriés par d'autres, et c'est la solitude qui s'abat sur l'individu qui n'a pas d'ailleurs possible. Il se retrouve alors seul abandonné des siens ou seul au milieu d'étrangers.

**La distanciation** vis-à-vis des liens et des lieux d'appartenance implique un équilibre entre l'ancrage et la mobilité. L'ici est mise à distance par la fréquentation d'autres lieux ou par la migration. La relative maîtrise des rapports à l'espace permet de maintenir, à distance, des liens aux lieux quittés (migration) ou des relations avec ceux qui sont partis (pôle familial notamment). L'espace vécu est réticulaire, il associe un pôle d'ancrage (l'ici de la vie quotidienne) à des liens s'étendant plus ou moins loin. La vie quotidienne est faite de mobilité et de rencontres (visite à autrui, visite d'autrui chez soi). La distance géographique, la différence entre milieux fréquentés, ne sont pas synonymes de barrières infranchissables, mais contraintes autant que ressources. La frontière est un 'pont' vers autrui et vers l'ailleurs. Son franchissement permet de faire du lieu de vie quotidien, un pôle d'ancrage et un choix de vie.

**La dissociation** entre l'ici et l'ailleurs engendre une 'tension' entre l'engagement dans les liens sociaux (pôle familial et professionnel) qui amène la personne à se 'distancier' de son lieu d'origine, et un certain attachement à ce lieu. Même en l'absence de migration du lieu d'origine, on reste conscient que 'l'ici' ne peut satisfaire pleinement la recherche d'accomplissement familial, social, et professionnel. La conscience qu'il n'y a rien à faire ici et que l'on doit chercher à partir, mais que l'on reste d'ici, caractérise donc ce type de personnes. Cette dissociation, entre un ici pourvoyeur d'une identité locale héritée, et un ailleurs promesse d'une identité sociale plus valorisante, engendre une



forme particulière d'appartenance. Ce type est tendu entre un pôle géographique, que l'on maintient comme lieu de mémoire 'attachant' (qui rappelle ou retient), et un pôle social, que l'on construit comme lieu d'engagement familial et professionnel, mais qui reste pour soi, un ailleurs. L'espace vécu est donc bipolaire, il y a toujours un ailleurs qui engage au départ (de soi ou de ses enfants), et un ici qui incite à rester ou à revenir. La frontière est occasion de déchirement, mais son franchissement est un devoir pour soi et/ou pour les siens.

**L'extériorité** à tout 'ici' engendre une forte labilité des liens, les lieux étant substituables les uns aux autres. L'extériorité, qui caractérise ce type de personne, n'enlève rien à la nécessité anthropologique d'une localisation. Mais le lieu de vie quotidien, ne prend sens qu'ailleurs, et il n'y a pas d'ici véritable ou durable, tout ici n'étant qu'un ailleurs en sursis. Ce qui distingue cette forme d'appartenance de celle de l'engagement et de l'attachement, c'est que l'ici est équivalent aux autres lieux. L'extériorité n'est cependant pas synonyme de mobilité. Elle peut se conjuguer à un fort ancrage dans un lieu circonscrit, mais l'investissement dans ce lieu se fait en dehors de son environnement, décor paysager ou simple support d'action. L'image du 'horlà' convient tout à fait pour qualifier l'espace vécu par ce type de personne. M. Serres<sup>244</sup> la définit ainsi : **'Hors indique l'extérieur et le retiré, alors que là désigne le proche : le horlà décrit une tension entre l'adjacent, l'attendant, le contigu et l'éloigné, atteint ou inaccessible, à partir de ce voisinage'**. Ce type est plongé dans un lieu, mais retiré de l'environnement proche, tendu sans cesse vers d'autres lieux, qui peuvent s'y substituer. Dans un lieu hors du monde, et dans un monde où tout ici n'est qu'un ailleurs potentiel, il n'est cependant pas marqué par la tension du précédent type. La mise à distance de toute attache se conjugue à un certain nomadisme, qui permet, ici ou ailleurs, de reconstituer des pôles d'ancrages selon un ordonnancement temporel étroitement contrôlé. Qu'il soit alternant dans l'ordre du quotidien ou successif durant le parcours de l'individu, l'investissement dans plusieurs pôles éloignés les uns des autres permet de maintenir à distance le contrôle social qui s'exerce à proximité. La frontière est support de stratégie. Son franchissement permet l'accès à des lieux et des liens diversifiés, son entretien permet de rendre étanches les uns aux autres, les espaces de vie fréquentés.

### 422. Les rapports au temps et les qualités des liens sociaux

Toute société (ou tout groupe) tente à travers les formes de cohésion entre ses membres qu'elle (ou il) organise, de se prémunir des incertitudes liées à l'existence humaine. La représentation du temps en vigueur dans cette société (ou ce groupe), est elle-même liée au degré de maîtrise de l'espace (maîtrise technique de la nature, mode de déplacement, sécurité alimentaire, édification des frontières entre pays).

Ainsi dans la temporalité circulaire, la reproduction du passé constitue une manière de se prémunir contre les incertitudes, portant principalement sur le présent.

La référence au passé sert de principe d'organisation des liens, et fait du futur un recommencement. L'individu règle sa conduite présente sur une tradition héritée ou reprise à d'autres ou sur ses expériences passées. Les liens sociaux sont resserrés, au

---

<sup>244</sup> SERRES M., 1994 - Atlas. Ed. Julliard, pp. 66-67.

sein de groupes dont la cohésion est forte, et la prégnance des normes, importante. L'individu est donc le membre d'une 'communauté' d'appartenance où les relations sont fondées sur la reproduction d'un ordre existant. Ainsi observe-t-on parmi les personnes de ce type, une assez grande reproduction intergénérationnelle, qu'il s'agisse d'une culture migratoire ou professionnelle, de lieu d'ancrage ou de rituels temporels de retrouvailles.

Dans la temporalité linéaire, caractéristique de la Modernité, la référence à l'avenir sert à régler les conduites présentes, selon l'idée d'un progrès. Celui-ci peut passer par la mise en oeuvre d'une stratégie de promotion sociale par la migration ; l'ancrage permettant de faire souche dans un lieu plus attrayant que celui que l'on a quitté ou le retour au pays pour y faire fructifier les ressources acquises durant la migration. Le temps est une ressource relativement maîtrisable. On peut en gagner ou en perdre, le tout étant de s'y projeter suffisamment loin pour apprécier les possibilités d'y cheminer au mieux. Il donne prise à la prévision et à une certaine programmation. Les relations sont durables. Elles s'organisent autour de quelques noyaux durs (la famille notamment mais pas exclusivement) à partir desquels se tissent des réseaux plus ou moins étendus dans l'espace social et géographique. L'individu fait ici parti d'un 'collectif' d'appartenance, où les relations sont contractuelles ou institutionnalisées. La figure pourrait en être le 'militant'. Impliqué dans des institutions qui le transcendent et lui survivront, il est assuré d'une certaine continuité de son action, et oriente celle-ci en référence à la croyance en un avenir meilleur.

Dans la temporalité 'digitale' l'incertitude marque à la fois le présent et l'avenir. Il n'y a plus croyance en un progrès ou une certaine continuité de l'existence et des liens, mais conscience de leur réversibilité. Pour reprendre l'image de H.G. Brose<sup>245</sup>, le présent devient 'digital'. Il ne s'inscrit plus dans la continuité, comme l'affichage analogique d'une horloge où le déroulement du temps est symbolisé par la 'trotteuse', qui suit sa course selon un ordre où le présent devient passé, et l'avenir, présent. Le présent est au contraire suspendu à chaque seconde, comme le donnent à voir les montres à affichage digital 'où outre la durée, la discontinuité est simultanément présentée par le *staccato visuel des secondes*'. L'individu vit alors dans un présent permanent, qui redéfinit sans cesse le sens du passé, et l'orientation du futur. Cette 'ouverture du présent' peut, selon les personnes, être source d'incertitude ou d'opportunités. On constate ainsi dans ce type, des parcours marqués par des 'bifurcations'. Exil, rupture avec le milieu d'origine, changement d'orientation durant le parcours de formation, changement de carrière, migration inter-régionale et isolement, en sont les déclinaisons observées. Les liens sont eux aussi soumis au risque de la réversibilité ou à la possibilité d'une révision. L'association entre individus ne se fait plus selon des modèles et des ancrages hérités ou que l'on s'efforce de reproduire et de maintenir, ni selon des relations construites dans la durée que l'on tente d'élargir ou d'approfondir, mais selon ce que l'on partage en 'commun' à un moment donné avec des groupes à géométrie variable. Les passagers d'un transport en commun en sont les figures. Partageant pour une durée indéterminée le même chemin et le même lieu chacun peut, à tout moment, descendre et prendre une autre direction, sans qu'aucun connaisse ni la provenance ni la destination des autres.

---

<sup>245</sup> H.G. BROSE, 1987 '*Des nouvelles valeurs - Notes sur la modernisation du temps*' in: *Revue européenne des sciences sociales*, Tome 25, n° 74, pp. 91-105.

Ces deux lectures, verticale et horizontale, nous amènent à présenter le résultat de leur croisement, c'est-à-dire les douze types spatio-temporels que nous avons dégagés. Trois grands types génériques (la racine, l'arbre, le navire) ont été définis en fonction des formes de temporalité et des qualités des liens sociaux propres à chacun d'eux. Et quatre 'espèces' de navire, de racine, et d'arbre ont été définies en fonction des rapports à l'espace et des formes d'appartenance que nous avons pu mettre en lumière. Ainsi, un navire peut être tout aussi dépendant de son milieu qu'une racine (rapport immergé à l'espace), mais le temps du 'voyage' (temps digital) ne présente pas la régularité de celui des saisons (temps circulaire). Présentons maintenant ces différents types en les comparant les uns aux autres.

**Le type de la racine profonde** est attaché aux lieux et aux liens. Il n'y a pas d'ailleurs possible, et la prévoyance contre l'incertitude, implique de se référer au passé pour maintenir au mieux le terrain sur lequel on a développé une aire de relative sécurité. L'image de la racine profonde implique l'idée d'une immobilité géographique. Mais l'expérience de l'ailleurs et de l'altérité est marquée du sceau de l'imprévisible, et de l'étranger. La frontière est protectrice, et l'identité est construite en référence à un milieu qui peut présenter une certaine hétérogénéité, mais qui est toujours paré des traits du familier. L'altérité vient perturber la vie quotidienne régulièrement rythmée, et risque de mettre à mal l'effort de préservation, de transmission, de reproduction des lieux d'ancrage, du patrimoine, des valeurs ou des savoir-faire, hérités ou patiemment appris.

**Faire souche**, c'est s'inscrire dans une temporalité plus linéaire. Faire d'un ailleurs, un ici, suppose de franchir une frontière, celle de l'altérité (changer de lieu de vie, de milieu professionnel). On s'attache de nouveau à cet ici, en conjuguant le déracinement vis-à-vis du milieu de vie antérieur, et l'ouverture à ce nouvel environnement. Nécessaire mais bénéfique, la migration s'inscrit dans une certaine continuité (temporalité linéaire) et elle est source de progrès (accomplissement familial, professionnel). A défaut de maîtriser ces rapports à l'espace, on tente de s'adapter aux exigences de mobilité et d'intégration dans ce nouveau milieu.

La souche ne se confond pas néanmoins avec le type de 'l'arbre et ses fruits', car elle n'est pas tendue entre deux 'ici', celui de son origine, et celui de son quotidien.

La souche ne se confond pas davantage avec **le navire à la dérive**, car pour ce dernier, la mobilité ou l'ancrage, sont sources d'incertitudes. Captif dans un environnement qu'il ne maîtrise pas (précarité du travail, isolement social et familial) ou ballotté par les exigences de mobilité (lié à la recherche d'emploi, à la rupture avec son milieu d'origine), ce type de navire, dérive vers une destination incertaine. Marqué par une temporalité digitale, il est 'attachés' aux lieux et aux liens, sans que ceux-ci ne lui soient jamais acquis. Il ne peut, contrairement à la racine, se prémunir contre les incertitudes par le recours au passé ou le marquage d'une frontière protectrice dans un environnement familial. En l'absence de la stabilité familiale ou professionnelle qui caractérise la souche, le changement ici imprévisible, ne prête ni à l'adaptation ni à la conciliation. Incompréhensible ou inquiétant, il empêche de se projeter dans l'avenir, et confine à vivre dans l'ici et le maintenant.

**L'arbre et ses fruits** (ses enfants) s'inscrivent comme la souche, dans une

temporalité linéaire, mais la migration des enfants, condition de promotion sociale, n'efface pas l'attachement au lieu d'origine, (le village ou la maison familiale). L'arbre demeure le point d'ancrage central, le pôle de référence de la lignée familiale. Le départ des enfants, est une épreuve douloureuse mais nécessaire car elle conditionne la réussite. La temporalité est linéaire, car les générations qui se succèdent sont tendues vers l'idéal de la promotion par la migration. Et cette migration redistribue les ressources accessibles aux membres de la parentèle, et leur ouvre de nouveaux horizons tant professionnels, familiaux, que géographiques.

**La racine coupée** conjugue, elle aussi, l'attachement au lieu d'origine avec l'expérience de la migration. Mais contrairement au précédent, elle s'inscrit dans une temporalité circulaire. Bien installé dans la vie ou parvenu à l'âge de la retraite, ce type préfigure ce que deviendront peut-être certains des 'fruits' de l'arbre précédemment évoqué. Coupée car son engagement professionnel et familial l'a conduite ailleurs, cette racine se maintient par le retour au pays (plus précisément dans la maison familiale). Le pôle d'engagement est 'ailleurs', là où l'on a trouvé alliance et métier, reconnaissance sociale et professionnelle. L'ici est un lieu secondaire où l'on ne peut rien faire, mais l'ici est aussi le lieu d'origine contre lequel on ne peut rien faire, qui rappelle à lui. L'identité est duale. Il est acteur dans un ailleurs où il construit ses engagements familiaux et professionnels, il est membre d'une communauté (lignée) dans un ici où il vient se soumettre aux rites de célébration de la mémoire et d'entretien des racines (de la maison aux sépultures). Lieu où l'on naît, lieu où l'on se fait enterrer, cet ici inscrit les deux extrémités de sa vie dans un cercle dont il se doit de sortir pour construire sa vie ailleurs.

**Le navire en cale sèche**, est un bateau qui n'a pas pu partir du fait des vicissitudes de la vie (décès des parents, héritage précoce d'une exploitation à reprendre). Cet idéal de promotion par la migration, transmis par les parents demeure néanmoins ancré dans la mémoire, et donne aux rapports au lieu d'ancrage, cette tension singulière, que n'a pas la racine profonde. Sans enfant, ce rêve ne peut davantage se réaliser dans l'avenir, et l'ancrage a alors un goût d'amertume. La recherche de promotion sociale dans un milieu qui n'en offre pas pour soi-même les possibilités (attaché à une exploitation vieillissante, n'ayant pu suivre des études), passe alors par l'alliance avec plus diplômé que soi (remariage à un âge avancé, après un veuvage sans enfant). Type pour le moins inattendu, il conjugue l'ancrage traditionnel à la terre et un rapport conjugal moderne, dans lequel c'est la conjointe qui fixe le lieu de résidence, le conjoint acceptant la migration quotidienne vers son exploitation. Le temps est néanmoins digital car en l'absence d'enfant pour poursuivre le chemin plus loin, l'avenir paraît bouché. Comme un navire prêt à 'prendre la mer' que l'on a maintenu toute sa vie au port, la retraite aura un air de déshérence et non pas celui du retour mérité au pays après une vie bien accomplie (la racine coupée). L'engagement dans le métier de paysan a beau être fort, il est vain et ne mérite pas sa transmission parce qu'il s'exerce en un lieu promis à la dévitalisation, traditionnellement pauvre et sur une exploitation fragile.

Marqué par le même ancrage au lieu d'origine, '**l'arbre et ses branches**' a réussi l'idéal de promotion par la migration. Mais contrairement à la racine coupée, l'engagement s'effectue 'ici' et durant la vie active. La migration est une phase d'apprentissage, celle où l'on fait ses armes ailleurs, avant d'en réinvestir les ressources ici. L'arbre reste ainsi

ancré mais entretient (par ses branches) l'ouverture sur l'extérieur à travers les réseaux construits ailleurs. Le parcours de formation durant la migration, et le maintien d'une ouverture sur l'extérieur permettent une promotion sociale et assurent, par le biais des ressources réinvesties dans son milieu, une reconnaissance locale forte. La migration et l'ouverture, permettant de prendre de la distance vis-à-vis de son enracinement, donnent à celui-ci la saveur d'un choix de vie. On ne peut vivre ici qu'en restant ouvert ailleurs, et cet ailleurs se justifie aussi par les ressources qu'il apporte ici.

**Le rhizome** est marqué par une même réticularité des liens, mais les parcours intergénérationnels sont davantage tournés vers la reproduction (des lieux d'ancrages, des positions socioprofessionnelles, d'une culture). Le rhizome évolue au sein d'un espace à géométrie variable. Il est plus ou moins étendu dans l'espace, et plus ou moins dense selon les temporalités sociales, ce qui confère au groupe les caractéristiques du nomadisme. A l'image des sociétés esquimaudes observées par M. Mauss, sa morphologie varie selon des rythmes étroitement réglés. Deux temporalités s'alternent. L'une où chaque noeud (noyau familial) vaque aux activités quotidiennes 'chez soi', dans une proximité relative avec les autres noeuds (visite chez les uns et les autres) en déployant des liens à l'extérieur (professionnels, associatifs, ...). L'autre constitue un temps fort d'unité du groupe, en un lieu qui peut varier mais selon une périodicité précise.

**Le navire ancré** est assez proche de ces deux derniers types, mais s'en distingue par son parcours de migration. Il y a rupture avec le lieu d'origine, et engagement vis-à-vis de liens sociaux, situés ailleurs. S'il y a 'ancrage' à un moment donné, en fonction des liens tissés dans un lieu, il n'y a pas 'attachement' définitif à ce lieu. Ceci engendre une temporalité plus digitale. L'engagement dans des liens implique de s'investir, là où ces liens prennent corps (ce qui implique des relations de proximité, et une prise en compte de leur environnement) mais aussi, là où ils prennent sens (mise en relation du niveau local et national ou global, à travers l'intégration dans des structures verticales, telle que la fonction publique, les partis, les syndicats, des fédérations d'associations). Le proche et le lointain sont donc liés, ce qui fait que les lieux ne sont pas de simples supports d'action substituables les uns aux autres, mais des 'ports d'ancrage' depuis lesquels s'effectue l'engagement, et sur lesquels cet engagement trouve une résonance forte.

C'est en cela que ce type se distingue des autres, marqués par une certaine extériorité des personnes vis-à-vis des liens et des lieux, labiles pour les premiers, substituables pour les seconds.

**Le navire en course solitaire** se distingue du navire ancré, car la distanciation vis-à-vis des lieux les rend substituables, et non pas équivalents. Substituables parce qu'à tout moment, il peut reprendre sa route s'il s'avère plus intéressant d'aller ailleurs (au niveau de la carrière professionnelle, de l'agrément du lieu de vie, des rencontres qui peuvent être faites). Non équivalents parce que si l'on est ici, c'est qu'en l'état actuel des choses, on ne peut être ailleurs. L'ici ne peut être, aujourd'hui ailleurs, parce que l'ici présente aujourd'hui tous les attraits (sur le plan de la qualité de vie, de la carrière professionnelle, de l'épanouissement personnel) que l'on ne pense pas pouvoir trouver ailleurs. Les liens sont eux aussi labiles. Solitaire (mais pas isolé), le navire poursuit sa course solitaire au gré des migrations résidentielles, et des mobilités touristiques et professionnelles. Chaque nouvelle relation, chaque lieu découvert, ouvrent de nouveaux

horizons, et préparent à de nouvelles destinations. Les liens familiaux rompus ou entretenus à forte distance et à faible fréquence, ne constituent pas une attache qui rappelle au lieu d'origine, ni un devoir d'engagement qui incite à y réinvestir les ressources de la migration. Il n'est pas davantage question de faire souche, le présent restant ouvert à de futures opportunités. La vie se déroule sur une rivière sans retour, faite de multiples affluents et confluent, au carrefour desquels le navire peut changer de direction (changement de métiers, d'orientation dans la formation, de lieux de vie, de conjoint...)

**La greffe** vit en quelque sorte hors du monde (environnement) et hors du temps. Ce type se greffe sur un milieu de vie qui n'est pas le sien (non originaire du lieu, exerçant des activités en retrait de la vie locale). La maison qui en est le lieu d'inscription, est branchée sur le monde extérieur mais coupée du milieu environnant. C'est dans ce lieu circonscrit qu'elle développe une frontière permettant d'y maîtriser le temps (temps de travail, temps de loisir, temps partagé en commun avec les autres membres du groupe) et l'espace où se déroule la majeure partie de la vie quotidienne du groupe domestique. Les liens extérieurs à ce noyau dur, qui constitue une unité de vie, sont labiles. Chaque membre peut cependant déployer ses activités par une connexion à distance avec ses lieux et liens propres, mais chacun est également investi d'une tâche précise selon une division du travail bien réglée. La localisation de l'habitat est importante. Elle fait l'objet d'un choix selon des critères tenant compte de qualités paysagères et climatiques, du voisinage, de l'accessibilité aux services, équipements et voies de communication. La propriété, (maison et terrain), fait l'objet d'un investissement important (rénovation, aménagement) pour y rendre la vie agréable et l'activité la plus efficace possible. Le rapport au lieu porte sur ce que l'on peut obtenir (de qualité de vie, de travail) sur ce lieu, et non sur le milieu qui y vit aux alentours. D'autres lieux peuvent devenir plus attrayants, et donc substituables, à un moment donné (parce que l'environnement proche se dégrade, ou que d'autres lieux plus intéressants, deviennent accessibles ou sont portés à la connaissance des personnes). La différence avec le type du navire ancré, qui s'exprimerait ainsi : 'ça pourrait être ailleurs, mais c'est ici', est que le type de la greffe parlerait ainsi : 'ça ne peut être qu'ici, mais ça pourra être ailleurs'.

**Le type du rejet** associe une temporalité circulaire, à une certaine extériorité au milieu environnant, moins forte cependant que dans le modèle précédent. Il est marqué par une bipolarité rurale et urbaine entre deux lieux de résidences substituables (aucune n'étant définie comme principale). La vie s'organise dans un va-et-vient circulaire (plutôt que dans un aller-retour qui impliquerait l'idée d'un pôle principal). L'extériorité est construite par la bi-localisation permettant de se maintenir 'hors' des engagements et du contrôle social qu'impliqueraient une trop grande familiarité et une proximité durable avec les milieux de vie. La segmentation des espaces de vie lui assure une relative liberté. La 'casquette' que chaque milieu peut lui attribuer ne correspond qu'à l'une des facettes de son identité construite 'à cheval' entre deux. Plusieurs lieux et milieux lui appartiennent, sans qu'il n'appartienne entièrement à aucun d'eux. A l'image des personnages de roman, il mène une double vie, et a plusieurs 'ici' qui deviennent alternativement des 'ailleurs'. Nous utilisons aussi l'image agricole du rejet en référence à la définition du Petit Larousse illustré (Ed. 1988) : '**Pousse qui se développe à partir d'une tige, et provenant de bourgeons anormaux ou à partir d'une souche d'arbre coupé.**' Nous

ne reprendrons pas à notre compte la notion d'anormalité, mais plutôt l'idée d'une tige aérienne se développant à partir d'une souche d'arbre coupé. En se préservant des efforts que suppose l'appropriation de lieux nouveaux, ce type peut les concentrer sur la maîtrise du temps permettant de circuler aussi librement que possible entre et à partir de lieux domestiqués (plutôt que familiers).

La description des types spatio-temporels qui convergent sur un même espace, laisse présager de la dynamique conflictuelle de leurs relations, voire le caractère aléatoire de leur rencontre. Elle montre par delà les formes de mobilité et d'ancrage, les clivages sociaux qui traversent un espace 'en commun'. Elle permet de rendre compte, à partir de ce point focal d'observation, des formes contemporaines d'appartenance aux lieux et aux liens sociaux. Elle laisse deviner la relativité d'une expression telle que 'société locale', même lorsqu'elle s'applique à un espace rural, enclavé, de faible densité de population, et à forte interconnaissance. Et cette relativité interpelle d'autant plus, qu'il s'agit d'une zone en cours d'institutionnalisation territoriale.

Reste à préciser comment, pour chacun des types, se définit l'ici et l'ailleurs par rapport à la zone étudiée.

## Chapitre V : Les figures de l'attachement - Solitude et altérité menaçante

### Introduction

---

Certains auteurs<sup>246</sup> ont montré la relation étroite entre la mondialisation et la résurgence des mouvements identitaires. La mondialisation traduit un changement d'échelle des déplacements de capitaux, de biens, d'activité et bien sur des hommes. A l'échelle de nos vies quotidiennes force est de constater que l'Autre se présente à chaque coin de rue, et que l'ailleurs ponctue nos parcours de vie et nos cheminements ordinaires. Bien rares sont les autochtones du lieu où ils résident, et plus rares encore sont ceux qui ne l'ont jamais quitté. Dans les villes, lieux de mobilité et de transit par excellence, les dernières enclaves de l'autochtonie ont cédé. Les 'quartiers villages'<sup>247</sup> ont fait l'objet d'investissements symboliques et résidentiels par de nouvelles couches sociales repoussant dans les périphéries les couches populaires d'origine. Dans les villages même les plus reculés, les indigènes ne sont plus à l'abri d'un certain déferlement touristique ou de l'envahissement relatif des résidents secondaires.

<sup>246</sup> Notamment : OTAYEK R., 2000 - Identité et démocratie dans un monde global. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 228 p. ; BAUMAN Z., 1999 - Le coût humain de la mondialisation. Trad. Abensour, Ed. Hachette, coll. Littératures, 160p.

<sup>247</sup> VOYE L., REMY J., 1978 – 'Distance spatiale, distance sociale', in : *Recherche sociologique*, n° 1, pp. 27-44.

A travers la généralisation des situations de mobilité, c'est 'la relation à l'autre considérée à travers la relation au territoire'<sup>248</sup> qui se trouve mise en cause. Non seulement les occasions de pénétrer 'chez l'Autre' ou de devoir l'accueillir chez soi sont multipliées, mais en outre, les catégories qui servaient à l'identifier sont brouillées.

Parallèlement, la mobilité, comme mode de vie quotidien (lié aux conditions d'emploi, de logement, à l'organisation spatiale des villes et des campagnes), comme système de valeurs<sup>249</sup> où il faut élargir son réseau d'échanges et s'ouvrir sur l'extérieur, devient une des conditions essentielles de l'insertion sociale des personnes<sup>250</sup>. La mobilité des individus entre différents espaces hétérogènes élargit les horizons de vie des personnes, et l'entrée en pauvreté se traduit le plus souvent par une réduction de la mobilité et des déplacements plus répétitifs, enfermant peu à peu les personnes dans un univers réduit<sup>251</sup>. Pour autant, l'exclusion n'est pas une affaire de manque de desserte en transports, notamment dans les espaces dits 'enclavés' (banlieues, espaces ruraux). L'enclavement n'est pas essentiellement physique mais plus largement économique, social et culturel (M. Kokoreff, 1993). Les espaces dits enclavés sont avant tout des espaces perçus de l'extérieur comme une contrainte stigmatisante, une assignation à résidence. Les interventions visant à améliorer l'accès aux transports n'agissent en fait que sur le sentiment d'isolement, et non sur le processus d'exclusion lui-même qui s'enracine dans les conditions de vie quotidienne<sup>252</sup>.

Ce n'est donc pas le degré de mobilité en tant que tel qui est en jeu dans le système actuel d'insertion, mais le rapport à la mobilité et à l'ancrage. On pourrait d'ailleurs évoquer ceux qui font le choix de s'installer à la campagne pour mettre 'un frein' à une mobilité qui envahit leur vie quotidienne, et pour lesquels quitter le monde urbain et ses contraintes de déplacements n'est pas synonyme d'isolement ou d'enclavement, mais de qualité de vie.

Les figures de l'attachement ici présentées, permettent de comprendre ces processus d'exclusion, d'un mode de vie et d'un système de valeurs fondé sur la maîtrise de l'ancrage et de la mobilité.

Ceux dont nous allons parler sont contraints par cette mobilité sans frontière.

---

<sup>248</sup> KNAFOU R., 1998 - 'Vers une géographie du rapport à l'Autre', in : KNAFOU R, dir., *La planète 'nomade'- Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Ed. Belin, p. 9.

<sup>249</sup> REMY J., 1996 - 'Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville', in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M. (dir.) : *Mobilités et ancrages – Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 135-153.

<sup>250</sup> COUTRAS J., 1993 - 'La mobilité des femmes au quotidien – Enjeu des rapports sociaux de sexes ?', in: *Annales de la recherche Urbaine*, n° 59-60 - juin-sept.

<sup>251</sup> BEGAG A., 1995 - Espace et exclusion - Mobilités dans les quartiers périphériques d'Avignon. Rapport de recherche, Université Lyon II, 112 p.

<sup>252</sup> CERTU - CETE de L'OUEST. 1999 – Mobilité et exclusion – Eléments de synthèse à partir d'une petite bibliographie chronologique. Certu, Lyon, 71p.



L'attachement ici évoqué a peu à voir avec 'le mal du pays' ressenti à l'occasion d'un voyage à l'étranger, et parfois cultivé par le pèlerinage rituel sur les lieux du passé. Il reflète le rapport au monde de ceux qui sont contraints de rester dans un environnement qui leur échappe où 'il ne sont plus chez eux', de ceux encore forcés de s'exiler dans une milieu où ils demeurent des étrangers.

## Section 51. Attachés aux lieux et aux liens

Parmi toutes les figures de l'attachement, celles-ci vivent de manière la plus problématique la relation à l'altérité, que celle-ci soit synonyme de l'Autre envahissant ou de l'ailleurs inaccessible. Nous l'avons dit, l'attachement aux lieux et aux liens n'est pas synonyme d'ancrage, ni de sociabilité intense. Il faut ici comprendre le contraire de ce qu'une acception du terme attachement laisserait entendre au premier abord. Etre attaché à des lieux signifie ne pouvoir en partir. Etre attaché à des liens signifie ne pouvoir que les maintenir, être dans l'impossibilité de s'en dégager pour en tisser de nouveaux.

Les figures concernées ont des profils apparents (touristes, paysans, néo-ruraux) fort différents, mais leurs attaches, par delà la diversité de leurs milieux sont les mêmes. Ce qui les distingue, néanmoins, est leur rapport au temps. L'immersion dans un espace sans ailleurs possible n'a pas le même sens selon l'itinéraire migratoire et l'étape du cycle de vie. La migration et l'entrée en couple inscrit dans un temps digital, celui où l'incertitude marque le devenir et chaque instant présent. Tandis que l'enracinement inscrit dans un temps 'en boucle', où l'on est prisonnier d'une destinée. Il est à cet égard significatif qu'aucune figure ne soit inscrite dans une temporalité linéaire. Le temps où l'on pouvait prévoir, voir venir, et se projeter bon an mal an dans un avenir qui, sans doute, serait meilleur, est bien révolu ou demeure inaccessible.

Rappelons ces figures avant de les présenter une à une.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Immersion	circulaire	linéaire	digital	Attachement	Forme
	Pas d'ailleurs envisageable	Paysans du cru successeurs du père (4)		Les fragiles en errance (3) Les ouvriers des champs (2)	Aux liens et aux lieux	d'appar-tenance
		communautaire	collectif	commun		
		Qualités des liens				

### 511. Paysans du cru successeurs du père. L'enracinement : héritage imposé, destin tracé

Etre paysan du cru, successeur du père (type de la racine profonde), c'est être attaché à sa profession, à son exploitation, et au lieu où se déroule toute une vie. L'espace de référence est le 'pays', c'est-à-dire la commune où l'on est né, où l'on mourra, et dont on

est rarement sorti. L'ailleurs commence dans la vallée d'à côté, où l'on est allé chercher une alliée qui accepte un paysan (deux cas de concubine, filles de paysans).

N'ayant pour toute expérience de la migration que celle du service militaire ou d'un apprentissage de quelques mois, il n'y a pas d'ailleurs envisageable. Non que cet ailleurs n'ait pas été désiré, mais il est demeuré hors de portée, hors de question.

Monsieur Bouvreuil, 54 ans, éleveur sur une petite exploitation, bénéficiaire du RMI, célibataire et sans enfants

- 'C'est bien connu celui qui est éleveur, il s'est mis la corde au coup pour 1000 jours, il le sait bien.
- Relance : Vous le saviez, vous ?
- 'Oh oui je le savais, mais ça me plaisait. Et puis vous savez les parents, j'aurais pas eu idée de m'en aller, de partir, mais ils m'auraient pas laissé partir je pense. Vous savez l'ancien temps il fallait leur succéder, c'était quand même un peu normal. Chez ma grand mère, à la veille de mourir encore, une fois je gueulais un peu : 'oh ça ça commence à m'emmerder !' elle me dit : 'oh ! après moi tu feras bien ce que tu voudras.'. ça c'est une parole d'ancien. Et je connais d'autres gens qu'ils leur ont dit pareil. Vous savez les parents, c'était eux les chefs c'est normal, hein? C'était ça l'ancien temps. Aujourd'hui c'est moins ça. Enfin je sais pas...'

Et il a raison de douter, Madame Lucie, incarnation féminine de cette figure, âgée d'une trentaine d'années, a également dû succéder au père. Elle avait l'intention de suivre une formation en gestion et de travailler à Lyon. Mais le frère aîné, tout désigné pour la succession, part suivre des études et fait sa vie ailleurs. Ayant rencontré un fils d'agriculteur cherchant lui-même à s'installer, ses parents se voient rassurés. Elle-même, sans se poser de question, entreprend la formation agricole nécessaire pour s'installer avec son mari, sur les terres léguées par ses parents. Et, quant à ses enfants, (une fille de 9 ans et un fils de 5 ans), elle envisage avec crainte la même reproduction :

- 'C'est vrai que pour mon mari il voit pas la ferme sans ses enfants. Pour mon mari, c'est presque un échec que mon frère n'ait pas repris : pour lui y'a une cassure par rapport à mon père qui a repris la ferme de son père. Oui le pauvre garçon c'est peut-être lourd ce qui va lui peser sur les épaules'.

L'identité d'attaché à un lieu et à une profession, est marquée par la solitude. Solitude face à une fratrie, dont on est le seul à porter la charge de succession. Solitude face à une profession : on est resté loin derrière dans le mouvement de modernisation, et l'on se sent peu représenté par les organismes syndicaux. Solitude ne veut pas dire isolement. On est au contraire seul au milieu de la foule. Une frontière invisible, sépare 'ceux qui sont restés'<sup>253</sup> parce qu'ils n'ont pu aller ailleurs, et les autres, ceux qui ont eu le 'choix'. Et dans ce regard porté sur tant de richesses accumulées ailleurs (résidents secondaires

---

<sup>253</sup> CHRISTIN R., 1993 - Ceux qui restent. In : BOURDIEU P. (dir.) - *La misère du monde*. Coll. Libre examen, Ed. du Seuil, pp. 881-892.

originaires du lieu) ou sur tant de volonté à vivre à la campagne, et à y réclamer sa part de terre (néo-ruraux), on se dit qu'il aurait mieux valu partir. Mais la solitude rappelle bien vite à sa destinée, qui s'est jouée sur un héritage non négociable ; le devoir familial de succéder.

Monsieur Bernard, éleveur successeur du père, 40 ans, marié, 3 enfants (aîné de 15 ans) associé à une néo-rurale C

- ' Mon seul but c'est de crever au pays. J'y suis né, et mon pays je l'aime bien, j'ai pas des envies d'aller voir la tour Eiffel ou je n'en sais trop quoi.'
- Relance : Vous vous sentez... quand on dit 'attaché à son pays': pour vous c'est quoi ? c'est le village, c'est le Diois ?
- 'Non, c'est les montagnes. Je veux dire les personnes qui viennent s'y installer, qu'ils soient là, qu'ils soient pas là: moi je vis seul. Mais les néo-ruraux il faut que... bon ils font leurs petites fêtes entre eux, il faut qu'ils se voient. Moi, je veux dire avant qu'ils soient là ces gens là, je vivais avec mon père, je voyais personne, bon j'ai été habitué à ça. Ce qui faut dire c'est quand j'étais gamin, on était à 3km du village, donc quand on descendait au village pour aller à l'école, mais on retournait pas le jeudi pour aller s'amuser. On restait de toute façon avec mon père... C'est comme avec les chiens quand vous les attachez... quand vous les attachez, ils disent rien. Moi je dirais que j'ai été habitué à m'occuper de ce que j'avais, je faisais mon petit jardin quand j'étais gamin, je m'amusais avec que ça, c'était mon occupation. Et je veux dire... bon ça va. Au pire ça m'embête plus l'été de voir mon village rempli de... de gens que je dirais comme ça... que d'être seul l'hiver.'

Etre seul sans personne, quitte à voir 'mourir le pays', vaut mieux qu'être seul envahi par les autres, car apparaît alors la fragilité d'une appartenance locale, vouée à être dissoute dans un monde qui bientôt ne vous appartiendra plus. On comprend mieux alors la dévitalisation qui frappe certains villages, alors que ceux qui viennent de la ville avec les meilleures intentions du monde ('participer au maintien du village'), ne comprennent pas pourquoi on leur refuse l'accès aux terres et au bâti.

Les quatre personnes concernées ont pour point commun d'avoir été désignées dans l'ordre de la fratrie pour succéder. Si deux d'entre elles succèdent, sans être les aînées, c'est parce que ceux-ci ont poursuivi des études et ont pu accéder à un ailleurs social (professeur de mathématique à Reims, et cadre à Valence). Succéder au père fait donc partie de l'héritage, inscrit dans l'ordre des générations.

Le paysan du cru, doit alors transmettre à ses enfants plus qu'une exploitation, un ancrage au pays, un patrimoine familial que l'on essaie d'agrandir. Et cette stratégie se prépare longtemps à l'avance, par l'agrandissement coûte que coûte, y compris si cela bloque toute possibilité d'installation au village.

Monsieur Bernard successeur du père, et père de trois filles (aînée de 15 ans), inquiet quant à sa succession, est prêt à tout les sacrifices, y compris l'alliance avec une néo-rurale (C.), pour faciliter la reprise de son exploitation.

- ' Peut-être qu'une fille reprendra l'exploitation, parce que maintenant on est mécanisé. Si l'agneau se vend encore pendant une dizaine d'années, que je refasse surface avec la bergerie, ce sera tout mécanisé. Mais si je me lève le cul c'est en rapport de ça, c'est : bon, on habite un joli pays. C'est aussi bien que si elles arrivent à vivre au pays, c'est mieux que d'aller s'emboucaner à Lyon ou à tatahouine. Bon ça tout le monde est pas d'accord avec ça. La bergère (C.) elle me dit : 'Mais t'es complètement louf, t'as tous les terrains et tes filles tu sais même pas si elles resteront. ' Oh mais si je vends c'est sûr qu'elles resteront pas. Tandis que si elles ont quelque chose d'aplomb pour repartir et qu'elles voient qu'on arrive à vivre sans trop se lever la peau, et ben pourquoi pas.'

L'agrandissement est nécessaire à la transmission, pour ces petits exploitants. Si bien que les effets de cet agrandissement sur le milieu environnant ne sont parfois pas perçus. Ainsi en témoignent la femme et fille de 'paysans du cru'. Accueillant des stagiaires d'un réseau de jeunes qui cherchent à s'installer, l'entretien l'amène à faire le lien entre les difficultés ressenties par ces candidats, et son propre parcours d'installation. Elle s'est en effet installée sur une partie des terres de son père situées sur une autre commune que l'exploitation de ce dernier. A sa retraite, celui-ci ne voulant pas quitter sa ferme, vend une partie des terres attenantes en agrandissement, et conserve l'autre en les travaillant pour sa fille (de manière non déclarée). Après l'évocation de ces arrangements de famille, elle conclut ainsi : '**non c'est vrai que ça nous semble tellement évident. C'est pour ça qu'on est vraiment enraciné, accroché, on prend vraiment racine .**'

La relation au lieu et à la profession est ambivalente : force d'une évidence, regret d'un ailleurs, fierté de l'avoir assumée, amertume quant à ce que l'on n'a pas connu. Ils se savent attachés à un monde amené à disparaître, ou soumis à ceux qui peuvent s'en distancier. A ceux-ci, on ne peut guère opposer que la revendication d'une appartenance plus profonde, celle des générations passées, dont on a assumé la continuité.

Monsieur Bouvreuil

- Relance : Des gens qui viennent s'installer, y'en a beaucoup ?
- '*Ah ben pas mal, ça s'est bien renouvelé. Des vrai de pays, on n'est plus guère. C'est peut-être pas beau de s'appeler vrai de pays. Mais on y est bientôt plus*'.
- Relance : C'est une expression courante ici ?
- '*Ben oui parce que moi j'estime que c'est comme ça que ça doit se dire. Celui que le père est né, le grand père et l'arrière grand. Ce sont des vrais de pays*'.
- Relance : Et les autres vous les appelez comment ?
- '*On dit les derniers arrivés, même si y'a 20 ou 30 ans qu'ils sont là. Je les ai vu arriver. Remarquez c'est tout bête parce que mes neveux qui ont 20 ans, là, y'a des gens qu'il y a 30 ans qu'ils sont ici que je les ai vu arriver. Mes neveux, ils les appellent des vrais de pays, parce quand ils sont nés, ils étaient déjà là. Alors moi je leur dis : 'non je les ai vu débarquer. c'était un tel qui était là-bas il est mort...' Mais c'est qu'une expression comme vous dites, parce que les gens ils peuvent toujours s'estimer vrais de pays,*

*même si y'a que 20 ans qu'ils sont là. Si vous passez les voir demain, ils vous diront : 'Oh ben nous, on est chez nous depuis très longtemps'.*

L'attachement local place les personnes en position de forte dépendance et engendre des alliances singulières. Le cas de monsieur Bernard est à ce titre exemplaire : seul contre tous, qu'il s'agisse des néo-ruraux ou des résidents secondaires originaires du pays, il est dépendant d'eux. Nous l'avons vu, il a dû s'associer avec une néo-rurale pour partager le travail sur son exploitation. Et, lorsqu'il a lui-même repris la ferme, s'il a pu s'agrandir, c'est grâce au départ des forces vives du pays. Reprenant leur terre mais pas leur maison, il a vu le vieux village se délabrer. L'extrait qui suit montre le rapport ambivalent qu'il entretient vis-à-vis de l'appartenance locale. Aucune hiérarchie ne semble tenir, dans ce jeu de va-et-vient, d'abandon et de retour successifs. Si les 'fils du pays' sont coupables d'être partis, ils sont aussi ceux qui ont pu restaurer le village grâce aux ressources acquises ailleurs. Et si les néo-ruraux se sont ancrés localement, ils n'en ont pas moins contribué, comme lui, à la dévitalisation du vieux village, préférant faire construire à l'écart.

Monsieur Bernard

- Relance : Vous préférez des non natifs qui sont permanents que des natifs qui sont résidents secondaires?
- *'Mais on en a des natifs résidents secondaires, ceux-là c'est encore pas les pires. Les pires c'est ceux qui ont sauté une génération , c'est-à-dire que les parents étaient agriculteurs, les grands-parents, donc ils sont du pays, mais leurs fils sont partis, alors ceux-là ils sont allés en ville, ils veulent la campagne mais ils veulent le luxe de la ville, c'est à dire le goudron devant la porte, le terrain de tennis. Mais c'est pas tout négatif parce que ... y'en a un que je peux pas souffrir, il est ingénieur, il est instruit mais pas très intelligent, mais il a tout un tas de maisons autour de chez lui, mais si il les avait pas achetées peut-être qu'elles seraient tombées. Parce les néo-ruraux quand même qui sont là, ils sont aux quatre coins mais c'est pas des gens qui voulaient vivre au pays , ils voulaient quand même leur petit calme chez eux'.*

Au principe de la transmission intergénérationnelle se trouvent les règles du don avec ses trois moments : donner, recevoir et rendre. Mais, comme l'explique J. Charbonneau<sup>254</sup>, la circulation du don dans la parenté est un 'processus de réciprocité à long terme', où celui qui reçoit ne rend à pas à celui qui a donné, mais à ses propres enfants. Les enfants qui reçoivent 'la transmission', se placent donc sous une double obligation : avoir des héritiers et leur rendre ce don. Sans enfants ou sans transmission, la personne qui a reçu se trouve en dette (matérielle, symbolique) vis-à-vis de sa lignée. D'où l'attachement à transmettre, d'où également les difficultés à se situer et les crises identitaires marquant ceux qui dérogent à cette règle.

Emblématique de cette situation difficile, Monsieur Bouvreuil (50 ans) succède à

---

<sup>254</sup> CHARBONNEAU J., 1998 – Trajectoires sociales et stratégies individuelles', in : GRAFMEYER Y.; DANSEREAU. F. (dir.) : *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Ed. PUF, p. 403.

plusieurs générations de paysans, en étant resté célibataire et sans enfants. Les réticences à évoquer et expliquer cette situation ne sont pas seulement de l'ordre de la pudeur. L'argumentaire défensif développé par Monsieur Bouvreuil montre qu'il s'agit pour lui d'un chef d'accusation important : coupable de ne pas avoir transmis, il a été victime d'un 'mauvais départ' et d'un effet de génération, arrivant dans l'ordre de la lignée à l'époque où les femmes ont cherché à quitter le milieu agricole, pour aller trouver en ville un allié plus sûr et un vie plus confortable.

Cette rupture l'inscrit entre deux formes de temporalité: l'une circulaire en référence à son passé de successeur du père, et l'autre, digitale en référence à l'avenir qu'il n'envisage qu'avec incertitude.

#### Monsieur Bouvreuil

- Relance : Et la retraite vous avez des gens intéressés ?
- *Ah ben je sais pas encore, je m'en suis pas préoccupé. Ça c'est.. il suffit de demander, les gens ils viennent pas me courir après comme ça. Le gars il a encore le bon oeil comme on dit'.*
- Relance : Vous pensez le...
- 'Ben le terrain il faudra bien que je le cède un jour. Il faut laisser la place aux jeunes'.
- Relance : Mais la maison ?
- 'Ah je me demande un peu, je sais pas. Comme je dit souvent : demain je l'ai pas vu, hier c'est du passé, demain on l'a pas vu, aujourd'hui c'est du présent'.
- Relance : Vous vivez un peu au jour le jour?
- 'Ah ben oui, je sais pas si je suis le seul. Quand on est seul, on est seul, mais bon passons, je suis pas le seul à être seul'.
- *Relance : Et le fait d'être resté célibataire c'est lié à l'exploitation ?*
- '*Ah peut-être un peu, oui, je pense'.*
- *Relance : Dans le village les gens sont partis ?*
- 'Ah y'en a pas mal qui sont partis'.
- Relance : Et les femmes partaient les premières?
- 'Ah souvent, bien souvent oui c'est plus à l'ancien temps. Non mais pour vivre à deux il faut être quand même un peu plus...un peu plus conforme, un peu plus de moyen. Disons c'est peut-être un mauvais départ, ça a été un mauvais départ'.
- Relance : Quand vous avez repris l'exploitation de vos parents ?
- 'Ben oui, ça a été un peu rapide. Ah oui, avec le décès du père'.

- Relance: Du coup vous étiez seul à la maison?
- 'Et oui, y'avait pas beaucoup de pognon, on est toujours après ça, mais bon'.
- Relance : Et ça, ça comptait à l'époque pour trouver quelqu'un?
- 'Ah oui quand même, c'est toute une histoire de confort, et puis vous savez avec les anciens, la mère...
- *Relance : La mère n'aurait pas...*
- 'Ah oui, elle aurait pas tellement aimé sûrement, ça m'embête de parler de ça'.
- Relance : Oui mais c'est important de comprendre pourquoi sur certaines exploitations y'a pas eu de repreneur, et sur d'autres...
- Relance : Parce que votre grand père, ... ça a toujours été comme ça, mariage dans le village, et on faisait des enfants, et ensuite on reprenait, comme vous l'avez fait. Et à partir de vous, hop... y'a peut-être un tas de choses qui entrent en ligne de compte?
- 'C'est vrai, là y'a un trou, y'a une coupure...(silence) Mais quand même je m'aperçois, les gens de ma génération, qui ont des gamins, qui ont un certain âge, ben ils restent pas à la ferme. Par ailleurs je connais pas, mais par ici, ils restent pas. Et des gens de ma génération ils ne restaient pas. Les filles, j'étais à l'école avec elles, je les revoie de temps en temps. J'en ai revue une hier soir qui habite Valence, elle me dit : 'oh te plains pas: t'es toujours costaud!'. C'est elle qui le dit. Elle quand même elle voulait pas se marier avec un paysan du coin. Oh ben si, je vous dit ça, vous êtes une femme, mais enfin bon passons. Mais elles ont bien fait comme elles ont voulu, je dis tant mieux pour elles. Elles ne restaient pas, elles sont très rares celles qui sont restées, j'en connais très peu'.
- Relance : Elles espéraient une meilleure vie en ville ?
- 'Sûrement, la mère avait du déjà leur dire... C'est grave mais c'est comme ça'.
- Relance : Et votre soeur elle est restée ?
- 'Ben, elle est restée mais elle s'est pas mariée avec un paysan quand même : il était déjà pas de B. et puis en plus il était déjà dans l'Equipement. Elle savait que elle épousait un fonctionnaire, plus ou moins gros, mais et oui, c'est une place garantie ça, c'était à l'époque toujours. Il était de P. [à 3 km]. Pas loin de là, mais bon il était pas de B. Les filles de mon âge, j'en ai vu aucune avec un gars du coin'.

## **512. Les ouvriers des champs : migration, promotion sociale et héritage d'une condition salariale**

Les ouvriers des champs ne sont pas fils d'agriculteurs ayant pris le chemin de l'usine, mais au contraire fils ou eux-mêmes ouvriers, perdus au milieu des champs. Ils partagent avec les paysans du cru des conditions de vie difficiles et précaires. Mais ce dont ils

héritent, un rapport salarial au travail, renforce encore leur difficulté d'intégration à un milieu qui n'est pas le leur. On les qualifie souvent de migrants participant au 'transfert de pauvreté urbaine en milieu rural'. Pour autant, ceux que nous avons rencontrés n'ont pas toujours été 'pauvres'. Arrivant en terre étrangère et isolés de leur milieu, ils sont davantage soumis aux effets de désignation et de stigmatisation, qui participent largement à la construction sociale de la pauvreté<sup>255</sup>. Plus encore devrait-on parler à leur égard d'un processus de marginalisation et d'exclusion, lié à la migration et au changement d'univers professionnel. Entraînés dans un processus de désaffiliation en chaîne<sup>256</sup> et non caractérisés par une pauvreté qui se reproduit de génération en génération, leur rapport au temps est digital.

Le départ pour la campagne devait constituer une rupture avec le passé familial (tradition ouvrière, urbaine) et une voie de promotion sociale (accès au statut d'indépendant et de propriétaire). Même si ce 'nouveau départ' n'a fait que transférer ailleurs des conditions de vie marquées par une relative précarité (faible niveau de vie, chômage), ce transfert n'est pas une simple reproduction. La précarité salariale qu'ils ont vécue en ville n'a rien à voir avec le dénuement qu'ils connaissent dans un univers professionnel (statut d'indépendant) et local étranger.

Famille Boulti : lui (L) fut docker et elle (E) esthéticienne, à Marseille. Installés en chèvres laitières sur la zone, en proie à l'endettement, aux quotas laitiers, ils doivent partager leurs terres avec leur fils, lui-même en difficulté, qui a décidé de s'installer à côté d'eux.

- E: 'Dans nos anciens travaux on devait rien à personne.
- Relance : Vous n'avez pas connu le chômage ?
- L : '*Si on l'a connu sans le connaître parce que c'était un chômage...*'.
- E : 'On retrouvait du travail assez facilement , enfin j'veux dire c'est très différent parce que heu.. quand vous êtes une famille, vous n'avez pas beaucoup d'argent, mais suffisamment pour le nécessaire, pour manger, dormir, et s'habiller, même si on fait pas des choses extraordinaires, si vous n'en n'avez pas beaucoup, vous mangez des pommes de terres, c'est pas grave, si ça dure pas 20 ans. Mais quand vous avez des animaux, un élevage, les bêtes, on ne peut pas du tout les priver de quoi que ce soit, sinon vous n'avez plus de lait. Donc c'est quelque chose de tout à fait différent, donc c'est ça qui est le plus important. Et pis y'a un problème social aussi, un problème d'isolement. Quand on a travaillé comme ça avec toujours des gens, des clients que j'aimais beaucoup, ce contact on l'a plus. Bon et pis il faut tout apprendre, il faut réapprendre en réalité à vivre parce que c'est une situation qui vous met face à vous-même, c'est vous qui vous bougez les fesses, y'a pas de patron pour vous dire où vous mettre'.

<sup>255</sup> PAUGAM S., 1991 - La disqualification sociale - Essai sur la nouvelle pauvreté sociale. PUF, Coll. Sociologies, 254 p.

<sup>256</sup> CASTEL R., 1995 - Les métamorphoses de la question sociale - une chronique du salariat. Ed. Fayard, coll. L'espace du politique. 490 p.



Plus forte encore est leur fragilité, car ils ne peuvent, contrairement aux 'paysans du cru', s'appuyer sur leur enracinement local, pour se prémunir contre les risques d'exclusion. La famille (oncles, cousins), qui constituait un réseau de solidarité important dans cet univers ouvrier, est désormais hors de portée. Hors de portée parce que l'attachement à des lieux permet difficilement d'entretenir des liens à distance, et parce que l'attachement au travail sur l'exploitation ne permet pas de dégager le temps nécessaire pour rendre visite ou recevoir. La solitude est d'autant plus grande qu'ils se sont éloignés de l'univers de référence de leur famille dont les membres ne peuvent comprendre leurs problèmes, sans pour autant parvenir à se faire accepter de l'univers paysan tant convoité.

A (aîné) et C (cadet), deux frères néo-ruraux, la trentaine passée, célibataires, sont les témoins d'une lignée ouvrière qui se délite. L'éclatement géographique et la difficulté à maintenir les liens à distance, les maintiennent dans la solitude et les privent de réseaux d'entraide et d'appartenance importants. La migration et la dispersion des membres de la parentèle, joue, contrairement à ce qu'a pu observer M. Gribaudo<sup>257</sup>, en défaveur de ces deux frères car ils quittent l'univers de référence de leur milieu.

- A : 'Non mais la famille on vit pas pour eux, non mais ils s'inquiètent pour nous, parce qu'ils voient que le temps passe et qu'on en est toujours quasiment au même point. Parce que eux ils s'imaginent pas le travail qu'il y a et tout ça. Les cousins et surtout les soeurs et beaux-frères de papa, parce que les cousins, ils mènent leur train de vie et tout ça, c'est pas qu'ils en ont rien à faire mais après c'est chacun son truc'.
- C : 'J'sais pas comment ça marche dans les autres familles mais quand vous avez votre famille que vous voyez qu'une fois par an, qui vit à 30 km de vous, forcément vous allez trouver 5 minutes dans votre emploi du temps. Que là, non jamais ils viennent, ils en ont rien à foutre !'.
- A : 'La différence entre la génération de papa avec ses soeurs et ses beaux-frères et pis avec nous et les cousins, le lien il est plus le même, parce que ils restaient quasiment tous ensemble, autour de là où ils étaient nés, et après du moment que y'a eu les enfants et tout ça...Maintenant dans le midi (lieu d'origine de la lignée) y'a eu un moment y'avait plus rien qui marchait, tout le monde s'est éclaté un petit peu partout. Bon le premier ça a été papa, le fait d'être monté à Lyon'.

Transposant certaines normes ouvrières (travail bien fait, peine à la tâche physique, où l'on n'épargne pas le corps) dans ce nouvel univers de référence professionnel, ils poussent très loin les limites de leur propre exploitation, qu'aucune législation n'encadre plus, et deviennent leur propre bourreau.

Cette figure est l'incarnation parfaite du type du navire à la dérive, propre aux milieux fragilisés en proie à l'errance. L'errance peut se traduire par la 'fixité' (population captive) ou par le 'vagabondage' (mobilité peu maîtrisée), comme le montre l'étude de N. Anderson<sup>258</sup>. Elle se marque avant tout par l'absence de 'lieu à soi' c'est à dire approprié

---

<sup>257</sup> GRIBAUDI M., 1987 - Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup>, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 264 p.

durablement, et dont les frontières sont reconnues par les autres (Kokoreff, 1993).

Lorsqu'on observe les parcours migratoires et professionnels sur plusieurs générations (parents-*Ego*-enfants), on suit le fil des réseaux, fragiles, qui conduisent les différents membres de la lignée là où les porte le vent. Attachés aux liens autant qu'aux lieux, ils 'dérivent' d'une ville à l'autre, d'une entreprise à une autre, en suivant les conseils, et grâce aux 'entrées' d'un collègue, d'un parent ou d'un voisin, lui aussi bientôt 'transporté' ailleurs au gré d'autres vents. C'est ainsi que sont arrivés jusqu'ici (sur la zone) ces deux familles, suivant la trace de leurs parents, à la manière des paysans du cru, mais à travers la migration.

Dans la première famille (Boulti) le père d'*Ego* a quitté la ville d'origine (Arles) pour s'établir dans l'Oise, où sa soeur lui a trouvé un emploi de magasinier dans un lycée, sa femme devenant aide lingère dans ce même établissement. A leur retraite, ils s'établissent dans le Diois, auprès d'une collègue de la mère d'*Ego*, elle aussi aide lingère dans l'Oise, et revenant dans son pays natal pour la retraite. Et lorsqu'*Ego* décide de 'changer d'air' (plus que de 's'installer à la campagne'), après être redescendu dans le midi des racines, y avoir connu le chômage (fermeture de l'usine où il était mécano), puis les restructurations industrielles (docker à Marseille, il bénéficie d'une aide à la reconversion et accepte de quitter son emploi), c'est tout naturellement qu'il se tourne vers le lieu où sont installés ses parents. Il monte, avec son épouse, une exploitation agricole sur les conseils de la commune (voulant au départ reprendre une activité de restauration) avant de connaître l'endettement, la difficulté d'accès aux terres, la marginalisation vis-à-vis d'une profession et d'un milieu dont ils demeurent des 'étrangers' et finalement l'entrée dans le RMI.

La famille de A et C, est marquée par le même vent peu propice à leur désir de promotion sociale. L'installation à la campagne est ici décidée par le père, ouvrier spécialisé en usine à Lyon. Originaire du midi, celui-ci est entré chez Berliet par connaissance, avant de suivre un collègue pour une autre usine, où il sera employé pendant près de 17 ans avant d'être licencié à un âge tardif. Investi dans une stratégie d'ascension sociale, il devient propriétaire de son logement et développe, dans son jardin ouvrier, un '*rêve rationnel*'<sup>259</sup>, celui de sortir du milieu ouvrier. Il ne s'agit pas, selon la distinction de F. Weber d'un simple '*travail à côté*' permettant de rendre supportable le présent de l'usine et de la condition ouvrière, mais d'un projet d'avenir. La mise à distance de l'usine, dont le père parlait peu, et de l'univers résidentiel de banlieue dans l'espace-temps de ce jardin cultivé en famille, doit permettre l'accès au monde agricole et ouvrir aux enfants un autre univers d'identification. Les deux fils en effet déclarent n'avoir jamais fréquenté les 'bandes' de leur quartier et s'être très tôt destinés à l'agriculture.

Mais la préparation de ce projet (épargne, vente de l'appartement, formation agricole des deux fils, envoyés en stage chez des connaissances) ne les protègent pas pour

---

<sup>258</sup> ANDERSON N., 1993 - Le Hobo. Sociologie du sans-abri. Ed. Nathan, Coll. Essais et recherches, Série Sciences Humaines, 319 p.

<sup>259</sup> WEBER F., 1986 - 'Le travail hors de l'usine. Bricolage et double activité.', in : *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 3, décembre, p. 22.

autant des incertitudes pesant sur ceux qui sont soumis aux vents contraires, n'ayant pour tout gouvernail que leur bonne volonté et leur acharnement au travail. Tout s'enchaîne pour faire de ce projet d'ascension, un 'mauvais départ'. Alors qu'on décide de vendre l'appartement de Vénissieux (années 1980) pour constituer un capital, les 'événements' (crise des banlieues), largement relatés dans les médias en font baisser le prix. Alors que le père escompte couvrir par son salaire d'ouvrier, le démarrage de l'activité agricole par ses fils, sur l'exploitation achetée en son nom (étant ouvrier, il ne bénéficie d'aucune aide), il est licencié.

Parcours apparemment différents de ceux des paysans du cru, mais ne nous y trompons pas: la différence tient uniquement à leur rapport au temps et non à leur rapport à l'espace. Qu'ils soient dans le même lieu depuis plusieurs générations ou qu'ils changent de ville et de régions au fil des ans et des générations, les uns et les autres sont immergés de la même manière dans un espace où il n'y a pas d'ailleurs possible.

L'espace vécu au quotidien est celui de leur exploitation, et l'espace de la commune semble fermer leur horizon, de la même manière que pour les paysans du cru. Cependant, ils ont connu, contrairement à ces derniers, un ailleurs : la ville et le statut de salarié. La référence à la ville est ambivalente. Pôle de départ, que l'on a décidé de quitter un jour, en croyant accéder à une vie meilleure ici, la ville est un lieu que l'on dénigre. Lieu de mémoire qui permet de rappeler que l'on a eu, ailleurs, une vie meilleure (confort du logement, sociabilité plus intense, proximité à la famille), elle est encensée. Pour autant on ne peut regretter ce départ. La migration et la rupture avec le milieu d'origine étaient leur seule chance de promotion, et si l'on a pour l'instant échoué, tout peut arriver dans ce temps digital, à condition d'y mettre tous ses efforts. La ville, devient alors un pôle de référence qui sert à construire une légitimité d'appartenance locale. En insistant sur ce qu'ils ont accepté de perdre en venant ici, ils revalorisent leur situation : leur dénuement est la marque de leur volonté de respecter les normes du 'sacrifice au travail' du milieu agricole, et leur participation au maintien de la vie locale.

Arrivés ici, depuis plus de 15 ou 20 ans, ces néo-ruraux, sont toujours 'les étrangers' dans le milieu local et professionnel. Si les paysans du cru sont seuls au milieu de tous (ceux qui sont partis, ceux qui sont revenus ou arrivés), les néo-ruraux ouvriers sont seuls contre tous. Même attachement, même solitude.

C'est paradoxalement leur recherche de proximité avec les paysans du cru, qui alimente leur rejet par le milieu. Plus que certains néo-ruraux 'originiaux' ou foncièrement en marge, ils sont les éléments exogènes les plus subversifs. Poursuivant le projet familial d'accès à un statut et à une profession respectable, ils cherchent, sans le savoir, à occuper le terrain -la terre et l'identité professionnelle- des 'vrais de pays'.

A cette recherche de légitimité se conjugue un autre élément pour parfaire leur exclusion. Incarnant l'image du navire à la dérive, ils poursuivent en terre étrangère, la même route digitale, où à chaque instant les imprévus et les 'mauvais coups' peuvent remettre en question le peu de choses acquises. Bien que formés au niveau agricole et accoutumés à la rudesse du travail physique, ils tombent dans tous les pièges, et multiplient les erreurs de conduite sur leur exploitation. Les nombreux organismes qui encadrent la profession leur demeurent étrangers. L'agriculture est un monde

professionnel complexe et opaque désigné par les pronoms 'ils' et 'on'. Adhérent au syndicat majoritaire (FDSEA) ils s'y trouvent en position de marge, et membres des structures coopératives, ils sont les exécutants de donneurs d'ordres et les victimes en première ligne de la politique de quotas. L'ouverture aux opportunités suppose une certaine maîtrise du temps et de l'espace (des ressources sociales, culturelles et financières, une connaissance du milieu ou une capacité d'adaptation). En son absence, cette ouverture devient source d'incertitudes, et en terre étrangère, exposition aux risques d'abus de confiance.

- 'C'étaient des vieux loups, et pis nous on n'était pas encore des jeunes loups'

A (aîné) et C (cadet), installés en chèvres sur la zone d'étude, après avoir fait des lapins, et divers légumes en intégration .

Ayant acheté une exploitation pour y installer ses fils, tout en continuant à travailler à l'usine (voir plus haut) le père échappe de peu à la mort, d'avoir trop attendu pour soigner son coeur fatigué (il restera paralysé). Pendant les deux premières années d'installation, il travaille le jour à l'usine (Lyon), la nuit il a fabriquer des cages à lapin, et le week-end il accourt sur l'exploitation (Drôme) pour prêter main forte au restant de la famille. La maison (une seule pièce habitable, dalle de béton, sans eau chaude), achetée au prix fort (400 000 francs) avait été sabotée avant leur arrivée par des agriculteurs locaux, pour en faire baisser le prix et se partager les terrains attenants. Le droit de captage de la source qu'on leur a signifié par oral lors de l'achat, seul point d'eau pour leur bêtes et pour eux mêmes, leur sera retiré par le conseil municipal, déclarant que ce droit ne fait l'objet d'aucune preuve écrite.

- Relance : Et ce type vous l'aviez rencontré comment ?
- A : *'Heu, c'est quelqu'un du coin, on dira pas le nom pour éviter les problèmes. Parce que les premières années on n'avait pas assez de matériel, pas assez de connaissances, les 4 ha c'est un exploitant d'à côté qui les faisait. Pis comme j'lui avait dit qu'on voulait faire du maraîchage, il nous avait dit : 'ben là y'a les oignons qui marchent pas trop mal', et il nous avait envoyé chez un gars qui nous a donné des conseils pour faire les oignons et il nous a dit : 'ben tiens va voir lui, il fournit les*
- *semences et tout ça'. C'qui y'a c'est que c'étaient des vieux loups et pis nous on était pas encore des*
- *jeunes loups parce qu'on s'est fait manger comme c'est pas permis. Alors les oignons on a arrêté. Donc après le coup des oignons, j'ai attaqué les chèvres, parce qu'en discutant avec un gars de la coopérative, il m'a dit : 'ouai éventuellement j'pourrais t'en trouver'. Eux, on les connaissait depuis les lapins et c'est un des techniciens qui m'a dit: 'si tu veux je te fais connaître pour trouver des chèvres'. C'est là qu'on a attaqué les chèvres. Au début les chèvres ça marchait pas trop mal dans la production, on faisait du demi caillé, en demi transformation qui était congelé, et après - mais là on a été un peu trop gentil on n'a pas fait attention - , c'était un gars qui était en appellation crotin de chavignol, et là on a rien avoir avec le crotin, mais comme il avait besoin de*

marchandise, il prospectait partout. On a travaillé pendant 2 ou 3 ans, pis au début ça marchait pas trop mal, c'était payé pas trop mal. Mais on achetait le fourrage et ce qu'on avait besoin et on gagnait rien, parce qu'on avait toujours dans l'espoir de trouver quelques terres pour pouvoir produire ce qu'on avait besoin. Et pis une année il se pointe, il vient ici hein, 'il faut augmenter ta production '. On avait 20 chèvres. Alors nous, on avait vu avec un collègue, on avait acheté des chevrettes, et pis quand ça a été le moment après, et ben le prix était tombé quasiment de moitié, et pis après il m'a dit 'il faut que tu stockes parce que je peux plus te prendre ton fromage'. Alors en ayant pas du tout d'avance d'argent, parce qu'on était en trésorerie 0, alors on a attendu pendant 6 mois, mais les chèvres allaient manger, et pis c'est après qu'il m'a dit 'non c'est plus possible'. Mais il nous a quand même acheté le stock à bas prix. Et c'est là qu'on a connu le gars de la fromagerie de la Drôme qui nous a pris le lait. Depuis on a monté un peu jusqu'en 92'.

- C : 'On a monté on avait un beau troupeau pis un jour, pfou: en bas, finis. 92- 93 on devait être à 90 chèvres à peu près, traite manuelle'.
- A : 'Ouai traite manuelle ça fait que 2 ans qu'on a la machine : travail de bagnard, on n'a rien vu.
- C : 'Mais après on a arrêté en allant travailler pendant quelque temps, en allant filer la main, pour se faire de l'argent en plus, on allait ramasser les volailles'. [travail au noir de nuit, ce qui leur a permis d'acheter une débroussailleuse.]
- A : 'On était monté à 90 chèvres on passait tout notre temps entre traire, donner à manger, le temps est passé qu'on s'en n'est pas aperçu et si, finalement tout doucement on s'apercevait que ça allait pas, qu'il fallait faire quelque chose, on a réussi à mettre une machine à traire. Bien qu'entre temps c'est en 95, comme on n'avait pas assez de fourrage on prenait de la luzerne déshydratée, c'est un gars qui la fabrique lui-même, et pis ça faisait 2- 3 ans qu'on travaillait ensemble. Pis un coup : 10 chèvres mortes, alors je lui téléphone et y m'dit : 'ah ça vient peut-être du granulé parce que c'est pas le mien, je l'ai fais venir d'ailleurs parce que j'en avais pas assez. On va voir, je reprends ce que je vous ai livré, on s'arrangera après'. [il reprendra l'ensemble du stock avarié, mais qui laissera les deux frères sans preuve pour se faire dédommager].
- C : 'On s'était arrangé à la parole'.
- A : 'On s'est retrouvé dans un caca! Mais heureusement la coop ils ont été assez gentils ils nous ont laissé nous retourner, on leur devait un paquet d'argent, on les payait petit à petit mais on avait plus d'un an de retard dans les factures. Il nous a fallu plus de 3 ans pour combler la perte, mais on n'est jamais remonté jusqu'à 90. Pour arriver à 90 ça avait été assez long, pour les perdre ça a été en rien de temps'.

Héritiers d'un statut de salarié en milieu ouvrier, ils font ce qu'on leur dit de faire (système d'intégration où ils ne sont que les exécutants de donneurs d'ordre). Cet héritage les expose encore davantage aux risques d'exclusion et de pauvreté, car l'appartenance à la profession agricole suppose l'habitude de la négociation et de la gestion de son outil de

travail.

L'absence d'héritage patrimonial (terres, outils de production, savoir-faire, reconnaissance local) accentue encore leur difficulté : le temps leur manque pour acquérir tout ce qu'ils n'ont pas. Plus le temps passe et plus les difficultés s'accumulent et acculent à des situations inextricables, moins le départ est envisageable. On s'attache alors à ce que l'on a, car ce peu a été acquis au prix (humain) fort. Partir maintenant ce serait, reconnaître que tout cela n'a servi à rien.

- C : 'A ben on en a bavé ici, c'est vrai qu'on a envie de rester'.
- A : 'Nous quand on était en ville on avait le chauffage central, on est venu là pas de chauffage'.
- C : 'A ben on en a bavé mais maman aussi elle en a bavé aussi [décédée dans un accident de voiture]'.
- A : 'La famille nous avait donné une vieille cuisinière à charbon, nous on mettait du bois parce qu'on avait pas autre chose, putain comme on se gelait à table'.
- Relance : Vous n'avez jamais pensé à tout abandonner ?
- A : 'Disons nous comme on était jeune c'est pas qu'on n'a pas fait attention, mais disons que après le printemps arrivait tout ça, on avait oublié et ça recommençait. Mais on s'en rendait pas bien compte'.

Compensant ce manque de temps, par un acharnement au travail sans bornes, ils se sont enfermés dans leur exploitation. L'entregent n'étant pas le point fort des 'gens de peu', l'acharnement au travail peut, de manière inattendue, participer à leur exclusion. Enfermés dans leur exploitation, bientôt isolés de leur milieu environnemental et familial, aucune transaction relationnelle n'a lieu, et le décalage s'accroît entre l'identité pour soi (des 'professionnels de l'agriculture') et l'identité pour autrui (des 'gens de la ville bourrés de pognon' ; puis 'des exclus de la ville assistés').

Ouvrier des champs et paysans du cru : typification réciproque décalées, processus d'exclusion et violence

- A : 'Parce que on était surveillé, vous avez un nouveau qui vient, tout le monde est dessus pour voir un peu comment ça se passe, ils croyaient qu'on avait des sous en pagaille. Si au début le maire, ou les chasseurs qui ont dit, mais vous allez pas grillager partout là, on pourra quand même passer pour chasser'.
- C : 'Ah mais y'en a qui croyait qu'on allait faire un terrain de tennis, machin'.
- A : 'Si on venait de la ville, il croyait qu'on était des gens bourrés de pognons, on n'était des gens, pas bourrés de pognon, non (sourire) justes des gens normaux quoi'.
- Relance : Au début c'était le respect de loin ?
- A : 'Non l'indifférence complète, à part si on n'allait les voir pour une raison ou une

autre, leur demander quelque chose relatif à la commune sinon l'indifférence. Après si, y'a le fils d'un qui est venu, qui nous a dit, vous avez vos terres, je peux le faire – déjà il préparait un peu le terrain de se dire si ils s'en vont c'est moi qui l'aurait – pendant deux ans que mon frère et moi on était à l'école, c'est lui qui a fait le champ. Après comme lui s'était mangé le nez avec son frère, c'est son père qui est venu, éventuellement je continue derrière. Après, vu qu'on avait acheté le tracteur –enfin un tracteur, l'autre il était bien content de nous l'avoir vendu parce que ça lui débarrassait d'un gros tas de ferraille et nous on était tout content d'avoir un tracteur !

- C : 'Pour en revenir au père [malade du coeur il refuse de se faire soigner], c'est parce que y'en a un dans la commune son père est décédé il avait pas 16 ans, et les autres ils sont venus le jour de l'enterrement pour lui dire : 'Pour tes terres tu va pouvoir t'en occuper? Si tu veux, on s'en occupe et tout'. En fait c'était pour le virer directement et papa il a eu peur que ça fasse pareil ici'.
- A : 'Non pis papa il pensait pas que c'était si grave [sa maladie], il voulait pas que les gens disent..., c'est une faiblesse dans une famille, qu'ils profitent de ça pour faire quelque chose contre nous'.
- Relance : Et vous vous êtes habitué à vivre comme ça ... seuls, après avoir vécu en ville ?
- A : 'Ben, c'est vrai que ... Maman nous on était à l'école au début, comme y'a personne là autour, en ville y'a pas de chouette, ici y'avait une chouette, la nuit, vous les avez comme ça'.
- C : 'Mais y'a des fois que y'a des mecs qui prenaient la jaunisse des mecs qui tombaient en panne. La maman c'est facile, de toute façon la porte avant que le mec il arrive à l'ouvrir, le papa il avait mis une serrure, y'avait deux verrous et pis on avait mis la hache à la maman à côté, on lui avait dit : le premier mec qui rentre, tu lui mets sur la tronche, tu cherches pas à comprendre. Pis après, on lui a pris un chien.'

Et ce navire qui a largué les amarres avec son milieu, semble poursuivre sa course à la dérive.

L'identité, ici revendiquée en référence à des liens familiaux et à une profession dont on ne maîtrise ni pour l'une ni pour l'autre la pérennité, est fort fragile. Tout en étant 'attachés' à ce nouveau milieu de vie, celui-ci reste vide de sens identitaire, alors même que la ville, que l'on a tout fait pour quitter, devient un ailleurs inaccessible.

#### A et C.

- Relance : Et vous, vous vous êtes habitués ici ou vous restez attachés au midi ? Pour vous, votre lieu d'origine ça reste votre...heu.
- C : 'Ah nous ça reste assez dur, parce qu'on a passé toutes nos vacances là-bas, le reste c'était sur Lyon, mais pour moi, j'étais plus proche de là-bas [le midi] parce que on y a la famille, mais maintenant ça n'a plus rien à voir, maintenant ça serait : 'vlou' au milieu parce que maintenant la famille, on essaye de faire des trucs [des réunions de

famille], pour l'instant sur tous ceux qu'on en a parlé y'en a qu'un qui a répondu présent, les autres ...'.

L'ironie du sort veut que ces deux frères, ouvriers des champs, marginalisés par les héritiers du milieu agricole, soient soumis à l'un des maux les plus caractéristiques de la petite paysannerie pauvre : le célibat forcé. Ils sont dans une situation de double isolement. Dans leur environnement proche, ils se sentent en retard sur leurs collègues agriculteurs, mariés et pères de famille. Dans leur environnement familial, ils se sentent en rupture vis-à-vis du modèle parental. Sans femme et enfant à nourrir, pas de motivation pour s'en sortir. Sans situation stable, il leur est impossible et interdit de fonder une famille. Les modèles familiaux qui s'exposent à eux dans la proximité du village leur demeurent inaccessibles (Comment trouver une alliée, alors que tout le monde les sait dans la misère ?) et les modèles parentaux ne sont pas davantage à leur portée, vivant dans des univers sans comparaison possible. Attachés à un milieu qui n'est pas le leur, en rupture avec le milieu et le modèle familial, ils sont en proie à l'éclatement identitaire à l'oeuvre dans certains milieux immigrés.

- A : 'Là où on s'est aperçu, c'est les fils des collègues et tout ça, qui ont grandi qui se sont mariés et qui ont eu des petits. Putain on se dit c'est vrai quand on réfléchit on s'est dit, y'a un truc qui va pas, ou on a raté les marches ou alors y'a un problème'.
- C : 'Non c'est qu'on a loupé le wagon au moment et maintenant on attend le prochain (rire)'.
- Relance : Et vous, par rapport à votre vie actuelle, comment vous comparez votre situation à celle de vos parents ?
- A : 'Disons que au niveau comparaison c'est pas forcément bien facile, parce que nous disons on a choisi un truc, on .. papa et maman quand ils se sont rencontrés, papa avait un petit boulot qui marchait des puces qui l'incitait à prendre quelque chose de plus, parce qu'il s'est dit : 'bon ben j'avais me marier', parce que à l'époque y'avait pas tant de femmes qui travaillaient que ça, et c'était normal que ce soit l'homme qui amène l'argent au foyer, ça c'était passé avec ses parents , et les grands parents, dans la famille tout le monde c'était comme ça. C'est là qu'il a décidé de monter à Lyon. Alors c'est pour ça que ... il est parti là dessus. Alors que nous c'est pas parce que on s'est marié qu'on veut quelque chose en plus, disons, pis en plus on travaille pas pour quelqu'un on travaille pour nous, les situations sont pas du tout comparables . Alors c'est vrai que, au niveau de la famille c'est vrai que là on est carrément à côté du vélo par rapport à lui. C'est pas quand on aura 50 ans qu'on dira : 'tient il faudrait que je fasse des enfants'.

Ce n'est pas le 'choix d'une autre vie à la campagne' qui a été ici au principe de la migration, mais le projet d'accès à une profession et à un statut, ouvrant les voies à une ascension sociale. Le mode de vie adopté une fois installé n'est pas raisonné en fonction de la mise en scène d'un '*avoir moins*'<sup>260</sup> en rupture avec le modèle urbain ( vivre mieux en consommant et en gagnant moins selon l'idéologie néo-rurale). Il est au contraire



élaboré en référence aux normes du modèle agricole classique (modernisation, investissement dans le matériel et recherche d'agrandissement) et en référence aux revendications d'une égalité d'accès au mode de vie urbain, qui traversait le monde rural à l'époque où subsistait encore une forte différence entre les deux styles de vie <sup>261</sup>. Porteurs d'un combat d'arrière-garde, ils sont marginalisés dans la planète néo-rurale ; portant les stigmates des étrangers au milieu ou des exclus de la ville, ils sont rejetés par le monde agricole.

- Relance : Et du jardin vous en faites ?
- L : *'On n'a pas le temps'*.
- E : *'C'est vrai que c'est un problème de temps'*.
- L : *'Ca aussi tient Monsieur Terreau (néo-rural notabilisé, cf. infra) m'a dit : 'Tiens on fait du jardin, ça fait que quand on vit à la campagne'*.
- E : *'...On n'a besoin de rien' : alors ça ça m'a mis en colère, parce que bon j'ai pas répondu, mais ça me gêne pas de le dire : 'on mange comme les autres en ville, on s'habille comme les autres en ville, on se chauffe pareil, on se lave pareil.'*
- [...]
- E : *'Et puis je pense que les jeunes qui viennent comme ça d'un milieu non agricole, sont très mal vus, parce que je pense qu'il y a eu toute une époque aussi où ; c'qu'on appelait, ce qu'on appelle toujours les baba cool, les soixante-huitards qui venaient pour prendre plus de fric qu'autre chose et pour*
- *fumer un joint dans l'herbe. Heu. ça ce qu'on a, ce sont des entreprises, ça se gère, on étudie la génétique, on étudie les rations, on travaille comme ça, j'veux dire, c'est pas on met des chèvres et ça marche tout seul, non ! on fait tout pour avoir ... on est au contrôle laitier...'*
- L : *'Et, moi quand quelqu'un me dit 'un retour', je me pose la question : pourquoi un retour ? C'est pas un retour c'est une activité, bon dans ma vie j'ai été mécano, j'ai été docker, bon ben aujourd'hui je suis agriculteur, mais c'est pas un retour, à rien du tout'*.

'Néo-ruraux', 'retour à la terre' voici en effet les expressions derrière lesquelles se cachent des itinéraires et des identités fort différentes. Ces catégories servent à désigner et parfois à stigmatiser ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont perçus comme étrangers au milieu. Ces ouvriers des champs, bien qu'ils partagent avec d'autres l'expérience d'une vie urbaine et de l'installation à la campagne, sont plus proches de certains touristes rencontrés sur la zone que d'autres migrants. Au-delà des catégories de

<sup>260</sup> AUCLAIR E., DURAND F., VANAONI D., 1998 - Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville. *Recherche sociale* n° 145, janvier-mars, FORS, 95 p.

<sup>261</sup> REMY J., 1993 - 'Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations villes/campagnes', in : *Espaces et sociétés*, n° 72, pp. 31-46.

perception première (touristes et agriculteurs), ils sont les uns comme les autres immergés dans un monde où il n'y a pas d'ailleurs possible, et demeurent fortement attachés à des liens et à des lieux fragiles.

### **513. Les fragiles en errance : la secondarité rurale comme substitut d'un ailleurs inaccessible**

Touristes sur la zone et évoluant dans un univers ouvrier et urbain le reste du temps, ces trois couples (mariés avec enfants, de trente, quarante et soixante ans) sont marqués par la fragilité de leur attaches et l'incertitude de leur devenir. Maîtrisant peu leur environnement (professionnel, familial, résidentiel), ils tentent sans y parvenir de tisser des frontières leur assurant une aire de relative sécurité (par l'accès à la propriété, et la fidélisation sur la zone d'étude). L'attachement se traduit là encore par la solitude : si certains sont seuls au milieu de tous (paysan du cru), et d'autres, seul contre tous (néo-rural en transfert), ils sont, eux, loin de leur famille.

On constate dans les parcours une rupture au lieu d'origine et un éclatement familial (dispersion géographique des enfants, divorce des parents, rupture du père vis-à-vis de sa fratrie). D'origine et/ou de condition ouvrière, ils ont connu le chômage, la mobilité contrainte pour suivre leur usine (délocalisation), la vie en HLM, l'endettement pour accéder à la propriété dans ce qu'ils croyaient être la campagne, avant que la ville ne les englobe de nouveau dans son cortège de périurbanisation et de cités dortoirs.

Tous ont été attachés à un moment donné à l'espace périurbain, qu'ils ont cherché à quitter. L'espace de référence correspond à une trilogie où s'opposent la ville centre, la banlieue, et la campagne. L'esthétique des lieux est perçue à travers ce qui manque dans leur espace de vie quotidien : la verdure lorsqu'on a été enserré dans le béton de la banlieue ; le luxe et le dynamisme des grandes villes lorsqu'on a connu le déclassement professionnel.

Cherchant l'accès à un ailleurs social, ils se heurtent toujours à la même frontière : difficulté d'accès aux lieux convoités (les thèmes de l'argent et du temps qui manquent reviennent dans leur discours), et difficulté à entretenir des liens par delà les distances. La frontière est celle d'un temps perdu : perdre sa vie à la gagner (absence de loisirs), rattraper ce temps perdu dans l'espace secondaire où l'on accède au luxe de 'ne rien faire', calculer au mieux les temps de trajet entre lieu d'emploi et lieu de résidence.

Ils naviguent à vue (changeant de ville et d'emploi au gré des entrées et des conseils des uns ou des autres) et se retrouvent finalement seuls. L'errance se traduit alors par la fuite en avant, le mouvement permettant, seul, de redevenir maître de son temps.

Monsieur Renod, mécano à Grenoble, est né dans cette ville. Sa famille d'origine italienne, s'est dispersée et il n'entretient plus de relation avec elle.

Qu'il soit sur son lieu de résidence secondaire ou sur le lieu de résidence principale, on observe le même 'détachement', qui n'est pas synonyme de distanciation. Il s'agit du malaise lié au fait d'être ici, faute de mieux, faute de pouvoir accéder à d'autres lieux et milieux plus valorisants.

- 'Quelque chose qui m'attire, il faut que ça me flashe'.
- Relance: Et qu'est-ce qui vous flashe ici ?
- 'Ben là je prends ma voiture et je suis tout de suite à Sisteron'.
- Relance: Vous allez y faire des visites à des connaissances ?
- 'C'est pas des visites, mais c'est partir d'ici, pour dire de partir d'ici, j'suis pas fixe, il faut que je bouge, sinon ça va pas, je tourne en rond, je perds mon temps'.

Malgré le contexte fort différent, le sens de cette 'fuite dans le mouvement', est semblable à celui que produisent certains jeunes des banlieues qui tentent d'échapper par la circulation et le réinvestissement de la ville centre à la ségrégation urbaine<sup>262</sup>. La mobilité symbolise pour les uns comme pour les autres la possibilité de construire un nouvel espace de référence.

- 'J'y suis pas attaché, Grenoble, c'est comme mon boulot, c'est platonique. [] Avant quand j'étais responsable import-export (avant son licenciement) je bougeais sur l'Europe entière'. – Certes pas 'attaché' sur le plan affectif, il s'y trouve pourtant 'attaché' socialement. C'est aussi dans sa dimension sociale, que cet 'ailleurs' tant convoité prend son sens:
- 'Ce qui me plairait, c'est le sud. Tous les frères et soeurs de ma femme, qui ont réussi, ils sont dans le sud. Nice ça m'aurait plus. Il faut aller là où y'a de l'avenir'.
- Relance: Et vous y êtes déjà allé ?
- 'Ouais, la 1<sup>ère</sup> fois j'étais descendu voir un ami d'enfance en 1974 . Je l'ai plus revu, mais je me suis attaché à la ville, même si j'y ai pas d'attache. Ma mère y habite, mais les relations sont pas bonnes. Alors j'évite d'y aller. Mais je vais toujours dans sur la côte l'été. Là-bas c'est dynamique, les villes sont riches. Moi j'y ai une caravane à l'année'.

La proximité spatiale avec un monde auquel on rêve d'appartenir revêt une signification presque 'magique'. Comme l'expliquait J. Rémy<sup>263</sup> à propos des paysans pauvres entassés dans les bidonvilles, ils pénètrent dans l'Eldorado de la ville à proximité de la haute société : **'en croyant que celle-ci peut provoquer, induire cette appartenance de la même manière que d'aucuns pensent participer à la sacralité en touchant des reliques !'**

L'appartenance s'exprime en termes d'accommodement au lieu habité. Sans être d'ici, on est ici, alors on s'y fait. L'environnement étant dévalorisé et dégradé (banlieue, cité HLM), on investit fortement l'intérieur en y apportant tout le confort matériel que l'on n'a pas à l'extérieur. A cet univers intérieur s'articule la recherche d'un ailleurs, celui

---

<sup>262</sup> KOKOREFF M., 1993 – 'L'espace des jeunes', in : Annales de la Recherche Urbaine, n° 59-60 - juin-sept, pp. 171-179.

<sup>263</sup> REMY J., VOYE L., 1978 – 'Distance spatiale, distance sociale', in : *Recherches Sociologiques*, n° 1, pp. 27-44.

auquel on accède dans l'espace-temps secondaire.

L'espace secondaire est certes un ailleurs, mais il n'est qu'un substitut de lieux restés inaccessibles. Ils viennent sur la zone parce qu'ils ne peuvent pas aller ailleurs (la côte d'Azur, les périples entre amis en des lieux changeants), et finalement 'ils s'y sont fait'. Attachés à des liens fragiles, ils vont là où les porte le vent, et se 'plantent' là où on les a laissés.

Une vie d'ouvrière, une carrière au camping

Madame Paulette, retraitée, ouvrière en usine dans la banlieue parisienne. 66 ans, revient depuis 22 ans au même camping sur la zone

Au début de sa carrière, en 1955, *'on trouvait du boulot où on voulait, mais on ne trouvait pas de logement. Après il a fallu aller là où est le travail, qui se faisait rare'*.

Née à Paris, partie avec ses parents ouvriers en banlieue, puis revenue dans la capitale à 17 ans comme servante (nourrie, logée, blanchie), elle devient ensuite vendeuse près d'Orly, et y rencontre son mari au service militaire (originaire de l'Aube, il n'entretient plus de relation avec sa famille). Elle se marie à 20 ans (naissance du premier enfant).

Après avoir habité un an dans une chambre d'hôtel, ses parents leur trouve un petit appartement (HLM) dans la banlieue, où ils resteront pendant 20 ans. Embauchée dans la même usine que son époux dans le val de Marne, elle aimerait accéder à un logement plus grand et surtout quitter 'la ville'. Mais avec quatre enfants, cela s'avère difficile. En 1991 lorsque l'entreprise installe une autre usine à Nevers, leurs espoirs d'y être embauché, pour 'aller à la campagne', sont déçus. Ils achètent alors un petit pavillon de banlieue (Val de Marne) proche de leur usine (en temps de trajet). La banlieue parisienne qu'ils n'ont pourtant pas quittée pendant leur vie active, reste un univers vague, homogène, une périphérie qui s'étend. Elle ne connaît pas les noms des départements dans lesquels elle a résidé ou travaillé et les désigne par le numéro minéralogique.

A leur retraite, ils projettent de venir habiter ici (sur la zone d'étude) mais hésitent de peur d'être trop loin de leurs enfants. Ils s'installent alors dans le Cher à côté d'une collègue de travail. Ils accèdent enfin au 'luxe' de la campagne, mais ils succombent à l'isolement, les visites de leurs enfants se faisant rares.

Leurs pratiques secondaires sont soumises aux mêmes contraintes : sociabilité qui s'entretient dans la proximité, liens fragiles et lieux difficiles d'accès.

- 'On emmenait tous les ans les enfants en camping, en Dordogne, en Corrèze, en bord de Loire : on allait pas trop loin parce qu'on avait des voitures d'occasion : on pouvait pas descendre trop bas'.

Pendant 13 ans, ils sont partis avec les collègues de son mari, *'mais sans enfants'*. Ils changeaient alors de destination d'une année sur l'autre, pour 'voir du pays'. Mais un beau jour:

- 'on n'a pas compris pourquoi, ils nous ont laissé tomber. Alors c'est pour ça qu'on s'est

retrouvé ici, alors après on n'a plus eu envie tout seul de partir à droite à gauche. On est arrivé ici il y a 22 ans et on n'a plus bougé, on est bien ici et puis ça nous dit plus rien : tracter la caravane... On viendra tant qu'on pourra camper'.

Commence alors une carrière au camping. Le camping gagne en confort; on accède soi-même au luxe de la caravane autrefois réservé à l'élite. On s'identifie alors à ce lieu, qui permet dans cette enclave de sécurité, de reconstruire un espace temps biographique d'ascension et de progrès.

- 'J'ai débuté, c'est tout juste si y'avait les water, y'avait pas l'eau chaude, des caravanes y'en avait très peu : on les parquait y'en avait une dizaine et on disait que c'était les riches (rire)'.
- Relance : Maintenant vous êtes tous riches ?
- 'Et oui, on est tous riches maintenant (rire)'.

Pour autant, ce lieu ne devient toujours pas le pôle de retrouvailles familiales qu'ils espéraient.

L'une de ses filles (agent comptable), reste à Thonon où 'elle a tout', l'un de ses fils, boucher, préfère '*partir en grand confort, avec le Club Med*'. Quant à son autre fils, d'après elle, il aimerait bien venir ici mais sa belle-fille '*n'aime pas le camping, elle est plutôt location*'.

Ce qu'ils s'approprient dans leur espace secondaire ou primaire, c'est l'espace limité qu'ils peuvent se rendre familier. Que cet espace soit délimité par le camping ou par des circulations entre lieux habituels, il permet de tenir à l'écart l'étranger, l'inconnu. On cherche peu le dépaysement, lorsqu'on est déjà largement soumis à l'imprévisible dans sa vie professionnelle ou familiale.

La circulation entre deux pôles familiers (primaire et secondaire) n'est pas pour autant synonyme d'une temporalité circulaire. Bien que leurs lieux soient à eux (propriétaires de leur maison, caravane à l'année sur leur camping), ils y sont toujours exposés aux risques de la solitude et à ceux de l'envahissement.

L'appropriation des lieux, primaires ou secondaires passe alors par la clôture (autour du camping, de leur caravane, de leur pavillon), qui protège de l'imprévu, de l'inconnu.

La recherche de clôture pour ceux qui n'ont qu'un territoire incertain à opposer à la fragilité de leurs liens et à l'incertitude d'un temps digital, passe ici par une haie de sapins:

(Madame Paulette)

- 'On a acheté la maison pour que les enfants viennent nous voir, mais ils viennent pas beaucoup. Je sais pas s'ils la reprendront après. Et pis au début c'était la campagne, maintenant c'est que construction. Mais on a du terrain autour. Moi j'ai planté des sapins: c'est joli et sa pousse bien, ça pousse assez vite par rapport à un arbre fruitier, ça pousse plus vite'.

Les sapins ou le thuyas qui prospèrent aux abords des pavillons de ces 'attachés' sont un symbole plus important qu'il n'y paraît. L'attachement aux lieux n'y est pas un signe d'ancrage pérenne, et ces maisons de carton ne sont pas des patrimoines que l'on transmet. Quelle utilité alors de planter un arbre dont on ne verra pas les fruits ?

Autres lieux (espace secondaire), autre frontière :

- 'Pour être bien sur la Côte, il faut avoir sa caravane, un enclos comme ça, mettre sa voiture dessus et circuler à vélo, un canevas devant un canevas derrière, terminé'.

Monsieur Renod.

Mécano à Grenoble, vivant en appartement dans la banlieue, et ayant deux caravanes à l'année (entourées d'une clôture) l'une sur la zone, l'autre sur la Côte d'azur.

### **Synthèse Force de l'attachement, faiblesses des lieux et des liens des 'gens de peu'**

Ceux qui sont restés enracinés parce qu'ils n'ont pu partir, ceux qui sont arrivés sans parvenir à y prendre des racines, ceux qui dérivent en posant l'ancre où ils peuvent, partagent la même solitude. Ils sont séparés des leurs ou maintenus à distance des lieux où ils voudraient vivre, et s'accommodent des lieux qui leur sont destinés par le travail et la famille. Ils sont exposés à l'intrusion des autres dans leur univers quotidien ou exposés aux risques de la marginalisation dans un environnement étranger. Leurs frontières sont fragiles et pourtant nécessaires. L'appropriation de l'espace passe par la propriété privée permettant de construire dans le 'chez soi' une aire de relative sécurité. Ils sont soumis au 'régime de mobilité dominante' comme l'étaient les populations sédentaires vis-à-vis des nomades bédouins dont le pouvoir s'appuyait sur '*l'infinité virtuelle de l'espace parcouru, sur le détachement qui doit ouvrir tous les accès*'.<sup>264</sup> C'est à l'aulne de cette violence, symbolique et concrète (précarité professionnelle, pauvreté économique, rupture ou isolement familial) qu'il faut comprendre le tableau assez noir que nous avons dressé de ces 'gens de peu' selon l'expression de Pierre Sansot<sup>265</sup>. Celui-ci a, avec raison et talent, rendu hommage à ce 'petit peuple', dont nous avons pu mesurer également le courage, la générosité, la finesse d'esprit, et une certaine grandeur dans la capacité à s'accommoder du peu qu'ils ont.

## **Section 52. Attachés aux lieux : choix de vie ou rupture avec le milieu d'origine ?**

---

L'ensemble des personnes ici présentées ont en commun d'avoir quitté l'univers urbain pour venir s'installer sur la zone d'étude. Ce qui ne signifie pas qu'elles ont fait en venant

<sup>264</sup> RETAILLE D., 1998 - 'Concept du nomadisme et nomadisation des concepts', in : KNAFOU.R.(dir) : *La planète 'nomade' - les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Ed. Belin , p. 44.

<sup>265</sup> SANSOT P., 1991 -Les gens de peu. Coll. Sociologie d'aujourd'hui, Ed. PUF, p. 223.

ici, le choix de la campagne ou d'un projet 'néo-rural'. De générations et de milieux différents, leurs motivations et leurs itinéraires migratoires sont également divers. Mais toutes ont fini par 's'attacher' aux lieux sur lesquels elles résident, travaillent et se projettent. Ces lieux sont pluriels, rattachés les uns aux autres par des réseaux, et reflètent l'étendue et l'intensité de leur intégration locale. Plus que les autres, elles s'identifient explicitement au Diois qu'elles contribuent, par leur investissement local, à faire exister et reconnaître. Mais cette intégration locale a pour corollaire la rupture avec un milieu d'origine devenant inaccessible. Une relation de dépendance vis-à-vis du lieu où elles ont construit leur identité et leur vie nouvelle s'établit. Comme certains jeunes des banlieues étudiés par L. Roulleau-Berger<sup>266</sup>, les ressources, les compétences, les savoir-faire acquis localement, sont difficilement transférables ailleurs, et leur 'traduction' peut avoir un coût élevé. Quitter la zone reviendrait à perdre les ressources sociales, les repères identitaires patiemment élaborés, et exposerait aux risques de la disqualification ou marginalisation. Les unes comme les autres en effet évoluent en marge des espaces 'majeurs' qui définissent les normes dominantes d'intégration et de participation à la vie socio-économique. Les personnes ici concernées sont situées dans une double marginalité, occupant les marges d'une zone elle-même en marge de l'univers urbain. Pour autant, elles ne sont pas 'enfermées' dans un monde, car elles évoluent au sein d'espaces intermédiaires qui **'tendent à produire de la porosité, de la continuité entre les différents mondes.'** (Roulleau-Berger, 1999, p. 7).

Dans les itinéraires de ces migrants, plus que le choix d'un lieu à la campagne ou d'un projet néo-rural, c'est la marginalité du lieu qui a attiré ou retenu. Pour reprendre le propos de l'un des agriculteurs interviewés par D. Léger et B. Hervieu<sup>267</sup> : *'Autrefois ils seraient partis aux colonies. Aujourd'hui il n'y a plus de colonies. Alors ils viennent en Cévennes'* ou dans le Diois, c'est-à-dire dans les espaces ruraux que la dévitalisation a laissé 'libres' pour une nouvelle appropriation. Ces 'pionniers' d'un monde à l'abandon sont alors peu à peu devenus des colons durablement établis.

Rappelons quelles sont ces figures avant de les présenter plus en détail.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Immersion	circulaire	linéaire	digital	Attachement aux lieux	Forme d'appartenance
	Plus d'ailleurs possible	Néo-ruraux notabilisés (4)	Pièces uniques du territoire (6) garde-fou (2)	Pionnières restées au front néo-rural (4)		
		<b>communautaire</b>	<b>collectif</b>	<b>commun</b>		
		<b>Qualités des liens</b>				

### 521. Pionnières restées au front néo-rural : s'accrocher au lieu et y maintenir

<sup>266</sup> ROULLEAU-BERGER L., 1999 - Le travail en friche - Les mondes de la petite production urbaine. Ed. La Tour d'Aigues, 245 p.

<sup>267</sup> LEGER D., HERVIEU B., 1979 - Le retour à la terre: 'Au fond de la forêt ... l'Etat'. Ed. du Seuil, p. 103.

## son autonomie

Les représentantes de cette figure se distinguent des précédents migrants, par le fait qu'elles sont bien intégrées localement. Contrairement aux ouvriers des champs, elles investissent leurs efforts dans la sociabilité plutôt que dans la profession, qui est avant tout une occupation, source de revenu permettant de 's'accrocher' ici. Ayant fait le 'retour' à la campagne au côté d'un compagnon, elles sont, pour trois d'entre elles, restées au 'front' après la rupture du couple. D'origine sociale plus élevée que les acteurs précédents, ces quatre femmes sont nées dans une grande ville, ont suivi des études, et pour certaines, ont eu une activité professionnelle antérieure à leur départ. L'itinéraire de migration prend des allures différentes selon les générations et les réseaux de migration.

### Projet de couple et migration, rupture du couple et attachement.

La première (Madame Chat) est arrivée du Val de Marne dans les années 1980 pour s'installer seule avec sa mère. Celle-ci, fille d'une famille de la noblesse hongroise réfugiée en France, a rompu avec son milieu. Mère célibataire, elle a dérogé aux règles du milieu, en passant des concours et en entrant dans la vie active (fonction publique). Sa fille, comme nous le verrons, forte de ce modèle maternel, va poursuivre la quête d'autonomie sur d'autres terres et en d'autres milieux professionnels. Ayant depuis l'enfance rêvé de devenir 'paysanne', elle suit une formation agricole, et prépare avec sa mère le projet du départ à la campagne. Le projet de l'installation est précipité par l'opération à cœur ouvert que doit subir sa mère : le projet ayant été construit à deux, il faut qu'il aboutisse du vivant de sa mère. Elle s'installe donc en 1972 en tant que 'profession connexe à l'agriculture', avec un élevage de chèvres angora. Le choix de la région s'effectue au hasard des réseaux maternels, avec pour critère la proximité d'un centre de convalescence permettant d'y accueillir sa mère après son opération. Une fois rétablie, sa mère reprend son emploi à Paris. Madame Chat se marie avec un ami d'enfance (mécanicien en région parisienne), qui a '*voulu tenter l'expérience*'. Marqué par une forte instabilité professionnelle selon Madame Chat, celui-ci ne trouvera pas sa place dans le milieu local et repartira en région parisienne. Quatre ans après son arrivée et avec deux enfants à charge, c'est donc le divorce et l'échec du projet agricole. Sa mère, alors en retraite, reprend sa place au côté de sa fille, reformant le couple initial.

La seconde (Madame Genèsse) est arrivée sur la zone dans les années 1990 à près de quarante ans, après avoir été photographe à Bruxelles (dont elle est originaire). De 28 à 38 ans, elle mène une vie de célibataire et d'artiste, dans le luxe que lui permet son statut d'indépendante et sa notoriété professionnelle. Elle quitte pour la première fois sa ville natale pour suivre le conjoint qu'elle vient de rencontrer. S'en suit un périple à travers les Etats Unis pour y mener à bien le projet du conjoint d'y créer un restaurant, projet qui se solde par un échec. Ils se tournent alors vers le sud de la France, avec pour 'point de chute' des amis dans le Vaucluse. Ils prospectent à partir de là, et trouvent une affaire à reprendre sur la zone d'étude. Faisant le pas définitif, elle décide de vendre l'ensemble de ses biens à Bruxelles (maison, voiture..) pour financer l'achat du restaurant, qu'ils ouvrent en 1990 après de lourds investissements leur permettant d'afficher trois étoiles. Elle évolue dans le faste et le luxe qu'elle a jusque là connu sous une nouvelle identité: femme d'un grand restaurateur. Mais deux ans plus tard, c'est le divorce, le départ du conjoint qui



laisse les dettes derrière lui, la précarité et la disqualification pour la conjointe qui reste ici avec deux enfants à charge sans pension alimentaire.

La troisième (Madame Bordas) plus jeune (35 ans) et arrivée sur la zone à la fin des années 1980, après un parcours d'études supérieures marqué par des réorientations successives, dans des filières littéraires et de l'animation. Elle connaît une phase d'insertion difficile, évoluant avec son conjoint de station en station sur des emplois précaires. Las, l'un comme l'autre, du monde des 'saisonniers', ils décident de s'installer sur la zone à la faveur d'une annonce passée dans un hebdomadaire par une commune de montagne (en dévitalisation) cherchant à installer un jeune couple sur une activité de gîte équestre. Après une formation agricole, elle bénéficie des aides à l'installation et commence l'activité de gîte au côté de son conjoint qui s'occupe de la partie équestre. Mais, il sombre dans l'alcoolisme, l'activité décline, et il met fin à ses jours, laissant la conjointe seule avec deux enfants et un gîte équestre à faire tourner seule.

La dernière (Madame Tunnis), à la lisière de cette figure, n'a pas connu de rupture conjugale. Son itinéraire est exemplaire du poids des réseaux dans la constitution de nouveaux lieux d'ancrages familiaux. C'est en rendant visite à sa soeur infirmière, qui a obtenu sa mutation pour y rejoindre son conjoint installé comme architecte sur la zone, (en télétravail), qu'elle rencontre son propre conjoint. Elle-même travaille alors dans la fonction publique à Paris, son lieu de naissance. Celui-ci, ancien charcutier de Marseille ayant connu la rude concurrence des grandes surfaces, s'est installé dans la maison secondaire achetée par ses parents. Ceux-ci, eux-mêmes chasseurs, ont acquis la propriété en accompagnant des amis qui avaient pour projet de l'acheter et d'en faire une résidence secondaire pour y venir à la chasse. Il s'installe donc en 1980 avec l'aide de ses parents, et commence une activité d'élevage et de transformation (charcuterie de montagne) avec vente à la ferme. Après quelques temps d'hésitation, en 1992, Madame Tunis quitte tout (la fonction publique, son logement, sa mère) pour venir vivre et travailler avec son conjoint actuel. Après avoir été célibataire, citadine et fonctionnaire, elle devient mère de famille, et s'occupe de la partie transformation et vente des produits de la ferme, dans un hameau isolé de montagne. Mais dans son discours (et son attitude pendant l'entretien) on sent la force de l'attachement aux lieux et le regret de sa vie citadine. Ayant une génération d'écart avec son conjoint, lui-même arrivé bien avant elle sur la zone, elle a dû se faire sa place dans un environnement familial (beaux-parents), local et professionnel qui n'était pas le sien. Ayant tout quitté à Paris, elle ne peut plus vivre qu'ici. A l'évocation de ce qu'elle a perdu (les vacances, les loisirs, la sociabilité élargie), et de ce qu'elle endure ici (le 'train-train' entre les enfants et la ferme, l'isolement géographique et social d'une commune de montagne) fait écho la valorisation de cette vie nouvelle (un métier passionnant, la beauté de l'environnement naturel). La vie dans la capitale devient un ailleurs impossible, à moins d'abandonner de nouveau tout ce qu'elle a construit ici, laissant la porte ouverte aux plus grandes incertitudes.

Toutes ces femmes ont donc en commun un lien 'conjugal' avec la zone. Et, que ce lien soit rompu ou difficile, il y a attachement au lieu, car l'ailleurs devient inaccessible et indésirable.

Une situation professionnelle précaire ou dépendante de celle du conjoint, la charge d'enfants à élever seule ou dans un lieu difficile d'accès, et surtout la rupture avec leur vie

passée, les amènent à se projeter ici selon une temporalité digitale. L'avenir est en effet source d'incertitudes. Qu'advient-il en cas de rupture du couple ? Comment trouver une activité rémunératrice permettant de s'accrocher ici ? Les aides sociales, constituant pour trois d'entre elles le seul revenu stable, seront-elles maintenues ? Comment assurera-t-on les études des enfants qui, dès le collège, devront être mis en internat, loin d'ici ?

La frontière est dès lors biographique et géographique. L'accessibilité aux équipements, services et commerces constitue la frontière de leur vie quotidienne dans un environnement isolé, où tout déplacement se heurte à la précarité des moyens. Le retour à la ville constitue leur frontière biographique. La ville pôle de référence qui a eu un rôle valorisant autrefois, a aujourd'hui perdu son sens. Son évocation ramène au souvenir d'une rupture et à l'idée d'un retour impossible. Mais la mise en récit permet de rétablir une certaine continuité dans l'itinéraire. Au constat de l'erreur d'avoir tout quitté, on oppose l'idée d'une expérience cumulative par 'essais-erreurs'. A l'évocation de tout ce que l'on a perdu en venant ici, on oppose le souvenir patrimonialisé de cette vie antérieure.

#### Madame Genèsse

- Relance : Vous auriez su, vous seriez venu plus tôt ?
- *'Non, parce que je suis très heureuse, jusqu'à mes 38 ans à Bruxelles, et mon séjour aux USA je le regrette pas, même si j'y ai perdu énormément, parce que c'est une expérience, même le restaurant je le regrette pas, parce que je le prends comme une expérience, mais là je recommence pas non plus. Non je veux rester ici, mais j'aimerais, en fait je me fais pas d'illusion, j crois que vivre de la photo ici, je le pourrai jamais. Admettons je trouverais un job sur Valence ou Grenoble, mais je le veux pas, je veux rester ici. J'veux bien aller travailler à Chatillon, aller travailler à gauche à droite, mais en ville je ne peux plus. Alors que c'est pas ici que je vais vendre [ses photographies], j'en suis consciente'.*
- Relance : Alors comment vous voyez les choses ?
- *'Je ne sais pas, parce que si c'est pour même aller à Die, pour ce que je vais faire à Die, carrément alors retourner à Bruxelles où là je suis sûre de retravailler, seulement ce serait dommage pour le petit et pour moi aussi : je suis beaucoup mieux ici'.*
- Relance : Ca ne vous manque pas les femmes de ménage, la grande maison, tout ça..?
- 'Non parce que je l'ai eu et tout le monde n'a pas eu tout ça. Je suis très contente de l'avoir eu, on peut pas me l'enlever'.

La rupture conjugale, comme l'explique J. Charbonneau (1998), plonge ces femmes dans une forme de 'chaos', où l'existence et l'identité entière doivent être réorganisées. Comparativement à l'échantillon étudié par cet auteur, les femmes ici concernées présentent une particularité : celle de ne pas avoir quitté le lieu douloureux de la rupture, mais au contraire de s'y être accroché. Faisant le deuil de cette relation autant que du

projet professionnel initial, elles concentrent tous leurs efforts sur un nouveau projet : celui de rester ici. Parvenir à vivre seule ici permet d'inverser le sens de la rupture conjugale. L'échec est porté par l'autre, celui qui n'ayant pas tenu le coup, a abandonné son poste et quitté le navire, dont elles sont devenues capitaines. Parties du même point (rupture conjugale) et suivant le même cap au moment de l'entretien (s'accrocher ici), leur cheminement sur la zone dévoile des stratégies néanmoins différentes. J. Charbonneau (1998, p. 410) à partir de cet état chaotique initial met en lumière certains moteurs de réorganisation de la vie sociale après une rupture conjugale. Trois éléments entrent en ligne de compte : le maintien du lien entre la mère et l'enfant par la monoparentalité (célibat pour Madame Genèse et Madame Chat) ou la réinscription dans le cycle familial traditionnel par une nouvelle mise en couple (Madame Bordas); le rapport au projet initial (ajournement temporaire du projet pour les deux célibataires, réorientation totale du projet initial en tenant compte de l'articulation avec la vie de couple pour Madame Bordas) ; et le sens accordé à l'autonomie et à la dépendance qui s'avère dans les trois cas très important.

Le maintien du célibat permet de revenir à l'identité sociale antérieure à l'installation et de construire une certaine légitimité locale en relation à leur rôle de mère isolée. Le recours à des réseaux d'entraide, à des aides sociales et à des activités déqualifiées (ouvrière saisonnière dans les travaux agricoles, femme de ménage,...) est justifié par l'importance accordée à l'éducation des enfants. Ces relations de dépendance ne sont que la contrepartie du maintien de leur autonomie en tant que chef de ménage. L'abandon d'un projet professionnel personnel et le rapport alimentaire à des activités diverses n'est qu'une phase transitoire, permettant de s'accrocher ici et de tisser des réseaux qui seront réinvestis dans un nouveau projet, après que l'éducation des enfants ait été assurée. Ce nouveau projet fait le lien entre le passé et le présent, il marque un pallier dans l'histoire de vie, celui où l'on accepte d'abandonner certaines illusions pour vivre ici. Madame Genèse reprend ainsi son ancienne activité de photographe indépendante, sans plus se faire d'illusion quant à la possibilité d'atteindre le niveau de vie et de notoriété qu'elle avait eu à Bruxelles. Madame Chat tire un trait sur le projet agricole initial, en s'orientant vers l'officialisation de son activité d'accueil à la ferme, développée au fil de ses 'galères', comme revenu d'appoint.

La remise en couple, après une longue période de célibat où l'on observe les mêmes stratégies de maintien (recours aux aides sociales et aux réseaux d'entraide locaux), amène madame Bordas vers une autre transaction biographique. Recommencer une nouvelle vie de couple suppose de tirer les leçons de l'expérience antérieure malheureuse. Jugeant que l'imbrication trop étroite entre la vie de couple et l'activité d'accueil à la ferme a été à l'origine de la rupture, elle s'oriente alors vers un projet agricole (élevage de lapins et transformation avec vente à la ferme, sur le modèle de madame Tunnis qu'elle connaît). Celui-ci doit, selon elle, préserver davantage l'intimité familiale.

D'extraction sociale plus aisée que les précédents migrants (ouvriers des champs), et avec un bagage scolaire plus élevé, qui leur a permis de saisir l'importance du milieu local comme ressource potentielle et réseau de survie, elles ont cherché à tenir compte des normes locales, et ont su se faire accepter dans une marginalité assumée.

Madame Chat

Arrivée sur la zone avec une projet agricole, d'élevage biologique, restée après le divorce et le départ de son conjoint, en exerçant de multiples petites activités.

- Relance : Et la S. [société fournissant et achetant en intégration, pour l'élevage industriel], vous aviez trouvé comment ?
- *'Oh parce que dans le coin c'était ce qui se faisait le plus facilement en fait, donc on a travaillé comme ça'.*
- Relance : C'était en système intégré [réponse: oui] et vous étiez propriétaire ?
- *'Des lapins oui, parce que à ce moment j'avais déjà un projet bio, donc déjà à l'époque c'était suffisamment difficile d'ouvrir la bouche en disant je veux faire du bio, donc là j'avais ma façade en fait. Ma façade c'était l'élevage de lapins comme tout le monde ici, donc c'était aussi une manière de faire accepter mon projet, voilà. Il fallait aussi que je vive, en plus donc j'étais aussi ouvrière saisonnière, castrage du maïs, soit tomates, tout ce que je trouvais je le faisais. Plus des stages chez les fermiers du coin pour apprendre à travailler'.*

Ne revendiquant pas l'identité agricole, ni même une identité professionnelle, leur rapport au travail s'exprime en termes d'activité, d'occupation permettant de vivre ici. Elles n'apparaissent pas, localement, comme des concurrentes ou des représentantes illégitimes de la profession (contrairement aux ouvriers des champs). Elles font figure de personnes fragiles et courageuses qui s'accrochent là où il n'est pas facile de vivre, avec 'les moyens du bord' (aide sociale, travail au noir, emplois saisonniers). Leur pragmatisme, mais aussi leur précarité financière, les amènent à prendre ce qui vient, et à adapter leurs projets aux conditions locales en tissant des réseaux qui offrent des soutiens importants, et des points d'appui à leur construction identitaire.

Madame Bordas, évoquant le soutien villageois à l'occasion du décès de son conjoint

- *'Je me suis retrouvée 3 hivers à me dépatouiller seule avec les chevaux, sachant que c'était pas ma partie, c'est vrai que j'ai toujours su, j'ai toujours pu aller demander des coups de main. L'hiver dernier j'étais enceinte, c'est sûr que j'allais pas décharger seule les ballots. Sinon, la même histoire dans un village où il y a avait pas d'entraide, je gardais pas les chevaux, je restais pas là... C'est vrai que je n'ai pu rester dans le hameau que parce que j'ai été beaucoup soutenue au niveau matériel et moral'.*

Leur espace vécu, partant de la commune, s'étend bien au-delà à travers ses réseaux 'alternatifs'. Localement, elles évoluent dans les 'interstices' des petits boulots, des réseaux d'entraide, du travail au noir, qui se sont développés au fil des vagues successives de migration et de leur mise en réseaux. Impliquées dans de multiples associations, et parfois dans les structures communales et intercommunales, elles ne sont pas marquées par la solitude des précédentes figures, mais plutôt par l'isolement géographique, qu'elles essaient de briser en attirant les autres à elles. Elles font feu de tout bois pour pérenniser, malgré l'attachement à un lieu rural et enclavé, la sociabilité

élargie de leur ancien univers citadin. En se maintenant à distance de leur ancien lieu de vie, elles dressent une barrière les protégeant des effets de stigmatisation sociale. Elles tentent alors, par une activité d'accueil ou de vente à la ferme, de ramener la ville à elles. En attirant chez elles les citadins, touristes ou anciens amis, pour profiter de leur univers rural, elles donnent à leur attachement au lieu, un sens plus valorisant. A la marge des hiérarchies autochtones d'appartenance (fondées sur l'origine), elles ouvrent les frontières à l'étranger, qui leur permet de rester vivre ici.

Madame Bordas

- 'Alors au niveau association, je fais partie du réseau accueil paysan, dès le départ : c'est lié à une partie de mon activité professionnelle, mais c'est quand même un engagement qui est militant, parce que dans notre charte collective, on dit bien que c'est pensé et organisé par ceux qui en vivent. Donc le gros morceau: c'est ça. C'est des engagements au niveau associatif dans des projets locaux, sur le hameau, sur la vallée de B. : dernièrement il y a des gens qui sont venus s'installer, une famille qui reprend l'activité équestre, qui ne fonctionnait plus, que moi je pouvais pas faire fonctionner'.

Madame Tunnis

Les touristes et résidents secondaires représentent une part important de sa clientèle, et pour elle, un lien important avec l'extérieur. Ayant eu, dans son ancienne fonction, la responsabilité d'organiser des séminaires, elle a cherché, une fois installée sur la zone à s'inscrire dans divers réseaux et associations permettant de maintenir le contact malgré une situation très isolée (la commune de montagne où elle réside ayant été coupée du monde suite à un éboulement de terrain). Elle fait partie d'un réseau départemental organisant des journées d'accueil à la ferme, et projette la création d'une association avec des amis parisiens et résidents secondaires.

- 'Oui parce qu'en plus, parce que moi je suis assez partante pour ce genre de chose. On n'avait plus le tunnel, plus de route d'accès facile, donc il a fallu se battre pour faire venir les gens chez nous, enfin les clients chez nous. Donc toute forme de manifestation de ce genre était la bienvenue, parce que à partir de 95 j'ai fait des foires, j'ai fait ça pour rappeler aux gens qu'on existait quoi [...]
- Nous on a essayé de faire des manifestations tout au long de l'année. Ben oui mais y a des manifestations culturelles que l'été, euh nous on vit aussi le reste de l'année. Il faut penser aussi à ceux qui restent euh qui vivent tout le temps ici, faut pas penser que aux touristes'.
- .../...
- **Relance : Et c'est quoi cette association ?**
- *'Ben elle est pas créée encore, c'est pour essayer de faire venir le tourisme'.*
- **Relance : c'est avec qui ?**

- *'Ben (rire) justement c'est que des parisiens alors. Pour le moment c'est un parisien qui veut venir d'ici deux trois ans s'installer ici et euh lui est fou d'astronomie et il veut pouvoir vivre ici, donc essayer de ... et moi je veux créer des manifestations parce que j'aime organiser des choses'.*

Les trois autres figures de migrants ici concernées évoluent à proximité, sinon au centre, de 'l'espace majeur' de la zone d'étude. Ayant d'une manière ou d'une autre 'fait le retour à la nature' ou le choix d'une vie en marge de l'univers urbain, elles se sont progressivement 'installées' et ont accédé au pouvoir central local. On y retrouve les nombreux profils mis à jour par B. Hervieu et D. Léger (1979), des utopistes universitaires en recherche d'expérience communautaire aux éducateurs révoltés, mais aussi de simples fonctionnaires arrivés par le hasard d'une mutation, ou encore, phénomène plus récent, des échoués de la ville en reconversion professionnelle. Les uns comme les autres ont en commun un attachement au lieu. Que leur installation sur la zone ait été 'un choix', 'un hasard', 'un refuge', 'une expérience', il n'y a plus d'ailleurs souhaitable.

**La figure des néo-notabilisés** (quatre personnes) est proche, par son rapport au temps (circulaire) et à la mobilité (envahissement), de celle des paysans du cru. La figure de la **'pièce unique du territoire'** (six personnes) s'en distingue par un rapport au temps linéaire et une plus grande ouverture sur l'extérieur. A la lisière des deux, le **'garde fou'** (deux personnes) prend part au pouvoir local, en cultivant le regard critique vis-à-vis de la 'notabilisation'.

Participants au premier plan à l'édification du 'pays' et à la reconnaissance de ses frontières, nous aborderons ici leur itinéraire migratoire et leur processus d'attachement local, réservant pour la dernière partie leur pratiques territoriales.

## 522. Les migrants notables et partisans du pays

On pourrait parler ici du 'déplacement de l'utopie' et d'un effet de milieu pour rendre compte des formes d'appartenance de ces quatre hommes. Le premier arrivé a participé au déplacement de l'utopie communautaire vers des formes 'normalisées' d'organisation du travail agricole coopératif, et du retour à la 'maisonnée' (D. Léger, B. Hervieu, 1979). Les autres, plus jeunes et arrivés sur la zone alors que le mouvement néo-rural était en voie de normalisation, ont en quelque sorte repris ce modèle.

L'un a mis fin à une carrière dans la haute fonction publique à Paris pour monter ici un projet agricole dans les années 1970. Les deux autres, jeunes diplômés du supérieur, ont renoncé à une insertion professionnelle plus aisée ailleurs pour commencer leur vie professionnelle et familiale en milieu rural (fin 1980 et 1990). Le dernier enfin, après un tour de France pour parfaire sa formation professionnelle, a tenu à revenir sur la zone dont il n'était pas originaire, pour y implanter son activité (dans les années 1980).

Leur enracinement local conjugue les dimensions d'un certain renoncement professionnel, avec celles d'un choix de vie rural. S'ils ont, comme les précédents migrants, accepté de perdre quelque chose en venant s'installer ici, cette perte n'est pas totale. Beaucoup mieux intégrés, ils gagnent en outre une notabilité qu'ils n'auraient pas forcément connue dans un environnement plus urbain.

A ce renoncement est associé un choix de vie, où la dimension familiale et la qualité du cadre de vie prennent une importance particulière. Leur réussite locale tient au fait d'avoir su concilier une vie de famille avec un ancrage professionnel dans un milieu enclavé, où le bassin d'emploi est fort limité. Ils sont en outre fortement impliqués dans le tissu associatif et les structures locales du pouvoir. Tant d'investissement local et tant de reconnaissance en retour, font que le départ devient indésirable, et risqué (perte de la notabilité).

Monsieur Lorcaïn - Cas d'un jeune migrant en cours d'attachement et de notabilisation.

Originaire du Nord, jeune diplômé (bac +5), il a postulé sur un emploi jeune sur cette zone dont il a eu connaissance par un ami qui s'y est installé. Arrivé depuis quelques mois seulement, il connaît déjà l'ensemble des acteurs locaux, et se projette durablement ici.

Recruté par les structures intercommunales sur une mission de mise en valeur du patrimoine, les critères de sa sélection ont porté sur son extériorité à la zone et sa volonté de s'y ancrer.

- Relance : Comment vous êtes arrivé là ?
- 'C'est allé vite, j'ai fini mon service militaire (dans le Nord) en Novembre. Et j'avais des amis qui sont venus habiter là au début d'année scolaire. Mon pote voulait faire venir du monde et il a commencé à chercher pour ses amis. Parce qu'on est proche, et c'était difficile de venir ici, sans personne. Lui-même a suivi son amie qui a un poste d'instit. Non mais je serais pas descendu si y'avait pas quelque part un désir de connaître la région. La Drôme, le Diois je connaissais pas, mais j'étais très, moi et ma femme on était très attiré par la région'.
- **Relance : Pourquoi ?**
- 'Parce qu'on vient du Nord et on a besoin de soleil, c'est un choix très important. Parce qu'on commence notre vie de famille et on avait la possibilité de le faire'.
- .../...
- .../...
- Relance : Et votre femme elle est instit dans le coin ?
- '*Pas pour l'instant, elle finit l'année scolaire là où a commencé, dans le Nord, c'est difficile d'obtenir un rapprochement aussi rapide. Et puis on a fini par s'habituer. Mais on va avoir un enfant et on va faire un rapprochement de conjoint'*
- Relance : *Et vous habitez où ?*
- '*Pour l'instant je suis hébergé chez mes potes. Mais je commence à regarder, pour acheter. J'ai visité une maison à la sortie de Die'*

Ils sont les dépositaires et les défenseurs du modèle de 'vivre et travailler au pays'. Ils considèrent, par ailleurs, que les exigences de la vie quotidienne urbaine (notamment les

contraintes de déplacements, le bruit, la pollution, le manque de communication) sont des maux dont ils se tiennent ici à l'écart.

L'espace de référence est celui de la commune dans la vie quotidienne, et celui du Diois (le 'pays', le 'territoire') au niveau de leur investissement local associatif et politique.

Ils affichent clairement l'appartenance à une 'identité dioise'. Participant par leur profession et leur investissement associatif ou politique à l'animation de ce 'pays', ils opposent à la l'identité territoriale acquise par le 'droit du sang' (originaires non permanents), celle qu'ils construisent selon un 'droit du sol'. L'appartenance locale ne va pas de soi, et doit faire l'objet d'une démarche d'intégration et de naturalisation. Plus que des 'diois de souche', ils sont en quelque sorte les bâtisseurs de cette identité, que leur regard extérieur a pu éprouver avant de chercher à la faire reconnaître. Ils s'identifient en quelque sorte à une communauté en devenir, dont ils sont les artisans en même temps que les porte-parole. Ils se positionnent du 'dehors' en tant qu'acteurs du développement vis-à-vis de la société locale qu'ils ont à mobiliser et à souder autour de cette identité en devenir. Mais ils se situent dans la 'communauté dioise' ('on', 'nous') lorsqu'ils évoquent les multiples usagers occasionnels du lieu, dont l'extériorité permet de mettre en exergue les attributs spécifiques de l'identité locale.

Monsieur Pochard, jeune diplômé (ingénieur), employé en contrat à durée déterminée sur une mission de développement local, migrant.

- Relance : Et alors au niveau de la mobilité, on parlait des néo-ruraux là, qu'est-ce qui, euh.. qu'est-ce qui selon vous explique que l'on ait eu une telle attractivité sur ce territoire, à des époques fort différentes ?
- *'J'ai l'impression d'un flux continu, avec une forte rotation. Qu'est-ce qui pourrait expliquer? Silence/ le fait que les gens sont quand même accueillants, j pense foncièrement, même si c'est dur de rentrer dans la communauté dans laquelle on est , dans les petites chapelles, et on a eu une tradition de respect et d'accueil qui est forte. Sûrement due au protestantisme hein, donc les gens se sont pas fait rejeter, et c'est ceux qui ont su s'adapter' .*

Présentant ensuite l'objectif défini par le district suite aux commissions de travail dans le cadre du projet de territoire : 'vivre mieux et un peu plus nombreux':

- 'Pourquoi un peu plus nombreux ? Parce que y'a des anciens qui sont là qui ont fait partir leur gamin, qui ont vu des nouveaux arriver, s'installer et pour partie réussir, et j'ai l'impression qu'ils en sont presque jaloux, et qui, à leurs petits enfants disent partez encore, parce que c'est pas un pays où on peut vivre. Donc eux ils sont dans une attitude négative, ils n'y croient plus. Et y'a ceux qui sont arrivés, qui ont réussi, qui sont venus pour avoir la paix, ils veulent qu'on la leur foute, donc ils veulent pas beaucoup plus de monde'.

Le rapport à la mobilité, comme celui entretenu vis-à-vis de l'appartenance locale, est ambivalent et complexe. Eux-mêmes migrants, ils ne peuvent fermer les frontières de ce



'territoire' qui s'est maintenu par l'apport de sang neuf. Mais la mobilité peut devenir synonyme d'invasion et remettre en question la qualité de vie, l'environnement, et l'équilibre économique fragile.

Ces personnes sont dans leur profession et leur statut (indépendant, contrat à durée déterminée) soumises à une certaine précarité d'emploi, ou à la concurrence locale et extérieure (agriculture et commerce). L'une d'elles a connu les exigences de se plier à la logique économique pour s'accrocher et tenir ici ; les autres, plus jeunes sont entrées sur le marché du travail en période de récession. Elles sont, à l'instar des paysans du cru, 'attachées' aux lieux, mais selon des modes différents. Devenues des notables locaux ou en passe de l'être, leur position sociale se définit dans le lieu. Commerçant au marché très localisé, agent de développement local ou agriculteur orienté vers une production localisée (label et origine contrôlée), ces acteurs sont, dans l'exercice de leur profession, étroitement liés au territoire. Redevables, comme les paysans du cru, du pays qui les fait vivre, ils en portent le poids et les responsabilités, comme un devoir. Chacun a alors son ennemi, lié à sa profession et à sa position locale (les fonctionnaires de passage, les touristes consommateur d'espace vert, les résidents secondaires bloquant le foncier). Mais cet ennemi au fond ne correspond qu'à une et même forme d'appartenance : l'extériorité au milieu de vie, où les lieux et les liens sont labiles.

Monsieur Molpa. fils de fonctionnaire, commerçant dépendant de sa clientèle locale

Il arrive avec son père, gendarme muté à Die, à 15 ans, après une enfance marquée par les déménagements. Son père repart, de nouveau muté, mais lui décide de rester et de devenir ébéniste. Il fait une école, et travaille localement chez divers patrons, avant de partir quatre ans dans des grandes villes pour parfaire sa formation. Il garde néanmoins toujours 'un pied ici' (il revenait chaque week-end). Il rachète ensuite une petite entreprise de cuisine, puis jouant de sa reconnaissance locale, il obtient face à d'autres candidats la reprise d'une entreprise en liquidation.

- 'Et j'en viens et c'est malheureux, à leur manière de penser, eux quoi qu'il en soit, tous les mois ils sont payés, qu'ils soient à Die, à Lyon ou à Valence, c'est dans les gènes. [... ]
- Ah j'pouvais pas être gendarme ou fonctionnaire, parce que ils sont pour moi, ils sont, j'veux pas dire le mot, grave parce que c'est vulgaire, mais ils sont en dehors de la réalité. Pour moi ils comprennent pas que leur monde c'est nous qui les faisons vivre. Ce sont des gens qui vivent beaucoup sur eux-mêmes, qui ont leur propre catalogue d'achat, ici y a pas la moitié du personnel de l'hôpital qui consomme sur place, c'est catastrophique. Ils ont tendance à habiter sur place pour une question de qualité de vie, mais par contre ils ne consomment pas du tout, ils n'en n'ont rien rien à foutre. Mais y a d'autres lois derrière, ils n'achètent pas qu'un produit quand ils consomment à la camif, ils achètent une part d'autre chose. Et donc localement ils ne se mélangent pas, ils restent à part. Ils sont un peu dans les associations mais très peu'.

Malgré leur investissement prométhéen dans le local, leur rapport au temps est circulaire. Le territoire délimite les ressources disponibles (environnement, emploi, qualité de vie), à préserver, et à transmettre (l'équilibre est un thème récurrent) et son évolution doit être

mesurée et maîtrisée.

### 523. La figure du garde-fou (deux personnes)

Elle partage avec les précédentes une certaine notabilité locale, mais elle garde néanmoins une certaine distance où se mêle l'esprit critique et un certain malaise. Ces deux personnes portent la crise identitaire des 'néo-ruraux' qui accèdent au pouvoir local. C'est en cultivant une certaine marginalité au sein même des instances du pouvoir qu'ils parviennent à résoudre ce hiatus. Cette marginalité assumée est la dernière frontière qu'ils peuvent opposer à leur notabilisation, afin de maintenir le cap idéologique (à gauche) du groupe des 'installés' qui participent aux côtés des notables autochtones à l'édification du pays diois.

Issus de la même génération (la quarantaine passée) ils sont arrivés de Paris avec une expérience professionnelle déjà importante, et ont cherché ici à tourner une page. C'est le 'ras le bol' de la vie urbaine et de leur métier stressant qui les y a conduit. Ce n'est pas l'envie de construire en un lieu précis un projet professionnel qui les a guidé, mais le besoin de 'changer d'air', de quitter la société salariale et urbaine. Le lieu s'est ensuite fixé par les hasards des réseaux d'amis. L'attachement au lieu n'est pas ici synonyme de renoncement à une carrière, mais d'une rupture assumée avec une vie passée (de banlieusard, salarié).

Monsieur Barnabé, éducateur spécialisé pendant 8 ans à Paris, avant de s'installer sur la zone pour y reprendre une activité de restauration

- 'Ma femme était surveillante – étudiante, on a eu un gamin : elle n'était donc pas ancré quelque part. Moi je commençais à en avoir marre de mon boulot, j'avais un jeune gamin, j'habitais à Stalingrad (métro à Paris) j'avais pas envie qu'il grandisse à Stalingrad. Enfin y'a eu plusieurs raisons personnelles qui ont fait que j'ai eu envie de changer d'air'.
- Relance: Et le Diois ?
- 'Ça a été le hasard, uniquement parce que j'avais une collègue qui connaissait les gens qui tenaient le restau ici, et qui cherchaient à vendre. En fait, elle m'en a parlé 2 fois, une fois parce qu'elle était passée ici les voir. Moi j'avais un vague projet, un fantasme, d'avoir un café, j'imaginai un café mais en ville, un jour ou l'autre. Et puis bon elle me parle de ça'.

Ayant une formation plus courte que les premiers, et une longue expérience professionnelle, ils se considèrent comme les 'chevilles ouvrières' et les 'garde-fou' des 'néo-notabilisés'.

Leur appartenance se construit dans un entre-deux. Appartenant à des professions peu valorisées dans 'l'intelligentsia néo-rurale' (entrepreneur en BTP, opérateur touristique), ils sont proches de certains artisans locaux avec lesquels ils partagent l'expérience de la dure concurrence locale et de la loi du marché. Migrants arrivés avec la volonté de mettre à distance la société salariale et urbaine, ils sont identifiés par les

'locaux' comme des étrangers, contestataires, accédant de surcroît au pouvoir local (maire, et conseiller municipal).

Cette position de garde-fou s'exprime différemment néanmoins pour chacun, du fait de parcours d'intégration différent.

Le premier revendique explicitement son identité 'd'étranger'. Etranger vis-à-vis de la société locale qui l'a rejeté, lui et son associé, et l'a obligé à faire le deuil de leur projet 'utopique' de départ et à entrer dans la course concurrentielle et à devenir le chef d'entreprise libéral, qu'il avait fuit en quittant son ancien métier (salarié d'une grande entreprise de bâtiment et travaux publics). Les 'mains dans le cambouis', il est marqué de ce fait par une certaine 'impureté idéologique' aux yeux de l'intelligentsia locale, vis-à-vis de laquelle il ne peut être que le chauffeur.

Monsieur Rougeot, entrepreneur, ayant été salarié dans une grande entreprise du bâtiment à Paris, associée à une autre néo-rurale.

- 'On est arrivé avec mon copain, moi je travaillais chez Bouigue et lui à la SAE, donc les deux plus grosses entreprises, et on s'est dit on va travailler 6 mois et le reste du temps on fera du jardin, parce qu'on avait les moyens. On voulait pas s'installer en tant qu'entrepreneurs pour réussir et gagner plein de fric. [ ] Ah moi j'ai une dent. J'ai perdu mon associé alors qu'on faisait notre métier, techniciens du bâtiment, parce qu'on n'avait pas de marché au bout de 10 ans. Alors moi je ne crois pas aux dios résistants, protestants, humanistes.' [ ]

- **Relance: Est-ce que vous vous sentez intégré ?**

- **Lui: 'Ca veut dire quoi l'intégration ?**

- Relance : Bonne question ... localement ?

- Lui: 'La plupart de nous sont des élus, c'est vrai [parlant des 'néo'], mais moi je suis rien je suis le chauffeur, mon métier m'autorise pas à être autre chose qu'un chauffeur, et oui j'suis commerçant entrepreneur, au service de mes clients. Moi je suis pas un intello, je suis un manuel, un commerçant. Je peux pas dire que je suis un agriculteur, ou un artiste, alors je suis le chauffeur. [ ] Bon je comprends que les gens ils aient la hargne, que les chevelus aient réussi. Mais moi je crois pas qu'on soit intégré, ma fille elle reste toujours la fille du Parisien. Mais si les gens m'intègrent c'est qu'ils sont bien obligés. Mais on sera peut-être pareil avec les nouveaux'.

La position du second se construit dans l'articulation entre plusieurs dimensions biographiques de sa vie. Il garde de son ancienne profession d'éducateur, le militantisme social que les autres migrants, notabilisés, paraissent à ses yeux susceptibles d'oublier. S'il a investi le pouvoir local, c'est au sein de la commission cadre de vie, qu'il estime un 'peu en marge du système', en charge d'une mission de développement social. Devenu lui-même hôtelier-restaurateur sur sa commune, il garde une attitude prudente quant au développement touristique. Migrant devenu maire de son village, il ménage les craintes locales vis-à-vis des différentes facettes de 'l'étranger' qu'il peut incarner : néo-rural accédant au pouvoir, opérateur touristique participant à l'envahissement de la zone.

Monsieur Barnabé

- 'Y'a une tendance lourde, que je vais essayer de contrebalancer un peu. On est dans l'air du temps qui nous pollue, le dernier comité, ils ont dit : ' tourisme : 320 millions de francs de chiffre d'affaire par an, agriculture: 220 millions – hum tourisme : c'est intéressant – alors on va faire quelque chose pour le tourisme'. Alors carte d'hôte machin. Alors on est un peu pollué par l'air du temps, en plus comme on n'a pas de débat, on se laisse embarquer. Alors il est temps de dire : 'ouai c'est bien l'économie mais y'a pas que ça, si on vivait mieux, si on se donnait les moyens d'aider ceux qui sont en difficulté. – 'ouai c'est pas mal le cadre de vie, mais ça coûte'. Et on est quand même dans des villages où quand ça coûte, ça fait réfléchir, ça inquiète'.

- [...]

Evoquant son élection à la mairie, qui a soulevé les craintes d'une partie de la population locale :

- 'Le fait que je suis pas du pays, que je suis du tourisme, les gens se sont dit : ' y'a eu une page de tournée importante'. C'était le constat que les agriculteurs n'étaient plus majoritaires sur la commune, et que le territoire leur échappait, et c'est vrai que c'est très dangereux. Je comprends que l'on mette plus d'argent pour entretenir les chemins. Et puis le tourisme ça va un peu mais il faut pas déconner, je suis d'accord avec ça : il faut pas faire n'importe quoi, il faut pas défigurer le pays, il faut être prudent.'

Le 'nous' et le 'on' traduit bien leur appartenance au noyau des néo-ruraux en cours d'accession au pouvoir local, mais ils y restent en marge. Ils n'appartiennent pas pleinement à une communauté existante ou à faire exister comme les précédents, mais ils sont en tension entre l'intérieur et l'extérieur de cette communauté.

Ils s'inscrivent dans une temporalité plus linéaire que les précédents. Leur 'immersion en marge' dans le pouvoir local les inscrit dans une temporalité linéaire. Il ne s'agit pas de préserver l'héritage des anciens dont on se sent dépositaire (néo-notabilisés) mais de faire 'bouger les choses' en référence à l'expérience d'une intégration locale difficile et en référence à ne expérience professionnelle antérieure (en lien avec le public en difficulté).

Ils ont fait souche et ne veulent pas repartir ailleurs, ayant monté ici une activité coûte que coûte et s'étant bien intégrés ou y ayant suffisamment perdu pour avoir mérité d'y rester. Ils expriment de manière très pudique leur appartenance locale, conscients d'avoir été et de rester des étrangers, mais conscients aussi du fait qu'il serait difficile de repartir.

Monsieur Rougeot

Son associée (néo-rurale, parisienne) participe à l'entretien. Elle paraît jusque là plus modérée que lui, quant aux difficultés de vivre et de s'intégrer ici. Mais il faut préciser qu'elle réside dans une autre commune, où les néo-ruraux sont majoritaires. Mais lorsqu'on aborde la question du 're-départ' éventuel, les positions s'inversent, montrant l'attachement du premier, et le rapport plus distancié de la seconde.

- Relance : Donc vous êtes intégré par votre profession ?
- *'Je suis intégré parce que je les emmerde'* (Silence)
- *'Moi je suis né en France , c'est une région sur la terre. Oui je suis intégré à la France parce que je parle la langue de Molière. Est-ce-qu'on est intégré ?'* (se tourne vers son associée)
- Relance : Est-ce que vous vous projetez ici ? S'il fallait partir ?
- Elle : *'Non je me vois très bien repartir du jour au lendemain'*.
- Lui : *'C'est une fille qui n'a pas d'attache'*.
- Elle : *'Quand t'as vécu à Paris t'es de nulle part enfin les gens d'une grande ville, c'est pas comme les gens du coin où ils ont planté des arbres. Alors c'est vrai que nous on a planté on a regardé pousser on a entretenu, bon on a peut-être une autre attache du coin. Tu peux comprendre effectivement les vieux ils avaient leur terre, la femme avait accouché dans la maison tout ça. Quand tu viens de Paris, t'as pas tout ça, t'as vécu dans des trucs petits, t'as vécu autre chose. Mais c'est vrai que je partirai pas comme ça, mais y'aurait une opportunité de boulot à l'autre bout de la terre, j'partirais ; mais par contre je me verrais pas revenir dans le Diois'*.
- Lui : *'On n'est quand même pas des gens du voyage. On a notre vie ici maintenant'*.

Leur espace vécu est réticulaire. Ils font référence à leur commune (lieu de vie quotidienne, et lieu d'expérience de l'intégration) et au Diois (lieu d'investissement associatif, politique), tout en étant reliés à de multiples réseaux. Ayant accédé à certaines fonctions politiques dans leur commune et dans les instances du pouvoir local, ils maintiennent de nombreux réseaux parmi les migrants qui se tiennent à distance des notables locaux.

Leur rapport à la frontière est plus ambigu que les précédents. Ils sont partagés entre l'ouverture et la fermeture, en raisons, à la fois de considérations d'ordre biographique (difficulté d'intégration et esprit de revanche sur le conservatisme local), professionnelle (exposition à la concurrence, mais dépendance vis-à-vis de la fréquentation touristique de la zone) et politique (accès à des mandats politiques qui incite à la prudence dans le discours).

#### **524. Les 'pièces uniques du territoire' (six personnes)**

Elles se distinguent des précédentes personnes, par le fait qu'elles ont profité de la position 'enclavée' dans la zone pour y construire leur activité professionnelle.

Toutes sont arrivées par glissement progressif vers la zone au sein de réseaux ou structures organisés à d'autres échelles (internationale, nationale, départementale ou régionale). Ce 'glissement' n'a pas toujours été linéaire, et leur parcours montre les relations étroites entre la dynamique d'attachement aux lieux, et celle d'attachement aux liens. Certaines personnes sont arrivées en suivant des proches ou des réseaux et se

sont progressivement attachées au lieu. D'autres ont choisi le lieu (lieu refuge après un échec professionnel, lieu exploratoire et faire valoir d'un savoir particulier) puis ont fait souche en y tissant des liens. L'ensemble de ces migrants, se sont construit une 'niche professionnelle' en jouant sur une double reconnaissance, locale et extérieure.

Seuls représentants d'une activité sur la zone, ils ne sont pas soumis à la concurrence locale comme les migrants de la précédente figure, mais ils partagent avec eux l'attachement au lieu, dont dépend étroitement leur reconnaissance. La dépendance au milieu local est dynamique : ayant construit leur activité en s'appuyant sur certaines spécificités territoriales, ils cultivent, par leur activité, cette spécificité.

Monsieur Diffas, d'origine étrangère (nordique), arrivé dans le Diois dans les années 1980 par les réseaux étrangers à partir desquels il a travaillé sur divers projets (chantiers à visée pédagogique) et dans différentes régions. Il est responsable d'un office local d'une structure fédérative.

- 'Ah ben ça c'est un gros problème. On est dans une zone de faible densité d'emploi, euh si vous avez des gens qualifiés. Bon moi j'me posais récemment la question par rapport à mon propre emploi, ben j'en trouverais pas un autre dans ce que je fais à Die, il faudrait forcément que je déménage'.

Plus que les autres encore, ils contribuent à construire la spécificité territoriale, mais selon un registre différent. C'est en référence à l'image d'un front pionnier qu'ils s'investissent ici, en référence à une zone 'vierge' qui n'a pas encore été 'explorée' ou à une zone 'enclavée' qui n'est pas pourvue du service ou de l'activité qu'ils proposent.

Monsieur Bréviaire, pionnier d'une zone vierge

Il a demandé à être muté dans le Diois au début de sa carrière d'enseignant, pour y laisser libre cour à sa passion pour l'archéologie. Sur une zone encore inexplorée, il a pu y jouer un rôle et y acquérir une reconnaissance, qu'il n'aurait pu obtenir en restant à Lyon où il a été formé.

- 'A ben j'ai voulu venir pour faire de l'épigraphie latine. Faire de l'archéologie à Lyon c'est bien, mais vous aurez toujours un type plus intelligent que vous qui en fera mieux, alors travailler avec un prof. de fac, c'est bien, ça m'est arrivé, m'enfin j'me suis dit là-bas t'as un terrain qui au niveau archéologique est vierge. Depuis la virginité de l'archéologie dioise a beaucoup bougé, et bon ben, j'ai en fiche toute les inscriptions, ce sera certainement une publication posthume mais enfin ca c'est autre chose. [ ] Bon ben faut bien mourir quelque part, je ne me sentais ni la vocation ni l'intelligence d'enseigner en Fac, et puis on enseigne aussi bien les auteurs classiques et les autres ici, à l'époque, comme ils enseignaient dans une grande fac de Lyon'.

Monsieur Tourel, diplômé de l'enseignement supérieur, devenu responsable d'un projet de développement social sur le Diois, qu'il a lui-même élaboré.

- 'Donc je travaillais [dans une structure départementale d'aide au logement] à Valence, à Romans. Mais j'habitais à Die, j'ai eu moi-même un projet d'école, avec un projet

agricole à un moment donné. Donc je suis allé cultiver les champs du Diois, j'ai eu un troupeau de brebis, enfin (rire) j'ai vécu le Diois dans sa dimension heu. naturelle et agricole quoi. Et voilà et pis ça a pas marché.

- Relance : Et avec un projet aménagement c'était quoi ?
- 'Oui ben là j'étais dans une association valentinoise, donc qui travaille sur les questions cadre de vie et habitat, donc j'suis arrivé sur une mission comme celle-ci dans le Diois, et puis après j'ai eu tout le département, j'ai eu des missions partout à l'échelle du département de la Drôme. Et donc après ça c'est orienté de plus en plus, l'évolution de la société aidant, vers le développement social, j'suis parti de l'habitat cadre de vie et puis plus vers le développement social... et oui ben donc j'avais envie de proposer ça à Die, parce que j'avais. ben j'avais déjà pas mal d'éléments de ce que je vous ai dit dans la tête. Donc j'ai proposé à X (élu local), donc avec le soutien de la DDASS derrière parce que je suis en lien fort avec la DDASS avec les gens là-bas, plus mon réseau relationnel et professionnel au niveau drômois enfin valentinois, qui me, qui m'entoure en fait, donc qui m'ont aidé à faire sortir le projet sur le Diois, parce qu'ils avaient envie de ça, tout le monde avait envie de ça de l'extérieur'.

Leur position de pièce unique se construit dans l'articulation du dedans et du dehors. Représentants locaux d'une structure décentralisée pour les habitants de la zone, ils sont aussi les représentants d'une 'zone enclavée', à l'extérieur (auprès de visiteurs occasionnels ou auprès de leur structure et de leurs collègues). C'est ainsi dans l'échange avec ces derniers, qu'ils construisent une certaine spécificité territoriale. Ce qui était un front pionnier à défricher à leur arrivée, devient au fil de leur attachement, une frontière-miroir qui permet de voir depuis l'extérieur ce qu'il y a au dedans, et de voir au dedans, ce qui est différent à l'extérieur.

Madame Aséma : Responsable d'une antenne locale d'une structure départementale d'insertion des jeunes, son travail en partenariat avec ses collègues intervenant sur d'autres zones, l'amène à mettre en évidence la spécificité 'dioise'.

- 'C'est vrai qu'à Livron (base de la structure) si on parle du Diois, c'est du Diois, ils savent euh, c'est une autre catégorie de personnes, même au niveau des emplois, c'est vrai, par rapport à mes collègues, c'est un autre type de ... les jeunes sont plus calmes, ils sont plus cools, c'est ... Au niveau des 'emplois-jeunes', on travaille sur un projet, c'est à dire que c'est les jeunes qui montent leur projet, avec des techniques d'animation de groupes, mais c'est aussi pour créer une approche, une plaquette pour susciter l'intérêt des employeurs, pour essayer d'avoir un entretien, et puis après qu'ils puissent développer leur projet avec l'employeur. Mais alors sur le Diois ils ont été, mais alors créatifs. Ils ont tout de suite compris l'intérêt et ils ont joué le jeu, par contre sur Livron, Loriol sur Crest, ils ont plus de mal.. Quand on en parle, mes collègues ils disent : 'ben oui c'est le Diois'.

Madame Trémini : Responsable à mi temps sur deux structures de développement économique, l'une étant basée sur la zone, et l'autre englobant toute la vallée.

- 'C'est pour ça que moi je rigole quand je reviens du Conseil Général, parce que c'est vrai que quand je vois mes collègues de la vallée du Rhône, c'est vrai que eux peuvent être en concurrence directe, parce qu'une entreprise s'installe sur Valence, sur Montélimar, ou sur Pierrelatte, c'est les mêmes caractéristiques de territoire. Tandis que nous c'est tellement atypique, que de toute manière on n'est pas concurrent avec eux. [ ] Par contre moi c'est vrai je vois quand même, je comprends de toute manière qu'on veuille tous défendre le pays du Diois. Et nous avons eu l'obligation de créer la plate-forme sur la vallée de la Drôme, et il est vrai que j'en vois un intérêt énorme, au niveau économique'.
- Relance : Au niveau de la pertinence ?
- *'Ah oui, parce que c'est vrai que ça amène des échanges très fructueux avec les autres entreprises de la basse vallée qui elles par contre ne se côtoyaient pratiquement pas, et plus on descend dans la vallée et moins elles se côtoyaient. Dans les réunions on avait un groupe d'entreprises très solidaire sur le Diois, un groupe un peu moins solidaire sur le Crétois et d'ignorance complète sur Lorioi'.*

Leur activité professionnelle (et leur attachement au territoire) se construit en relation assez directe avec la mobilité géographique. Qu'ils exercent dans le champ de l'insertion, du développement économique (aide aux créateurs d'entreprise), du tourisme ou de la culture, ils ont tous à faire à des publics 'extérieurs'. Ces relations plus ou moins quotidiennes engendrent des formes de typification particulières. Ils n'appartiennent pas à une communauté, mais à un collectif hétérogène. L'étranger fait parti de leur quotidien. Et partant de là, leur appréhension de l'appartenance territoriale n'est pas hiérarchisée selon les clivages originaires/non originaires, permanents/non permanents. Chacun produit des différenciations très fines de son public, et définit une gradation d'appartenance territoriale à l'égard de groupes que d'autres figures, considèrent comme étrangers.

Madame Aséma. Le Diois : l'image d'une liberté, qui attire des jeunes, sur les traces des Soixante-huitards

- 'La spécificité de ces jeunes c'est qu'ils recherchent la qualité de vie, ils sont créatifs'.
- **Relance : Comment vous l'expliquez ?**
- 'Je l'explique par la qualité de vie qu'il y a dans le Diois, tout simplement. Quand on se lève, qu'il y a les montagnes, il y a un climat, vous vous êtes déjà promenez ? Il faut aller voir, c'est vrai. Il y a des gens un peu plus âgés, un peu hippy à l'époque qui sont restés dans le Diois, qui continuent à afficher une appartenance, une liberté. Ça c'est très diois, on dit bon les babas, mais y'a des jeunes, des moins jeunes, des adultes'.

Monsieur Diffas : les vrais et les faux touristes

- 'Il y a plusieurs, ... y'a beaucoup de gens sont diois de coeur et qui se définissent comme diois mais qui ne sont pas là toute l'année, mais pour l'INSEE ils sont comptés comme touristes, c'est-à-dire ils sont comptés dans la capacité d'accueil touristique du



Diois. Donc ce qui veut dire que sur les 40 000 qu'on a l'été, y'a les 10 000 qui sont toujours là, les 10 000 qui sont en résidence secondaire, et les 10 000 qui sont chez leurs copains qui se considèrent du pays, c'est à dire qui connaissent les petits coins de champignons ou les petits coins de baignade. ça c'est pas du tourisme'.

Leur vision de l'évolution de la zone est également liée à la mobilité géographique. L'évocation de son histoire se fait à partir des vagues successives de migrants, qui sont partis, revenus ou arrivés ici ou de visiteurs qui ont été attirés ici. Le territoire est mobilité. C'est un 'espace de liberté' (Madame Aséma) permettant à des populations marginales de s'y exprimer, une 'zone blanche' (Monsieur Diffas) sur la carte permettant d'y associer les images et les définitions les plus variées selon les attentes des clientèles touristiques, ou encore un 'truc à géométrie variable selon les époques' (Monsieur Bréviaire). Les délimitations territoriales sont 'morphologiques' : elles épousent les formes et l'intensité des liens sociaux qui s'y tissent parmi les habitants et usagers, plus ou moins nombreux selon les époques de l'année et de son histoire. Mais le territoire n'attire et ne repousse pas n'importe qui. Le territoire est constitué de réseaux : réseaux d'exode (des jeunes diplômés, des fils de paysans...), réseaux de migration (jeunes marginaux arrivants sur les traces des 'hippy', porteurs de projet...), réseaux d'ancrage secondaire (touristes fidélisés, résidents secondaires revenant au pays...). Leur sociabilité elle-même est réticulaire. Ayant fait souche ici, ils ont, à partir de là, développé des liens qui s'étalent bien au-delà du territoire. Et lorsqu'ils accueillent et orientent leur public sur le territoire, ils le font aussi à partir des réseaux qu'ils ont tissés localement.

Leur temporalité est linéaire. Ayant fait souche ici, ils se projettent durablement sur la zone. Ils évoquent le 'pays diois' comme un territoire en devenir, étant eux-mêmes des pionniers apportant une pierre à l'édifice.

### **Synthèse Migration vers la campagne : choix d'un lieu, choix d'un projet ?**

Toutes les figures ici présentées a en commun de s'être 'attachées' à la zone d'étude au terme d'un parcours de migration. Toutes concernent des migrants, qui ne sont pas forcément des 'néo-ruraux', cette catégorie recouvrant par ailleurs un ensemble fort hétéroclite de profils. Leur pôle de départ est pourtant urbain et leur pôle d'arrivée, rural. La ruralité on l'a vu ne recouvre pas le même sens selon les itinéraires migratoires et les processus d'attachement à l'oeuvre dans leur parcours. Et, surtout on ne peut répondre de façon tranchée à la question posée par certains analystes de ces mouvements : '*choix d'un lieu ou choix d'un projet ?*'<sup>268</sup>. Dans les cas présents, le lieu a participé à la construction progressive d'un projet, et la mise en oeuvre du projet a participé à l'élaboration du lieu (par son appropriation). Il n'y a pas de lieu préexistant à son appropriation. Et, chacun s'appropriant de manière différente un même espace, le Diois, auquel tous se réfèrent, n'est pas un 'lieu unique', mais la résultante, provisoire, incertaine, de lieux imbriqués, conflictuels, concurrents.

---

<sup>268</sup> DETRAZ H., 1998 – *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural*. Géodoc, Université de Toulouse-Le Mirail, n° 49, p. 38.

## Section 53. Attachés aux liens : figures contemporaines de la tribu

**Deux figures** sont 'attachées' à des lieux situés en dehors de la zone. Elles relèvent l'une et l'autre d'une forme tribale. Mafessoli<sup>269</sup> a évoqué la résurgence de 'tribus' et le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, annonçant également le passage à des liens sociaux fondés sur des 'communautés affectuelles', et non plus sur des groupements contractuels. Force est de constater qu'aucune des tribus, mise à jour ici, ne s'inscrit dans la temporalité linéaire de la modernité. L'ère des tribus est celle de l'incertitude, celle du repli frileux sur soi. Nous n'irons pas jusqu'à dire que tout est tribu, et que les anciens cadres sociaux collectifs sont en voie de dépassement. Le tribalisme concerne des groupes fragilisés par leur situation socioprofessionnelle ou évoluant dans un environnement menaçant leur unité. La constitution d'une tribu permet d'ériger des frontières contre l'imprévu, l'étranger, le changement. Au sein d'une tribu, on se préserve également de la solitude et de l'envahissement, auxquels sont soumis les 'fragiles en errance'. Nous les distinguons des 'nomades' dont les déplacements sont davantage maîtrisés (D. Rétaillé, 1998). Enfin, tous n'ont pas les mêmes ressources dans cette édification tribale, et tous ne sont pas exposés aux mêmes dangers. Certaines tribus 'installées dans la vie' ont des frontières relativement efficaces, face à l'imprévu ou l'étranger, d'autres, au devenir incertain, sont exposées au risque de l'éclatement.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Immersion	circulaire	linéaire	digital	Attachement	Forme d'appartenance
	Pas d'ailleurs souhaitable	Tribu installée dans la vie (7)		Tribu incertaine (2)	Aux liens	
		<del>communautaire</del> collectif		Commun		
		Qualités des liens				

### 531. La figure de la tribu installée dans la vie

Elle se caractérise par un attachement au lieu d'origine, associée à des liens familiaux et à une région à forte identité historique et culturelle (Bretagne, Savoie, Région Marseillaise...). La temporalité est circulaire et est marquée par une forte reproduction intergénérationnelle. Lorsqu'il y a transmission des appartenances au lieu d'origine, les racines sont agricoles ou rurales et, si l'on quitte le village natal, c'est pour s'établir dans le bourg voisin ou à la périphérie de la ville la plus proche. Dans le cas inverse, ce sont les appartenances professionnelles qui se transmettent (sur trois générations, et parfois des deux côtés) tout en changeant de ville.

Les temporalités biographiques mais aussi quotidiennes sont circulaires. Les

<sup>269</sup> MAFFESOLI M., 1988 –Le temps des tribus – Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse. Coll. Sociologies au quotidien, Ed. Méridiens Klincksieck, 226p.

journées ou les semaines sont réglées selon des rythmes réguliers, des horaires précis. Il y a un temps et un lieu pour chaque chose. L'imprévu est ainsi tenu à distance.

Ces tribus sont constituées d'un ou de plusieurs couples. La quasi totalité des couples (sauf un) sont double actifs et l'ensemble appartient aux classes moyennes (salariés comptables, institutrices, aide maternelle, policier, salarié du commerce). Afin de préserver l'unité familiale, on cherche une articulation des temporalités des deux conjoints. Les activités, de loisirs, parfois professionnelles, sont étroitement imbriquées. Pour certains, les horaires de travail sont souples, ce qui permet des aménagements pour passer plus de temps avec les autres membres de la tribu. Pour d'autres, la conjointe travaille à la maison et adapte ses horaires à ceux de son conjoint. Tandis que d'autres sont salariés de la même entreprise, appartenant qui plus est à l'oncle de l'un d'entre eux.

A travers la tribu, on cherche à se préserver des atteintes à la cohésion et à la pérennité du groupe. L'urbanité et la mobilité en sont les vecteurs potentiels. La frontière est une barrière protectrice qui ne cesse d'être mise en péril par l'étranger.

Monsieur Vilterloo, belge résident secondaire sur la zone

Il vit avec sa femme dans la couronne périphérique de Bruxelles. Il est artisan chauffagiste (elle, après avoir occupé divers emplois de vendeuse et femme de ménage, ne travaille plus). Ils se sont connus à 14 ans dans une fête foraine dans le village dont ils sont originaires tous les deux. Ils ont construit leur maison il y a 20 ans à la périphérie de Bruxelles, Bruxelles étant en proie à la 'ghettoisation' du centre, et ses périphéries au contraire en voie de 'gentrification'.

- 'L'étranger c'est celui qui vit d'aide sociale, il est partout chez nous. Le centre de Bruxelles c'est une catastrophe, y'a plein d'immigrés qui ont envahi le centre. Alors nous là où on habite, c'est la 4<sup>ème</sup> couronne, c'est pas les banlieues comme à Paris. C'est des communes éloignées et résidentielles'.

Pour s'en préserver, on cultive le 'chez soi' d'une maison individuelle. On entretient une sociabilité de proximité et élective. On tente au mieux de réduire le temps de travail, pour préserver la sphère des loisirs auxquels on s'adonne en famille et avec des amis de longue date.

Monsieur Viterloo, belge, résident secondaire sur la zone

- Alors y'a quelque chose que je comprends pas en France. Quand on vient ici, on sait que jusqu'à 15 heures c'est pas la peine, tout est fermé. C'est dingue, les gens ici ils perdent du temps, de l'argent, ils font 20 km pour rentrer manger chez eux à midi. Nous en Belgique, on s'arrête pas le midi, on mange en vitesse, et à 16 heures je suis de retour chez moi.

**Relance et qu'est-ce que vous y faite?**

- Avant de rentrer je passe toujours à U. (commune d'origine) voir les copains, pis après à 18 heures on mange ensemble et comme ça on a toute la soirée pour nos activités.

On évite la grande ville autant que la migration (résidentielle, inter-régionale). Lorsque l'on doit céder aux exigences d'une mutation professionnelle ou d'une insertion sur le marché du travail, on revient dès que possible au lieu d'origine, ainsi en va-t-il pour soi, et pour ses enfants. Et lorsque le lieu d'emploi se trouve en ville, on réside à sa périphérie, dans une commune 'à taille humaine', plus calme et parée des attributs de la campagne (verdure). On y préserve aussi les enfants de la violence, et de la délinquance urbaine.

La préservation au sein de la tribu n'empêche pas de voyager, bien au contraire. La quête de l'autre, est aussi une quête de soi comme l'explique F. Michel<sup>270</sup>, mais elle est ici orientée vers la consolidation de l'unité de la tribu, par l'épreuve de l'altérité. Tous recherchent le 'dépaysement' par rapport à leur quotidien, mais chacun le prépare, le planifie, le balise de telle sorte que l'exotique soit domestiqué. Les lieux peuvent changer d'une année sur l'autre ou être les mêmes depuis longtemps, ils sont toujours agencés de la même manière dans le calendrier, ce qui permet à chaque membre de la tribu de se rendre disponible (poser ses congés) et d'en organiser le séjour (consultation des guides touristiques, repérage des lieux, réservation). Les lieux du voyage sont choisis et perçus en référence aux éléments naturels : la géographie, le climat, le paysage sont les attributs que l'on vient y chercher. Les lieux du voyage sont également choisis en fonction des activités proposées et de leur adéquation aux centres d'intérêts de chaque membre de la tribu. Il s'agit d'assurer le repos des parents tout en sachant les enfants en sécurité ou de prolonger dans le temps des vacances leur éducation en s'assurant de la qualité des prestations offertes.

Monsieur Zampani, d'origine italienne, en séjour dans un centre de vacance sur la zone.

Il réside en Haute Savoie, dans le village d'origine où il a fait construire à proximité de ses frères, sur le terrain hérité de son père agriculteur. Sa femme est salariée comptable, et lui-même travaille trois jours par semaine (a refusé de déclarer sa profession, qu'il définit comme 'un métier normal'). Le reste du temps, il joue de la musique et se représente avec sa fille dans les villages alentours. Ils partent en vacance dans des lieux différents, mais toujours dans des centres d'activités (culturelles, sportives) appartenant au même organisme.

'On a toujours essayé de protéger notre temps libre mais plutôt que de mettre notre enfant n'importe où dans un milieu qui nous paraît douteux, on a préféré se priver et s'organiser différemment : on a cherché un juste milieu'.

On voyage toujours en tribu : c'est son unité et sa cohésion retrouvées en ces temps de vacances, que l'on vient avant tout célébrer, ici ou ailleurs. Selon les modes d'articulation entre l'espace de vie quotidien, et l'espace secondaire, on peut distinguer deux cas de figure.

Ceux dont l'espace de vie quotidien est marqué par une forte mise à distance de l'imprévu et de l'étranger, recherchent le dépaysement mais s'en préservent par le maintien des frontières de la tribu. Ils visitent des lieux et ne font pas de connaissances en

---

<sup>270</sup> MICHEL.F. (2000): Désirs d'ailleurs –Essai d'anthropologie des voyages. Armand Colin, 270 p.

dehors de la tribu. Ils recherchent le dépaysement à travers les paysages (des Bretons auxquels il faut 'un peu de montagne' dans l'année), à travers le climat (des hollandais auxquels il faut du soleil, et qui fuient les régions 'trop vertes', c'est-à-dire trop pluvieuses) et même à travers les 'gens' comme l'illustre le cas suivant.

Monsieur et Madame Lemel, bretons, touristes en transit sur la zone.

Tous les deux sont originaires de la Bretagne et y sont 'très attachés'. Ils habitent une maison en périphérie de Brest. Ils ont une résidence secondaire sur le lieu d'origine où ils retrouvent leur famille chaque week-end, à proximité de leur résidence principale. Lui est policier et elle assistante sociale. Ils partent chaque année avec leur caravane en famille (deux enfants), avec un itinéraire qui se décide au fil du voyage. L'important étant de descendre au sud, et de se retrouver entre soi. Ils ne restent jamais .../...

/...

sur le même lieu plus de deux ou trois jours et ne font guère de rencontres. Les ayant rencontré par hasard la veille alors qu'ils s'étaient égarés, guidés uniquement par l'attrait des montagnes, ils se sont posés pour la nuit dans un camping où nous les avons retrouvés le lendemain matin, alors qu'ils s'apprêtaient à partir ailleurs.

Elle: 'Moi ce que je cherche c'est un changement par rapport aux gens que je côtoie. Dans mon travail je vois que des gens avec des histoires cassées. Et pendant mes vacances j'aime bien voir des gens normaux qui vivent simplement. Et puis j'aime bien aussi aller voir les coins où les gens sont riches. Je dis j'ai envie d'aller voir les riches : Fort Calquier, St Tropez. J'ai très peur d'y aller parce que je me dis je vais paraître plouc là-dedans, pas du tout. C'est un spectacle : le spectacle est dans la rue'.

Ceux qui sont dans leur vie quotidienne confronté à une urbanité mal vécue ou dont le lieu d'origine a été fortement urbanisé, ont acquis une résidence secondaire qui devient l'espace de 'préservation' de la tribu.

Ils ont choisi le lieu pour sa tranquillité, son climat, son environnement 'naturel', dans une commune retirée. Ils y reçoivent les membres de leur tribu (les enfants, les amis anciens). L'urbanité de leur environnement quotidien est associée au sentiment d'insécurité, au stress, au manque de temps, au changement qui défait l'univers familial d'origine et les liens tissés dans la proximité. La secondarité en un lieu rural et enclavé, permet de s'en préserver. Lieu de préservation de leur tribu, la zone doit à leurs yeux être préservée de tout développement industriel ou touristique trop massif. C'est un conservatoire qui doit être mis sous cloche de verre.

Deux tribus ont un lien ancien avec la zone, et leurs parcours nous semblent particulièrement éclairants pour comprendre la recherche de préservation qui anime les tribus contemporaines.

**Une tribu de Marseille**

Les racines marseillaises de ce couple s'étendent sur deux générations. Le grand-père de Lui, pied noir, est rapatrié sur Marseille, alors que les grands-parents de Elle sont des réfugiés du fascisme (grand-père) et du franquisme (grand-mère) qui

s'établirent à Marseille. A partir de là, les deux familles (fratries comprises) ne bougeront plus. Monsieur Gaspard, mécanicien dans la fonction publique à Marseille, est fils et petit-fils de mécanicien. Après avoir travaillé 15 ans avec son frère dans un garage, il connaît en 1975 le chômage (fermeture du garage) et passe alors le concours pour entrer au PTT. Il y entre en 1976 (comme mécanicien) et est muté à Paris. Il se fait loger chez son cousin avant d'obtenir un rapprochement de conjoint sur Marseille. Madame Gaspard, après avoir été ouvrière, est devenue aide soignante grâce à un contrat emploi solidarité. Ils n'ont guère eu le temps de sortir durant leur vie active, et étant à la retraite, ils aspirent au repos. Ils ont vécu dans la maison de sa mère jusqu'à ce qu'une inondation en 1978 ne les oblige à déménager. Ils ont du alors se 'replier' sur un logement HLM pour rester dans le même quartier à proximité de chez elle. Leur fils est actuellement au chômage. Ils n'ont jamais quitté leur quartier auquel ils se disent très attachés, mais celui-ci a bien changé :

Lui: 'Là où j'habitais c'était une campagne, maintenant c'est des grands ensembles. Là où ya le grand supermarché c'est là où je m'amusais quand j'étais gosse : c'était que des champs. Y'a qu'un seul truc qui n'a pas changé c'est là où je suis né, c'est là où habite encore ma mère, mais la population a changé. Tout le monde est parti dans les grands ensembles, ces petites maisons se sont vendues : c'est des classes moyennes qui arrivent.'

Ils sont toujours partis en vacances pour quelques jours seulement, dans le '*cabanon familial*' acheté par un cousin, aux environs de Marseille, et où toute la famille se retrouvait : '**Quand vous avez un lieu où aller, vous vous écarterez pas trop. Avant on allait à Port St Louis, une ville qui touche Marseille. Après y'a tout un tas de petits villages, qu'on connaît pas ou que de nom**'. C'est en 1973 qu'ils découvrent la zone en allant chercher leur fils en séjour chez un ami, dans un village vacance construit par la Paroisse de Marseille. Ils y viendront trois ans en vacances, en variant les saisons pour 'vérifier' l'agrément du lieu et du climat, avant de se décider à y construire leur résidence secondaire. Ayant peu de moyens, ils achètent à des amis du village vacance, un terrain nu en 1978, et doivent attendre 1984 avant de pouvoir acheter les matériaux nécessaires à la construction de leur maison. Ils la construisent eux-mêmes sans demander d'aide car '*un coup de main en vaut un autre*', et ils y passent tout leur temps libre pendant 4 ans. Depuis ils se considèrent comme très bien intégrés localement, lui étant au Conseil municipal. La première personne rencontrée fut le voisin, ancien maire et '*parent des amis qui nous ont vendu le terrain*'. M. Gaspard élargit son réseau local à partir de liens professionnels : l'adjoint au maire étant, comme lui, employé des PTT, il sympathise et entre ainsi dans les réseaux du pouvoir local. En 1992 il décide de voter sur la commune du lieu secondaire '*à cause de l'ancienne municipalité, qui se servait dans les caisses. C'étaient tous des néo arrivés dans les années 1980 et qui avaient investi la mairie. Mais ils sont repartis une fois qu'il n'y avait plus rien à gratter*'. Une alliance en 1995 permet de remettre la commune aux mains des 'vrais villageois', c'est-à-dire ceux vivant dans le village-centre (les néo vivants dans un hameau en altitude) qu'ils soient originaires du lieu ou résidents secondaires. Enfin chez eux et à l'abri de tout changement, ils inversent peu à peu le rapport entre espace secondaire et principal. A la question sur le lien entre le

poids des résidences secondaires et la dévitalisation des villages, il répond en déplaçant la frontière de l'appartenance. Le clivage principal n'est pas tant entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs, mais entre les '*touristes hollandais*' qui envahissent la zone sans retombée économique (ils s'approvisionnent ailleurs) et les résidents secondaires qui peuvent devenir un jour des '*permanents*'. Dès lors son positionnement sur le développement local potentiel est clair. On peut y faire un peu d'élevage, qui participe en outre à l'entretien de l'espace, mais pas d'usine. Il n'est nullement besoin de favoriser le développement touristique, au contraire, car : '*le tourisme il se développe automatiquement, s'il a envie. C'est pas la peine de faire des projets, pour ramener quoi ? Une surpopulation à ne plus savoir quoi faire et pour un petit laps de temps. On veut faire de la France un pays de tourisme. Il faut garder nos campagnes, faut garder nos montagnes, il faut tout garder. Regarder quand vous voyez la côte d'azur, moi je l'ai connu : on était sur les plages, y'avait pratiquement personne, maintenant c'est que du béton, y'a plus un cm<sup>2</sup> de libre, j'appelle plus ça du tourisme*'. Discours conservateur certes, mais la recherche de préservation sur une enclave qu'ils ont eu tant de mal à construire n'est-elle pas compréhensible au regard des transformations radicales dont ils ont été les spectateurs contraints dans leur vie et sur leur espace quotidien ?

L'évocation de son enfance nous livre les clés de son rapport à la ruralité comme lieu de préservation, et de l'investissement (en temps et en moyens) consenti pour accéder à une résidence secondaire. Il a connu la '*campagne*' à travers les '*bastides*', propriétés secondaires de la bourgeoisie marseillaise jalousement gardées par des clôtures : '***La campagne pour nous c'est tous ce qui est extérieur à Marseille : sans culture ou avec, alors que 'les campagnes' c'est la ferme avec les terres autour et elles étaient toutes fermées avec des murs haut en pierre : toute la campagne était clôturée. C'était des résidents secondaires de la grande bourgeoisie qui avaient leur domaine qui y mettaient leur paysan. Et, pour y rentrer, il fallait connaître, c'était tout clôturé, alors on allait chaparder .***

Ils sont donc passés de l'autre côté de la clôture, en construisant patiemment leur résidence secondaire et ne sont pas prêts à la laisser transfigurer, comme les bastides qu'ils ont vu disparaître avec l'urbanisation. Leur espace secondaire a constitué au fil de leur parcours un lieu important de préservation. Durant leur vie active, ils y recevaient la famille prolongeant ici la tradition des retrouvailles dans le cabanon de Port St Louis. A l'heure de la retraite, les temporalités s'inversent. L'espace primaire est le temps réservé à la famille (lui s'occupe de sa mère âgée) alors que l'espace secondaire devient le lieu de repos, et de retrouvailles entre amis villageois. Ils tiennent à séparer ces deux espaces de vie complémentaires '***car on arrive à un âge où on a besoin de repos : si l'on invite la famille ça n'arrête pas de défiler. Alors que là on invite quand on a envie, les gens viennent le soir et repartent après. Sinon ça n'arrête pas de défiler et ça fait plus des congés. En plus si on invite on est obligé d'inviter tous les membres de la famille, et ils viennent pour longtemps. Alors qu'à Marseille on est en appartement donc ils ne restent pas, et s'ils viennent c'est pas pour le cadre, c'est pour nous voir.***

Les lieux entreraient-ils en concurrence avec les liens, un peu à la manière des gens très riches, toujours méfiants vis-à-vis des amitiés intéressées ? Leur maison secondaire

dans laquelle nous nous sommes rendu possède les attributs des gens 'de peu', qui sont parvenus au terme d'une vie de sacrifice à se constituer un patrimoine digne des gens riches : tout y est moderne, bien rangé, silencieux et vide... Les sacrifices acceptés, pour accéder à ce lieu secondaire, l'ont été parce qu'ils permettaient de mettre entre parenthèses leur condition ouvrière, dans l'espace-temps secondaire. Etant ici de riches propriétaires, et à Marseille de pauvres locataires, ils doivent maintenir à distance les deux espaces de vie. Le statut auquel on a accédé ici, préserve d'une sociabilité familiale envahissante et des tumultes de la ville qui malmènent les lieux des gens 'de peu'. La multi-localisation permet alors de se préserver de l'imprévu, de l'envahissement : il y a un lieu et un temps pour chacun des groupes fréquentés, et la distance établie entre chaque espace de vie (secondaire et primaire) joue le rôle d'une clôture entourant les groupes auxquels on appartient. La vie s'organise alors dans une boucle répétitive.

### La tribu de cheminots

- Les deux lignées familiales de ce couple (Monsieur et Madame Michalin) sont dans les 'chemins de fer' depuis trois générations. Ils se sont rencontrés à l'école maternelle de Valence, où résidaient et travaillaient leurs parents. Leur jeunesse est marquée par l'univers de la 'cité des cheminots' avec son école, ses logements, ses associations. Ils ne se quittent plus jusqu'au mariage. En 1970, sortant de l'école d'instituteurs, Mme Michalin est mutée dans un petit village de la Drôme où elle s'occupera des trois classes d'une école de campagne pendant 9 ans. Monsieur Michalin étant encore étudiant à Valence (licence et pionnicat) la suivra. C'est dans ce petit monde d'inter-connaissance que leurs deux enfants connaîtront leurs premières années, comme leurs parents à la cité des cheminots. Ayant échoué au concours du CAPES, monsieur Michalin intègre les chemins de fer grâce à son beau-père qui le fait entrer à la direction régionale de Montpellier en 1977. La tribu se regroupe alors là-bas, et elle obtient sa mutation dans une petite ville proche. Leur fils alors âgé de 10 ans vit très mal ce changement : **'C'était plus 50 enfants c'était 400. Moi je venais d'un endroit où on se connaissait tous, et j'arrivais dans un endroit où j'étais vraiment étranger'**. Pourtant il y fera ses études (école de commerce), y trouvera sa conjointe actuelle (agent d'assurance), son emploi (vendeur automobile) et y achètera une petite maison de banlieue, à proximité de ses parents. Et le fils de reconnaître **'Je suis plus Montpelierrien qu'autre chose, Montpellier c'est clair que pour moi c'est un village maintenant. Quand on est arrivé sur Montpellier ce qui me manquait, c'est des montagnes, des hauteurs. Bon on s'y fait.'** Le 'village' fait référence à l'univers familial qu'il s'est constitué autour de sa commune de banlieue, lieu d'arrivée des parents et d'ancrage de la tribu, à ses collègues de travail (avec lesquels il partage ses rares loisirs), à son emploi qui grignote peu à peu l'espace et le temps 'résiduel' qu'il peut accorder à son épouse et à sa jeune fille. Sa maison n'est pour lui qu'un lieu de transit. Trop petite à son goût pour y recevoir, il y passe peu de temps dans la journée, et continue à y recevoir des appels professionnels. **'la vie de la ville : un temps c'était métro-boulot-dodo, à Paris. On reproduit toujours les mêmes modes de fonctionnement mais adaptés à différents lieux et différents métiers. Moi c'est pas métro-boulot-dodo, mais c'est voiture-boulot-maison : on fait rien.'** Heureusement, il y a et il y a toujours eu les lieux et les temps de retrouvailles familiales et ceci, tant du



côté maternel que paternel. La tribu se retrouvait du côté maternel chez sa grand-mère, dans le Vaucluse où elle avait suivi son mari cheminot, avant que celle-ci ne retourne 'chez elle' dans l'Hérault, en y réaménageant la maison des arrière-grands-parents. En attendant que le lieu soit habitable, la soeur de Madame Michalin avait acheté un chalet dans le Vercors qui devint le lieu intérim de retrouvailles. Du côté paternel, le lieu des retrouvailles a toujours été le Diois, malgré l'absence de maison familiale. Monsieur Michalin y venait en vacances avec ses parents chez une cousine d'amis intimes, où ses parents venaient se ravitailler au sortir de la guerre (années 1950). Une fois marié, il continuera à y venir depuis la cité des cheminots de Portes-lès-Valence. Avec l'agrandissement de la famille, le besoin se fait sentir d'acquérir un 'lieu à eux'. Commence alors un périple sur trois communes, où ils louent à l'année une maison de vacances, en y étant à chaque fois délogés (mise en vente, travaux). En attendant de trouver une maison à acheter dans le périmètre délimité par les souvenirs familiaux (celui que Monsieur Michalin avait connu avec ses parents), ils achètent un camping-car comme 'substitut'. Ils voyagent alors vers des horizons lointains, au sein de cet espace 'à eux' qui renforce l'unité de la tribu :

- Madame Michalin : *'On a dit on trouve pas de maison dans le Diois, et bien on va acheter un camping-car et on va voyager. On a voyagé plutôt au nord, le cap Nord, l'Autriche, l'Angleterre...*
- Le fils : *'On était complètement chez nous, on reproduit le même schéma que ce qu'on a à la maison. On se dépayse totalement sans être perdu. Et puis c'est cette maniabilité qui est fabuleuse. Je n'irai jamais louer un truc. Depuis qu'ils n'ont plus le camping-car je préfère partir comme ça : on part 3 jours, on se tape la route, s'il faut on prend un hôtel.*
- Ego : *Oui mais on t'as facilité tout jusque là. Tu prenais le camping-car, il était prêt à partir. On te le préparait. Même quand on louait à l'année, on était chez nous en fait, c'étaient nos meubles..'*

Arrive enfin la maison secondaire où ils résident actuellement. Trouvée par agence en 1997, elle est située dans un village hors du périmètre envisagée, mais suffisamment grande pour y loger toute la tribu (parents, enfants, conjoints et petits enfants). La délimitation de ce qu'ils considéraient être le Diois change alors : puisqu'ils achètent en dehors du périmètre c'est que le Diois s'étend au delà. Et, à partir du moment où ils sont 'chez eux', l'espace de référence qui fait sens à leurs yeux est celui du village et de la maison. Ils s'intègrent alors très vite au village, où ils y découvrent que la quasi-totalité des habitants sont des résidents secondaires, ayant été comme madame Michalin, enseignants à Valence. Elle : *'A M. [ancienne commune de résidence secondaire] ça a demandé des années à être accepté. Alors qu'ici au bout d'un jour les gens savaient déjà qu'on allait acheter. Parce qu'ici, les gens sont d'un autre niveau intellectuel, ce sont des enseignants : ils sont plus avenants, plus ouverts. Alors qu'à M. ou R., les gens se méfient encore des gens qui s'installent. Ils ont peur qu'ils prennent la mairie. Dans ce milieu agricole, ils sont très conservateurs, ils se méfient des gens.'*

Le couple se considère comme 'vacancier' et n'envisage pas de s'installer ici à

demeure, Montpellier offrant plus de sécurité (rattachement hospitalier), de services et d'animation, dont ils comptent profiter pour leur retraite prochaine. Les 'diois' restent des gens spéciaux, et on en parle toujours à la troisième personne. L'identité de 'vacanciers' offrent en outre une protection face au milieu local : Elle : '**On est extérieur aux animosités locales, qu'on ressent mais dont on est étranger : on est responsable entre guillemets de rien, impliqué dans rien, donc c'est assez confortable. Nous on est pas originaire d'ici**'. Quant au fils, il est 'attaché' de fait à Montpellier, c'est à dire à son emploi, dont l'avenir est incertain (contrat précaire dans le secteur commercial), au lieu d'emploi de sa conjointe (elle vient d'être promue cadre et son emploi est plus assuré que le sien) et à sa maison, dont il n'a pas fini de payer le crédit. Il est 'attaché' d'une autre manière à tous les lieux de son enfance, où il a besoin de revenir, et où il viendrait vivre s'il était encore célibataire. Ces lieux (lieux des racines maternelles, paternelles, lieux des débuts de carrière des parents) sont associés à l'idée de 'campagne' et à l'image d'une communauté. Ainsi en va-t-il de la cité cheminot où la tribu a gardé des liens, notamment dans le club de basket dont Monsieur Michalin a été président, et où ses enfants ont joué mais ...

- Elle : 'Ça a beaucoup changé. Le dépôt de Porte-lès-Valence a été fermé, l'arrondissement de Valence est parti. Y'a moins de cheminots'.
- Le fils : 'Ouais, avant tout était cheminot : les écoles, les clubs de sport, les transports en commun'.

Reste alors le Diois, intact de tout changement, expliquant l'attachement inconditionnel du fils pour ce lieu du passé : '**Maintenant pour moi, c'est chez moi, et je reviens ici, parce que j'en ai besoin, me recentrer, changer de rythme : le silence, et retrouver la campagne. [ ] Objectivement, je pense que le Vercors c'est plus joli que le Diois. Mais alors moi par contre j'irais jamais là-bas, je préfère quand même ici. C'est des senteurs, quand je me promène dans un bois ici, je revois... c'est des habitudes, des attachements. Et puis avec les odeurs, le relief ça rappelle l'enfance. Moi je connais l'arrière pays de Montpellier qui est joli aussi, des collègues de travail m'y emmènent. Mais même si c'est joli, même si y'a des endroits que je me dis : 'tiens ça serait agréable d'avoir une maison là', j'envisagerais jamais. Pour moi c'est ici, pour les vacances. Même quand j'avais pas de maison dans la Drôme je revenais ici**.' (en camping sauvage).

Les lieux de l'enfance (ici la 'Drome', contrairement à sa mère qui évoque le 'Diois') sont des lieux de mémoire. Comme l'explique A.Muxel (1996, p.45) : '*l'apparition d'un lieu dans le souvenir a tout d'abord une fonction de reconnaissance et d'appartenance*'. Son évocation rappelle '*l'état des liens présents entre générations*'. Ces lieux de mémoire ramènent au passé d'une vie communautaire, rurale, tranquille qui s'oppose en tout point à ce qui est vécu actuellement (compétition, stress, lourde responsabilité). Les évoquer, c'est réaffirmer la force des liens familiaux. Revenir en ces lieux, c'est retrouver un peu de ce passé, mettre à distance le présent contraignant et se préserver d'un avenir incertain. Chaque lieu de mémoire correspond à une étape de l'histoire de la tribu. Le périple entre ces différents lieux de mémoire permet à chacun

d'inscrire sa vie dans une boucle annuelle et dans le prolongement de l'histoire de la lignée.

Le regard porté sur le devenir potentiel de la zone reflète l'identité entre-deux de ces 'vacanciers d'ici'. Il faut ouvrir le pays pour permettre aux gens de la ville comme eux de profiter des charmes de la campagne, mais il faut canaliser les 'touristes' pour ne pas défigurer leur pays.

- Le fils : 'Ce qui me plaît énormément c'est que par rapport à Montpellier qui a évolué à grand pas, ici c'est resté pareil.
- Elle : 'C'est peut-être pas bien pour eux... le pays s'endort.
- Le fils : 'Je pense que ce pays, son salut ne sera pas dans le développement du modernisme. Il va falloir qu'ils cultivent la différence pour avoir un apport touristique, quelque point d'appui très fort dans les campagnes. Quand je dis le modernisme, c'est faire apprécier aux gens de la ville, de façon très moderne, la rusticité de la campagne. Y'a quand même des trucs fabuleux : quand je me promène, je vois des chamois, des chevreuils, les gamins de la ville ils ont jamais vu un truc pareil hormis dans un livre. [ ] il faudrait développer un tourisme sans que les gens ne s'approprient, pour qu'ils aient toujours le besoin de venir, en dépensant de la devise, mais pas venir acheter les maisons ici'.

Cet extrait montre également la différence de perception de la 'campagne', selon les cycles, les générations et les conditions de vie des personnes. Si l'une est plus attentive aux inégalités qui frappent la société locale (campagne, comme lieu de vie), l'autre est, avant tout, attiré par les différences à cultiver et préserver (campagne lieu conservatoire, cadre naturel à consommer), c'est que l'un et l'autre n'évoluent pas dans le même contexte. Ce que le fils vient chercher ici est un cadre préservé, le temps de s'occuper de soi (loisir), une cohésion familiale, l'autre l'a déjà dans sa vie quotidienne. C'est ainsi qu'il faut comprendre la recherche d'émerveillement narcissique de certains touristes actuels selon A. Rauch<sup>271</sup> : 'Attentifs à retrouver les traces de la différence culturelle, ils sont aveugles aux inégalités, celles qui précisément leur permettent d'économiser sur le prix de leurs vacances'. Il n'y a pas seulement des 'badauds flâneurs' qui ont tout leur temps de s'ouvrir à l'autre, et des 'touristes-voyageurs' qui accumulent les lieux et les sites rentabilisant leur temps de voyage (F. Michel, 2000, pp. 48-56), mais des groupes sociaux évoluant pour les uns dans un environnement précaire et stressant, qu'ils sont pressés de quitter pour se dépayser, et d'autres qui ont le temps et l'assurance pour cultiver ici comme ailleurs, la flânerie désintéressée.

Sans le soutien de la tribu familiale, le fils de Madame Michalin, relèverait sans doute d'une autre figure d'appartenance : celle de la tribu incertaine.

### 532. La tribu incertaine

Elle se distingue de la précédente figure par sa temporalité digitale. Alors que les deux

---

<sup>271</sup> RAUCH A., 1996 - Vacances en France de 1830 à nos jours. Ed. Hachette, 279p.

tribus précédentes sont parvenues, certes difficilement, à construire leur lieu de préservation, celle-ci ne bénéficie d'aucunes des ressources que les précédentes ont acquises, avec l'âge et à travers les réseaux familiaux. Il s'agit de deux couples d'amis (entre 25 et 30 ans) en vacances, l'ensemble composant une 'tribu incertaine' au devenir fragile. C'est un moment singulier, mais révélateur, que nous avons saisi ici. Révélateur parce qu'il correspond à l'entrée en couple et à la phase d'insertion professionnelle de jeunes pris dans des contraintes contradictoires : entre l'investissement professionnel et familial d'un côté, entre l'ancrage au lieu de résidence et la mobilité professionnelle de l'autre. Singulier parce qu'il concerne deux jeunes couples qui tentent de maintenir une amitié nouée durant l'enfance, malgré la divergence croissante des chemins (géographique et sociaux). Chaque couple incarne un milieu particulier. Le premier, dont les membres sont diplômés, montre les choix difficiles des couples de bi-actifs dont ni l'un ni l'autre n'est prêt à sacrifier son avenir professionnel pour satisfaire aux exigences de la vie de famille. Le second, dont les membres sont ouvriers, montre la permanence de la division sexuelle des tâches dans ces milieux, où la conjointe abandonne son emploi pour se consacrer à l'éducation de ses enfants.

Ce sont les hommes de cette tribu qui font lien. Ils se sont connus à Marseille alors que Patrick était 'avec' la cousine d'André. Par des chemins migratoires différents, leurs deux familles y ont coexisté un moment avant de se séparer, le père d'André ayant été muté sur Valence, lieu où celui-ci s'est fixé en y trouvant son emploi (ouvrier) et sa conjointe (ouvrière). Pour Patrick, le plus diplômé, il est la seule référence stable dans un parcours marqué par de multiples déménagements (avec sa mère divorcée). Et même si ceux-ci ne furent pas de grande amplitude (ils sont restés autour de Marseille), ce sont à chaque fois des amitiés laissées derrière soi, et des lieux nouveaux devant soi. Il est en outre le seul lien qu'il a gardé de son ancienne 'tribu' dont il a été mis à l'écart lors de sa séparation (avec la cousine d'André) à un âge où *'les autres commencent à se caser et à fonder une famille'* (à 30 ans). En décalage sur les cycles conjugaux, il l'est aussi dans son univers professionnel. Ayant récemment déménagé pour occuper son premier emploi, il se retrouve à Sanari, technicien à la société des eaux de Marseille, dans un service dont il est le plus jeune employé, ses collègues ayant *'leur petite famille et leur train-train quotidien'*. Sa conjointe, récemment rencontrée, est elle-même en décalage de cycle, ayant repris des études à l'âge où les autres commencent à s'insérer (à 26 ans). Elle a réussi récemment un concours dans la fonction publique, sur un poste de cadre (conseillère financière à la Poste) et attend sa mutation quelque part dans le sud *'entre la frontière Italienne, et la frontière espagnole'*. Or dans le même temps, Patrick envisage fermement de se fixer sur son lieu d'emploi actuel. L'endroit idéal étant situé 'par hasard' à proximité de sa mère, ce qui n'enchant guère sa conjointe. Commence alors une confrontation où chacun met en demeure l'autre de choisir, et où les arguments mis en avant pour justifier l'ancrage ou la mobilité, montrent l'imbrication étroite entre les enjeux professionnels et familiaux.

· Patrick : 'Moi, je veux faire construire au Bosset, à côté de Sanari, mais retiré de la mer. D'un côté la montagne et de l'autre la mer. Et c'est moins cher que sur la côte. En plus j'ai des astreintes de travail, la nuit et week end, donc je suis tenu de rester sur un périmètre de 30 km. C'est le meilleur endroit, d'ailleurs ma mère quand elle est venue,

son rêve c'était d'avoir une villa au bord de la mer . Elle n'a pas pu, et elle s'est retirée sur l'arrière pays.

- Stéphanie : moi je me sens pas de me fixer. De toute façon le périmètre que j'ai demandé c'est le grand sud : de la frontière italienne à la frontière espagnole. Je suis pas attachée à un endroi .../...
- .../...
- particulier, mais surtout pas le Bosset ! [en s'adressant à moi] En fait c'est le village de sa mère. Et moi je veux mon indépendance. Et pis, c'est à toi de faire le choix. Toi tu peux être muté dans toute la France, après c'est ton choix. Alors que moi j'ai pas le choix'.
- Patrick : 'D'accord je suis mutable, mais je prendrais des risques au niveau poste et salaire. Et toi aussi tu fais le choix du boulot'.
- Stéphanie : 'C'est normal que quand tu fais des études t'as envie d'avoir un boulot. Moi je serai conseillère financière, niveau cadre, donc j'aurai aussi un bon poste. Et je ne peux pas ne pas accepter la mobilité. J'aurais été facteur, ça aurait été différent...Mais après la poste tient compte de la situation de famille, à condition de se marier et d'avoir des enfants. Mais actuellement on ne rentre que sous contrat avant de passer fonctionnaire'.

Les lieux géographiques que l'on convoque pour justifier de son ancrage (le meilleur endroit) ou de sa mobilité (le grand sud comme périmètre d'affectation possible), sont des médiateurs. Derrière eux se cachent des attaches familiales et une certaine conception de la vie conjugale ou l'affirmation d'une identité féminine, pris entre le modèle classique de l'articulation entre sphère professionnelle et la sphère conjugale, et celui de l'accomplissement professionnel. La 'socialisation conjugale'<sup>272</sup>, celle que permet l'engagement dans la vie de couple, est ici incertaine. Si bien que Patrick et Stéphanie entrevoient l'union sous les aspects d'un sacrifice de l'un ou de l'autre. Ils ne perçoivent pas les ressources importantes (soutien moral, estime de soi, encouragement à atteindre des objectifs professionnels, réseaux, conseils) que pourrait leur offrir le fait de nouer une relation conjugale. Comme pourraient d'ailleurs en témoigner, les deux frères A et C qui en sont privés (cf. infra).

L'autre couple représente un cas de figure inversé des relations conjugales. André, ouvrier et Laurence, femme au foyer après avoir été elle-même ouvrière, ont leurs habitudes déjà bien fixées : une petite maison HLM dans la périphérie de Valence, un lieu de retrouvailles familiales dans la lignée d'André en Aveyron, où 'elle s'embête', des repas avec les copains d'André, et enfin des vacances sur la côte d'Azur. Mais tout n'est pas aussi linéaire, et nous ne sommes pas ici dans un schéma simple de reproduction de modèle ouvrier. André, fils de cadre arrivé à son poste par promotion interne, a été

---

<sup>272</sup> DE SINGLY F., 1996 – Le soi, le couple et la famille. Coll. Essais et recherches, Ed. Nathan, p.63. La référence à une socialisation conjugale implique l'idée que l'union n'est pas l'unique reflet d'une alliance entre les capitaux détenus par l'un et l'autre, mais participe d'une socialisation secondaire.

socialisé dans un milieu éloigné de celui qu'il côtoie à l'usine. En dehors du travail, il voit peu ses collègues avec lesquels 'ça n'accroche pas'. Il a lâché son ancien hobby, les courses de cyclisme amateur, pour passer un peu plus de temps avec sa famille – mais aussi, nous confie-t-il, parce qu'il a perdu ses espoirs de combler par une carrière sportive le déficit social qu'il a vis-à-vis de son père. Laurence, dont la mère et les soeurs travaillent (l'une est comptable et l'autre, secrétaire de direction) laisse paraître l'ennui qui l'envahit peu à peu dans le foyer. Alors que lui, n'est jamais seul à l'usine et recherche, le soir, la tranquillité du foyer, Laurence, depuis qu'elle a quitté son emploi pour élever son enfant, aimerait plutôt en sortir. Car même si elle dispose, depuis qu'elle ne travaille plus, d'un certain temps libre, encore faut-il avoir '*l'autorisation morale à se déplacer*' (J. Coutras, 1993).

Venus dans le Diois avec leurs amis de Valence avant de les emmener en 'échange' dans leur région du Var, Patrick et Stéphanie s'attendaient à y être guidés par des éclaireurs avertis. Or, il n'en est rien. Le couple valentinois, dont la vie quotidienne est marquée par la routine du travail en usine, et les frontières, délimitées par le manque de temps et de moyens pour accéder à d'autres lieux et milieux, connaissent '*étonnamment peu leur région*' au regard du couple varois. Le Diois pour les premiers est déjà un 'territoire étranger' sur lequel ils s'aventurent parfois le week-end, sur les aires aménagées à l'entrée de la vallée. La région des uns n'a en effet pas les mêmes dimensions que la région des autres. Le couple varois, sans enfants et d'un niveau de vie plus élevé, se déplace beaucoup plus. Mais en l'absence de liens solides et de lieux d'ancrage bien établis, il n'est pas surprenant que leur espace vécu soit plus vaste, plus flou, comme un cadre sans contenu. Marqué tous deux par une mobilité résidentielle importante et précoce, leurs familles sont éclatées, séparées. La 'région sud' qu'ils se sont appropriés et à laquelle ils se disent 'attachés' est une enveloppe, un contenant plus qu'un contenu : le paysage, le climat, le soleil, la mer sont des éléments auxquels ils peuvent se raccrocher en l'absence de lien stable, de lieu d'ancrage durable. Les relations qu'on y tisse sont, selon Stéphanie, '*superficielles*' et '*la mentalité, pourrie*' ; '*une fois qu'on a quitté le système, collège, lycée, fac, ben y'a plus personne.*' Et si Patrick pense se fixer à Sanari, il trouve que l'intégration est difficile, et avoue avoir des copains, mais pas vraiment d'amis.

Les tribulations vacancières de cette tribu incertaine sont l'occasion de mesurer la distance à l'autre couple et du même coup de resserrer les liens entre conjoints. On se définit alors sans confrontation, en unité par rapport à l'autre couple. Les deux couples ne sont pas restés ensemble durant le séjour, les uns cherchant à s'évader et à '*faire des activités*', les autres étant plus limités dans leurs déplacements avec leur jeune enfant. Les varois fuient la côte d'azur durant l'été, parce qu'elle est envahie par les touristes, et les Valentinois s'y rendent chaque année pour retrouver une ambiance de vacances : '***Le monde c'est catastrophique et pourtant c'est ça qui fait que c'est les vacances. C'est la mer, et pour moi, ce monde fait qu'on est vraiment en vacance, y'a un monde fou, y'a des bouchons partout, et c'est les vacances : c'est autre chose qu'ici, c'est clair.***' Et dans ce jeu d'opposition entre couples, le Diois constitue pour les uns comme pour les autres, un lieu de référence négatif, qui permet de valoriser ce que l'on a ailleurs. C'est ainsi qu'il faut entendre le discours apparemment contradictoire du

couple varois qui regrette l'envahissement de leur région l'été, et le manque d'organisation de l'accueil touristique dans le Diois.

- Patrick : 'Leur patrimoine n'est pas entretenu, n'est pas mis en valeur : la mairie ne fait rien. Ils pourraient mettre des fleurs. C'est mal indiqué, tu va et tu sais pas, on t'abandonne quoi. A Sanari avant la saison ils plantent des fleurs de partout : donc vous arrivez quelque part, y a des couleurs de partout, vous sentez que moi j'ai trouvé ça un peu tristounet à Die'.
- Stéphanie : 'Nous on aime bien la ville et la campagne, vivre à la campagne, mais que tu aies une petite ville, parce que là Die, t'as qu'un intermarché, c'est pas une ville pour nous c'est rien [assentiment de Patrick] : Sanari c'est un peu comme Die. C'est un endroit où tu peux être à la campagne, avec une petite ville où tu peux manger tout ça, mais on a aussi la grande ville à côté, où tu peux faire tes courses où tu peux trouver tout ce que tu veux. T'as tout le choix : tu peux être isolé et après tu tombes dans la grande ville'.

C'est aussi en référence aux choix de développement touristique opéré sur la zone, qu'il faut lire, entre les lignes de cet entretien, les 'effets sélectifs' du 'tourisme diffus' promu localement pour sauvegarder le Diois des débordements de la Côte d'azur. Nous avons vu avec Monsieur Diffas la distinction établie entre 'vrais touristes' et 'amis du pays', nous voyons ici le sentiment d'abandon auquel sont confrontées les 'tribus incertaines' dépourvues de 'vrais guides locaux'.

Incertaine cette tribu, se retrouve peut-être pour la dernière fois, avant que les uns et les autres n'aient trouvé leurs marques et leurs lieux d'ancrage. Peut-être constitueront-ils une autre tribu, une fois installée dans la vie ? Mais les incertitudes qui marquent leur devenir, ensemble ou séparément, ici ou ailleurs, montrent les écarts de condition entre la génération qui a fait son entrée dans la vie active à une époque où l'emploi était moins rare, les arbitrages entre vie de famille et carrière professionnelle moins difficiles, et les modèles féminins et masculins mieux établis.

## Conclusion

---

L'attachement traduit, par l'errance ou l'enracinement, la dépendance forte à des lieux et/ou à des liens qui demeurent fragiles ou incertains. L'immersion dans un espace où il n'y a pas d'ailleurs n'est pas forcément le gage d'une sociabilité intense. Plus fragiles au contraire sont les liens qui s'entretiennent dans la proximité. La solitude frappe alors, lorsque les siens partis sont remplacés par des étrangers. La même solitude, doublée d'une certaine précarité, marque ceux qui s'exilent en terrain étranger.

L'attachement expose à une certaine violence symbolique, celle qu'exercent, souvent sans le savoir, ceux qui maîtrisent davantage leurs ancrages et leurs mobilités. Il n'y a ni lieu à soi, ni lien assuré, sauf à ériger des frontières bien étanches face à l'étranger. C'est ainsi qu'il faut comprendre les phénomènes de rejet et l'acharnement à construire une frontière, sans cesse remise en question par Autrui. Et, dans cette lutte, il serait bien excessif, sinon illusoire, de parler de 'territoire' pour décrire les espaces de refuge ou les

enclaves où se maintiennent ces figures d'appartenance.

Ce chapitre, consacré aux figures de l'attachement, peut laisser l'impression d'une lecture fort déterministe du social. Il ne s'agit pas pour autant de nier toute marge de manoeuvre à ces personnes, mais plutôt de mettre en évidence le degré différent d'autonomie des acteurs sociaux. Il ne présente qu'un segment de la société : celui dont les acteurs sont les plus dépendants des liens et des lieux de leur histoire familiale et de leur quotidien.

L'attache est une chaîne (professionnelle, familiale, locale...) qui maintient à distance ou empêche la prise de distance. L'attachement n'est pas un état qui se transmet simplement de génération en génération. L'analyse des lignées montre comment l'évolution du contexte général vient diluer les liens et les lieux dans les milieux populaires notamment (ouvriers, et paysans), en les exposant aux risques d'une dispersion des parentèles ou à celui d'une dépossession de leur terroir. L'espace joue ici un rôle particulier dans la socialisation : celui de l'assignation, résidentielle, sociale, professionnelle. Il est approprié comme une enclave de sécurité, comme le lieu qui désigne la place que l'on doit reprendre et transmettre, hors duquel c'est l'errance et la marginalisation.

C'est aussi parfois l'absence de continuité, la rupture avec le milieu d'origine et l'incertitude pesant sur l'avenir, qui marquent ces figures de l'attachement. La capacité à maintenir des liens et des lieux à soi, malgré la distance, et dans la coexistence avec des groupes fort hétérogènes semble le facteur essentiel de discrimination sociale. Et cette capacité n'est pas donnée une fois pour toute, mais redéfinie, dans une certaine mesure, au fil des migrations et des rencontres. Dans une certaine mesure seulement car, nous allons le voir dans les chapitres suivants, la migration, n'ouvre pas les mêmes portes à tous les groupes sociaux. Si elle redéfinit les ressources disponibles, elle le fait généralement de manière cumulative. Le déplacement dans l'espace géographiquement n'implique pas pour tous le même déplacement dans l'espace social.

Pour renforcer ce propos, nous présentons à la suite de ce chapitre consacré aux formes d'attachement, les figures de l'engagement, opposées en tous points aux premières.

## **Chapitre VI : Les figures de l'engagement – confiance et localité**

### **Introduction : La localité comme espace de convergence**

---

La figure de l'engagé est souvent associée à celle du militant. On parle également d'engagements professionnels, familiaux, associatifs. Mais ces exemples renvoient plus largement à des formes d'implication, et l'implication si elle contient l'idée d'appartenance à un milieu, ne dit rien du sens des relations à ce milieu. On peut être impliqué dans un



milieu et, comme nous l'avons vu, 'attaché' à celui-ci. On peut être impliqué dans une cause, et s'en défaire aussi rapidement que l'on y avait adhéré. L'engagement ne se réduit donc pas au militantisme, et il n'est pas synonyme d'implication. Il suppose un choix et une certaine durée de la relation.

A travers la question de l'engagement, c'est la possibilité de tisser des relations durables sur des lieux et avec les groupes qui y vivent, qui est posée, et à travers elle, celle de la localité et de la confiance.

La localité (la commune, le quartier) où se tissent, dans le voisinage et la durée, des supports d'identification collective<sup>273</sup>, ne devient-elle pas un espace de convergence entre usagers en transit ? De quelle localité les groupes les plus mobiles sont-ils les habitants, et à quelle configuration de lieux et de liens se sentent-ils appartenir ?

En l'absence d'ancrage durable, les engagements (professionnels, familiaux, associatifs) ne deviennent-ils pas eux-mêmes plus volatiles ou plus précaires ? Sans une certaine stabilité des personnes sur les lieux où elles s'engagent ou des liens qu'elles maintiennent avec ceux qui y vivent, comment penser l'établissement de relations de confiance ? La confiance, qui constitue un ciment des relations spatialisées<sup>274</sup>, est en retour confortée par l'interconnaissance que favorise la proximité<sup>275</sup>. Si, dès lors, la localité devient un espace de convergence et de transit, comment s'y construit la confiance ?

Poser ces questions suppose au préalable d'avoir éclairé dans quelle mesure on peut parler d'une localité comme espace de convergence et d'engagement plus labile. Certaines analyses tendent justement à montrer que les formes de la localité deviennent plus floues et que les relations d'engagement perdent leurs qualités durables.

Support d'une idéologie communautaire et régionaliste déjà ancienne<sup>276</sup>, le local a été le point de convergence et l'espace de promotion de trois segments sociaux. Dans les années 1970, les partis de gauche y ont vu un lieu d'investissement tant idéologique (participation, cogestion) qu'électorale ; tandis que les classes moyennes en ont fait un lieu d'intégration professionnelle (dans le développement local et l'animation socioculturelle). La mise en oeuvre d'études monographiques a alimenté les référentiels d'action et de mobilisation des leaders des populations locales. L'idée de localité fut dès lors associée à celle de communauté caractérisée par une certaine homogénéité culturelle et la conscience, voire la revendication, d'un 'vivre ensemble'.

<sup>273</sup> GRANIE A.M., 1995 – 'Mécanismes de production et de reproduction de l'identité communale en milieu rural', in : *Territoires ruraux et formation*, Actes du Colloque Enesad, 7, 8, 9, février, pp. 327-355.

<sup>274</sup> Dupuy C, Torre A., 1998 – 'Liens de proximité et relations de confiance : le cas des regroupements localisés des producteurs dans le domaine alimentaire'. In : Bellet M., Kirat T., Largeron C. (éd.), *Approches multifformes de la proximité*, Ed. Hermès, pp. 175-192.

<sup>275</sup> Saglio J., 1991 – 'Echange social et identité collective dans les systèmes industrialisés'. In: *Sociologie du travail*, n° 4, pp. 529-544.

<sup>276</sup> BOIRAL P., BROUAT J.P., 1984-1985 - 'L'émergence de l'idéologie localiste', in : *Sociologie du Sud-Est*, n° 41-44, juillet 84-juin 85, p. 45.

Or, il n'en est plus ainsi (à supposer toutefois que le local ait eu un jour un caractère si homogène et si stable).

Les travaux de M. Perrot et M. de la Soudière<sup>277</sup> conduisent à reconsidérer les frontières établies entre ceux qui participent d'un lieu parce qu'ils y vivent -les habitants permanents- et ceux qui ne font qu'y résider ou y consommer de la nature -les résidents secondaires-. Ces derniers, du fait de leur présence, engendrent des effets importants sur la mise en valeur du milieu et incitent ceux qui y vivent et en dépendent (économiquement, politiquement...) à s'organiser autrement et à les prendre en compte.

Selon G. Bottazzi<sup>278</sup>, la localité est le résultat transitoire d'une construction sociale et non celui d'une identité locale préexistante et naturellement partagée. Reste à savoir autour de quels lieux collectifs se retrouvent ces usagers multiples de la localité, et quelles sont les formes de sociabilité qu'ils construisent.

Dans un contexte où les espaces de vie sont dissociés les uns des autres, la confiance ne peut plus reposer sur 'l'encastrement' (embeddedness) des différentes sphères de relations<sup>279</sup>. La défection vis-à-vis du lieu et des liens qui s'y tissent est toujours possible, qu'elle soit par ailleurs issue d'une contrainte (mutation par exemple) ou d'un choix (déménagement). Rien, à terme, n'assure les acteurs d'un lieu de la réciprocité de leurs échanges - réciprocité qui est l'un des fondements de la confiance. Comment la confiance peut-elle s'y construire en dehors de toute appartenance commune préexistante, si elle est 'l'amont qui rend possible le contrat' ? Quels sont les agents médiateurs qui peuvent permettre d'instituer des relations de confiance sur un espace marqué par la convergence d'usagers aux origines et horizons divers ?

Le constat d'une localité, constituée dans la convergence d'usagers plus ou moins ancrés et multi-localisés, nous conduit à poser la question des modalités rendant possible un engagement local. Cette interrogation en appelle une autre : quel est le sens de la proximité dans ces espaces ? La coexistence sur un même lieu suffit-elle à tisser des relations durables et une appartenance collective, et de ce fait, à se sentir concerné par la vie locale et à s'y engager ?

Or, les bases anciennes de l'engagement paraissent se déliter ou du moins se transformer considérablement. Même les formes du militantisme paraissent en effet plus labiles et instables<sup>280</sup>. L'engagement militant se fait aujourd'hui de façon ponctuelle dans des organisations, elles-mêmes temporaires (les 'coordinations'). C'est en tant que personne singulière (et non plus comme membre d'un collectif) que l'individu s'engage de

---

<sup>277</sup> PERROT M. ; De La SOUDIERE M. (1998) : 'La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ?' in : *Ruralia*, n° 2, p. 143.

<sup>278</sup> BOTTAZZI G., 1996 - 'On est toujours le 'local' de quelque 'global'. Pour une (re)définition de l'espace local', in : *Espaces et sociétés*, n° 82-83, 'Les échelles de l'espace social', L'Harmattan, pp. 69-92.

<sup>279</sup> GRANOVETTER M., 1985 - 'Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness', in : *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, pp. 481-510.

<sup>280</sup> ION J., 1997 - La fin des militants ? Ed. de l'Atelier, Coll. Enjeux de Société, 124 p.

façon plus complète mais aussi plus temporaire (les valeurs et intérêts défendus pouvant être remis en question).

Les relations professionnelles entre employeurs et employés sont, elles aussi, soumises à une plus forte précarité des engagements. L'étude longitudinale menée par B. Ganne<sup>281</sup> rend compte de la transformation radicale des modes d'intégration salariale. A la figure de l'entreprise paternaliste, dont les salariés étaient les membres 'à vie' de père en fils, succède celle de l'entreprise innovante, rassemblant des groupes à géométrie variable, investis d'une mission temporaire. L'engagement total demandé au personnel dans la réalisation de la mission ne garantit plus, en outre, la pérennité de son intégration dans l'entreprise.

Comment penser alors l'engagement, comme relation durable et contractuelle, si les liens aussi forts que l'étaient ceux reliant le salarié à une entreprise, et ceux reliant un militant à un collectif, deviennent réversibles ?

Dans le contexte actuel où les ancrages deviennent moins assurés et les relations sociales plus labiles, les ressorts de l'engagement posent alors question. Et avec elle, on rejoint la question de la localité, dont la plupart des habitants y sont en transit (migration résidentielle), ou n'y passent qu'une partie de leur temps (les 'navetteurs'). La localité est-elle alors support d'engagement, et pour qui ?

Les figures de l'engagement, mises à jour à partir de l'enquête de terrain, apportent certains éléments de réponse. Avant de les présenter plus en détail, rappelons quelles sont les figures de l'engagement.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Distanciation	circulaire	linéaire	digital	engagement	Forme d'Appar-tenance
	Ici/ailleurs coïncident	Nomades ruraux (3)	Notables revenus au pays (3)	Militants du local au global (6)	Les lieux font liens	
	Ici/ailleurs alternent	Nomades temporels (2)	Migrants enracinés(5)	Elite en exil (6)	Les liens font lieux	
		<b>communautaire</b>	<b>collectif</b>	<b>commun</b>		
		<b>Qualités des liens</b>				

## Section 61. L'engagement dans des lieux qui font liens

Dire que les 'lieux font liens' signifie que les lieux partagés avec d'autres sont supports d'identification commune. Ce sont les lieux, faits d'éléments matériels mais aussi symboliques, qui donnent prise et sens à l'engagement. L'appropriation matérielle qui donne prise à l'action, place l'individu dans un rapport prométhéen vis-à-vis des lieux : il s'agit de l'aménager, de le transformer, et d'y construire sa place. Mais, dans le même

<sup>281</sup> GANNE B., PENARD J.P. : 'Appartenances' (1996), 'Rumeurs d'ateliers : vous avez dit flexible'; 'Annonay (France)/Qingdao (Chine) (1999) ; films vidéo; Ed. Autre Regard, Lyon,

temps, l'investissement symbolique du lieu, qui nous préexiste et nous survivra, place l'individu dans un rapport contemplatif vis-à-vis de ce lieu : il s'agit de le préserver et d'y trouver sa place en relation avec celles des autres. Car les lieux n'existent pas indépendamment des liens qui s'y tissent. Ils ne sont pas des points abstraits situés sur un espace vierge. Les lieux sont support d'une appartenance engagée parce qu'ils permettent d'établir des liens entre personnes provenant de rivages différents. En ce sens, ces lieux sont des ponts qui restent ouverts sur l'extérieur. Ce qui conduit à penser qu'ici, la formule d'A. Médam<sup>282</sup> prend tout son sens : **'le monde est dans le lieu et le lieu est dans le monde'**. C'est en effet parce que le monde arrive aux portes de chaque lieu, que ceux qui y vivent sont incités à affirmer ce lieu dans sa singularité. Singularité du lieu ne signifie pas particularisme. Ces figures auraient pu s'engager ailleurs, mais il fallait bien que cela soit quelque part. Dès lors si les lieux de l'engagement sont perçus comme équivalents, ils ne sont pas pour autant substituables. Chaque lieu mérite que l'on s'y engage, mais on ne peut, soi-même, s'engager dans tous les lieux. C'est pourquoi l'ici et l'ailleurs coïncident. Il y a autant d'ailleurs possibles, que d'ici souhaitables, le tout étant de trouver le sien. Chercher à en changer sans cesse ne peut être qu'un exercice vain. La mobilité n'est pas un objectif en soi mais un moyen, permettant de trouver un 'lieu à soi' (migration) tout en restant ouvert sur les autres lieux (mobilité).

Les personnes relevant de cette figure d'appartenance ont des itinéraires et des provenances fort divers. Mais toutes ont connu l'expérience de la migration, avec ou sans retour au lieu d'origine. Présentons-les à présent plus en détail.

### **611. Les notables revenus au pays : sortir du pays pour que le pays s'en sorte**

Ce qui est en jeu ici, est la construction d'un engagement local comme choix de vie, à partir d'une appartenance locale héritée. Autrement dit, il s'agit de 'mettre à distance' le lieu d'origine pour revenir en y construisant sa place. Cette mise à distance vécue comme nécessité et clé de réussite est éclairée dans ses principes par l'analyse de L. Marty<sup>283</sup>. L'enracinement sans mobilité peut devenir source de 'proximité incestueuse'. Les avantages et les valeurs qui incitent certains autochtones à quitter un milieu rural et isolé, où les occasions d'échange sont limitées et l'interconnaissance forte, sont ceux de l'ouverture au monde de l'échange (alliance) avec d'autres milieux. Pour être d'ici, non simplement parce qu'on y est né (droit du sang) mais parce qu'on a voulu y vivre (droit du sol), il faut être suffisamment allé ailleurs. Et loin d'être contraire à l'engagement dans le lieu, le départ semble préparer les conditions de réussite du retour, car le lieu se trouve alors rattaché au monde par les réseaux tissés durant la migration.

Ce qui marque ces trois élus locaux est en effet l'articulation entre un fort ancrage local et une ouverture sur l'extérieur. Nés ici comme leurs parents (vieilles familles

---

<sup>282</sup> MEDAM A., 1996 - 'Le lieu est dans le monde, le monde est dans le lieu', in : M. HIRSCHHORN ; BERTHELOT J.M. (dir.) : op. cit, pp. 103-114.

<sup>283</sup> MARTY L., 1998 – Etre d'ici et du monde. Le massif central, un espace pour entreprendre. Clermont-Ferrand, Ed. Freeway, 130 p.

locales), leur ancrage n'a pas pour autant été un destin hérité. Deux d'entre eux ont fait le choix du retour après une formation et une insertion professionnelle à l'extérieur, tandis que le troisième, devenu instituteur, a décidé d'exercer sa profession ici plutôt qu'ailleurs. Choisir de rester vivre dans un pays dévitalisé et abandonné par ses forces vives, tout en ayant soi-même les possibilités d'en partir, relève dès lors d'un engagement local. Mais, contrairement aux migrants 'attachés' au Diois, cet engagement n'est synonyme ni de renoncement à une carrière -l'ouverture sur l'extérieur ayant permis leur ascension sociale-, ni de rupture avec leur milieu d'origine, cette ascension s'étant appuyée sur le retour au pays.

Monsieur Monfaveŧ, fils d'agriculteur aubergiste dans une zone reculée du Haut Diois a monté, à partir de là, un hôtel-restaurant trois étoiles, qu'il a transmis à ses enfants.

- 'Je suis parti à 15 ans faire le tour de France, en tant qu'apprenti cuisinier. Donc tout cela ça coulait de source, mon père me disait : 'puisque le lycée ça se passe bien, tu vas en apprentissage'. On est allé au comité départemental du tourisme où mon père avait quelques connaissances, dont un m'avait tracé une route déjà pour m'envoyer en apprentissage et me suivre sur l'extérieur. J'ai été embauché par un patron qui avait deux établissements : je faisais l'hiver à l'Alpes d'Huez et l'été en Normandie. ça m'a permis déjà de voir deux styles différents, de m'ouvrir encore plus à différents climats de France, différentes régions de France. Puis j'ai fait un an dans une entreprise à Moirans dans l'Isère puis une année à la brasserie Dapé à Grenoble. Après j'ai fait une saison sur Lyon. Puis trois ans d'armée en Algérie, j'ai été cuisinier particulier d'un PC opérationnel dans le désert, donc j'ai fait toute l'Algérie jusqu'en Tunisie. J'ai beaucoup voyagé. Je suis rentré en France en 62 et là j'ai rattaché les stations'.
- Relance : Et le choix de revenir ici ?
- 'Ben vous savez je pense que justement comme j'avais pas mal bourlingué d'un côté ou de l'autre, je me suis aperçu que dans le fond celui qui avait envie de faire quelque chose -la destination avait peu d'importance, tout était dans l'envie de réussir- et je suis toujours parti de ce principe, au moins le problème quel qu'il soit n'en est pas un à partir du moment où on a la volonté de réussir, la volonté d'atteindre son objectif'.
- Relance : Donc en fait la localisation a peu d'importance ?
- 'Je le pense, c'est sûr qu'il faut pas vouloir réaliser n'importe quoi, c'est valable quand même pour des gens qui sont un peu sensés. Mais enfin déjà la preuve d'une entreprise qui existe dans un coin aussi retiré est, je pense, une preuve de volonté parce que j'ai beaucoup de mes amis et collègues et des amis de mon père à l'époque qui l'ont traité de ... de dingue'.
- Relance : Et comment ça s'est passé quand vous êtes revenu ?
- 'Quand je suis rentré de station et que j'ai voulu piquer là en permanence, j'avais dit à mon père : Ok je reste là mais il faut reconsidérer les choses. J'allais pas rester avec 3 chambres : cuisinier de métier, donc certaines envies à réaliser, après avoir fait pas mal de stations, la vie megévane à l'époque était une vie sociale haut-de-gamme, donc on

avait envie, en brassant au milieu de tout ça, d'avancer. J'ai décidé de rester là autour de 32 ans, en continuant les stations l'hiver. Donc pendant que je faisais les stations l'hiver j'avais calculé ce que je voulais faire ici. Donc pendant mes absences l'hiver l'architecte était au travail. On avait commencé avec mon père, à agrandir. Donc de ce fait les deux derniers hivers, on a fait une douzaine de chambres là et on a agrandi la salle à manger'.

- [...]
- Relance : Et vos enfants ont donc repris l'affaire ?
- 'J'avais mon fils qui était toujours fichu avec moi en cuisine, ma fille qui ne se faisait pas tirer l'oreille du tout pour aider sa mère au restaurant. Vous savez on est tombé dans la marmite, et on évolue avec, et le bouillon se fait tout seul. Ça suivait son cours sans trop se demander pourquoi et puis le jour où on a demandé aux enfants : 'qu'est-ce que vous voulez faire ?', mon fils m'a dit 'Moi je veux faire l'école hôtelière' ma fille c'était pareil. Moi j'étais de métier donc j'avais pas mal de contact déjà pas mal de relations professionnelles. J'en avais pas mal dans le groupe Accor ce qui m'a permis de lancer mes deux enfants dans le groupe, et c'est vrai que ça les pas mal aidés à s'orienter avec pas mal de facilité au niveau de l'étranger. Donc ils sont partis, ils ont fait leur tour de France, pendant 4 -5 ans. [ ] Ma fille a fait l'école hôtelière de Lyon, après elle est partie sur le groupe Accor toujours à Lyon, après elle est partie en Angleterre au Sofitel de Londres, un an et demi, après elle est redescendue sur Paris, après elle est partie sur Genève, toujours avec le groupe Accor. Elle était au bout de 3 ans responsable de groupe au Sofitel, et elle a pris une très grande assurance. Mon fils ça a été pareil : il a fait la Suisse, Neuchâtel, après il est parti en Angleterre, après il est monté sur Paris et il a terminé chez Lenotre à Paris. Il faisait les déplacements pour Lenôtre, sur Bordeaux, sur Toulouse, dans les relais châteaux'.

L'enracinement local n'est vivable et possible que sous condition d'ouverture, parce que '*il faut savoir en sortir*' pour reprendre l'expression de l'un d'eux. Savoir en sortir s'entend ici à tous les niveaux. Au niveau de leur vie quotidienne, cela implique de 'sortir du Diois' pour garder une ouverture sur l'extérieur (sorties culturelles dans les villes proches, voyages touristiques, visites à des amis ou des parents). Au niveau de leur engagement politique, cela implique de sortir d'une vision fataliste du sous-développement local. Enfin, d'un point de vue biographique, il leur a fallu quitter ce 'lieu d'exil'<sup>284</sup> pour sortir de leur condition d'origine modeste (agriculteurs, veille famille désargentée). Par la migration et l'intégration dans des structures verticales élargissant leur échelle de référence (parti politique), ils sont allés chercher ailleurs ce qu'ils ne pouvaient acquérir ici (les référentiels culturels universitaires ou politiques, les expériences professionnelles dans des entreprises performantes, les occasions de côtoyer des milieux aisés, et d'y tisser des réseaux de relations). Tendue vers la

---

<sup>284</sup> Au sens où F. Dubet (1992) désigne les banlieues, comme quartier d'exil, comme lieu stigmatisant et maintenant à l'écart des ressources (sociales, professionnels, symboliques) de la ville, le 'diois' zone rurale isolée fut, et reste, un 'lieu d'exil' pour ceux qui ne peuvent en sortir.

recherche d'une promotion sociale, et vers le projet politique du développement et de la reconnaissance de leur 'pays', leur temporalité est celle du progrès et non de la reproduction. Leur appartenance est territoriale et non simplement locale. C'est à l'échelle du 'pays' Diois qu'ils raisonnent et qu'ils s'identifient, et c'est à travers le projet de territoire qu'ils construisent leurs engagements politiques.

Les ressources acquises à l'extérieur, durant la migration ou par l'engagement politique, sont réinvesties localement, autant pour servir à leur ascension sociale qu'au développement du pays. L'engagement prend le sens, non d'un sacrifice au service du pays, mais d'un échange réciproque. On a réussi en revenant au pays, on s'engage à ce que le pays s'en sorte. Et dans ce projet politique, on est soi-même mieux placé que quiconque, car on a la légitimité locale et les réseaux extérieurs. De fait, ces acteurs ont acquis des fonctions électives importantes, en s'appuyant sur la double légitimité acquise par la migration et l'ancrage : **'A la fois j'étais bien une dioise, j'étais reconnue par les Diois mais aussi par les non Diois, en étant suffisamment allée ailleurs'. Incarnations parfaites du type de 'l'arbre et de ses branches'**, ils ont toujours eu un pied ici et un oeil ailleurs. Les propos de l'un d'eux illustrent bien comment l'engagement local se construit par la mise à distance de ce lieu : **' Je suis enracinée mais dans le bon sens du terme, enracinée avec des branches qui vont voir à l'extérieur. C'est indispensable, sinon j pense qu'on ... j pense qu'on ne peut même pas concevoir un projet de maintien, de développement du Diois '**.

L'appartenance territoriale commune à ces trois élus, sous la forme d'un engagement ouvert sur l'extérieur, dépasse largement leurs clivages politiques. Si l'un est de droite, l'autre socialiste, et le troisième communiste, tous articulent leur enracinement local avec un devoir de migration et d'ouverture.

Si leur espace d'appartenance est le Diois, leur espace de référence (lieu de la pratique professionnelle et politique) s'étend au-delà des limites de la vallée par leurs réseaux extérieurs et s'articule aux différents échelons du pouvoir politique (département, région, nation). Lorsqu'ils cumulent plusieurs mandats, c'est là encore en référence à la nécessité de l'ouverture et de la distanciation, nécessité qui semble plus impérieuse ici qu'ailleurs, car le pays, par sa beauté et son enclavement, incite à l'attachement et à l'immersion.

Madame Beauchaine, élue locale

- Relance : Et vous vous êtes du Diois ?
- 'Oui, avec toute la réflexion faut être du Diois mais en être suffisamment sorti. Faut être suffisamment mobile pour pas se faire enterrer, faut en être suffisamment sorti pour avoir vu autre chose, parce que, il faut être ouvert quoi'.
- Relance: Et c'est votre cas, vous êtes partie et vous êtes revenue ?
- 'Je pense oui euh... je pense mais aujourd'hui encore j me pose toujours la question parce que si j'ai d'autres mandats et la question des cumuls, c'est aussi pour avoir d'autres niveaux de référence et d'autres niveaux de réflexion et d'action parce que sinon on peut s'enfermer. On peut s'enfermer et rester enfermé et penser que c'est et le

plus beau coin du monde et le coin où y'a le plus grand nombre de problèmes du monde, donc voilà'.

La frontière n'est pas ici une barrière étanche, mais un pont qui les amène vers l'extérieur, et une limite territoriale dont ils revendiquent la reconnaissance (le pays diois existe) tout en rappelant la tradition locale d'accueil et d'ouverture (le Diois fut une zone refuge pour les protestants, et son salut viendra de sa capacité à attirer de la population). Leurs mandats électifs les incitent sans doute à rechercher l'unité plutôt qu'à attiser les clivages. Mais plus fondamentalement, cette recherche d'unité prend aussi son origine dans l'articulation de leur parcours biographique et de leur positionnement politique et professionnel.

Typifications, rapport au territoire et à l'extérieur

Madame Beauchaine, élue locale

Sa propre expérience de la migration et de l'engagement politique local l'amène à définir une hiérarchie d'appartenance territoriale liée à la 'notion d'engagement' et déconnectée de la référence à l'autochtonie. Certains diois de souche, en effet, ont 'vendu leur pays', et d'autres n'ayant pas fait le choix de rester ici, ne sont pas acteurs du Diois.

- 'Ce qu'il y a c'est que, bon moi je suis vraiment dioise, mais c'est pour dire qu'à un moment donné c'est quand même bien les Diois qui ont vendu leur pays quoi [en référence aux chasses privées et aux résidents secondaires] Et ça pour venir là dessus ... c'est pas simple. C'était au moment où y'avait cette déperdition de population et où on était aussi attiré par les finances, et donc on a aujourd'hui à Die comme ailleurs, un prix de terrain et de maison qui est déjà très fort, qui du coup génère des problèmes pour exercer une activité économique, parce que, à mon avis on pourrait développer beaucoup plus de choses si on n'était moins cher à la base déjà, et ça c'est un frein.'
- [ ]
- ' J'pense qu'y en a certains, non ils ne vont pas voir ailleurs et du coup ils considèrent que vraiment ici...c'est curieux parce que j'en connais un grand nombre qui sont très heureux de vivre ici, et j'en connais un grand nombre, et peut-être une partie des mêmes, qui se plaignent sans arrêt d'un certain nombre de choses au quotidien.'
- [...]
- Relance : Comment ça se passe entre ces trois types de population, moi pour l'instant c'est un peu les catégories que je fais, les locaux de souche, les néo-ruraux déjà bien installés et puis les gens qui s'installent plus récemment ?
- 'C'est-à-dire que moi maintenant je vois peut-être plus tellement comment ça se passe, je pars maintenant du principe que chacun...celui qui choisit de s'installer dans le Diois est diois quoi, voilà. Donc c'est vrai que je me pose même plus toutes ces questions, parce qu'elles ont tellement, ces questions, elles ont tellement été posées et tellement.. c'est vrai que moi j'les pose plus, c'est-à-dire que je considère que ... ouais c'est ça : quand on choisit quelque chose, de rester dans le Diois ou de venir y vivre ben on est



diois. Voilà, c'qui fait que je fais même plus tellement attention quoi pis sinon j'pourrais plus rien faire, moi j'pourrais plus rien faire'.

- Relance : Vous dites, quand on choisit, donc y'a des personnes qui ne font pas vraiment un choix ?
- 'Euh... bien sur y'a des personnes qui ne font pas le choix, et de rester notamment, ils font pas le choix. Alors, soit ils se sont pas posés la question, soit ils ont pas fait le choix. Mais j'pense qu'une partie de la dynamique du Diois est due au fait que les gens ont fait des choix ... d'être ici. Et ça c'est un élément très important parce que d'abord ça donne des caractères pas toujours faciles (rire) mais ça donne aussi quand même une, pour nous, pour moi c'est plutôt une dynamique, c'est-à-dire qu'on n'est pas contraint, qu'on assume un certain nombre de choses. Ça c'est important'.

#### Monsieur Faucilliat, élu local

- 'Il faut être intégré depuis de nombreuses années. Mais sur le plan de la solidarité, on tolère la différence : c'est ancien il faut remonter à l'Edit de Nantes. Die a été université protestante, et évêché. C'est un aspect de tolérance qui s'est mis en place et s'est manifesté à plusieurs reprises : durant la guerre d'Espagne, on a eu des réfugiés espagnols.
- [...] 'Je crois que ça tient à l'histoire : le protestantisme, la solidarité de l'accueil, je parlais des réfugiés espagnols mais il y a eu également les Lorrains pendant la guerre de 39-40, et la résistance qui a amené un brassage, et puis ce mouvement dans les services publics, et le festival du pied s'inscrit bien là dedans finalement puisque les gens acceptent bien d'accueillir, et puis Die est jumelé avec plusieurs pays.'
- 'Les résidents secondaires c'est aussi lié au fait que les Diois sont allés travailler à l'extérieur et comptent bien y prendre leur retraite. On le voit bien entre Die et Valence : pour une grande part ce sont des gens qui travaillent sur Valence, sur Lyon, et une autre part sont intéressés d'y prendre leur retraite mais sont de Paris ou du Nord'.
- Relance : Pour vous c'est à freiner ?
- 'Moi je pense que il faut garder un équilibre entre tout, parce que les personnes âgées c'est 20% quand même de la population. C'est un taux élevé, en même temps c'est aussi du personnel, de l'achat, des emplois'.

Ayant vécu la dévitalisation de leur pays d'origine, ils n'ont pas la même appréhension des phénomènes de densification et 'de surpopulation' que certains néo-ruraux ayant vécu en ville. Ayant pu mesurer, par l'expérience de la migration, les avantages d'un sang neuf pour l'avenir d'un pays, ils sont plus ouverts à l'arrivée de personnes extérieures que certains néo-ruraux 'attachés' (cf. supra). La mobilité, synonyme pour ces derniers de flux d'arrivée menaçant l'équilibre existant, est ici perçue en référence à l'exode rural et au cercle vicieux de la dévitalisation. L'enjeu pour le Diois est de tirer son 'épingle du jeu' de l'aménagement du territoire organisé depuis les villes, et d'obtenir des aides financières

pour développer des projets et attirer de la population. Et si les flux d'arrivée sont évoqués (touristes, résidents secondaires), on met bien vite l'accent sur le caractère mythique de l'argument d'un risque d'invasion de la zone.

Monsieur Fauciliat, élu local

- 'On a eu plusieurs phases comme tous les territoires ruraux de fort exode rural et aujourd'hui on est dans une phase de stabilisation. Mais la question est : Est-ce que cette stabilisation se fait dans tous les villages ?
- [ ...]
- Dans certains villages, y a un choix qui a été fait qui est de dire : 'On est assez nombreux, tel qu'on est, la terre elle n'est pas inépuisable, et il faut qu'on arrive à vivre avec ça... C'est pas la majorité. ça rejoint la question des services publics. Le maintien des écoles rurales, c'est un des enjeux. Les communes qui en ont encore une veulent bien la maintenir mais il faut des enfants donc des parents relativement jeunes, donc du logement, et là-dessus il y a eu des efforts fait avec les OPAH. Les HLM ont compris qu'on pouvait faire du logement social en milieu rural'.

Monsieur Monfavet, élu local.

- ' Pour assurer le maintien dans nos secteurs, il faut amener du sang nouveau. L'enjeu c'est la reprise d'entreprises, avec des chefs d'entreprises qui ont laissé vieillir leur outil.
- Le problème aujourd'hui c'est la difficulté du monde rural à retirer son épingle du jeu dans la logique descendante, où les mesures sont faites en pourcentage de la population. Il faudrait inverser l'argument qui serait de dire que l'on donne au prorata de la population concernée, en montrant que les zones rurales sont plus sensibles en termes de population et au niveau économique. D'autant que cette logique descendante ne correspond pas au discours sur la nécessité de désengorger les villes en attirant la population en milieu rural : ce qui nécessite de l'argent pour les attirer, pour leur proposer des choses, des avantages'.
- Relance : De quels outils vous disposez pour faire en sorte que le miel n'attire pas trop ?
- 'Ça ne risque pas : les urbains sont découragés de toutes façons par les temps de transport trop longs pour l'accès aux services. Il faut donc des compensations. Moi, je ne crains pas qu'il y ait trop de monde dans le Diois. Je n'y crois pas, je ne pense pas faire partie des utopistes'.
- Relance : Et pourtant le Diois a toujours attiré des populations : les protestants, les néos des années 70, les porteurs de projets aujourd'hui ...
- 'Il ne faut pas rêver le contexte des années 70, il est passé. Allez dire à des jeunes d'aujourd'hui : 'venez vivre ici !'.

Autochtones qui sont sortis du lieu de leur origine, notables locaux ayant construit leur

ascension sur une position d'intermédiaire entre le local et l'extérieur, ces figures ne relèvent pas pour autant d'une 'multi-appartenance'. Le local recouvre l'ensemble de leurs appartenances, familiale, professionnelle, politique, territoriale. Mais cette appartenance locale se construit par la migration et prend son sens en s'appuyant vers l'extérieur. La migration et l'ouverture sur l'extérieur ont permis d'élargir leurs espaces de référence, tout en confortant leur espace d'appartenance. Ils sont d'ici parce qu'ils sont allés ailleurs. Ils ont pu s'engager ici, parce qu'ils sont en relation avec le monde.

A partir d'un itinéraire inversé, d'autres migrants présentent la même forme d'appartenance locale. Certaines normes implicites, notamment celles de l'ouverture et de la migration, sont appropriées comme condition nécessaire pour éviter la 'proximité incestueuse' (ou 'étouffante') avec le milieu local. Cette appropriation n'est pas simple 'transmission' ou 'reproduction' d'une norme autochtone. Comme nous allons le voir, elle fait l'objet de transactions biographiques selon les itinéraires migratoires qui ont mené les acteurs jusqu'ici.

### **612. Migrants enracinés : les artisans de la mise en réseau du territoire**

Provenant de vagues de migration très différentes, d'horizons géographiques et de milieux divers, ces cinq migrants ont fait de ce lieu d'ancrage un point de rayonnement vers l'extérieur. Et c'est à partir de ce rayonnement qu'ils ont fait du Diois, le lieu de leur engagement. Ils participent en effet, en cultivant cette ouverture, au dynamisme du pays diois. Ils ne sont pas arrivés avec l'intention de s'y fixer, mais au fil des années, ils ont fini par s'enraciner, tout en maintenant, comme les notables locaux, des branches ouvertes sur l'extérieur. Ce faisant, ils participent, à partir de leur propre itinéraire migratoire et du maintien du contact avec l'extérieur, à la mise en réseau du territoire.

Provenant de milieux modestes ou de couches moyennes, ils ont tous fait des études et eu une expérience professionnelle avant d'arriver sur la zone. Leur bagage universitaire et leur expérience de la vie active ont facilité leur adaptation au milieu local. Si la plupart d'entre eux sont arrivés avec des projets qu'ils jugent à présent utopiques, ils ont su tenir compte des normes locales qui prévalaient, en amendant ou en abandonnant leur projet initial sans toutefois tirer un trait sur certains idéaux. Ce qui en fait des réformateurs et des médiateurs entre le milieu local et l'extérieur (nouveaux arrivants, résidents secondaires, touristes...). La réussite de leur intégration locale tient aussi à leur culture des réseaux. Qu'ils soient locaux ou extérieurs, les réseaux qu'ils ont construits et maintenus leur permettent d'établir une continuité à travers leur itinéraire migratoire. Ils ont fait le lien entre leur expérience passée et leur vie actuelle, en se servant des relations et compétences acquises auparavant et ailleurs. Cette expérience réinvestie localement a permis leur épanouissement social et professionnel, et elle a servi les intérêts de la localité (ici le Diois). Réussite sociale et reconnaissance locale ont donc là aussi coïncidé. L'enracinement ici n'est pas le signe d'une rupture avec leur vie antérieure ou d'un repli sur la zone, mais celui de l'aboutissement et de la réussite de leur recherche d'ancrage.

Leurs itinéraires migratoires montrent la diversité des populations qui coexistent localement et la dimension ' focale ' de ce lieu qui reflète, à travers ses différentes strates de migrations, des morceaux d'Histoire. Leur parcours d'intégration locale montre aussi

que l'engagement sur un lieu de vie peut engendrer des 'effets de milieux' (J. Rémy, 1998) entre personnes provenant d'horizons très divers.

### D'un bout à l'autre : les réseaux de migration vers le Diois

Monsieur Grilet, aujourd'hui en retraite, est arrivé dans les années 1950, dans la mouvance de l'éducation populaire et des communautés éducatives qui ont fleuri en milieu rural au sortir de la guerre.

Fils du directeur d'une usine de textile en Haute Loire (50 emplois), il fait des études de philosophie à Lyon, avant d'en reprendre la direction dès 20 ans lors du décès de son père. Il y restera 10 ans. Il rencontre quelques années plus tard sa femme, professeur d'enseignement ménager agricole, investie dans un projet de communauté pédagogique dans la Drôme (sur la zone d'étude). Il s'intéresse alors à ce projet et peu après son mariage en 1954, avec son épouse, ils vont '*chercher leurs quatre premiers gamins à Belleville*' (Paris). Il décide d'ouvrir un foyer d'accueil pour enfants des quartiers défavorisés de Paris, tout en continuant son activité de directeur d'usine. Ce foyer dépendait de l'association de Vercheny (commune du Diois) qui était alors en train d'y construire une 'collectivité pédagogique'. Il fait le pas définitif, et en 1959, vient s'installer avec sa famille à Vercheny, dans une maison à peine achevée. Le projet prendra forme avec une école d'éducateurs et un centre d'accueil pour enfants en difficulté. Il en sera le responsable pendant 35 ans et restera maire de la commune pendant 20 ans. Il fait donc souche à Vercheny où il devient également président d'une association de viticulteurs, avant que son gendre (originaire du Diois) ne lui succède. A la retraite, il décide de s'installer à Die (à 20 km) pour se désengager de toutes ses responsabilités. Mais, '***Je me suis pas méfié quand je suis arrivé, parce que évidemment j'étais à la retraite, et les gens en ont profité et j'ai pas su dire non à chaque fois, donc je me suis un peu engagé dans pas mal de choses***'. Outre ses responsabilités dans diverses associations culturelles et sociales, il est devenu médiateur pénal. Il intervient principalement sur des conflits de générations et sur des conflits de voisinage entre résidents permanents et résidents secondaires.

C'est dans cette même collectivité pédagogique que Monsieur Sandhall, professeur de sport puis psychomotricien en Hollande, arrive en 1974, avec un projet d'accueil des jeunes des cités. Son expérience en milieu urbain l'ayant amené à côtoyer les problèmes de drogue et de délinquance, la campagne lui semble ouvrir des solutions. C'est sur la zone qu'il rencontre Monsieur Arthéna. Lui-même ancien bibliothécaire après des études de philologie en Hollande, il est arrivé en 1972 avec un projet de ferme communautaire à plusieurs familles, dans la grande vague du 'retour à la terre'. Les premiers couples s'étant séparés, Monsieur Arthéna lui propose en 1979 de s'installer avec lui, et commence alors un élevage de chèvres. A partir d'une réflexion sur le potentiel existant dans la culture des plantes aromatiques, traditionnelle mais délaissée, ils lancent un GAEC tourné vers cette activité. Ils mobilisent alors l'ensemble de leurs compétences et réseaux pour développer cette filière. '***Quand tu es fonctionnaire à la bibliothèque, tu dois savoir comment acheter les livres. Là j'ai pris des livres et je me suis documenté pour savoir où les vendre (les plantes). ça on l'a fait en France mais aussi en Hollande où on avait plus de connaissances.***' (Monsieur Arthéna). Chacun s'occupe de sa partie, l'un au niveau de la commercialisation, l'autre de l'élargissement de

la gamme. Ils se séparent dans les années 1980 pour développer, chacun de leur côté, leur propre structure de production avec une spécialisation non concurrente l'une de l'autre. L'un monte une coopérative, avec '**des paysans du cru, quelques néo-ruraux et des jeunes installés**' au début, et regroupant aujourd'hui 40 coopérateurs. Il se spécialise dans la transformation des plantes en huiles essentielles, avec vente en gros uniquement auprès de réseaux de distribution internationaux. L'autre crée une SARL (avec trois employés permanents, et des saisonniers) de production de plantes médicinales avec une commercialisation dans tout l'hémisphère nord.

Chacun développe par ailleurs des activités associatives qui prennent de l'ampleur. L'un, poursuivant son engagement agricole, sera à l'origine d'un réseau d'accueil et d'entraide à l'installation pour les personnes extérieures au milieu, et de rencontres européennes sur les questions agricoles et rurales. L'autre, à partir de son expérience dans le milieu sportif et social, organise une compétition sportive, qui s'élargit au fil des ans pour devenir un festival, associant un salon du livre, des manifestations culturelles et artistiques, le tout étant fondé sur des échanges entre familles locales d'accueil -dont celle de Monsieur Grilet- et les participants venus des pays de l'Est. Et les deux mondes se retrouveront de nouveau puisque les rencontres européennes s'inscrivent dans le cadre de ce festival...

L'itinéraire qui a mené Monsieur Stéphane jusqu'au Diois est symptomatique des vagues plus récentes (années 1990) qui ont drainé vers les campagnes des 'porteurs de projets' et des 'exclus de la ville' (parfois les mêmes). Il quitte l'école en échec à 17 ans et, le plein emploi aidant, il devient rapidement employé de banque à Marseille. Après trois ans, il quitte son emploi pour devenir agent commercial aux Antilles grâce aux réseaux de son frère, installé là bas. Au bout de 5 ans il rentre à Marseille où il reste durant 20 ans sur le même emploi commercial. Après un premier échec d'installation à son compte sur la région marseillaise, il récidive ailleurs. Fatigué de la ville et attiré par la campagne, il décide de s'installer dans la Drôme pour y créer une activité de vente publicitaire. Il a connu le département par l'intermédiaire d'un ami installé dans le Diois. Bien que celui-ci l'attire plus particulièrement, il opte pour Crest, plus proche de Valence et de l'axe rhodanien. Il subit alors un second échec et se réfugie chez son ami dans le Diois (début 1990). Sans ressources, il finit au bout de plusieurs mois par 'accepter l'assistance' et demande le RMI. Il est suivi par une antenne dioise d'une structure départementale d'insertion. Après un bilan de compétences sur Valence, il suit une formation à Lyon pour devenir 'formateur éducateur'. Il trouve un premier emploi de contractuel dans la structure où il avait été suivi lui-même en tant que bénéficiaire du RMI. Il passe alors de l'autre côté de la barrière et y est embauché définitivement comme accompagnateur auprès de bénéficiaires du RMI, (1994). Depuis, il participe à diverses commissions locales orientées vers l'insertion, où il côtoie Monsieur Grilet.

L'ancrage local de Madame Casati s'est fait au terme de deux expériences migratoires, où rien, d'après elle, ne la prédestinait à s'installer définitivement ici. Chacune de ces expériences nous parle d'Histoire, l'une avec son rapatriement en France depuis l'Algérie où elle était née 20 ans plus tôt, et l'autre avec sa mutation, comme tant d'autres fonctionnaires en début de carrière, dans une zone rurale qu'elle espérait quitter au plus tôt. Son arrivée en France avec ses parents s'est faite à travers les réseaux de son père.

Sans famille en métropole, décide de s'installer dans le Jura où, étant agriculteur en Algérie, il avait tissé des réseaux de commercialisation. Ils y sont accueillis et hébergés par des négociants de bestiaux. Elle-même enseignante (un an à Alger) elle obtient un poste d'institutrice dans un petit village près de Besançon. Elle y rencontre son futur époux, qui, ayant réussi le concours d'inspecteur du trésor public, est en attente de prise de fonction. En 1972 c'est l'année faste, ils se marient et obtiennent tous deux leur mutation pour la Drôme, dans un petit bourg du Diois. **'Il avait le choix entre Châtillon [Diois], Cederon ou Buis-les-Baronnies. On a choisi à la carte, ne connaissant pas du tout la région.'** Arrivés dans l'idée de n'y rester que quelques années en début de carrière, au bout de 27 ans ils sont toujours là : **'nous nous y sommes fixés, attachés, enracinés ; nos enfants sont nés, ont grandi, ont été amoureux de la région'**. Emblématique des effets émergents d'appartenance, leur ancrage local s'est construit à partir d'une situation de double extériorité au milieu. Non originaires de la zone et, se considérant au départ comme des fonctionnaires de passage, ils se sentent aujourd'hui partie prenante de l'avenir du Diois, et s'impliquent aux premières loges dans la défense locale pour le maintien des services publics. Devenue conseillère municipale, elle prend part également à l'animation culturelle de sa commune et devient présidente d'un festival orienté vers le patrimoine local et les arts. Son fils aîné (25 ans) après un BTS dans le tourisme, y est embauché en emploi jeune. Pour autant, enracinement ne veut pas dire ici fermeture. Ils gardent chacun leurs réseaux d'amis qu'ils reçoivent et visitent (elle, ses réseaux jurassiens et lui, ses amis de fac à Dijon). Ils gardent également, chacun selon leur histoire familiale, un goût prononcé pour les voyages et l'étranger qu'ils ont transmis à l'un de leur fils (22 ans, moniteur moyenne montagne dans diverses régions françaises et à l'étranger).

Ils partagent avec les notables locaux la même recherche d'équilibre entre l'ancrage et la mobilité. L'espace vécu est 'le Diois' (l'arbre) mais il se prolonge par de vastes réseaux (les branches).

Leur besoin d'ouverture s'explique en partie par la volonté de ne pas perdre ce qu'ils ont connu en ville avant de s'installer ici. Leur expérience d'un ailleurs les rend plus distancés vis-à-vis de ce qu'ils considèrent comme un 'territoire-piège'. Ayant été séduits eux-mêmes par la beauté du lieu, ayant pu mesurer la facilité de s'y laisser vivre, ils restent très vigilants à l'égard des risques d'un attachement local.

#### Madame Casati

- 'On a pu vivre à Châtillon toute l'année parce que on a beaucoup bougé. Là on a un abonnement au théâtre de Marseille : on descend un week-end pour aller à l'opéra, théâtre ; on monte à Paris une fois l'an, et on voyage beaucoup à l'étranger aussi, donc c'est vrai que nos enfants ont été habitués à bouger'.

#### Monsieur Grilet

- 'On a beaucoup hésité entre Crest et Die, moi j'avais beaucoup l'habitude de sortir, parce que ici à Die il faut ... c'est très agréable de vivre dans le Diois à condition qu'on ne perde pas la curiosité de ce qui se passe ailleurs'.

Et la nécessité 'd'en sortir' recouvre aussi l'enjeu d'une possibilité de promotion sociale à partir d'un ancrage local, aussi bien pour soi, que pour ceux que l'on voit s'installer ou s'enraciner ici.

Monsieur Stéphane

- 'Je suis bien ici, j'aime y habiter, j'aime y travailler, mais j'ai besoin de sortir du Diois. C'est un besoin vital hein... j'pète les boulons sinon ici. Et heureusement j'ai beaucoup d'activités moi, en dehors du Diois.
- Relance : C'est-à-dire ?
- 'Ben au niveau physique, associatif, culturel, à tous les niveaux, j'ai besoin de voir des gens en dehors du Diois, j'étouffe, j'étouffe complètement'.
- Relance : C'est l'effet de microcosme ?
- 'Ah oui tout à fait, tout à fait. On pète les boulons ici. Ah oui je sature toujours les mêmes gens, j'trouve que c'est très riche, mais ça peut devenir très pauvre tous ces gens là qui se retrouvent entre eux, qui se prennent pour le nombril du monde un peu aussi, moi je le pense sincèrement [ ... ] Alors j'suis bien, j'y prends plaisir mais j'ai besoin d'aller voir des gens ailleurs, intellectuellement ... On m'avait viré de l'école à 17 ans comme je vous ai dit, mais je me suis mis à faire des études après, maintenant quoi. A Lyon II j'suis en maîtrise des sciences de l'éducation, je la termine là. [ ] Et pis j'enseigne le yoga et je vais à Valence et à Chabeuil pour ça. C'est-à-dire que je l'apprends à Chabeuil et je l'enseigne à Valence. Les gens ils comprennent pas ça, ils comprennent pas que j'aille si loin : 'pourquoi pas ici ?' Alors j'ai pas envie de le faire ici d'abord et puis j'ai besoin de sortir, de voir d'autres gens d'autres têtes, d'autres mentalités, j'étouffe ici. Mais j'suis bien quand même. Et je crois que c'est le problème des gens que je suis [dans son activité professionnelle], qui sont en difficulté et qui n'en sortent pas et ils se rendent pas compte, on s'enfoncé ici'.

Ce territoire-piège devient alors support d'engagement. L'enjeu n'est pas d'attirer ou de maintenir ici à tout prix, mais plutôt d'aider à l'insertion des personnes en difficulté, ici ou ailleurs, en les incitant, comme eux-mêmes l'ont fait, à la mobilité avant de s'ancrer quelque part.

Monsieur Grilet

- 'Moi je suis intervenu dans la commission 'vivre dans le Diois' pour dire je cite : 'sans oublier la prise en compte du phénomène d'exclusion, le social n'étant pas seulement un problème de professionnel'.... Il faut mieux organiser la mobilité des jeunes. On réfléchit à la constitution d'un fonds permettant d'envoyer 3 ou 4 jeunes par an à l'étranger. De la même façon qu'il faut que la population ait une curiosité à l'extérieur, il faut que les jeunes sortent d'ici, quitte à ce qu'il y en ait un certain nombre qui reviennent. Moi je pense que la convention Lycée-territoire [entre le district et de lycée] elle doit favoriser cette migration de départ pour les jeunes. Les élus qui pensent l'utiliser pour faire revenir les jeunes mais : qu'est-ce qu'on en fera ?

D'origine extérieure, s'étant enracinés localement tout en restant ouverts sur l'extérieur, ils sont les 'passeurs du territoire'. Passeurs ne veut pas dire contrebandiers des frontières. Nous l'avons dit plus haut, leur rapport particulier à l'ancrage et à la mobilité en fait aussi des passeurs sélectifs, pour lesquels l'enjeu n'est pas de franchir les frontières, mais de trouver son 'pays d'adoption'. Les normes locales permettant d'éviter que la proximité ne devienne incestueuse sont ici réappropriées en fonction de l'expérience migratoire de chacun.

Ainsi, certains articulent dans leurs pratiques professionnelles ou militantes, l'aide à l'installation de populations extérieures tout en les incitant à réfléchir leur choix d'ancrage, et de même incitent-ils ceux qu'ils estiment 'trop attachés' au lieu à partir ailleurs.

Témoin, Monsieur Arthéna, qui a fait l'expérience du retour à la terre communautaire, a développé un projet de 'ferme relais', servant de médiateur entre les candidats à l'installation et les agriculteurs locaux en cessation d'activité.

- 'Moi je trouve aussi qu'ils veulent trop vite s'installer et si on leur demande exactement leur projet, je trouve que c'est assez léger. Moi je crois d'abord, si les gens viennent ici avec vraiment un projet qui a une chance d'aboutir ou qui est intéressant, et qui montre aussi une expérience, à ce moment on peut les entourer dans le cadre de ce projet, d'une 'ferme de début'. Mais tout dépend d'une volonté des agriculteurs dans le coin de participer à ça, si on trouve pas un certain pourcentage de gens intéressés'.
- Relance : Et vous croyez qu'il y a une volonté locale ?
- 'De toute façon si on ne croit pas à ça, qu'il y a un certain nombre d'agriculteurs qui voient un sens à ça, il vaut mieux pas le faire. C'est pas moi qui décide, ceux qui ont la clé du succès sont ceux qui sont propriétaires fonciers du coin. Mais le problème aussi c'est que les candidats doivent être d'une certaine crédibilité. Ce qu'on a vu aux journées installation, c'est que les agriculteurs de souche, ils regardent ça un peu comme ça, et ils disent : 'ça c'est pas pour nous.' Moi je connais un paysan, du côté de la plaine, pas ici, qui est vieux et a 25 ha, et me disait : 'oh je crois que je vais laisser aux gens autour, parce que 25 ha c'est pas assez grand.' Et mon copain qui est voisin, lui dit : 'Mais si c'est possible de s'installer on peut faire du biologique, des plantes aromatiques et médicinales.' Alors l'autre dit : 'Mais amène un bon agriculteur et on verra.' Mais on va pas amener un jeune qui a encore tout à apprendre. On a besoin de quelqu'un qui a des compétences techniques, qui a déjà travaillé dans plusieurs fermes, qui est bosseur, qui a un projet précis. Et en plus aussi quelqu'un qui respecte l'autre dans son style de vie, et qui va pas tout changer soudain, et qui va faire avec une bande de copains une jolie ferme communautaire. Il y a un gouffre à remplir de manque de compréhension d'un côté et de l'autre. Et d'un côté, paysans du coin, ils sont naturellement méfiants des autres groupes, et si de l'autre côté, les gens jouent encore un peu les zonards de ville, ça sert à rien de les rapprocher. Il faut développer une compréhension des deux côtés, c'est pour ça c'est bien de faire une ferme relais pendant trois ans, parce que là on voit très bien si les gens tombent mal chez les gens.

D'autres tentent à travers leurs engagements professionnels et associatifs, d'assouplir les



frontières entre 'gens d'ici et gens d'ailleurs' et de tisser des ponts entre ceux qui se considéraient comme ennemis ou n'appartenant pas au même monde.

Témoin, Madame Casatis, qui a elle-même été une 'fonctionnaire de passage', considérée par certains locaux (voir Monsieur Molpa, figure attachée) comme des 'non locaux', s'est investie dans deux directions, amenant à assouplir certaines frontières. Elle participe en tant qu'enseignante à l'accueil d'enfants des banlieues dans des classes vertes. En outre, elle a pris la direction d'un festival, associant des groupes jusque là opposés : les vigneronns de la commune, et les résidents secondaires habitant la partie ancienne du village. Durant le festival, ces derniers 'ouvrent leurs caves' pour accueillir des artistes (venant de la France entière) qui y exposent leurs oeuvres, tandis que les vigneronns ouvrent leur cave pour y faire déguster leur produit aux touristes ainsi attirés.

- Relance : Et quels sont les objectifs de ce festival ?
- 'Il y en a deux. C'est valoriser un produit du terroir, le vin AOC. Bon on n'a pas voulu remettre en cause la traditionnelle fête du vin, qui ouvre le festival. Et c'est aussi promouvoir un patrimoine bâti, au travers de ce village viticole médiéval. Parce que ces caves elles ont un passé, et ce patrimoine je l'ignorais parce que tout était fermé, on n'allait pas aller chez les gens, donc on ignorait toute cette richesse, et c'est au travers de ce village galerie, et les gens ont accepté de mettre à disposition leur espace. Il y a toujours eu une rivalité entre les résidents secondaires et les permanents. Bon, moi j'ai voulu la faire tomber en disant que chacun avait à apporter dans ce village : les uns la richesse de leur patrimoine, et ils étaient aveugles de ce côté là. Moi j'ai essayé de leur démontrer qu'en fait, ils avaient une richesse naturelle, qu'ils devaient faire partager, et que les résidents secondaires eux aussi avaient une richesse, la richesse de l'extérieur de gens ... issus de milieux très différents, artistiques et qui eux nous apportaient leur lumière. Et donc que ces deux communautés puissent être complémentaires. Et ça a eu des effets très bénéfiques. D'abord ça a fait boule de neige. Les résidents secondaires quand ils ont vu que l'on pouvait tirer parti de leur patrimoine : ils l'ont remis en valeur. C'est aussi une façon d'être reconnu localement. Et puis le festival à des retombées économiques : ça attire de nombreux touristes et des artistes de partout. Et ça, les chatillonnais ne peuvent pas y rester insensibles. Parce que l'intensification de la saison estivale, ça permet aussi aux permanents d'enranger, pour pouvoir toute l'année être là, pour qu'on ait une épicerie ouverte, que les boulangers puissent continuer l'année, et ça c'est important pour nous, pour que la perception continue à vivre [son conjoint y travaille], que les écoles se maintiennent.'

Leur rapport à l'ancrage et à la mobilité peut sembler, à certains égards, ambivalent. A première vue, on est tenté de voir un décalage entre leur enracinement sur la zone et leur incitation auprès des autres à migrer ailleurs. Ce décalage n'est qu'apparent. Il reflète la distance qu'ils établissent entre leur propre temporalité biographique, d'être enracinés au terme d'une recherche d'ancrage, et celle des autres, encore instables et qu'ils ont à guider vers d'autres lieux d'ancrage.

En posant un jour leur valise ici, ils ont franchi un seuil, ils ont trouvé leur 'lieu'. Mais ceci ne les empêche ni de faire le lien avec leur passé (se servir de leur expérience pour

ici et maintenant), ni de se projeter au dehors de ce lieu en tissant des liens avec l'extérieur. Ils s'inscrivent donc dans une temporalité 'en escalier', chaque seuil franchi permettant de s'enraciner davantage. Ce lieu d'enracinement est pour eux un pôle d'engagement vers le local, mais aussi depuis le local vers l'extérieur. C'est un lieu dont on se sent partie prenante, mais cet engagement ne prend sens à leurs yeux qu'en l'ouvrant sur l'extérieur, c'est-à-dire en ouvrant les frontières à ceux d'ailleurs, et en incitant ceux d'ici à aller 'voir ailleurs'.

Artisan d'un modèle d'intégration : la migration pour s'enraciner, la mobilité pour rester ouvert

#### Monsieur Stéphane

- 'Et on peut être demandeur d'emploi y compris bénéficiaire du RMI à Die et chercher du travail ailleurs aussi, sur Valence. On incite assez les gens à se rendre mobiles. Oui une fois qu'on y est ici c'est dur d'en sortir. D'ailleurs ce soir y'a une table ronde ['vivre et travailler dans le Diois'], voilà je pense que vous aurez des échos, pas forcément de là. J'suis un peu en porte-à-faux avec cette table ronde que je suis chargé de coanimer, parce que le titre c'est justement de rester dans le Diois et moi j'ai plutôt un langage de dire aux gens, puisque vous ne trouvez pas de travail ici, n'hésitez pas aller ailleurs.
- [ ]
- Non j'crois que c'est bien le Diois, autant je suis venu un peu par obligation, parce que j'ai pas eu le choix, autant j'y suis bien. Et puis ça m'a guéri moi le Diois. J'ai changé. A tout, même physiquement j'étais pas bien, je déprimais. Ça m'a complètement changé, alors les gens ils me reconnaissaient plus. Bon maintenant ils ont l'habitude. Mais j'aime le Diois mais j'ai besoin d'en sortir. '

#### Monsieur Arthéna

- 'Il y a un jeune qui est venu me demander pour s'installer localement. Je lui ai conseillé d'aller déjà voir ailleurs, dans le Maine-et-Loire et le Morvan. Il faut aller mettre son nez partout avant de commencer'.
- [ ]
- 'Tout est éphémère et virtuel dans notre société. Par exemple nos allemands ici là-haut [famille qu'il a installée sur ses terres], ils sont venus d'ailleurs, ils s'installent et ils restent, ils sont plus migrants. Au contraire, il faut pas : il faut qu'ils restent, et prendre des racines. Et ils prennent des racines parce que ils travaillent avec la terre et avec les plantes, la nature, et ils se sentent à un certain moment à l'aise, chez eux et ils deviennent des gens stables.
- Relance : Par rapport à ce que vous disiez tout à l'heure sur les jeunes qui doivent aller voir ailleurs.
- 'Tout à fait, il est un temps d'apprendre, et il y a un temps de se ... se poser. Moi je crois que c'est très bien pour un jeune de regarder ailleurs, mais il sait que derrière lui, les

parents ils continuent avec la ferme et à un certain moment il revient et fait la même chose en améliorant, et il sait pourquoi il part, pour mieux faire chez lui.'

Et, dans cet engagement entre l'aide à l'ancrage et à la migration, une frontière fait sens à leurs yeux : celle qui divise le monde urbain et rural qui, selon eux, s'ignorent ou se comprennent mal. Ayant par leur expérience et leurs réseaux un pied sur chaque rivage, ils tentent de combler le fossé qui les sépare. La frontière ainsi ressentie les met en devoir de médiation. Le monde urbain a besoin de la campagne pour se ressourcer, comme les habitants des campagnes ont besoin de garder le contact avec les lumières de la ville (culturel, artistique). Mais, que l'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de proposer aux urbains de venir 'consommer de la nature vierge', ni aux ruraux de s'abreuver aux sources du seul savoir légitime de la ville. Les frontières du territoire ont un sens, dans la mesure où elles délimitent une collectivité, ayant son histoire et ses traditions, et où elles permettent de développer des échanges complémentaires avec d'autres collectivités ayant, elles aussi, leur spécificité.

### **L'expérience de la migration et de l'enracinement à l'origine d'un modèle de relation ville–campagne**

#### Monsieur Arthéna

- 'Pourquoi les gens arrivent ici ? Parce qu'ils cherchent des points de repère et un des seuls points de repère dans notre société actuellement, c'est les petites entreprises agricoles familiales qui existent encore dans certains coins en France et une des choses que je veux faire dans ma vie, c'est d'essayer de participer à ce que ça reste et si il vient des gens ici de l'extérieur c'est très important qu'ils reprennent cette tâche de conserver ce type de l'agriculture qui est proche de la terre, et part du réel... Dans un monde où tout le monde est mobile et il faut se délocaliser sans arrêt au moins ils sont quelques gens qui restent sur place. Moi je voyage quand même parce que je suis perdu un peu, c'est trop tard, je suis pas un fils d'agriculteur, mais j'aime de plus en plus... et ça c'est à mon idée quelque chose que notre société peut très très bien utiliser. Alors si tu parles de délocalisation, mobilité, pour moi c'est un des fléaux de notre temps.
- Relance : Pourquoi il ne faut pas être mobile ?
- 'Parce que si on est mobile on... moi je crois on devient calme, et on prend son temps pour réfléchir sur ce qu'on est en train de faire, si on est ancré, si on prend le calme de rester. Moi j'admire beaucoup chez les gens d'ici, et ce que j'apprends parce que c'est très difficile pour moi parce que jusqu'à 34 ans et j'ai été un vrai rat de ville, qui voulait tout toucher, Sandhall c'est encore pire. Les gens d'ici, c'est des choses qui ne les intéressent pas du tout : ils ont leur rythme, et c'est ce calme qui m'a impressionné. Le fait que l'on peut aller partout et qu'on sait ce qui se passe partout, ça bouleverse les gens, et on fait de la propagande pour ça, parce qu'il faut faire tourner les avions, les agences de voyage. Au moins je crois que c'est très important pour notre société que si ces gens qui vont fébrilement partout et qui ne sont jamais calmes, qu'ils aient encore des régions où il y a un lien avec les traditions d'autrefois, parce que tout ça, ça casse

le lien, on n'a plus de lien : les Etats-Unis c'est un bon exemple les gens bougent partout, ils ont pas de racines. Ici c'est très important, moi je suis traditionaliste'.

#### Monsieur Sandhall

'J'ai eu un grand problème avec le lycée, parce que moi j'ai envoyé mes enfants à Valence, et elle [la directrice] était fâchée et j'ai dit : 'oui, mais il faut que vous attiriez les enfants de Valence ici c'est beaucoup mieux.' Et je suis persuadé que pour beaucoup de jeunes il faut partir, même si tu reviens plus tard éventuellement, mais c'est impossible pour les jeunes de faire ton métier, de te marier, de t'installer ici. C'est, c'est c'est ... dangereux. Alors il faut stimuler les enfants au moins de faire leurs études ailleurs et après de voir pour revenir. Et pour les gens, pour le lycée par exemple, nous avons une section sport nature, on a une superbe section cirque, et ça attire beaucoup les jeunes de l'extérieur et ça c'est fabuleux ici, ah ça c'est très important. J'veux pas dire que tous les habitants du Diois doivent partir d'ici, ça dépend c'est une autre chose, pour moi fondamentale, d'aller voir ailleurs, parce que mes enfants sont quand même moitié hollandais, moitié français. Pour s'intégrer là, et pour être à Die c'est important d'avoir vécu la ville, la vie dans une ville, de démarrer une vie indépendante. Et nous on a autre chose à faire, on peut apporter beaucoup aux gens des cités, à vivre beaucoup plus simplement, beaucoup plus euh.. solitaire, même dans la solitude en hiver ici. Je crois ça c'est un rôle d'avenir à jouer notamment en France où c'est un pays immense, où les cités sont débordées, sont pleines de problèmes dont, à mon avis, le monde rural peut participer'.

On retrouve, dans les discours et les pratiques d'engagement de ces figures locales, les trois pôles de justification mis en lumière par M. Mormont (1996, pp. 58-59) : le pôle d'investissement du patrimoine, c'est-à-dire ce qui en appelle au passé, et ce qu'il faut en préserver ; le pôle d'investissement dans la vie sociale et collective locale tournée vers le présent, et enfin le pôle de la promotion sociale, tourné vers l'avenir, où l'on permet aux individus d'aller acquérir d'autres valeurs, d'autres ressources à l'extérieur, y compris par la migration. Ces trois pôles, issus de leur expérience biographique et migratoire, les inscrivent dans un temps linéaire, et en font des artisans d'une localité emblématique de l'époque contemporaine. Ils sont les médiateurs d'une part, entre ceux qui sont attachés ici et ne peuvent (ou ne veulent) en partir, et ceux qui cherchent à retenir ou à attirer de la population locale à tout prix (notables locaux) ; ils sont les médiateurs d'autre part, entre ceux qui tentent à tout prix de s'y installer ou de s'y réfugier (en errance) et ceux qui cherchent à se préserver des flux extérieurs (migrants attachés).

### **613. Les militants du local au global**

Ces figures d'appartenance localisées sur la zone d'étude nous amènent à envisager le 'local' sous un autre angle. Nous l'avons dit plus haut, le lieu demeure un support d'engagement important, mais il peut être vécu, approprié selon des échelles de référence différentes. Elles permettent également d'apporter un éclairage sur les 'formes nouvelles de militantisme' (J. Ion, 1997). Ceux que nous avons rencontrés pourraient être considérés comme des 'militants classiques' (impliqués dans des partis, syndicats). Mais

leur ancrage local, conjugué à des référentiels d'action et d'appartenance globaux, en font des militants singuliers au regard des autres acteurs investis localement.

Les six personnes concernées sont toutes des "migrants" vivant sur la zone d'étude. Pour autant, ils ne sont pas 'enracinés' comme les précédents. Trois binômes peuvent être distingués. Deux d'entre eux ont fait le 'retour à la terre', mais gardent leurs distances vis-à-vis de l'idéologie communautaire et utopique. Ils se revendiquent avant tout comme 'agriculteurs' et syndicalistes de gauche (confédération paysanne). Ils inscrivent leurs engagements en référence à des revendications qui dépassent largement les limites du local (accès à la terre des paysans pauvres aussi bien au nord qu'au sud, réforme des structures et du mode de cogestion de l'agriculture au niveau national). L'un d'eux, Monsieur Gauthier, a été à l'origine avec Monsieur Arthéna du réseau d'accueil des candidats à l'installation ou jeunes installés. Son parcours est exemplaire car il défie les normes locales d'appropriation des terres.

### **Parcours d'un insoumis, devenu vigneron et syndicaliste à la confédération paysanne.**

Son parcours est emblématique sur un point essentiel. L'installation en agriculture sur la zone d'étude se fait selon certaines normes implicites : aux fils du milieu les terres les plus riches et les mieux valorisées que détiennent leurs parents (en viticulture notamment) et aux migrants, les zones de montagne, où l'enjeu pour les communes est d'installer de jeunes agriculteurs pour remédier à la dévitalisation démographique et à la fermeture des paysages (enrichissement). Ainsi observe-t-on la mise en place de groupement foncier agricole dans certaines communes du Haut-Diois, et la poursuite de l'agrandissement des exploitations dans le fond de la vallée, dans les zones d'AOC viticole et de céréales.

On pourrait en conclure que ce néo-rural propriétaire viticulteur a réussi, comme d'autres, un parcours de 'notabilisation' en réussissant à s'installer sur l'une des productions les plus difficiles d'accès pour les 'étrangers au milieu' (la viticulture). Or, contrairement à d'autres migrants qui se sont réappropriés les normes locales et sont devenus parfois plus conservateurs que les gens du cru, il s'est construit une identité de 'membre contestataire', conciliant ainsi sa réussite professionnelle et le maintien de son appartenance idéologique. Cet engagement n'a été possible qu'en inscrivant son action locale dans des référentiels globaux et en adhérant à des structures politiques départementales et nationales. En maintenant à distance 'le local', c'est sa 'pureté idéologique' qu'il sauvegarde. En inscrivant son parcours professionnel dans le combat entre les petits exploitants et les gros, c'est à la notabilisation qu'il échappe.

Fils de militaire, ayant fait des études de théologie dans une université catholique lyonnaise, Monsieur Gauthier est devenu vigneron et syndicaliste à la confédération paysanne. Il a plongé dans l'univers agricole, en participant à l'expérience communautaire en Ardèche, 'comme tout le monde' et sur laquelle il ne s'attarde pas. Après avoir été un ouvrier agricole dans l'Isère, il entreprend une formation (Bepa) dans ce même département, et y rencontre son voisin actuel. Celui-ci projetait alors de s'installer sur le Diois. Fortement intéressé, il ne peut cependant le rejoindre dans l'immédiat : étant insoumis au service militaire, il doit déjà régulariser sa situation. Il fait alors son service civil dans le Jura à l'ONF, où il découvre le système coopératif (fruitière) dans lequel il

s'engagera ardemment par la suite. Il rejoint ensuite son ami dans le Diois sur une exploitation en vaches laitières (1980). Mais la cohabitation se passe mal, et en 1986, il décide de s'installer lui-même à côté. Il plante tout de suite de la vigne, alors que la zone n'est pas encore en AOC, et deux ans plus tard l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) bloque toute nouvelle installation en vigne. Il s'engage dès le départ dans la coopérative viticole, qui correspond à une idéologie solidaire à laquelle il adhère fortement. Mais devenu administrateur, il voit la structure '*échapper aux adhérents de base*' et tenue par des 'notables locaux cooptés'. Il quitte son poste, tout en maintenant sa participation active et critique.

Jeune agriculteur, il adhère au Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA), seul syndicat en place localement. Mais estimant que celui-ci ne remplit pas efficacement sa fonction, notamment à l'égard des jeunes non issus du milieu agricole, il décide de créer avec Monsieur Arthéna entre autres, le réseau d'accueil dont nous avons parlé plus haut. Mais quelques années plus tard, ses référentiels d'action politique et idéologique se trouvent en décalage avec ceux de cette structure, qu'il estime trop 'localiste' : '***Mais bon ils avanceront pas, ils comprennent pas. Si on n'a pas de relais départemental ou national, on peut rien faire. Et ces gens là ils ont pas de formation minimale politico-syndicale : ils sont gentils, mais d'être gentils ça ne fait pas avancer le schmilblick.***'

Par ailleurs, il adhère à la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, syndicat majoritaire), au sein de laquelle il adopte très vite une position critique, avant de participer à la création de la confédération paysanne (par scission avec la première). Enfin, il devient correspondant local de ce même syndicat à la commission départementale d'orientation agricole (gérant les attributions des aides à l'installation, des quotas...), avec une position là encore de contestataire, et des échelles de référence départementale et nationale :

- 'J'ai siégé pas mal d'années à la commission départementale d'orientation agricole... Y'a des années on avait... à l'époque on était 'travailleurs paysans', c'était même pas la confédération, y'avait la FDSEA dans le département, donc on avait réussi à avoir une place à la Commission, parce qu'on avait dépassé la barre des 15% de la chambre [d'agriculture], mais on était là à titre consultatif on n'avait même pas le droit de vote, et ben ils ont fait un recours auprès du ministère pour nous faire virer de la commission. Par principe, ces gens là ne supportent pas que l'on écoute.'

Il ne se décourage pas pour autant, et poursuit en tant que délégué cantonal de la commission, le rôle de surveillance des notifications de vente pour aider à l'installation hors cadre familial :

- Alors moi je suis délégué pour la 'Conf.' je reçois les notifications [de vente] pour le canton, et donc là on a les données : la surface, le nom du propriétaire, la commune, les terres qui partent, et donc à nous à ce moment là de chercher des candidats sur le coin et tout ça. Moi chaque fois que j'ai eu des dossiers structure, moi j'ai refusé tous les agrandissements, à chaque fois que j'ai trouvé des jeunes de la commune ou d'autres communes qui étaient intéressés, j'ai toujours argumenté mon truc. Mais

puisque c'est la FDSEA qui tient la commission, le délégué FDSEA il donne toujours son accord, quelque soit son agrandissement. Moi je suis toujours le seul à donner un avis contraire et j'ai jamais été suivi.

L'extrait suivant montre enfin comment ce militant concilie la recherche de réussite personnelle et de bénéfice financier, avec le maintien d'une distance aux autres agriculteurs locaux.

- Relance : Et au niveau du bio, est-ce que c'est une porte d'entrée pour les candidats à l'installation ?
- 'Ah tout à fait ! Mais ça c'est lié... c'est le truc qui est cohérent : si on veut être en bio on a besoin de moins de surface, parce qu'on a une plus-value, donc c'est pour ça les trucs sur lesquels je me bats sur le Diois c'est : il faut avoir un bout de vigne parce que à l'hectare c'est ce qui rapporte le plus, en bio encore plus. Comme là j'ai commencé comme Alain [son voisin] qui travaillait avec moi, a commencé avec ... il a 60 ares de vigne en production, il faut qu'il en rajoute encore quelques hectares, et avec les terres qu'on lui a laissées, à mon avis sur une structure comme ça il va gagner sa vie. Bon pour l'instant on lui fait cadeau du prêt du matériel tout ça, on attendra qu'il ait de l'argent pour nous payer, j'veux dire. Mais donc bosser en bio ça veut dire une Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) et on met le matériel en commun. Moi normalement on va réussir à deux familles sur un truc où maintenant ça n'aurait fait qu'une. Parce que moi normalement j'aurais du les prendre les terres en toute logique, un paysan normal il les aurait prises.'

Deux autres (un homme d'une quarantaine d'années, et une femme, la trentaine passée) sont 'acteurs du développement local' (directeur du syndicat intercommunal, directrice d'un centre de formation agricole). Le statut de fonctionnaire pour la dernière, et l'expérience professionnelle sur des postes départementaux pour le premier, donnent à leur engagement une dimension non 'localiste'. Ils se positionnent comme responsables, au service d'une collectivité locale imbriquée aux autres échelons de l'aménagement et du développement du territoire (département, régional, national).

Les deux dernières enfin, des femmes d'une trentaine d'années, sont en rupture avec le modèle de consommation de masse et avec la génération de leurs parents qui l'ont incarnée (issus du baby-boom). Dans les deux cas, on observe la même évolution de la lignée : une ascension rapide à la génération des parents, issus du milieu agricole et accédant aux couches moyennes (cadres) et une transaction à la génération suivante, entre la poursuite d'études supérieures selon la logique d'ascension initiée par leurs parents, et l'investissement de ces ressources dans des stratégies 'alternatives' selon une logique de 'choix de vie à la campagne'. L'une investie dans le réseau d'accueil cité plus haut, était en cours de changement de poste à l'époque de l'enquête, cherchant à acquérir d'autres expériences, ici ou ailleurs. L'autre est par son parcours tout à fait emblématique des parcours de rupture qui peuvent mener à l'engagement 'local et global'.

Madame Pécan : De l'entrée en carrière dans l'import-export au militantisme

anti-mondialisation – Ou comment se construit un 'choix de vie' en rupture progressive avec un modèle parental d'ascension sociale.

Née à Grenoble, elle passe son enfance dans un univers qu'elle décrit comme 'aisé et tranquille', dans un quartier pavillonnaire construit pour les cadres d'une grande entreprise locale, où elle côtoie les enfants de ce milieu. Son père étant devenu ingénieur par promotion interne dans cette entreprise, elle y entre tout naturellement pour effectuer son stage en alternance durant sa formation en BTS de commerce. Echouant à l'examen, elle trouve malgré tout un remplacement dans cette même entreprise à l'occasion d'un congé maternité. A l'issue de ce remplacement elle est embauchée en lieu et place de cette personne, plus diplômée et donc plus coûteuse pour l'entreprise. Elle y reste 5 ans en gravissant les échelles sur des services à créer, signe selon elle de sa difficulté à '*entrer dans le moule*'. Elle reprend alors des études, pour acquérir le niveau permettant la reconnaissance salariale de ses compétences et obtient le diplôme de l'école supérieure de commerce de Grenoble (niveau ingénieur). Mais elle opère sa première rupture avec le modèle parental et décide de changer d'emploi, commençant à se sentir en décalage vis-à-vis d'un univers '*de requins où il faut être carriériste*'. Elle entreprend alors une formation dans le tourisme de montagne, avant tout pour trouver un moyen '*de quitter la ville et d'aller vivre à la montagne*'. Au cours de cette formation, elle rencontre son futur conjoint à Chamrousse (station de ski au-dessus de Grenoble), lui-même saisonnier et résidant depuis 15 ans dans le Diois. A l'issue de cette période, leurs chemins se séparent, lui partant vivre quelques mois à la Martinique, et elle pour Val d'Isère où un poste de responsable qualité des stations l'attend. Mais arrivée là-bas, elle connaît une nouvelle déception : '***c'était trop artificiel, c'était pas non plus ce que je voulais vivre donc je suis venue m'installer dans le Diois, avec un gros point d'interrogation : qu'est-ce que je vais y faire ?***' Ils assurent alors pendant six mois le remplacement des propriétaires d'un hôtel-restaurant, qui sont des amis de son conjoint. Et, là encore nouvelle déception :

- 'Ben disons je sais ce que je veux plus jamais faire de ma vie. (rire)
- Relance : pourquoi ?
- 'Oh parce que c'est... le bar, enfin l'hôtel pas du tout parce que c'est vraiment pas contraignant mais le bar c'est vraiment un rôle d'assistante sociale de, on est en contact avec ; c'est vrai que c'est pas le gratin qui va dans les bars et en milieu rural en plus, un bar en ville c'est ... on peut avoir une clientèle sympa, là non'.

Sans avoir tout à fait quitté ses référentiels urbains, elle décide de s'installer ici, comme un choix de vie, quitte à '*faire une croix sur sa carrière*'.

***'Qu'est-ce que je mets derrière choix de vie ? ben de ... de choix de ma vie, de prendre le temps de faire les choses, d'avoir des relations vraies avec les gens, de ... tout ce que je trouvais pas en ville ou en station quoi. Avoir une qualité de vie, pouvoir partir me balader quand je veux, sortir et entendre les oiseaux, de voir ma fenêtre et... ça je l'avais au niveau contact avec la nature en station mais pas les relations avec les gens ouais. Ça vraiment je l'ai découvert ici et ça, ça me ... (rire)***



***j'ai remis en question ... mais en fait j'ai pas tant remis en question ... parce que mon expérience et mes études m'ont servi beaucoup pour me créer mon emploi ici***  
' Car, pour beaucoup de migrants qui choisissent de s'installer sur la zone avant de savoir ce qu'ils vont y faire, l'enjeu est bien de créer son propre emploi. Et comme on le voit ici, les ressources facilitant l'intégration locale, s'acquièrent aussi ailleurs et en amont de la migration.

Ils construisent alors leur maison dans le village de Monsieur Bernard (figure de paysan du cru), comme il nous l'a décrit, à l'écart du village-centre sur un terrain isolé. Son conjoint y avait de nombreux amis néo-ruraux qui participent à la construction de leur maison. Choix de vie pour les uns, destin imposé pour les autres. Sociabilité intense entre ces réseaux de migrants qui se retrouvent chaque soir, et solitude comme nous l'avons vu pour Monsieur Bernard. Madame Pécan est loin de se douter de la violence symbolique qu'elle exerce, sans le vouloir, sur ce voisin qu'elle estime et connaît bien.

Elle décide alors de monter un secrétariat en télé-travail, activité inexistante sur la zone, avec le suivi de Madame Trimini, figure qui comme nous l'avons vu participe à la construction d'une spécificité territoriale. Elle intervient d'ailleurs personnellement auprès de certains responsables pour faciliter sa démarche d'installation. Elle s'installe dans un local communal, pour 'bien séparer sa vie personnelle et professionnelle'. Et étant située au centre du village, elle est assez rapidement connue de tous et devient 'un centre de renseignement' en même temps qu'un lieu de retrouvailles, ce qui facilite son intégration. Ayant fondé son activité de télé-travail sur un service de proximité, elle gagne la considération du restant des villageois, étonnés au départ de '*tomber sur elle en appelant leur médecin*'. Mais de nouveau au bout d'un an et demi, elle s'interroge de nouveau sur son choix de vie

' Voilà en fait, je me suis rendu compte que j'allais pas vivre de ça (rire), d'accord je vivais dans un endroit cool mais je m'étais remis un boulet au pied comme quand je travaillais à [grande entreprise de Grenoble] avec des horaires des trucs. Et en fait j'avais monté ce centre de télé-secrétariat pour faire plaisir à mon père, pour lui prouver ou je sais pas quoi, et que je pouvais pas prendre la décision d'arrêter même si ça me pesait c'était un boulet, parce que j'allais décevoir mon père.'

Après un autre emploi précaire et décevant chez un entrepreneur local, elle est recrutée par l'un de ses premiers clients (en télé-secrétariat), en tant qu'administratrice d'une compagnie théâtrale locale. Cette compagnie ayant accédé à la reconnaissance artistique sur la scène nationale garde néanmoins son ancrage local, ce qui participe pour elle d'une double logique : témoignage de loyauté envers le lieu depuis lequel on s'est élevé vers les 'hauts-lieux' culturels (la capitale), il s'agit aussi d'un engagement à promouvoir et aider le développement culturel en milieu rural.

Elle devient enfin correspondante locale d'ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), trouvant enfin la structure et le type d'engagement qu'elle avait jusque là cherché, en vain, à travers diverses associations (Amnesty international, Greenpeace) Celles-ci demeuraient trop éloignées du concret et du local, pour donner prise à un engagement dépassant la simple adhésion. Sa première

expérience d'engagement 'local' fut au sein du SEL (Système d'échange local) existant sur Die, n'ayant pu elle-même mettre en place la même structure sur sa commune : *' j'ai fait une réunion y'a pas mal de gens qui sont venus et ils ont dit : 'ton truc ça a pas de raison d'être, nous déjà on se rend service comme ça heu donc pourquoi on se compliquerait la vie ?'*. Son engagement dans le SEL de Die lui paraît insuffisant bien que fort utile : *'ça a permis de créer un réseau, et des échanges plus relationnels que matériels en fait, et puis les gens qui s'installaient ici et qui faisaient déjà partie d'un sel ailleurs, ils savaient qu'il y avait des gens qui avaient la même démarche ici'*. On voit ici comment se construisent des 'réseaux d'insertion migratoires' à partir de l'engagement local, d'anciens migrants installés localement.

L'installation de ces militants ici, quel que soit leur itinéraire migratoire, est construite comme 'un choix de vie'. La transaction biographique s'effectue entre l'ici choisi et un ailleurs toujours possible. Dès lors, ce choix de vie ici n'est pas synonyme de rupture définitive mais de renoncement assumé ou d'étape transitoire dans leurs parcours. Et, inscrire son engagement 'local' en référence à des échelles plus larges d'action et d'appartenance, c'est aussi échapper au risque d'un ancrage synonyme de notabilisation locale pour certains (monsieur Gauthier par exemple) ou de disqualification sociale pour les autres (madame Pécan en constitue l'un des exemples).

Si leur engagement est tourné vers un lieu, leur rapport au lieu est différent de celui des migrants enracinés. Que ce lieu soit associé à une mission (de développement local ou de formation sur une zone rurale), à une profession (agriculteur) ou à un mode de vie (dans un environnement rural permettant de vivre bien en travaillant peu), ce qu'ils font ici peut être fait ailleurs. L'objet et le support de leur appartenance engagée n'est pas un lieu unique, un lieu nommé 'Diois', mais le 'local'. Ils s'estiment 'sans racine', sans avoir rompu les liens avec leur milieu d'origine. Leur identité se construit au jour le jour, en référence aux lieux et aux liens entretenus à présent. Leur espace de référence alterne entre le niveau très local (le village) et le niveau parfois très global. Ce local est à la fois singulier et générique. Il est singulier, car il ne peut y avoir d'engagement indépendamment de la prise en compte des gens qui y vivent, indépendamment de son histoire et de sa géographie, et des enjeux de son devenir. Mais ici, et moins encore que précédemment, la singularité du lieu n'est pas synonyme de particularisme. Le lieu est générique<sup>285</sup> parce qu'il est la 'synecdoque' d'un groupe d'appartenance plus large : la nation, les habitants des campagnes, les militants de gauche, les agriculteurs en opposition à la ligne dominante de la profession...

La frontière est sociale et idéologique avant d'être territoriale ou géographique. Les catégories de perception de ces 'militants du global au local' sont fondées sur une analyse proche de celle qu'avaient développé les chercheurs de l'observatoire du changement social<sup>286</sup>. Autrement dit, les clivages sociaux globaux traversent la localité en y prenant une forme particulière. Il y a les gens d'ici et les gens d'ailleurs, mais il y a aussi parmi les uns et les autres, des riches et des pauvres, des gens de droite et de gauche. Il y a les permanents et les non permanents mais parmi ces derniers, il y a les 'touristes sympas', les gens de la ville qui veulent découvrir la vie à la campagne et les

---

<sup>285</sup> DEBARBIEUX B., 1995 - Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, in : *L'espace géographique*, n° 2, pp. 97-112.

consommateurs de nature ou bien encore les 'fils du pays', devenus des résidents secondaires, qui contribuent à la dévitalisation des villages et bloquent l'installation des candidats désargentés.

La frontière n'étant pas seulement territoriale mais aussi sociale et idéologique, les réseaux de sociabilité se construisent selon une logique où la proximité et la distance prennent des sens nouveaux. L'espace d'appartenance contient le 'local' mais pas tout le local, et il s'étend au-delà, bien au-delà, à travers les réseaux de migration. Leur 'territoire discontigu' selon l'expression de X. Piolè<sup>287</sup>, ne s'oppose pas mais s'articule au territoire de la localité.

### Madame Pécan

- Relance : Quand tu dis ce 'lieu là' c'est quoi ?
- 'heu ... le Diois je pense et puis 'la Sauvaine' [hameau de résidence], Beaufort [commune de résidence]
- Relance : Le Diois pour toi c'est quoi ?
- ben le diois c'est .. je sais pas, c'est... ben c'est obligatoirement en lien avec des gens chez qui je vais donc ça va être Piegros La Clastres [en dehors de la zone] parce que j'ai des bons copains là-bas jusqu'à Valdrôme, Boulc ouais Menée. C'est un grand Diois, peut-être moins la Motte parce que je connais pas grand-monde sur ce canton. Et puis j'ai aussi des copains sur Grenoble et Eric [son conjoint] un peu partout'.

Il y a le village, le Diois et leurs habitants avec lesquels on partage son quotidien, et les réseaux avec lesquels on partage une autre forme de proximité, idéologique, politique, construite à partir de liens institutionnels (adhésion à des syndicats, partis) mais aussi très intimes et biographiques (les 'militants' sont devenus des compagnons de route, à moins que ce ne soit certains amis qui aient amené à adhérer à telle ou telle structure). Leur expérience de la migration et leurs ressources culturelles leur permettent d'entretenir des relations à distance, tout en se faisant accepter à proximité, en tenant compte des normes locales autochtones.

Monsieur Ebert, parisien d'origine, diplômé d'université, éleveur de brebis, militant à la confédération paysanne, installé par Monsieur Arthéna.

- 'Les traditionnels sont plutôt des chasseurs. Alors par exemple l'an dernier y'a eu un événement là à [sa commune]: y'a un chasseur qui a tué un chien, par erreur, d'une dame bon qui est veuve, c'était un peu son compagnon, si vous voulez. Alors bon un chien c'est pas comme une brebis, c'est une dame, et en plus elle était très écologique,

<sup>286</sup> Programme Observatoire du Changement Social (1986) : *L'esprit des lieux - Localités et changement social en France*. Editions du CNRS, 352p. Ce paradigme avait opéré un déplacement en substituant les clivages culturels entre 'urbains' et 'ruraux' jusque là défendus par la sociologie rurale, par les clivages sociaux, sensés traverser toutes 'les localités' en y prenant néanmoins des formes contingentes 'à l'esprit des lieux'.

<sup>287</sup> PIOLE X., 1994 - 'La proximité en débat - relations sociales ...', in : *Problèmes économiques et sociaux*, n° 740, pp. 24-26.

au conseil municipal et tout. Alors après comme y'avait eu des conflits pour d'autres histoires d'électrification, tu vois un peu le... (rire) et ...C'est pas des gens qui sont installés en agricole, et ils sont très mal perçus par les gens traditionnels du village...C'est conflictuel c'est pas... enfin c'est pas aussi simple, il faut pas voir tout ... c'est une tendance mais y'a aussi des gens des exploitants qui se sont mis aux plantes aromatiques qui ont une vision plus, plus ouverte... enfin les choses vont évoluer c'est sûr. Mais enfin cette histoire, on en rigole, mais cette histoire entre écologie et chasse c'est, c'est ... Enfin les gens de la ville qui n'ont pas conscience de ça, qui défendent les petits oiseaux à fond la caisse, ils se rendent pas compte de... c'est-à-dire en fait autour de la chasse se cristallise, une histoire, un passé, des valeurs, des modes de vie traditionnels. Quand on conteste le droit des chasseurs, on conteste une réalité de vie et de culture des gens. Moi c'est comme ça que je le vois quoi. Moi j'suis pas chasseur j'suis pas... pour euh... mais j'suis pas non plus pour interdire la chasse. Si j'étais propriétaire je laisserais la chasse dans ma propriété. D'ailleurs ici ça se passe bien parce que mon propriétaire qui est aussi Arthéna, qui est plutôt écologiste, il est bio et tout ... mais il a de très bonnes relations avec les chasseurs et les gens du pays parce qu'il est très respectueux du droit des chasseurs quoi.'

Leur engagement dans le 'local' s'effectue selon la même perception de la 'proximité et de la distance'. Ce qui se passe ici a une résonance ou une origine ailleurs et ce qui se passe ailleurs a des effets ici. Le 'local' ne saurait donc se couper du reste. S'ils sont opposés pour certains à la 'mondialisation', ils sont aussi 'anti-localistes'. Leur engagement se construit dans le local, prend sens dans la relation à d'autres échelons, et à d'autres 'lieux'. Dès lors ils gardent un oeil critique sur les actions et les politiques de développement local. Nous l'avons vu, ceux qui inscrivent leur engagement dans un cadre syndical et politique, trouvent le niveau 'local' peu efficace s'il n'est pas rattaché à d'autres échelles d'action et de revendication. De même, l'engagement dans la lutte 'anti-mondialisation' prend corps dans le local et le concret, tout en étant relié à des niveaux beaucoup plus globaux.

#### Madame Pécan

- 'Attac, c'est vraiment penser globalement et agir localement quoi donc très vite on s'est retrouvé à devoir agir localement, c'est-à-dire à aller comme hier à démarcher sur les marchés, informer les gens, agir vraiment.
- Relance : Et comment vous faites le lien, bon les gens vous leur parlez de la mondialisation financière ?
- 'voilà c'est ça, c'est que c'est vraiment penser global et...'
- Relance : Et comment ça passe ?
- 'ça passe vraiment bien hein, enfin y'a très peu de gens qui nous disent : 'je suis pas concerné' parce que on ne peut pas être pas concerné.'
- Relance : Mais est-ce que ça peut aller au-delà du discours ?

· 'ah oui, parce que c'est pas global, en fait c'est très concret, l'influence de la mondialisation sur notre quotidien en fait il est là le lien, c'est d'expliquer aux gens que on leur faire croire que l'économie c'est un truc vachement, tu vois, un truc de spécialistes, 'on y connaît rien, laissez-nous faire', alors que non c'est pas, chacun est concerné en tout cas, même si on ne peut pas réellement remettre en question le système comme la banque mondiale ou le FMI nous péquin moyen, on peut au moins demander d'avoir un droit de regard et de compréhension de ce qui s'y passe.'

Les deux responsables investis dans le 'développement local' se positionnent en quelque sorte comme 'les accoucheurs' du pays qui se met en place, tout en gardant à distance le 'bébé' qui n'est pas le leur. Ils se posent en observateurs distanciés de la scène locale. Ils parlent des acteurs locaux et des habitants du Diois à la troisième personne. Faisant l'historique des vagues successives d'arrivées de population, ils expliquent ainsi les alliances et les clivages locaux. Ils évoquent le Diois en le référant à 'une zone rurale', d'un certain 'type'. Et ils tentent de remédier aux divers 'décalages' qu'ils constatent entre les discours et les pratiques.

Madame Risoude, responsable d'un centre de formation agricole

· 'Et puis entre le discours où l'on veut installer plus de gens, parce que l'agriculture peut participer je pense pour beaucoup à l'entretien du territoire, et puis l'accès au foncier y'a un gros décalage. Y'a un problème d'accès au foncier qui est important. Alors il est d'autant plus important qu'on est proche de zones plus attractives comme Die ou les bourgs type Luc ou Chatillon qui sont quand même des entités économiques plus importantes. On a quand même une pression sur le foncier, que ce soit en termes d'agriculteurs déjà installés qui accordent pas si facilement que ça leur confiance à un nouveau venu en dépit du fait qu'une partie d'entre eux soient eux-mêmes des néo-ruraux. Donc après, il faut distinguer parce que parmi les néo-ruraux c'est très marqué dans certaines vallées, par exemple dans la vallée de Quint où y'a pas mal soit d'étrangers [là où réside Monsieur Arthena] soit de néo-ruraux qui sont installés. J pense qu'effectivement, même si c'est pas toujours simple, y'a eu installation d'étrangers. Donc y'a eu un certain accueil entre guillemets, par rapport à des zones plus traditionnelles, où les gens sont installés depuis plusieurs générations, notamment les zones viticoles où c'est pas du tout évident pour quelqu'un qui n'est pas issu du secteur ou du milieu de s'installer en viticulture' [comme le montre le cas atypique de monsieur Gauthier].

Cette forme d'engagement 'du local au global' passe avant tout par la 'compréhension' des problèmes et la 'lutte' (syndicale, politique, idéologique) plutôt que la recherche de consensus local. L'information, la sensibilisation, la 'politisation' (sans forcément passer par un parti ou un syndicat) sont les mots clés de l'action de ces militants.

Leur engagement se construit à partir d'une 'appartenance en commun'. C'est-à-dire ce que chacun, où qu'il soit, partage en commun avec les autres. Avec les candidats à l'installation, certains partagent l'expérience difficile de l'accès à la terre, d'où leur engagement dans le domaine agricole. Avec les gens qui veulent quitter le monde et le mode de vie urbain, d'autres partagent l'expérience de la création d'activités permettant

de vivre en milieu rural, d'où leur implication dans des réseaux d'entraide locaux (Sel notamment). Avec les élus locaux impliqués dans le projet de territoire, d'autres enfin partagent l'expérience d'une mission de développement en zone rurale, qu'ils remplissent en tentant d'apporter aux premiers le recul, et la connaissance des rouages plus globaux de l'aménagement du territoire dans son ensemble.

Ceci engendre des liens beaucoup plus labiles sans être pour autant être vécus comme le signe d'une versatilité (désaffection, déloyauté) ou d'instabilité (fragilité, errance). On s'engage en fonction de ce que l'on partage ici et maintenant en commun avec d'autres personnes. Emblématiques des nouvelles formes d'engagement évoquées par J. Ion (1997), ils engagent leur personne de manière plus complète, mais aussi de façon plus temporaire. L'engagement dans le 'local' est aussi un 'choix de vie', impliquant l'articulation des sphères de vie familiale, professionnelle, associative, bref tout ce qui structure la vie quotidienne. Et dans ce quotidien, ce qui est aussi recherché est la 'qualité de vie'. Madame Pécan a ainsi choisi de travailler moins, pour satisfaire à ses engagements associatifs, tout en ménageant son temps libre. Que cette qualité de vie fasse défaut ou que l'engagement ici lui soit contraire, et l'on quitte le lieu, pour s'investir ailleurs. Ainsi, madame Rilant, directrice d'un centre de formation, n'ayant pu obtenir le rapprochement de son conjoint a demandé et obtenu sa mutation pour aller le rejoindre à l'autre bout de la France. L'engagement ici est toujours susceptible d'une remise en question, pour aller s'investir en d'autres lieux, ceux-ci étant équivalents.

Leur temporalité est, en ce sens, foncièrement digitale. Le présent demeure ouvert, et cette ouverture est le signe d'une plus forte incertitude quant à leur devenir propre (évolution de leur activité soumise à une certaine précarité pour certains, de leur syndicat toujours minoritaire, de leur localisation en fonction de leur vie familiale et professionnelle), et le devenir 'commun' (enjeux sociaux, environnementaux, avenir des zones rurales...).

Parallèlement, cette ouverture est une motivation à leur engagement (chercher à réduire les incertitudes pesant sur soi, et sur ceux qui partagent le même sort) et elle est perçue comme une source d'opportunités. Le temps et le lieu de l'appartenance est, ici, celui du 'présent', celui que l'on cherche à maîtriser et qui est vécu de manière intense.

#### Madame Pécan

- Relance : tu te sens attachée à ici ou ...
- 'Ben moi je vis assez au présent, donc c'est sûr que je suis attachée à ce lieu là mais pas au point de me dire je finirais ma vie ici.
- Relance : Et ton investissement dans ATTAC ça tu le ...
- 'Ah ben ça je n'y mets pas de limite, donc tant qu'ils m'éliront et que j'ai du temps à y consacrer, je sais pas si demain il faut que je me mette à bosser plus parce que j'ai besoin de plus d'argent ou parce que la compagnie a plus besoin de moi, ben je consacrerai moins de temps à ATTAC... et puis peut-être que dans quelques années, je sais pas je ferai autre chose. Je mets pas de limite, ça se passera comme ça se

passera pour l'instant ce qui m'intéresse c'est qu'aujourd'hui, j'y mets toute l'énergie nécessaire. Donc j'ai beaucoup de mal à voir ce qui se passera à long terme. Ça me préoccupe pas du tout, le tout c'est que : construisons bien aujourd'hui, ben demain sera obligatoirement ... un autre jour bien (rire).'

Madame Valériale, après un parcours de formation sinueux (arrêt après le bac, puis accompagnatrice moyenne montagne, et BTS technico-commercial) a travaillé dans l'animation en milieu rural dans diverses régions. Arrivée dans le Diois il y a sept ans au hasard des travaux saisonniers, elle pénètre dans le réseau des 'plantes aromatiques et médicinales', puis devient animatrice du réseau d'accueil mis en place par messieurs Gauthier et Arthéna.

' Je ne sais pas du tout si je vais rester ici, ça dépendra du travail, ça dépendra de plein de choses. Donc non, non moi j'suis pas fermée, y'a en fait une période où j'suis toujours attirée par ça : tenir une structure d'hébergement en montagne, un refuge ou un truc comme ça, j'ai fait pas mal de montagne, ça c'est un truc qui me plairait toujours quoi, mais je sais pas si un jour je serai amenée à faire ça ou... à travailler vraiment pour un secteur plus montagneux quoi. Là on est plutôt en zone de piémont, et un secteur un peu plus montagneux comme les Hautes-alpes ou le Queyras ou autres ça c'est un truc vraiment qui me plairait quoi.'

Malgré des étiquettes très différentes, incitant à première vue à en faire des 'militants classiques' pour certains (syndicalistes notamment), et des militants 'nouvelle génération' pour d'autres, ils partagent une certaine vision du 'local' et du 'global'. Cette similitude ne semble pas liée à un effet de génération, ni d'origine sociale, mais plutôt à un parcours migratoire par lequel ils ont appris à circuler entre différents lieux (équivalence) et à faire le lien entre différentes échelles d'action. L'équivalence sous laquelle ils perçoivent leurs lieux d'ancrage peut prendre deux formes différentes. Pour certains, l'équivalence amène à jeter l'ancre de manière temporaire en un port, avant de reprendre sa route ailleurs. Pour d'autres, si l'ancre est devenue racine (cas des agriculteurs), le port n'est qu'un morceau du territoire plus vaste où l'on construit ses repères et ses engagements (l'appartenance à une profession, l'engagement idéologique). Cette forme d'engagement nous amène néanmoins à poser la question de son articulation à la 'localité', lorsque celle-ci est en cours de construction territoriale. Ce qui d'un côté constitue un 'engagement' ne risque-t-il pas d'être perçu, par les acteurs attachés au lieu, comme un signe de désaffection ou de déloyauté (ancrage temporaire) ou encore comme un foyer de contestations attisant les conflits locaux (syndicalistes) ?

Comment se construisent alors les bases locales de la confiance, lorsque les formes d'engagement exercées en un même lieu prennent des sens si différents ? C'est ce que nous verrons dans la troisième partie.

### **614. Nomades ruraux évoluant entre ville et campagne**

Nous avons vu plus haut la mise en place de nouvelles configurations locales ('villes-pays') sous l'effet des pratiques de 'navetteurs', amenant à reconsidérer les

frontières entre villes et campagnes. C'est à une échelle encore beaucoup plus vaste que se structure la configuration d'appartenance de ces 'nomades ruraux'. Ce ne sont pas simplement une ville et ses alentours 'ruraux' qui sont associés à travers leurs déplacements, mais des villes, et des régions parfois distantes de plusieurs centaines de kilomètres. Et, pour ajouter encore au mélange des genres, s'ils vivent dans les périphéries urbaines la plupart du temps, ils adoptent un mode de vie 'rural' où l'urbanité est mise à distance, montrant bien là la différence entre les catégories de la pratique -ville et campagne- et les catégories de perception -urbain et rural<sup>288</sup> -.

Enfin, étant 'nomades', leurs déplacements sont étroitement organisés. Comme l'a bien montré en effet D. Rétaillé<sup>289</sup>, le nomadisme sous sa forme historique, n'est pas l'errance. Il fonde son pouvoir, non sur la propriété de la terre mais sur '*l'infinité virtuelle de l'espace parcouru, sur le détachement qui doit ouvrir tous les accès.*' Nous parlons ici de 'nomade' en un sens figuré : il ne s'agit pas d'organisation sociale et spatiale liée à l'élevage itinérant, spécifique à certaines cultures<sup>290</sup>, mais de groupes dont l'organisation des déplacements et des rencontres nous semblent proches. Ces nomades contemporains ne sont pas des purs 'conquérants' comme les bédouins, ils s'appuient aussi sur des points d'ancrages durablement appropriés à partir desquels ils partent à la découverte d'autres lieux.

L'unité de sens ici n'est pas la personne, mais le groupe familial élargi (grands-parents, parents, enfants et conjoints). Nomade, ce groupe se déplace selon un itinéraire précis et des temporalités régulières. Maîtrisant davantage ses rapports à l'espace et au temps, il se distingue en cela de la 'tribu' (attachement). Le groupe n'est pas orienté vers sa préservation par l'établissement d'une frontière étanche vis-à-vis d'autrui, mais plutôt vers sa reproduction élargie, par l'intégration de nouveaux membres. Au fil des migrations résidentielles des enfants et des alliances, on s'approprie de nouveaux lieux, sur le modèle du rhizome.

La ruralité est une référence identitaire forte, mais elle n'empêche pas de fréquenter aussi la ville. On se dit 'rural' ou 'pas citadin', même lorsqu'on est amené à vivre en ville. On fréquente la ville, ses lieux de culture et d'approvisionnement, mais on met à distance l'urbanité comme mode de vie. On habite en maison, et si l'emploi se trouve en ville, on réside en périphérie dans un village. Et lorsqu'on part en vacances, c'est encore pour une destination rurale.

L'espace vécu, c'est-à-dire l'ensemble des lieux primaires et secondaires des membres du groupe, est constitué de réseaux et de points d'ancrage. Son étendue géographique et sa densité sociale sont marquées par des variations saisonnières et cycliques, selon des modalités tout à fait comparables aux sociétés esquimaudes

---

<sup>288</sup> HERVIEU B., VIARD J., 1996 - Au bonheur des campagnes. Ed. de l'Aube, 155 p.

<sup>289</sup> RETAILLE D., 1998 - '*Concept du nomadisme et nomadisation des concepts*', in : KNAFOU R.(dir) : La planète 'nomade' - les mobilités géographiques d'aujourd'hui. Ed. Belin , pp. 37-58.

<sup>290</sup> METRAL F., 1993 - 'Dans les steppes de la palmyrène - Nomadisme et mobilités au Proche-Orient', in: *Annales de la recherche Urbaine*, n° 59-60 - juin-sept.



étudiées par M. Mauss<sup>291</sup>.

Les variations saisonnières sont liées à l'alternance de temporalités ordinaires, celles du travail et de la famille nucléaire, et de temps forts, ceux des fêtes ou des vacances où l'ensemble du groupe célèbre son union. Il n'y a pas un lieu de retrouvailles familiales mais plusieurs, chaque lieu pouvant constituer un point de ralliement selon les événements (fêtes de fin d'année, mariages, vacances...).

En temps ordinaire, l'espace vécu s'étend sur un périmètre ne dépassant pas 50 km. Si on habite à proximité les uns des autres, chaque noyau a son 'chez-soi', assurant à la fois le maintien de l'autonomie des membres du groupe, la qualité et la fréquence des relations (chacun reçoit l'autre).

Les vacances rassemblent l'ensemble du groupe (famille élargie) en un lieu secondaire (on revient toujours au même endroit). Si les enfants à l'adolescence délaissent le groupe pour partir 'entre copains', ils y reviennent ensuite avec leur conjoint. Cette fidélité au lieu permet d'en maîtriser l'usage et d'y constituer, comme dans le lieu primaire, un maillage de noeuds et de réseaux au sein duquel on se déplace. Chaque année on étend le maillage, en s'appropriant de nouveaux lieux, qui deviennent à leur tour des 'têtes de pont'. Le lieu d'hébergement (en camping) constitue le point central depuis lequel on rayonne. On y fait des connaissances que l'on retrouve chaque année. L'environnement n'est pas un simple décor. L'espace secondaire a été choisi parmi d'autres (après plusieurs années de camping et de pérégrination à travers les régions françaises), pour ses qualités paysagères et climatiques, ses éléments de patrimoine naturel, historique et culturel. L'appropriation de l'espace secondaire ne se fait pas uniquement par la visite. On y poursuit en famille les activités qui structurent la vie quotidienne du groupe, n'importe où ailleurs (cueillettes, conserves de fruits et légumes, sport, promenade, recherches historiques, peinture). Les racines nomades sont celles d'un arbre en 'pot'. Ayant son propre terreau, il peut être transplanté en divers endroits en y trouvant sa place.

Les variations cycliques de l'espace vécu sont liées aux migrations des enfants (jeunes adultes). Le fort investissement dans l'éducation des enfants (il y a dans les trois cas poursuite d'études supérieures) n'est pas orienté vers la promotion sociale par la profession (les enfants comme les parents appartiennent aux couches moyennes, de l'enseignement, du commerce, de l'artisanat), mais plutôt vers la reproduction d'un modèle familial : partir faire ses armes ailleurs, acquérir son indépendance et fonder un foyer. Le départ des enfants n'est vécu comme un déchirement ou un déracinement, pour aucun d'eux. Il est une étape nécessaire à chaque membre du groupe pour se former, trouver un emploi et un allié. La décohabitation des enfants permet, en outre, de constituer de nouveaux points d'ancrage et donc d'élargir l'espace approprié par le groupe. Par ailleurs, l'éloignement n'empêche pas d'entretenir les relations à distance, grâce aux rites temporels du groupe (temps forts de retrouvailles).

Cette figure concerne trois familles, provenant d'horizons très différents, l'une étant

---

<sup>291</sup> MAUSS M., 1966 - 'Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos', in : *Sociologie et anthropologie*, PUF, pp. 389-475.

hollandaise, l'autre française (bressane) et la dernière belge. Ces trois groupes montrent que l'on peut vivre entre ville et campagne, tout en se considérant 'rural' par son mode de vie et ses références identitaires. Plus encore, ils montrent les pratiques de mise à distance de l'urbanité à travers le développement d'une forme contemporaine de nomadisme.

Nomades bressans (St-Germain du bois, Saône-et-Loire)

D'une lignée originaire de la Saône-et-Loire (depuis 1590 d'après les recherches généalogiques entreprises) cet entrepreneur en BTP d'une soixantaine d'année part en vacances depuis 20 ans avec toute sa famille, dans le même camping. Il vit dans une commune rurale avec sa femme, d'origine bressane et bénévole dans une pastorale. Ils en sont pourtant partis, pour travailler un moment dans l'Aisne avant de venir s'y fixer définitivement. L'expérience de la migration, si elle a été vécue comme une étape nécessaire, n'a pas été 'traumatisante'.

Ego : 'Dans ma famille on est de Saône-et-Loire depuis 1590, mais moi j'en suis parti pour le travail, et j'y suis retourné pour le travail. Je pense que quand on est jeune, on part plus facilement. Une fois que la brèche est ouverte, quand on part on part. Nous ça nous a pas gêné de partir. Je pense que ce qui fixe les gens c'est la famille et le travail'.

Certes, mais l'ancrage et la mobilité ne sont pas toujours aussi maîtrisés que dans le cas présent. Les lieux de départ sont ici des lieux de retour, et les lieux nouveaux, des points d'ancrage. L'identité se construit à partir de pôles d'engagement (familiaux, professionnels) en prenant appui sur des lieux solidement appropriés. Et à côté du lieu d'origine s'ajoutent, au fil des migrations des uns et des autres, de nouveaux lieux d'ancrage formant un maillage commun à l'ensemble des membres du groupe.

Les liens sont entretenus à distance (Ego a dix frères 'éparpillés' qu'il voit régulièrement), et les lieux appropriés par chaque membre du groupe élargi prennent une signification au regard de l'histoire familiale (lieux où les enfants ont fait leurs études, lieu où l'un d'eux a trouvé son premier emploi, lieu où un autre s'est installé...). Mais le lieu central reste le point de départ et de retour de la famille : le lieu d'origine, qui devient le 'quartier général' à partir duquel on part faire des conquêtes plus ou moins lointaines.

Son fils et sa fille (25-30 ans) ont suivi leurs études à Lyon, et y ont trouvé leur premier emploi avec leur conjoint. Mais ils se sont installés 'à la campagne', et se rendent à Lyon uniquement pour y travailler et s'y approvisionner. Ils retournent 'à la maison' (en Bresse chez leurs parents) très souvent, et se retrouvent chaque été, dans le camping où nous les avons rencontrés.

La fille d'Ego : 'On s'est rencontré en Saône-et-Loire avant nos études. Moi normalement je devais faire mes études à Dijon. Mais lui voulait faire l'IEP (Institut d'Etudes Politiques), et on a décidé de partir plutôt sur Lyon, parce que c'était une grande ville où on trouvait tout. [...] Pendant les études, on habitait à Lyon même. On a eu une vie de citadins. Maintenant on habite dans un village, près de Lyon et Villefranche dans les monts du Beaujolais. Moi j'ai cherché un poste sur Villefranche (secrétaire) et lui il travaille à Lyon (juriste). Maintenant qu'on a la maison, on va

presque plus à Lyon, sauf lui pour le travail et sinon pour les courses. On se sent pas vraiment citadins.'

Ego n'envisage pas d'acheter une résidence secondaire pour sa retraite. Il voyage déjà beaucoup avec sa femme ('hors saison' au bord de la mer, et l'hiver dans les Dom-Tom), et sont trop impliqués dans la vie locale (tissu associatif) pour investir encore un autre lieu. L'espace de référence, celui où il est possible de circuler en se sentant chez 'soi' est la France, dans son extension la plus large, comme le révèle l'allusion à leurs pratiques touristiques : **'On n'est pas encore parti à l'étranger, pour l'instant il y a assez de choses à voir en dehors de la France en France, avec les Dom-Tom'**.

Nomades hollandais (Leden, près de Rotherdam)

Les lieux d'ancrage et les déplacements de ce groupe nomade s'articulent autour de réseaux familiaux. Ils sont nés à 30 km de leur lieu de résidence actuel, près de Leden, une ville de 100 000 habitants. Ils se sont rencontrés en vacances dans l'hôtel où il occupait un emploi saisonnier (pour financer ses études de médecine) et où elle rendait visite à sa soeur. Ils ont vécu deux ans à Leden avant d'acheter une maison 'à la campagne'(à 30 km de Leden). Il est directeur d'une école pour adolescents en difficulté à Leden, dans laquelle son épouse est enseignante.

La vie à la campagne a été un 'choix de vie' pour préserver leurs enfants du milieu délinquant où ils baignent au niveau professionnel. Pour autant, au moment des études, ils les ont incités à prendre un studio en ville (à 20 km du foyer parental), 'pour s'intégrer à la vie citadine et étudiante'. Après leur journée de travail (16 heures) ils rendent visite à leur famille (dans un rayon de 30 km), à des amis et font du sport dans le centre où leur fille enseigne (professeur de sport, comme son père avant qu'il ne devienne sous-directeur). Le choix du Diois et du camping où ils reviennent depuis 20 ans a suivi les mêmes critères : un environnement rural permettant la pratique d'activité en famille (sport, balades, baignades). Ils y sont venus la première fois, avec un des frères d'Ego qui connaissait déjà la région. Ils se sont faits des amis dans le camping, et notamment les propriétaires qu'ils reçoivent en Hollande. Leurs enfants respectifs ont également sympathisé. Ceux-ci, après avoir abandonné quelques années le cocon familial, sont revenus au camping avec leur conjoint.

De culture hollandaise, ils se disent attachés à 'la mer' : *'le mal du pays, pour nous c'est le vent de la mer, les dunes'* – mais la mer endiguée, maîtrisée et non 'sauvage' comme en Bretagne dont ils n'ont pas apprécié le phénomène des marées. Ils recherchent, au contraire, les paysages et la nature 'douce', comme le Diois, et contrairement à l'Ardèche, *'où les rivières sont trop sauvages, trop dangereuses'*. Leur lieu de mémoire est une petite île, où ils se rendent chaque année 'en pèlerinage familial'. Ils s'y sont rendus la première fois à l'occasion de leur voyage de noces qui leur a été offert par leur famille. *'Nous aimons y retourner tous les ans, pour une semaine seulement, car c'est petit ; c'est seulement les dunes, la mer, tout est très calme.'*

L'espace secondaire est complémentaire du premier. Aux engagements professionnels et familiaux qui marquent leur vie quotidienne, ils opposent l'espace du loisir et du plaisir des vacances : *'En Hollande, nous devons faire, et ici nous pouvons*

décider ce que nous voulons'.

Il ne s'agit pas pour autant d'une opposition simple entre un espace primaire de complète contrainte, et un espace secondaire de totale liberté. L'un et l'autre des 'espaces temps' font l'objet de stratégies permettant de maintenir un équilibre entre l'engagement et la distanciation.

En Hollande, la ville est perçue comme un milieu problématique, traversé par la délinquance. Mais cette urbanité difficile n'est pas un monde étranger, menaçant ou anonyme (comme pour certaines tribus). Elle est l'objet même de leur engagement professionnel et, en tant qu'enseignants, ils côtoient les figures les plus emblématiques de cette 'ville dangereuse', c'est-à-dire les adolescents en difficulté. Engagement qu'ils ont soin de mettre à distance chaque soir dans leur village de résidence. Par ailleurs, leur appartenance professionnelle au même établissement, doublée d'un rapport hiérarchique entre l'époux et sa conjointe, implique une mise à distance 'alternée' des rôles exercés sur chaque scène.

- Elle : ' Chez nous j'ai un masque, à l'école j'ai un autre masque, je ne suis pas la femme de mon mari, mais je suis Hélène, la potière de l'école. Et quand j'entends les collègues parler de la direction de l'école, je ne suis pas la 3<sup>ème</sup> oreille de mon mari, je n'entends rien'.

L'espace secondaire est aussi occasion d'une mise à distance. Au fil des années, ils ont été confrontés aux pièges de l'interconnaissance : '**on connaît bien les gens, mais on connaît aussi leurs histoires y compris les histoires de familles**'. Aussi ont-ils élaboré des frontières sélectives permettant de maintenir de bonnes relations avec les autres campeurs tout en préservant leur espace de liberté. Ils ont choisi d'installer leur campement au bord de la rivière sur un emplacement entouré d'arbustes. Ils ont établi certaines règles avec les autres touristes 'initiés' permettant de se retrouver à certaines heures (apéritif, soirée) et en certains lieux 'publics' (aire de jeu, terrasse de bar) sans empiéter sur l'intimité du groupe.

Nomades belges en exil intérieur (Maubeuge) - Figure entre deux formes d'appartenance

Ce groupe se caractérise par une forme 'hybride' d'appartenance. La configuration de leur est d'appartenance relève du nomadisme rural, mais le noyau du groupe (couple des parents), se rapproche, à certains égards, de la figure de l'élite en exil (cf. supra).

La configuration de leur espace d'appartenance est plus complexe que les précédents.

L'espace primaire est constitué d'un maillage de points d'ancrage familiaux (résidences des parents et des enfants) et de réseaux d'engagement associatif étendu (Amiens), avec des activités quotidiennes, où les sphères du 'travail' et du 'loisir' se mêlent (pratique de la peinture, qui devient à la retraite une 'activité principale' pour elle, papillonnage professionnel entre divers métiers considérés comme des passions, pour lui). Elle s'est remariée sur le tard (40 ans) avec Monsieur Vandam, physicien reconverti dans l'aviation, qu'elle a rencontré lors d'une formation de moniteur ambulancier (il est

moniteur bénévole de la Croix rouge) elle s'est installée avec lui dans une petite maison de campagne près de Charleroy. Ils peuvent ainsi cumuler les plaisirs de la campagne (jardinage, petit élevage de poules et lapins) et ceux de la ville (activités culturelles). Mais la maison étant petite, elle a du trouver une salle communale pour y organiser ses stages de peinture dont elle fait son activité principale après avoir tenu un 'home' pour enfants en difficulté avec son ex-mari. En ce qui concerne les réunions de famille '*on trouve des combines*'. Le 'lieu' a pour eux peu d'importance, résidant à proximité de leurs enfants, ils se voient souvent, et louent pour les grandes occasions des salles des fêtes. S'ils refusent d'ailleurs d'acheter une résidence sur la zone d'étude où ils continuent de camper en toile de tente après 15 ans, c'est parce qu'ils sont beaucoup trop pris en Belgique par leurs engagements familiaux (garde des petits-enfants), associatifs et culturels. Y venir l'été leur suffit, le restant de l'année étant beaucoup plus agréable dans la 'campagne' belge, beaucoup plus peuplée et moins isolée des villes que son homologue française. L'installation à la 'campagne' a été un choix de vie. Ayant été cadre supérieur dans une grande entreprise (en retraite) à Charleroy, le fait d'être migrant alternant et d'utiliser les transports collectifs a constitué pour lui un moyen de préserver sa sphère personnelle. Il jouait ainsi sur les temps de retour 'imposés par les horaires de train' pour limiter et négocier les heures supplémentaires auprès de ses supérieurs.

L'espace secondaire du groupe est lui-même composé de plusieurs points d'ancrage : celui des parents (sur la zone d'étude) où leurs enfants sont venus avant de trouver leur propre ancrage secondaire (Tarn-et-Garonne). Les deux points secondaires sont reliés : les parents rendent visite à leurs enfants durant leur séjour. Pour ce couple, le lieu secondaire est un point de rayonnement sur une zone très élargie (Orange, Provence, Vercors).

Leur espace de référence est la Belgique, qu'ils considèrent comme un 'petit pays', et habitants frontaliers, ils passent très régulièrement en France. La frontière pour eux est celle qu'ils franchissent à l'occasion de leur périple annuel vers leur lieu secondaire. Elle ne se situe pas 'au poste-frontière' dont les douaniers sont devenus des amis (et qui les laissent passer sans problème avec le vin ramené de France), mais elle est perçue progressivement au fur et à mesure que le climat et le paysage évoluent avec des points de repère précis, délimitant chacun un seuil les rapprochant du 'sud' et de leur espace secondaire : le côté plus négligé des maisons indique que l'on est 'en France' (les Belges soignent davantage l'extérieur que l'intérieur de leur maison, alors que les français font l'inverse selon eux) ; le changement de la couleur des routes en Bourgogne indique que l'on a franchi une étape, enfin le son des cigales signale que l'on approche du but. Leur itinéraire jusqu'ici est étroitement balisé, s'étant constitué au fil des ans leur propre 'route des vins' (Bourgogne, Beaujolais, Côtes-du-Rhône).

Le rapport au lieu secondaire est culturel. Ils s'y adonnent à leurs passions : la peinture (pour elle) et les recherches historiques pour eux deux. Cet intérêt commun leur vient de leurs origines, multi-culturelles, et de leur histoire familiale qui a croisé la grande Histoire. Elle, née en Belgique de père allemand et de mère hollandaise a dû fuir avec eux ce pays pour se réfugier pendant la guerre en Allemagne (chez ses grands-parents). Lieu d'exil et rappel d'une origine problématique, elle en garde un mauvais souvenir et aucune racine. Elle se considère comme son conjoint 'européenne', et 'française d'adoption pour

ses vacances'. Son conjoint, fils de liquidateur judiciaire à l'ambassade de Belgique et d'une française, tous deux s'étant rencontrés en camp en Allemagne, est né 'entre le camp diplomatique belge et le camp diplomatique français', c'est-à-dire dans un 'hors lieu' en Allemagne, qu'ils ont quitté dès la fin de la guerre pour revenir en Belgique. Ils gardent de cette origine une identité d'exilés, partagée entre leurs engagements familiaux, dans une 'Belgique' dont ils n'apprécient pas 'la mentalité' (trop porté sur le '*qu'en-dira-t-on*'), et la France, pôle d'identification positive pour sa culture, qu'ils opposent à l'Allemagne, pôle repoussoir de leur mémoire. Ils en gardent également un intérêt pour l'histoire et les mouvements de 'résistance' quels qu'ils soient. Aussi, se sont-ils intéressés à l'histoire protestante dioise, et à chaque séjour, ils avancent dans leur recherche grâce aux personnes ressources qu'ils ont rencontré peu à peu sur place. Pour parfaire sa connaissance de la zone, il s'est abonné à deux revues locales qu'il reçoit en Belgique. Forte de son expérience de l'accueil d'enfant à la campagne, elle s'est intéressée à la collectivité pédagogique de Vercheny (expérience locale dont nous parlerons plus tard). S'ils ont fait beaucoup de connaissances dans le camping, ils ont également établi des règles permettant de préserver leur liberté et leur autonomie. Eux aussi installés en bordure de rivière, ils échangent avec certains amis campeurs des 'bons coins' à visiter, avant de partir la journée entière en conquête de nouveaux lieux. Ils se reçoivent par contre une fois rentrés chez eux en Belgique, à moins d'être eux-mêmes invités en France.

## **Section 62. L'engagement dans des liens qui font lieux**

---

Autre forme d'engagement inversé par rapport au premier cas de figure, ce sont ici les 'liens qui font lieux'. Qu'entend-on par cette expression singulière ? L'appartenance se construit à partir d'une configuration de liens en quelque sorte 'déterritorialisée'. L'important n'est pas la localisation géographique précise des liens et des activités, mais l'organisation des réseaux et des rituels temporels qui les rendent possible. Ce sont ces liens qui font lieux, c'est-à-dire qui permettent aux personnes d'établir des ponts entre elles et d'avoir le sentiment d'appartenir à la même configuration, par delà la distance qui les sépare dans le quotidien. Il n'y a pas ici, contrairement aux cas des nomades ruraux, de point d'origine à partir duquel se développerait un rhizome de lieux d'ancrage, mais une structure horizontale à géométrie variable où tous les points sont situés au même niveau. Ainsi cette structure souple permet de maintenir les liens, et pour certains, une culture identitaire, malgré la distance, tout en s'adaptant à leur environnement quotidien.

### **621. Les nomades temporels**

C'est le maintien des liens et d'une mémoire collective qui constitue ici l'enjeu du système de circulation entre les membres de cette figure. Ce qui fait lieux est le 'temps des retrouvailles', temps qui se prépare tout au long de l'année et qui marque donc le quotidien de ces personnes, et de là, leur appartenance.

Contrairement aux nomades ruraux, l'unité de sens est ici un groupe de plusieurs familles. L'expérience fondatrice de leur appartenance est le partage d'un lieu et d'un temps passé, qu'ils perpétuent chaque année. Touristes de toute évidence au moment où

nous les avons abordés, ces 'nomades' étaient en fait venus célébrer, dans un espace-temps rituel, l'unité de leur groupe.

Les liens sont communautaires, mais contrairement à la tribu, la frontière du groupe, mieux maîtrisée, n'est pas celle d'une forteresse assiégée, et certains rituels d'entrée permettent l'intégration sélective de nouveaux membres.

Dans le premier cas, c'est l'expérience commune d'avoir été enseignant coopérant dans la même ville d'Algérie, et d'en avoir été rapatrié qui fait le lien. Le groupe, sans être constitué en association (*'nous ne sommes pas officiellement une association mais c'est un peu ça'*), a établi des règles pour maintenir son unité et l'élargir à de nouveaux membres. Le noyau d'origine (cinq familles résidant à Marseille, trois dans la région parisienne et une dans le Massif central) s'est en effet élargi depuis vingt ans. Les nouveaux membres résident notamment à Marseille, en Bretagne, dans le Gers, dans les Landes et à la Réunion. L'intégration de nouveaux membres se fait par cooptation, mais il y a toujours un **'lien même lointain avec l'Algérie'**. Sans y avoir résidé soi-même, il faut connaître des personnes qui y ont vécu et avoir des affinités avec la culture algérienne. Ce sont les hommes qui semblent faire pont : ils tiennent à jour le carnet d'adresses des membres et présentent les nouveaux. Le nouveau (couple ou personne seule) est progressivement investi de certaines tâches, dont la répartition s'établit selon les compétences de chacun. La consécration arrive lorsque ce membre se voit confier l'organisation de la réunion annuelle de retrouvailles. L'intégration échoue parfois, du fait de la réticence de l'un des conjoints, mais le 'noyau' continue à leur envoyer les invitations. L'élargissement se fait également par la reproduction naturelle, avec les enfants et conjoints ainsi que leurs petits enfants considérés comme *'les héritiers du groupe'*.

La configuration de ce groupe varie donc selon deux temporalités. La temporalité ordinaire où chaque noyau rejoint son lieu de vie quotidien, en échangeant des correspondances et en se rendant visite, et le temps fort des retrouvailles. Ce temps est préparé longtemps à l'avance et selon des rituels précis. On se retrouve toujours à la même date en un lieu qui varie. Le choix de ce lieu incombe à celui qui est désigné pour l'année à venir. Généralement, on choisit un lieu à proximité de sa résidence ce qui facilite les préparatifs d'organisation. Il faut en effet trouver un lieu d'hébergement (gîte) suffisamment grand pour abriter tout le monde (30 à 40 personnes), et dont l'agencement permet à la fois l'organisation de grandes soirées festives et le maintien de l'intimité des couples.

L'environnement extérieur est secondaire selon l'un des doyens du groupe, l'important étant de se retrouver. Néanmoins, il reconnaît que les plus jeunes et ceux qui habitent les régions les plus au Nord, sont plus sensibles au climat et au paysage. Cette différence recoupe en fait un effet de génération : les membres du noyau dur avant tout sensibles à l'aspect convivial, étant aussi les plus âgés.

La frontière est temporelle : c'est celle du temps passé que l'on perpétue à travers l'entretien de la mémoire du groupe et sa transmission. Cette transmission passe par l'articulation de règles strictes (sur l'intégration et la régularité du rituel des retrouvailles) et de festivités où prédominent la convivialité et la célébration d'une culture lointaine mais

rendue présente par le rituel. La perpétuation de cette 'mémoire vive' passant par la reproduction élargie du groupe, l'enjeu est le maintien d'un équilibre fragile permettant, dans un sens inversé néanmoins, le même processus d'acculturation à l'oeuvre que dans les 'quartiers d'accueil' décrit par J. Rémy et L. Voyé<sup>292</sup>. Ces 'sas d'intégration' offrent aux nouveaux arrivants un espace de sécurité économique (réseaux d'entraide et de placements) et ontologique (point de repères culturels) en plein coeur de la société d'accueil (enclaves ethniques urbaines, ils sont aussi des 'tremplins d'intégration fonctionnels' à proximité des équipements et services). L'intégration de leurs membres passe par un savant dosage entre cohésion communautaire et l'ouverture sur l'extérieur. Le cas de figure observé est en quelque sorte inversé : le groupe nomade maintient dans cet espace-temps une enclave culturelle et communautaire, en tentant d'y intégrer de nouveaux membres, socialisés et évoluant dans la société française. L'équilibre fragile à tenir ici passe par l'articulation entre règles communautaires et espace de liberté individuelle, entre maintien d'un ordre culturel et expression de la convivialité et du plaisir. Les clés de cet équilibre nous sont livrées par le mode d'organisation du séjour. La matinée débute par l'organisation collective du planning de la journée et de la répartition des tâches. La vie communautaire repose sur l'intériorisation de ses règles de participation volontaire. Le groupe se scinde durant une partie de la journée selon les activités des uns et des autres, les plus jeunes partant en visite, leurs enfants étant gardés à tour de rôle par un volontaire. Les plus anciens restent à l'intérieur, et se retrouvent autour de parties de carte. La soirée est consacrée à l'unité du groupe et à la célébration de la culture algérienne autour de repas typiques, de danses et de musique que l'on exécute soi-même, accompagné parfois de groupes professionnels. L'espace-temps 'élastique' de la journée permettant à chacun d'exprimer son individualité, alterne avec le 'temps resserré' de la soirée. Chaque membre se trouve alors relié à une communauté, à une culture et à une mémoire collective.

L'insistance avec laquelle on nous a fait part de la liberté d'adhésion et de participation sur laquelle est fondé ce groupe montre à la fois la force et la fragilité de cet engagement communautaire. Que les règles deviennent trop contraignantes pour les nouveaux membres et c'est la désaffection qui guette la communauté. Qu'elles deviennent trop souples et c'est l'oubli ou la déviance qui risquent de corrompre la mémoire collective.

Dans le second cas, l'appartenance au groupe s'est construite au fil des années en revenant sur le même lieu de camping. Mais que l'on ne s'y trompe pas : ce sont les liens forts tissés entre campeurs qui ont amené chacun d'eux à revenir au même 'point de ralliement' pour se retrouver entre amis. L'environnement est là encore un décor.

La constitution de ce groupe, qui rassemble des personnes de statuts professionnels et d'horizons très différents, s'explique par une 'alchimie', celle où un espace-temps particulier (celui des vacances par exemple) facilite la rencontre et abaisse les frontières entre catégories sociales, le partage prolongé de cet espace temps engendrant des 'effets de milieux' qui confortent cette première rencontre.

Michel

---

<sup>292</sup> REMY J., VOYE L., 1978 – 'Distance spatiale, distance sociale', in : *Recherches Sociologiques*, n° 1, pp. 27-44.



- 'Le groupe y s'est fait petit à petit, de lui-même, un peu comme les bactéries : vous mettez de la vase au milieu. Mais il faut des atomes crochus. C'est comme le service militaire : vous êtes sur le quai de la gare, y'a 2000 militaires qui attendent un train, et tout de suite on se dit : 'tiens toi tu viens avec moi'. Pourquoi ? Moi j'ai connu mon patron sur le quai de la gare, et on est trois de la même boîte : je suis rentré 5 ans après dans son entreprise. C'est pour dire : dès le départ on se retrouve sur un quai de gare et après on se retrouve toute une vie : c'est des caractères'.

Les vacances sont toujours prises en même temps et les emplacements réservés d'une année sur l'autre, pour permettre les retrouvailles. On y vient également en famille, et au fil des années, les conjoints, enfants et petits-enfants agrandissent le groupe. On élargit également celui-ci à d'autres touristes sous condition de partage de ces 'atomes crochus', c'est-à-dire un certain savoir-vivre, émaillé de beaucoup de bonne humeur et de bonne chère. L'amitié tissée ici dépasse les frontières de l'espace-temps des vacances, et l'on se reçoit également les uns chez les autres en temps ordinaire. Cet espace-temps devient un point de référence essentiel, que l'on attend toute l'année. Il y a le mois passé ici et ensemble, et les 11 mois restants.

Robert, chef d'entreprise, Michel, bûcheron, et les autres...

- Relance : Pour vous ici ça représente quoi ?
- Robert: ' Je voudrais passer 11 mois ici, et un mois dans mon entreprise : c'est une famille parce que on boit on mange ici, et puis la sympathie des gens qu'on ne voit pas pendant 11 mois quoi.
- André : 'Mais on se voit aussi en dehors, hein ? On se reçoit, et pis on va voir de temps en temps l'un ou l'autre, pour les congés. D'ailleurs on a aussi reçu le propriétaire, on est des vieux copains maintenant, ça fait trente ans qu'on vient ici'.

Mais on reste néanmoins chacun éloigné les uns des autres, dans un ailleurs qui est 'sien', où l'on n'est plus Robert ou André, mais chef d'entreprise ou bûcheron. Et de là vient l'équilibre, et la force de ce lien suspendu 11 mois de l'année, mais réaffirmé depuis 30 ans pour certains. C'est bien ici de l'accès à une altérité qu'il s'agit dans cette vie commune où tout ce qui nous définit dans le quotidien est mis entre parenthèses (tenue vestimentaire, forme d'habitat, profession et statut, sont laissés au vestiaire, pour revêtir tous ensemble le même habit : celui de 'bons copains' en vacances). Il s'agit donc aussi d'un espace-temps de distance au rôle qui permet à chacun 'de jouer son rôle sérieusement [dans l'espace primaire] sans s'y laisser réduire' (J. Rémy, 1998, p. 357).

Au fil des ans, ils se sont totalement appropriés le camping, le propriétaire étant devenu un ami, que l'on aide dans l'entretien de la piscine ou d'autres menus travaux. Et les compagnons de chasse du propriétaire (Monsieur Vertau, fils de paysan, protestant) sont devenus des amis, avec lesquels on partage le gibier. Plus encore, cette 'bande de joyeux lurons' a pris en charge l'animation du camping : on organise des carnivals, des bals, des feux d'artifices, des concours de pétanque pour l'ensemble des campeurs.

L'humour et la dérision semblent ici les règles implicites qui permettent le maintien et

la cohésion du groupe. Dans ce jeu de mise à distance, on brouille certaines frontières (entre touristes et résidents secondaires, entre étrangers et autochtones) pour en établir d'autres (le groupe d'amis).

Il y a les touristes et eux, les 'professionnels de la fête'. Par l'organisation de faux mariages par exemple, on crée une distance entre ceux que l'on peut tromper, les 'touristes du camping', et ceux, membres du groupe, qui sont 'dans le coup'. Il y a ensuite les locaux et eux, habitants d'un espace-temps moitié d'ici, moitié d'ailleurs. On fait courir la rumeur que la croix qui domine Die (symbole du lieu) a été coupée, montrant ainsi sa connaissance du lieu sans en être tout à fait partie prenante. Mais l'espace vraiment approprié, l'espace qui fait sens, reste le camping, car c'est ici que les liens se sont faits, il y a 30 ou 20 ans, et c'est ici qu'ils se perpétueront avec les enfants.

## **622. L'élite en exil**

La configuration des espaces-temps d'appartenance de ces figures correspond d'assez près à ce que A. Tarrus<sup>293</sup> appelle des 'territoires circulatoires'. Leur 'territoire' s'organise au-delà des frontières nationales, dans le mouvement. Nomades, leurs circuits ne sont jamais tout à fait ceux du hasard, mais plutôt ceux, infinis, de l'espace ouvert par la migration. Caméléons, ils s'adaptent où qu'ils soient, mais demeurent étrangers aux lieux. Migrante ou 'immigrée', leur identité est partagée, entre pôle de départ et pôle d'arrivée, entre l'ici présent, et l'ailleurs à venir. Ces figures nous amènent donc à reconsidérer les couples de sédentarité/mobilité, et d'identité/altérité.

L'exil de cette élite (six personnes d'origine sociale élevée et/ou appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures) peut être 'extérieur' ou 'intérieur'. Originaires d'un pays étranger qu'ils ont du quitter (émigré économique, ou réfugié politique) ils sont exilés d'un lieu qui leur est devenu 'extérieur' (pôle de départ sans retour souhaitable). Cadres supérieurs dont le quotidien est centré sur l'entreprise, quand ils ne sont pas expatriés à longueur d'année en divers points du globe, ils sont exilés dans un espace-temps hors de leur environnement qu'ils mettent à distance une grande partie de leur vie (pôle de transit).

Leur espace de référence s'établit à cheval sur les frontières, et leur configuration d'appartenance est réticulaire. Leur famille (parentèle et lignée) est géographiquement éclatée. Les membres sont organisés en réseaux migratoires internationaux pour certains d'entre eux, et pour d'autres, la poursuite d'études ainsi que l'engagement dans des carrières alimentent cette dispersion. Pour autant, les liens sont entretenus à distance. Chaque membre constitue un point d'ancrage sans être fixé à un lieu (étant lui-même mobile). Ce maillage de points est hiérarchisé. Il y a les pôles de départ de la génération des grands-parents, qui peuvent devenir des pôles de retrouvailles ou de retour à la retraite. Il y a aussi les lieux d'établissement de la génération des parents qui deviennent des 'têtes de pont' depuis lesquelles les enfants partent à la conquête de nouveaux points. Chaque point peut devenir un lieu où l'on fait souche. Il y a alors substitution, le pôle d'établissement devenant le pôle de départ pour les générations suivantes qui se

---

<sup>293</sup> TARRIUS A., 1996 - '*Territoires circulatoires des migrants et espaces européens*', in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M. (dir.), pp. 93-100.

dirigent vers de nouveaux points d'établissement, devenant à leur tour têtes de ponts pour leurs enfants.

Témoin, Monsieur Ferréni né en Corse. Ses parents (son père est pharmacien, son grand-père, ingénieur) ont émigré en métropole pendant la guerre pour chercher du travail (*ego* avait 11 ans). Ils s'établissent tout d'abord à Marseille, où le père reprend une officine. De là, celui-ci prospecte pour trouver un endroit à la campagne où il y ait '*moins de monde et plus à manger*', pour sa femme et ses quatre enfants. C'est ainsi que Monsieur Ferréni, alors enfant, arrive dans le Diois avec ses frères et sa mère qui y reprend un hôtel-restaurant, tandis que son père, depuis Marseille, pourvoit aux besoins financiers de la famille. Monsieur Ferréni est envoyé au Lycée de Carcassonne dans une école d'agriculture, pour lui assurer une alimentation suffisante à une époque de rationnement (grâce à l'exploitation agricole attenante) et préparer la succession de ses grands-parents sur leur exploitation en Corse (le grand-père s'étant allié à une fille de grand propriétaire terrien). Mais il changera les plans familiaux, en faisant une école d'ingénieur (comme son grand-père). Commence alors une carrière dans une grande entreprise qui le mènera successivement de Paris, à Lille, Roubaix, Bordeaux, Nice et enfin Montpellier où il y rencontre sa future épouse, fille d'une bonne famille ancrée dans la région depuis des générations. Montpellier constitue alors le nouveau pôle d'établissement pour les enfants de Monsieur Ferréni (salarié électricien ; comptable indépendant). Le reste de la fratrie soit consolide les points d'ancrage constitués (responsable d'une entreprise agro-alimentaire à Die, et cadre à Marseille) soit maintient la culture migratoire de la famille par la constitution d'une nouvelle tête de pont (architecte au Canada). Alors que sa mère revend la maison dans le Diois pour prendre sa retraite à Marseille, Monsieur Ferréni rachète dans la même commune une résidence secondaire, pour garder ce lieu de retrouvailles avec ses propres enfants. Participant à l'alliance contre les néo-ruraux, avec Monsieur Gaspard (tribu de Marseille, figure d'attaché), il devient maire de cette commune. Si son père, décédé dans le Diois, est rapatrié selon la volonté de sa mère dans le caveau familial, ce pôle des origines ne survivra pas à la génération suivante. Monsieur Ferréni connaît en effet sa dernière demeure : ce sera le caveau familial de son épouse à Montpellier, où celle-ci passera ses vieux jours auprès de ses parents (étant une femme, il est 'prévu' qu'elle décède la dernière). Quant à leurs enfants, n'étant pas nés en Corse, ils y retournent peu. Et Monsieur Ferréni pense, sans regret, que cette identité se perdra au profit de l'ancrage Montpelliérain. Par contre, la commune dioise restera le lieu de vacances. Et les enfants, espère Monsieur Ferréni, y viendront en retraite et s'investiront dans les affaires de la commune.

Leur histoire familiale croise la Grande Histoire, et traversée par les aléas de cette dernière, leur temporalité est digitale. Ils restent ouverts aux opportunités mais portent les marques de l'incertitude, comme ceux situés à l'autre bout de l'échelle (fragiles en errance, ouvriers des champs ou tribu incertaine). Ici cependant s'arrête la comparaison, car si les uns sont immergés dans un espace-temps incertain dont ils ne peuvent sortir, les autres peuvent, grâce à leur ressources sociales sans commune mesure, prendre cette incertitude avec plus de distance et en faire une certaine philosophie :

Monsieur Vanderlick, diplomate belge, ayant été en poste dans de nombreux pays

- Relance : Comment gérez-vous heu... la continuité de votre identité, alors que vous changez sans cesse de pays ?
- 'Je ne cherche aucune continuité, je suis fataliste : j'accepte les choses comme elles arrivent parce qu'on ne peut rien changer. On a prise sur des petites choses mais pas sur les choses importantes. On naît, on meurt : ça se sont les choses essentielles, tout le reste a une valeur très relative. Donc je me laisse vivre, mais ce que je recherche c'est la bonne atmosphère humaine, mais ça aussi c'est une chose qui ne s'organise pas. Ma femme a l'illusion que l'on peut organiser des choses, moi je suis très oriental'.

Il n'y a pas de frontière, mais un front qui se déplace au fil des générations, des alliances, et des ressources ouvertes par la migration. Car la migration, comme le signale G. Cortès<sup>294</sup> (1998), ouvre aussi le champ des possibles et réoriente, au fil des liens tissés et des ressources appropriées, les itinéraires migratoires. Les réseaux de sociabilité sont nombreux, mais néanmoins plus fragiles que ceux de la famille. Davantage que des réseaux, ce sont des personnes-ressources restées en un lieu quitté ou se déplaçant comme soi-même en divers points du globe. On peut les réactiver à distance, mais l'ampleur des déplacements et les aléas de l'histoire engendrent souvent la rupture des ponts. La culture migratoire, construite au fil des générations et actualisée par chaque individu, permet néanmoins deux choses : acquérir une mémoire sélective des liens, c'est-à-dire garder les liens pertinents pour le présent, et s'intégrer à tout nouvel environnement.

Les lieux d'ancrage de leur lignée et de leur trajectoire personnelle ont été si nombreux, si souvent quittés pour d'autres lieux, qu'ils leur sont devenus presque insensibles. Qu'importe où l'on est, pourvu que l'on remplisse ses engagements : devoir professionnel, devoir familial et devoir de mémoire. Leur identité se définit alors, comme celle de nomades, de l'intérieur.

Madame Yourkénof, 86 ans, de mère russe blanche, de père français, ingénieur des arts et métiers.

Elle est née en Russie, d'où ses parents se sont exilés en France avec l'arrivée des bolcheviks au pouvoir. Elle y reste jusqu'au lycée et après de multiples changements de régions liés à la carrière de son père (Lorraine, Aix, Pyrénées, Paris), celui-ci obtient un poste en Algérie par le réseau des 'gatzards'. Elle fait ses études à Constantine puis Alger où elle rencontre son futur mari, sortant de Saint-Cyr. Elle le suit en garnison à Chatelroux mais, rattrapée une nouvelle fois par l'histoire, son mari est envoyé sur le front en 1939 dans les Ardennes, alors qu'elle est enceinte. Elle se réfugie chez ses grands-parents à Aix (lignée paternelle). Partie visiter ses parents restés en Algérie, elle apprend que c'est la débâcle en France, et reste donc auprès d'eux jusqu'à la fin de la guerre. En 1945, ils se retrouvent à Alger où son époux est muté. S'en suivra, comme pour sa mère, une '*vie de chèvre à suivre mon mari*' aux différents coins de France et à l'étranger (Madagascar). Enfin, arrive l'Indochine où son mari a été récemment muté, et une nouvelle fois, la guerre

---

<sup>294</sup> CORTES G., 1998 - 'Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles', in : *L'espace géographique*, n° 3, pp. 265-275.

: *'pour finir nous avons divorcé à son retour d'Indochine en 57 à 42 ans'*. Ses parents, eux aussi rattrapés par l'Histoire avec la guerre d'Algérie, rentreront à Aix auprès de leurs parents et de leur fille.

Voici le regard qu'elle porte sur son parcours et son rapport aux différents lieux traversés :

- *'Non j'ai été habituée certainement à vivre intérieurement : on s'acclimate à tout, on fait son nid partout, on porte en soi toute sa vie. Je vous ai dit qu'avec mes parents j'ai déménagé 17 fois et j'ai fait 9 écoles communales et 3 lycées, alors il fallait que je m'habitue et il fallait pas que je pleure sur les amis que j'avais eus à l'école'*.
- Relance : Vous auriez préféré avoir un lieu d'ancrage plutôt que cette vie de nomade ?
- *'Cette vie de nomade, vous savez, on est pèlerin sur la terre. C'est pas une vie d'errance parce que on est entier en soi-même partout. Avec mes parents - j'étais enfant unique – on faisait un et où qu'on fût c'était l'unité, il fallait que ce soit comme ça, c'était comme ça. On s'habitue, on prenait ce qu'il y a avait d'agréable, on supportait ce qu'il y avait de désagréable : la Lorraine c'est un pays ingrat, et en 1920 c'était tout des ruines, ça m'est resté : des villages déchiquetés, et puis le climat est ingrat, mais quel que soit le site, quel que soit le climat on fait sa vie'*.

La mobilité quotidienne et la migration résidentielle sont des modes de vie incontournables. Si pour Monsieur Arthéna, figure emblématique des néo-ruraux ancrés au lieu, elle est *'un fléau de l'époque contemporaine'*, elle est ici un sauf-conduit délivré par cette même époque contemporaine.

Monsieur Paulinner, ingénieur d'une grande entreprise, vivant dans les Yvelines et travaillant au centre de Paris, étant amené à voyager à l'étranger très régulièrement pour des missions et dont les deux enfants sont ingénieurs en région parisienne.

- *' Nous c'était au moins en France et un peu en Europe, eux [ses enfants] ce sera au moins en Europe et n'importe où dans le monde'*.

L'expérience de la migration et de la mobilité est source d'une appartenance qui se définit en dehors des lieux, à travers l'engagement dans les sphères familiales et professionnelles. Les lieux ne laissent pas indifférents pour autant. Mais l'échelle à laquelle on les appréhende est celle du Monde et de l'Histoire, si bien qu'il est réducteur, voire dangereux de s'y 'attacher'. Réducteur car s'y enraciner laisserait en marge de l'espace ouvert par la migration (la sienne et celle des membres de sa famille), dangereux, car s'y replier exposerait aux risques des retournements de situation locale, et reviendrait à renoncer à son rôle d'acteur historique.

Les lieux sont donc mis à distance pour suivre la route que se fraye la lignée dans les tourments de l'histoire (diaspora arménienne et russe, émigration corse) et l'itinéraire d'une stratégie de carrière qui suit aussi celle des grandes entreprises où l'on est employé.

On vit à travers le monde dans des espaces-temps définis par les réseaux familiaux

et professionnels, ainsi que les réseaux de sociabilité tissés au fil de pérégrinations entre lieux d'établissement. L'identité est partagée entre plusieurs espace-temps, qu'ils se rapportent à des périodes biographiques ou à des sphères de la vie quotidienne. L'identité 'territoriale' est problématique, elle est un 'non sens' au regard du milieu multi-culturel d'où l'on vient (trois cas) et au regard de l'itinéraire migratoire que l'on suit. S'opèrent alors des transactions biographiques entre les identités plurielles dont on hérite et ce que l'on en fait, et des transactions relationnelles entre les identités multiples que l'on côtoie et ce que l'on en retient.

### **Identité <sup>295</sup> partagée et itinéraire migratoire : les parcours de rupture avec les lieux d'appartenance**

Monsieur Vanderlick , diplomate belge en rupture avec son identité nationale.

Par rapport à son origine familiale, il se définit dans un 'entre deux' et en opposition à l'identité belge 'héritée' : 'Tandis que moi, je suis officiellement moitié libre penseur et moitié protestant. Mais je réagis et je vois comme un catholique, rien n'est jamais tout à fait droit, on louvoie, nous sommes des louvoyeurs, parce que tout en les haïssant, je suis quand même un belge tout à fait typique.'

Distant de cette identité héritée, il se situe dans une proximité élective avec les Hollandais, en reconstruisant des 'passerelles historiques' entre les deux pays : ***'Le sud des Pays-Bas, donc la Belgique, était protestant ; le Nord était catholique, globalement. A la poussée espagnole, les protestants du sud, soit 60% de la population, étaient dans une situation difficile : 30% de la population a quitté, s'est établie en Hollande. Et la Hollande a eu une majorité de protestants. Les juifs ont été bien accueillis en Hollande, ce qui est toujours un point de repère. C'est devenu un pays sérieux dans cette époque démocratique, et le sud qui est devenu la Belgique, pas. Si on n'était pas catholique : rien à faire. Donc ça explique aussi assez bien des choses : c'est un pays refermé sur soi-même, tandis que la Hollande, avait ses colonies. On voit la différence maintenant. Moi je suis un belge très atypique : les Hollandais sont beaucoup plus ouverts, beaucoup moins cachottiers, ils disent ce qu'ils pensent. Le Belge est typique Vandale, toujours avec ces destructions là.'***

Marié à une anglaise, il acquiert un peu de cette identité et se place en observateur étranger et critique vis-à-vis 'des belges' : 'En Angleterre, ils bougent beaucoup plus que les petits belges. Les petits belges c'était un problème de rester tout près de leur clocher : pour eux 50 km c'est déjà la mer à boire. Encore maintenant c'est comme ça . Et puis, le pays est plus grand, il y a davantage le choix entre régions où il y a des atmosphères différentes, alors qu'en Belgique tout l'espace est semblable.'

Revenu en Belgique à sa retraite, il reste 'tendu' entre plusieurs pôles : entre le pôle Belge où il doit satisfaire à ses engagements familiaux mais qu'il considère comme un lieu repoussoir, et d'autres pôles étrangers auxquels il reste 'attaché' :

---

<sup>295</sup> Nous utilisons ici la notion d'identité, car ce qui est en jeu est la définition de la personne par autrui (ici, identité héritée par une nationalité problématique ou duale) et la transaction biographique et relationnelle qu'elle établit pour s'en distancier.

· 'S'il n'y avait pas les enfants, je n'y serais pas resté un jour de plus. Je suis très attaché à la famille, mais je suis pas du tout attaché à ce pays. Je me serais installé quelque part, peut-être dans le grand midi de la France ou ailleurs dans un pays plus chaud, en Ethiopie peut-être, c'est un pays auquel je me suis attaché, parce qu'il est resté pour moi mystérieux. J'admire beaucoup les Ethiopiens, je ne suis pas raciste, mais j'ai l'impression qu'ils sont potentiellement plus intelligents que les Européens.'

Appartenance distante et problématique qui paraît surprenante pour un diplomate, et qui pourtant fut à l'origine de sa vocation : **'Non je ne me suis jamais senti très belge, c'est à cause de ça que cette carrière m'a plu : je me suis toujours senti très vite chez moi, où j'étais. Toutes ces atmosphères m'intéressent, j'ai l'impression de comprendre tout de suite : très vite on arrive à comprendre pourquoi certaines parties de l'histoire se sont passées ainsi. Je ne suis pas à la recherche d'une maison, d'une ville, ou d'un pays, je suis à la recherche d'une atmosphère, de l'homme, n'importe où. Et moi j'ai pas le mal du pays, j'ai le mal des pays** '.

Madame Karoustian , arménienne née dans l'Ukraine soviétique, originaire d'un empire disparu, se dit de partout et de nulle part.

Ses parents arméniens nés en Syrie, émigrent en Ukraine à l'époque de l'Union soviétique et y mettent au monde leur fille Madame Karoustian (38 ans). Celle-ci y fréquente les écoles **'où on nous apprenait l'Union soviétique, la mosaïque des peuples, et maintenant c'est tout le contraire. Je trouve dommage. Moi je suis resté attachée à cet aspect : une union d'un vaste territoire très divers au niveau culturel. Mes parents ça les contrariaient, mais ils savaient que si leurs enfants restaient là-bas, il fallait qu'ils l'acceptent. Eux, ils se référaient plus à leur pays, l'Ukraine, bien qu'ils n'y soient pas nés ; alors que moi qui y étais née, mon pays c'était l'Union soviétique** .'

Son empire démantelé, elle ne garde là-bas aucune attache. Si elle est retournée 'en URSS' l'an dernier, c'est uniquement sur la demande de son fils (né à Lyon), lui-même déçu par le sous-développement de l'empire d'origine de sa mère'. **'Là tout d'un coup, j'ai vu la vérité, et je m'y retrouvais pas. Alors j'ai dit pourquoi pas là-bas [en France]**'. Pour autant, elle ne se sent pas française : **'Je suis pas française. Je n'en rejette pas l'identité, mais je ne vois pas en vertu de quoi je pourrais me dire française, je n'y ai pas de passé, je n'y ai rien fait. Demain si je vais dans un autre pays, ça sera pareil**'. N'ayant plus de racines, les lieux lui demeurent étrangers, et elle se projette alors dans l'espace migratoire dessiné par la diaspora de sa famille : **' Mes racines ? Je n'en ai pas. Je peux m'habituer à n'importe quel pays. Je trouve bien de voyager, de changer de pays, d'apprendre une culture, une langue. Au contraire rester toujours au même endroit ça ne me convient pas. J'ai été habituée à voyager, à travers le mélange de culture familial. Mon père est né en Syrie, mes grands-parents dans un autre pays. Et j'ai de la famille partout : en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada, en Belgique. C'est plus à travers ma famille qu'à travers des lieux que je m'identifie** .'

Madame Yourkénof, russe blanche et française d'Algérie : des racines coupées, une

identité multi-culturelle entretenue par la mémoire familiale.

Son grand-père, officier du tsar, disparaît dans le maquis et eux-mêmes doivent abandonner le restant de la famille du côté maternel pour fuir en France auprès de ses grands-parents paternels. De là ils repartent en Algérie où son père grâce au réseau des gatzars, 'a trouvé une situation'. Elle y fait sa scolarité et ses études (faculté d'Alger), et se sentira déchirée une seconde fois avec la reconnaissance de l'indépendance de ce pays.

Comme Monsieur Vanderlick, elle s'appuie sur l'histoire pour exprimer sa position : ***'L'Algérie ça reste au fond du coeur mais c'est rompu, mais alors rompu ! Je ne suis pas du tout d'accord avec la politique de la France qui a toujours des faiblesses pour l'Algérie, toutes les horreurs qu'on a pu dire contre les pieds-noirs : cette propagande anti-colonialiste c'est honteux ! C'était vraiment des départements français. Ce sont les Arabes les usurpateurs : y'a tout le passé romain et chrétien en Afrique du Nord.'***

Comme Madame Karoustian, mais selon un référentiel d'appartenance inversé, elle a pu retourner 'en Russie depuis qu'elle n'est plus communiste' pensant même à un moment donné s'y installer dans une isba. Mais là encore, les racines sont rompues, car ce n'est pas la Russie de son enfance qu'elle a retrouvée : 'c'était un genre de vie qui a ses valeurs, mais ils vont les perdre car ils ont une fièvre d'occidentalisation, et comme toujours les imitations que l'ont fait, on les fait par le bas : ce que nous prenons de l'Amérique c'est ce qu'elle a de mauvais'.

Finalement elle aussi se projette dans une lignée familiale : ***'Je suis franco-russe : je suis française par mon père, j'ai reçu toute l'instruction française par mon père, mais je suis de moins en moins d'accord avec l'évolution de la France. Même au niveau religieux : je suis orthodoxe, mais baptisée catholique.'***

L'appartenance familiale, religieuse et idéologique (politique, philosophique), semble venir soutenir une identité malmenée par l'histoire et mise à distance par la migration. Ces référentiels institutionnels et idéologiques restent au-dessus des lieux et hors d'atteinte du temps.

#### **Identité partagée et système de mobilité : mode de vie 'hors des lieux'**

Pour Monsieur Paulinner, l'identité partagée entre plusieurs espace-temps lui vient de son mode de vie, marqué par la migration alternante et de fréquents déplacements à l'étranger du fait de son emploi (ingénieur dans une grande entreprise). Il vit donc en décalage avec sa femme qui elle, ne se déplaçant que très peu (résidant à 10 minutes du collège où elle est professeur), s'est appropriée bien davantage leur lieu de vie quotidien. Tous deux étant originaires du Pas-de-Calais, et ayant outre leur résidence principale dans les Yvelines, deux résidences secondaires (Diois, et La Baule), ne se définissent pas de la même manière, car ils ne vivent pas dans les mêmes espace-temps quotidiens.

- Relance : Y a-t-il un lieu où vous avez besoin de revenir régulièrement ?
- Lui : 'Moi c'est différent, j'ai pas de point fixe : j'aime bien me retrouver ici [résidence secondaire dans le Diois],



- Elle : Ben oui mais où est-ce que tu aimerais vivre le plus longtemps ?
- Lui : Ah mais c'était pas la question...
- Elle : Ben ouais tout est agréable pour toi ...[l'air ironique]
- Lui : J'aime bien me retrouver à la Baule [autre résidence secondaire], j'aime bien être à St-Germain [lieu de résidence principale dans les Yvelines]. On va dans le Nord par exemple, pour voir régulièrement mes parents et tes parents : on aime bien aller faire un tour dans Lille, on aime bien aller faire un tour à Boulogne-sur-mer... Moi j'aime bien voyager, mais c'est vrai que retrouver des coins que l'on connaît c'est agréable. Maintenant, si la question est par rapport au point d'ancrage pour la retraite : ce serait la région parisienne.'

L'identité du conjoint se définit ici en transit entre plusieurs lieux qui sont situés sur un même plan horizontal, reflétant son système de mobilité annuel. Et lorsqu'il se prononce sur un lieu d'ancrage, il évoque une 'région' vaste, comprenant elle-même différents points (résidence principale, résidence des enfants, réseaux de sociabilité et fréquentation des commerces et des services)

- Relance : Et quand on vous demande – 'd'où vous êtes ?' – que répondez-vous?
- Elle : 'de Paris'
- Lui : 'du Nord' : je me sens attaché à mes racines.
- Elle : (en riant) tu l'as quitté depuis 20 ans ! Mais ça n'est pas étonnant [en s'adressant à moi] moi j'y vis vraiment en région parisienne, alors que mon mari n'y vient que le soir. Moi j'ai toute ma vie d'organisée ici, alors que pour lui, elle est en majeure partie ailleurs.
- Ego : C'est vrai pour nous tous, les cadres d'EDF, on est tellement pris par notre travail sur l'ampleur de la journée, on vit pas avec notre milieu. Alors déjà y'a le fait qu'on se déplace beaucoup à l'étranger, mais même quand on ne se déplace pas et qu'on est dans le bureau, cinq jours par semaine, moi l'hiver je ne vois jamais le jour, au bureau j'ai pas eu une minute, et quand je rentre le soir, ma femme me fait remarquer le temps qu'il a fait dehors, et moi je n'ai rien vu. Je vis pas vraiment avec le milieu externe, j'ai une activité qui est vraiment centrée sur le milieu interne, et sur l'entreprise. Et même quand je voyage, dans le monde j'en connais des villes. Mais en général je connais bien : l'aéroport, le trajet entre l'aéroport et un grand hôtel, l'hôtel, les salles de réunion, le siège de la société. Y' a même des coins où ma femme est venue avec moi, et ma femme connaît la ville mais moi je la connais pas.'

L'identité toute intérieure est définie par le 'nous' de l'entreprise. L'espace quotidien est celui du bureau et d'autres 'lieux intérieurs' à l'étranger. Il n'y a pas de frontière mais seulement des temps de trajet, minutieusement remplis (il prépare ses réunions dans l'avion).

Cette vie 'hors des lieux géographiques' a un effet pour le moins inattendu. Elle 'rétrécit' le temps de l'itinéraire migratoire. Si bien que le lieu des racines, quitté 'il y a plus de vingt ans' mais où l'on a vécu selon un mode de vie plus sédentaire, paraît plus présent que le lieu de résidence actuel qui n'est qu'un espace de transit.

Toutes les personnes ici concernées ont pour point commun d'être sur la zone d'étude, en un espace-temps secondaire. Celui-ci, bien que mis à distance (il n'y a pas d'attachement durable, et pas de projection ici comme lieu de résidence principale), est important. Il est, dans certains cas, un espace-temps compensatoire pour les deux membres du couple, séparés le reste de l'année. Il est aussi parfois un espace-temps de mise à l'écart des aléas de l'histoire. Il est perçu avant tout comme un espace rural, préservé sur le plan naturel mais dévitalisé sur le plan humain. De là survient une appartenance locale ambivalente et problématique. On a conscience d'y être bien, car c'est un endroit préservé, mais on a conscience aussi d'occuper l'espace laissé libre par l'exode rural. On participe soi-même à ce processus de dévitalisation en y venant comme résident secondaire, mais cet espace maintenu hors du temps et de l'urbanisation attire car il permet d'y retrouver ce que l'on a dû laisser ou ce que l'on n'a pas connu. Plutôt qu'acteur engagé ici, on est observateur distancié et compatissant.

Monsieur Vanderlick, est résident secondaire depuis 6 mois dans un village habité uniquement par des résidents secondaires, en dehors du maire et de son épouse.

- 'J'ai deux sentiments qui se croisent : je suis attiré par la beauté du paysage préservé, tout en étant conscient que cette préservation signifie dévitalisation, et je ne peux en faire abstraction.' [...] Nous avons rencontré beaucoup de gens. Tous le monde se parle, et j'aime bien cette atmosphère car avant en Belgique et surtout dans le quartier de mon enfance c'était pareil : on avait l'impression d'une vie de village. Mais en même temps, le village ici, est pratiquement mort. En fait j'ai l'impression que les gens ici reproduisent l'atmosphère du village, dont beaucoup ont un souvenir par la mémoire familiale'. [...]
- Ce qui me frappe aussi c'est le manque d'industrie. La vie devient difficile. Dans un village comme ici, il n'y a plus rien : plus d'école, plus de magasin. La vie sociale devient très difficile. C'est comme une langue qui meurt, ici c'est un pays qui meurt. Dans le village, y'a une vie sociale artificielle, c'est-à-dire avec des résidents secondaires. Donc il y a peu de constructions nouvelles. Pour le visiteur occasionnel ou le touriste, c'est beau, mais c'est mauvais signe'.

Certains, plus anciens sur la zone, développent la même vision pessimiste. Les enjeux de développement local sont appréhendés d'un point de vue urbain et sont mis en comparaison avec d'autres zones rurales. Les solutions envisagées vont de l'agriculture à l'industrie de pointe, en passant par le tourisme. Elles rejoignent en partie celles proposées par les acteurs locaux du projet de territoire, mais le point de vue est différent. On se positionne en tant qu'acteur connaissant suffisamment la zone pour être sensibilisé à ses problèmes, mais suffisamment extérieur pour savoir que les solutions potentielles sont limitées et demeurent incertaines. Le 'nous' et le 'ils' utilisés ici expriment le point de vue d'habitants et d'acteurs de zones urbaines, ayant en outre beaucoup voyagé, et pour

lesquels le faible niveau de développement local est le signe d'un retard et d'une mort annoncée, même si, en attendant, il procure à certains, eux compris, les plaisirs d'un cadre préservé. Il est d'ailleurs significatif qu'ici on ne parle pas de 'cadre de vie préservé' (de l'urbanisation, de l'industrialisation) -expression récurrente parmi les migrants 'attachés' au territoire (néo-notabilisés, pièces uniques du territoire)- mais de cadre 'naturel' préservé et de dévitalisation. Pour les uns, élites urbaines, le pays qu'ils ont sous leurs yeux n'est qu'une trace d'un passé amené à disparaître, dont les habitants 'résistent' au progrès ou dont les ressources sont en décalage avec les normes actuelles de développement.

Monsieur Paulinner, ingénieur EDF, vivant en région parisienne, résident secondaire sur la zone depuis 10 ans.

- 'C'est pas une grande image de développement : c'est plutôt une récession, qui se voit dans la campagne et au centre de Die qui s'appauvrit. C'est la disparition des commerces, et les autres vivent. Il y a aussi des disparitions d'exploitations avec des agrandissements donc une diminution du nombre d'agriculteurs. La seule chose qui peut les maintenir ici : c'est la vigne. Si jamais ils avaient un problème dans la vigne c'est l'enterrement de première classe.'
- Relance : Et par rapport à l'implantation d'entreprises. On avance l'idée des nouvelles technologies, ou du télétravail ?
- 'Nous, on aide à maintenir un certain tissu rural, mais la question d'utiliser Internet et les moyens modernes, on dit ça pour X régions : le Vercors, le massif central... Mais on va pas trouver du travail pour tout le monde : il ne servira que là où les conditions les plus intéressantes sont réunies. C'est à dire un minimum de tissu industriel, plus un niveau d'éducation de la population locale : d'une certaine qualification et d'une certaine ouverture sur le modernisme. Ici, je crains que le fossé se soit déjà creusé. En plus, par rapport aux élus locaux, la Drôme n'a pas été gâtée de ce point de vue là par rapport à l'Ardèche qui s'est très bien débrouillée, alors que c'était un pays sec. L'un des conseillers régionaux qui est président du bassin méditerranéen a fait implanter des barrages pour l'irrigation. Alors qu'ici, ils refusent depuis 20 ans le barrage en face qui résoudrait le problème d'irrigation, et pourrait engendrer un regain au niveau économique et touristique. Ils n'en veulent pas. Moi ça me dérange pas personnellement, je suis juste en face, mais je trouve ça dommage pour eux'.

Les itinéraires migratoires ayant mené cette élite aux horizons très divers sur ce lieu focal, correspondent à deux principaux cas de figure : ceux pour lesquels la secondarité locale a une origine familiale (quatre couples), et celles (deux femmes) qui y sont venues 'par hasard' et en ont fait un lieu secondaire.

Les couples sont issus du même type d'alliance : fille de bonne famille ayant épousé un homme diplômé et investi dans une brillante carrière. Dans trois cas sur quatre, la femme est restée inactive (deux couples âgés) ou l'est devenue pour 'suivre son mari' (femme de diplomate). Le plus jeune couple (quarantaine) occupe une situation similaire en certains points. Exerçant une profession d'un statut moins élevé que celui de son

conjoint (elle est professeur en collège, et lui, ingénieur responsable de divers chantiers à l'étranger chez EDF), elle reste au port d'ancrage familial, qui constitue pour le conjoint un pôle de transit entre divers déplacements (quotidiens ou à l'étranger sur plusieurs jours).

Le cadre d'analyse élaboré par G. Cortès (1998) à partir des notions d'itinéraire migratoire et de système de mobilité, nous permet de rendre compte de la configuration d'appartenance complexe de ces couples. Elle croise un itinéraire migratoire, où s'articulent les histoires de chacune des lignées et l'histoire du couple, ainsi qu'un système de mobilité qui actualise les points d'ancrage de l'ensemble des membres en relation. Chaque lignée ayant son propre point d'établissement (tête de pont), les couples circulent entre plusieurs résidences (une résidence principale et plusieurs résidences secondaires). L'articulation entre ancrage et mobilité (au niveau diachronique) et espace primaire et secondaire (au niveau synchronique), relève d'une stratégie visant à l'équilibre du couple. Dans ces couples en effet, la conjointe vit soi auprès de sa lignée (ancrage) mais loin de son époux, soit éloignée de celle-ci pour suivre son conjoint.

Mode d'articulation, des itinéraires migratoires et des systèmes de mobilité, selon les générations.

Nous avons déjà abordé l'histoire familiale de Monsieur Ferréri et montré que le lieu de sa dernière demeure, après avoir déménagé maintes fois durant son activité, est fixé par sa conjointe (inactive) sur le lieu d'ancrage de sa lignée et de ses enfants.

Un autre cas est similaire. Monsieur Igéna, géographe retraité de l'Institut Géographique National, a lui-même été suivi par sa femme, inactive, durant toute sa carrière, en différents pays d'Afrique (Sénégal, Cameroun) avec quelques périodes intervalles en région parisienne, où ses parents s'étaient eux-mêmes fixés sur le même modèle (originaire de Béziers, son père ingénieur polytechnicien, déménage avec sa femme, inactive, à Paris pour y engager une carrière). Le choix de l'expatriation en Afrique répondait à une double stratégie : faire plus vite carrière d'une part, accéder à un niveau de vie (maison avec domestiques) auquel sa femme avec ses six enfants n'auraient pu accéder en France, d'autre part. A la retraite, ils s'établissent dans les Yvelines, c'est-à-dire à l'intérieur du périmètre de recherche qu'ils s'étaient fixés (l'arc sud-est, sud et nord-ouest, correspondant à la banlieue résidentielle, la banlieue nord trop populaire étant exclue). Il rend très souvent visite à ses parents revenus dans l'Aveyron, sur le lieu d'ancrage familial de sa lignée (depuis le 18<sup>ème</sup> siècle). Mais il accepte, en compensation de cette vie d'expatrié, d'établir sa résidence secondaire sur le lieu d'ancrage de la lignée de sa femme, c'est à dire dans le Diois. Depuis, ils naviguent d'un lieu à l'autre entre ces huit frères et soeurs et leurs six enfants. L'ensemble de la fratrie, et l'ensemble des descendants ont fait des études supérieures et 's'échelonnent' entre les grandes villes françaises (Toulouse, région parisienne, Lyon, Bordeaux). Parmi sa fratrie, une soeur est devenue géomètre à Rodez (Aveyron) et a repris la maison familiale où ils se retrouvent les uns et les autres. Parmi ses enfants, l'un devenu moniteur d'équitation, a créé un centre équestre dans le Diois où il vit actuellement. La maison secondaire dioise sert de point de rencontre l'été avec ses enfants, mais chacun se voit selon ses disponibilités durant toute l'année. On parle des lieux surtout à travers ceux qui y vivent ou ce que l'on y fait.

Ce couple est symptomatique des modes d'ancrage dans les milieux aisés de l'ancienne génération. La femme suit le conjoint durant la vie active, mais son capital social familial lui permet de négocier l'un des points d'ancrage une fois en retraite.

Le second couple, d'une génération où les femmes accèdent au marché du travail, montre comment s'opère, durant la vie active, l'articulation des lieux d'ancrage des deux conjoints.

Monsieur Paulinner, ingénieur à EDF, vit, 'entre deux missions à l'étranger', avec sa femme enseignante dans les Yvelines. Leurs enfants (26 ans et 30 ans) sont également tous les deux ingénieurs dans la région parisienne. Ils se sont fixés dans cette région après plusieurs mutations en France (Bordeaux, Lille) à l'occasion desquelles la conjointe a suivi son époux. Ils ont plusieurs résidences secondaires, chacune étant un pôle 'compensatoire' pour l'un des conjoints. C'est l'histoire familiale de Monsieur Paulinner qui les a conduit jusqu'au Diois. Ses parents originaires du Nord (son père proviseur de Lycée, sa mère inactive), ayant été évacués en 1939 dans le Vercors, ont connu le Diois en visitant la région. Rentrés dans le Nord (Pas-de-Calais) après la fin de la guerre, ils reviendront toujours en vacances dans cette même région, avec leur fils (Monsieur Paulinner). C'est donc ici que Monsieur Paulinner, avec l'aide de ses parents entreprend en 1975 la construction de sa maison secondaire, le choix de la commune ayant été fixé par rapport à sa situation géographique '*en face de Glandasse*' ce bout de Vercors où ses parents se sont réfugiés. Cet espace secondaire est un 'lieu de repos à la montagne', un temps de célébration de la mémoire familiale, il est appréciable d'y venir en trouvant la 'maison prête à habiter' (leur voisin agriculteur, auquel ils ont acheté le terrain, entretient la propriété). C'est aussi un point de retrouvailles avec leurs enfants (ayant fait leurs études à Grenoble) et un point de départ pour '*une tournée de visites à des amis*'. La conjointe, qui n'y a pas de souvenir à célébrer, et qui se sent 'plutôt citadine', s'y ennue un peu et préfère leur autre résidence secondaire, à La Baule, où ils 'vont en vacances au bord de la mer'. Il y ont acheté un appartement refait à neuf également 'prêt à habiter', où ils partagent leur temps entre la baignade et des sorties culturelles. Les deux espace-temps sont complémentaires : le Diois étant '*la campagne avec le calme*', tandis que La Baule, représente '*la mer avec la ville*' ; leur résidence principale conjuguant, quant à elle, les deux attributs, ville et campagne : '***On est dans une maison, dans l'équivalent d'un village, et on est pas loin de Paris, on a à côté St-Germain-en-Laye qui est un petit Paris au niveau culturel, et on a Parly [grand centre commercial]***'.

Leur circuit annuel entre résidences s'établit en fonction de l'organisation familiale qu'ils synchronisent avec leurs enfants : lorsque ceux-ci poursuivaient leurs études à Grenoble, ils passaient déjà par le Diois puis à Grenoble pour les y ramener avant la rentrée universitaire, et maintenant qu'ils sont en activité dans la région parisienne, ils passent déjà par La Baule où leurs enfants viennent les rejoindre. S'ils apprécient le Diois pour s'y dépayser, ils ne conçoivent pas d'y vivre en permanence : '***une fois que l'on a été habitué à être non pas dans Paris, mais en région parisienne, en ayant la plupart des avantages et pas les inconvénients***'. La mobilité est pour lui une nécessité à laquelle il prête peu d'attention, l'important étant de pouvoir se déplacer à sa guise. C'est un mode de vie impliqué par la vie en région parisienne, qu'il n'abandonnerait pas pour vivre plus près de son lieu d'emploi (en plein centre de Paris) ni pour occuper un emploi

plus sédentaire (il aime son métier, qui implique de voyager). Elle avoue, sur le ton de la 'modestie', mener 'une petite vie tranquille', résidant à dix minutes de son lieu d'emploi (collège), et appréciant la vie en région parisienne où elle se sent chez elle (originaire du Pas-de-Calais).

Certains traits du modèle précédent demeurent cependant. La vie quotidienne de Madame Paulinner, remplie par une activité professionnelle, s'organise néanmoins en fonction de celle de son mari : ***'Entre la vie de mon mari, et ma profession, j'ai pas le temps de faire autre chose en semaine. Je m'adapte à la vie de mon mari : je me lève aussi tôt que lui [5h30] et je l'attends tard le soir, quand il rentre [20h].'*** D'où l'importance des espace-temps secondaires où l'on se retrouve en famille et où l'on rompt le rythme effréné de la vie de cadre (et d'épouse de cadre) en région parisienne.

Dans le dernier cas, les conjoints ont une forte différence d'âge (lui, à la retraite, s'est remarié avec une femme d'une quarantaine d'années). Ce couple est arrivé sur la zone d'étude sans y avoir d'attache contrairement aux précédents, mais selon le même modèle. Le lieu secondaire étant une compensation par rapport à la vie de nomade acceptée par la conjointe.

Elle, anglaise et diplômée, a accepté d'abandonner son poste de directrice d'une organisation internationale pour suivre son conjoint, Monsieur Vanderlick diplomate belge, rencontré alors qu'il était en poste en Angleterre. Après de multiples pérégrinations à travers le monde (Congo, Ethiopie, Iran, Rome, Athènes, Yougoslavie, Hollande), il prend sa retraite à contrecœur en Belgique, pour satisfaire à ses engagements (parents) et où ses nombreuses relations peuvent faciliter l'avenir de ses jeunes enfants (nés du second mariage). Ils s'installent alors à Anvers selon les préférences de son épouse pour une ville animée, alors que lui-même aurait préféré habiter un lieu isolé au bord de la mer. Outre sa belle-famille anglaise à laquelle ils consacrent la moitié de leur temps de vacances (réglé sur le rythme scolaire des enfants), il suit la volonté de son épouse d'acquérir une résidence secondaire dans 'une région de montagne en France' – lui-même aurait préféré s'installer 'quelque part au bord de la mer'. Entre l'attrance pour la Côte d'azur, bord de mer ensoleillé mais 'socialement repoussoir', (*'où les gens viennent s'entasser pour les apparences'*) et la Bretagne, culturellement riche, mais 'pauvre' en montagne et en soleil, la Drôme, indiquée par un collègue consul général de France en Belgique, et le Diois découvert par agence, s'avèrent *'un entre-deux très acceptable'*. Voici comment un diplomate belge et une anglaise deviennent résidents secondaires d'une commune de 12 foyers (le maire et sa femme en étant les seuls habitants permanents), située à 1200 mètres dans le Haut-Diois. Installés depuis 6 mois seulement (au moment de l'enquête) ils se découvrent très vite des points communs avec la zone. Alors qu'il se dit lui-même *'moitié protestant par son père, moitié libre penseur par sa mère'*, il apprend que la majeure partie des résidents de la commune sont, eux aussi protestants. Il entreprend alors des recherches historiques sur le protestantisme dans le Diois (comme son compatriote Monsieur Vandam). Il retrouve par ailleurs *'la vie de village'* qu'il avait connu dans le quartier populaire de son enfance à Anvers, où son père 'simple coupeur devenu tailleur réputé' commencera l'ascension sociale de sa famille avant de s'installer dans les quartiers plus riches de la ville

L'analyse peut être complétée par la mise en perspective avec d'autres groupes, de

génération et de milieu social différents. Le cas de Patrick et de Stéphanie (tribu incertaine) nous a montré en effet les difficultés à articuler les engagements professionnels et familiaux, pour les couples de bi-actifs où les niveaux de diplômes et les positions professionnelles sont équivalents et où les appartenances restent suspendues à l'avenir incertain d'une migration non maîtrisée. Tandis que le cas d'André et de Nathalie (ouvrier et inactive, tribu incertaine) montre une articulation plus 'évidente' (l'absence de diplôme n'impliquant aucune mobilité d'un côté ou de l'autre), mais aussi plus pesante, qui peut être vécue comme le repli sur un espace réduit (routine qui s'installe, difficulté à sortir de chez soi).

Parmi les deux femmes arrivées sans attache sur la zone, l'histoire de Madame Yourkénof constitue un exemple de couple où cette articulation ne s'est pas bien faite, conduisant au divorce. ***'Ma mère pouvait suivre son mari et préserver l'unité familiale. Alors que moi, je ne pouvais pas suivre avec ma famille. Il a été fait prisonnier : ça, ça dénature les choses, car nous avons vécu des vies différentes dès le début de notre mariage.'***

Dans les deux cas, on vient y chercher le 'repos', 'la nature', 'la vie simple'. On vient aussi y entretenir des relations. L'espace secondaire est un lieu où l'on reçoit (de la famille, des amis venant d'un peu partout) et où l'on retrouve des connaissances (habitants du village devenus des amis pour Madame Yourkénof ; amis rencontrés dans l'hôtel où Madame Kouroustian séjourne). L'ancrage de l'une et de l'autre est d'intensité et de nature sensiblement différentes. Madame Yourkénof y a acheté une résidence secondaire il y a plus de 30 ans, tandis que Madame Kouroustian, vient en séjour depuis quelques années seulement, dans l'hôtel-restaurant créé par Monsieur Monfavet (notables revenus au pays).

#### Madame Yourkénof

Après son divorce, elle s'établit dans la résidence familiale à Aix, avec ses parents et ses enfants. Ayant fait des études supérieures à la faculté des lettres d'Alger, elle passe sans problème un concours et devient à plus de 40 ans, professeur de lettres au lycée d'Aix. Elle décide alors, pour la 'santé et la bonne éducation' de ses quatre enfants, de les sortir du cocon familial et de les emmener à la montagne. Ayant peu de moyens et sur les conseils d'un collègue, elle passe un monitorat pour encadrer des colonies de vacances et part avec ses enfants par ce biais. Trouvant la montagne des meilleurs effets sur ses enfants, elle loue une ferme 'rudimentaire à souhait' dans un hameau isolé des Hautes-Alpes. Bien qu'attachée à ce lieu, elle ne peut y acheter de résidence secondaire sur la zone où le développement touristique entretient la flambée des prix. Elle se 'replie' alors sur le Diois, sur les conseils d'un couple d'amis d'Aix, dont la femme est originaire de Die. C'est ainsi qu'elle achète sa résidence secondaire en 1966 dans la commune où réside aussi Monsieur Ferréni et où viendra s'installer Monsieur Gaspar. Le Diois n'est pour elle qu'un substitut des Hautes-Alpes, qui représentent la 'vraie montagne'. Elle y reçoit maintenant ses petits enfants, ainsi que des amis, venant d'un peu partout. Mais ses enfants, gardant le souvenir de ces séjours d'éducation à la rudesse de la vie rurale, et ayant tous eux-mêmes des résidences secondaires, n'y sont pas attachés : ***'ils n'y sont pas attachés, mais comme j'y suis ils viennent, et puis y'a quand même de la distraction pour eux, sportive, alors c'est quand même une diversion par rapport à***

*la plage*'. Le pôle d'Aix reste le véritable lieu de retrouvailles, à côté duquel s'échelonnent toutes les autres résidences principales et secondaires de ses quatre enfants (son fils aîné est, comme son père, ingénieur à Nice, son second est maître de conférence en sociologie à Marseille, son troisième est entrepreneur à Carcassonne, et sa fille, après une licence de Russe, a renoncé à sa situation à Paris, pour suivre son mari, professeur d'économie à Bordeaux).

Au bout de trente ans de vie 'secondaire ici', elle est une figure locale, que l'on connaît bien au village. Elle s'est fait des amis des paysans, dont elle regrette la lente disparition, tandis qu'elle porte sur les 'néo-ruraux' un regard plus critique, où se mêle réprobation et sympathie. Ceux qui viennent et s'y accrochent, n'ont pas de métier, pas d'arme, et vivent de subventions. S'enfonçant eux-mêmes dans la marginalité, ils ne font qu'alimenter la lente déchéance du pays, qui perd ses forces vives.

Elle a connu l'époque où le village était encore habité par de nombreux paysans et où le col qui domine le village avec son auberge, était un lieu de passage important entre deux vallées, et un lieu de brassage et de rencontre entre ouvriers, touristes et gens du village. L'auberge fermée, le col n'est plus déneigé, et devient une barrière infranchissable. Elle a alors demandé à Monsieur Ferréri d'ouvrir un camping, pour amener une activité et de l'animation au village. Mais la commune s'était alors engagée dans une politique de rigueur financière, pour liquider les dettes que les néo-ruraux auraient laissées, selon les propos de la nouvelle équipe (alliance de résidents secondaires originaires ou non du village, cf supra.). Et madame Yourkénof d'en conclure : *'alors il y a de plus en plus de résidents secondaires'*.

Madame Kouroustian, cadre supérieur à Lyon, où elle réside avec son conjoint (cadre également) dans un quartier chic, constitue un cas de figure limite. Son rapport très distancié à la zone d'étude et focalisé en un lieu très précis - l'hôtel-restaurant - en fait presque une figure emblématique de 'l'extériorité', autre forme d'appartenance que nous aborderons plus bas.

Ayant connu l'hôtel-restaurant il y a quatre ans par un ami, elle y a rencontré d'autres touristes, belges et hollandais, avec lesquels elle a sympathisé. Ils échangent d'ailleurs au fil de l'année, par fax et par mél. Si elle revient, non pas dans le 'Diois' mais à l'hôtel restaurant, c'est pour y retrouver le cadre de cet hôtel luxueux en pleine nature, ainsi que ses amis. Il n'y a pas pour autant attachement ou engagement : ***' Je sais qu'au bout d'un moment j'en aurai assez. J'irai chercher autre chose ailleurs. Quoi? Je ne sais pas. C'est un ensemble : d'autres gens, d'autres paysages . '***

Effet de lieux (d'enquête) ou effets de milieux d'origine ? Les deux, semble-t-il. On pourrait dire ici simplement, que les lieux singuliers, tel que cet hôtel-restaurant luxueux au fin fond du 'rural profond', fruit de l'expérience migratoire d'un enfant du pays (Monsieur Monfavet) dont l'engagement local est lui-même un peu particulier, attire des gens singuliers. Deux mondes, proches et lointains, se rejoignent en ce lieu singulier, à l'issue d'itinéraires migratoires inversés. Il y a ceux (père et enfants ayant repris l'hôtel) qui sont revenus au pays avec la volonté d'y réussir et d'y attirer le 'beau monde' qu'ils ont connu ailleurs. Et il y a ceux qui, étant partis définitivement de leur pays, cherchent des lieux 'hors du monde et hors du temps'.



Dans un autre lieu lui aussi singulier -la commune où n'habitent que des résidents secondaires, protestants pour la plupart- nous avons vu qu'un diplomate belge 'atypique', se trouvait des points communs et une certaine familiarité avec ses habitants. Ce lieu rassemble là encore deux mondes, proches et lointains, à partir d'une expérience migratoire commune. En effet, ce diplomate partage avec ces résidents secondaires protestants, une forme d'appartenance similaire que nous avons nommée 'en tension' et que nous présenterons plus loin. Ils sont 'en tension' entre un lieu d'attache qu'ils ont dû mettre à distance et des lieux où se sont construits leurs engagements familiaux et/ou professionnels. Le lieu où nous les avons rencontrés ne correspond pas au même pôle pour chacun d'entre eux. Pour le diplomate, il est le pôle de mise à distance de son lieu d'origine, la Belgique, où il se sent retenu par ses engagements familiaux. Pour les autres, il est le pôle d'origine auquel ils restent 'attachés' malgré des engagements construits ailleurs.

Ces deux cas de figures nous conduisent à penser, qu'en amont des 'effets de milieux' entre groupes différents partageant le même espace de vie, il y a aussi des 'effets de lieux'. Autrement dit, les lieux singuliers n'attirent pas et ne retiennent pas n'importe qui. Et, parce que les lieux n'existent pas en dehors de ceux qui y vivent et les façonnent (ou les délaissent), il faut tout de suite ajouter qu'à l'origine de leur singularité, il y a des figures d'appartenance locale dont les itinéraires migratoires ont laissé leur empreinte – la volonté d'y réussir aussi bien qu'ailleurs pour le premier, et la volonté de perpétuer la mémoire familiale par delà l'exil, dans le second cas.

## Conclusion

---

La mobilité et l'expérience de la migration, loin d'engendrer la rupture des appartenances locales, peuvent être au contraire les éléments fondateurs d'un engagement dans le 'local'. Mais si la localité demeure un support important de l'engagement, les usagers en présence sur cet 'espace de convergence' n'appartiennent pas tous au même lieu. Enfin, l'engagement peut être construit en dehors de toute référence à des lieux. Ainsi, avons-nous distingué deux types d'engagements : ceux pour lesquels ce sont les lieux qui font liens, et ceux pour lesquels ce sont les liens qui font lieux. La figure de l'élite en exil, à la lisière des formes d'appartenance de l'extériorité et de la tension (chapitre suivant), montre 'en creux', que l'engagement suppose un certain équilibre entre l'ancrage et la mobilité. Lorsque les lieux deviennent trop nombreux ou qu'ils font défaut (élite en exil), l'appartenance se construit par un engagement dans les liens, et les lieux sont appropriés comme simple support d'ancrage toujours substituable.

Dans l'appartenance engagée, l'ici est mis à distance par la fréquentation d'autres lieux ou par l'expérience de la migration. Pour autant, cette distanciation n'est pas synonyme de mise à distance systématique, ni de relativisme absolu (impliquant l'idée d'une substituabilité totale des lieux et des liens). L'expérience d'un ailleurs, par la migration et la mobilité est l'expérience fondatrice de l'engagement dans un lieu de vie choisi. L'ancrage sur le lieu de vie n'est pas un héritage que l'on a dû assumer, mais une décision que l'on a pu prendre en connaissance de cause. L'engagement semble alors se construire dans cette liberté, toujours relative mais bien réelle comparativement aux

figures de l'attachement, et dans cette marge de manoeuvre limitée mais toujours possible.

Partie d'un questionnement sur la localité comme lieu d'engagement dans un contexte où de multiples usagers y convergent, nous parvenons à la conclusion de l'existence de localités plurielles. L'expérience d'un ailleurs comme base d'engagement dans un lieu relie celui-ci à des réseaux multiples (liées à la migration, à l'entretien des relations tissées ailleurs), si bien que chaque figure d'engagement entretient un rapport au lieu qui lui est propre. Si l'on s'engage toujours sur ou depuis un lieu, on ne s'engage pas toujours pour un lieu. De là surgit la question de leur articulation à l'ordre 'territorial', c'est-à-dire, dans le cas qui nous préoccupe, à celui du Diois. La 'localisation de l'engagement', pour reprendre les termes du questionnement d'A. Bourdin (1996, pp.48-49), n'engendre pas forcément une action collective localisée : on peut inscrire son action en un lieu en la référant à des enjeux et des normes globales comme le montrent les militants 'du local au global'. Dans ce cadre, le lieu reste potentiellement substituable à d'autres et ouvre sur un double questionnement : celui des bases nécessaires à la pérennité de la confiance entre acteurs permettant leur constitution en 'collectif localisé', et celui, par voie de conséquence des mécanismes en jeu dans l'institutionnalisation d'un territoire' (ici le Diois). En comparant les figures de l'engagement avec celles de l'attachement, on en vient à reformuler l'hypothèse avancée par A. Bourdin quant à la localisation comme stratégie de constitution de 'ressources spécifiques' (reconnaissance professionnelle, savoirs autochtones, réseaux de sociabilité). C'est bien dans l'attachement (et notamment parmi les figures de 'pièces uniques du territoire' et de 'néo-notabilisés') que s'élaborent de telles ressources spécifiques. Et leur spécification engendre une dépendance vis-à-vis du lieu qui devient donc non substituable et nécessaire au maintien et à la valorisation sociale de ces ressources. Si la localisation peut relever d'un choix à un moment donné de la trajectoire, elle relève ensuite d'une certaine 'obligation'. L'attachement implique l'idée d'obligation et de devoir (se sentir attaché à un lieu, c'est être 'redevable' à son égard).

La localisation de l'engagement ne garantit pas la constitution d'un collectif d'acteurs engagés mais assure une certaine ouverture du lieu (une 'pensée opératoire', pour reprendre l'analyse de Pellegrino, citée par A. Bourdin, p. 49), tandis que l'attachement à ce lieu garantit la pérennité des acteurs et de leur investissement (professionnel, familial, politique...) en ce lieu, mais selon une 'pensée socio-centrique' (Pellegrino) pouvant conduire à certaines formes d'ostracisme. Comme nous le verrons dans la dernière partie, le processus de territorialisation provient de l'articulation de ces deux formes d'appartenance.

## **Chapitre VII : Extériorité et tension : deux formes d'appartenance, emblématiques du régime de mobilité dominante**

## Introduction : Identité et engagement dans un régime de mobilité dominante

---

La tension et l'extériorité dont nous allons ici traiter, constituent pour l'une, un 'mélange', pour l'autre, le dépassement, des deux formes d'appartenance précédemment analysées.

La première exprime en effet une 'tension' permanente entre deux pôles : le lieu d'origine auquel on reste attaché, et le lieu de devenir dans lequel on s'engage. La seconde forme d'appartenance relève d'une extériorité à tout environnement, un être au monde où les lieux et les liens deviennent substituables.

Chacune de ces deux formes d'appartenance permet de revenir sur certaines questions posées plus haut (chapitre II)

Les figures en 'tension' reflètent, à travers leur discours et leur parcours, toute l'ambiguïté de la 'multi-appartenance', sans permettre de trancher définitivement la question que nous avons résumée ainsi : est-on de quelque part parce qu'on y est né ou parce que l'on y vit ?

Les figures en 'extériorité' posent quant à elles la question de l'appartenance : l'être au monde semble ici se passer de toute origine, de toute destination, de toute affiliation durable.

Ce chapitre traitera dans un premier temps de l'appartenance en tension, puis de l'appartenance en 'extériorité'.

## Section 71. Les figures en tension : protestantisme, devoir de réussite sociale et déracinement

---

Les figures ici concernées ont pour point commun l'attachement à un lieu d'origine et l'engagement dans un lieu où se construisent la position sociale et les alliances familiales. Elles ne sont ni immergées, ni distanciées, mais en tension entre plusieurs espaces, plusieurs mondes. On ne peut en effet parler d'immersion, puisque le *projet* de la migration qui marque l'ensemble de ces figures les amène à s'approprier ou à s'identifier à d'autres lieux. Il n'y a pas pour autant de 'distanciation' véritable, puisque le lieu d'origine reste 'l'ici' qui donne le sens et la valeur de tout lieu, de tout lien tissé ailleurs.

Les protestants, que nous avons rencontrés, sont les figures les plus emblématiques de cette forme d'appartenance et les plus significatives au regard de la dynamique territoriale dioise.

Emblématiques, parce qu'elles permettent de montrer les relations étroites entre la Modernité – avec pour idéal, devenu possible, l'ascension sociale - et la mobilité géographique – comme voie de promotion sociale. L'éthique protestante, comme l'a bien montré M. Weber<sup>296</sup>, pousse en effet au plus haut point les valeurs et la conception du monde propres à la Modernité. Contrairement à celle défendue dans la religion

---

<sup>296</sup> WEBER M., 1991 – L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Ed. Presses Pocket, Coll. Agora, 286 p.

catholique, la croyance protestante est que le salut se construit sur terre. Les places n'étant pas données par la naissance, la réussite sociale, construite dans l'effort (valeur du travail) accumulée sous forme de capital, est le signe de son 'élection'. D'où le développement du capitalisme, des valeurs et des modes de vie qui l'accompagnent parmi l'ensemble des groupes sociaux. D'où également, l'avènement d'une société 'plus mobile' géographiquement et d'un lien plus étroit entre l'espace social et géographique. Le marquage social des lieux est apparu, en effet, avec le passage d'une société d'ordres en société de classes<sup>297</sup>. Comme le souligne R-H. Guerrand<sup>298</sup>, dans une société où chacun était 'assigné' à une place par sa naissance, le lieu de résidence ne qualifiait pas son occupant. Dès lors que l'ascension sociale fut possible, la mobilité géographique devint à la fois un moyen et une conséquence de la mobilité sociale. Le modèle d'ascension sociale par la migration s'est diffusé très largement parmi l'ensemble des groupes sociaux. Il a accompagné l'exode qui a poussé bon nombre de générations de paysans, s'arrachant à la terre pour accéder à la ville, à ses emplois industriels et aux promesses (aussi trompeuses fussent-elles parfois) d'avenir meilleur. Il est au principe d'une bonne partie de nos migrations. Qu'il s'agisse de l'entrée en formation, de la poursuite d'une carrière professionnelle, de l'accès à la propriété foncière - toutes ces étapes se traduisent généralement par un 'changement de lieu', traduisant ou censé permettre un changement de position.

Les protestants, rencontrés dans le Diois, ont eux aussi poursuivi le chemin de l'exode vers la ville. Ils ont, pour la plupart, intégré la fonction publique qui constituait l'une des voies d'ascension sociale la plus fréquente parmi les masses rurales et paysannes. Quelques générations après l'ouvrage de M. Weber, nous avons retrouvé dans les discours recueillis, le même idéal de promotion sociale, et, dans le contexte présent, l'obligation de migrer avec pour rançon, un certain déracinement.

Les protestants rencontrés, tous originaires de la zone d'étude, sont des figures localement 'problématiques' à l'heure de la construction territoriale du Diois. Le Diois, est pour eux une enclave rurale qui n'offre pas d'avenir, sinon celui d'être paysan. Il ne peut donc être qu'un pôle d'exode, et un lieu secondaire où sont entretenues la mémoire familiale et les racines. Protestantisme et exode sont d'ailleurs présentés comme les deux faces d'une même histoire, celle de la dévitalisation du pays diois, dans l'ouvrage d'A. Pitte (1995, p. 80) : '**L'existence physique du protestantisme dans le Diois a été bouleversée par les conséquences de l'exode rural. [ ] De 1851 à 1954, le canton de La Motte-Chalencon perd les quatre cinquièmes de ses habitants et ceux de Chatillon et de Die les deux tiers au profit de Crest et de Valence, de Grenoble et de Lyon, de Marseille et de Paris** .' Autrement dit, au profit de grandes villes, offrant plus 'd'espérances' sur le chemin de l'ascension sociale que ne le pouvait ce pays ingrat.

Autant dire que cette conception du lieu, développée par ceux-là mêmes qui en sont

---

<sup>297</sup> Le développement du 'protestantisme' et l'avènement de la Modernité, des sociétés démocratiques et égalitaires, sont certes à distinguer, mais ils sont également liés.

<sup>298</sup> GUERRAND R-H., 1996 – 'Histoire des taudis', in : PAUGAM.S (dir.) : L'exclusion – l'état des savoirs. Ed. La Découverte, coll. Textes à l'appui, pp. 218-227.

originaires, représente une forme de violence symbolique et potentiellement subversive, pour ceux qui s'engagent sur le front de la reconnaissance du Diois comme 'pays vivant'. Ils sont l'exact pendant des figures de 'notables du pays', qui cherchent au contraire à articuler leur ancrage au pays à leur réussite sociale.

Les figures, que nous allons présenter, concernent des 'lignées' plutôt que des personnes. Dans l'idéal de 'la promotion par la migration', les personnes interviewées ne se situent pas dans la même temporalité généalogique. Certaines ont réussi à partir tout en cultivant leurs racines par la résidence secondaire, d'autres ont réalisé cet idéal par 'procuration', à la génération de leurs enfants, la dernière figure, en bout de lignée, reflète la dimension 'dramaturgique' de cette forme d'appartenance, dont l'idéal de promotion par migration ne souffre aucune concession sur le terrain des attaches.

Rappelons les trois figures de lignées protestantes que nous allons présenter plus en détail.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Dissociation	circulaire	linéaire	digital	Tension	Forme d'appartenance
	Entre ici et ailleurs	Protestants partis durant la vie active (4)	Protestants restés dont les enfants sont partis (7)	Protestant resté sans enfant (1)	Attachement aux lieux Engagement dans les liens	
		communautaire	collectif	commun		
		Qualités des liens sociaux				

### 711. Les protestants partis durant la vie active : le goût amer de la réussite

Les quatre lignées ici concernées, protestantes depuis trois générations au moins, ont fourni quelques bataillons de fonctionnaires à la République. Toutes partent d'un ancêtre, parfois très ancien (5 générations) sur le lieu où nous avons l'un de leurs descendants, en résidence secondaire ou en retraite. Toutes ont des origines modestes, dans la paysannerie ou les multiples petits métiers (sabotiers, cantonniers...) caractéristiques des campagnes avant qu'elles ne soient consacrées à l'agriculture ou laissées en friche.

Toutes se sont élevées, dans la hiérarchie des enseignants notamment, au fil des générations par le sacrifice des racines consenti sur l'autel de la migration. Mais le lieu d'origine de la lignée, sans pour autant être celui où l'on est né soi-même, reste le pôle d'un attachement sans faille.

L'une des personnes rencontrées, les plus emblématiques de cet attachement sans concession, n'a pour ainsi dire jamais vécu dans le lieu qu'elle 'tient' pour celui de ses origines et qu'elle a transmis à ses enfants et petits enfants.

Madame Rastelière est née en Ardèche, sur le lieu d'origine de sa mère, institutrice et protestante, mariée à un instituteur protestant, d'origine dioise. Son père a lui-même quitté son lieu d'origine (commune de L-P. où nous avons rencontré sa fille) pour entrer à l'école normale de Valence et devenir instituteur. L'histoire de cette lignée d'instituteurs débute à

la génération du grand-père. Petit paysan dans la commune de L-P., celui-ci investit tous ses efforts pour envoyer ses enfants à l'école, car il avait *'compris que ce pays était pauvre et qu'il ne pourrait plus nourrir ses agriculteurs'*. Madame Rastelière passa donc son enfance entre Chatillon (petit bourg du Diois) et Valence où son père assumait ses fonctions d'instituteur, avant d'entrer elle-même à l'école normale de Valence et de poursuivre, dans le sillon de l'enseignement primaire, la voie ainsi tracée. C'est lors d'une visite à sa famille dans le Diois, qu'elle rencontre son futur époux, maçon, de mère protestante cévenole ('née au coeur du pays Huguenot'). Celui-ci vit à Avignon où son père, originaire d'un village du Gard a émigré en 1936, pour entrer dans la fonction publique (aide-infirmier). C'est donc tout naturellement qu'elle va s'établir dans cette ville *'pour suivre son mari comme le maire le lui avait dit'*. Avignon devient alors son pôle d'engagement professionnel et familial définitif. Ses quatre filles et son fils y naissent et y grandissent, avant de poursuivre à leur tour leur chemin sur la route de l'ascension sociale. Les quatre filles ont fait leurs études à Marseille, le cadet à St-Etienne. Tous sont entrés dans la fonction publique (2 infirmières, une gynécologue, une assistante sociale, un professeur en IUT) et ont réussi dans leurs alliances à marquer leur ascension sociale (avec : un médecin, un kinésithérapeute, un professeur, un ingénieur, et une enseignante du secondaire), qui les a menés dans divers pôles d'engagement (Marseille, St Etienne, Avignon, Lyon).

Mais tous les membres de la 'tribu', selon l'expression de Madame Rastelière, sont restés attachés au 'lieu d'origine'. Ce lieu est le seul 'ici' qui fait sens : c'est la maison où l'on vient célébrer la mémoire familiale, la continuité de la lignée, par delà l'éclatement géographique et au-delà du devoir de migration. Transmise de génération en génération 'depuis 300 ans', elle a été progressivement agrandie, remaniée au fur et à mesure que la tribu de Madame Rastelière s'agrandissait avec l'arrivée des petits enfants. Les pièces d'origines, constituant le coeur de la mémoire familiale, ont été maintenues intactes.

Voici la manière dont elle définit le 'pays de ses racines' :

'Ce n'est pas par rapport à des souvenirs, mes souvenirs je les transporte n'importe où. C'est l'endroit l'endroit où la famille a vécu dans le passé, même un passé lointain et inconnu. L'amour du pays natal c'est instinctif, ça ne s'explique pas. Quelquefois avec mon frère on va ailleurs, et on dit : 'C'est beau' - 'Ah oui c'est beau, mais c'est là haut qu'on est bien'. Ailleurs c'est plus beau, c'est plus touristique, y'a plus de choses à voir, mais heureusement qu'il n'y en a pas chez nous, parce que comme ça les gens viennent pas : on est chez nous.'

L'espace vécu est fait d'ailleurs multiples et substituables entre eux, ce sont les lieux d'engagement professionnels et familiaux (où l'on passe sa vie active) et d'un ici, le lieu d'origine (lieux des racines et de la mémoire généalogique), qui donne sens à tous les autres.

On quitte le lieu d'origine par devoir, on 'occupe' les différents lieux où mènent la carrière et la vie de famille, sans les approprier véritablement. Ils restent des supports, maintenus à distance, où seuls comptent les engagements familiaux et professionnels que l'on doit y assumer.

Madame Dubois – fille de Monsieur Dubois originaire de L-P., née à Valence, où elle a fait comme son père l'école normale, avant de partir vivre et travailler (institutrice) dans les Yvelines. Elle a récemment acheté une maison secondaire à côté de celle de son père (à L-P.), ce qui permet de réunir l'ensemble de la tribu familiale (frères et soeurs, petits enfants...).

· 'En ayant acheté quelque chose ici, c'est une soupape, ça nous permet de rester là-bas mais nos attaches c'est ici, parce que là-bas, à 20 km à la ronde, on connaît mais on connaît pas l'âme des choses, tandis que dans la Drôme tous les villages, ça a une couleur pour nous. Tandis que là-bas c'est tout pareil. Sauf depuis qu'on fait les brocantes, parce que ça nous permet de trouver cette âme, à travers les vieilles choses. Mais c'est dur parce que ça va faire 30 ans et on n'est pas de là-bas, donc on est d'ici'.

Tous sont partis parce qu'il le fallait et parce qu'ils le devaient, souvent sur les recommandations de leurs propres parents. Il le fallait parce qu'ici il n'y avait pas d'avenir ; ils le devaient parce que les meilleurs partaient. Le départ était donc un premier pas vers le chemin du salut.

Madame Paula, 85 ans, née à Paris, de parents paysans et protestants, originaires de V. (Haut-Diois). Son père gardera la ferme familiale, pendant que sa mère ira 'se placer comme bonne' à Paris, grâce aux réseaux d'immigration constitués sur la commune. Elle-même a intégré l'école normale de Valence et est devenue institutrice. Elle n'a jamais vécu à V., ayant occupé divers postes à travers la France, mais s'estime 'de V.', lieu où elle s'est établie à sa retraite.

· 'A l'époque de la lavande, pour ceux qui n'avaient rien, ça paraissait énorme, alors que ça devait pas être grand chose. Moi, j'ai hérité de l'exploitation de mes parents, j'en n'ai rien fait, c'est pas grand chose : le voisin, c'est un néo va y mettre ses quelques brebis. Mais ceux qui pouvaient partaient dans l'administration, parce que c'était une place sûre. Alors qu'ici, ils végétaient. Moi, mes parents, ils se sont sacrifiés pour que je puisse faire des études, et partir travailler ailleurs. Alors, bon, je suis revenue à la retraite, pour les aider, c'étaient des petits agriculteurs en retraite, ils gagnaient pas grand chose, tout comme mon frère qui était resté au village, il a fait ce qu'il avait pu y trouver, pas grand chose.

L'investissement dans l'éducation des enfants (tous ont fait des études) est un devoir qui se transmet de génération en génération. L'ensemble de la vie est un devoir, qui impose des sacrifices. A l'image d'autres immigrés qui retournent au pays, lorsque leur devoir de réussite est accompli ailleurs, le retour rituel dans la maison d'origine est une récompense, une consécration et une célébration.

Madame Rastelière (60 ans)

· 'Je n'aime ni les magasins, ni les cinémas, je n'aime rien, j'aime la montagne point final. On a été beaucoup arrêté par les enfants, et quand on rentrait du travail on était crevé, petit à petit on a renoncé aux choses. On a dit : 'on verra plus tard.' [ ] Et puis là j'ai plus eu envie du tout d'aller nulle part, sauf à L-P. : j pense que c'est ma tanière, le refuge.

C'est-à-dire que l'on a l'impression qu'ici rien ne peut nous arriver. Même si je sais que c'est pas vrai : ici les rocs sont tellement friables qu'ils peuvent nous tomber sur la tête. Eh ben ça fait rien, ça peut être entièrement faux, ça n'a pas d'importance.'

- Madame Dubois (50 ans)
- 'Venir ici c'est une façon de dire on est d'ici, et on n'est pas d'ailleurs. On est parti avec mon mari dans la région parisienne en 69 pour gagner notre croûte et moi j'avais 19 ans, on s'est marié en 71. Il fallait qu'on trouve du travail et comme le Département des Yvelines était déficitaire, mon père m'a dit : ' il faut que tu partes'. Et il avait fait toutes les lettres et moi j'ai filé là-bas. Et, en fait on n'est pas si mal là-bas, on a fait faire notre maison et tout. Mais dans la tête et dans le coeur on est de L-P.'
- L'une et l'autre ont suivi leur époux durant la vie active, mais ont obtenu en échange, que l'ensemble de leur temps libre soit consacré à la maison de L-P.

Le rapport au temps est circulaire et s'exprime dans cette tension singulière entre l'ailleurs qui attire et l'ici qui rappelle : les générations se succèdent en ce lieu des origines, les cycles de vie s'articulent dans ce va-et-vient, et la vie quotidienne s'organise autour de ce lieu unique et sacré dans lequel on se retrouve 'en tribu'. Les liens principaux sont ceux de la famille, les autres, amis, collègues sont des liens labiles, incertains.

Madame Dubois

- 'On n'est pas des étrangers (là-bas) parce qu'on a trouvé un petit village où je suis directrice d'école, où j'arrive à faire mon trou, parce qu'on n'est pas dans Paris, on est dans un petit village. Mais dans mon coeur, c'est ici, donc j'ai besoin de cette petite maison, pour me dire quand je fais ma petite récréation, toc j'y pense, et j'arrive à survivre. Et mon mari c'est pareil. Ça nous oriente les projets, notre vie de famille autour des vacances. Cette année, puisque des gens vont revenir à L-P., on se dit : on sera pas tout seuls et on viendra là aussi, en gardant notre autre maison là-bas. On se dit on prendra le TGV, on mettra une voiture à Valence, et de Valence on vient ici : c'est-à-dire que l'on finit la classe à 16h30, à 17h00, je récupère mon mari à Paris, on prend le train on arrive vers les 21h00 à Valence, on prend notre voiture on arrive ici à 22h30. Pas tous les week-end, mais on peut le faire souvent '

Les frontières sont celle de la migration, celle de l'expérience vécue soi-même ou à travers le récit de la mémoire familiale : entre ville et campagne. La ville, lieu d'émigration nécessaire, lieu de réussite sociale possible ou déjà acquise, s'oppose avec une certaine ambivalence à la campagne, lieu d'origine mis à distance mais regretté. L'une et l'autre dans le discours, sont encensée et dénigrée, attirante et repoussante. La campagne est un lieu repoussant d'où il faut partir pour pouvoir réussir. Mais la ville est un lieu anonyme fait de béton, un lieu d'exil où l'on demeure étranger. La ville est le lieu de tous les possibles : la réussite ou l'échec. Elle incarne l'incertitude par excellence, celle qui traverse la vie entière de ces protestants, dont les 'places' en ce monde ne sont pas données d'avance mais à construire. D'où l'attirance, commune à l'ensemble des interviewés, pour la fonction publique. D'où également la récurrence des thèmes de la



'sécurité', de la 'sûreté' associés à ces emplois. Le lieu d'origine, associé à l'image d'une campagne, hostile mais 'retirée', à l'abri de tout changement, incarne la stabilité, la certitude d'une origine et d'une fin.

La terre ici est celle, sacrée, des ancêtres. Aussi petit soit-il, le cimetière familial est jalousement gardé et transmis. Pratique héritée de l'époque où l'Eglise catholique refusait une sépulture à ces 'âmes réformées', certains protestants continuent aujourd'hui à inhumer leurs morts dans les cimetières familiaux, qu'une réglementation départementale est venue reconnaître. C'est d'ailleurs par un curieux retournement de situation, comme l'histoire en a le secret, que certaines des terres, parmi les plus pauvres, réservés alors à ces rites à peine tolérés, sont devenues aujourd'hui les plus prisées. Elles sont en effet situées sur les coteaux ensoleillés où résistent encore de nombreuses tombes, entourées de thuyas et 'plantées' au milieu des vignes qui donnent naissance à la Clairette et à quelque autre vin d'appellation d'origine contrôlée.

On vend donc sans regret les quelques parcelles ingrates où se sont échinées des générations prétendantes de paysans, mais rarement la maison et encore moins le cimetière où l'on viendra soi-même reposer parmi les siens. Et quand, par malheur, un aïeul a dérogé à la règle, on rachète une parcelle de terre pour assurer de nouveau la continuité intergénérationnelle.

Monsieur Dubois – 80 ans, instituteur retraité ayant exercé à Valence, originaire de L-P. où il vient en résidence secondaire, avec ses enfants et petits-enfants.

'Ici j'y ai pas de terre, j'y ai pas de revenu, j'ai rien. Mais j'ai gardé la maison, c'est tout. J'y avais ma mère, mais elle est morte à Valence, mais elle est enterrée près d'ici. On n'avait plus le cimetière ici, c'est mon père qui l'avait vendu avec les terres. Donc ici j'avais pas de terrain, alors à V. [commune proche, fief protestant également] ils ont bien voulu me vendre mon morceau pour enterrer mes parents'.

Une tension les traverse : entre l'ici, lieu d'un attachement généalogique et l'ailleurs, lieu des engagements professionnels et familiaux. Cette tension s'exprime avec le plus d'acuité à travers leur conception du développement local, et leur opposition forte à toutes les figures qui incarnent l'ancrage et l'engagement au pays. Ils se sentent moins distants des autres résidents secondaires, venus ici en ayant de bonne situation ailleurs et ayant contribué à restaurer le patrimoine local, que des autres habitants permanents. Qu'il s'agisse des paysans restés sur leur terre ou des néo-ruraux attirés par les places laissées libres par l'exode : tous sont, d'une certaine façon, tenus pour coupables. Coupables de ne pas 'avoir réussi' à partir et d'avoir vendu le pays à des étrangers (résidents secondaires). Coupables, davantage encore, d'être venus au pays pour vivre de subventions. Car il est une vérité intrinsèque, que rien ne pourra démentir : il n'y a pas d'avenir possible ici, sinon celui de la célébration de la mémoire familiale et de sa transmission par delà les générations. Le clivage profond qui les oppose aux 'néo-ruraux', est celui qui oppose les différentes vagues de migration qui se sont croisées sur cette enclave. Le fait d'avoir vu réussir des étrangers là où l'on a soi-même toujours pensé qu'il était impossible de le faire, le fait d'être né trop tôt, sur un lieu d'exode et de désolation, qui n'était pas encore un 'écrin préservé et prisé', attise une certaine amertume.

Madame Paula, qui nous a été indiquée par une 'néo-rurale' (Jeanne, figure de femme restée au front) qui l'a connu lors de son arrivée.

- Ici, y'a rien à faire. Les 'néos' qui sont venus, ils vivent de pas grand-chose, de subventions. Et puis, tiens, y'a Jeanne, c'est l'exemple d'une normalienne qui a mal fini. Quand son mari est parti, elle est allée se réfugier à LB (une communauté), et a quitté sa place à la Poste. Et elle est tombée sous l'emprise de LD ('chef de communauté') qui les exploite, il les fait travailler et s'est mis maire. Ils sont là-haut entre eux. Y'en a d'autres des néos, même au village. Y'a les A., tiens : ils crèvent pas de faim puisqu'ils ont une voiture ! C'est un étranger, qui est venu ici, un qui savait pas que faire, qui a fait un troupeau mais qui doit vivre de subventions.

Dans ce cadre, le projet de territoire est une 'ineptie'. La lutte pour la revitalisation du pays, est perdue d'avance. On ne comprend pas d'ailleurs comment d'autres, résidents secondaires, touristes, peuvent y trouver quelque attirance. Le 'pays', tantôt réduit au lieu exact des origines (pour évoquer sa propre vie) tantôt s'étendant aux limites du Haut-Diois, fief protestant, reste un pays 'ingrat'. Toute la distance et l'attachement protestants s'expriment à travers la description quelque peu surprenante d'un pays qui n'a rien pour lui, sinon des pierres et des montagnes arides, mais qui reste le seul où l'on se sent 'bien, car chez soi'. Pays ingrat, pays des racines 'coupées' que l'on restaure le temps d'une visite ou d'une fin de vie, il ne peut qu'être dédié à la résidence secondaire.

- Madame Rastelière
- Relance : Vous avez entendu parler du district et du projet de territoire ?
- Madame Rastelière : 'Je connais le district par les poubelles, mais je ne sais pas très bien, sinon : c'est une organisation administrative'.
- Relance : Et les réunions sur les volets fermés, vous y avez participé<sup>299</sup> ?
- Madame Rastelière : 'Je trouve ça idiot. C'est la quadrature du cercle : comment voulez vous installer des gens dans un endroit où il n'y a pas de travail ?'
- Son mari : 'Moi, j'y suis allé, je suis d'accord avec elle'.
- Relance : Et dans le projet de territoire, il est question d'installer du travail ici, de créer des activités.
- Madame Rastelière : 'Mais quel travail ? A part le télétravail, mais ça va pas chercher bien loin.
- Relance : Et le tourisme ?'
- Madame Rastelière : 'C'est pas touristique, y'a rien à voir ici'.

<sup>299</sup> Suite à une enquête sur le district sur les résidents secondaires (recensement et questionnaire), des réunions locales ont été organisées afin d'une part, d'impliquer cette population dans le projet de territoire, et d'autre part, de leur proposer dans le cadre d'une OPAH, de louer leur propriété une partie de l'année.

- Madame Rastelière : 'On n'est pas d'accord. Pendant que l'on travaillait, on pouvait venir ici que pendant les vacances, on aurait pas voulu louer. On est chez nous ici, je vois pas pourquoi on y mettrait des étrangers. J'hésiterais à prêter ma maison à des amis. Celle d'Avignon tant que l'on voudra, mais ici : non'.
- Sa fille : 'ça dépend de l'investissement de la famille dans la maison'.
- Madame Rastelière : 'Oui, Paulette par exemple, elle achète une maison à V. qui n'est pas celle de son père ou de son grand père : elle la prête à qui la veut. Ici, la maison c'est l'histoire de la famille. Chaque pièce, chaque meuble a son histoire. Moi je sais par exemple dans quel lit sont morts et nés mes ancêtres. La maison ici elle date de plus de 300 ans, c'est la partie la plus ancienne du village, elle a toujours appartenu à la famille. Je sais par exemple qu'en 1834, une chambre a été faite, c'est celle d'à côté. Et bien depuis, on l'appelle la chambre neuve... On est attaché au passé ici'.
- Relance : Et l'avenir, vous n'en parlez pas ?
- Madame Rastelière : 'L'avenir ? Il est là (en montrant son petit-fils). Alors justement ici il faut que ce soit bien pour qu'il aime y venir, pour qu'il ait une maison de vacances. Ici c'est le pays de la liberté pour les enfants'.

Pour conclure, plus qu'un lieu des racines, la 'maison' constitue l'incarnation de la lignée familiale : elle en est le point de départ et d'arrivée, le lieu de retrouvailles et de transmission de la mémoire, le pôle de stabilité et de pérennité au-delà des aléas auxquels on s'expose au dehors sur les chemins de la migration, le lieu symbolique qui donne son sens au sacrifice et au devoir. Elle est comme le suggère I. Chiva (1987, p.7) : **'le noyau qui promet le fruit et engendre l'arbre [...]'**.

## 712. Les protestants restés dont les enfants sont partis

La promotion par la migration est un objectif difficile à atteindre ; elle peut prendre plusieurs générations, comme c'est le cas ici. Les deux enfants de paysans concernés, (une femme de 80 ans et un homme de 55 ans), eux-mêmes paysans, sont restés attachés malgré eux à leur terre. Mais tous leurs efforts consentis sur le terrain de la migration ont été couronnés de succès, puisque l'ensemble de leurs enfants (2 chacun) sont partis faire des études et ont trouvé une 'situation' en ville. Les enfants de monsieur Chamarte ont suivi les réseaux d'immigration familiaux à Lyon. Ils y ont suivi leurs études, et ont réussi à se 'placer' (le fils est chef d'agence au dédouanement de l'aéroport de Lyon-Satolas, la fille est secrétaire de direction dans une entreprise anglaise). Les enfants de Madame Magalou ont suivi leurs aînés (oncles) dans la fonction publique (militaire de carrière à Metz, responsable de travaux à la Direction Département de l'Equipement dans le Vercors).

Leur espace vécu, comme dans le cas précédent, est structuré par le lieu d'origine. Mais celui-ci est aussi le lieu où s'est déroulé l'essentiel de leur vie et de leur activité professionnelle. Mais leurs engagements véritables se sont construits ailleurs, 'par procuration', à travers l'émigration et la réussite professionnelle de leurs enfants. A ce lieu d'attachement est associé une série de réseaux (d'immigration de leurs enfants,

d'ouverture sur l'extérieur) et de points d'ancrage (lieux d'installation de leurs enfants). Ce que l'on a fait ici est minoré : on est resté petit, mais on a tenu du moins que l'on a pu. Le pays sur lequel on a vécu est mis à distance, mis en perspective avec les 'villes' où sont installés ses enfants. Ceux-ci d'ailleurs continuent à revenir et restent attachés à leur lieu d'origine.

La frontière est donc celle qui sépare l'ici dont on n'a pu partir, et l'ailleurs où l'on a réussi à faire émigrer les enfants. Le temps n'est pas circulaire, mais linéaire. Il y a le passé, c'est-à-dire ce que l'on a vécu soi-même ici, et l'avenir, ce que les enfants vivent ailleurs. A travers la succession des générations, elles-mêmes marquées par leur époque, on s'achemine vers un progrès certain. Les parents ont connu la vie de labour des paysans d'alors, on a vu partir les meilleurs et se mécaniser les plus riches des agriculteurs, et enfin les enfants, installés en ville avec de bonnes 'situations', ont accédé au confort moderne et à une vie citadine plus ouverte.

Madame Magalou et Monsieur Chamarte, s'ils sont restés toute leur vie dans le Diois, expriment cependant leur attachement avec une certaine retenue. L'une et l'autre ont vécu des réalités différentes, mais qu'ils aient été petit paysan de montagne, ou riche exploitant de la plaine : aucun des deux n'a voulu transmettre.

Les parents de Madame Magalou, petits paysans dans le Haut-Diois, n'ont jamais cherché à '*faire reprendre l'exploitation*' à leurs enfants. '***C'était pas valable, on n'avait pas une propriété suffisante, il fallait mieux qu'on cherche ailleurs*** .' Mais, comme d'autres paysans 'attachés', le décès précoce de sa mère et le départ de ses frères (selon le modèle de promotion par migration) l'empêche de partir (elle aurait voulu être institutrice) et l'oblige à succéder. Elle investira alors tous ses efforts dans l'éducation de ses enfants, pour qu'ils réussissent ce qu'elle n'a pu réaliser. '***Financièrement, ça a été dur de leur faire faire des études. C'était dur, mais c'était important que mes enfants ils aient une vie plus facile que moi*** '.

Son 'attachement' à ce pays ingrat, s'exprime à travers l'ambivalence de la fierté d'avoir tenu, face au destin qui s'est imposé, et du regret de ne pas avoir pu partir.

- 'C'est un peu isolé, mais enfin on peut y vivre puisque je suis encore là. On est isolé de tout. La vie ici est dure, la terre est ingrate, les terrains sont en pente, c'est pas la peine'.
- *Relance : Et pourtant vous n'avez jamais imaginé partir ?*
- 'Ça s'est présenté comme ça. C'était dur, mais on l'a fait, on est encore là, le travail tue pas.
- *Relance : Et votre pays, vous y êtes attachée ?*
- 'Quoi mon pays !? J'ai pas connu autre chose alors je trouve qu'on est pas mal ici. Les anciens disaient : chaque oiseau trouve son nid beau. Ça veut dire : on se plaît là où on est... Mais du côté d'en bas c'est quand même mieux, la campagne : au-dessous de Die, c'est mieux quand même la campagne. C'est pas la même culture : c'est des grands champs, parce qu'ici c'est des petits champs et tous en pente. C'est dur de

travailler ici. Dans la vallée la terre elle est pas comme ici : la plaine c'est la plaine y'a rien à faire, ici c'est la montagne'.

- Relance : Vous êtes née agricultrice vous vous êtes pas dit à quoi bon rester ici ?
- 'Ah ben c'était mon destin comme ça...Maintenant elles ont raison, les jeunes filles de prendre le permis, c'est indispensable maintenant. Mais enfin c'était comme ça. Je pensais pas plus, je me contentais de mon sort'.

Monsieur Chamarte a eu la chance, contrairement à Madame Magalou, de 'naître paysan' dans un pays de plaine, aux portes de Die et au bord de la rivière Drôme. Et pourtant, il a transformé progressivement son exploitation, héritée de son père (protestant), en camping.

Pendant 30 ans, il a développé une activité de polyculture-élevage (bovin), sur une exploitation alors considérée comme 'l'une des plus belles dans la région'. Peu à peu, avec l'installation sur ses champs de 'touristes squatters', il a transformé une partie de ses parcelles en places de camping, au grand dam de ses voisins paysans '*ils disaient tous : 'il est fou : abîmer un beau champ comme ça !' – Mais finalement j'ai bien fait.*' 32 ans après sa création, il est passé en effet de 30 places à 180 places, avec une piscine, un 'snack' et l'un des plus importants campings des alentours de Die.

S'il n'a pu 'partir' lui-même, comme son fils, faire sa vie ailleurs, il a pu 'voyager' à travers la clientèle de son camping, dont une bonne partie est devenue 'familiale' et fidélisée. C'est dans ce lieu que nous avons rencontré le groupe nomade ('Robert, Michel et les autres' chapitre VI) dont les membres sont devenus des amis, chez lesquels il se rend régulièrement dans l'année. Il n'est sans doute pas étranger à la 'distance protestante' qu'entretient Monsieur Chamarte vis-à-vis de son pays, que ce groupe puisse, avec lui, tourner en dérision ses habitants et ses hauts-lieux.

Malgré sa réussite locale, Monsieur Chamarte, comme Madame Magalou et les autres protestants, envisage l'avenir du Diois avec peu d'espoir, hormis celui d'un développement touristique et des résidences secondaires.

- 'C'est de plus en plus un pays de retraités, ses enfants sont partis. Il n'y avait rien ici, faire quoi ? Les ¾ des jeunes s'en vont, à part la cave coopérative et l'hôpital c'est les deux grosses industries de Die. Les commerçants ne passent pas l'hiver. Installer des entreprises ici : impossible, c'est trop loin de la vallée du Rhône'.

Ils partagent sur l'avenir du pays et les possibilités d'un développement, une opinion assez proche de celle des protestants qui sont partis. La modernisation du pays, de son agriculture, de ses industries, eut été possible et souhaitable, mais l'exode et le 'conservatisme' des élus en ont décidé autrement. Et, il est aujourd'hui trop tard.

- Monsieur Chamarte
- 'Le site de proximité ? Je ne connais pas, mais depuis 50 ans qu'on en parle de faire venir des entreprises : il n'y a rien qui est fait. Les élus promettent mais ne font rien. Il y

a un temps il y avait des élus qui ne tenaient pas à l'installation de nouvelles entreprises, car ils avaient peur de perdre leur majorité. A ce moment là c'était plus facile de les faire venir mais maintenant c'est impossible... Il faudrait des grosses unités. Mais on peut pas faire une usine avec 300 personnes. Ça serait bien... ben oui pour le pays, pour le développement, pour tout : ce sont des gens qui achètent, qui font le développement. Mais c'est impossible de faire venir des entreprises ici. C'est un pays auquel on est attaché mais dans lequel il est impossible de vivre, regardez mon fils, il est parti ailleurs'.

Leurs rapports aux 'néo-ruraux' sont moins 'amers' que dans le cas précédent. Une certaine 'compréhension' teintée de compassion, anime le regard porté sur ceux qui ont partagé avec eux, la dureté de la terre ingrate et de la profession. Les néo-ruraux ne sont pas des 'coupables', mais des 'doux rêveurs' peu sérieux. La plupart 'n'ont pas tenu', et les autres, tout au plus, ont permis de 'mettre un peu d'ambiance au pays' dans lequel ils étaient eux-mêmes reclus. D'ailleurs, malgré sa sympathie pour eux, et les relations qu'il a pu développer, ce n'est pas à eux que Monsieur Chamarte, devenu gérant de camping, a loué ses terres : *'c'est à des jeunes d'origine agricole voisins que je connaissais bien. Ça allait mieux à eux que... c'est des jeunes sérieux, quoi.'*

### **713. Un protestant resté sans enfant**

Ce dernier 'cas' exprime sans doute le plus intensément les valeurs protestantes et la dimension 'dramaturgique' de cette forme d'appartenance. Non seulement Monsieur Taumas n'a pu suivre le modèle de promotion par migration, mais étant resté sans enfants, il n'a pu le réaliser par procuration.

Fils de paysans protestants, il n'a pu faire l'école d'agriculture qu'il envisageait, car son père est mort trop tôt. Il laissera sa part de 'terres' (qui reprend la ferme avec son conjoint, protestant lui aussi), et se lance alors dans l'aventure, de monter lui-même une exploitation en élevage ovin. Marié à une institutrice (protestante) en 1956, il suit sans difficulté son épouse pour habiter dans le logement de l'école où elle exerce ses fonctions (autre commune). Il fut ainsi 'migrant alternant' toute sa vie, entre son lieu de travail (ses terres) et les lieux de résidence de ses deux épouses. La première étant décédée d'un cancer, il épousera sa collègue (institutrice protestante, elle aussi) un an après (1976) et la suivra de nouveau à Die (à 15 km de son exploitation) où elle prend ses fonctions puis sa retraite.

· 'J'ai toujours suivi mes femmes tout en restant sur mon exploitation. J'habitais à l'école dans le logement de fonction de ma femme, parce que je trouvais important que l'institutrice soit sur place'.

L'espace vécu, contrairement aux protestants qui se sont exilés, ne s'incarne pas en un lieu matériel. Les logements qu'il a occupés sont restés 'l'affaire, la propriété' de ses femmes, autrement dit des supports d'engagements familiaux. Mais le véritable lieu d'attachement et de réalisation (en l'absence de migration), c'est la terre qu'il a cultivée, façonnée. L'espace vécu s'exprime à travers le devoir, et la valeur essentielle à ses yeux :

le travail. Par son travail acharné sur la terre, il a tenu ses engagements (réussir en partant de rien), assumé son attachement ('le bétail c'est l'esclavage') et gagné sa 'liberté'. Le rapport prométhéen à l'espace ainsi défriché, approprié, maîtrisé compense l'attachement auquel il n'a pu échapper.

- Relance : Ici c'est votre lieu de travail ou votre 'chez vous' ? [lieu d'exploitation]
- 'Oh non, je suis bien aussi là-bas, même que la maison soit pas à moi, non je suis pas possessif comme ça. Moi la maison et les terres je les laisserais facilement. Non, je suis pas attaché ni à l'argent ni à rien, moi ce que j'aime c'est ma liberté'.

Son esprit 'd'entreprise' (modernisation de son exploitation), son ouverture sur l'extérieur et sa volonté d'accueil, reflètent certaines valeurs protestantes, que d'autres ont exprimé à travers la migration.

Il a ainsi voyagé avec ses épouses. Le 'sacrifice' du travail, consenti sur l'autel de la bonne entente conjugale, l'a -reconnait-il- ouvert sur d'autres plaisirs et d'autres lieux. Mais surtout, il a satisfait à la tradition protestante en accueillant des réfugiés (espagnols, italiens, français du sud). Ceux-ci ont été autant de fenêtres ouvertes sur le monde, de regards extérieurs et révélateurs de sa propre identité et d'occasion d'affirmer sa religion.

- 'Les Italiens, tous ceux qui nous ont bâti nos ponts et tout, ils sont venus, parce que ça correspondait pas avec le régime fasciste. Et puis y'a eu tous les chantiers de jeunesse. Ça a fait des mariages entre les gars du sud de la France , de Cannes, de Nice, de Marseille, qui avaient 20 ans et qui ont épousé des filles d'ici. Parce qu'à l'époque de l'occupation, on leur faisait faire des chantiers de jeunesse pour ne pas les laisser aller en Allemagne. Ça a compté pour eux, le Diois car on a sauvé la vie de certains, sans le savoir. Et, ils ont dit : 'le Diois y'en a pas deux.' Et moi qui suis d'ici, je devrais pas dire ça, mais ils y reviennent, longtemps après. Ils nous ont fait ressortir ce qu'on était. Nous quand on reste là, on peut pas se comparer, on peut croire que tout le monde est pareil. Mais, j'ai subi des choses, ça tombe sous le côté religion : c'est terrible les gens qui sont venus la 1<sup>ère</sup> fois dans le Diois, ils croyaient que les protestants avaient un oeil au milieu du front, parce que leur mère leur avait dit ça. On leur sauvait la vie, mais ils en pleuraient il fallait qu'ils fassent venir leur mère pour connaître. Y'en a un qu'on a accueilli. Quand il avait écrit à sa mère et qu'il lui a dit qu'il était dans une bonne famille protestante, la mère lui a répondu : "je t'aimerais mieux en Allemagne". On l'a fait venir la mère, parce qu'elle avait fait fausse route toute sa vie. Bon elle a vu. Moi je respecte tout catholique, protestant, mais quand on voit ça, mais où on va?"

Les valeurs protestantes, celles du goût pour le travail, de la solidarité entre minorités (oppressées, pauvres), orientent sa manière d'appréhender les frontières, les catégories de population et son rapport au développement local.

Les frontières sont définies par la géographie. Et celle-ci définit les pays pauvres à forte solidarité, et les vallées riches où règne l'anonymat.

- 'Vous avez les vallées de montagne, où les gens ont vécu les mêmes difficultés, il y a

plus de ressemblances, qui s'expriment dans la solidarité, l'hospitalité, qu'avec des vallées importantes où c'est l'indifférence et l'anonymat. Par exemple, à St Nazaire, Rimon et Savel [le Désert protestant], vous y allez vous êtes bien reçu, vous êtes de derrière du Diois, mais vous êtes bien reçu. St Nazaire c'est encore plus pauvre que le Diois, je crois que ça va ensemble'.

La mémoire de la persécution, transmise de génération en génération, et la tradition de réclusion et d'ouverture alimentent un comportement vis-à-vis de 'l'étranger' où se mêlent à la fois, la 'résistance', l'ouverture et la recherche de 'consensus'.

- 'Le Diois c'est mon pays, mais je suis obligé de le partager et d'être bien avec tout le monde, car sinon je ne pourrai plus faire pâturer mon troupeau. Il faut être diplomate, parce que sinon c'est la guerre.'

Protestant, il se définit en opposition aux catholiques, à travers un esprit critique et éclairé, que la 'religion du livre' lui a permis d'acquérir.

- 'Nous, on nous a jamais berné dans un truc de culte. Le catholique il n'avait pas le droit de faire travailler son argent, le protestant, on leur a dit : 'oui, mais y'en a qui sont riches' - à cette époque il y avait des protestants riches, commerçants. Mais, dans toutes les maisons y'avait la bible, alors que chez les catholiques on leur interdisait de lire la bible, parce qu'ils se seraient rendu compte qu'on les menait en bateau, le clergé, les dirigeants. Et puis pour les tenir dans l'ignorance. C'est pour ça que quand on veut nous enlever quelque chose, nous paysans, un droit acquis, je proteste toujours : protestant c'est ça, c'est parce qu'ils protestaient contre certaines choses. Rien que le fait que, à l'époque, ils étaient pourchassés par l'armée du roi, rien que ça, je me mets du côté du plus faible'.

Il accepte ainsi l'arrivée des 'étrangers' à condition d'un certain respect. Il observe les échecs des 'nouveaux arrivants' avec un regard où se mêlent l'affirmation de certaines valeurs et normes d'intégration à respecter, et 'la compréhension' vis-à-vis des difficultés des uns et des autres à s'entendre.

- 'Mon pays, c'est mon pays, je suis un peu chauvin peut-être par rapport à ceux qui reviennent les jeunes, qui n'étaient pas natifs de la terre. Mais le dialogue est beaucoup plus difficile avec les anciens du pays : ils savent pas bien les prendre. Ils s'installent , y'a des aides, mais sur 10 y'en a qu'un qui est né dans le coin, et celui-là il reprend la ferme du père. Les autres : y'en a qui arrivent et qui repartent. Ils ont l'impression qu'ils sont d'un autre monde, qu'ils veulent pas se souder avec l'ancienne population, et souvent y'en a qui repartent parce que ça peut pas faire dans ces petits pays : on a besoin les uns des autres, il faut quand même qu'il y ait une certaine solidarité. C'est tous des jeunes qui s'installent dans des zones difficiles alors ils font des chèvres ou du mouton, alors les bonnes terres sont prises par les fils de paysans, maintenant avec les tracteurs même à 10 km on peut prendre les terres. Ils tiennent pas le coup parce que ils veulent pas faire corps avec personne, ou ça ne tient pas dans le couple'.



L'accueil est un devoir pour ceux du pays comme lui, mais à l'inverse le respect de l'accueil et de l'esprit de solidarité qui marque selon lui le pays, est un devoir que ne savent pas toujours assumer les nouveaux arrivants.

- 'C'est important de prendre 10 minutes pour parler, pas regarder que le travail : c'est important pour les estivants dans les gîtes c'est mon rôle de le faire : nous qu'on est du pays, c'est notre devoir. La vie sociale c'est important : comment voulez-vous régler certains problèmes, si on est des étrangers : on parle de faire une Europe, et on se connaît pas dans le quartier. Si le voisin a quelque chose contre moi, qu'il le dise, mais moi je fais tout pour que personne ait quelque chose contre moi, toute ma vie ça a été ça'.

L'attachement et la distance s'alimentent à travers une appartenance en 'tension' entre l'ici imposé et assumé et ailleurs préférable mais inaccessible. D'où la plus grande 'ouverture' au changement, d'où le 'détachement' vis-à-vis de la propriété matérielle, d'où le regard, critique et compréhensif à la fois, sur le conservatisme des néo-ruraux.

- 'Par rapport aux opérations agri-environnementales, je peux le comprendre, à condition qu'on y mette les formes sans employer des expressions du type 'jardinier de la nature'. Mais je pense que les néos qui sont venus chercher de l'espace libre et de la tranquillité ils l'accepteront plus difficilement, s'ils ont un groupement sur leur propriété privée. Alors que moi, je me réfère plus à la propriété communale'.
- Relance : Pourquoi vous l'accepteriez mieux qu'eux ?
- 'Parce que nous, ce qu'ils recherchent, on s'en est jamais rendu compte . On a le soleil et le grand air. Quand ils arrivent ici, ils me disent : 'vous avez une vue formidable sur le Glandasse'. Je dis 'Mais écoutez, me parlez pas du Glandasse, moi je suis né en face, vous voulez que je le regarde encore après 69 ans ?' Alors ces gens là qui sont venus, ils ont vu le bon de la chose, et par jalousie et pour pas être piétinés, il se peut qu'il y en ait qui réagissent mal'.

Le tableau qu'il brosse de l'évolution et de l'avenir du pays est teinté de nostalgie et d'inquiétude.

Nostalgie parce qu'il sait qu'il va changer et qu'il ne peut s'y opposer, étant de l'ancienne génération et sans successeur. Inquiétude, parce qu'il 'sait' qu'il va devenir un pays 'de villégiature', où les valeurs du 'travail' et de la 'solidarité' entre 'petits', vont se perdre.

C'est la fin d'un monde qu'il observe, en même temps que la fin de sa lignée.

- 'J'essaye de faire avec [les nouveaux arrivants], mais des anciens du pays, on n'est plus que 2 ou 3 sur les 9. Même le maire. On sait bien qu'on peut pas aller contre, mais moi ça me fait un peu mal ça. Ils sont pleins de bonne volonté, ils veulent faire plein de choses pour leur pays, mais pas avec les mêmes yeux que moi. Ils vont faire des choses qui vont intéresser les touristes. [ ]Mais le Diois c'est pas un pays de villégiature.

C'est le pays des âmes fortes, un peuple martyr, une identité qui se mérite par ses actes. Les trois identités qui ont fait ce Diois : ce sont les protestants, les résistants et les restants. Voilà pourquoi, je suis un peu peiné quand je vois la nouvelle génération d'arrivants. Pour eux, c'est un pays 'choisi' comme villégiature. Voilà ce que c'est que le Diois, et avec tout ça dans 20 ans vous leur poserez la question : 'oh ben le Diois ça nous a plu, c'est pour ça qu'on y est venu'. Mais la vie locale alors, rien. On a dû vous le dire : ils n'en savent rien ce qu'est la vie locale, ils viennent en villégiature.'

Voici résumé en quelques phrases l'appartenance singulière qui marque les 'protestants', et au-delà toutes les figures traversées par la même tension : entre l'attachement et la distance vis-à-vis d'un lieu, d'un métier, d'une vie, dont la dureté fait toute la valeur. On saisit alors la 'violence symbolique', partagée avec d'autres paysans du cru, que représente pour eux le 'choix de vie' néo-rural ou bien encore les 'vacances à la campagne'.

## **Section 72. Les figures de l'extériorité : individualisme, recherche d'épanouissement personnel et désenchantement**

---

Si l'attachement se traduit par l'absence d'ailleurs, l'extériorité exprime au contraire l'absence 'd'ici'. Les lieux et les liens sont, dans une certaine mesure, substituables. Mais ils ne sont pas équivalents, contrairement à certaines figures de l'engagement (militants du local au global). Les lieux et les liens sont choisis en fonction d'une rationalité instrumentale. Ce sont, en l'état actuel des choses, les 'meilleurs' qui soient. Ils sont maintenus selon une logique poppérienne, c'est-à-dire qu'ils 'tiennent' comme des hypothèses falsifiables.

Ces quelques traits, à partir desquels nous brosons un premier tableau d'ensemble de ces figures, très hétérogènes, sont en partie 'forcés'. Nous n'avons pas rencontré d'Homo economicus animés par une rationalité 'froide', évoluant tels des atomes dans un espace géométrique.

Les personnes que nous avons rencontrées évoluent, à première vue, dans des mondes sociaux distincts : elles ont des âges, des professions, des niveaux de vie, des origines et des milieux de vie quotidienne, très disparates. Sur le site d'étude où nous les avons interviewées, elles sont, pour certaines résidentes permanentes, en activité ou à la retraite, pour d'autres, touristes de passage, ou bien encore squatters ou chefs d'entreprise.

Mais, au-delà de ces différences, elles sont toutes marquées par une certaine extériorité aux milieux qui les entourent. Leurs liens sont plus ou moins labiles, leurs lieux sont substituables.

Plus précisément, deux 'catégories' peuvent être distinguées : ceux qui associent à un fort ancrage aux lieux, une certaine labilité des liens (premier point) ; ceux dont les liens sont labiles et les lieux substituables (second point).

Une précision s'impose ici : labilité et substituabilité ne correspondent pas forcément à des pratiques effectives mais potentielles.

Avant de les présenter, rappelons-en les figures.

		Rapport au temps				
Rapport à l'espace	Extériorité	circulaire	linéaire	digital	Labilité	Forme d'appartenance
	L'ailleurs prend sens ici et l'ici prend sens ailleurs Tout ici est un ailleurs en sursis	Bi-localisés ruraux/urbains (6)	Habitants d'une bulle (4) Citadines voyageuses (4)	Ecologistes (2) Vagabonds (2) Entrepreneurs des lieux génériques (3)	labilité des liens/ancrage aux lieux Labilité des lieux et des liens	
		<b>Communauté</b>	<b>collectif</b>	<b>commun</b>		
		<b>Qualités des liens sociaux</b>				

## 721. Labilité des liens et ancrage aux lieux

Trois figures sont concernées ici : les 'bilocalisés ruraux et urbains', les habitants d'une 'bulle hors du monde' ; les 'écologistes'.

Ils ont pour caractéristiques communes : un fort ancrage aux lieux, choisis selon des critères comparatifs, et une certaine labilité de leurs relations sociales.

Ils partagent également une certaine attirance pour le 'rural', que celui-ci soit perçu à travers les représentations de la 'nature sauvage', de la campagne pittoresque ou d'un lieu reculé du monde.

### 7211. Bilocalisés entre ville et campagne

Les sept personnes ou ménages (couples avec ou sans enfants) ici concernés sont d'origine sociale assez élevée. Elles ne se considèrent pas vraiment comme 'résidents secondaires' sur le site où nous les avons rencontrées, mais plutôt comme 'résidents temporaires'. Leur vie s'organise autour de deux points d'ancrage : deux résidences complémentaires, dont aucune n'est considérée comme principale ou secondaire. L'une est située dans une grande ville, l'autre, dans le Diois (petit bourg ou village reculé). Le pôle d'ancrage urbain est associé à la profession, sans être le lieu unique d'emploi. Il est avant tout le lieu d'une reconnaissance professionnelle, le 'quartier général' où l'on vient rendre compte de ses activités. On peut évoquer le cas de ce photographe, qui se rend régulièrement dans la capitale (où il possède un petit appartement) pour vendre ses reportages, organiser des expositions, trouver des éditeurs. Le pôle d'ancrage diois est associé aux loisirs, à la détente, à la sociabilité entre amis.

Les deux pôles sont également des points de rayonnement sur une aire étendue : on voyage à travers la France et parfois le monde pour motifs professionnels, on rend visite à des amis. L'espace vécu est bi-polaire et réticulaire. Ces deux pôles constitue les deux points d'ancrage stable, dans un univers et une vie où tous les autres 'points' (lieux et liens) sont substitués et restent substituables.

Il n'y a pas de 'frontière', hormis celle du temps : temps pour se rendre d'une résidence à l'autre, temps de travail et de loisirs, temps où l'on voyage et temps où l'on 'se pose'. Dans cet univers mobile et labile, les deux points d'ancrage constituent des 'piliers' permettant d'introduire une certaine régularité circulaire dans leur vie quotidienne.

On se sent de partout et de nulle part. La question de 'l'identité par rapport à un lieu' prend les personnes au dépourvu, à moins que cette question n'ait déjà été réglée par un 'non-lieu' par la formule 'citoyen du monde'.

- Madame Cotillon – épouse d'un cadre supérieur, occupant son temps à des activités bénévoles et le partageant entre Grenoble et un bourg diois, répond ainsi :
- Relance : Vous vous sentez attachée à un lieu ?
- 'Heu ...ben ici, enfin la région, ben le Diois ouais...'
- Relance : C'est-à-dire ?
- 'Je sais pas, c'est pas un lieu en particulier'.
- Relance : Quand vous êtes à Grenoble et que vous venez ici, qu'est-ce que vous dites à vos amis par exemple
- 'Moi, je ne dis jamais 'le Diois', je dis : 'on va dans la Drôme', parce que le Diois je m'en fiche, pour moi ça représente rien de spécial le Diois, c'est la Drôme ou C. [bourg où elle a sa résidence]'.
- Relance : Et votre identité reste quand même urbaine ?
- 'Non'.
- Relance : Comment vous définissez votre identité ?
- 'Par rapport aux gens ' ?
- Relance : Comme vous l'entendez.
- 'Ben, on est plus petite ville ou campagne, que ville : Paris, on y a habité parce qu'il fallait y habiter. Grenoble, c'est pareil, c'est une ville où on est bien mais c'est aussi parce qu'on a ici. C'est vrai c'est pas évident : j'aimerais pas vivre tout le temps en ville, et ici... pour l'instant on a trouvé le bon compromis : les mois d'hiver à Grenoble, c'est une ville sympa, y'a le ski, et plein de trucs, et aux beaux jours la campagne'.

Cet extrait d'entretien permet de comprendre le sens de l'expression 'l'ici prend sens ailleurs – et l'ailleurs prend sens ici'. L'appartenance 'extérieure' se construit dans la 'complémentarité' rurale-urbaine, dans cet aller-retour incessant entre deux pôles. Cette complémentarité est le gage de l'épanouissement personnel et de la liberté individuelle. Naviguant entre deux 'ici', ils n'appartiennent à aucun des deux, et ne se laissent envahir par aucun engagement durable. Ils échappent ainsi à tout contrôle social du milieu environnant. La ruralité est une 'soupape' vers laquelle on file dès que la ville et le milieu

professionnel commencent à enserrer ou étouffer. Mais la campagne est un lieu où l'on ne pourrait vivre à l'année car comme l'exprime bien Monsieur Malhéserbe, enseignant à Paris et résident secondaire à G.<sup>300</sup> ***'Ici quand il reste que 5 personnes l'hiver t'es condamné à ne pas te fâcher avec eux, t'es condamné à t'entendre, ce qui est pas évident, et puis les relations sociales c'est quand même plus riche dans les zones où il y a plus de gens que dans les zones où y'en a pas'***.

Les lieux ont été multiples au cours de la vie, certains ont déménagé souvent durant leur enfance, et aucun n'est resté attaché à son lieu d'enfance. Qu'ils soient d'origine rurale ou urbaine, tous ont connu la 'grande ville', plusieurs parfois, mais toutes les villes se ressemblent. Lieu d'études, lieu où l'on trouve une situation et un allié, lieu où l'on cultive des 'relations', elle est un passage obligé. Mais elle est appréciée car on peut la 'mettre à distance' dans le pôle rural qui lui est complémentaire. L'un ne serait pas supportable sans l'autre. L'ici prend son sens ailleurs. Plus précisément, l'ici et l'ailleurs changent de sens alternativement. Il n'y a pas d'ici unique, mais deux 'ici' qui attirent et repoussent sans cesse. A l'image de l'espace vécu de certains immigrés décrit par F. Péron (1998, pp. 203-204) : ***' Si dans un premier temps, le pôle rêvé est la destination d'arrivée, dans un second temps le pôle de départ récupère la valeur mythique du premier car, au fur et à mesure que s'accumulent les difficultés de l'intégration, une revalorisation du pays d'origine s'opère.'*** A la seule différence qu'ici, le rapport au temps et à l'espace sont étroitement maîtrisés. La faible intégration n'est pas vécue comme un échec mais au contraire recherchée, car elle permet le maintien d'une liberté individuelle, qui reste la valeur essentielle.

La segmentation des espaces de vie, règle commune à l'ensemble des interviewés, permet de tenir à distance le contrôle social. Elle permet également de préserver la tranquillité et l'intimité du couple ou de la personne (certaine étant séparée). Chaque pôle est associé à une temporalité et à un type de sociabilité. Dans le pôle primaire, le temps est consacré au travail ; le logement, généralement exigü, n'est qu'un lieu de transit entre deux sorties (culturelle, associative), et une sphère réservée à l'intimité conjugale. Dans le pôle secondaire, le temps est consacré aux loisirs de plein air, à la sociabilité entre amis, que la propriété d'assez grande taille et bien aménagée permet d'accueillir. On y reçoit éventuellement les enfants mais pas le restant de la famille, que l'on voit deux ou trois fois par an tout au plus. Ce lieu est la sphère par excellence du 'temps des loisirs et des vacances', des relations choisies. L'environnement local diois est d'une certaine manière tenu à distance. On s'y investit parfois, mais on reste 'entre soi', c'est-à-dire entre gens non permanents du lieu. L'investissement peut prendre deux formes : une activité de loisirs orientée vers l'animation festive et culturelle, un investissement politique (conseil municipal) pour défendre son 'pré-carré'. En voici deux exemples, proches à certains égards, des nouvelles formes d'engagement décrites par J. Ion (1997).

Madame Cotillon, épouse d'un cadre supérieur, a toujours occupé son temps par des activités bénévoles lui permettant d'échapper à la vie de 'femme au foyer'.

---

<sup>300</sup> (commune où nous avons évoqué avec Monsieur Gaspard, chapitre V, l'alliance entre les résidents secondaires et les originaires du pays, contre les néo-ruraux )

- ' Je me suis toujours occupée d'associations, même quand les enfants étaient bébés, je les fichais à la crèche, je ne peux pas rester au milieu de mes casseroles'.

Ayant elle-même connu la vie de 'femme de cadre' transhumant d'un lieu à l'autre suivant la carrière de son conjoint, elle est devenue responsable à Grenoble, de l'association 'Accueil des villes françaises', dont l'objet est de permettre aux couples de cadres, régulièrement mutés d'une ville à l'autre, de tisser rapidement des relations sociales et de s'intégrer à la vie associative. Dans la commune de C., elle s'est investie dans l'association organisatrice du festival, à laquelle participe aussi Madame Casatis (pièce unique du territoire, chapitre V). Cette participation lui permet de retrouver le côté festif de son activité bénévole grenobloise (où il s'agit d'organiser des fêtes, des dîners, des sorties entre cadres). Elle reste néanmoins à distance de la population locale, avec laquelle elle ne partage que les bons moments en vacances et en été ; la sociabilité ainsi tissée restant 'superficielle'.

- 'Les diois sont durs : renfermés, pas facile à vivre. Mais bon j'en sais rien parce que je les connais pas suffisamment et deuxièmement je pense que c'est partout pareil : au fin fond de la Creuse ou n'importe où j'ai l'impression que dans toutes les campagnes c'est pareil'.
- Relance : Vous dites : je les connais pas...
- 'Ben oui, je suis pas là à l'année je vois quand même le côté superficiel, festif de l'été, je vois pas le Diois profond du mois de décembre. Je connais pas les vieux au mois de décembre ici, je connais pas vraiment leur vie profonde. Même les gens du festival, en hiver quand on ne se voit pas on ne s'appelle pas, on n'est pas intimes'.

Monsieur Malhéserbe, enseignant dans la banlieue parisienne, a 'choisi' de vivre dans un petit appartement, pour pouvoir se 'payer' le luxe d'une résidence secondaire à la campagne, où il s'échappe dès qu'il le peut. Il ne se considère pas 'en tension' entre deux lieux, mais mener une double vie. La vie parisienne, avec ses hauts-lieux culturels et ses opportunités de rencontres, lui plaît autant que la vie 'en pleine nature' au milieu des montagnes et des rivières.

- 'En fait, j'ai une double vie : ici et à Paris, qui sont interpénétrées en partie. Je reçois ici des amis de Paris, et quand je suis à Paris, je pense à ici, ça fait partie de moi. Par exemple, sur la page de garde de mon ordinateur, j'ai une photo d'une vue de G., mais je n'ai pas, par contre, de photo d'ici dans mon appartement de Paris. Ce que je cherche quand je suis à Paris, c'est d'être à Paris et la condition pour que j'y survive, c'est que je me prenne pas la tête tous les jours en me disant que je serais mieux ailleurs : quand je suis quelque part, je suis pas ailleurs parce que sinon c'est invivable. En définitive j'ai le beurre et l'argent du beurre : la région parisienne me convient tout à fait : je vais au théâtre au cinéma, c'est pas à Die qu'on aurait une expo sur Monet'.

A Paris, il occupe son temps libre (réduisant au maximum ses heures de travail et son temps de trajet domicile-travail) par des responsabilités dans un parti écologiste (réunions

et 'dîners' entre amis tard le soir). Il a choisi le 'lieu secondaire', pour son environnement naturel permettant de s'y adonner à toutes les activités inaccessibles en ville (pêche, jardinage, cueillette, randonnée). Il l'a choisi également pour sa situation géographique, qui lui permet d'en faire un pôle de départ vers d'autres lieux de 'vacances' (il y garde ainsi tous ses équipements sportifs : skis, planches à voile...). Or, nous l'avons vu, la commune de G. où il a établi sa résidence secondaire a été investie par des 'néo-ruraux' (se revendiquant eux-mêmes d'un certain 'écologisme'), dont les activités orientées vers le tourisme (gîtes d'accueil) lui paraissent contraires à la préservation du lieu. Il a donc intégré l'alliance des résidents secondaires, natifs et non natifs (avec Monsieur Gaspard) qui a permis de reprendre la mairie, aux mains des 'néo'. Retraçant, à sa manière, l'histoire des vagues d'exode et de retour marquant la commune, il justifie ainsi de son 'appartenance' extérieure et de la légitimité de son investissement politique. 'L'exode rural a libéré dans le Diois toute une série d'espaces et les gens sont venus comme les renards occuper un terrier vacant. Mais dans les familles en général, ceux qui partent sont ceux qui sont les plus débrouillards : les autres restent ici, et ceux qui sont plus débrouillards vont faire carrière [exemple du maire]. Pendant ce temps, les gens qui arrivent prennent possession de la commune y compris de la municipalité, les autres reviennent une fois en retraite, ils ne sont plus chez eux, donc ils reprennent le pouvoir. En plus, les gens qui sont allés voir ailleurs ou les résidents secondaires venus d'ailleurs, ils sont mieux placés que les gens d'ici pour s'impliquer localement. Ils ont vu autre chose. Bon, ici en plus, ici c'est un lieu de non droit comme dans certains quartiers parisiens : tout se fait par la tradition orale et non écrite, pour l'usage du sol. Alors avec le contexte local, ça a posé problème. Ça a été une zone abandonnée puis les gens qui se sont empressés d'occuper l'espace vide. Ils ont été habitués à vivre seuls ici, donc ils continuent à s'approprier l'espace donc il faut à un moment donné défendre son bout de terrain. En plus, ils ont monté des gîtes et sont devenus des vendeurs de prestations de services. Alors, ça pose des problèmes qui sont liés à la contradiction entre le peu d'espace qu'on a ici, et la pression liée aux gîtes. Par exemple, tous les propriétaires de gîtes ont des champs partout : ils pourraient en faire des parkings pour libérer les places du village : on pourrait jouer aux boules'.

Le choix du lieu de la résidence 'de campagne' a été 'stratégique' et rationalisé. Le cas de Monsieur Distour (photographe indépendant) en est l'illustration parfaite. Il a connu la vallée (dont il ignorait l'existence) en se rendant sur le lieu d'un reportage (dans le sud) en passant 'en train'. Ce premier 'coup de coeur' fut néanmoins mûrement réfléchi avant de passer à l'acte d'achat. La région fut choisie pour le climat et le paysage mais aussi parce qu'elle restait financièrement abordable (en comparaison avec d'autres 'arrière-pays' déjà trop prisés) et qu'elle était 'stratégiquement bien placée' pour se déployer à partir de là sur l'aire potentielle de ses reportages (sud de la France, Italie...). En outre, la vie d'artiste indépendant ayant ses aléas, elle constitue une zone de repli potentiel en cas de difficultés financières, le coût de la vie y étant beaucoup moins élevé que dans la capitale.

Dans un seul cas, celui de madame Cotillon, il y a un lien 'familial' avec la région. Mais même ici, le 'choix' du lieu a été 'rationalisé'. On est fort éloigné de l'attachement au lieu d'origine des protestants exilés.

Son histoire montre que l'ancrage en un lieu, même lorsqu'il est associé à une 'mémoire familiale', n'implique pas d'attachement ni d'engagement. Issue d'une famille de la petite bourgeoisie (grand-père colonel d'aviation et père pharmacien) elle entame des études à Grenoble (secrétariat de direction, langues) sans les achever. Ayant rencontré son futur époux, responsable commercial d'une entreprise pétrolière, elle se marie et le suit à Paris où il est muté et où ils resteront 25 ans avant de déménager à Grenoble. Entre temps, le décès précoce de ses parents précipite leur devenir et la met en possession d'une petite fortune, qu'elle doit partager avec son frère. Dans cet héritage, il y a la maison secondaire dioise, héritée du grand-père (lui-même résident secondaire). Cette vieille ferme dans un village reculé, où elle a passé une grande partie de ses vacances d'enfance, ne l'attire pas pour autant. Elle préfère la laisser à son frère, et acheter avec l'argent disponible une belle demeure bourgeoise dans le bourg voisin.

· Madame Cotillon

· 'J'y ai passé mon enfance pendant les vacances, mais c'était une maison pas très grande, pas très fonctionnelle. Mes parents la retapaient au fur et à mesure qu'ils avaient des sous. Bon lors du décès, pour le partage, j'ai cédé d'autant plus facilement à mon frère que la maison n'était pas jolie. Ça aurait été un château, ça aurait été plus difficile, mais c'était pas une belle maison. Mes filles c'est pareil ça les gêne pas d'être ici, alors que leur enfance elles l'ont passée dans la maison familiale, mais en fait c'est le même lieu, c'est à 3 km, c'est pareil. Et puis ici c'est à C., c'est bien situé, on a tous les commerces, les services. Alors que mon frère 'Au P.' [lieu dit], il n'a rien'.

Les liens familiaux sont distendus. Séparation, divorce, mésentente avec les parents, rupture avec le modèle familial, marquent l'ensemble de ces figures. Même au sein de la famille nucléaire (enfants lorsqu'il y en a) autour de laquelle s'organise la vie, on cultive une forte autonomie, une certaine indépendance. Les grandes retrouvailles familiales sont rares, même dans le cas de Madame Cotillon, dont la résidence rurale se trouve à 3km de celle de son frère, 'c'est chacun pour soi', et avec ses propres amis. Le maître mot est l'épanouissement personnel. C'est ainsi la conception que madame Cotillon développe et transmet auprès de ses deux filles.

· Madame Cotillon

· 'Moi je suis contre la tendance des parents âgés qui se fixent près de leurs enfants : les enfants ils ont leur vie. Ma belle-soeur par exemple, sa mère à sa retraite, elle est venue habiter à côté de chez elle. Résultat : elle doit toujours s'en occuper. Moi je préfère qu'on soit un peu éparpillés partout. Au moins, les relations elles sont choisies et non imposées. Mes parents se sont jamais occupés de ma vie. Mon mari m'a dit que la plus belle chose qu'il ait eu dans sa vie, c'est quand il a pris son envol pour partir à l'armée, et quitté ses parents. Moi, par exemple, quand on a déménagé sur Grenoble [depuis Paris], mes filles nous ont suivis, mais je leur avais laissé le choix. Bon, elles ont pris leur propre appartement, assez rapidement, et c'est préférable. Maintenant, on est indépendant, chacune on vit notre vie et c'est mieux'.



Enfin, le rapport au développement local est plutôt orienté vers la préservation, de la nature ou de la campagne, dans laquelle on vient se ressourcer en fin de semaine en quittant la ville. Conservation de l'espace secondaire approprié à la faveur de l'exode rural, et en concurrence avec les 'néo-ruraux'. Les acteurs du district font figures ici d'agents de repeuplement tous azimuts, encore accrochés au modèle urbain de développement.

Monsieur Malhéserbe

'Selon moi, il y a un lien entre l'arrivée des néo-ruraux et la politique de peuplement de l'ensemble des communes du Diois. Ici la politique de peuplement, c'est par rapport au maintien de l'école : on fait venir une famille réunionnaise, qui a fait souche, avec la deuxième génération. Il y a eu des annonces dans la presse catho, pour faire venir des enfants de la DDASS. Pour moi, l'accueil de population en difficulté, c'est une forme d'utilitarisme pour maintenir les services sans risque par rapport à la conservation du pouvoir. Si bien que les écoles du Diois sont des écoles de ZEP de première ! Et, les banderoles à Die 'sauver les services' c'est en lien avec le conservatisme des communistes par rapport à l'acquis. Ils n'ont pas pris les virages qu'ils auraient du prendre. Ils s'inscrivent dans la logique économique actuelle et ils ne sont pas innovants'.

### 7212. Habitants d'une bulle

Nous utilisons ici le terme 'd'habiter' parce que le lieu central est celui de la maison. Celle-ci est protégée de l'environnement local mais connectée sur l'extérieur par des réseaux en divers points qui peuvent être très éloignés. Une forteresse avec des antennes sur l'extérieur, en quelque sorte. Pour autant, la 'maison' dans le sens où nous l'employons n'est pas tout à fait équivalente d'une propriété immobilière et foncière. C'est davantage une 'bulle', un univers que l'on s'est construit en un lieu, considéré pour l'instant, comme le plus approprié (le plus beau, le plus tranquille...), mais que l'on peut tout à fait quitter, si ce lieu venait à changer ou si un autre lieu s'avérait plus propice (falsifiabilité des lieux).

Monsieur Brumberger en est une illustration. Lorsque nous l'avons rencontré, il s'apprêtait à déménager dans le Vercors, où il venait d'acquérir une nouvelle maison plus à son goût. Hollandais, professeur honoraire rattaché à l'Université d'Indonésie, il pratique le télé-travail, comme son épouse (née en France, de père allemand et de mère hollandaise). Celle-ci est psychologue expert auprès des tribunaux hollandais et d'une organisation non gouvernementale. Résidents secondaires dans la commune de G., ils décident de s'y installer en 'semi-permanence' en 1995, en gardant un petit studio à Amsterdam. Mais les 'bruits' environnants (problème de 'chiens') et le manque de place (les livres remplissent peu à peu la maison) les incitent à partir de nouveau (1998), vers un lieu qu'ils estiment 'plus agréable' que le Diois (au niveau climatique et paysager).

Le proche et le lointain ne s'expriment pas en termes de distance géographique. Le lointain (lieux et liens) peut être plus familier que l'environnement proche. Les relations sont choisies en fonction d'affinité élective. On les maintient 'à distance' et 'dans la

distance'. 'A distance', parce que la configuration d'appartenance stable est limitée à l'univers étroit du couple ou de la famille nucléaire. 'Dans la distance', parce que l'échange emprunte souvent les voies épistolaires, télématiques, parfois celles du voyage (pour rendre visite). On entretient quelques amitiés durables, tenaces, mais on se maintient à distance des 'relations' plus superficielles. Au dehors, on fréquente 'des cercles d'amis' qui ont leurs lieux de rencontre, et leurs frontières aussi avec l'extérieur. Les lieux et les liens qui sont 'choisis', sélectionnés, et donc 'appropriés' le plus intensément possibles. Tous les éléments 'extérieurs' à la bulle que l'on a construit, et auxquels on 'tient' sont d'une manière ou d'une autre, 'ramenés' dans celle-ci. La bulle contient tout ce que l'on estime important, beau, pour y vivre le mieux possible, sans aller au dehors que par choix et non par nécessité.

- Isabelle et Philippe, artistes installés dans le Diois. Lui a tenu une 'ferme pédagogique' dans la région lyonnaise, où le frère d'Isabelle a été envoyé. C'est en ce lieu qu'Isabelle et Philippe (une génération d'écart) se sont rencontrés. Dès sa majorité, Isabelle qui avait été placée auprès de tuteurs après le décès de ses parents, reprend sa liberté et prend possession de sa fortune (héritage) pour vivre avec Philippe.
- *Elle* : 'En fait, ces quelques jeunes qu'il a élevé, sont venus s'installer, nous ont rejoint ici, donc on habite tous dans un périmètre de quelques kilomètres'.
- *Relance* : Ah oui c'est intéressant ça.
- *Lui* : 'Oui c'est marrant'.
- *Elle* : 'Là, oui, c'est très bizarre ce qui c'est passé. Bon, ça fait un groupe d'une dizaine de personnes, y'a deux enfants dans le groupe, ma petite filleule là qui est née y'a 18 mois. Donc les garçons, on a quand même deux célibataires dans le groupe (lui : oui) mais sinon, les deux autres garçons ont trouvé des femmes, et ils sont venus s'installer ici, donc des anciens de la ferme où il était lui et mon frère. Donc, c'est vrai que ça fait un petit groupe comme ça. Pis sinon moi, parce que je vais faire mes courses, parce que, bon donc j'ai connu Mariam notamment, enfin on a des amis, certains ici, qu'on ne connaissait pas avant quoi'.
- *Lui* : 'On a même des bonnes relations oui... des amis heu... oui Mariam mais sinon, des amis c'est un bien grand mot, mais ... des bonnes relations chaleureuses et...'
- *Elle* : 'On essaie de garder, c'est vrai une limite'.

Les habitants de cette bulle sont de milieux et connaissent des situations, fort divers : du couple recourant au télétravail, au couple d'artistes retranchés dans leur lieu de création, en passant par deux familles de 'néo-ruraux' à la recherche d'une 'utopie familiale'. Mais tous sont marqués par une certaine rupture du modèle familial : une tradition professionnelle (relieur) que l'on ne reprend pas ; une enfance marquée par la délinquance et le placement en institution ; une éducation en institution religieuse à laquelle fait suite une vie de 'bohème' en communauté avant de devenir artiste ; le placement auprès de tuteurs que l'on quitte dès l'âge de la majorité. Quel que soit leur

milieu d'origine, leur enfance a également été marquée par une forte incertitude : deuil, séparation, faillite, précarité voire pauvreté financière. La bulle que l'on construit quelques années ou décennies plus tard, est le résultat d'un effort et d'un cheminement pour couper court à toute incertitude.

Les membres des deux premiers couples sont d'origine sociale élevée et ont fait des études supérieures, tandis que les deux derniers viennent de milieux modestes (ouvriers, paysans) et n'ont pas connu l'université.

Les chemins qui les ont menés jusqu'ici (dans le Diois) sont fort sinueux, mais pour l'ensemble, le lieu a été 'choisi' parmi d'autres, pour son environnement paysager ou son cadre de vie.

- Isabelle (artiste écrivain, vivant avec Philippe, artiste peintre)
- Relance : Comment il a connu la région ?
- 'Parce qu'il était en colonie dans le Vercors. Et il adore cette région, dans son caractère géographique, c'est vrai qu'elle a une signification particulière cette région : elle est peu habitée, elle est assez ouverte, beaucoup de montagnes, tranquillité. C'est vrai que Philippe est féru de géographie et en fait à force de repérer en France les coins habitables, c'est vrai que le Diois faisait partie des coins les plus habitables. Et cette maison on l'a vraiment trouvée par hasard, quoi. Elle était ni à vendre, ni quoi que ce soit'.

Il est pour les deux premiers un décor, et pour les deux seconds, un support. Décor offrant la tranquillité, l'isolement, la beauté paysagère favorable à la création (intellectuelle, artistique). Il est le support de l'inspiration ou de la réflexion sans en être l'objet. Il est le 'support' d'une utopie familiale centrée sur le 'foyer', lieu de vie et de production.

Philippe et Isabelle, artistes

- Relance : Et est-ce que le paysage, en fait ça n'a rien à voir avec ce que vous faites, vous ne vous en inspirez absolument pas ?
- *Lui* : 'Moi je dis que si on veut faire de la peinture qui veut ressembler à la nature, on se plante parce que la nature elle est imbattable, elle est trop belle, donc heu.. moi je suis en face du Glandasse, pour moi le Glandasse c'est un peu comme la grande pyramide quoi, c'est quelque chose de fort, qui est proche.. je me verrais pas dans une campagne souriante, gentilette'.
- Relance : Le bocage...
- *Lui* : 'Le bocage, j'aime bien le bocage, mais ça serait pas .. là je trouve que le paysage est fort ici, il peut être charmant à des endroits, mais il est fort aussi'.
- Relance : Est-ce-que ça vous inspire ?
- *Lui* : 'Non, je pense que je peindrais dans une cave, dans un coin, ça serait pareil, parce

que c'est quand même une peinture de l'inconscient donc c'est plutôt en moi que je cherche, c'est comme un scaphandrier, j'essaye de descendre en moi, laisser venir, c'est un processus sans volonté. Il faut laisser venir, il faut laisser monter ce qu'il y a en nous, ses impressions qui sont plus ou moins plaquées à ... il faut les laisser venir, il faut le silence, le calme'.

- *Elle* : 'Donc, dans ce cas le Diois intervient'.
- *Lui* : 'Dans le sens, de la qualité de vie qu'on a ici, de tranquillité oui, bien sûr'.
- *Elle* : 'C'est énorme !'

La construction de cette 'bulle' permet l'épanouissement personnel au sein du noyau familial ou conjugal. Le modèle traditionnel de la 'maisonnée' y est associé à des valeurs plus modernes, telles que la préservation de liberté individuelle, le fort investissement dans la sphère des loisirs et de la culture. Le partage des tâches (ménagères), homme-femme, parents-enfants, est étroitement codifié, permettant ainsi la vie commune dans un univers restreint. Mais cette codification fait l'objet d'une négociation, aboutissant à un compromis entre les goûts et les obligations de chacun. En outre, chacun a sa propre activité ou profession, son 'jardin à soi'. Mais les mondes professionnels sont proches sinon communs (agricole, artistique, recherche). Chacun a, à cet effet, une pièce ou une partie de la propriété qui lui est attribuée (un bureau, un atelier...). Le déroulement des journées a lui aussi ses rituels : alternant les temps communs à heures régulières (repas), les temps personnels consacrés aux activités de chacun, et les loisirs en commun. S'il y a bien un temps de loisirs et un temps de travail, le travail et le loisir ne s'opposent pas. Le travail est une source d'épanouissement personnel, une 'passion', parmi d'autres. La frontière établie entre le travail et les 'loisirs' n'est pas celle de la lutte sur le front du 'temps à soi' ou du temps libre, mais celle d'un équilibre. Personne d'ailleurs, dans son activité professionnelle n'est soumise au contrôle de la durée du travail. On reste son propre maître, et on 's'adonne' librement à son métier selon un temps 'orienté' par la tâche et non par l'horloge.

Il n'est pas question de 'loisirs' sur le registre hédoniste, mais plutôt de sources d'enrichissement personnel. En ce sens, on est proche de certaine valeur protestante, mais le 'travail' n'est pas vécu comme un devoir provenant d'une autorité morale supérieure, auquel on se soumet, parfois dans la peine et la douleur. Il est un 'choix de vie personnel', une ligne de conduite.

- Le cas de Monsieur et Madame Bérodi est, à ce titre, exemplaire. Elle-même, fille de protestante de V. [fief protestant diois], a repris, avec son époux la ferme familiale, que ses parents avaient délaissée. Lui, fils d'un ouvrier exilé dans la banlieue parisienne (de Picardie), et d'une mère 'femme de ménage', tombe dans la délinquance et il est envoyé 'au vert' (en maison de redressement) à Die. Ils se rencontrent au lycée et décident de vivre ensemble. Mais il faut déjà trouver un 'travail'. Après quelques emplois d'ouvrier, il passe et réussit le concours de technicien à l'Office National des Forêts. Mais il ne supporte pas le 'travail raisonné par rapport à des horaires rigides', ni l'autorité de son 'chef'. Ils décident alors de s'installer dans la ferme parentale, que ses

parents ont abandonnée pour vivre en ville. De cette union mixte, naît le singulier mélange évoqué plus haut : associant à travers le travail des valeurs très différentes, celle du devoir et du plaisir, de l'objectif en soi et du moyen d'un accomplissement familial et professionnel ; associant également l'investissement dans la commune et dans une utopie familiale, l'ouverture (accueil) et le repli dans cet univers harmonieux.

- 'Avant on était dans le système fonctionnaire, avec des horaires, la séparation du travail et de la famille. Au moment où on s'est installé, on a fusionné tout l'ensemble sur l'exploitation. Et là, on s'est imposé nous-mêmes nos horaires. C'est un choix de vie que l'on s'est imposé. C'est là qu'on s'est démarqué parce qu'on a privilégié le travail, sauf que pour nous le travail, c'est une passion. Mais on a embrassé la profession sans être passionnés, ni idéalistes : on est entrepreneurs, c'est une entreprise, quel que soit le produit qu'on sort, l'objectif c'était vivre ici. On philosophait pas sur le moyen, mais sur le but.
- Notre objectif ici, c'est de vivre bien, peu importe les moyens. Par exemple, l'autre jour le conseiller général est venu et nous a demandé pourquoi on faisait pas de l'accueil. Je lui ai répondu : 'les touristes seront les dernières bêtes à rentrer dans nos écuries, mais on crache pas dans la soupe, si on peut plus, on peut toujours travailler avec des touristes : s'il reste plus que ça on le fera, et on le fera bien, avec professionnalisme.' [ ] Nous on a trouvé un bon deal, pour nous le travail c'est notre saine occupation du quotidien'.
- *Elle* : 'C'est vrai que y'a des moments où on peut se dire : on a envie de partir, mais il suffit de pas partir très loin, pour sortir de la bulle'.
- *Lui* : 'En fait, on ne sépare pas le travail et hors travail. On ne prend pas de congés, car on y est toute l'année'.
- *Elle* : 'Oui, chaque jour avec les enfants, on fait des balades, des activités de loisir. Moi, je fais deux heures de cheval par jour avec les enfants'.
- *Lui* : 'On n'est pas en prison ici. Aller aux champignons : ça, c'est des vacances. Et on n'a pas besoin de partir : on traverse la cour'.

La seule frontière véritable est celle qui sépare 'la bulle' du reste du monde, et particulièrement leur univers 'rural' de la grande ville. Pour les deux couples de 'néo-ruraux', celle-ci est un lieu repoussoir. Les deux autres couples (artistes et chercheurs) cultivent une forte affinité avec ce lieu, où ils entretiennent des relations professionnelles et amicales et des habitudes culturelles (visites, expositions...). Mais aucun d'entre eux, n'irait, pour rien au monde 'vivre en ville'. Pour les néo-ruraux, la ville est un univers 'anonyme', un monde de béton et de stress, dans lequel on n'a plus de repère. Elle est, pour les seconds, un lieu de 'promiscuité', de bruit, de foule, d'envahissement, un environnement banalisé ou dégradé. Ce que l'ensemble des personnes fuit à travers la ville, c'est la foule. Elles ne supportent pas les contacts qui s'imposent dans la promiscuité et la proximité.

Pour autant, leur bulle n'est pas hermétique. On reçoit et on rend visite à de

nombreux amis. On voyage pour s'inspirer ou se ressourcer (artistes) ou pour des motifs professionnels (professeur à l'université et psychologue). De cette bulle, patiemment et méticuleusement aménagée, organisée, on maîtrise ainsi les échanges avec l'extérieur et, in fine, l'espace et le temps.

La temporalité est ici linéaire. On va vers un progrès. Du temps de l'enfance, souvent difficile et douloureuse, au temps du vagabondage à travers les lieux et les activités, au temps présent, d'un équilibre et d'une harmonie trouvés ou en voie de l'être, il y a un 'mieux être'. Pour autant le passé n'est pas 'oublié' ou mis de côté. Il a permis d'acquérir l'expérience nécessaire à la construction d'un équilibre, l'acquisition d'une plus grande 'sagesse', ou d'un savoir que l'on transmet à ses enfants (le cas échéant).

L'environnement proche n'est pas non plus totalement 'ignoré'. On se maintient cependant à la 'juste' distance permettant de maintenir sa 'bulle d'harmonie et de tranquillité'. Lorsqu'il est trop 'pressant' ou incommodant, on change de lieu (comme monsieur Brumberger).

L'environnement local est perçu 'par cercles concentriques'. Le premier est la commune, le second correspond à une 'micro-région naturelle'. Elle peut correspondre au Diois, ou à un sous-ensemble (le Haut-Diois, une vallée). Au-delà, l'espace est réticulaire : perçu, vécu à travers les lieux et liens que l'on fréquente occasionnellement.

La sociabilité est d'autant plus choisie et sélectionnée, mais différente selon les 'cercles' qui entourent la bulle. On peut distinguer nettement la sociabilité de 'bon voisinage', qui n'est pas élective, mais où l'on cherche la bonne distance, la sociabilité à distance qui est élective, et l'entre-deux, c'est-à-dire les relations que l'on est 'forcé' d'entretenir pour des raisons professionnelles, dans l'environnement local parmi les 'riches familles'. On préfère le vrai paysan du village aux 'familles bourgeoises' des environs. On distingue ceux que l'on apprécie pour leur valeur humaine -quel que soit leur niveau de vie-, des personnes 'importantes' avec lesquels il faut entretenir certaines relations.

On s'intègre à la commune dans la mesure où ces relations de proximité sont régies selon un code de la bonne distance à respecter. Mais on tient à distance la campagne environnante et son bourg-centre, où règnent l'interconnaissance et le qu'en-dira-t-on.

Isabelle et Philippe – Distance et proximité

- *Elle* : 'Et on n'est pas à Die hein, chose très importante. Ah ouais : quand on vit à Die, c'est abominable, mais là on est en dehors'.
- Relance : C'est-à-dire ?
- *Elle* : 'Ben, on est .. à l'extérieur de Die. Vivre à Die c'est différent'.
- *Lui* : 'On n'a pas les avantages d'une ville et on a les inconvénients du truc, parce que tout le monde se connaît, on sort de chez soi, les gens vous tombent dessus, il faut dire bonjour à dix personnes'.
- Relance : Vous avez envie d'y aller et vous pouvez vous en retirer ?

- *Elle* : 'Voilà, on rentre chez nous. Ah oui, ça on est dans notre montagne'.
- *Lui* : 'Vous avez remarqué cette petite presqu'île qui s'avance dans la vallée de la Drôme : royale (il me montre le promontoire rocheux où se trouve leur maison), c'est extraordinaire'.
- *Elle* : 'Pis, c'est vrai que l'intégration finalement s'est très bien faite. Parce que bon, y'a eu, c'est vrai qu'on a quand même 27 ans de différence, on travaille pas, donc ça au départ c'est un petit peu... la curiosité locale. Mais, bon, ils ont vu le boulot qu'on a fait ici. Et puis, c'est vrai qu'on reste assez discret donc, heu... hein, on n'a jamais trop parlé dans un sens ou dans un autre, donc c'est vrai que tout de suite le respect s'est fait, des uns et des autres quoi. On n'a jamais mangé sur leur territoire, et eux n'ont jamais mangé sur le nôtre, donc c'est vrai que assez rapidement moi j'ai été élue au conseil'.
- *Relance* : *Comment ça c'est passé, ça ?*
- *Elle* : 'Ben, c'est l'ancien maire, qui m'adore quoi, qui m'a adopté depuis le départ avec Paulette quoi, Paulette c'est ma grande copine, c'est sa femme, la fameuse Paulette'.
- *Lui* : 'C'est un peu la concierge du village'.
- *Elle* : 'Et c'est son mari, on a eu pas mal de déboires avec lui, en s'installant ici, parce que pour s'installer ici, on a du se bagarrer sur beaucoup de choses, et en fait à force de bagarres ben, on est devenus amis quoi. Donc toutes les bagarres qu'il y a pu avoir'.
- *Relance* : *C'était pour avoir des permis de travaux ?*
- *Elle* : 'Ouais on a été classé en zone dangereuse, non ça a été l'horreur. Il a fallu changer toute l'électricité, l'eau, là en ce moment, c'est les problèmes d'eau. Pour vivre isolés comme ça, il faut se défendre. Et c'est vrai que le pauvre maire, y'a eu des moments très graves de colère'.
- *Lui* : 'Oui, mais au début'.
- *Elle* : 'Au début. Pis après, ben, j'sais pas vu comme j'avais agi j'pense, il est venu me demander, il m'a dit : ' voilà, le conseil va changer, moi j'arrête, je démissionne, est-ce-que tu voudrais pas, heu... te présenter ?' Donc, c'est lui qui a voulu que je m'inscrive, donc je me suis inscrite en me disant : 'attend, ici ils me connaissent pas'. C'est vrai j'avais jamais vraiment fricoté avec les gens du... hein, j'en connaissais pas, hein. Et puis, en fait, ils ont voté pour moi et donc je représente le Veylard (hameau dont ils sont les seuls habitants permanents) comme ça aujourd'hui chaque quartier est représenté. Donc, ça c'est bien et puis on se marre bien quoi [ ]'.

L'évolution du rapport à l'environnement local, qui marque ces deux artistes aujourd'hui désargentés (ils ont vécu 20 ans sur les rentes d'Isabelle) montre la dimension 'stratégique' de leur investissement, forcé, dans une certaine sociabilité qu'ils ont jusqu'à maintenant maintenue à l'écart. Ils partageaient jusqu'à présent leur temps, entre la création, et l'amitié tissée avec le groupe de jeunes que Philippe avait accueilli dans sa 'communauté pédagogique' (en Isère). Mais après 20 ans de cette vie, les caisses sont presque vides. Il

faut alors 's'ouvrir' sur l'extérieur et vendre les oeuvres que Philippe a progressivement accumulées. C'est Isabelle, mettant entre parenthèse son écriture, qui prend en charge cette activité. Il s'agit de tisser des réseaux vers les hauts-lieux culturels (Paris, Lyon, Rome...) mais aussi dans l'environnement proche, afin de se faire connaître et de constituer une première clientèle locale.

- Isabelle et Philippe
- Elle : 'Ouais, on a ce petit groupe là. [le groupe de jeunes de la ferme pédagogique]'
- Lui : 'En fait, ça nous occupe beaucoup tout ça. Parce que on cherche une relation ... au fond libre entre nous, on n'est pas tout le temps ensemble, mais on suit une relation approfondie, et donc ça nous prend du temps, moi la création ça me prend beaucoup de temps, Isabelle aussi, parce que t'en as parlé, tu écrivais aussi - donc tout ça nous prend beaucoup de temps et finalement on n'en a pas tellement pour euh.. pour le reste, question de choix'.
- Elle : 'Mais les locaux ont pas mal cherché, notamment des familles un petit peu importantes ont pas mal cherché à nous avoir avec elles quoi. Alors, ça a duré deux repas et puis... et puis avec elles on pouvait pas... comment dire, à part passer une soirée, boire un coup et discuter un peu, ça allait pas plus loin, donc on n'a pas vraiment joué le jeu de conserver des...'
- *Lui* : 'Ben, de toute manière entretenir beaucoup de relations quand on est dans la création c'est difficile'.
- *Elle* : 'Maintenant, il faut qu'on fasse plus attention'.
- *Lui* : 'Ca reste difficile. Et puis, bon, à quoi bon perdre notre temps à avoir tant de relations, il vaut mieux approfondir, enfin nous c'est notre point de vue, il vaut mieux approfondir quelques relations. Et puis les soirées...Finalement on s'est fait un bain, on est royal, on est tranquille, on n'a pas une nécessité d'aller ailleurs'.
- *Relance* : *Les familles importantes, comment ça s'est passé, elles ont cherché à vous avoir c'est-à-dire ?*
- *Elle* : 'Ben, parce que on s'est connu.. par heu Mariam, d'aucuns, importants, d'autres, moins : peu importe. Mais, je veux dire, que y'a pas mal de personnes qui ont cherché à ce qu'on soit plus présents dans leur existence quoi, et nous on voyait pas trop le jeu, quoi. Donc, on n'a pas forcément renvoyé les invitations. Mais là c'est vrai que vu qu'il est en train de se profiler une clientèle locale pour les oeuvres, bon ça va un peu changer, c'est-à-dire que, bon, on mélangera le plaisir et, bon ça peut être un autre moyen de les côtoyer, c'est-à-dire organiser des visites d'atelier, ce genre de choses'.
- *Lui* : 'Ah ben, ça sera plus son travail que le mien (rire)'.
- *Elle* : 'Ouais, voilà, déjà on a restructuré tout l'atelier pour que ce soit libre et j pense que ce sera bien d'organiser ben là on a un repas le week-end prochain. Ça sera bien d'organiser des petits repas heu... ou des apéritifs, selon le degré de relations qu'on a



avec les personnes, ou une après-midi aussi, heu, où les gens viennent à l'atelier, quoi. Y'a un côté amical et puis ça peut aboutir sur une vente. Si on arrivait à réaliser quelques ventes locales ça serait bien'.

Le Diois est un cercle que l'on définit par sa géographie et ses habitants, et que l'on observe d'un point de vue extérieur. Les catégories correspondent aux vagues de migration (ceux qui sont restés, ceux qui sont partis et revenus, ceux qui sont arrivés). Le rapport au développement local est quelque peu ambigu. Il rejoint celui de l'élite en exil : on est conscient que ce qui en fait son charme pour soi, est aussi le signe d'un sous-développement (pour les artistes et professions intellectuelles). Pour les néo-ruraux, la 'valeur travail' associée à une vie de travail passée ici engendre une vision à la fois tournée contre les résidents secondaires (parmi lesquels se trouvent un bon nombre de protestants) et contre les 'néo-ruraux soixante-huitards', venus vivre de subventions. Il s'oppose en cela aux initiatives du 'site de proximité', pour des raisons biographiques ('il a lui-même 'sué' pour avoir sa place au soleil') et idéologiques (les gens sont 'assistés').

Monsieur Bérodiér

- 'Ah non, je suis ici, mais je suis pas d'ici. Agnès est d'ici, les enfants sont d'ici. Je dis ça parce que pendant longtemps j'étais l'étranger : je leur ai toujours dit : 'mais moi je suis pas de V., je suis à V., parce que eux n'y étaient pas. c'était une façon de leur enfoncer le clou. Le gros problème de ces gens là, c'est qu'ils sont partis, et ils ont toute leur vie alimentaire de travail, de travail alimentaire, attendu la retraite pour revenir, mais seulement la place était prise quand ils sont revenus, y'a un tas de choses qui ont changé, alors c'est des gens qui ont mal vécu ça, parce qu'ils auraient voulu retrouver le pays comme le jour où ils sont partis. C'était trop tard, il fallait pas partir'.
- *Relance : Et par rapport au site de proximité, qu'est-ce que vous en pensez ?*
- 'C'est la charrue avant les boeufs. On peut pas ramener les gens par le pantalon. Il faut déjà que le cheval ait envie de courir. Le pire ça serait de lui faire un pont d'or pour l'inciter à venir : ex de jeunes arrivant de Marseille et reprenant le restaurant de V.: qui exigeaient des avantages pour venir s'installer. C'est des assistés, non la place au soleil c'est pas pour des assistés c'est ceux qui ont envie de travailler. Nous on a toujours fonctionné comme ça : le moindre clou on l'a transpiré. Quel que soit l'endroit : celui qui veut travailler, il peut travailler'.

### 7213. Ecologistes

'L'écologisme' qui caractérise les deux personnes ici concernées, ne signifie pas seulement qu'elles sont d'ardents défenseurs de la nature, mais aussi que leur forme d'appropriation de l'espace est proche de la territorialité animale.

Monsieur Loup est biologiste de formation (40 ans, divorcé et remarié) et employé par le Parc du Vercors, avec pour mission, la réintroduction du vautour fauve. Originaire d'une banlieue lyonnaise, ayant fait ses études à Grenoble, il a choisi de vivre dans le Diois parce qu'il est '*un échantillon presque exhaustif de toutes les espèces. Au nord, c'est le*

*Vercors, au sud c'est les oliviers, et ici, si je fais les composantes faune ou flore, chaque composante à l'état pur, sans problème, je trouve plus riche ailleurs, mais je trouve tout ici sur des courtes distances.'*

Il l'a connu, lorsqu'il était étudiant (DEA) à Grenoble, en venant donner quelques cours dans la communauté pédagogique de Vercheny (voir Monsieur Grilet, chapitre VI) pour arrondir ses fins de mois. Il y a vécu de 1973 à 1985 'en communauté', avant de quitter ce milieu 'trop oppressant'. Il rencontre alors sa première femme, chirurgienne hollandaise, à Roman (Drôme, hors Diois). Il s'installe avec elle et connaît une certaine précarité d'emploi (alternance de 'contrats d'études' et de périodes de chômage). C'est en 1989, qu'il a trouvé son emploi actuel – chargé de mission pour la réintroduction du vautour fauve. Il s'installe alors à J. (commune du Diois). Divorcé, il a la garde de son enfant, dont il entreprend l'enseignement de la langue néerlandaise sur internet. Il rencontre ainsi sa seconde femme, grâce à l'échange initié entre leurs enfants respectifs (elle-même divorcée avec un enfant). Celle-ci étant kinésithérapeute en Hollande, il la convainc de venir s'installer à J. en utilisant là encore l'argument du 'territoire animal' : 'elle en tant que kiné peut exercer n'importe où, mais moi en tant que biologiste, que voulez-vous que j'aie à faire en Hollande?'

Il reste ancré sur ce 'territoire', tout en voyageant à travers les 'espèces d'espace' (selon les pays du monde présentant des intérêts de la faune et de la flore).

Madame Smith, professeur d'anglais à la retraite, vit seule dans le Diois. Elle connaît Monsieur Loup, dont elle suit les conférences sur le vautour fauve avec grand intérêt. Elle est membre de plusieurs associations de défense de l'environnement. Elle a choisi de s'établir dans le Diois pour sa retraite, après avoir 'voyagé' dans la France entière lorsqu'elle était en activité. Ici, elle n'a pourtant aucune famille, mais des souvenirs d'une étape : elle a demandé sa mutation à Die, dont le climat, lui avait-on dit, serait excellent pour sa santé fragile, et dont le cadre naturel satisferait son goût pour la randonnée. Après quelques années en poste, elle est repartie vers de nouveaux lieux à découvrir, laissant les liens tissés sans regret. Elle savait en trouver d'autres à travers le tissu associatif qu'elle a toujours investi comme un moyen d'intégration. Ayant occupé son premier poste à Calais, elle parvient au fil de l'avancement de carrière à descendre plus au sud, vers des régions de plus en plus belles. Et, au terme de sa carrière, le Diois, dont elle a apprécié les paysages et le climat, devient terre d'élection pour sa retraite. Elle ne s'installe pas à Die, où elle avait enseigné, mais à l'écart dans une commune voisine, parce que 'Die c'est la ville, avec le béton sans les avantages de la grande ville'.

Célibataire et sans enfants, elle a rempli sa vie par de nombreux voyages à but humanitaire ou liés à sa profession. De condition modeste, la seule façon de voyager fut tout d'abord de partir en séjours scolaires ou en poste à l'étranger. Le milieu enseignant lui a ensuite ouvert une autre porte sur le monde : celui de l'investissement humanitaire et associatif. Elle a participé ainsi à de nombreux chantiers communautaires dans le tiers monde. Haïti, où elle a parrainé des enfants, est devenu son second 'port d'attache'. Elle partage son temps entre l'échange épistolaire avec ses amis éparpillés en France et à l'étranger, la participation à des associations écologistes et sa 'petite cabane' que lui ont construit les habitants d'un village Haïtien. Elle a pu ainsi rompre sa solitude à travers ses réseaux associatifs. Elle s'est construit une nouvelle famille et un espace familial, maîtrisé

à travers eux. Les liens tissés sont une manière de s'appropriier des lieux. Elle voyage à travers des réseaux qui constituent les chemins les plus sûrs pour naviguer à travers les différentes 'espèces de lieux'.

Elle n'évoque pas son investissement dans le domaine humanitaire comme un engagement, une lutte sur le front de la misère, mais plutôt à travers le voyage, le plaisir à connaître de nouveaux pays, de nouvelles cultures et comme le moyen de ne pas 'voyager idiot' comme les 'touristes en voyages organisés'.

· Madame Smith

· ' Quand j'ai été bien reposée au bon air de Die, je suis partie en Inde pendant les grandes vacances, et à ce moment là on était encore dans les premiers à aller se promener en Inde, l'atmosphère était encore... c'est là que j'ai découvert le 1/3 Tiers, parce que c'était quand même autre chose que le Moyen-Orient où j'étais allée un petit peu. Et là, le déclic s'est fait. J'suis partie avec des groupes de voyage informels, c'était mal organisé au possible mais c'était bien, parce que d'un certain côté... J'ai fait 70 heures de train, tantôt on allait seul ou en groupe. Par rapport au voyage organisé qu'ont fait beaucoup de gens, je n'ai rien vu, mais en fait j'ai vraiment vécu au milieu des gens. Et puis, l'essentiel c'est que le prétexte du voyage c'était un chantier : au départ on devait faire du travail social dans la région de Bombay. Et puis finalement on nous a dit : ça marche pas. On est alors parti à Pondichéry. Là y'avait des hors caste, qui avait un terrain, et devait construire leur hutte. J'ai fait ça 15 jours'.

Ses activités de randonnées pédestres au sein d'une association écologiste répondent au même désir : marcher avec un but et des gens qualifiés. L'adhésion à cette association fédérative (sur plusieurs régions) lui a permis en outre de changer de région (mutations) en trouvant partout un même repère.

· Madame Smith

· ' Je suis adhérente à la FRAPNA<sup>301</sup> depuis les années 70. Quand je suis partie dans le Var, je suis restée adhérente, et je me suis inscrite à l'association équivalente et qui fonctionne aussi dans le Var et qui faisait des sorties aussi. Parce que j'aime bien quand je suis dehors ne pas aller là simplement pour mettre un pied devant l'autre et bouffer du kilomètre. Si c'est pour rejoindre des étrangers et mettre un pied devant l'autre et entendre les gens parler de la pluie et du beau temps, j'suis pas à l'aise. Donc j'aime bien, car quand on va avec des groupes comme ça, y'a toujours une idée directrice. Et puis avec l'association, y'a 15 jours on est allé visiter les vignobles de Tain-l'Ermitage, l'autre fois on est allé visiter la zone de colline des Balme vers Romans, c'est original au point de vue géologique, y'a toujours un guide et des gens qualifiés ou autres'.

On voyage à travers la terre pour découvrir l'ailleurs, à travers des réseaux, permettant de s'appropriier les lieux par la connaissance des milieux qui y vivent. Etablissant des passerelles entre différents lieux, on construit ainsi un territoire familier, à la manière des réseaux migrateurs.

<sup>301</sup> Fédération Nationale pour la Protection de la Nature.

- Madame Smith
- 'Mon autre pied-à-terre c'est Haïti, c'est une toute petite cabane de terre, on me l'a faite pour moi. J'y retourne plus souvent que tous les ans, sans passer par l'association : j'ai tissé des liens personnels avec des gens. Là-bas, il y a énormément de jeunes et c'est un milieu rural, alors là rural comme je pense, il l'était ici, il y a au moins 100 ans. Parce que y'a rien du tout et on est à une heure et demie de marche du premier autobus, on traverse les rivières à gué. Alors c'est très curieux c'est peut-être une coïncidence, c'était pas voulu, mais je constate que la région où je vais en Haïti est quand même presque cousine germaine avec celle-ci : c'est la même attitude. Et je pense que quand on entend parler les gens des habitudes anciennes à Aucelon ou St Nazaire-le-Desert, y'a 100 ans y'a d'énormes ressemblances avec ce qui se passe en Haïti : [ ] Alors y'a quand même une certaine ressemblance entre les deux milieux'.

Ces deux personnes ont en commun d'avoir 'rompu' leur racines. Leur lieu d'origine a été 'rongé' par la ville. Par deux fois, Monsieur Loup a vécu l'urbanisation de la banlieue rurale où il a vécu avec ses parents. Quant à Madame Smith, le village de ses racines dans les Deux-Sèvres :

- 'Il a été dévasté par le modernisme. Mon grand-père paternel avait fait bâtir la maison, c'était des vignobles alors, au début du siècle, que ses parents ont finalement vendu, quand un immeuble est venu se mettre au bas du jardin. J'ai vu tous le vieux Sèvres être démolé pour être retransformé : c'est incroyable, quoi'.

De ce fait, l'identité n'est pas incarnée en un lieu, mais liée un 'territoire familier'. Elle se construit dans l'expérience de l'extériorité : on se sent d'ici quand on est ailleurs, autant que l'on se sent chez soi ailleurs. L'espace habité est approprié par la distanciation, un peu à la manière de certains rapaces qui survolent leur territoire de chasse.

Madame Smith

- Relance : Quand on vous demande d'où vous êtes ?
- 'Quand je suis en Haïti, on voit bien que je suis de France, et quand je suis ici, là on me connaît déjà. Qu'est-ce-que-ça veut dire d'où êtes-vous ? Je me sens un peu citoyenne du monde, mais je me suis jamais posée la question'.

Monsieur Loup

- 'Je me sens plus diois que drômois, car on associe la Drôme à l'Ardèche avec la vallée du Rhône. Moi, je me sens des Préalpes, à l'ouest des Alpes pas dans une entité Drôme-Ardèche. Je vais jusqu'au Rhône c'est ma frontière. Le Diois, tout ce que je vois limité par les crêtes jusqu'à Die, c'est le lieu où j'habite, c'est pas une commune en particulier. Ça m'arrive d'être sur une crête, et essayer de m'imaginer l'ensemble de ce que je vois : les chamois et les rochers, là-bas, c'est les poissons dans la Drôme, là c'est une maison, avec un mec qui est en train de regarder la télé, comme si j'arrivais à

percevoir l'ensemble, et localiser le global. A la fois y'a un côté distancié mais en même temps : vivre dedans, en étant pas focalisé comme avec des jumelles'.

On supporte, à la limite, la ville centre parce qu'elle offre un intérêt architectural (esthétique) et culturel, on aime particulièrement 'la nature sauvage', mais la banlieue et la campagne 'banales' constituent les lieux faibles, repoussoirs par excellence. L'ici ne prend sens que dans la recherche d'un ailleurs. Autrement dit, la diversité des milieux en fait leur richesse. L'espace uniformisé est un espace dénué d'intérêt. La diversité (la 'biodiversité' de la nature et des peuples) est un patrimoine à conserver et une richesse à s'approprier (par la connaissance, le voyage).

Monsieur Loup

'La banlieue, c'est un entre-deux qui n'a pas de valeur, qu'elle soit résidentielle ou misérable. Je ne l'aime pas parce que c'est un espace unilinéaire, qui se reproduit indéfiniment, comme les villes de polder, toutes pareilles. Alors que les vieilles villes avec des quartiers, on les reconnaît comme des strates différentes et puis les vieilles villes ont une complexité, comme dans les forêts, avec une structure diversifiée, complexe. Dans les banlieues de lotissements, c'est tout plein, si tu vas pas chez des gens, y'a que l'asphalte comme lieu public, c'est affolant. Les bidochons aiment les paysages banals : ils ne voient pas la diversité, ne l'apprécient pas, car ils ont pas les codes culturels . Moi, ce que j'aime comme paysage, ce sont les choses fortes et les contrastes : entre nature sauvage et humanisée. S'il y a du bocage et autre chose ça va, si le bocage, c'est ça la chose la plus sauvage, c'est comme si il y a une zone urbaine et à côté un village de 800 habitants...Si le climat n'était pas aussi pourri, j'aimerais beaucoup l'Ecosse. On a tout : la capitale, et à 25 km, on a 25 000 fous de bassans'.

La frontière est un front qui sépare la 'nature' préservée de l'urbanisation qui grignote et menace la première. D'où la temporalité digitale qui anime ces deux personnes, inquiètes pour le devenir de la planète, mais aussi de l'environnement naturel dans lequel elles vivent et que d'autres voudraient industrialiser ou livrer à la grande masse des touristes. La vision du développement, et plus globalement de l'aménagement du territoire, est orientée en un sens conservateur.

Pour Monsieur Loup, dont l'argumentaire est aussi radical que finement élaboré, la campagne 'productive' est un mal nécessaire (pour l'alimentation) qu'il s'agit de concentrer sur des territoires les plus restreints possibles. En ce sens, la défense de la nature, de la 'biodiversité', (réintroduction du loup, de l'ours) est une cause bien supérieure à celle du maintien de l'agriculture (peu productive sur les zones de montagne) et de ses 'moutons' qui ne sont pas, loin s'en faut, en voie de disparition. Le tourisme, de même, est un apport de ressources qu'il ne faut pas négliger. Mais il s'agit de le canaliser, en distinguant les 'touristes de masse' que l'on peut concentrer en certaines zones, des 'touristes verts' sensibles et respectueux de la nature, que l'on peut et doit accueillir comme il se doit.

· Monsieur Loup – une vision écologiste de l'aménagement du territoire et des formes

souhaitables de peuplement.

- *Relance : Et la position des éleveurs locaux par rapport à la réintroduction du loup, qu'est-ce que vous en pensez ?*
- 'C'est un certain retour à la terre : le mouton. Moi, par exemple, dans mon assiette je suis bien content de trouver du mouton, mais si on veut se faire plaisir dehors, on aime mieux voir des chamois ou des cerfs, que des vaches ou des moutons. Mais ça dépend, ceux qui vivent que dans le béton, ils ont déjà l'impression d'être dans la nature : c'est marrant la zone rurale qu'ils perçoivent comme la nature nous on la perçoit comme une zone de production nécessaire, pas désagréable, mais, qu'on supporte parce qu'il y a des zones naturelles. Si dans tout l'espace c'était comme ça, y'a pas d'ailleurs : pour être content de rentrer, il faut pouvoir sortir, quand y'a pas un truc différent, on peut pas sortir . Bon, y'a les espaces productifs qui sont nécessaires, mais pas beaux : autant qu'ils soient concentrés. L'ethos littéraire sur la nature humanisée, je trouve que c'est vraiment un discours de citadins : pour s'éclater au milieu d'un troupeau de moutons, il faut vraiment être un citadin. Moi, j'ai gardé les vaches pendant 10 ans, faut pas rigoler : que des citadins trouvent intéressant de garder les moutons ou faire les vendanges - ça me fait vraiment rigoler que les gens prennent ça pour un loisir. On aime les produits du terroir, mais on aime le résultat mais pas le boulot : si j'ai le choix entre faire bûcheron ou botaniste, je prends botaniste'.
- *Relance : Et par rapport à la position des éleveurs de mouton par rapport au fait que les loups causent des dégâts sur leur troupeau ?*
- 'Moi je dis que la réintroduction d'une espèce sauvage sur un espace de montagne où l'élevage n'est de toute façon pas rentable, ça se justifie. On entretient les éleveurs, qui vivent de primes : ils ne vivent donc pas en autarcie. Ils dépendent de la collectivité et ils n'acceptent pas en échange la prise en compte des demandes de ceux qui les font vivre : ce sont des parasites. Ils devraient donc accepter de partager l'espace sur lequel ils se maintiennent grâce aux subventions qui sont prélevées sur les urbains, qui s'emmerdent à travailler en ville. Je suis opposé à l'image de l'homme fragile au milieu d'un environnement hostile : c'est un prédateur redoutable. La grande faune ne vit que parce que l'homme la tolère. Alors ou on fait de l'économie ou on n'en fait pas. J'estime que c'est un but philosophiquement plus fondé de garder les autres espèces, que d'entretenir des théâtres de verdure pour satisfaire les fantasmes de ruralité des citadins. Si on a des raisons sociologiques de garder des gens en montagne pour pas qu'ils aillent dans les ZUP, on fout pas des raisons écologiques bidons pour les justifier'.
- *Relance : Et au niveau du tourisme, du développement du tourisme sur la zone, qu'est-ce-que vous en pensez ?*
- 'Pour moi, le tourisme est un moyen économique, pour continuer à vivre ici, ce n'est pas une fin. Il faut distinguer l'utile et l'agréable. Par rapport au tourisme, je préfère le tourisme vert au tourisme de masse. Mais, bon, le tourisme intensif ça rapporte plus. Mais le problème, c'est que la zone consacrée à la masse, elle s'étend. Moi, je suis contre les projets d'aménagement de la Drôme (rivière)'.

- On a donc son 'territoire' et les liens que l'on tisse à proximité ou à distance sont électifs. On échange entre personnes 'de la même espèce' à travers le monde entier (botanistes, enseignants, réseaux humanitaires, écologistes) soit par choix électif (Monsieur Loup) soit parce que les réseaux dans lesquels on a navigué en ont décidé ainsi (Madame Smith). Les personnes rencontrées sont, pour la plupart, substituables, puisqu'elles appartiennent au même 'genre' (liens génériques). Une catégorie en particulier reste étrangère (Madame Smith) ou repoussante (Monsieur Loup) : la grande masse, associé aux ouvriers, et à leur habitat les banlieues, ou aux 'touristes bidochons' et à leur mentalité citadine qui n'apprécient que la campagne banalisée.

#### Monsieur Loup

- 'Quand c'est la haute saison, il y a tellement de monde, de touristes de masse que je ne leur parle pas. Par contre hors saison, quand je vois des touristes, avec leurs jumelles, je m'arrête leur parler : car ils s'intéressent aux mêmes choses, et je sais qu'il y a des naturalistes qui viennent de loin, et ça peut être intéressant de les rencontrer. Les touristes de masse, que ce soit en station l'hiver ou sur la côte d'azur l'été, il faut que ce soit qu'un truc, il faut que ce soit complètement primaire. C'est pour ça quand je vois un touriste vert ou faune, je l'accueille bien, mais quand je vois un touriste de masse ici, j'ai l'impression que c'est donner de la confiture à des cochons'.

- *Madame Smith*

- 'C'est-à-dire que j'ai toujours eu l'impression qu'à Die il y a avait les gens enracinés depuis toujours, et puis qu'il y avait toute une frange de gens, fonctionnaires qui changeaient régulièrement, au fond un peu comme nous. Mais disons j'avais passé l'essentiel de ma vie, à la campagne ou avec des gens qui étaient des ruraux. Bien que j'ai fait mes études à Paris, et j'avais une ou deux amies parisiennes mais je n'ai jamais été de mentalité parisienne, j'ai toujours vécu en province dans des endroits très petits. Bien sûr, j'avais une formation... je tenais tous les bouts à la fois. J'ai connu la grande ville mais j'ai toujours côtoyé des gens de la campagne, plus que des gens des zones industrielles'.

### 722. Labilité des liens et substituabilité des lieux

Trois figures sont concernées : les citadines voyageuses, les habitants de lieux génériques, et les vagabonds. Leurs milieux sociaux, leurs parcours et leurs rapports au site d'étude sont très divers. Touristes aisés de passage, entrepreneurs locaux installés plus ou moins récemment, ou squatters naviguant entre divers réseaux et régions, ils ont cependant certains points communs. Leurs liens sont labiles, et les lieux qu'ils habitent, 'fréquentent' ou 'squattent' sont substituables. Il n'y a pas d'ici qui tienne à l'épreuve de leur recherche d'ailleurs, de performance ou de 'mieux-être', autrement dit, de nouvelles expériences. Cela n'implique pas qu'ils naviguent entièrement à vue, sans maîtriser le temps et l'espace. Pour certains (vagabonds et habitants de lieux génériques), l'incertitude fait partie du 'voyage' que représente, d'une certaine manière, la vie. Pour d'autres, il n'y a pas d'incertitude : on est partout chez soi et de nulle part en particulier.

La distanciation, soutenue par les valeurs individualistes et une rationalité instrumentale, est ici poussée à son plus haut degré. L'engagement, tel que nous l'avions défini plus haut, prend ici semble-t-il de nouvelle forme, proche de celle décrite par J. Ion (1997). L'individu s'engage en tant que personne singulière (et non plus comme membre d'un collectif). Il s'investit de manière plus temporaire selon des valeurs ou intérêts momentanés, qu'il partage en 'commun' avec d'autres individus.

### **7221. Citadines – voyageuses**

Les profils sociaux très semblables de ces quatre citadines, résidant dans la même région (environs de Bruxelles) et rencontrées sur le même lieu d'hébergement (un centre d'activité culturelle) montrent l'effet sélectif des 'lieux touristiques'. Menant le même 'style de vie' citadin, elles fréquentent, sans se connaître en Belgique, le même 'espace-temps' de 'vacances'. Ce lieu 'planté' en plein Diois (centre de séjour et d'activité) sert de base de vie pour ses stagiaires qui n'en sortent gère et ne se mélangent pas au restant du pays. Ce centre fonctionne en effet en 'circuit fermé', les séjours étant commercialisés par des opérateurs étrangers (Belgique, Allemagne, Hollande), s'adressant à une clientèle aisée et attirée par les activités culturelles et artistiques.

Ces quatre femmes, d'âge différent (50 ans, la trentaine passée pour deux d'entre elles et 26 ans pour la dernière), appartiennent aux couches moyennes supérieures (agent d'assurance, orthophoniste, animatrice d'une radio nationale, employée de banque) et ont fait des études supérieures. Elles travaillent à Bruxelles et habitent en maison individuelle dans une périphérie qu'elles qualifient de 'campagne' ou de 'paysage'. Vivant seules (célibataires ou séparées, sans enfant), elles ont néanmoins une vie sociale intense, partagée entre la sociabilité entre amis, et les loisirs (équitation, chorale, cinéma, théâtre). La configuration de leur espace d'appartenance est réticulaire et socialement sélectif. Elles rayonnent entre lieu d'habitation, lieu d'emploi, et lieu de retrouvailles avec leurs amis. On se reçoit les uns chez les autres, et on se rencontre aussi en des lieux habituels en ville (café, restaurant, théâtre), à fréquence régulière (chaque jour de la semaine étant réservé à un groupe et à un lieu). L'une d'entre elles (animatrice de radio), habitant une grande demeure, fait salon littéraire chez elle, où elle prépare également ses émissions de radio.

Elles cultivent également le goût du voyage à travers le monde entier. Elles relèvent selon la typologie de F. Michel (2000, pp. 48-56) de la catégorie des '*touristes-voyageurs*', accumulant les lieux et les sites visités pour rentabiliser leur temps de voyage. Elles partent aux travers de leurs réseaux d'amis (amis australiens, hongrois, parents résidents en Israël...) ou en 'séjour-découverte' organisé par des agences de voyage (type Nouvelles Frontières). Qu'elles aillent 'dans des campagnes' ou 'dans des villes' elles voyagent toujours dans le même univers 'citadin'. Leurs visites sont orientées par la recherche des hauts-lieux, des sites historiques et culturels. Elles voyagent donc à travers des lieux génériques.

Madame Mistricht, animatrice de radio, célibataire, 50 ans, née à Courtrai, résidant près de Louvain et travaillant à Bruxelles.



· 'J'ai pas de lieux auxquels je suis très attachée; j'aime les villes, ça je sais. Quand je suis dans un autre pays, je dois voir une grande ville; je suis toujours la direction de l'Eglise, c'est le côté le plus intéressant. Ça n'a rien à voir avec la religion. Pourquoi j'aime la France ? Parce que dans toutes les villes, il y a de belles églises gothiques qui rayonnent'.

D'origine sociale élevée (leur père étant directeur de banque pour l'une, directeur commercial pour deux autres et professeur de musique pour la dernière), elles ont évolué dans un univers citadin et aisé. Elles ont fait leurs études sur leur lieu d'origine, la plupart du temps. Elles ont parfois déménagé (avec leurs parents ou après décohabitation), mais toujours de 'ville à ville' dans la périphérie de Bruxelles. Leur lieu de naissance n'est pour aucune d'elles un lieu d'attache ou un lieu de mémoire, l'important étant les relations tissées et les activités présentes. On se sent partout chez soi, sans être de quelque part en particulier. A la question des lieux identitaires, on commence toujours pas répondre par la négative : on évoque les lieux repoussants ou le lieu d'origine, quitté sans regret. On peut tout au plus se sentir attirée par une 'région', que l'on évoque à travers ses caractéristiques naturelles et comme 'contenant' sans faire référence à des lieux ou à des personnes (les Ardennes flamandes '*collineuses*'; la 'région des polders', la mer du Nord). Mais, aucun lieu, aucun lien ne semble valoir plus qu'un autre. Les lieux et les liens sont substituables. Les relations familiales sont peu évoquées, et mises sur le même plan que la sociabilité entre amis qui semble plus intense. Leur sociabilité relève du registre du 'commun' : on tisse et maintient des liens à distance ou à proximité, à partir de ce que l'on partage 'en commun' à un moment donné.

Sur la zone où nous les avons rencontrées, elles ne se considèrent pas en vacances, mais sur un lieu de stage. Elles sont, pour certaines, déjà parties avec la même association (organisant depuis la Belgique des stages d'activités en France et à l'étranger). Elles ont donc choisi non pas 'un lieu géographique', mais une activité. Le déroulement de leur séjour est étroitement planifié, et si elles apprécient la beauté du lieu d'hébergement (ancienne abbaye), le reste ne présente que peu d'intérêt (pas de grande ville ou de site historique). On reste entre stagiaires et des petits groupes se constituent selon les affinités et les nationalités (y compris intra-nationales, les Flamands d'un côté, les Wallons, de l'autre). On vient ici avant tout pour s'adonner à une activité, et non pour y faire des rencontres.

Vivant 'seule', sans lieu d'attache familial, elles ne sont pas pour autant des 'fragiles en errance'. Diplômées, ayant pu, pour certaines, envisager une reconversion professionnelle sans difficulté (professeur de philologie, devenue, grâce à des réseaux d'amis, animatrice de radio) et pour d'autres, après quelque vagabondage universitaire, trouver une 'bonne situation', elles n'ont jamais connu le chômage ou la précarité d'emploi. Leur métier, est une occupation parmi d'autres. On s'y adonne avec intérêt, avec plaisir, mais sans que cela n'empiète sur les loisirs. Plus précisément, il n'y a pas d'un côté le métier et de l'autre les loisirs, mais une multitude d'activités, chacune ayant ses intérêts, et constituant une source d'épanouissement personnel. Indépendantes, elles ne sont pas pour autant en proie à la solitude. Elles cultivent une forte sociabilité et élargissent le cercle de leurs amis par réseaux 'de proches en proches'. Et lorsque la

solitude est évoquée, c'est qu'elle est recherchée, pour se 'retrouver'.

Leurs rapports à l'espace et au temps sont maîtrisés. Qu'elles soient sur leur lieu de vie quotidien ou quelque part en voyage, elles savent où aller, et 'que faire et avec qui'. Leurs réseaux sont denses et étendus. Il n'existe pour elles pas de véritable frontière: la Belgique est un petit pays, dont elles sortent facilement pour se rendre sur différents 'points' à l'étranger. Cet individualisme assez poussé relève-t-il de leur niveau socioprofessionnel aisé ou, comme l'avancait leur compatriote diplomate (Monsieur Vanderlick, figure de l'élite en exil, chapitre VI), est-il en outre exacerbé par leur nationalité belge ? Le fait de se sentir partout chez soi et de nulle part en particulier, est-il lié au fait d'habiter un petit pays, fortement urbanisé, divisé lui-même en différentes 'nations' ?

## 7222. Vagabonds

Les deux personnes ici concernées ont en commun, malgré leur différence d'âge et de situation professionnelle, un certain mode de vie bohème associé à la recherche d'une certaine réussite sociale. Ils naviguent au fil des expériences entre réseaux et régions, avec un point de 'chute' dans le Diois.

Michel (23 ans), fils de commerçant breton, n'est pas encore entré dans le 'système' (se poser quelque part) non par idéal contestataire, mais pour profiter de sa jeunesse et accumuler les ressources (expériences et capital financier) nécessaires à la réussite escomptée (construire sa maison et vivre de ses rentes). Il a gardé de son éducation certaines valeurs : *'savoir penser à l'avenir, savoir économiser pour pouvoir s'acheter un bien, un terrain, une maison.'* Refusant de reprendre par contre le magasin familial d'électroménager (*'pas assez rentable'*) et de se tuer au travail 'enfermé dans un atelier d'usine' (première expérience de chaudronnier-métallier), il est parti faire les saisons, avant de trouver la voie la plus rentable et épanouissante. Il a en effet, sur les conseils d'un ami, effectué la formation de 'travaux sur cordes' organisée par le GRETA de Die. Depuis, il travaille sur divers chantiers en intérim, auprès d'un réseau d'employeurs et dans un périmètre qu'il s'est fixé de '300 km autour du Diois'. Cette région est son point de chute, où il vient retrouver chaque week-end : *'une ambiance et des montagnes, la fête et les copains'*. Il vit pour l'instant dans son camion, limitant ainsi les frais. En attendant d'avoir accumulé suffisamment pour se poser quelque part, dans un lieu qu'il aura élu, il navigue dans son camion entre chantiers, villes, et régions. Il habite ainsi pour l'instant une 'maison mobile', partout chez lui et de nulle part.

Marc (40 ans) est lui 'sorti' du système après avoir tenté la fortune, par de multiples chemins. Son parcours, sinueux, emprunte les voies des emplois saisonniers (il part dans un grand hôtel à Cannes, vu à la télévision, puis par réseau à Megève et Deauville) d'un séjour au Maroc, d'une première incartade dans le Diois (barman dans un camping) d'un retour à Paris (dont il est originaire, pour tenter sa chance dans le milieu artistique (sur les conseils d'un musicien rencontré dans le Diois), pour finir parmi les adeptes les plus fervents de l'Eglise de scientologie. C'est là qu'il trouve enfin des personnes prêtes l'écouter et à lui donner les moyens de rattraper son retard et ses échecs scolaires. Victime lui-même d'un attentat contre ses membres, il décide alors de quitter ce lieu à

problèmes. Il se lance alors dans une autre expérience mystique et part, sur les recommandations d'un ami, auprès d'un moine bouddhiste dans le sud de la France. Il part ensuite en Inde et en Angleterre par ce nouveau 'réseau', et vit 5-6 ans dans une communauté du Sud de la France. A la fin de cette expérience (dissolution de la communauté), il décide de tenter une nouvelle expérience : le parapente. Il apprend l'existence d'une école dans le Diois, où il s'installe en camping sauvage. Il pénètre peu à peu ce petit milieu relativement confidentiel.

Depuis, il partage son temps entre son squat d'été dans le Diois, et un studio parisien (l'hiver). Le Diois est devenu pour lui, un 'site de parapente' où il retrouve le réseau d'amis constitués autour de cette activité. Il vit de 'petits boulots', complétés par le RMI. Il sous-loue également son appartement parisien à un jeune rencontré dans le Diois qui, lui aussi, a envie de tenter sa chance dans la capitale.

Ce qui se dégage de son parcours, c'est la recherche de réussite et de reconnaissance et la volonté de s'élever de son milieu (ses parents, bretons et bourguignons, émigrés à Paris, ont également tenté, sans succès, diverses expériences dans le commerce) en fréquentant les grands de ce monde.

Pour aucun d'eux, le travail n'est une valeur en soi, mais un moyen de parvenir à la 'réussite' : celle d'une 'notoriété artistique', celle d'une petite fortune accumulée permettant de 'bien vivre'. Le plus jeune s'oppose en cela au modèle de ses parents, '*bossant comme des fous pour pas grand chose*', (dans leur magasin, et dans leur maison, entièrement restaurée par leurs soins). Le second, qui a fait le deuil d'une réussite sociale classique, en choisissant la voie de la 'recherche mystique' s'oppose de la même manière à l'idéal poursuivi par ses parents, celui de monter un petit commerce.

Pour chacun d'eux, le Diois constitue un lieu-repère, un espace de liberté, où ils retrouvent des 'gens comme eux', dans un climat de tolérance (ce qui corrobore les propos de Madame Aséma, chapitre V).

Marc – squatter parapentiste

- Relance : Et pour vous le Diois c'est un lieu d'attache ?
- 'Sentimentalement oui parce que c'est un lieu où je sais que tous les printemps je vais retrouver les même gens qui viennent de Besançon, Cherbourg, Paris, Cannes. J'ai des amis ici, donc je sais que je suis accepté, donc j'peux venir, donc c'est mieux de vivre dans un environnement où l'on sait que l'on est apprécié plutôt que...A Paris, les ponts sont plus ou moins coupés : dans le monde du théâtre, j'ai eu des relations de travail beaucoup plus que d'amitié'.
- Michel – itinérant à son compte
- 'Par rapport à moi qui connais la Bretagne, c'est plus de liberté ici, c'est plus aéré. C'est-à-dire tu as une ville pis à côté t'as les montagnes, t'as pas une ville + une ville + une saloperie de zone industrielle. T'as la montagne, t'as un village. T'as pas des contrôles bignou<sup>302</sup> tous les week-end. J'suis arrivé ici j'ai halluciné de voir autant de

<sup>302</sup> Contrôle de la gendarmerie.

Dread'locks<sup>303</sup>. Y'a une espèce de complaisance qui ruisselle dans les rues de Die. Après y'a des histoires qui se font plus dans les petits villages, mais ça c'est propre à chaque endroit. Mais, bon, si tu relativises : tu essayes de pas t'ancrer dans des circonstances qui vont te faire du mal. Mais ici tu trouves des gens avec une certaine dose de spiritualité et un peu la tête sur les épaules aussi. Tout ça en même temps et ici tu retrouves des gens qui ont un peu tous ces critères'.

L'un et l'autre se sont bien intégrés localement. Leurs récits montrent l'importance des réseaux locaux de solidarité et l'ouverture, relative de certains habitants locaux (figures locales) qui font le 'pont' entre gens d'ici et gens d'ailleurs.

Michel, arrivé dans le cadre de sa formation, s'est constitué un premier cercle d'amis parmi les stagiaires et auprès des personnes tenant le gîte où ils ont été hébergés, et des 'néo-ruraux' tenant le gîte où d'autres l'ont été (les voisins installés par Monsieur Gauthier, militant du local au global, chapitre VI). Il s'est intégré ensuite à toute la 'petite société de Die', les commerçants qui animent le marché et tiennent les principaux cafés, où l'été tout les 'jeunes' en saison ou en vacances se retrouvent. A partir de là, il a connu Olivier, saisonnier venu de Marseille et employé dans l'une des coopératives de plantes aromatiques et médicinales, réseau qu'il a peu à peu investi (réseau des hollandais).

Le réseau d'intégration de Marc est situé sur l'autre pôle de sociabilité diois : à Luc-en-Diois, où se retrouve tout le réseau des 'parapentistes', petit monde très hétéroclite et relativement fermé. On y retrouve des fils de la bonne bourgeoisie parisienne en vacances, des jeunes installés dans le Diois avec des projets de création d'entreprise, des 'migrants' plus anciennement arrivés. Il a rencontré à partir de là un 'maçon' installé depuis 'assez longtemps', qui lui a présenté un entrepreneur. Il a obtenu de ce dernier un 'arrangement', pour garder sa maison durant son séjour en vacances (le mois d'Aout).

Mais la véritable frontière locale pour l'un et l'autre, reste celle qui les sépare des 'diois de souche'. La différence essentielle n'est pas entre 'permanents et non permanents', mais entre 'originaires et non originaires'.

Mais aucun d'eux ne se projettent à long terme ici ou ailleurs. Le plus jeune n'envisage pas de s'y fixer. Dans la période actuelle, il vit au rythme 'intérimaire' c'est-à-dire connecté à son téléphone portable, prêt à répondre aux missions que lui proposent les deux agences avec lesquelles il travaille. Un jour ici, un jour là, il ne peut prévoir à plus d'une journée l'endroit où il se trouvera. Son avenir professionnel et personnel, il ne l'envisage pas à long terme. Il pense tout au plus que d'ici deux ans il aura changé de métier, car celui-ci devient 'trop structuré, avec des stages de sécurité imposés'. Et, au fond, il ne sait pas s'il s'installera un jour quelque part.

Marc se projette dans un avenir si lointain (il pense vivre jusqu'à 120 ans) que cela lui permet d'envisager une nouvelle vie, et de ne pas penser au lendemain. Il continue à faire de nombreux projets -celui de s'installer à l'année dans une ferme reculée du Diois, avant de devenir peintre ailleurs- et continue de se lancer de nouveaux défis d'apprentissage – il a obtenu le financement d'un stage de vidéo et envisage d'apprendre l'informatique. La

<sup>303</sup> marginalité n'est plus pour ce dernier un échec, il semble avoir fait le deuil de son Tresses portées notamment par les 'rastas'.

'insertion dans le système ' (ou de sa recherche de réussite). Elle devient une certaine 'philosophie de vie', le moyen de préserver sa liberté et de poursuivre sa quête 'mystique intérieure'. Le Diois, grâce aux réseaux de solidarités constitués et l'entraide qu'il y a trouvée (hébergement, travail au noir), devient un lieu du possible, un refuge pour y poser ses valises quelques temps.

Marc – La construction d'une identité de marginal

- Relance : Le fait de ne pas travailler cela vous permettait d'avoir un autre rapport à la ville ?
- *Lui* : 'à la ville ? Non, à moi-même, ce n'était que l'entretien d'un long cursus, d'un long apprentissage : comment ne pas être victime moralement de la morale publique, enfin de la morale sociale quoi : travailler, avoir des gosses, une femme. Si t'es pas comme ça, t'es à côté. Le temps d'assumer de dire je suis à côté, il m'a fallu 2 ou 3 ans : je suis comme ça, je vais pas faire une carrière'.

Les lieux sont substituables à terme, une fois achevées les expériences qui leur sont associées. Les liens sont quant à eux sélectionnés mais restent labiles. C'est justement grâce à ce 'papillonnage' que l'on peut choisir ses relations, sans se contenter du faible éventail qu'offre la proximité. La mobilité est la voie privilégiée pour atteindre un idéal : trouver le lieu et les liens les plus appropriés à son épanouissement personnel – but qui semble encore accessible pour le plus jeune, quête qui reste sans fin pour le plus âgé.

- Michel - La mobilité comme apprentissage et mode de sociabilité élective
- 'Quand tu bouges tu peux choisir. Parce que quand tu nais, tu rencontres des gens, mais t'es dans un cocon, et t'es embringué dans des délires qui ne correspondent pas forcément à la personnalité qui est celle qui aurait du être en toi. Tu les rencontres parce que t'es dans un système, mais c'était peut-être pas les gens que j'aurais du rencontrer dès le départ. Les copains d'enfance c'est une continuité, y'a une suite, on s'est connu tout jeune, on est un peu dans le même créneau, alors qu'après quand t'arrives ailleurs, tu sélectionnes plus facilement les gens avec lesquels tu es, que t'as envie de rencontrer : c'est le feeling qui est là, le feeling tu le connais pas quand t'es jeune. Par exemple, mon ex-copine, je l'ai rencontrée en formation, et on a fait un bout de chemin ensemble. Certains de la formation sont restés dans une ville, ils stagnent. Pour moi, le fait d'être dans mon camion, de bouger comme ça, ça évite de prendre des habitudes. Il faut renouveler, il faut pas tomber dans la routine, c'est comme dans un couple : c'est tout un apprentissage. Moi je me sens pas encore de me poser. Ça me ferait peur de rester sur place. C'est pas par rapport à l'endroit, parce que j'apprécie d'y revenir. Mais par rapport au fait de me fixer. Parce que là ça suppose une implication avec les gens. Par rapport à mes copains ici, le fait de partir et revenir, ça te permet de relativiser'.

Plus encore, les relations sont supportables parce qu'on peut les mettre à distance une partie du temps (de la semaine ou de l'année). L'"engagement" n'est pas un objectif en soi, mais le moyen d'acquérir de nouvelles expériences, de connaître de nouveaux

milieux. On 'fait un bout de chemin' avec certaines personnes que l'on quitte sans regret lorsque les itinéraires divergent ou que de nouvelles opportunités s'offrent à l'un des deux. Leur configuration d'appartenance, variable selon les saisons (Marc), selon les jours (Michel) relève de l'ordre du 'commun'. Les liens sont tissés avec certaines personnes pour un moment limité, en fonction d'un lieu, d'un 'style de vie', d'une activité, en commun.

Ces deux vagabonds entretiennent des liens distendus vis-à-vis de leur famille. Les parents commerçants de Michel voient d'un très mauvais oeil le mode de vie de leur fils, qui non seulement n'a pas voulu assurer la succession, mais est devenu un 'romano'. Il y retourne quinze jours par an, 'loger chez ses parents' car il ne peut s'offrir une location, juste 'pour dire bonjour' et revoir quelques amis.

Le second s'y est réfugié un moment (après l'attentat, qui lui a laissé des séquelles physiques), mais il n'y retourne plus, et évoque sa famille élargie (grands-parents, parents, oncles...) comme un monde étranger, dont il connaît très peu l'histoire.

Leur 'espace vécu' est à géométrie variable selon les périodes de leur vie ou les saisons de l'année. 'Aire' de rayonnement depuis un point de chute, pour Michel, il est pour Marc un 'espace potentiel de circulation à partir de ces réseaux et rencontres potentielles. Le premier, se replie parfois 'chez ses parents' à la mauvaise saison (hiver) lorsqu'il n'y a plus de chantier, puis, les beaux jours arrivés, il repart sur les routes. Le second navigue également entre Sud et Nord (mais en sens opposé) selon les saisons.

Leur identité comprend deux niveaux. L'identité déclarative, où se mêle humour, dérision et provocation. Marc (le squatter) se dit 'touriste depuis 20 ans', c'est-à-dire l'époque où il a décidé de ne plus travailler. Michel, 'capitaliste' à sa façon, se déclare quant à lui 'SDF' quand on lui demande (l'enquêteur ou d'autres personnes) où il réside. Mais l'un et l'autre se définissent aussi par rapport à la 'région' où ils ont grandi. Ce n'est pas le lieu précis de leur naissance, ni la commune où ils ont vécu avec leurs parents, mais la 'région' délimitée de façon vague, ne laissant aucune prise à l'engagement ou à l'attachement à un lieu et à des liens précis.

Michel – 'Celte dans les veines'

- 'Moi, je suis originaire de Bretagne, je suis celte dans les veines.
- *Relance : C'est où chez toi ?*
- 'Par chez moi, c'est la Bretagne quoi'.
- *Relance : Et qu'est-ce qui fait que c'est chez toi ?*
- 'J'aime bien le paysage, la mer, l'air iodé, la verdure, ce littoral complètement déchiré, les rouleaux à la torche, la ville close à Pontcarneau. Et puis la Bretagne c'est aussi la musique ; les concerts, les chanteurs que tu t'entends au hit parade, qui sont bien alternatifs : y'a plein de gens qui sortent de Rennes qui est une ville Rock'n roll'.

Marc – Etre d'un endroit – se sentir d'ailleurs

'Moi, j'suis de la vallée du Rhône, au nord du Vaucluse.

*Relance : Et tu y es attaché ?*

'Non, dans le Vaucluse, j'ai passé l'hiver là-bas : c'est sans plus, parce que c'est la vallée du Rhône, l'industrie, y'a trop de monde, pas vraiment des montagnes pour faire du parapente'.

La définition du Diois est tout aussi 'évasive', c'est un 'endroit', où l'on s'adonne à certaines pratiques, où l'on retrouve des ambiances, des paysages. Un support que l'on investit mais dont aucune 'frontière' ne saurait donner prise à une attache, à un engagement durable.

Marc – Les montagnes et la solitude

- 'Pour moi le Diois c'est les montagnes, les longues balades, les champignons. Je fais toujours des trucs seul : la marche, l'escalade. Il n'y a que pour le parapente, que je suis en groupe, parce qu'il y a deux ans j'ai fait deux tentatives d'accidents'.

Michel – 'j'suis pas un assidu'

- Relance : Le Diois c'est un pays pour toi ?
- 'Ouais c'est un pays'.
- Relance : Pourquoi ?
- 'Pour aller me baigner. J'évite la Drôme qui est polluée, je vais dans les petites rivières [ ] J'me suis fais une petite escapade sur le Glandasse. Le soir, tu vas faire un petit tour aux vogues'.
- Relance : Tu navigues sur toute la vallée, alors.
- 'Ouais, comme ça quoi, j'suis pas assidu, j'suis pas acharné'.

### **7223. Entrepreneurs des lieux génériques**

Ces trois personnes sont, par leur position professionnelle et leur parcours, à l'opposé de l'échelle sociale et vivent dans un monde tout à fait différent des précédentes. Il s'agit de figures importantes sur la zone d'étude, économiquement et symboliquement. On les retrouve à la tête d'entreprises et à l'origine d'initiatives culturelles, à fortes retombées au niveau de l'emploi local. Ils sont repris comme exemple par le District qui porte le projet de territoire (cf. supra). Créateurs d'entreprises, non originaires du milieu, ils incarnent un certain modèle de réussite et symbolisent le potentiel existant en termes de développement économique sur la zone. Pourtant – et c'est là toute l'interrogation à mener sur la dynamique territoriale – ils sont les entrepreneurs-habitants d'un lieu générique.

D'origines sociales et géographiques très diverses, ils sont arrivés sur la zone avec une expérience professionnelle antérieure et l'idée d'y créer une activité. Ce sont des 'entrepreneurs-nés'. Deux d'entre eux n'ont pas fait d'études, et le troisième estime 'avoir traîné quelques temps ses guêtres à l'université' (philosophie et droit) avant d'entrer

vraiment dans la vie active, par la 'petite porte'. Ils ont gravi les échelons des entreprises où ils ont été employés (cadre, puis responsable commercial par exemple) ou ont créé leur propre activité. Leur arrivée sur la zone conjugue le hasard et la nécessité, la rationalité économique et le choix d'un cadre de vie.

Les deux premiers sont arrivés par 'réseaux', à une étape de réorientation de leur carrière professionnelle.

Monsieur Gladisse, artisan dans la région de Vaison La Romaine (lieu d'origine de la famille) est venu s'installer dans le Diois où sa mère (divorcée) s'était établie quelques années auparavant car elle y avait 'un vague cousin'. Lui-même, avec un CAP de carreleur en poche, a monté sa première entreprise à l'âge de 23 ans et se dit 'une âme d'entrepreneur'. Il décide de changer d'activité suite à des problèmes de santé et envisage alors de monter un camping dans la région de Serre-Ponçon (Alpes). Mais face à la réticence des mairies et la rareté des terrains, il se replie sur Die, connue à l'occasion de ses visites familiales (auprès de sa mère) et 'où tout restait à faire au niveau tourisme'. Il prospecte le terrain qui lui semble le plus approprié – c'est-à-dire en face du Glandasse et en amont de Die, là où la rivière Drôme n'est pas encore polluée (anticipant une activité possible de location de canoës). Après quelques négociations de prix, il obtient de l'agriculteur concerné, la vente du terrain où il crée 'de A à Z', la structure qui compte aujourd'hui plus de 170 places de camping, une piscine, un snack et une location de canoës.

Monsieur Tippe est arrivé 'par hasard' en 1967 en suivant les traces d'un ami déjà installé (réseau de migration parisien). Il commence par donner quelques cours sur le patrimoine auprès de stagiaires du GRETA et obtient peu après des financements du Ministère de la Culture pour organiser des stages de réhabilitation du patrimoine local. Avec son frère (professeur d'histoire), il initie et organise l'une des premières Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur la région. Il devient, en 1983, conseiller culturel auprès du Parc du Vercors. Il développe depuis de nombreux projets de valorisation du patrimoine local dont certains ont déjà abouti (manifestations culturelles notamment). Suite à un problème de santé, il réoriente son activité professionnelle et crée la première maison d'édition sur la zone. Il ajoute à celle-ci une autre maison d'édition sur Grenoble, où il travaille également comme conseiller auprès du Musée.

Monsieur Vinnier, ayant fait quelques études (philosophie et droit) avant d'entrer dans de grandes entreprises de l'industrie agro-alimentaire et d'y gravir les échelons hiérarchiques arrive ainsi sur la zone :

Monsieur Vinnier - Directeur d'une des plus importantes entreprises de la zone.

- Relance : Qu'est-ce-qui vous a amené ici ?
- 'Un choix personnel, enfin deux choses. D'abord le fait que mon actionnaire m'a dit qu'il n'avait plus besoin de moi, bon ça c'est classique, donc j'ai été amené à réfléchir sur ma réorientation de carrière. Et puis, quand j'étais chez P., j'ai eu l'occasion de vivre quelques temps à Lyon, et puis j'ai connu cette région en tant que touriste, puis j'avais aussi assez envie de revenir dans une région qui ressemblait à ça, quoi. Et puis surtout de... j'ai travaillé à Paris. Bon Paris c'est bien, mais j'avais aussi envie de profiter



maintenant d'un type de vie différent, à la fois pour moi, pour mes enfants'.

- Relance : Et ça ne vous a pas fait peur en arrivant de Paris ?
- 'Non, c'était une chose qui était totalement réfléchi, et puis je connais bien, j'ai passé beaucoup de temps en Normandie, même si c'est pas la même ruralité je connais bien la vie rurale. Et j'habite à V., entre Crest et Die à 5 km de Crest et pour moi c'est pratique parce que comme je me déplace un peu, c'est à mi-chemin entre Valence et quand j'ai un train à prendre'.

Leur espace vécu s'étend bien au-delà de la zone d'étude. Leurs réseaux, professionnels, amicaux sont dispersés dans différentes régions françaises et parfois à l'étranger. La 'circulation' fait partie de leur vie quotidienne, et de leur pratique professionnelle. Seul l'opérateur touristique s'estime 'bloqué' sur son camping durant la haute saison, mais parvient à s'échapper sur la Côte-d'azur dès l'arrivée de la basse saison. Leurs espaces de référence sont multiples : lieu d'origine, lieux d'activité présentes, passées, futures. Ils ne s'estiment pas 'd'ici' mais 'vivant pour l'instant ici'. L'un d'eux a déjà envisagé sa retraite ailleurs (Monsieur Gladisse), sans doute sur la côte d'azur. Les deux autres ne se projettent pas à si long terme, même si, pour l'un (Monsieur Tippe) il lui semble '*peu probable*' qu'il repartira ailleurs.

La frontière est pour eux un front et un support d'activité. L'enclavement géographique du Diois, est une limite à leur activité et pour certains, à leur recherche de reconnaissance. Les manifestations culturelles, dont deux d'entre eux sont à l'origine, font l'objet d'une forte publicité à l'extérieur et drainent des milliers de visiteurs. Il s'agit également pour chacun d'eux d'ouvrir le territoire sur une clientèle extérieure, en valorisant au mieux les ressources locales, c'est-à-dire la spécificité territoriale (frontière support d'activité).

Pour Monsieur Tippe, le patrimoine local n'est pas spécifique au territoire, et comme tout patrimoine, il est un 'produit culturel' que l'on peut mettre en scène. Concernant ce dernier, le rapport au territoire semble plus fort que pour les deux précédents. Mais le territoire n'est qu'un lieu de projection vers l'ailleurs. Le territoire est une accroche et un support, permettant de développer des projets patrimoniaux qui dépasse largement ces limites (les Alpes, le Moyen-Orient...). Le patrimoine, rénové, valorisé, mis en scène, dans ses activités professionnelles, se réfère à une aire culturelle plus que 'territoriale'. Les 'lieux' concernés sont des points génériques : des objets d'espèces différentes (spécificité territoriale) appartenant au même genre (aire culturelle). Ce qui explique peut-être la dimension très conflictuelle de la fête qu'il a initiée, et sa distance au milieu local dans lequel il s'estime 'travailleur immigré'.

#### Monsieur Tippe

- Relance : Y a-t-il des secteurs du patrimoine pas mis en valeur?
- 'Oui, on avait bossé en 83, moi j'étais conseiller culturel pour le Parc : on a travaillé sur le bois, sur la préhistoire... dans le Vercors. Mais, bon, j'vous dis déjà faire aboutir ça. Bon, la cave ça va se faire parce que la cave a des moyens. Bon la transhumance c'est

pas évident de faire aboutir cette maison de la transhumance qu'on voudrait faire depuis 6 ans, mais c'est pas évident parce qu'il y'a pas trop de sous'.

- Relance : C'est avec le parc?
- 'Oui , ça dépend, c'est vrai qu'à Chamaloc y'a une maison du parc qui doit être réhabilitée et qui aurait pu représenter le pastoralisme Diois, mais y'avait aussi à Chatillon ou à Luc, une maison de la transhumance mais plus méditerranéenne, plus large que le simple pastoralisme, plus dans l'esprit de ce qu'on fait dans la fête mais je sais pas si vous connaissez la fête ?'
- Relance : Je n'ai pas eu l'occasion, mais je compte bien y aller.
- 'Oh ben la fête c'est un peu plus large, on invite des gens tous les ans. Ça existe depuis 91'.
- Relance : Comment ça vous est venu cette idée ?
- 'Un peu comme ce qu'on avait fait au parc. On a pris un élément du patrimoine et puis voilà on en a fait quelque chose: une manifestation et puis ça a marché très fort dès le début
- Relance: Donc orienté plutôt sur les touristes ?'
- 'Oui mais avec des éleveurs, on l'a pas fait tous seuls, bon, si ce n'est que c'est plutôt avec les transhumants du Sud qu'avec les éleveurs locaux, parce que les locaux ils sont pas très... ça les intéresse pas ce genre de choses. C'est pas tout à fait la même situation qu'avec la clairette où les vigneronns sont un peu plus motivés peut-être, enfin quelques-uns et puis ils ont les moyens: le syndicat a beaucoup de moyens, tandis que les éleveurs n'en n'ont pas du tout'.
- Relance : Y'a un syndicat ovin?
- 'Oui, y'en a un mais, bon, ça a plutôt été un adversaire qu'un allié'.
- Relance : Et comment vous expliquez ça ?
- 'Parce qu'on fait la fête avec les troupeaux du sud : du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; les troupeaux transhumants, c'est pas eux. Même si aujourd'hui ils se regroupent et ils font des groupements pastoraux pour transhumer, c'est pas vraiment des transhumants. Les grands transhumants, ils sont dans le Sud, alors ceux-là ils jouent le jeu, complètement oui. Donc c'est vraiment la fête de la transhumance, c'est pas la fête du pastoralisme ou du Diois'.

Pour les deux autres, le territoire est un produit qui peut se vendre (Monsieur Vinnier et monsieur Gladisse). L'authenticité, la naturalité correspondent à la demande actuelle qu'il s'agit de capter.

Monsieur Vinnier

- 'Je crois qu'il faut pour ça qu'il y ait un vrai projet au niveau de la région qui se mette en place comme on le fait pour un produit, qu'il y ait une démarche marketing'.
- *Relance : Mais on peut pas le faire au niveau du Diois?*
- 'Si, au contraire je crois, le Diois, il faut avoir une démarche de pays, le pays de Die, dire voilà quelles sont les valeurs de ce... du pays, voilà ce que je vous apporte. C'est-à-dire qu'il faut une démarche marketing : savoir ce que l'on veut vendre et savoir le promouvoir à l'extérieur. Déjà le 'Diois' est imprononçable. Die est un peu connu par la Clairette. Il faut communiquer sur 'le pays de Die' et non pas sur le 'Pays de Die et la haute vallée de la Drôme'<sup>304</sup>, c'est trop long'.

Leur conception du développement local est avant tout 'économique'. Leur terrain est celui de l'innovation. Leur perception du milieu local, est celui d'un cercle trop replié sur lui, qui ignore les bienfaits de l'ouverture. Le faible développement local est perçu comme un signe de stagnation, de passéisme, de manque d'audaces et de dynamisme, typique du milieu rural. Innovateurs dans un monde conservateur, ils sont ici sans en être, comme 'accoucheurs d'une destinée' qu'ils sont les seuls à percevoir.

Monsieur Vinnier

- 'Souvent, les gens ils ont ce comportement à mettre ce préalable, à vouloir faire un petit peu de protection isolationniste, c'est pas comme ça qu'on va y arriver. Je pense que si on attend que ça fasse l'unanimité, on fera jamais rien, donc il faut commencer. J crois que si ce projet n'est pas partagé par l'ensemble de la population, ils y viendront. Les gens pourquoi ils ont peur ? Parce qu'ils ne savent pas. Si on est capable de leur présenter un beau projet, qui mette en valeur la région, qui soit qualitatif, qui soit en adéquation avec les valeurs, la réalité territoriale à mon avis j pense qu'on y arrivera.'

Monsieur Tippe

- *Relance : Qu'est-ce qui manque ?*
- 'Je sais pas. C'est vrai que les élus ils sont pas des chefs d'entreprises. Ils ont une vision un peu théorique de tout ça, et il faudrait plutôt un homme d'affaires, qui brasse le fric. Mais bon il se fait quand même des choses, mais souvent à l'initiative d'individus... c'est toujours très difficile de faire bouger les choses'.
- *Relance : Quand vous dites c'est difficile de faire bouger les choses, pourquoi ?*
- 'J'en sais rien. Des exemples précis : le cinéma on a mis 10 ans pour rénover le cinéma, la salle était complètement en ruine... il a fallu vraiment faire du forcing pour qu'ils la rachètent la réhabilitent et la mettent en gérance. Ils ont fait une bonne opération, parce que ça leur coûte rien, ils avaient des aides pour le faire. Bon mais dans un pays où y a que 10 000 habitants, c'est trop faible, y a pas assez de monde et donc tout est fragile, y a pas d'entreprises, y a aucune entreprise à Die la plus grosse entreprise, il doit y avoir 10-12 ouvriers.

<sup>304</sup> Il s'agit d'un pays où y a que 10 000 habitants, c'est trop faible, y a pas assez de monde et donc tout est fragile, y a pas d'entreprises, y a aucune entreprise à Die la plus grosse entreprise, il doit y avoir 10-12 ouvriers. (et de la Haute Vallée de la Drôme).

- Relance : Et au niveau du tourisme, quels sont les points forts, et est-ce-qu'il y en a ?
- 'Justement, y'a des montagnes de potentialité, mais y'a pas d'offre. Y'a rien aujourd'hui dans le Diois, où vous pouvez dire venez dans le Diois, on va vous proposer ça. C'est dramatique. C'est même pire que y'a pas d'offre, y'a très peu d'accueil, y'a beaucoup de campings, mais en dehors de ça, vous trouvez difficilement un restaurant à Die correct, des hôtels pour accueillir un autocar y'en a aucun, etc... l'offre, c'est zéro. Et la population quadruple pendant l'été'.
- Relance: Quels seraient les points à développer?
- 'Ah ben le problème c'est qu'il faut tout développer en même temps. Il faudrait développer l'accueil et ça je vois pas, c'est pas les politiques qui peuvent le faire, parce que quelle est la personne qui va investir des sommes pareilles pour accueillir 100 personnes alors que le tourisme il dure deux mois de l'année ?'

Ils ont intégré cependant les attentes 'du milieu' en terme de 'préservation de la qualité de vie', dont ils ressentent également l'intérêt à le conserver. Mais tout est affaire de communication et d'organisation. Il s'agit donc de vaincre les réticences locales au développement en proposant de 'bons projets'. Le projet de territoire doit être mené comme un projet économique et non pas politique. Le temps ici est trop lent : rien ne se fait, tout prend trop de temps. Ils vivent au rythme de l'innovation, de la prise de risque, et du défi. Le temps de 'négociation', de maturation propre au politique constitue pour eux un temps perdu. C'est en faisant que l'on avance, c'est en avançant que l'on obtient l'adhésion de la population locale.

Monsieur Vinnier

- Relance : Comment voyez-vous le projet de territoire 'vivre mieux et un peu plus nombreux ' par rapport à l'accueil de populations nouvelles ?
- *'Ils ont raison, quand ils disent un peu plus : il faut préserver le caractère propre de cette région, pas question de construire des HLM à Die . Ce qui fait la richesse de cette région, c'est tous ces grands espaces sans habitations . C'est intéressant, mais ça empêche pas d'accueillir du monde sur des endroits bien ciblés et des pôles où on peut accueillir des activités . Pour moi c'est pas incompatible'.*
- Relance: Tout dépend de comment on définit ce seuil par rapport à l'accueil ?
- 'J crois pas que ça soit un problème de limite, si on commence... à mon avis c'est prendre le problème à l'envers. Si on commence déjà par dire on va limiter, on va avoir un projet étriqué, on fait jamais rien. J'crois qu'il faut toujours avoir un regard ambitieux, qualitatif, et si on a des projets qualitatifs, si on a des équipements qualitatifs, on aura des gens de qualité. et donc on protégera notre environnement.
- Relance : Quand vous dites qualitatif ?
- 'Bio, si on fait venir des gens très sportifs en plus liés avec la nature, ils sauront bien se tenir'.

On voit ici que les thèmes de l'environnement et du patrimoine peuvent correspondre à des valeurs et à des enjeux différents, entre les néo-ruraux qui ont fait le retour à la terre et entendent préserver leur 'pays' et ces nouveaux entrepreneurs ruraux qui ont choisi en venant ici un 'cadre de vie rurale' et un support à leur créativité et à leur goût de l'entrepreneuriat.

## Conclusion Du difficile équilibre entre distance et engagement

---

Aussi différents soient-ils, ces deux modes d'appartenance -tension et extériorité- nous semblent tout à fait emblématiques des effets et enjeux du régime de mobilité dominante actuel.

La 'tension' est le corollaire du modèle de promotion par la migration qui s'est diffusé parmi l'ensemble des groupes sociaux. L'extériorité est l'aboutissement du processus de distanciation, qui ne permet plus l'engagement. Déracinement pour les uns, désenchantement pour les autres : voici les deux rançons exigées par l'appropriation du mode de vie et des valeurs sous-tendus par le régime de mobilité dominante. La liberté de circuler entre lieux et liens, d'en changer lorsque d'autres s'avèrent plus propices, en est le principe ultime. Cette liberté prend néanmoins un sens particulier lorsqu'elle est érigée en modèle de comportement. Elle n'est pas un objectif en soi, mais le moyen de parvenir à un idéal ultime -la réussite sociale ou l'épanouissement personnel- dans une société où dominent les valeurs individualistes caractéristiques de la Modernité. La liberté telle qu'elle est définie ici, vient soutenir une morale de responsabilité individuelle. Elle représente un devoir sur le chemin de la réussite sociale qui marque les parcours des figures en tension. Elle constitue un outil au service de l'épanouissement personnel que recherchent les figures de l'extériorité.

Mais cette liberté a pour corollaire une gestion individuelle, et non plus socialisée des incertitudes, liées à l'existence humaine. 'L'invention de l'individu' évoquée par J. Lévy (1994), en fait un être autonome mais en même temps responsable de sa destinée. D'où la plus forte réversibilité qui marque les positions et les parcours des individus investis d'une telle responsabilité. Libre à chacun d'eux d'emprunter le bon chemin sur la route de la réussite ou de l'épanouissement. Route semée d'embûches et de détours pour atteindre l'idéal de l'épanouissement personnel que se sont fixé les figures en extériorité. Cap vers la réussite sociale et professionnelle qu'il faut tenir, quel que soit le prix du déracinement, que doivent payer les figures en tension.

L'extériorité est en quelque sorte une forme d'appartenance 'inversée' par rapport à celle de la tension. Il n'y a pas tension mais dépassement de tout engagement et de toute attache. Dans une perspective durkheimienne, on pourrait dire que l'excès de distance engendre une forme d'anomie. Dans une perspective simmelienne, on pourrait ajouter que l'accessibilité et la variété, sans limites, des lieux et des rencontres, engendre des êtres blasés. Plus précisément, on rejoint ici la problématique développée par J. Rémy (1998, p.367) du mode mineur et du mode majeur. Le premier concerne les espaces-temps où l'individu exprime le sérieux de ses engagements, le second permet au contraire d'expérimenter l'altérité, le jeu et la distance au rôle, nécessaires pour soutenir la tension vécue dans le premier. *'L'inexistence de mode mineur risque d'engendrer une*

*anxiété dramatique* : les figures de la tension précédemment évoquées en sont, dans une certaine mesure, l'incarnation. *'L'absence de mode majeur aboutit à la figure du blasé'*, comme nous l'avons vu, sous des angles différents, avec les figures de l'extériorité.

Enfin, toutes ces figures, aussi diverses soient-elles du point de vue de leurs origines et de leurs horizons, ont un point d'ancrage dans le Diois. Concernant des catégories d'usagers tels que des résidents secondaires, des touristes, des retraités, des entrepreneurs, nombreuses ou importantes sur ce lieu, on en arrive à poser la question de la dynamique territoriale qui peut en résulter. Si pour les uns, le Diois est un lieu d'attache généalogique et mémorial, si pour les autres, il est un lieu toujours substituable à terme, peut-il faire sens comme support d'engagement dans la dynamique territoriale à l'oeuvre ?

L'analyse de la construction territoriale du Diois dans la troisième partie, permettra d'y répondre par une mise en perspective.

## 3<sup>ème</sup> partie – L'institutionnalisation territoriale d'un espace de convergence : mobilités et frontièresIntroduction

La seconde partie de notre thèse a permis de mettre en évidence les différentes formes d'appartenance en présence sur un 'lieu focal' d'observation. Toutes ne sont pas impliquées sur ce lieu, mais elles ont pour point commun de le fréquenter. Par la référence à des figures d'appartenance nous avons cherché à dépasser les singularités individuelles et événementielles. Il s'agit par là de traiter de la convergence en un lieu de groupes sociaux différents, groupes auxquels correspondent les figures présentées dans la seconde partie. Ces figures n'ont pas été constituées à partir d'un classement par catégories classiques (d'âge, de sexe, de CSP...) mais leurs caractéristiques reflètent des combinaisons d'attributs sociaux et leurs différences, des hiérarchies sociales qui résultent des rapports à l'espace et au temps. L'analyse de cette convergence prend sens dans un contexte général, celui d'une mobilité socialement valorisée, de l'attractivité renouvelée des espaces ruraux, et de la mise en place des 'pays'.

En situant ainsi notre analyse, nous avons pour arrière fond la prise en compte de la dimension particulière de ce lieu : il s'agit aussi d'un 'territoire en cours d'institutionnalisation'. Cette partie s'attachera à rendre compte de ce processus, à partir de ce qui l'a engendré **en amont et au-delà** des frontières qui se dessinent aujourd'hui. Ce n'est donc pas à l'étude des procédures, des institutions qui se mettent en place

actuellement que nous procéderons mais à celle des dynamiques biographiques (amont) et migratoires (au-delà) qui les sous-tendent. D'où l'intérêt de l'analyse que nous avons menée en préalable sur les figures d'appartenance en présence sur ce lieu : comment 'appartient-on' ou non à ce lieu, comment et pourquoi y parvient-on ? Toutes ne sont pas localisées ici, leurs liens et lieux ne sont pas forcément situés sur la zone étudiée, mais leur coexistence et leurs interactions, plus ou moins directes, alimentent le processus d'institutionnalisation territorial.

Les interactions 'indirectes' sont saisissables, compréhensibles, à partir des 'figures d'appartenance' mises en évidence. Sans connaître personnellement l'ensemble des usagers d'un lieu, on se fait une idée, une opinion sur ceux que l'on croise, ceux que l'on voit 'débarquer' ou 'partir', ceux dont on entend parler, ceux que l'on s'attend à trouver en venant ici, ceux dont on cherche à se protéger ou à se rapprocher. L'image que l'on se fait de l'autre dépend, nous l'avons vu, de ses propres modes d'appartenance aux lieux et aux liens. Les interactions directes, nous le verrons, se construisent dans le partage prolongé d'un lieu en commun, qui suscite conflits et alliances entre figures d'appartenance.

Nous ne parlerons pas 'd'ordre territorial' ni de 'territoire', sinon en l'évoquant sous sa forme 'en devenir'. Nous parlerons d'un processus d'institutionnalisation territorial, naissant dans une mise en ordre toujours remise en question par d'autres ordres. Et dans ce processus, nous l'avons dit, plusieurs moments sont à prendre en compte : à côté de l'institué (les normes, les procédures, qui deviennent dominantes à un moment donné), se trouve l'instituant, c'est à dire les groupes qui participent à ce processus. Et ces groupes ne se limitent à pas à ceux qui sont au pouvoir dans les institutions, ils se composent aussi des forces que l'on situe généralement 'en marge' ou comme 'agents passifs' dans ce processus d'institutionnalisation. Autrement dit, toutes les figures d'appartenance participent, à des titres différents, à l'institutionnalisation territoriale de ce lieu de convergence entre usagers et de divergence du point de vue de leur mode d'appartenance.

Cette partie, faisant suite à une lecture analytique et détaillée des formes d'appartenance, tentera de faire oeuvre de synthèse. Nous ne parlerons pas des figures en détail mais de la dynamique générale que produit leur rencontre, leur évitement, leur croisement (exode, immigration) sur la zone. Le regard sera également inversé : plaçant au centre de l'analyse le Diois, nous étudierons comment chaque groupe d'usagers s'inscrit dans les temps et les lieux de ce 'territoire en devenir'.

Notre démarche se situe par ailleurs dans le prolongement des travaux de C. Dubar (1996). Elle repose sur l'idée que les institutions sont traversées par l'histoire des personnes qui les animent, et que ces personnes sont également traversées par les institutions auxquelles elles participent. Et, dans le cas particulier qui nous intéresse, celui de l'institutionnalisation territoriale, la perspective constructiviste défendue à la suite de P. Berger et T. Luckmann (1992) prend tous son sens. Le rapport entre les acteurs et les institutions est dialectique : les acteurs produisent cette 'réalité sociale' qu'ils expérimentent ensuite comme quelque chose d'autre que leur produit – qui leur préexiste et les dépasse en somme.

Rappelons que nous avons choisi ce 'lieu' en fonction de deux éléments : il est



traversé par un ensemble de mobilités (de départ, d’arrivée, de retour) – avec pour corollaire des formes d’appartenance différentes ; il fait actuellement l’objet d’un processus de construction territoriale.

L’analyse vise à comprendre les liens éventuels entre ces deux phénomènes et la thèse que nous soutenons est que la mobilité (dans ses dimensions plurielles) est constitutive du territoire.

Nous procéderons en deux temps pour appuyer notre thèse :

nous montrerons dans un premier temps comment s’est mis en place une dynamique territoriale au sein de cet espace de convergence géographique entre usagers et de divergence entre modes d’appartenance (chapitre VIII) ;

nous analyserons dans un second temps comment les différentes vagues de mobilité ont engendré l’institutionnalisation de frontières territoriales et sociales (chapitre IX).

Ces deux processus ne sont pas deux moments chronologiques dans l’histoire locale : le renforcement de la cohésion d’un lieu d’appartenance va de pair avec la construction de frontières. Ils s’entretiennent dans un même mouvement, mais ils recouvrent des enjeux différents : la construction d’un lieu d’appartenance territoriale se compose dans la définition des normes, modèles et projets d’un vivre ensemble tandis que la délimitation des frontières reflète la construction d’une appartenance par rapport à autrui. Le premier mouvement pose la question : ‘Que voulons-nous et qu’allons nous faire ensemble ?’ ; le second mouvement, la suivante : ‘Qui sommes-nous par rapport aux autres ?’ Les réponses à ces questions ne sont pas définitives – et ne peuvent l’être. Elles s’élaborent, et se recomposent avec l’arrivée ou le départ de nouvelles populations et les effets des décisions prises localement pour orienter ces flux.

Nous rendrons compte ici d’une vue partielle de leur développement, consciente des limites de notre recherche, et par là même des prolongements et approfondissements à lui donner. Nous n’avons pas en effet rencontré tous les acteurs instituants de ce processus. Les jeunes originaires du lieu ou venant s’y installer, n’ont pas été interviewés. Avec certains, néanmoins, nous avons partagé, nous l’avons dit, une partie de notre séjour et longuement discuté. Les plus marginaux sans doute ont échappé aux mailles de notre filet, les personnes installées en télétravail et les migrants alternants n’ont pas fait l’objet de rencontres. Nous n’avons pas, non plus, analysé dans leurs détails toutes les procédures mises en place sur la zone.

## **Chapitre VIII : Convergences et divergences sur un espace commun, à l’origine de son institutionnalisation territoriale**

*‘Quel est donc le mal qui ronge notre région, la vidant peu à peu de sa substance, au moment même où la proximité de la Vallée du Rhône, la prise de conscience de la nécessaire défense de l’environnement, la promotion des produits agricoles de*

***qualité, sembleraient lui ouvrir des possibilités d'avenir et de développement ?' Le président du Comité de Défense et de Développement du Diois, Livre blanc diois, 1971.***

## Introduction

---

Le présent chapitre a pour objet d'éclaircir l'un des paradoxes marquant, au-delà de la zone étudiée, un certain nombre d'espaces ruraux. La mise en place des 'pays', dont la 'cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale' est une des conditions de reconnaissance (LOADDT, 1999), s'effectue dans un contexte où les multiples flux traversant les espaces ruraux rendent plus problématiques leurs frontières avec le monde urbain et leur cohésion interne. On peut alors difficilement continuer à parler de 'collectivités rurales' ou de 'localités', mais plutôt d'espaces partagés 'en commun' par des usagers et des habitants dont les origines et les horizons sont divers.

Dans le cas précis du Diois, la mobilité et les multiples vagues de migration dont il fut et fait l'objet posent la question des bases communes susceptibles de favoriser son institutionnalisation territoriale. Zone de refuge protestant au 16<sup>ème</sup> siècle et terre d'élection des 'néo-ruraux' dans les années 1970, le Diois n'est pas un espace peuplé de paysans non instruits et renfermés sur eux-mêmes, nous prévient-on lorsqu'on y pénètre. Il véhicule l'image d'une terre habitée par des 'âmes fortes'<sup>305</sup>, mais aussi par des 'esprits éclairés' ayant fréquenté pour certains d'entre eux, les bancs de l'université (les 'néo-ruraux') et ayant largement suivi, pour les autres, les voies ouvertes par l'Ecole Publique, en donnant à la République un bataillon important d'instituteurs<sup>306</sup>. On peut y rencontrer des universitaires (en résidence secondaire ou délocalisés grâce aux possibilités offertes par l'informatique et la télématique) autant que des marginaux ou des 'exclus de la ville'. Enfin, la plupart des entreprises créées le sont par des porteurs de projet extérieurs attirés par les aménités naturelles et le cadre de vie<sup>307</sup>.

Plutôt que d'une 'société locale', on doit parler ici de 'strates de population' dont la sédimentation est un processus non achevé. Les habitants, plus ou moins anciens, et les usagers, plus ou moins occasionnels, convergeant sur la zone, ne partagent pas les mêmes échelles de référence ni les mêmes modes d'appartenance locale.

A cet égard, l'analyse de l'institutionnalisation territoriale de cet 'espace commun' permet d'éclairer plusieurs questions : celle du rapport à la ruralité et à la géographie et celle de la construction sociale de la confiance. La ruralité, comme catégorie de la pratique, sera interrogée à partir des différences d'usage de l'espace local. La géographie

<sup>305</sup> L'action du roman de Jean Giono (1949) se situe en partie sur la zone d'étude, et l'on s'identifie localement à ses personnages. Cet auteur a donné son nom à un circuit forestier récemment aménagé aux abords de Châtilion en Diois.

<sup>306</sup> La commune de Valdrôme située dans le Haut-Diois, en amont de la vallée, fortement marquée par le protestantisme, est réputée pour avoir engendré plusieurs générations d'instituteurs et de fonctionnaires.

<sup>307</sup> PERRIET-CORNET P. (coord.) 1997 - Rapport final, fascicule 2 : Le tissu des entreprises et son renouvellement. INRA-ENESAD, Dijon, p. 13.

du Diois sera appréhendée à partir des perceptions et pratiques migratoires des différents groupes locaux. La construction de la confiance entre acteurs locaux sera analysée à partir de leurs modes d’appartenance et de leur rapport aux frontières.

Nous analyserons, dans un premier temps, les vagues de migrations et de mobilité qui font de la zone un espace de convergence géographique entre groupes différents. Nous serons amenée alors à montrer les interrelations entre elles et le rôle qu’elles ont joué dans la revalorisation symbolique de cette enclave rurale.

Le second temps de la réflexion sera consacré à l’analyse des bases sur lesquelles s’est construite la confiance entre acteurs locaux. Ce sera aussi l’occasion d’étudier comment s’est progressivement élaboré un modèle de développement local en référence aux représentations locales de la mobilité géographique et de la ville.

## **Section 81. D’un espace de convergence géographique entre groupes aux appartenances divergentes ...**

---

### **Introduction**

Pour comprendre l’institutionnalisation territoriale de cet espace, il faut déjà répondre à la question suivante : comment un espace du ‘rural isolé’, classé par la Région comme ‘zone fragile à risque de dévitalisation’, peut-il être réinvesti par de multiples groupes après avoir perdu 60 % de sa population en un siècle ? Cette question nous amène à traiter deux autres points annoncés plus haut.

La ruralité, en tant que catégorie de la pratique, fait aujourd’hui l’objet d’usages divers et souvent conflictuels. Se pose alors la question des modes d’institutionnalisation territoriale des espaces que se ‘disputent’ des usagers multiples et, pour une bonne partie d’entre eux, ‘en transit’ ou ‘de passage’. Nous verrons que ces divergences, loin d’être contraires à ce processus, en sont en partie à l’origine.

La géographie, en tant que support matériel d’appropriation et d’identification, est une donnée essentielle avec laquelle doivent compter les acteurs investis dans la reconnaissance de leur ‘pays’. On pourrait penser alors que l’enclavement de la zone est plutôt un frein à son développement, à son attractivité et, au final, à l’émergence d’une dynamique territoriale. Or l’enclavement, ici, a été à l’origine d’une revalorisation (symbolique, économique, foncière) de l’espace étudié.

Emblématique des dynamiques rurales et territoriales contemporaines, celle du Diois prend sa source dans les flux de migration et de mobilité qui la traversent. Loin de rassembler une ‘communauté’ qui se reconnaîtrait d’emblée appartenir au même territoire, le Diois est avant tout un lieu de convergence entre groupes vivant dans des espaces-temps multiples et conflictuels.

### **811. Les vécus de l’enclavement : diversité des flux migratoires et revalorisation symbolique de l’espace**

‘Enclavement’, le terme est *a priori* plutôt péjoratif, ou peu valorisant, pour ceux qui

veulent faire reconnaître leur pays dans le paysage institutionnel dessiné par la nouvelle loi d'aménagement (LOADDT, 1999).

Mais en considérant de plus près la question, dire qu'une zone est une enclave, c'est aussi mettre en exergue le fait qu'elle est un territoire. Les géographes définissent en effet une enclave comme '**un territoire entièrement situé à l'intérieur d'un autre, sans lien direct avec l'unité principale**'<sup>308</sup>. Certes mal desservie et peu développée, l'enclave n'en est pas moins dotée d'une certaine homogénéité, 'l'unité des faibles' construite par défaut (départ des entreprises, des 'forces vives'...), par manque (de moyens, de ressources, de dessertes...), favorisant parfois une certaine autonomie. Derrière l'enclavement, se profile alors l'image contradictoire de la 'ruralité' : ruralité dévitalisée, ruralité 'privée' ou au contraire 'préservée' de tout développement. Enclavement et ruralité sont des notions qui définissent, à première vue, les qualités intrinsèques d'un espace. Dans une perspective sociologique, nous les appréhendons comme des construits sociaux, donnant lieu à des pratiques et des représentations diverses et évolutives. Nous serons ainsi amenée à montrer plus bas (section 82) que dans certains contextes, l'image dévalorisée d'une enclave rurale peut devenir la marque territoriale d'un espace 'préservé et précieux', et offrir les voies d'une valorisation patrimoniale (chapitre IX).

Au préalable, penchons-nous d'un plus près sur les flux migratoires et les mobilités qui se sont succédés ou croisés sur cette zone dont l'enclavement et la 'ruralité' n'ont pas toujours pris le même sens.

En effet, la géographie d'un espace ne détermine pas de manière mécanique les formes de son appropriation (M. Mauss, 1966). Les mêmes éléments géographiques peuvent prendre des sens différents selon le contexte social et historique (J. Rémy, 1998 b). C'est le cas de ce 'fond de vallée' diois, qui a donné naissance à des flux migratoires différents selon les groupes et les époques. Le Diois est aujourd'hui un espace de convergence géographique entre ceux que l'enclavement a successivement repoussé, rappelé et attiré. Il est en même temps un espace de divergence entre usagers qui y coexistent ou s'y croisent. Nous avons vu en effet (chapitre III) que la zone d'étude, après avoir connu un exode important, fait actuellement l'objet d'une revitalisation par apport migratoire et qu'elle est investie par de nombreux touristes et résidents secondaires.

En portant le regard sur l'évolution de ces flux migratoires, force est de constater leurs relations. Ces liens s'éclairent à la lumière de deux éléments : les formes d'appartenance dont relève chaque groupe de migrants, et les interactions directes ou indirectes entre ces groupes.

Les figures d'appartenance, nous l'avons vu, ne se définissent pas exclusivement sur la zone d'étude. Certaines sont engagées ou attachées ailleurs, d'autres ont une relation très labile à leurs lieux et liens d'appartenance où qu'ils soient situés. Il y a enfin celles qui sont engagées ou attachées ici, et celles qui sont en tension entre ici et ailleurs. On renversera ici la perspective, pour comprendre les usages du lieu en référence aux 'vécus de l'enclavement'.

---

<sup>308</sup> THERY H., 1992 - Enclave, in : BRUNET R. et al. : *Les mots de la géographie*, Ed. Reclus – La Documentation Française, p. 171.

Globalement, on peut donc distinguer différents groupes selon leur rapport à l'enclavement.

Parmi les originaires du lieu, il faut distinguer :

ceux pour lesquels l'enclavement a été une incitation au départ pour construire ailleurs leurs engagements, mais qui sont restés attachés à ce lieu des origines (les figures en tension) ; ceux pour lesquels il a été une invitation au retour et à l'engagement dans le pays après migration (les figures des notables du pays) ; ceux pour lesquels il a été synonyme d'attache au lieu et à la profession des parents sans possibilité de départ, ni de promotion sociale (les paysans du cru successeurs du père).

Parmi les habitants permanents non originaires du lieu, on peut différencier :

ceux pour lesquels l'enclavement a été une force d'attachement local (les migrants attachés), une force d'engagement vis-à-vis d'un lieu d'enracinement (les migrants enracinés) ou d'un lieu potentiellement substituable à d'autres (les militants du local au global) ; ceux pour lesquels il a été une force de localisation en un lieu non équivalent aux autres (extériorité au monde environnement).

Enfin, pour les usagers non permanents et non originaires du lieu, l'enclavement représente une force d'appel temporaire, substituable pour certains (en extériorité), nécessaire pour d'autres (attachés).

Le départ des uns, l'arrivée des autres, le retour des premiers se sont largement entretenus. Les flux de migration ont, en ce sens, participé à la revalorisation symbolique de l'espace local, et transformé le sens attribué à son enclavement. Reprenons chacun de ces groupes et le sens particulier qu'a joué, pour eux, l'enclavement de la zone.

L'enclavement de la zone a tout d'abord été perçu comme un appel au départ. Les protestants, dont nous avons montré la tension entre deux pôles, ont largement alimenté l'exode qui a vidé la zone de ses 'forces vives'. On retrouve, dans leur discours, l'idée qu'il n'y a rien à faire ici et qu'il faut donc partir, pour faire carrière et construire une famille ailleurs. Ils sont les derniers témoins d'une époque, celle où la ville constituait un lieu de promotion et de réussite sociale, celle où les campagnes, encore densément peuplées, fournissaient leurs bataillons d'ouvriers à l'industrie et de fonctionnaires aux administrations publiques.

L'exode de cette première vague de migrants a laissé une place vide localement, que sont venus occuper les premiers touristes populaires (dans les années 1970), ceux-là même qui ont émigré vers la capitale ou les grandes villes pour devenir ouvriers (Madame Paulette, figure de fragile en errance). Ils sont arrivés dans les campings ouverts par les agriculteurs qui ont trouvé dans cette reconversion professionnelle une autre voie que celle de l'exode pour 'sortir de leur milieu' (Figure 'en tension', Monsieur Charmate), ou bien encore dans ceux ouverts par des migrants ayant profité de la 'place vide' pour y développer une activité rentable (figure de l'extériorité, Monsieur Gladisse). L'enclavement de la zone a joué pour les uns et les autres (touristes et opérateurs touristiques) comme une force d'attraction vers un lieu 'accessible' socialement et financièrement.

Il faut ajouter, dans le même mouvement, les Diois de souche, qui ont 'vendu leur pays' (évoqué par Madame Beauchaine). Dans cette 'vente' qui a engendré le

développement des résidences secondaires, plusieurs agents sont intervenus. Les paysans du cru ont racheté les terres et laissé les habitations aux résidents secondaires (figure de Monsieur Bernard). D'autres, citadins en mal de racines (Monsieur Maléserbe) ou confrontés à la transformation de leur quartier d'origine (Monsieur Gaspard), ont investi la 'place vide' comme espace de préservation et lieu conservatoire. A ce titre, il faut souligner le rôle particulier, dans nos sociétés urbaines, de la campagne, qui est '*un des lieux les plus chargés idéologiquement que l'Occident ait fabriqué*'<sup>309</sup>. Elle est en effet fondatrice de la propriété, collective tout d'abord et associée à l'identité villageoise, puis, en France notamment, familiale et associée au projet d'une République démocratique et égalitaire, par la '*propriété du plus grand nombre*'. Ce que viennent chercher ces citadins dans cette enclave hors du temps et de la ville, c'est donc l'accès à la propriété, signe d'ascension sociale et le retour à une sociabilité villageoise - tout en échappant à son contrôle social par la multi-localisation. Lieu conservatoire, lieu d'entretien des liens familiaux, lieu d'appropriation de la terre et des pierres, la résidence secondaire est aussi l'objet d'une '*patrimonialisation ostentatoire*'<sup>310</sup>. On y cultive les racines et non plus les champs, le désir d'y retrouver un lieu préservé et non la volonté de le moderniser ; on y expose les signes fonciers et immobiliers de la réussite sociale, que l'on a construite ailleurs.

Sur d'autres scènes et dans d'autres milieux, 'Mai 68' produit son lot d'expériences communautaires et de retours à la terre. L'enclavement de la zone et sa dévitalisation jouent alors pour les 'néo-ruraux' (figure de Monsieur Terrot) comme force d'appel vers un lieu symbolique, la 'marge contestataire' dont nous avons parlé plus haut (chapitre I). Le reclassement des forces politiques, qui avaient porté la révolte dans la capitale, vers les 'périphéries rurales', est en effet symbolique (D. Léger, B. Hervieu, 1979). Il s'agissait de réinvestir les lieux abandonnés par la société urbaine et vidés par son modèle de développement (industrialisation, concentration des hommes et des activités...), pour y réaliser une utopie (retour au passé et construction d'un 'avenir meilleur').

Ce premier réinvestissement symbolique et foncier de la zone n'est pas sans lien avec le retour de certains 'enfants du pays' (figure des notables du pays). Leurs parcours de migration s'est construit en deux temps. L'enclavement de la zone a joué comme appel au départ pour faire ses armes ailleurs, puis comme force de rappel pour s'engager localement. Dans ce rappel, plusieurs éléments sont entrés en ligne de compte.

La migration est aussi une occasion de ranimer ou de faire naître une 'identité territoriale'<sup>311</sup>. L'éloignement, le dépaysement et surtout l'entretien des liens avec le milieu d'origine sont des facteurs favorisant la '*prise de conscience d'une identité locale*'. La

---

<sup>309</sup> PRADO P., 1997 - Brits et Bretons et la 'réinvention de la tradition' à la campagne, in : '*Nouveaux usages de la campagne et patrimoine*', Séminaire, Die, 17-20 juin, p. 308.

<sup>310</sup> MIRANDA A., 1997 - Les migrants de retour et la 'patrimonialisation' du monde rural italien, in : '*Nouveaux usages de la campagne et patrimoine*', op. cit., p. 228.

<sup>311</sup> BARBICHON G., 1983 - Migration et conscience d'identité régionale. L'ailleurs, l'autre et le soi, in : '*Cahiers internationaux de sociologie*', Vol. LXXV, pp. 321-342.

problématique de l'identité permet d'expliquer les formes d'identification au milieu, mais pas le mouvement de retour définitif et d'installation durant la vie active ici constaté. Il faut en revenir à celle de l'appartenance, qui s'est construite par la distanciation du milieu et le choix de s'y engager en 'contre modèle' par rapport aux projets de promotion par l'exode (protestants) et en 'contre exemple' des formes locales d'attachement (montrant que l'ancrage local n'est pas contraire à la promotion sociale et au maintien d'une ouverture sur l'extérieur). Certains auteurs<sup>312</sup> ont en effet souligné qu'à l'époque de l'exode rural, 'ceux qui restaient' estimaient que les émigrés avaient raison de partir, et qu'ils réussissaient mieux ailleurs (Monsieur Bouvière reconnaît ainsi, malgré le célibat forcé dont il a été victime, que les 'filles de son village' ont eu raison de partir en ville).

En résumé, le réinvestissement symbolique, mais aussi foncier du lieu, a incité les migrants de retour à s'engager pour le développement de leur pays ('vivre et travailler au pays') tandis que certains de leurs congénères se lançaient dans une logique d'agrandissement (paysans du cru), et que d'autres, partis travailler en ville, maintenaient leur patrimoine local pour y cultiver leurs racines (protestants).

On comprend mieux alors l'alliance des notables locaux avec certains néo-ruraux et le retrait, voire l'opposition, de certains autochtones vis-à-vis de leurs initiatives de développement local. Le 'conservatisme' de ces derniers s'explique par le phénomène du 'dernier carré' évoqué par G. Barbichon (1983, p. 331) : **'Ceux qui restent [...] sont capables de développer, tout en bénéficiant de la place congrue mais néanmoins indispensable laissée par les partants, un esprit d'occupation jalouse du terrain et de préservation de la vie locale. Cette appropriation tend à repousser les initiatives des originaires touchant à la vie locale [...]. Une image magnifiée d'eux-mêmes a été renvoyée de l'extérieur aux survivants, privilégiés enrichis ou laissés-pour-compte ; effet de miroir flatteur, pour une part importante due aux migrants, cette image crée ou renforce une conscience d'identité, laquelle peut se retourner contre ceux-là même qui ont contribué à la susciter'**.

Ce second réinvestissement du lieu, associé au contexte de la crise urbaine et de l'emploi (années 80-90), a entretenu l'attractivité de la zone, auprès d'autres migrants et de 'visiteurs occasionnels'.

Parmi les premiers (migrants), l'enclavement joue différemment selon les parcours et les profils concernés. Certains jeunes arrivent par les filières du travail saisonnier ou par le bouche à oreille sur les 'traces des soixante-huitards'. Les flux de migration de néo-ruraux ont en effet alimenté à l'extérieur, l'image d'un lieu de tolérance envers la différence ou la marginalité, d'un espace de liberté en marge des espaces urbains et de leurs normes, d'une zone d'accueil avec ses réseaux d'entraide (squat, travail au noir, 'petits boulots'). Nous les avons vus en effet dans les rues de Die, et tous nos interlocuteurs anciennement installés nous en ont parlé, avec la fierté de pérenniser la tradition d'ouverture mais aussi avec une certaine inquiétude face à cet afflux qu'il faut 'gérer', 'intégrer' ou 'contenir'. Ils représentent pour certains, des 'zonards des villes' qui rappellent l'utopie que l'on a soi-même révisée pour s'installer et s'intégrer ici (Monsieur

---

<sup>312</sup> MERLIN P., 1971 – L'exode rural – suivi de deux études sur les migrations. Prés. par A. Sauvy, Ed. PUF, coll. Travaux et documents, cahier n° 59 de l'INED, p. 135.

Arthéna par exemple). Ils sont aussi perçus comme des 'jeunes de la galère', qui alimentent l'engagement social de certains 'passeurs de frontières' (Monsieur Grilet). On peut penser qu'une partie d'entre eux sont le produit de la crise de l'emploi qui allonge et complexifie les parcours d'insertion professionnelle. Ils sont dans la période que d'aucuns ont nommé le 'moratoire jeune'<sup>313</sup> : phase de 'vagabondage' (Michel, chapitre VII) où l'on navigue entre divers lieux et milieux ; phase de transition, professionnelle, familiale et sociale, qui n'est pas forcément synonyme d'exclusion. Ces figures de jeunes marquent les esprits dans une zone où, depuis longtemps, on assiste au départ des forces vives. Certains acteurs soulignent la sélectivité des flux d'entrée, sur un territoire 'à part' qui attire des jeunes 'artistes', ou 'qualifiés' mais en marge (selon Madame Azéma). D'autres insistent au contraire sur la sélectivité des flux de sortie dans une enclave rurale qui continuerait effectivement à repousser les mieux formés<sup>314</sup> (selon les notables locaux) et attirerait les plus démunis (selon les néo-notabilisés).

D'autres migrants, plus âgés, sont perçus comme des 'exclus de la ville'. Ceux que nous avons rencontrés connaissaient une certaine précarité d'existence. Si certains, issus de milieux populaires, sont confrontés à la marginalisation locale et professionnelle (ouvriers des champs), d'autres cultivent une 'marginalité assumée' au sein de réseaux relativement étendus (femmes restées sur le front). La pauvreté produit en effet ses propres hiérarchies. Les ressources constituées avant la migration (notamment les ressources culturelles), et le vécu de la pauvreté semblent déterminants dans les parcours d'intégration locale : lorsque la pauvreté est vécue comme 'choix de vie', la sociabilité est maintenue au sein de réseaux d'entraide et la 'disqualification sociale' est tenue à distance, mais lorsqu'elle est vécue comme 'échec' elle engendre le repli sur soi, ce qui contribue à l'exclusion). La migration dans cette enclave n'est jamais synonyme, au départ, de refuge ou de repli, mais plutôt de choix de vie dans un lieu 'du possible' (comme voie de promotion sociale par l'accès à la terre et au statut d'exploitant; comme voie d'épanouissement personnel dans un cadre de vie privilégié...). Le parcours d'intégration locale et la capacité, différente, de maintien des liens avec l'extérieur, viennent redéfinir le rapport à cette enclave. Pour certains, elle devient une prison (ouvriers des champs), pour d'autre un espace refuge (vagabonds) pour d'autres encore, une niche préservant des risques de stigmatisation (femmes restées au front).

Pour certains migrants (Messieurs Barnabé et Lorcaïn, Madame Trémini notamment), l'enclavement a joué un rôle similaire à celui qu'il a représenté pour les néo-ruraux des années 1970, mais avec un déplacement de l'utopie. Il s'agit de '*changer de vie, plutôt que de changer la vie*' (Prado, 1997, p. 2). L'enclavement n'est plus perçu comme une marge abandonnée de la société urbaine, mais comme un écrin préservé offrant un cadre de vie associant les avantages de la campagne à ceux de la ville. On voit ici les effets d'entraînement des précédents migrants (néo-ruraux, et originaires de retour) sur l'attractivité de la zone. En effet, la mobilisation locale a permis de préserver un certain

---

<sup>313</sup> GALLAND O., 1991 – Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie, Ed. Armand colin, 231p.

<sup>314</sup> PERRIET-CORNET P. (coord.) 1997 - Rapport intermédiaire, fascicule 6 : Les jeunes, l'emploi et le dispositif d'insertion. INRA-ENESAD, Dijon, p. 4 : Entre 1982 et 1990, les taux de mobilité des jeunes actifs (18-29 ans) s'élevaient avec leur niveau de qualification.



nombre de services et d’équipements (hôpital, lycée notamment) et l’investissement des ‘soixante-huitards’ a produit ses fruits tant au niveau culturel (cinéma art et essai, médiathèque, festivals...) qu’environnemental (développement de l’agriculture biologique, tri des déchets).

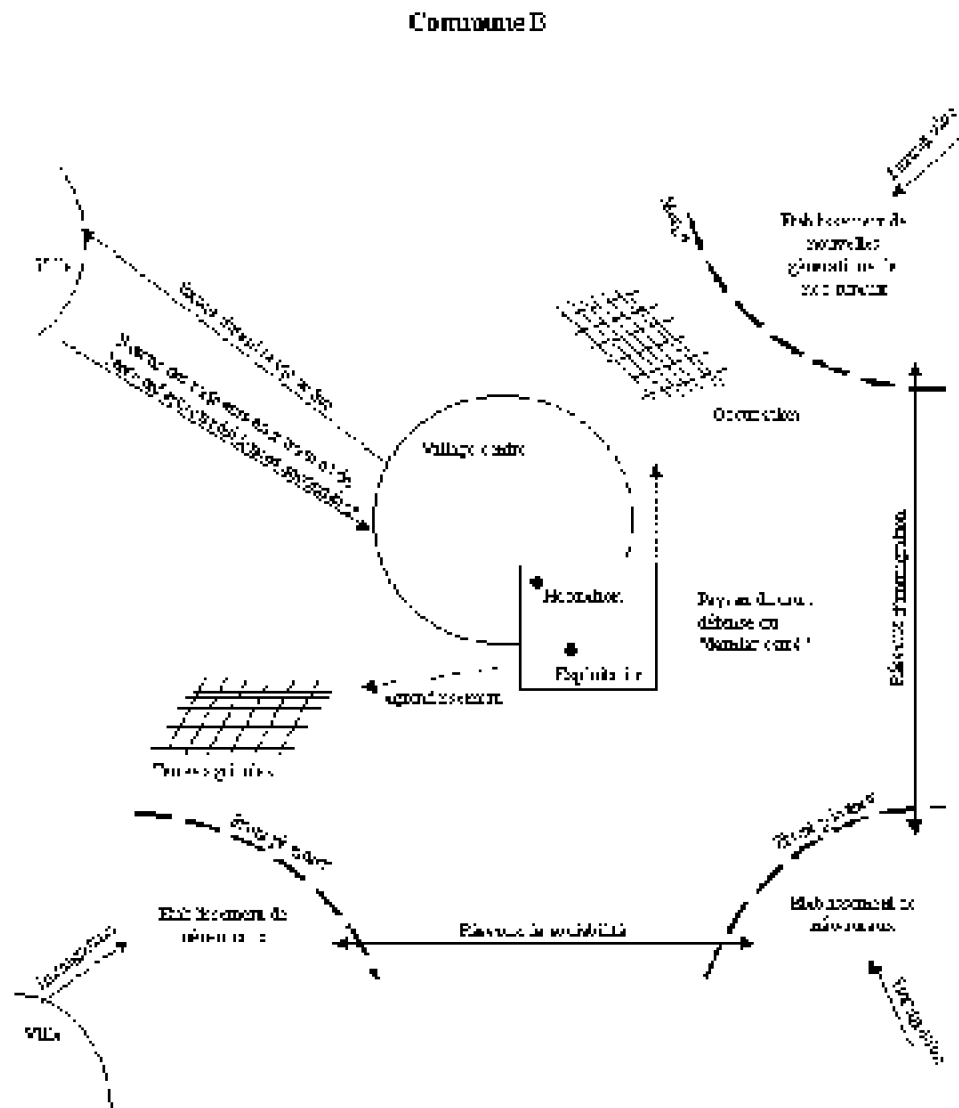
Cette valorisation du cadre culturel et naturel joue également sur la fréquentation touristique de la zone. L’enclavement devient alors comme une ‘image de marque’ par rapport à d’autres zones où s’est développé le ‘tourisme de masse’ (la côte d’azur est perçue comme un lieu ‘repoussoir’, pour les acteurs investis dans le développement local, les opérateurs touristiques et ces nouveaux touristes). Ces derniers, issus de couches moyennes et aisées, s’adonnent aux plaisirs du ‘tourisme vert’ ou culturel (citadines-voyageuses), dans les structures montées, pour la plupart, par des migrants (soixante-huitards, porteurs de projet ayant choisi la zone pour son cadre de vie). La fréquentation d’un espace encore ‘confidentiel’ offre à ces touristes un support à leurs pratiques distinctives. Ce type de tourisme, privilégié dans les politiques de développement du Diois, offre aux acteurs locaux des perspectives économiques qui leur paraissent plus prometteuses que le tourisme social, ainsi qu’une relation d’échange plus valorisante (clientèle avec laquelle les néo-ruraux notamment cultivent une plus forte affinité élective).

Ces flux se sont donc alimentés les uns et les autres, engendrant une revalorisation de la zone mais aussi des conflits d’usage et des alliances. Ces ‘strates’ de population se sont sédimentées, et si l’on en fait la ‘coupe’ aujourd’hui, on découvre un certain partage de l’espace. Les migrations et les mobilités qui traversent la zone ne sont pas des mouvements hiératiques concernant des individus isolés. Elles suivent une logique de réseaux (émigration et immigration), de regroupement selon le système des colonies (la présence d’immigrés déjà installés favorisant l’arrivée de nouveaux, à proximité), et engendrent des comportements de défense du ‘dernier carré’ par les plus enracinés. Toutes ces logiques produisent au final un certain ordonnancement territorial. Il ne s’agit pas d’un ordre définitivement établi, mais du résultat, provisoire et conflictuel, des rapports de force entre usagers de l’espace.

L’une des communes enquêtées, celle où nous avons rencontré Monsieur Bernard (figure du paysan du cru) et Madame Pécan (figure du militant du local au global), constitue en quelque sorte une ‘synecdoque’ de cet ordonnancement. Il s’agit, pour reprendre B. Debarbieux (1995) d’un ‘lieu générique’, c’est-à-dire d’une reproduction en modèle réduit du territoire.

Le village-centre a été vidé par l’exode des natifs partis faire leur vie ailleurs. Les terres attenantes ont été rachetées par les agriculteurs qui sont restés et qui se sont lancés dans une logique d’agrandissement. Le bâti fut laissé à l’abandon, jusqu’à ce que les émigrés ou leurs enfants y reviennent en résidence secondaire ou en retraite (patrimoine ostentatoire). Les néo-ruraux se sont installés dans les marges, y trouvant pour les premiers arrivés un ‘front pionnier’ où réaliser leur utopie de ‘retour à la nature’ et de mise à l’écart de la société urbaine. Certains d’entre eux, notabilisés, sont redescendus dans le bourg centre de la vallée (Die), tandis que de nouveaux arrivants réinvestissaient les mêmes marges du village selon une autre utopie : le chalet isolé et la route goudronnée. Enfin, ceux qui sont restés tentent aujourd’hui de défendre et de

transmettre 'leur dernier carré', dans l'espace qui leur est laissé par les deux autres groupes de cette 'société locale'.



Au final, ces vagues de migration et de mobilité ont fait de cette enclave un espace de convergence géographique entre groupes dont les échelles de référence spatiales et temporelles divergent.

### **812. Divergences des échelles de référence spatiales et temporelles**

L'analyse des entretiens révèle la diversité des échelles spatiale et temporelle de référence des usagers du Diois - diversité qui traduit aussi des formes d'appartenance différentes. Il n'y a pas ici de société locale préexistante mais des groupes vivant dans des espaces-temps différents. Pour autant, comme nous allons le voir, cette coexistence n'est pas étrangère ou contraire à la dynamique locale qui se met en place, pas plus qu'elle n'est synonyme d'indifférence entre ces usagers. Emblématique des processus territoriaux actuels, la spatialisation du social relève ici d'un ordre du

'commun' plutôt que du collectif ou du communautaire. L'usage en commun d'un même espace peut, en effet, comme nous le verrons ensuite, donner lieu à la constitution d'un 'collectif' se revendiquant d'un même territoire, et s'identifiant aux mêmes enjeux. Ce territoire et ces enjeux ne sont pas pour autant objet de consensus. Mais comme nous l'avons précédemment évoqué (I. Mauz, 1997), les conflits permettent la mise en relation entre acteurs, les amenant à construire ou consolider leur discours et à légitimer leur propre rôle et place sur cet espace.

### **8121. Les échelles d'espace de référence : conflits d'usages entre permanents et non permanents**

La divergence des échelles spatiales des usagers locaux occasionne des conflits d'usage, mais contribue aussi à l'ouverture de la zone sur d'autres milieux et lieux. La convergence géographique de migrants et de visiteurs occasionnels ouvre en effet cette enclave rurale au reste du monde. Leurs confrontations sont autant d'occasions de définir l'intérieur et l'extérieur, l'ici et l'ailleurs, l'autochtone et l'étranger.

Un premier clivage s'opère entre les usagers permanents et non permanents. On peut, à partir de là, distinguer ceux pour lesquels la zone d'étude constitue un 'espace primaire' de ceux pour lesquels elle représente un 'espace secondaire'<sup>315</sup>. La 'secondarité' ne se limite pas à la résidence secondaire, elle comprend l'ensemble des déplacements liés à la recherche d'un 'ailleurs'. Ce cadre d'analyse, où la notion d'espace secondaire appelle nécessairement celle d'un espace primaire -celui de l'univers quotidien- amène à changer le regard généralement porté sur les catégories de touristes ou de résidents secondaires. Plus souvent jugés qu'étudiés<sup>316</sup>, on en oublie qu'ils sont aussi les habitants permanents d'un espace primaire et que nous sommes tous des touristes en puissance. La recherche d'un ailleurs relève en effet d'une nécessité anthropologique et d'une pratique ancienne (F. Péron, 1998). Elle participe de la construction identitaire qui suppose la confrontation à 'l'autre'<sup>317</sup>. Associée à la problématique du 'mode mineur', l'analyse du phénomène de secondarité, développée par J. Rémy (1998), permet de saisir les pratiques qui lui sont liées au-delà d'une vision fonctionnaliste – limitant cette pratique à la récupération de la force de travail. La recherche d'un espace de secondarité relève en effet d'une autre nécessité : celle de mettre à distance les rôles joués dans l'espace primaire, vécus sur le 'mode majeur', c'est-à-dire où l'individu ressent le sérieux de ses responsabilités (professionnelles, familiales, associatives...). Les deux espaces sont donc complémentaires l'un de l'autre.

La présence sur la zone ne recouvre donc pas les mêmes enjeux pour les uns et les autres. Et ces enjeux ne prennent leur sens que si on les resitue dans le contexte plus général, celui du rapport à la mobilité, comme pratique quotidienne et système de valeurs.

#### **Pour les habitants permanents du Diois, l'enjeu est de trouver un 'ailleurs', et**

<sup>315</sup> REMY J., 1994 -L'implication paradoxale dans l'expérience touristique, in : *Recherches Sociologiques*, vol. 25, n° 2, pp. 61-78.

<sup>316</sup> MICHEL F., 2000 - Désirs d'ailleurs. Essai d'anthropologie des voyages, Ed. Armand Colin, Coll. Chemins de traverse, 270 p.

<sup>317</sup> Le terme 'ailleurs' provient du latin 'alius' qui a également donné naissance au mot 'altérité'.

**plus largement de sortir de cette enclave.**

Dans le contexte particulier de la zone d'étude, une question se pose en effet : celle de l'étendue des réseaux de sociabilité des habitants permanents d'une enclave rurale. Cette question apporte un double éclairage. Jusqu'où va le 'rural' aujourd'hui (ses réseaux parfois très étendus et ses connexions avec des espaces parfois très éloignés) ? Quelles sont les possibilités et les conditions de promotion sociale des populations localisées dans une zone du rural isolé ? Les liens entre ces deux questions nous amènent à mettre en évidence l'importance des réseaux, constitués notamment par la migration (d'arrivée et de retour) sur le développement local.

L'exode des jeunes les plus formés et l'ancrage des plus démunis montrent l'acuité et l'interdépendance de ces questions, pour l'avenir de la zone et de ses habitants.

Au vu de nos enquêtes, l'origine géographique des personnes et leur degré de mobilité ne sont pas les facteurs déterminants de la réussite sociale ni même de l'intégration locale. C'est plutôt l'articulation entre mobilité et ancrage qui compte. L'enracinement dans le milieu d'origine peut conduire à la précarité ou à la solitude et engendrer des comportements défensifs (figure des paysans du cru). L'ancrage au milieu d'origine après migration semble offrir davantage de ressources pour concilier reconnaissance locale et promotion sociale, et semble favoriser les attitudes d'ouverture (figure des notables du pays). Par contre, la migration vers la zone depuis un pôle urbain ne garantit pas le maintien d'une ouverture ni l'intégration locale. La migration ne change pas fondamentalement les conditions ayant prédestiné au départ. Ceux qui avaient déjà des ressources importantes avant leur départ parviennent à s'intégrer au milieu local et à maintenir leurs réseaux extérieurs (militants du local au global, pièces uniques du territoire, néo-notabilisés), tandis que ceux qui en étaient dépourvus ou relativement démunis s'isolent dans le milieu d'émigration (ouvriers des champs).

Par ailleurs, l'ancrage de ces populations permanentes dans une zone rurale isolée pose aussi la question de leur rapport à la mobilité, comme pratique quotidienne et système de valeurs. Pour les 'engagés' et les 'attachés', les mieux intégrés au milieu (néo-notabilisés et garde-fou, pièces uniques du territoire, migrants enracinés, militants du local au global) l'ancrage est un choix de vie permettant de mettre à distance les contraintes et les normes urbaines (migration alternante, temps perdu dans les transports). La mobilité constitue pour eux un moyen d'accès à d'autres lieux et milieux (Monsieur Stéphane, Madame Tunis par exemple), renforçant ainsi leur ancrage par une certaine ouverture sur l'extérieur. Pour les figures d'attachés les moins bien intégrés, la mobilité est difficile, coûteuse, voire impossible, et l'ancrage local est signe d'une mise à l'écart du monde urbain et de ses modes d'intégration (ouvriers des champs).

Pour les personnes en tension entre deux pôles d'ancrage, la mobilité est une nécessité sociale pour sortir de leur milieu d'origine, mais elle est aussi le moyen d'entretenir leurs racines. Enfin, pour les personnes entretenant un rapport d'extériorité au milieu, elle peut être un mode de vie permettant de se tenir à distance de tout contrôle social (bi-polarité rurale-urbaine, générisme, vagabondage, écologisme) ou au contraire une pratique peu prisée, la distance étant entretenue par la sélectivité de réseaux de sociabilité (bulle).

Cette première analyse nous amène à une autre réflexion : à quel espace de référence ces différents habitants s'identifient-ils selon l'étendue de leurs réseaux ? Cette clé de lecture est importante sur une zone en cours d'institutionnalisation, car elle permet de mettre en perspective les échelles de référence des différents usagers du lieu avec l'échelle du 'pays diois' qui est revendiquée par les acteurs locaux.

L'origine locale et l'ancienneté de présence ne prédestinent en rien à l'identification et à l'appropriation du 'pays diois'. Ainsi, les agriculteurs originaires du lieu et successeurs du père entretiennent le même type de rapport au lieu que les 'ouvriers des champs' - circonscrits à la commune et à leur exploitation. La profession agricole ne prédestine pas non plus à ce type d'appropriation, puisque certains néo-ruraux (notabilisés ou enracinés) développent et entretiennent des réseaux dépassant les limites de leur commune et profession. L'identification au 'pays diois', caractéristique de certains migrants bien installés sur la zone et des notables revenus au 'pays', n'empêche pas, bien au contraire, de fréquenter d'autres milieux et espaces de vie. C'est, nous l'avons vu, par l'expérience de la migration que l'appartenance au milieu local se construit comme choix de vie et objet de revendication et d'investissement. Il s'agit pour eux de 'vivre et travailler au pays', mais aussi d'en sortir pour élargir ses horizons. Cette forme d'appartenance renforce la cohésion 'territoriale' de la zone. Chaque groupe, à sa manière, contribue à la mise en réseau de l'espace local et à sa mise en relation avec l'extérieur, les échanges tissés étant autant d'occasions d'éprouver la spécificité territoriale du Diois. Certains migrants (les 'femmes restées au front') ont réussi à transformer leur position de 'marge' en marginalité assumée, en développant des réseaux d'échanges 'alternatifs' assez étendus. D'autres étrangers (Messieurs Arthéna et Sandahl) ont su articuler leur enracinement local avec le maintien de leur ouverture, ainsi que le développement d'activités associant tradition et modernité, ce qui a facilité leur intégration et a eu des effets importants sur le développement local. Ainsi, la filière plantes aromatiques et médicinales est devenue un emblème territorial à l'extérieur et l'un des symboles de réussite économique et d'intégration pour les habitants du Diois. Le développement de manifestations locales, de renommée nationale ou internationale, tient également à la recherche d'ouverture et de reconnaissance extérieure et intérieure par les migrants qui en sont à l'origine. Le festival 'Est-Ouest' et les Rencontres européennes de Die (initiés entre autres par Messieurs Arthéna et Sandahl), ainsi que la Fête des arts et de la vigne (animée par Madame Casati) constituent des 'lieux-ponts' qui relie la zone à d'autres lieux et associent différents milieux (chapitre VI). Enfin, nous l'avons vu, les notables originaires du pays ne sont pas en reste dans cette ouverture. Partisans d'un apport migratoire à l'intérieur du pays (l'avantage d'un 'sang neuf'), ils défendent en même temps l'identité territoriale auprès des interlocuteurs extérieurs.

**Pour les usagers secondaires, la fréquentation de la zone ne recouvre pas du tout les mêmes enjeux.**

L'analyse de ces usages montre à la fois l'enjeu que représente l'appropriation 'secondaire' des espaces ruraux dans les sociétés modernes, urbaines et mobiles, et le déplacement (plutôt que la redéfinition) des clivages sociaux sur ce nouveau front. Tous sont ici sur un espace-temps secondaire, mais tous n'ont pas les mêmes ressources pour mener à bien cette conquête. En outre, pour chacun d'eux, la zone constitue un lieu

différent : simple lieu de vacances pour certains, lieu de patrimonialisation ostentatoire pour d'autres, elle est pour d'autres, enfin, un lieu de célébration et de transmission des attaches familiales.

La ruralité, la géographie et la dimension territoriale du lieu sont dès lors des attributs relatifs aux enjeux que représentent, pour chaque groupe, sa venue ici. A l'inverse, la fréquentation 'secondaire' de la zone, étant donné l'importance des effectifs concernés<sup>318</sup>, constitue un enjeu essentiel pour les acteurs locaux et a des effets sensibles sur l'institutionnalisation territoriale de la zone (effet sur l'économie et sur les modèles de développement local envisagés). Autrement dit, le Diois n'est pas forcément important ni chargé de sens pour les 'usagers secondaires'. Mais ces derniers sont importants pour les acteurs locaux qui participent à la construction territoriale.

### La 'secondarité rurale', substitut du lieu des racines

Ces personnes (résidents secondaires non natifs et touristes fidélisés) cherchent à retrouver un lieu d'ancrage en substitution de leur lieu d'origine, soit parce qu'il a été fortement urbanisé (Monsieur Gaspard par exemple), soit parce qu'il a été quitté (élite en exil, bi-polarité). Cette expérience explique le besoin de retrouver un lieu préservé du temps qui passe, et se traduit par l'investissement dans la propriété foncière dans des villages reculés. On alterne entre un ici quotidien, pourvoyeur de statut social, et un ailleurs secondaire, lieu de repos et de patrimonialisation ostentatoire. Même si ces personnes cultivent la sociabilité villageoise, elles n'acceptent ce jeu qu'à la condition de pouvoir en sortir : *'Ici quand il reste que 5 personnes l'hiver, t'es condamné à ne pas te fâcher avec eux, t'es condamné à t'entendre'* (Monsieur Maléserbe). Ce moment est aussi l'occasion de renforcer son identité citadine, en expérimentant les limites de la vie rurale et villageoise. C'est une manière de transformer le 'ras le bol' du quotidien, en choix de vie : ***' C'est à la fois un attachement profond et aussi je sais que c'est un milieu dans lequel je ne vivrais pas, parce que c'est pas ma vie, qui est citadine maintenant. C'est fini. On peut pas jouer au paysan ou au rural.***

### La secondarité familiale

Il est significatif que cet usage soit, dans la majorité des cas, transmis de génération en génération (9 cas sur 15, dont 3 parmi les touristes et 6 parmi les résidents secondaires).

Dans le contexte actuel en effet (migrations résidentielles fréquentes au cours des cycles de vie, bi-activité des couples), la constitution ou le maintien d'un pôle de retrouvailles représente un enjeu essentiel pour les familles. Mais, tous les milieux n'ont pas les mêmes possibilités pour constituer et maintenir un tel lieu de retrouvailles (cas de la famille des deux frères A et C ouvriers des champs, et cas de Madame Paulette). Cela suppose, en effet, des ressources importantes (en temps, en argent) ainsi que l'articulation des lieux d'ancrage des deux conjoints. L'articulation (successive ou alternante) entre les espaces primaires et secondaires intervient dans les milieux plus aisés, comme rééquilibrage ou compensation dans la relation de couples, notamment

---

<sup>318</sup> On estime à 2 500 le nombre de résidences secondaires, et à 20 000 le nombre de touristes par an, pour une population permanente d'un peu plus de 10 000 personnes (chiffres du DRDD, 1998).

lorsque la localisation principale est choisie en fonction de l'activité du conjoint (Monsieur et Madame Igéna). La multi-secondarité dans les cas où la position sociale des deux conjoints est équivalente (Monsieur et madame Paullaner) offre une autre voie de conciliation.

En outre, les formes et les modes d'appropriation du lieu sont différentes selon qu'elles concernent des milieux populaires (fragiles en errance, tribus installées dans la vie) ou plus aisés (nomades ruraux, bi-polarité rurale-urbaine).

Par leur fidélité sans faille, les premiers tissent patiemment un réseau de sociabilité de proximité, cherchant à reproduire sur l'espace secondaire l'univers familial et circonscrit de leur espace primaire. Faisant ainsi du camping leur 'village', structuré par l'interconnaissance, ils construisent une enclave de maîtrise et de sécurité, sur un territoire qui demeure étranger.

Pour les seconds, il y a au contraire recherche de différenciation dans la forme de sociabilité développée au sein de chaque espace approprié ; le pôle secondaire et primaire étant complémentaires l'un de l'autre. L'espace de vie quotidien est consacré à la sphère professionnelle et à la sociabilité extérieure : la ville est investie à travers l'entretien d'une sociabilité élargie et des pratiques associatives et culturelles. L'habitat, souvent de taille réduite, est peu investi comme espace de sociabilité et réservé au noyau familial. La secondarité est au contraire l'occasion de réinvestir l'espace intérieur, pour y recevoir la famille et les amis. A travers la sociabilité 'villageoise', on replonge, l'espace d'un séjour, dans l'ancien temps en cultivant l'image d'une campagne mythifiée.

### **L'espace support**

Pour certains touristes enfin, l'espace demeure un simple support d'activités substituables à d'autres. Ils restent donc 'extérieurs' au milieu local.

Dans les classes moyennes, le choix du lieu de séjour s'effectue pour certains en fonction des structures d'hébergement et de leur capacité à répondre aux besoins personnalisés des membres de la famille. D'autres choisissent le lieu pour son cadre naturel (montagne, rivière) permettant la pratique de certaines activités sportives. L'espace qui fait sens correspond à la délimitation du lieu d'hébergement relié à quelques sites locaux, la dimension territoriale n'étant pas perçue en tant que telle. L'espace peut aussi être le support de retrouvailles d'un groupe nomade, l'environnement étant dès lors perçu comme 'décor paysager'.

Enfin, les touristes plus aisés (figure des citadines-voyageuses) choisissent en venant ici, avant tout une structure permettant la pratique d'une activité distinctive et le maintien de l'entre-soi. L'espace environnement reste là encore un simple décor, et le milieu local, perçu à travers l'image d'une campagne dépourvue d'intérêt culturel, est maintenu à distance.

Pour conclure sur ce point, revenons sur la question de l'installation définitive des usagers non permanents qui représente un enjeu important dans le développement local. Il semble, contre toute attente, que l'ancienneté de présence et la force des liens familiaux ne prédisposent pas à une installation permanente sur la zone. Quand on aborde la possibilité d'une installation définitive parmi les usagers 'fidélisés du lieu', le clivage

principal oppose les natifs et les non natifs, les premiers étant beaucoup plus réticents que les seconds à cette idée. Cette ligne de partage recouvre en fait une différence dans les modes d'appartenance sociale, entre ceux qui ont réussi socialement au prix de leur déracinement du milieu d'origine, et ceux qui ont accédé à un lieu d'ancrage identitaire grâce à leur réussite sociale. On constate également que la référence au 'Diois' est très faible, et que les pratiques s'inscrivent dans des espaces très circonscrits (lieux d'hébergement) ou au contraire dans des espaces dépassant les limites du Diois (la résidence constituant un point de rayonnement). La référence à des entités géographiques bénéficiant d'une plus forte renommée (la Provence ou la Drôme pour les étrangers, le Vercors pour les Français) montre que l'identité dioise, manque encore d'une image à diffuser.

Ces différences d'échelles de référence sont importantes car elles engendrent des conflits d'usage et des typifications réciproques entre permanents et non permanents. Elles amènent les premiers à réagir face à l'appropriation secondaire de leur lieu de vie. Cette forme d'usages 'distanciés', nous le verrons ensuite, est vécue de façon ambivalente par les acteurs locaux investis dans la construction territoriale du Diois. Elle est en effet un signe, valorisant, d'attractivité de leur 'pays', en même temps qu'une forme de violence symbolique, exercée par les usagers pour lesquels le Diois n'est qu'un espace-temps secondaire.

### **8122. Les échelles de temps de référence : droit du sang versus droit du sol**

Les échelles de temporalité de référence opèrent, quant à elles, un autre clivage entre 'originaires' et 'non originaires' du lieu, entre ceux qui peuvent s'inscrire ici dans une histoire familiale en référence à des 'racines locales', et ceux qui doivent y 'faire souche'. Cette césure croise néanmoins l'autre clivage, entre permanents et non permanents, ce qui engendre une hiérarchie complexe d'appartenance territoriale. Deux formes de légitimité territoriale s'affrontent : le 'droit du sang' et le 'droit du sol'. Globalement, les habitants permanents, qu'ils soient originaires ou non, légitiment leur droit d'usage par leur investissement sur 'le sol'. Cette revendication est particulièrement portée par les migrants attachés au milieu qui se retrouvent dans l'idéologie 'vivre et travailler au pays' (figure des néo-notabilisés notamment). La zone constitue pour eux un 'pôle d'investissement prométhéen' tandis qu'elle est appropriée de manière beaucoup plus 'contemplative'<sup>319</sup> par les autres (originaires ou non ayant investi la zone comme lieu secondaire) et légitimant leur présence selon un 'droit du sang'. Pour ces derniers, la zone est un 'lieu de mémoire', un espace-temps d'enracinement généalogique (secondarité familiale) ou mythique (secondarité rurale où l'on cultive les valeurs associées au passé d'une campagne idéalisée).

Parmi les migrants installés sur la zone, les échelles de temps diffèrent également selon leur mode d'appartenance au milieu local. L'étendue de leur horizon temporel

---

<sup>319</sup> DURAND G., 1980 – L'âme tigrée, Ed. Denoël- Gonthier, coll. Médiations, 210 p.– Cet auteur avance l'idée que l'homme est en tension entre deux pôles : le pôle de la maîtrise (où l'espace est approprié comme objet de connaissance scientifique et d'investissement prométhéen), et le pôle de la contemplation (où l'espace est perçu comme élément naturel, investi de valeurs poétiques et revêtant une certaine sacralité).



(Grossin, 1974) dépend étroitement du vécu de la migration et de leur degré d'intégration locale. Les plus marginalisés (ouvriers des champs) se situent entre passé et présent. L'évocation du passé est associée à la mémoire d'un milieu regretté dont ils sont maintenus à l'écart, mais elle donne lieu également à un discours visant à légitimer leur place au regard de ce qu'ils ont accepté de perdre en venant participer à la vie locale. L'avenir étant source d'incertitude, on ne s'y projette guère et l'on vit plutôt 'au jour le jour', en s'accommodant du lieu. Les migrants, dont l'attachement prend le sens d'une 'sur-assimilation au milieu'<sup>320</sup> (néo-notabilisés) évoquent peu leur passé (associé à la rupture biographique et au renoncement de carrière qui a conduit à leur arrivée). Ils s'approprient par contre largement l'histoire locale, en se positionnant comme gardiens de ce passé. Ici sans doute se manifeste, avec la plus forte acuité, la tension évoquée plus haut, entre un rapport contemplatif à l'espace (préserver la tradition) et un rapport prométhéen (assurer l'avenir du Diois en y laissant sa trace). Les autres migrants (pièces uniques du territoire, migrants enracinés) font davantage le lien entre leur passé vécu 'ailleurs', et leur présent et avenir qu'ils projettent ici. Par le maintien des liens au milieu d'origine, permettant de concilier ancrage et ouverture, ils entretiennent une mémoire vive du passé. Ils évoquent largement ce qu'ils ont construit ici en se projetant également dans l'avenir du Diois dont ils se sentent parties prenantes et acteurs.

La perception de l'avenir local et de son développement ne prend pas le même sens pour ceux qui vivent ici en permanence, et ceux, non permanents, qui s'approprient la zone sur un mode contemplatif. Pour les premiers, la maîtrise de l'espace local est un enjeu qui conditionne leur avenir sur la zone. Bien que leur position et avis diffèrent sur la question, l'usage secondaire qui est fait de leur espace de vie quotidien alimente la prise de conscience d'une communauté de destin. 'Maîtriser' signifie pour certains (paysans du cru, néo-notabilisés) la reprise en main d'un espace qui leur échappe (solitude face à l'envahissement pour les premiers, respect de la tradition pour les seconds) et la défense du 'dernier carré' (logique d'agrandissement et de transmission pour les premiers, rituel d'entrée sur un 'territoire qui se mérite' pour les seconds). Pour les personnes plus distanciées, la maîtrise de l'espace local passe par l'accueil de nouvelles populations et activités, nécessaire pour pérenniser la qualité de vie locale (maintien des services et des équipements) et perpétuer la tradition locale d'ouverture.

Les visiteurs occasionnels d'un espace 'support' ne se projettent pas sur la zone, et son développement ne se pose pas comme question – tout au plus espère-t-ils y retrouver la même tranquillité ou le même décor paysager l'année suivante. La temporalité vécue ici (temps des vacances, rendant plus disponible pour une sociabilité élargie) est un complément nécessaire à leur univers quotidien (temps du travail, balisant étroitement la vie quotidienne entre horaires et lieux de présence). A cette temporalité rurale, celle de la lenteur et de la souplesse, est associée la perception d'un faible niveau de développement, le plus souvent envisagé comme un atout à préserver. Les non originaires et fidélisés sur la région, entretiennent un rapport typiquement contemplatif vis-à-vis d'un lieu qu'ils s'approprient comme 'conservatoire'. Il permet de retrouver ce que l'on a perdu (certains ont vécu l'urbanisation de leur lieu d'origine rural) ou d'y reconstruire

---

<sup>320</sup> Selon G. BARBICHON (1983, p. 325), la 'sur-identification' à la société d'accueil intervient lorsque les individus passent d'un groupe social ou culturel à un autre et la 'sur-assimilation' est consécutive à la rupture avec le milieu d'origine, ce qui est le cas ici.

ce que l'on n'a pas connu (les autres ont été socialisés dans un environnement urbain), c'est-à-dire l'image mythique d'une 'campagne préservée'. Les résidents secondaires originaires du Diois (protestants notamment) se réfèrent à la temporalité passée, celle où ils ont dû s'arracher à leur pays ingrat pour construire leur vie ailleurs. Ils perçoivent dès lors le faible développement local comme une fatalité, et l'avenir, à travers la transmission de leurs racines généalogiques. C'est en référence à leur expérience passée, et à la tension entre un lieu d'attachement et un lieu d'engagement, qu'il faut comprendre le rapport conflictuel qui les oppose aux migrants qui ont réussi ici, ce que eux-mêmes et leurs parents avaient cru impossible.

## **Conclusion**

Les différences entre les échelles d'espace et de temps de référence des groupes convergeant sur la zone d'étude sont à l'origine des conflits d'usage et des alliances locales. La ligne de partage entre originaires et non originaires semble moins importante que celle qui sépare les permanents et les non permanents.

L'une des communes du Diois constitue une 'figure de lieu' permettant de rendre compte de la dynamique des alliances et conflits locaux. Il s'agit de G., commune du Haut Diois où nous avons rencontré plusieurs personnes, emblématiques, pour chacune d'elles, d'une tranche d'histoire locale.

Monsieur Ferréni, ancien maire du village, ainsi que le maire actuel ont tous deux connu la migration depuis l'exode de leur lieu d'origine : le premier, pour faire carrière dans de grandes entreprises, et le second, pour entrer dans la fonction publique. Exilés dans de grandes villes durant leur vie active, ils sont restés attachés à ce pôle, où ils sont revenus en 'résidence secondaire'. La commune de G. est donc pour eux un lieu 'conservatoire', un lieu de mémoire et de patrimonialisation ostentatoire. Il en va de même pour Madame Yourkhénof, Messieurs Maléserbe et Gaspard, résidents secondaires et non originaires du lieu. Ils ont, nous l'avons vu, connu l'exil loin de leur pays d'origine, l'exode de leur région natale vers la banlieue parisienne ou la requalification sociale de leur quartier d'origine populaire. Or, avant que les premiers exilés ne reviennent au pays et que les seconds n'arrivent en résidence secondaire, d'autres ont occupé la place vide (néo-ruraux). Les premiers ayant gardé leur patrimoine familial situé dans le village-centre, les néo-ruraux se sont installés en marge du village dans les deux hameaux d'altitude désertés par la population locale. Deux filières d'immigration ont contribué à repeupler ces hameaux. Le premier a été réinvesti à l'époque du 'retour à la terre' (1970). L'un de ces pionniers, bien établi et sensible à la revitalisation de son hameau, a facilité l'installation de nouveaux migrants, en créant une association pastorale pour le rachat et la location des terres agricoles qui risquaient de partir en résidence secondaire. Des annonces dans la presse ont permis de faire connaître le lieu et d'y installer, avec des aides publiques (DJA notamment), de jeunes couples. Madame Bordas (néo-rurale restée au front) en est un exemple. Nous avons vu qu'elle jouait à son tour le rôle de passeur de frontière, en transmettant son activité à de nouveaux arrivants avec un arrangement financier.

L'autre hameau a été investi dès les années 1950 par un journaliste parisien avec le

projet d'y créer un institut médico-pédagogique (comme dans la commune de Monsieur Grillet). Après l'échec de différents projets, refusés par la DDASS, de nouveaux couples arrivent dans les années 1970 (dont Madame Noisy). Ils reprennent le flambeau en y accueillant en famille des enfants en difficulté. A partir d'eux, s'établissent d'autres migrants, amis ou parents, selon la logique de 'colonie'. L'histoire similaire de ces couples est révélatrice des enjeux familiaux de l'installation 'néo-rurale'. Tous se sont séparés, et toutes les femmes sont restées 'attachées' à ce front pionnier, avec le double défi de s'accrocher ici et de réussir. L'accueil d'enfants a été dès lors abandonné au profit d'un accueil touristique saisonnier, plus lucratif et conciliable avec l'exercice d'une autre profession à l'extérieure. Cette distanciation du milieu local a été favorisée, en outre, par les conflits les opposant aux autres villageois et ayant abouti à leur éviction du pouvoir local par une alliance entre les résidents secondaires et les retraités, originaires et extérieurs du village. Après s'être investis dans l'animation locale (cinéma itinérant, associations) et face à l'absence de reconnaissance locale, certains sont redescendus dans la vallée, à Die notamment, où ils ont retrouvé une sociabilité plus urbaine (brassage de populations) et des voies de promotion sociale (l'ancien boulanger du hameau est ainsi devenu écrivain public à Die).

Le rapport au lieu n'est donc pas consensuel, et c'est parce qu'il est occasion de conflits qu'il est producteur d'une dynamique territoriale. Cette dynamique territoriale naît de l'interaction entre deux forces principales : les forces 'instituant', c'est-à-dire les populations qui convergent sur la zone, et les forces 'instituées' (minorité active). C'est de cette minorité active et du modèle de développement local qu'elle a progressivement élaboré dont nous allons à présent analyser les ressorts.

## Section 82. ...A l'institutionnalisation d'un territoire interstitiel

---

### Introduction

La diversification des usages de l'espace local et sa territorialisation, bien qu'apparemment contradictoires, sont en fait deux processus étroitement liés. Pour en expliquer le lien à travers l'histoire du développement local,<sup>321</sup> on peut reprendre l'analyse de J. Rémy (1993). Son examen de la constitution du rural comme acteur collectif dans l'histoire des rapports ville-campagne en Belgique, nous semble tout à fait transférable au cas ici étudié. La ruralité y régit des identifications et des revendications d'une 'minorité active' qui a progressivement cherché à impliquer l'ensemble des habitants. Les références à la ville et à la mobilité géographique ont servi 'd'images guide' dans l'élaboration d'un modèle de développement, et leur évolution traduit localement la dynamique des rapports ville-campagne.

Nous commencerons par présenter les différents référentiels d'action qui se sont mis en place au fil de l'évolution du contexte local (dévitalisation, revitalisation) et plus général

---

<sup>321</sup> Nous ne référons pas ici l'histoire de toutes les procédures mises en oeuvre sur la zone d'étude, ni leur évaluation. Nous mettrons en exergue les étapes essentielles de son 'institutionnalisation' et les ruptures opérées quant à l'appréhension de la mobilité et de l'urbanité.

(évolution des rapports ville-campagne). Nous analyserons ensuite plus en détail la constitution du groupe d'acteurs institués qui a pris en charge l'élaboration de la charte du pays diois, et les fondements de la confiance scellant leur alliance.

### **821. Référentiels de développement et rapport ville-campagne : l'évolution des images guide de la mobilité et de l'urbanité.**

L'histoire du développement local montre que les images, associées à la ville et à la mobilité, ont joué un rôle important dans la prise de conscience d'une identité locale et la construction progressive d'un projet de territoire. Ces images sous-tendent aussi des réalités : celle des différentes vagues de migration et les mobilités qui ont marqué la zone (section 81) et celle de l'évolution des rapports ville-campagne. Mais les réalités ne s'imposent pas simplement à ceux qui les vivent. Elles font l'objet de traductions locales, qui servent de référentiels d'action à certains groupes, dont la composition évolue avec l'évolution de ces images et des alliances et clivages qu'elles cristallisent. Ces images et leurs traductions locales ont laissé leur trace dans les documents écrits ayant jalonné la construction territoriale, et sur lesquels nous appuierons les réflexions qui vont suivre.

#### **8211. Premier manifeste d'un 'pays qui ne veut pas mourir' : lutter contre la dévitalisation, être entendu par la ville.**

Dans la première étape, avec la mise en place du 'Comité de défense et de développement du Diois' en 1970, c'est l'exode qui constitue le support de cristallisation identitaire et territoriale. Ce groupe de défense est constitué des premiers migrants de retour au pays (notables locaux) et de quelques entrepreneurs restés sur place ou qui sont venus s'y installer. Le constat de la dévitalisation est l'occasion d'une première prise de conscience d'une identité territoriale : le Diois est une 'espèce d'espace' en voie de disparition, qu'il s'agit de 'défendre'. C'est l'époque charnière où l'exode, arrivé à son terme, a fait son 'plein' de migrants et où les vagues d'immigration, qui arriveront après, n'ont pas encore sonné l'heure de la revitalisation. Ces flux de départ ont eu pour effets non seulement une dévitalisation démographique et économique mais aussi une 'démoralisation' de la population locale (Merlin, 1971, p. 130), ce qui a entretenu les stratégies migratoires (sur le modèle des protestants) et les comportements défensifs (dernier carré). C'est aussi l'époque de la mise en place des Plans d'Aménagement ruraux (PAR), dont il convient de resituer le contexte pour mieux comprendre leur appropriation locale. Ceux-ci correspondent à la 'contrepartie' rurale de la Loi d'Orientation Foncière de 1968<sup>322</sup>, principalement destinée à organiser l'aménagement des villes qui connaissaient alors un développement anarchique (concentration, développement des périphéries). La ville constitue alors l'enjeu prioritaire des politiques publiques, car elle est porteuse du dynamisme économique et démographique du pays. Mais celles-ci, alors centralisées et fondées sur le principe d'égalité (accès aux services et équipement), s'étendent aussi aux zones rurales qui doivent, à terme, 'rattraper' la ville

---

<sup>322</sup> Celle-ci prévoyait notamment un 'Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme', avec un 'zonage' prévoyant la répartition des différentes activités (résidentielle, industrielle...) et la mise en place de Plans d'Occupation des Sols, obligatoire pour les communes de plus 10 000 habitants.

grâce à leur modernisation. Portés par le ministère de l'agriculture, les PAR ont pour principaux objectifs : la poursuite et l'achèvement de l'équipements des campagnes au niveau des infrastructures et des réseaux des campagnes (eau, voirie, électrification, téléphone) ; la modernisation de l'agriculture (remembrement, équipements coopératifs) ; le développement de nouvelles activités (tourisme, PME, artisanat) et le recours à la formation comme levier de diffusion du progrès<sup>323</sup>.

C'est cette occasion que va saisir le 'Comité de défense' du Diois pour réaliser la première étude sur la zone (constitution d'une mémoire collective) et définir un plan d'action pour contrer son déclin (projection dans l'avenir). Le périmètre d'étude concerne alors cinq cantons, dont l'un d'eux (le canton de Saillans) se désengagera plus tard de l'intercommunalité dioise (cf. chapitre III).

L'étude et la rédaction du Livre blanc diois<sup>324</sup> qui en a résulté ont été confiées à un bureau d'étude extérieur<sup>325</sup>. Mais les membres du comité y ont pris une part active. L'introduction rédigée par leur président révèle la prise de conscience locale et la première démarche collective que cette étude a permise<sup>326</sup>. Une 'minorité active' se met alors en place, premier noyau du pouvoir associant des élus et des acteurs socioprofessionnels. La situation de dévitalisation, révélée par l'étude, est telle que 'l'union sacrée' impose de dépasser les clivages politiques et les divisions communales ou géographiques (entre Haut Diois et plaine) pour rassembler toutes les forces vives. La consultation élargie de la population locale est aussi l'occasion d'une première mobilisation collective et d'une sensibilisation à l'identité territoriale dioise. Le 'Diois' est alors associé à l'image d'une région naturelle (bien délimitée au niveau géomorphologique), et à celle d'une communauté de destin.

La notion d'*attachement* - à un pays en déclin, à la tâche de le maintenir vivant - est utilisée à plusieurs reprises dans un sens où se mêlent un sentiment identitaire local et la volonté de d'intégration et de reconnaissance à l'échelle nationale : ***'Car, en travaillant au développement du Diois nous avons conscience de travailler certes pour nous-mêmes, attachés à une région que nous aimons, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité nationale, et pour le maintien d'un équilibre économique, social, et humain dont ne pourra se passer le monde de demain'***.

Trois orientations principales se distinguent dans ce premier pavé posé dans la construction du territoire diois : la lutte contre la dévitalisation et l'accès à une certaine parité avec la ville ; l'affirmation d'une 'utilité' à la collectivité contre le modèle de

<sup>323</sup> Ces plans avaient néanmoins une lacune : l'absence de financements prévus pour donner suite aux études d'aménagement et de développement qui en résulteront.

<sup>324</sup> Comité de Développement et de Défense du Diois – Direction Départementale de l'Agriculture de la Drôme, 1971 – Livre Blanc diois, Ed. Sorépi, DRDD, Die, 121 p.

<sup>325</sup> Bureau d'étude d'aménagement urbain et rural, associant trois consultants, l'un grenoblois, l'autre lyonnais et le dernier, valentinois.

<sup>326</sup> Voir en annexe n° 1 du chapitre VIII : Extrait du 'livre blanc diois' : la mobilisation locale.

domination urbaine ; une démarche pédagogique visant à concilier la 'diffusion du progrès' et la prévention des comportements défensifs (dernier carré). Reprenons ces trois points.

Dans ce 'livre blanc diois'- premier manifeste d'une 'région qui ne veut pas mourir'- la ville fonctionne comme référence positive (revendications d'égalité d'accès aux équipements et aux services). Le diagnostic territorial est celui, assez alarmiste, d'une zone en voie de 'désertification'<sup>327</sup>. Les jeunes partent, la population vieillit, et ceux qui arrivent sont des personnes âgées. Le cercle vicieux de l'exode risque d'entraîner la disparition irréversible des plus petites communes<sup>328</sup>, dont la population est confrontée à l'isolement social (personnes âgées, agriculteurs célibataires) et à l'enclavement géographique. La situation de l'emploi, qui seule pourrait retenir les forces vives (les jeunes) et en attirer de nouvelles, ne laisse rien augurer de meilleur. Le taux d'activité, en dessous de la moyenne régionale (33 % contre 41 % pour Rhône-Alpes), reflète le vieillissement de la population et la faible dynamique économique de la zone, qui reste encore essentiellement liée à l'agriculture (1 actif sur 2 a une activité agricole ou para-agricole). Les autres emplois locaux sont peu qualifiés, et les salariés, nombreux dans la population active (près de la moitié), considèrent le passage par la zone comme un début de carrière obligé qu'ils espèrent transitoire (notamment parmi les fonctionnaires). Dans ce contexte, le regroupement de la population locale observé sur Die (en provenance des communes de montagne) n'est qu'une étape avant une émigration définitive de la région.

Les activités économiques, liées notamment aux commerces et aux services, périclitent. L'agriculture, présente des atouts certains (production diversifiée et de qualité avec appellation d'origine contrôlée), mais son renouvellement n'est pas assuré et la commercialisation de ses produits non organisée. La part des exploitations sans successeurs est importante et laisse présager l'avancée des friches dans les années à venir.

Les équipements et les réseaux (eau, électricité, assainissement et téléphone) sont insuffisants durant la période estivale où l'afflux de visiteurs occasionnels augmente les besoins. Ceux-ci, néanmoins, ne sont pas estimés 'trop nombreux'. Ils témoignent au contraire de 'l'utilité' du Diois à la collectivité nationale, et justifient l'aide en équipement demandée aux responsables publics pour lui permettre de remplir ce rôle sans remettre en question la qualité de vie de ses habitants permanents. Le maintien des services publics (lycée, hôpital et lignes SNCF, notamment) qui fait l'objet de remise en question régulière, est une condition essentielle de la revitalisation du lieu (livre blanc diois, p. 81). D'une manière générale, le constat est celui de l'interdépendance entre le maintien de la population locale et la qualité de l'accueil de visiteurs occasionnels (entretien des paysages, présence des commerces et services...) et de populations nouvelles.

L'avenir du Diois se décide en grande partie à l'extérieur de celui-ci (selon le

---

<sup>327</sup> Voir en annexe n° 2 du chapitre VIII : Extrait du livre blanc diois : un pays en voie de dévitalisation.

<sup>328</sup> 26 communes (sur 62) ont moins de 50 habitants en 1971, et l'on en prévoit 33 dans les cinq ans à venir si aucune action n'est entreprise.

paradigme de la domination urbaine sur les zones rurales, cf. chapitre II). On évoque ainsi les différents échelons du pouvoir central dont les services sont cloisonnés et les découpages administratifs déconnectés des 'réalités territoriales rurales'<sup>329</sup>. On s'inquiète aussi des stratégies de délocalisation de certaines entreprises, importantes dans la dynamique locale (dans l'agroalimentaire notamment) dont le siège est situé dans des grandes villes et qui se préoccupent peu de l'avenir de la zone. Face à ce contexte, le morcellement des communes ne permet ni d'enrayer le déclin ni de constituer une force locale de proposition. D'où la nécessité impérieuse, soulignée alors, de passer à une gestion intercommunale pour bâtir des programmes d'équipement répondant aux besoins de la population et aux enjeux de développement.

A cette domination urbaine qui vide les campagnes de ses hommes, on propose de substituer une 'complémentarité ville-campagne' On mise en effet sur le développement industriel et urbain de la vallée du Rhône (mis en place du port de Fos, de l'axe Rhin-Rhône, du réseau autoroutier alpin) et sur l'afflux de nombreux travailleurs sur le Diois qui s'offre alors à eux comme 'espace de loisirs et de tourisme'. L'argumentation vise donc à justifier son développement, et l'aide extérieure que cela suppose, par la contrepartie proposée : **'la population locale permanente contribue à l'édification et à l'entretien du patrimoine immobilier et des équipements publics (routes, adduction d'eau, électrification) dont le maintien conditionne les possibilités d'utilisation de cet espace, à des fins touristiques en particulier'**. L'appartenance locale qui se dessine alors est celle d'une collectivité rurale intégrée par la ville, et insérée dans une collectivité globale, celle de la société française et de la République. L'identité revendiquée mêle un sentiment de fierté (d'être resté) et d'infériorité (les meilleurs partent en ville), typique des habitants des zones rurales qui se pensent alors comme des collectivités spécifiques mais en voie de disparition (Mendras, 1976) : **'La population et ses caractéristiques propres représentent un patrimoine sociologique qu'il faut sauvegarder'** (livre blanc diois, p. 94).

Tout ce que le territoire compte de richesses et de ressources, pour inverser les tendances lourdes, est un 'potentiel' dont la mise en valeur dépend d'éléments extérieurs. On ne parle pas encore de 'développement durable', mais 'd'aménagement volontaire'. L'enjeu est celui du maintien des activités agricoles, ce qui suppose le renouvellement des structures (installation de jeunes agriculteurs) et la valorisation et commercialisation des productions traditionnelles (lavande, clairette, élevage ovin). Mais l'axe principal reste le développement de nouvelles activités. La ville reste ici un modèle de référence positive : l'industrialisation du Diois constitue l'une des voies pour développer des emplois, diversifiés et qualifiés, et ancrer une population, permanente et active. Le développement touristique peut aussi largement y contribuer : une meilleure répartition des séjours dans l'année permettrait en effet de résoudre le problème de saisonnalité de l'activité. La création d'activités passe donc par l'attraction de nouvelles populations ce qui suppose d'améliorer les structures d'accueil (disponibilité foncière, construction de logement) et les liaisons à l'extérieur (réseaux routiers, classement en Zone d'Industrialisation Prioritaire).

---

<sup>329</sup> On prend ainsi l'exemple de St-Nazaire le Desert (Diois), qui dépend de Die pour l'hôpital et le tribunal de commerce, de Nyons (hors Diois) pour les centres scolaires et les taxes téléphoniques, de Crest (hors Diois), pour la subdivision de l'équipement et enfin de La Motte Chalencon (chef lieu de canton) et de Montélimar (circonscription électorale).

Pour faire passer ce message, la démarche doit associer une pédagogie participative et l'aide à la modernisation selon l'idéologie de la 'diffusion du progrès' (cf. Chapitre II) : **'Quand on parle de développement et de croissance, on envisage un nombre de modifications qui vont avoir des conséquences sur le mode de vie des habitants. [...] Il faut également veiller à ce que la population soit constamment informée préalablement et à ce que les modifications ne se fassent pas sans qu'elle ait participé aux décisions'** (livre blanc diois, p. 110).

La formation professionnelle de la population, jugée insuffisante, doit constituer un axe prioritaire, notamment à l'égard des agriculteurs. L'apport nécessaire de populations extérieures, pour le maintien de la qualité de vie locale, est souligné : **'il faut considérer ces mouvements de population comme un facteur de dynamique indispensable'**. (livre blanc diois p. 107). Mais il convient de prévenir les comportements défensifs ou conservateurs en tenant compte des préoccupations de la population. On évoque ainsi **'le sentiment d'insécurité des agriculteurs autour de Die face à l'urbanisation, la menace de constructions touristiques anarchiques, la répercussion déjà importante sur le prix du foncier'** (livre blanc diois p. 67). L'enjeu est déjà annoncé, qui deviendra plus tard prédominant : la reprise en main, notamment pas les communes, du contrôle sur le foncier, nerf de la guerre contre la dévitalisation du pays, puis, comme nous le verrons, contre l'envahissement du pays.

## **8212. Institutionnalisation territoriale et modernisation économique d'un 'pays encore en survie'**

Comme nous l'avons dit plus haut, ces PAR n'auront pas véritablement de suite opérationnelle, étant dépourvus de financement. Mais la démarche de concertation initiée et la prise de conscience d'un 'retard', que le diagnostic territorial a permis, ont été à l'origine de la dynamique intercommunale qui s'est mise en place peu après. En 1974 en effet, le Syndicat d'Aménagement du Diois (SAD) est créé, rassemblant 5 cantons et 62 communes (cf. Chapitre III). C'est le début de l'institutionnalisation d'un pouvoir local, avec pour base une intercommunalité 'de service' orientée vers le projet de 'modernisation' de la zone. En 1984, un 'Contrat de pays de développement économique du Diois' est signé avec la Région Rhône-Alpes<sup>330</sup>. Son objectif global reste accroché à la vision d'un milieu rural en 'retard', qu'il s'agit de repeupler et de redynamiser, avec néanmoins la prise de conscience de la diversité de ce milieu qu'il convient de prendre en compte par une politique plus régionalisée et une démarche de concertation et de partenariat. C'est l'époque du saupoudrage de crédits - autant de *'pompons financiers'*<sup>331</sup> qu'ont su saisir les responsables locaux. L'octroi de financements importants (5 734 500 francs pour le contrat de pays de développement économique) alimente la multiplication des actions avec un certain éparpillement. Néanmoins, l'étude préalable du PAR a permis d'apporter quelques lignes directrices.

<sup>330</sup> Le contexte général est celui de la décentralisation (1982) et le développement d'une logique de développement local plus ascendante.

<sup>331</sup> Termes utilisés par l'un des responsables actuels du District du Diois.



La volonté reste celle de la modernisation de la zone, qui passe par le développement économique, et le 'rattrapage' de la ville, dont les normes (économiques, d'équipement) font toujours référence. Les axes concernant l'agriculture -activité qui reste la principale aux yeux des responsables locaux- s'inscrivent dans la politique de modernisation de ce secteur et de son intégration économique (recherche de débouchés et amélioration de la commercialisation). Les autres activités développées<sup>332</sup> lui sont également liées plus ou moins directement (aide à la filière bois pour permettre la réalisation de bâtiment agricole, aide à l'équipement du comptoir de matériel agricole, subvention à une association d'aide à la gestion et comptabilité informatisée intervenant auprès des agriculteurs notamment).

Il s'agit également de se situer comme 'espace d'accueil' conformément au diagnostic établi par le livre blanc diois. Dans ce cadre, trois actions sont mises en oeuvre : l'une concerne l'accueil d'entreprises artisanales et industrielles avec la réalisation par la commune de Die d'un bâtiment relais ; la seconde permet d'accroître l'offre en logement par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ; enfin, le tourisme fait l'objet d'une politique de développement orientée vers la valorisation des produits de terroir et les activités de loisirs à destination des clientèles urbaines proches. Concernant ce dernier domaine, une série d'actions est destinée à améliorer les équipements touristiques, à développer la communication sur ce pays encore très largement méconnu (aide à la réalisation et à l'édition de guides), et à conforter la promotion de son produit phare, la Clairette.

### **8213. Valorisation patrimoniale d'un bien commun à usage interne et externe et orientation vers une intercommunalité de projet.**

Le renversement des flux démographiques, qui apparaît acquis à partir du recensement de population de 1990, va produire ses effets auprès des acteurs locaux. Certes, depuis le recensement précédent (1982), quelques signes avant-coureur étaient parvenus aux responsables locaux, mais les derniers résultats sont beaucoup plus significatifs. Les variations de population montrent dans la dernière période (1982-1990) un regain démographique (+3,7%), beaucoup plus net qu'au cours de la période précédente (+0,2% entre 1975 et 1982) et, qui plus est, du essentiellement à l'apport migratoire ( bilan naturel : -,5% ; solde migratoire : +5%)<sup>333</sup>.

G. Barbichon (1983) a souligné les effets importants de l'inversion des flux migratoires sur les zones rurales d'exode ancien. Il renforce parmi leurs habitants l'attachement au pays avec l'idée que le maintien sur place est envisageable dans la mesure où d'autres, venus d'ailleurs, font le chemin jusqu'ici pour y vivre. Ces effets prennent sens dans le contexte de l'évolution des rapports ville-campagne. La ville n'est plus le modèle de référence, symbole de modernisation et de progrès ; elle est traversée par le problème du chômage et des 'banlieues', celui de la pollution, de l'insécurité et du

<sup>332</sup> Les PAR avaient pour objet d'étudier leur potentiel de développement en complément de l'activité agricole.

<sup>333</sup> PERRIER-CORNET P., 1997 (coord.), Les bassins d'emploi ruraux du Diois et de la Vallée de l'Eyrieux. Eléments d'analyse, Dijon, Inra Unité d'Economie et de Sociologie Rurales, pp. 2-3.

'cadre de vie'. Dans ce jeu de miroir, la campagne n'apparaît plus sous l'angle de son retard, mais sous celui de son patrimoine naturel préservé, de ses valeurs d'authenticité, et ses lieux de mémoire.

C'est dans cet esprit que le syndicat intercommunal du Diois a élaboré en 1994 son premier 'Schéma d'intention' définissant les 'axes stratégiques du projet de territoire du Diois'. On s'oriente alors plus nettement encore vers l'intercommunalité de projet. Les idées développées dans la proposition de projet de territoire prennent deux grandes directions, marquant une phase de transition vers un nouveau modèle de développement. Entre l'époque où l'exode était l'élément dominant par rapport auquel on recherchait la parité avec la ville et la période suivante où l'inversion des flux démographiques sera suffisamment forte pour afficher un modèle plus autocentré, on conjugue ici deux tendances.

Avec le constat d'un espace plus attractif, la ruralité de la zone n'est plus présentée à travers ses 'manques', elle devient la marque d'un territoire au cadre de vie et à l'environnement préservés. Les qualités du Diois, à l'état de potentiel soumis au pouvoir urbain dans le livre blanc, deviennent sous l'effet des flux d'arrivée, des réalités concrètes : **'Situé dans le quart sud-est de Rhône-Alpes, le Diois considéré comme une des zones les plus défavorisées du pays montre, par le renouveau de sa population, par son dynamisme et par la volonté de ses responsables locaux, qu'il n'entend pas se laisser mourir', car conscient que ce qui a été pendant longtemps qualifié de contraintes il peut en faire des atouts** ' (Schéma d'intention. Axes stratégiques du projet de territoire p. 21).

La présentation des éléments naturels et climatiques a également changé. A l'époque du livre blanc diois où les espaces ruraux avaient une vocation avant tout agricole, le climat sec de la zone était perçu comme une contrainte et un handicap<sup>334</sup>. Avec le changement de vocation des espaces ruraux (touristique, résidentielle), ce même climat devient un atout<sup>335</sup>.

Le Diois n'est plus un espace retardé en état de 'survie' ou en 'voie de disparition'. Il acquiert le statut de 'territoire' et a dorénavant un 'projet' qui le tourne vers l'avenir. Il s'agit alors d'en montrer la cohérence, autrement que par défaut (rattrapage de la norme urbaine en termes de services et équipements) et autrement que par le vide (exode rural). Dans cette voie, que d'autres chercheurs ruralistes ont empruntée, le systémisme paraît tout à fait approprié<sup>336</sup>. On présente le 'système territoire'<sup>337</sup> avec ses éléments propres

<sup>334</sup> 'Faible disponibilité en eau pour l'irrigation ; faible valeur ajoutée de la végétation naturelle ; choix limité des espèces susceptibles d'être utilisées dans les reboisements'. Livre blanc diois, 1971, p. 14.

<sup>335</sup> 'Une région montagneuse au climat sec et ensoleillé', avec un 'climat de transition entre le régime semi-continentale alpin et le régime méditerranéen'. Schéma d'intention. Axe stratégiques du projet de territoire, 1994, p. 21.

<sup>336</sup> M. Bodiguel, 1986 (p. 76) et M. Robert, 1986 (p. 99) ont mis en évidence les relations entre le recours au systémisme par les ruralistes et leur volonté de mettre en exergue la cohésion et la dimension communautaire des zones étudiées.

<sup>337</sup> Voir en annexe n° 3 du chapitre VIII : Le système territoire. extrait du Schéma d'intention cité plus haut.

(des hommes, un cadre, des activités économiques) et ses 'interactions avec l'extérieur'<sup>338</sup>. L'influence des autres entités géographiques ou politiques ainsi que les flux démographiques constituent des 'input'. Parties intégrantes du système qu'elles transforment, elles sont présentées en même temps comme des éléments extérieurs renforçant l'image d'une cohérence propre au 'territoire'. A travers la présentation d'un territoire cohérent et en relation avec l'extérieur, on s'adresse autant aux responsables extérieurs (Etat, Région, département) qu'aux habitants du Diois. Les comportements 'conservateurs' ou 'contemplatifs' d'une partie des usagers de la zone sont dénoncés et leur désignation constitue les premières marques d'un modèle d'appartenance locale. Ainsi désigne-t-on comme extérieures à cette communauté en devenir (p. 26) : **'une frange de population qui a trouvé son petit paradis personnel'** [et] *ne veut pas qu'on y touche*' (migrants et résidents secondaires sur un lieu 'conservatoire'), et une **'frange de population qui véhicule une 'vieuse carte postale jaunie' dans sa tête, [et] ne croit pas à un développement possible du Diois'** (figure des protestants). Le recours à une démarche participative et pédagogique vise autant le développement d'un sursaut identitaire de la population locale que la prise en main du contrôle territorial<sup>339</sup>. Dans le contexte de l'arrivée de population, la volonté des responsables locaux, encore marqués par la longue période de l'exode, est avant tout de savoir accueillir et retenir des habitants nouveaux. Il s'agit alors de maîtriser les conditions d'accueil, plus que d'endiguer ces flux, et ceci, dans l'objectif de fixer durablement ces nouveaux habitants, mais aussi afin se prémunir contre les comportements de rejet ou de fermeture de la part de ceux, déjà installés, qui pourraient se sentir 'envahis'.

On reste néanmoins conscient de la fragilité de cette reprise démographique. Le solde naturel reste négatif et les flux d'arrivées comprennent une part importante de retraités<sup>340</sup>. La densité de population demeure parmi les plus faibles de la région (8 habitants au km<sup>2</sup>) et fait du maintien des services un cheval de bataille toujours d'actualité. Si l'on évoque la transformation de la population en cours et affiche le dynamisme démographique et le rajeunissement comme des atouts, on ne parle pas de 'requalification sociale' de la population locale. L'arrivée de chômeurs sur la zone, qui constituent, pourtant, une partie non négligeable de l'apport migratoire<sup>341</sup>, est passée sous silence. On évoque par contre pas le problème de l'intégration difficile des femmes de cadres, et l'ancrage local d'une main d'oeuvre qualifiée constitue l'un des objectifs prioritaires du développement local. L'exode et la dévitalisation ont engendré des cercles

<sup>338</sup> A la même époque, M. Le Berre (1995, p. 609) définit le 'système spatial' comme une *'une entité organisée qui évolue dans un environnement en fonction des interactions entre le groupe social et son territoire'*.

<sup>339</sup> *'[...] La présence sur le Diois de ressources humaines importantes et de qualité peut permettre de porter un projet d'envergure. Cependant, le chemin est encore long à parcourir et barré de ressauts parfois difficiles à franchir: l'individualisme, les anciennes querelles, les problèmes de pouvoir, une évolution non maîtrisée font que beaucoup se sont retranchés dans des citadelles. Un travail de fond et de longue haleine reste donc à faire, en particulier sur l'apprentissage à une meilleure communication'*.

<sup>340</sup> Les retraités qui représentaient 23,5 de la population en 1982, en constituent 27 % en 1990.

<sup>341</sup> Parmi la population active, la part de ceux n'ayant pas d'emploi est passée de 3,7 % en 1982, à 4,2 % en 1990.

vicieux (faiblesse du bassin d'emploi, faiblesse du tissu économique) dont il ne sera pas facile de sortir, même si les signes de la reprise se font sentir. Il n'est donc pas question pour l'heure de fermer les portes mais plutôt d'en contrôler l'ouverture.

La ville devient un modèle vis-à-vis duquel on commence à se distancier au niveau qualitatif (valorisation des paysages préservés, du cadre de vie) mais vers lequel on tend encore sur le plan quantitatif (taille démographique, niveau d'activité économique, efficacité du 'fonctionnement territorial'...). Le Diois est présenté comme un patrimoine riche, précieux mais encore fragile, qu'il s'agit de valoriser au mieux pour attirer sur un 'bassin en vie'. Les deux scénarios qui sont présentés<sup>342</sup> montrent la volonté d'utiliser les flux migratoires et touristiques comme levier de mobilisation locale et de renforcement de l'identité territoriale. Tous les éléments sont réunis pour enrayer durablement le déclin (un cadre de vie de qualité, un patrimoine naturel préservé) en intégrant de nouvelles populations, mais en l'absence de mobilisation et d'organisation de l'accueil, ces éléments échapperont au contrôle local et seront '*recupérés par le monde urbain*' qui en fera son '*son terrain de jeu*'.

L'enjeu est de rassembler, au-delà des clivages, l'ensemble de ceux qui utilisent ce territoire, de sensibiliser à l'idée de préservation et de 'responsabilité territoriale'.

Le territoire est alors présenté comme un '*bien commun*' dont les deux axes d'aménagement doivent permettre d'assurer le 'respect mutuel entre utilisateurs'. On prévoit en effet : '*l'aménagement de l'espace quotidien pour les habitants du territoire*' et '*l'aménagement de l'espace d'accueil, de l'espace récréatif pour les personnes extérieures au Diois*'.

Les actions de développement témoignent de cette vision patrimoniale de l'espace : opération de réhabilitation du bâti, programme inter-coopératif de développement de l'agriculture biologique, contrat de Rivière, plan Paysage, mise aux normes de l'hébergement touristique, ateliers relais pour l'accueil d'entreprises. Il est à noter que l'industrie ne fait l'objet d'aucune action : le temps où la modernisation des espaces ruraux passait par leur intégration au modèle économique urbain est révolu. Le patrimoine (naturel, paysager, 'de terroir', architectural) a maintenant son 'économie', et sa valorisation à des fins touristiques semble ouvrir davantage de perspectives à ces zones rurales enclavées qu'un développement industriel, qui risquerait en outre de remettre en question la 'qualité de vie' que bon nombre de migrants sont venus chercher ici. A cette époque en effet, les néo-notabilisés, les pièces uniques du territoire, et les migrants enracinés accèdent à différents leviers de pouvoir local : politique, économique, culturel, associatif.

#### **8214. D'un 'bassin de survie à un bassin envié' : quand le retard devient une avance**

Avec la transformation en 1995 de l'ancien Syndicat en District Rural de Développement du Diois (DRDD), l'orientation vers une intercommunalité de 'projet', amorcée auparavant, est renforcée. Ce passage, nous l'avons vu, occasionne une perte considérable : celle du

---

<sup>342</sup> Voir en annexe n° 4 du chapitre VIII : Les deux scénarios possibles du Diois. : extrait du Schéma d'intention.

canton de Saillans qui constitue son propre syndicat et monnaie, depuis lors, son adhésion en jouant sur deux tableaux (intégration au Diois ou au Crétois<sup>343</sup>, entre lesquels il est situé). Néanmoins, en se dotant d'une telle structure, les acteurs locaux renforcent leur pouvoir institutionnel et élargissent la base de la participation locale. Une dizaine de commissions sont constituées<sup>344</sup> et rassemblent plus de 150 personnes oeuvrant au développement local. Cette structure, dotée d'une fiscalité propre, a des compétences élargies<sup>345</sup> : la collecte des ordures ménagères, la réalisation de travaux pour le compte des communes (important levier d'action sur le plan du logement locatif et de la création d'activités), et enfin, chose plus rare, la réalisation d'un projet de territoire. La professionnalisation de l'intercommunalité est par ailleurs renforcée avec le recrutement d'un directeur ayant eu des fonctions administratives à d'autres échelons (départemental et régional) et d'une équipe de techniciens et d'agents administratifs.

Le district, unique structure de développement local sur la zone, comprenait en 1998 : 7 agents statutaires, 6 agents contractuels, 2 personnes en Contrat Emploi Consolidé et un objecteur de conscience. Ils se répartissaient entre l'administration, l'animation, l'exécution, sans compter quatre autres agents mis à disposition du district par convention (le directeur de l'Office du tourisme de Die, deux animateurs d'une structure d'insertion et une personne du Comité d'Action Logement de la Drôme.

Son organigramme est celui d'un petit 'gouvernement'.

L'exécutif comprend le Président et les vice-présidents de quatre commissions qui couvrent, en plus des missions initiales, l'ensemble des domaines liés à l'aménagement et au développement de la zone

la gestion des ordures ménagères et du budget (dont le vice-président est un néo-rural notabilisé) ;

l'économie et tourisme (dont le vice-président est un notable revenu au pays après migration) ;

l'agriculture et l'aménagement du territoire (dont le vice-président est un néo-rural notabilisé) ;

le cadre de vie (dont le vice-président est un garde-fou néo-rural).

Ce bureau prépare les dossiers et en assure l'exécution une fois votés. Son action est centrale, car la préparation des dossiers détermine largement la réception qui en sera faite en assemblée et donc leur vote. Ces personnes sont aidées par les techniciens du district (tous migrants) et s'entourent également d'autres conseillers, appartenant au tissu associatif et socioprofessionnel.

Le bureau districale compte 20 représentants élus issus du comité districale, et examine

---

<sup>343</sup> Le Crétois correspond à la zone située autour de la ville de Crest et organisée en communauté de communes.

<sup>344</sup> Finances, socio-culturel et cadre de vie, culture-sport, aménagement du territoire, ordures ménagères, agriculture, artisanat – commerce PME-PMI, tourisme, appels d'offres.

<sup>345</sup> Voir en annexe n° 5 du chapitre VIII : les statuts du District.

les dossiers.

Le comité districale compte 65 membres représentant l'ensemble des communes du Diois, il se réunit en assemblée et procède au vote des dossiers qui lui sont présentés par le bureau districale.

Enfin, les 10 commissions thématiques, citées plus haut, se réunissent sur invitation de leur président.

La forte mobilisation des acteurs du développement local, et leur démarche volontaire dans l'élaboration d'un projet de territoire, avant même que la LOADDT (1999) ne se mette en place, est sans doute le corollaire d'une identité territoriale qui est loin d'être partagée et univoque<sup>346</sup>, ce qui suppose une démarche volontaire pour favoriser la mobilisation collective autour de l'avenir de la zone et du développement local<sup>347</sup>. La recherche de reconnaissance constitue dès lors l'une des priorités de l'action du district : il s'agit de trouver sa place au milieu des autres structures qui entourent le district<sup>348</sup>, et de se faire reconnaître autant par les Diois que par les partenaires publics. D'où la politique de communication qui a accompagné la mise en place de cette structure, avec notamment l'édition d'une lettre mensuelle dans le journal local. La première, adressée par le président du District (ancien président du SAD) à tous les Diois illustre assez bien cette volonté de rassemblement et de mobilisation autour de l'avenir du Diois et du district qui en porte désormais la responsabilité : **'Le DRDD est donc maintenant en ordre de marche et reste une structure légère, mais il ne peut fonctionner en vase clos. Il a besoin de l'appui et de la participation de tous les habitants de nos quatre cantons, et d'une collaboration avec les organismes voisins et avec les collectivités partenaires (Conseil général et Région en particulier)'**<sup>349</sup>. Nous développerons plus loin ce fait intéressant, d'un territoire que certains acteurs locaux tentent de faire exister auprès de la population locale, en l'associant à la définition de son 'projet' (chapitre IX). Nous en resterons ici à l'analyse des deux documents rédigés à cette occasion<sup>350</sup> et des sens que revêtent les 'images guide' de la mobilité et de la ville.

Dans un contexte où les flux d'arrivée démographique et touristique s'accroissent et où les rapports ville-campagne évoluent, c'est la différenciation du modèle urbain qui s'affirme pour aboutir à la revendication d'un 'territoire interstitiel'. Nous recourons à la notion d'interstice dans le sens où l'utilise H. Hatzfeld<sup>351</sup> pour qualifier certains quartiers périphériques des villes. Les espaces interstitiels participent, selon l'auteur, doublement

<sup>346</sup> Nous avons vu plus haut la diversité des échelles de référence et des modes d'appartenance des différents usagers du Diois.

<sup>347</sup> DESTOT V., 1996 - Le projet de territoire du Diois - politique publique de développement local et représentation territoriale - DEA de géographie, Institut de géographie alpine, Université Joseph Fourier, 73 p.

<sup>348</sup> Voir en annexe n° 8 du chapitre VIII : la carte de l'environnement intercommunal du Diois

<sup>349</sup> MONGE C., 1995 - *Lettre du District rural de développement du Diois*, n° 0, décembre. Ed. DRDD, Die.

<sup>350</sup> DRDD, 1998 - Appui aux chartes de pays - dossier de candidature Pays Diois (Drôme). Appel à projets du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement ; DRDD, 2000 - Charte de pays Diois.

de la dynamique de 'l'espace majeur' qu'est le centre-ville (où sont définies les normes dominantes de production, d'habitat, de sociabilité, de participation à la vie collective). Comme toute 'marge', ils délimitent ce qui fait le centre géographique et la norme sociale et économique de la ville. Interstices spatiaux et temporels<sup>352</sup>, ils permettent d'accueillir et d'intégrer ce que la ville ne sait pas intégrer à son propre mouvement : des activités nouvelles et des flux d'immigrants.

Dans le Diois, ce caractère interstitiel se traduit par une plus forte 'centration' du projet et de l'identité territoriale revendiquée. Cette centration n'est pas synonyme de fermeture, mais plutôt d'une ouverture négociée et d'un positionnement plus affirmé de son modèle de développement face à 'l'ordre urbain'. C'est aussi à partir du moment où l'homogénéité des conditions de vie atteint un niveau suffisant que se développe, dans les campagnes dynamiques, l'affirmation d'une différence sur fond de continuité avec la ville. Les acteurs ruraux qui en portent la revendication **'savent que les autres les définissent comme périphériques de la ville, mais ils se démarquent sans problème et se construisent une image d'eux-mêmes à partir de leur position d'interstice'** (J. Rémy, 1998, p. 270).

La stratégie de développement fondée sur la recherche de 'qualité' est rendue possible par le contexte où l'environnement, le cadre de vie, les loisirs deviennent des valeurs dominantes et font l'objet de pratiques distinctives pour ceux qui peuvent y accéder - ce dont les acteurs locaux sont profondément conscients : **'Par ces temps de 'renaissance du rural', nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur cette habilité que nous aurions eu hier à remettre le navire à flot. Nous savons que le bon sens a peu de chances de succès s'il n'est pas dans le sens de l'histoire. Aujourd'hui, alors que sur 20 % du territoire français, 80 % de la population éprouvent des difficultés en essayant de gagner du temps et de l'espace, n'y aurait-il pas une place pour des pays où l'on se donne du temps et un cadre de vie de qualité ? Plus que tout financement, c'est ce genre d'ouverture conjoncturelle qui, si elle se confirme, pèsera lourd sur les résultats de notre projet de territoire'** (DRDD, dossier de candidature, pays diois, 1998, p. 2). Ce territoire a commencé d'exister 'en creux' à l'époque de l'exode, il prend aujourd'hui, avec l'inversion des flux de migration, une autre valeur. L'historique, par lequel débute la Charte du pays Diois, retrace d'ailleurs ces flux de migration, montrant que la mobilité dans ses facettes successives a été constitutive du pays diois<sup>353</sup>. Le changement des rapports de force entre la ville et la campagne 'autorise' les acteurs locaux à prendre la parole pour : **'dire quel Diois nous souhaitons pour demain'**. La ruralité et l'enclavement deviennent alors des images valorisantes, des

<sup>351</sup> HATZFELD H., 1997 - Interstices urbains et nouveaux types d'emplois. IDACTE-Interstices, Programme 'ville et emplois' du plan urbain, 112p.

<sup>352</sup> Leur situation à l'écart des grands pôles de développement et leur configuration urbanistique (proximité des gares, friches, espaces vides, logements peu onéreux,...) permettent le développement de formes hybrides d'emploi et d'une économie plus ou moins intégrée à 'l'espace majeur'. Concentrant des traces du passé et des dynamiques nouvelles, ils sont associés à des connotations contradictoires : 'insalubres' ou 'mal famés', ils sont aussi des 'laboratoires d'expériences' ou des 'lieux d'avant-garde'.

<sup>353</sup> Voir en annexe n° 7 du chapitre VIII : la Charte du Pays Diois - La déclaration d'intention.

marques distinctives, pour ceux qui ont su se tenir à l'écart des formes de développement urbain et industriel qui font aujourd'hui l'objet de critiques et de remises en question.

Il ne s'agit plus d'atteindre une taille démographique et un niveau de développement économique correspondant à la norme urbaine. L'enjeu est plutôt de mieux définir les populations et les activités que l'on veut voir s'installer en fonction de normes internes basées sur la qualité (ce que nous développerons davantage dans le chapitre 9). Il s'agit aussi de se situer par rapport aux nouvelles attentes de la société globale en affirmant **'le passage du statut d'arrière pays de l'époque productiviste à celui d'avant pays de l'époque qualité'**<sup>354</sup>. Saisir les opportunités qu'offre ce nouveau contexte implique de se situer dans le double jeu de la complémentarité avec la ville (pour les 'visiteurs occasionnels') et d'une alternative à son mode de vie (pour ceux franchissent le cap de l'installation définitive).

Les objectifs de développement, affichés dans la charte de pays, peuvent se résumer ainsi : préserver la qualité de vie locale afin d'attirer et d'accueillir une population (touristique et active) de qualité ; articuler le maintien du cadre de vie local (sites naturels, services, festivités) avec l'ouverture sur l'extérieur (nouveaux habitants et touristes).

Le type d'économie proposé est orienté vers la valorisation des produits de terroir (clairette, plantes aromatiques et médicinales, agneau, fromage) et du patrimoine en général à destination d'un accueil touristique opposé au modèle du 'tourisme de masse' (tourisme diffus, carte d'hôte...). L'agriculture, qui reste l'un des piliers de l'économie, dispose d'une avance : positionnée sur des produits à forte valeur ajoutée (label, AOC), engagée dans une démarche de respect de l'environnement (10% des exploitants convertis en agriculture biologique), et ayant intégré l'entretien de l'espace comme activité complémentaire et apport financier (opération agri-environnementale), elle peut répondre aux aspirations et demandes nouvelles de la société.

La présentation de la charte en fiches d'action en fait un 'guide pratique' destiné autant aux habitants du Diois ou visiteurs occasionnels ('bénéficiaire de services', 'se rencontrer') qu'aux candidats éventuels à l'installation ('travailler', 'se loger'). Les 'grands oubliés' sont les résidents secondaires, dont on ne parle qu'au passé. S'ils ont permis de maintenir et revaloriser le patrimoine local (p. 2, fiche 'se loger'), l'avenir appartient à ceux qui 'font vivre le pays, en y travaillant ou en y séjournant sans bloquer à l'année le foncier. On assiste ici à la définition d'un modèle de référence -vivre et travailler au pays- et d'une hiérarchie des usagers (habitants et candidats à l'installation>touristes>résidents secondaires) et des appartenances (attachement ou engagement local versus extériorité au pays).

Cette charte est aussi le résultat d'une alliance entre groupes aux origines et profils très variés. Nous l'avons vu plus haut, l'un des enjeux de ce type de territoire est la construction sociale de la confiance à partir d'une convergence d'acteurs ayant *a priori* peu de chose en commun, si ce n'est le partage d'un même espace. Venons-en à présent à l'explicitation de cette alliance.

---

<sup>354</sup> Dossier de candidature de la charte de territoire, DRDD, 1998.



## 822. Confiance et territoire : deux processus qui se renforcent mutuellement

Le Diois, espace de convergence et de divergence entre usagers multiples, constitue un cas emblématique des modes contemporains de construction sociale de la confiance<sup>355</sup>.

Amont qui rend possible le contrat<sup>356</sup>, la confiance permet d'établir des relations d'échanges durables et relativement équilibrées entre acteurs. Elle dépend donc des formes de sa production. Or dans le contexte de la Modernité, et plus encore lorsque la mobilité devient dominante, elle n'est plus à considérer comme une donnée *a priori* découlant spontanément<sup>357</sup> de la tradition ou de la relation de proximité, mais suppose un processus de construction sociale<sup>358</sup>, dans lequel l'identification territoriale joue un rôle important.

Mauss (1966) avait déjà souligné combien l'identification du groupe à son espace est liée à la constitution de rites, de croyances permettant l'appropriation de ses différents lieux constitutifs. Halbwachs (1972) avait, quant à lui, identifié le rôle de la dimension matérielle dans ce mécanisme d'identification. La construction sociale de la confiance et l'institutionnalisation territoriale de l'espace sont, dans le cas étudié, deux processus étroitement imbriqués. Sans un minimum de confiance entre acteurs, la démarche de pays n'aurait été possible, et sans un espace partagé en commun et support d'appartenance pour les uns et les autres (attachement ou engagement), la confiance serait restée à l'état latent.

Comment et autour de quels groupes d'acteurs cette relation de confiance s'est-elle construite ?

Parmi l'ensemble des groupes qui ont convergé vers la zone, certains ont joué un rôle plus direct dans son institutionnalisation territoriale ; il s'agit des acteurs 'institués'. Le district constitue le noyau de ce groupe, autour duquel gravite tout un ensemble de structures et de réseaux, dont nous présentons ici la configuration générale (nous reviendrons plus en détail sur ces éléments, dans le chapitre suivant).

---

<sup>355</sup> Nous reprenons ici certains éléments développés dans un article co-rédigé et résultant d'investigations communes, sur le site étudié, avec un collègue économiste : GUERIN M., SENCEBE Y., 2000.

<sup>356</sup> Paradeise C., Porcher P., 1991 - Le contrat ou la confiance dans la relation salariale. in: *Travail et emploi*, n° 46, pp. 5-14.

<sup>357</sup> Ce qui ne veut pas dire que la proximité et la tradition n'interviennent pas, mais elles font elles-mêmes l'objet d'une construction sociale, comme nous le verrons plus bas, avec l'évocation des 'effets de milieux' et de l'édification de frontières sélectives.

<sup>358</sup> THUDEROZ C. et alii., 1999 – La confiance. Approches économiques et sociologiques, Paris, Ed. Gaëtan Morin, 322 p.



l'appartenance sociale. Leurs réseaux peuvent s'étendre, pour certains, bien au-delà du Diois. Ils se construisent, se maintiennent, s'élargissent à partir 'd'ici'. Même parmi les plus distanciés, c'est également en référence à une appartenance locale que les relations tissées à l'extérieur prennent leur sens (Monsieur Stéphane qui s'estime 'bien ici', mais doit en sortir) et leur valeur (Monsieur Arthéna qui a construit son activité lui permettant de 's'enraciner' en s'appuyant sur ses réseaux extérieurs). On rejoint, dans un sens néanmoins différent, l'analyse d'A. Bourdin<sup>360</sup> sur les motivations et les stratégies de localisation de l'action. Sans qu'il y ait forcément anticipation du choix du lieu et du type de ressources à y valoriser, il y a ici une certaine adéquation entre lieu et ressources sociales qui se construit progressivement<sup>361</sup>, associée ou non, d'ailleurs, à une promotion sociale. Nous l'avons vu en effet, pour certains migrants (les 'néo-notabilisés') l'ancrage au milieu local a été synonyme du renoncement à une carrière, sans pour autant être vécu comme un échec : Ils ont acquis localement une position, une reconnaissance et une qualité de vie qui compensent largement, selon eux, la carrière, hypothétique, qu'ils auraient pu entamer ou poursuivre ailleurs. D'autres ont choisi de se localiser sur un 'front pionnier' (Monsieur Breviaire) en anticipant leur échec probable s'ils étaient restés sur des scènes plus concurrentielles (grande ville universitaire).

L'espace local a constitué pour les uns et les autres un point de convergence géographique (les migrants se sont installés dans les lieux que les autres quittaient et les natifs sont revenus là où leurs congénères ne voulaient plus résider). Ayant fait l'expérience de l'enracinement dans une 'enclave rurale', ils partagent en commun certaines valeurs, en leur donnant des sens néanmoins légèrement différents.

Ainsi, la défiance vis-à-vis d'un certain centralisme fait référence, pour les notables locaux, à leur expérience d'un territoire 'périphérique' éloigné des lieux de décision, alors qu'elle exprime pour les migrants installés sur la zone la volonté d'un développement autonome<sup>362</sup>. De la même façon, l'attachement aux valeurs républicaines s'inscrit dans des logiques assez différentes. Pour les notables, il fait référence à la mémoire collective des périodes d'oppression religieuse ou politique (tradition locale d'accueil des protestants et zone de maquis durant la Résistance) auxquelles la République a permis de mettre fin. Ce positionnement s'inscrit également dans leur expérience sensible du mode d'intégration républicain, fondé sur la promotion scolaire et la migration intégratrice, qu'autorise une certaine égalité (tant spatiale que sociale) d'accès aux services publics et aux équipements collectifs. Chez les migrants, l'attachement aux valeurs républicaines est moins net. Quand elle existe, elle découle de l'exigence d'une parité en équipements et en services, culturels notamment. Elle relève moins d'une revendication d'accès à des

---

<sup>360</sup> BOURDIN A., 1998 - 'L'ancrage comme choix', in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.M., op. cit., pp. 37-56. Selon cet auteur, l'ancrage peut découler d'un choix de localisation de l'action permettant de valoriser aux mieux les ressources sociales acquises ailleurs ou d'y construire une 'niche sociologique'.

<sup>361</sup> A travers les différents modes d'appartenance décrits plus haut : par l'engagement dans le pays natal (notables du pays), par l'enracinement ou l'attachement à un lieu de d'immigration.

<sup>362</sup> Le contre modèle communautaire est apparu initialement à la suite des événements de mai 1968 dont l'échec provoqua une forme de '*reclassement des forces politiques*' (Léger et Hervieu, 1979, p. 40) et leur repli campagnard, plus ou moins durable.

services intégrateurs que d'une recherche du maintien d'une norme de consommation acquise dans la société urbaine. L'alliance entre sentiment d'appartenance et valeurs républicaines résultant de l'histoire politique et religieuse du territoire est assez spécifique au Diois. Cet équilibre résulte en partie du partage du pouvoir entre migrants et notables locaux, empêchant l'appropriation exclusive du territoire livré à l'hégémonie d'un groupe unique.

Tous ces éléments, c'est-à-dire le partage en commun d'un espace, de valeurs, d'une expérience migratoire et de rapports à l'enclavement ont généré un 'effet de milieu' entre ces acteurs.

Selon J. Rémy (1998), un milieu est un espace 'socialement pertinent' où le partage d'un espace commun crée des liens d'interdépendance, qui, sans supprimer les différences entre

acteurs, les maintient dans un équilibre dynamique entre ordre et désordre, sécurité et risque, stabilité et instabilité. L'espace matériel qui sert de base d'identification<sup>363</sup> et les représentations ainsi formées influencent à leur tour les modes d'appropriation et de découpage de l'espace. Mais l'image d'un milieu se définit aussi par rapport aux autres milieux, de façon 'active' (effet de distinction, de différenciation) et 'passive' (effet de stigmatisation, d'imposition). Or, dans un contexte marqué par la circulation des hommes et des images (société de communication), l'appropriation et la définition des lieux devient un enjeu important et peut échapper à leurs habitants. Et, dans cette bataille des lieux et images, tous les groupes ne disposent pas de la même force 'd'imposition'<sup>364</sup>.

Dans le cas présent, nous l'avons vu, l'image du milieu s'est considérablement transformée avec le changement des relations ville-campagne et des flux de mobilité. Dans un premier temps, le milieu a été associé à l'image négative d'un espace enclavé, dévitalisé, et en retard de développement. L'expérience commune de la lutte contre la stigmatisation a scellé la confiance entre notables du pays et migrants installés sur la zone. Le passage de certaines épreuves difficiles marquent ici, comme dans d'autres lieux et milieux (tribus, grandes écoles), du sceau d'une appartenance commune ceux qui y ont été soumis. Aujourd'hui, le Diois, comme nombre de zones rurales, bénéficie d'un contexte favorable à sa valorisation. Mais de ce fait, ceux qui y vivent et notamment les acteurs institués peuvent se sentir dépossédés de leur lieu de vie et envahis par ceux qui désirent se l'approprier. D'où l'enjeu de l'édification de frontières délimitant la spécificité territoriale de la zone (environnement, patrimoine, culture) et l'appartenance locale (rites de passage, parcours d'intégration). L'appropriation commune d'un espace, offrant une certaine sécurité aux groupes qui se le partagent (territorialisation de l'appartenance), engendre en effet certains comportements visant à y reproduire les positions sociales et les éléments d'identification, par des mécanismes de sélection, de composition et de défense vis-à-vis de l'extérieur. L'équilibre évoqué plus haut, reste alors fort fragile. Que l'affirmation identitaire, alimentée par les flux d'arrivée, prenne le dessus sur la logique

---

<sup>363</sup> HALBWACHS M., 1946 - Morphologie sociale. Ed. A. Colin, Introduction, pp. 7-18.

<sup>364</sup> J. Rémy, 1998 (p. 115) explique que les normes d'usages et d'habiter '*peuvent être dissociées de la présence quantitative du groupe [qui les définit ainsi].*'

d'ouverture et c'est le localisme obsidional qui peut accompagner la construction de ce 'pays'.

## Conclusion

---

Les différentes vagues de migration (d'exode, de retour, d'arrivée) et les mobilités qui traversent la zone ont marqué les lieux et engendré certains effets de milieu. C'est bien dans cette succession de départs et d'arrivées que se construit progressivement une 'communauté de destin' pour ceux qui se sont ancrés ici.

La construction sociale de la confiance et l'institutionnalisation du territoire s'appuient sur le partage d'un même espace. La première repose sur des représentations territoriales communes. Celles-ci prennent corps dans l'expérience de la migration et de l'ancrage sur une 'enclave rurale' associant une tradition à la fois de réclusion et d'ouverture. Autant d'éléments qui scellent l'alliance entre ces acteurs dans le cadre d'une confiance que l'on qualifiera de 'localisante'.

Ce qui nous semble également important dans ce processus d'institutionnalisation territoriale, c'est le rôle particulier qu'y ont joué aussi ceux qui n'y ont pas pris part directement, et ceux qui n'en étaient pas directement destinataires. Qu'il s'agisse des résidents secondaires, des touristes, de ceux déjà partis (les jeunes notamment) ou de ceux susceptibles de venir (les candidats à l'installation, les porteurs de projets), chacun de ces groupes joue, à sa manière, un rôle 'd'instituant' dans ce processus. Instituant d'une prise de conscience de l'attractivité potentielle et effective de ce territoire, mais aussi de sa fragilité démographique (départ des jeunes, vieillissement). Instituant d'une force de réaction (minorité active) face au risque de perdre la maîtrise de l'espace, dévitalisé puis réapproprié par de nouvelles populations. Instituant d'une démarche de participation et de mobilisation qui vise autant la prise de conscience des enjeux locaux, la hiérarchisation des objectifs (ce qui signifie aussi la hiérarchisation des usages légitimes de l'espace) que la construction progressive d'une identité territoriale. Instituant enfin d'un modèle de développement orienté vers la conciliation d'objectifs apparemment contradictoires : développer et préserver. On peut donc dire que les flux de mobilité (résidence secondaire, tourisme, migration résidentielle...) et le croisement conflictuel des échelles de référence des différents usagers de ce lieu, ont participé à son institutionnalisation territoriale.

Reste à analyser la mise en place de ces frontières et les modèles d'intégration et d'exclusion qu'elles sous-tendent.

## Chapitre IX : Frontières et mobilités : la dynamique d'un territoire rural

## Introduction

---

Le précédent chapitre a tenté de rendre compte de l'émergence progressive d'une minorité active et de sa démarche, visant à faire reconnaître le 'territoire diois'. Le présent chapitre s'appliquera à analyser la construction de ses frontières. L'idée avancée ici, dans le prolongement des développements antérieurs, est que les flux de mobilité constituent des forces instituant dans la mise en oeuvre de ces frontières.

Nous avons vu plus haut que le passage à une société marquée par la 'mobilité dominante' engendrait des réactions visant à ériger ou renforcer des frontières défensives face à une identité (ethnique, nationale, régionale ...) perçue comme 'assiégée' ou 'en danger'. Ici, à une autre échelle, l'édification de frontières constitue pour partie une force d'opposition, de résistance, vis-à-vis des flux de mobilité à l'oeuvre sur l'espace en question.

Mais les frontières, dans le cas étudié, ne ressortent pas uniquement ou simplement de mécanismes défensifs ou de revendications autonomistes qui s'observent dans certaines régions (Bretagne, Pays Basque par exemple). Zone ancienne de refuge protestant et terre d'élection des néo-ruraux dans les années 1970, l'ouverture fait aussi partie de la tradition locale.

On ne peut donc rapporter l'édification des frontières locales à de simples 'réactions identitaires' sans réduire et déformer les motivations profondes qui les sous-tendent. Le modèle d'appartenance locale, qui semble émerger à travers la mise en place des frontières, associe un certain 'attachement territorial' à la recherche d'une ouverture sur l'extérieur, conditionné par une morale de la 'responsabilité territoriale'. Celle-ci conjugue le souci du respect de l'environnement, du cadre de vie, et la volonté de hiérarchiser les usages de l'espace (priorité aux habitants permanents et aux candidats à l'installation vis-à-vis des usagers secondaires) et l'incitation forte à s'impliquer localement. Cette 'morale' est en quelque sorte une traduction locale et rurale, des mouvements actuels qui s'engagent sur le front 'anti-mondialisation'. La revendication est, au fond, la même : s'opposer à la forme d'appartenance 'extérieure' où la distanciation prime sur l'engagement, où la localisation découle d'une rationalité instrumentale (substituabilité des lieux), et où l'espace est approprié comme un support géométrique. Cependant cette 'morale' peut aussi avoir ses revers – conservatisme et ostracisme - et comme nous l'avons vu, l'équilibre entre ouverture et fermeture reste fragile. D'où l'enjeu des frontières, qui peuvent être des barrières à l'entrée ou des ponts vers l'extérieur.

L'édification des frontières territoriales passe ici par deux mouvements : la recherche d'une cohésion interne, et la différenciation vis-à-vis de l'extérieur. Si l'un et l'autre sont interdépendants, les enjeux visés ne sont pas tout à fait les mêmes et les outils utilisés sont différents.

La mise en place de 'frontières territoriales' passe par la mise en oeuvre d'une démarche de mobilisation qui consiste à 'faire exister le territoire par son projet' (section 91). L'édification de 'frontières sociales', permettant une ouverture négociée sur l'extérieur, implique, quant à elle, la mise en place d'outils d'installation et d'intégration

sélectifs (section 92).

## Section 91. Frontières et cohésion territoriale : différenciation et mobilisation

---

Les frontières en jeu ici sont celles qui permettent l’identification interne et externe du territoire. Il s’agit pour la minorité active, d’une part d’emporter l’adhésion des habitants à la démarche de projet de territoire et par là même de favoriser l’identification collective au Diois, d’autre part de le différencier des territoires voisins afin de favoriser sa reconnaissance à l’extérieur – notamment auprès des partenaires publics (Département, Région, Etat).

Cette dynamique est au coeur même de l’élaboration du projet de territoire, sur laquelle nous focaliserons donc notre attention. Car il s’agit bien, au vu des discours recueillis et des documents analysés, de faire exister le territoire par son projet. Le Diois, nous l’avons vu, est avant tout un ‘espace de convergence’ entre de multiples migrants et usagers plus ou moins occasionnels. Reste donc à en faire un territoire pour tous ceux qui y vivent, d’où la démarche entreprise de ‘mobilisation et d’implication locale’ (premier point). Mais il manque aussi d’une image connue et reconnue à l’extérieur. Fond de la vallée de la Drôme habité par quelques 10 000 âmes seulement, sa reconnaissance par la Région (obligation prévue par la LOADDT) est loin d’être aisée et acquise. ‘Zone de transition’ entre le Vercors et la Provence, le Diois est peu connu en tant que tel à l’extérieur. D’où la seconde démarche entreprise, visant à singulariser le territoire Diois et à le différencier de ses voisins (second point).

### 911. Faire exister un territoire par son projet

Selon V. Destot (1996) les acteurs locaux se sont heurtés à deux obstacles. Premièrement, l’intercommunalité initiée depuis les années 1970 n’a pu enrayer la déprise, et l’Etat a repris l’initiative de l’animation locale, les élus et responsables locaux étant mis en situation de faiblesse (multiplication des procédures sur la zone dans une logique d’opportunisme, faisant apparaître l’absence de ‘gouvernail’). Deuxièmement, l’absence de stabilité de la population (flux de départs, de retours et d’arrivées) rend plus difficile l’identification collective à un même territoire.

D’où la démarche de projet de territoire – initiée avant la mise en place de la politique des ‘pays’ (LOADDT, 1999) - comme facteur de mobilisation et de cohésion locale. Les images élaborées par les artisans de ce projet pour rendre compte à l’extérieur (articles parus dans la presse nationale) de la démarche révèlent les deux objectifs implicitement recherchés par ces acteurs. L’implication des habitants dans le ‘même projet de territoire’, c’est à dire la diffusion et le renforcement d’une identité territoriale, correspond à : ‘**L’image du puzzle qui se construit petit à petit, pour ne trouver son sens qu’une fois terminée. Le fait de construire ce puzzle, ensemble avec acharnement, est aussi important que sa réalisation finale**<sup>365</sup>. La mise à disposition du ‘district’ au

---

<sup>365</sup> GEFFRAY T., MEJEAN P., 1999 – Le Diois dessine sa charte, in : *Territoires*, avril, p. 8.

service de l'ensemble des habitants du territoire, c'est à dire leur mise en réseaux sous le même gouvernail (le district), et l'articulation de leurs initiatives vers le même cap (le projet de territoire) sont associés à plusieurs images : *'impliquer toute la population : c'est l'image de la fusée qui ne peut atteindre son but que si tous ses moteurs fonctionnent de façon équilibrée : société civile, élus et administration ; identifier et reconnaître un outil de pilotage et d'exécution. Dans le Diois il s'agirait du District qui au travers de ses statuts a placé en priorité la mise en place d'un projet de territoire : c'est l'image du chef d'orchestre ; reconnaître les différences des points de vue. La reconnaissance des clivages permet de transformer positivement les conflits en coopération : c'est l'image de la chorale qui unit les différentes voix de qualités diverses et aboutit à une harmonie'*<sup>366</sup>

Le district entend également contrôler l'animation globale de la zone en couvrant l'ensemble d'autres secteurs de la vie locale (agricole et socioculturel) tant il est vrai, comme le précise P. Houée<sup>367</sup>, que l'animation dans les zones rurales, constitue un vecteur de pouvoir important.

Concrètement, cela se traduit par la réalisation de conventions entre le district et diverses structures et organisations socioprofessionnelles (la chambre d'agriculture, le lycée de Die), la mise à disposition à temps partiel d'agents d'autres structures (office du tourisme, mission locale), l'hébergement dans les locaux du district du site de proximité ('toit unique' regroupant plusieurs organismes d'aide à l'emploi et à la création d'activités), et l'accueil de permanences décentralisées (structure départementale d'aide au logement).

L'élaboration du projet de territoire, dès 1996, a abouti à la rédaction de la charte de territoire (1999). Il s'agit donc d'un processus long, non achevé, puisque le périmètre du Diois n'est pas reconnu par la Région. Mais cette démarche, avec ses différentes étapes<sup>368</sup> et 'temps forts', a été l'occasion de renforcer l'identité territoriale des habitants du Diois, de faire de son projet de développement un enjeu commun y compris à travers les conflits qui ont opposé les uns et les autres.

### **9111. La mobilité comme mythe fondateur et mobilisateur**

Tout territoire, toute collectivité a besoin d'un mythe sur lequel asseoir son identité, inscrire son origine, projeter sa destinée. Le Diois a le sien : la mobilité<sup>369</sup>. Lorsque l'on parle de l'histoire du Diois, on fait référence aux Protestants venus s'y réfugier durant les guerres de religion, de l'exode rural qui a vidé le pays de ses forces vives. Quand on évoque le passé plus récent et le présent, on parle surtout de ceux qui arrivent, de retour

---

<sup>366</sup> MEJEAN P., GEFFRAY T., LANDEL P.A., 1997 – Le projet de territoire du Diois. Des ruraux acteurs de leur développement, in : *Montagnes méditerranéennes*, n° 6, p.130.

<sup>367</sup> HOUEE P., 1977 – L'animation du développement en milieu rural : un nouveau pouvoir ?, in : *Etudes rurales* n° 65, janvier - mars, pp.129-155.

<sup>368</sup> Voir en annexe n°1 du chapitre 9 : Les différentes étapes de l'élaboration de la 'Charte du Pays Diois'.

<sup>369</sup> Nous évoquons ici, les propos recueillis auprès des personnes interviewées.



au pays (en retraite ou en résidence secondaire), de 'retour à la terre' (les néo-ruraux) en fuyant la ville. Ceux qui ont pris en charge le projet de territoire envisagent l'avenir du pays également à travers la mobilité et son contrôle, qu'il s'agisse de la maîtrise du développement touristique et des usages résidentiels du Diois ou de l'intégration de nouveaux actifs travaillant sur la zone. Ici, la mobilité, par son évocation, prend le sens d'un mythe mobilisateur.

La valeur mythique d'un discours ne tient pas à sa dimension irréaliste, imaginaire ou déconnectée de toute réalité, mais à l'utilisation qui en est faite pour fonder une origine commune, délimiter une frontière avec autrui, donner une direction, un fil conducteur (une histoire et un avenir) à la collectivité ou au territoire en question. Ainsi en est-il dans le Diois où les acteurs 'fondateurs du territoire' (minorité active) invoquent la mobilité pour mobiliser l'ensemble des habitants autour d'un projet commun, celui de 'prendre en main leur territoire'.

Son évocation tient lieu de rhétorique : son importance numérique est tour à tour minorée et majorée selon les enjeux identitaires auxquels elle correspond. Le discours des acteurs de la minorité active sur la mobilité comprend trois arguments : les flux d'arrivée sur la zone montrent la 'valeur' du Diois dont l'histoire tient à sa 'tradition d'accueil' ; ils constituent un potentiel de développement et de renouvellement pouvant assurer l'avenir de la zone ; mais ils peuvent devenir source d'invasion et 'dénaturer' le territoire.

La référence à la mobilité devient dès lors un 'mythe mobilisateur', comme le montre l'extrait d'entretien avec Monsieur Terrot. Si la mobilité est importante pour le pays diois, ce n'est pas tant au niveau de ses effectifs qu'au niveau des enjeux d'identification et d'adhésion que son évocation sous-tend. Dire que le Diois est un 'pays' qui attire, mais qui se mérite, c'est donner un sens valorisant à l'attachement local, autant pour soi que pour les autres membres de cette communauté en devenir.

Monsieur Terrot - agriculteur néo-rural, vice-président du district, responsable du projet de territoire.

- 'Quand je parle de réponse à la demande sociale c'est par rapport à des flux de migrants, c'est surtout par rapport à des utilisateurs occasionnels, c'est à dire faire de ces milieux ruraux des zones de récréation et des agriculteurs des jardiniers de l'espace, ça ça me paraît vraiment un danger. Le problème migratoire ça peut en être un à un moment donné s'il est indigeste par rapport à son nombre mais pour l'instant c'est pas le cas'.
- Relance : Quand vous dite migratoire ...
- 'Des nouveaux venus qui viennent s'installer. Bon y'en a quelques-uns mais c'est un flux tout à fait acceptable. Sur le projet de territoire, on est un peu près d'accord pour être un peu plus nombreux. Etre un peu plus nombreux dans le Diois, c'est pas être 10 000 mais 11000 ou 12000 dans les 15 ans qui viennent ben c'est la condition pour ne pas remettre en cause et l'hôpital et le lycée, et la maternité et la perception tout ça. Donc on est à peu près d'accord malgré tous les clivages politiques, territoriaux, sociaux, socioprofessionnels ou socioculturels tout le monde est d'accord pour dire ben oui si on

était un peu plus nombreux ça serait pas plus mal. Si on disait dans le projet de territoire, il faut être beaucoup plus nombreux c'est à dire être 50 000 personnes comme en 1850 c'est pas sûr que ça fasse l'unanimité, moins nombreux non plus, mais un peu plus nombreux c'est le bon terme'.

Son évocation relève aussi d'un autre enjeu : positionner le Diois dans le débat national sur l'avenir des espaces ruraux, faire entendre la 'voix' d'une enclave longtemps considérée comme 'périphérique' (par les 'espaces majeurs' urbains et les centres de décision). En montrant la réappropriation dont il fait l'objet par de multiples usagers extérieurs, les acteurs locaux requalifient sa 'place' au sein de l'espace national français. De zone marginale, le Diois passe au statut d'espace à enjeux. Comme le précise un des agents du district, les motivations des élus à initier une démarche de projet de territoire tiennent au fait *'qu'ils ont pris conscience de l'évolution de la place des zones rurales par rapport aux besoins de la société (fonctions de production, résidentielle, de conservation du patrimoine naturel et culturel, liées à la qualité de la vie, d'accueil touristique, pédagogique ou sanitaire, etc.) qui rendait nécessaire une démarche permettant d'éviter que le territoire ne passe d'un statut d'espace 'à enjeux' à celui tellement plus simple de 'terrain de jeu'*<sup>370</sup>.

Dans la charte de territoire l'évocation de la mobilité sous-tend les mêmes principes : il s'agit de valoriser l'identité territoriale, en renversant les images d'enclavement et de pôle d'exode qui sont encore associées à la zone par une partie de la population.

A l'état des lieux plutôt négatif (isolement, difficultés de revitalisation), dressé par les participants (habitants, élus ...) des commissions locales, le District oppose l'image d'un *'arrière-pays qui attire'*<sup>371</sup>.

La présentation ordonnée des objectifs, évoqués 'pêle-mêle'<sup>372</sup> dans les commissions, montre la volonté du district de rendre interdépendants les enjeux contradictoires (ou conflictuels) de ce territoire. Les deux thèmes à partir desquels sont classés les objectifs reprennent les enjeux cités plus haut (préservation et développement). Il faut, d'une part, *'maintenir la vie dans les villages'*, ce qui suppose de *'permettre de rester et de s'installer'* et de *'maintenir et développer les activités (faire de la place aux autres)'* et, d'autre part, *'respecter et améliorer le cadre de vie'* ce qui implique l'entretien de l'environnement naturel, bâti, le *'développement d'une agriculture de qualité'*, mais aussi *'de créer des occasions de rencontres'*, *'d'être ouvert vis-à-vis des nouveaux habitants'*, et *'d'informer et former à la vie dans le Diois'*.

## **9112. Participation et mobilisation autour du projet de territoire**

<sup>370</sup> MEJEAN P., et al., 1997, op. cit., p.127.

<sup>371</sup> Voir en annexe n° 2 : la Charte du Pays Diois : Un arrière pays qui attire.

<sup>372</sup> Nous reprenons ce terme utilisé localement pour définir l'une des techniques d'animation employée au cours des commissions et des réunions communales. Il s'agit de laisser s'exprimer les participants sur un thème, et de noter 'pêle-mêle' les différents termes employés pour les organiser et les traduire ensuite en 'objectifs' et en 'actions'.

La démocratie locale et participative, que les instigateurs de la Loi sur les pays (1999) ont appelée récemment de leurs vœux, a été mise en place dès 1996 sur le Diois. La mise en oeuvre de cette démarche, outre l'invitation faite à chacun de se prononcer sur 'un projet de territoire', a d'autres objectifs.

Son déroulement montre la volonté de substituer aux oppositions : 'permanents/non permanents' et 'originaires/non originaires', une autre hiérarchie d'appartenance territoriale, celle qui distingue ceux qui sont parties prenantes du territoire et de son avenir, de ceux qui lui demeurent 'extérieurs'.

Cette méthode a pour principe la participation la plus large possible des habitants et des élus à l'élaboration du projet de territoire (état des lieux, objectifs, propositions d'actions), par l'organisation de réunions publiques et de groupes de travail. Le lancement de cette opération a été l'occasion pour les acteurs qui l'ont initiée de revenir sur la notion d'échelle. Si l'enjeu de l'élaboration de la charte de territoire est bien de montrer la pertinence de l'échelle territoriale, la pratique incite à revenir à un niveau communal. Selon les auteurs de la charte eux-mêmes, il s'avère difficile de travailler 'à l'échelle de 52 communes sur 1 200km<sup>2</sup>' lorsqu'il s'agit de faire participer activement un maximum d'habitants, en inscrivant les débats au coeur de leur vie quotidienne. Cette démarche a par ailleurs été l'occasion de proposer aux maires de composer eux-mêmes les 'micro-regroupements intercommunaux' qu'ils souhaitaient avec les communes voisines pour former des 'commissions locales'. Au total, huit commissions locales ont été formées, couvrant l'ensemble du territoire, tandis que douze communes se sont engagées dans une Programmation d'Objectifs Communaux par les Habitants et les Elus (PROCHE). Cette démarche proposée par le district, avec un appui en matière d'animation, est ouverte à tous les habitants pour la discussion de l'état des lieux communal et la constitution de groupes de travail sur les actions à mettre en place. Au total, 650 personnes ont assisté aux réunions publiques des commissions locales, à l'occasion desquelles 110 personnes se sont engagées dans des groupes de travail. Les réunions publiques organisées à l'échelle des 12 communes ont mobilisé 485 personnes et les groupes de travail y ont impliqué 140 personnes. On voit ici que l'échelle de la commune reste la plus prégnante au niveau de la participation et de l'implication dans des projets de développement.

L'une des premières communes adhérentes à la démarche présente une configuration particulièrement intéressante au niveau des différences d'échelle de référence de ses usagers. Le croisement conflictuel de ces échelles de référence marque autant la vie politique locale que la vie quotidienne de la commune. Sur le plan politique, les anciens originaires voient avec quelque inquiétude l'arrivée au pouvoir de néo-ruraux qui n'ont pas le même espace de référence professionnelle – l'agriculture pour les premiers, le tourisme et le commerce pour les seconds- ni la même légitimité territoriale – l'enracinement familial pour les uns, l'ancrage résidentiel plus récent pour les autres. Le maire, que nous avons rencontré (Monsieur Barnabé, figure de 'garde-fou néo-rural'), est arrivé récemment au pouvoir. En outre, la commune connaît un changement de population et d'occupation de l'espace important. La baisse du nombre des agriculteurs et l'installation de jeunes ménages sur les parcelles périphériques, laissent le centre du village libre pour l'installation de résidents secondaires, tandis que la moitié des actifs

partent au dehors pour travailler. Du fait de cette configuration, l'implication dans une PROCHE s'est avérée nécessaire pour revenir au plus près des revendications locales. D'après le maire, la participation à des commissions locales à l'échelle d'un bassin élargi s'est avérée peu féconde : d'une part, parce qu'elles ne correspondaient pas à la 'réalité vécue' des habitants de sa commune ; d'autre part, parce qu'à ce niveau de prise de parole publique (réunions rassemblant 80 personnes), il n'est pas toujours aisé, pour tous, de s'exprimer. Le retour à l'échelle communale a permis une mise en confiance réciproque des participants, y compris pour le maire, qui a pu ainsi montrer sa volonté de prendre en compte les inquiétudes et aspirations des 'anciens' face à l'arrivée des 'nouveaux'. Ce fut l'occasion d'une sensibilisation élargie aux enjeux de la commune, à savoir l'importance de la politique d'accueil pour pérenniser le développement et la qualité de vie des habitants actuels. Certaines actions concrètes qui en ont résultées montrent comment, à partir d'une démarche très 'localisée', peuvent s'articuler des échelles de référence très différentes. Ainsi, un résident secondaire, qui avait renoncé à louer sa maison car ses enfants étaient susceptibles d'y venir, a finalement décidé de la louer à un artisan récemment installé par la commune. Un autre propriétaire, n'occupant plus sa maison de famille, en a fait don à la commune. Un troisième, dont la maison était à vendre depuis sept ans, a accepté d'en baisser considérablement le prix, pour que la mairie puisse la racheter et la louer à un artisan extérieur, candidat à une installation locale.

Mais cette présentation, quelque peu 'idyllique' de la démarche, ne saurait être complète sans prendre en compte également les 'absents' et les 'silencieux'. En effet, et de l'avis même de Monsieur Barnabé, ce type de 'démocratie' locale ne peut atteindre tout à fait ses objectifs, pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, la proximité et l'absence d'anonymat dans les discussions ne facilitent pas forcément la sérénité des débats ni la participation 'libre' de tous, dans un contexte d'interconnaissance où les querelles anciennes et les conflits d'usages sont nombreux. Plusieurs habitants permanents, néo-ruraux notamment, nous ont fait part de ces difficultés d'expression et de la participation 'de contrôle' de certains villageois sur ce que d'autres pouvaient y exprimer. Ensuite, ceux qui se sont investis sont ceux qui sont déjà les plus impliqués dans la vie sociale et associative, et bien souvent, les mieux intégrés du point de vue socioprofessionnel. Enfin, ceux qui prennent la parole pour exprimer leurs souhaits (ou critiques), ceux qui s'expriment le plus sont ceux qui se sentent socialement les plus légitimes à le faire, ou ceux qui, étant minoritaires, sont aussi les plus revendicatifs (ici en l'occurrence les résidents secondaires). D'ailleurs, sur l'ensemble des communes impliquées, la participation des résidents secondaires a été forte et jugée 'trop importante' (compte-rendu des rencontres des territoires du réseau Mairie-conseils). Ainsi en témoigne l'opinion de Monsieur Barnabé sur l'une des premières réunions qui s'est déroulée en 'commission de bassin' : ***' Les gens qui sont intervenus c'était... déjà les maires n'avaient pas le droit à la parole, on leur avait dit vous laissez la parole au peuple. Alors moi je suis pour, mais dans des trucs comme ça, la parole a été monopolisée par quelques personnes, en plus des résidents secondaires qui ont fait part de leur préoccupation par rapport aux sentiers de randonnée, à l'entretien des bords de rivière pour pouvoir se baigner. Y'a une femme à un moment donné qui est intervenue pour dire il faudrait quand même parler du logement et du travail '***. On rejoint ici l'autre enjeu du projet de territoire, celui de l'édification de frontières

sélectives que nous aborderons plus bas (section 92).

### 9113. Unifier la représentation du territoire

#### Le pouvoir des cartes et des images

L'enjeu pour le district fut ensuite de passer d'une échelle de représentation des problèmes et des actions communale ou 'micro-territoriale' (commissions locales), à une échelle de proposition intercommunale (le Diois). La méthode s'est largement appuyée sur la cartographie, réitérant l'importance de ce support dans la construction des territoires<sup>373</sup> et dans le renforcement de l'identité territoriale<sup>374</sup>. Ainsi, la carte IGN au 1/25000 a été utilisée à chaque réunion comme support de travail pour noter les propositions (états des lieux, objectifs, actions), et la synthèse cartographique a été réalisée par le district.

La restitution de ces travaux a visé la réappropriation par les habitants du projet et de l'image territoriale qui en a résulté. Dans l'ensemble des documents produits par le District, les cartes ont tenu une place importante. La diversité des enjeux et des domaines ainsi illustrés, et les contours toujours identiques (les limites du District) semblent soutenir le même objectif : présenter le Diois comme un territoire cohérent, dont la diversité des ressources autorise un projet qui lui soit propre.

Une première rencontre entre élus et socioprofessionnels a été organisée ainsi qu'une exposition itinérante avec diaporama sur différentes communes, et un document de présentation a été rédigé à l'occasion des Rencontres des territoires du réseau Mairie-conseils dont le Diois a été la scène (le 7 et 8 octobre 1999). Arrêtons-nous sur les trois 'temps forts' de l'élaboration du projet de territoire et sur les traces (documents audiovisuels, rapports et comptes-rendus de réunions) qu'ils ont laissés.

#### Le temps inaugural en comité restreint

La rencontre qui s'est tenue à Fabrégas (Var) les 3 et 4 octobre 1998, constitue un 'temps inaugural' dans la démarche de projet de territoire. Le déroulement de ce séjour (week-end) en un lieu extérieur au Diois (voyage organisé en car) et dans un centre de loisir prévu pour une organisation collective de la vie quotidienne (dortoir, repas en commun) n'est sans doute pas étranger à la teneur initiatique de ce premier temps fort.

La rencontre a réuni 72 personnes sur invitation du District. La composition des participants était la suivante :

12 techniciens et agents administratifs du district ;

<sup>373</sup> POURTIER R., 1991 - Imagerie, imaginaire et stratégies territoriales, in : THERY H. - *L'Etat et les stratégies du territoire*. Ed. CNRS, pp.189-195.

<sup>374</sup> DI MEO G., 1996 – Production des identités et attachement au lieu. In : LAMY Y. (dir) – *L'alchimie du patrimoine : Discours et politiques*. Ed. MSH Aquitaine, p. 248.

33 élus de la zone représentant au total 24 communes sur 52 ;

des représentants socioprofessionnels dans les champs de la formation (4), de l'insertion (3), de l'agriculture (2), du logement (2), du tourisme (2) ; de l'animation socioculturelle (2), de l'économie (1), des lycéens (4), deux journalistes locaux, ainsi que quelques personnes extérieures (5), principalement issus de cabinets d'études et d'institut de recherche, et un animateur du réseau Mairie-conseils<sup>375</sup>, le Diois faisant partie des 'territoires' de ce réseau.

Les objectifs annoncés dans le document préparatoire envoyé aux participants ('D'un état des lieux à des objectifs pour le Diois', DRDD, Septembre 1998) étaient les suivants : **'présenter la synthèse des travaux des commissions locales ; approfondir ces travaux et s'accorder sur un 'grand objectif' ; réfléchir en conséquence sur l'organisation du District. '**

Il s'agissait ainsi de permettre aux acteurs principaux du Diois de se réapproprier la démarche initiée par le District, d'organiser un 'espace-temps' de reformulation et de hiérarchisation des propositions énoncées dans les commissions, et de mettre le district au service, mais aussi au centre de l'avenir (du projet) du territoire diois. Les questions ayant trait à intercommunalité (notamment les relations entre Die, bourg-centre et les communes de l'arrière pays) et aux relations entre les communes et le district ont fait l'objet de deux ateliers, montrant que des tendances 'isolationnistes' et des craintes de perte de pouvoir (vis-à-vis des techniciens du district) animent encore certains élus.

Les thèmes des autres ateliers montrent autour de quels enjeux ces acteurs situent l'avenir du Diois. Ils nous semblent, au-delà de ce cas d'étude, révélateurs des défis du développement local de bon nombre de zones rurales dévitalisées avant d'être réappropriées par de multiples usagers. Cinq autres ateliers ont été définis ainsi :

'Comment préserver, valoriser et enrichir le patrimoine naturel et bâti du territoire ?' (atelier n° 1) ;

'Quelle agriculture, pour quel rôle dans la vie et la gestion du territoire ?' (atelier n° 2) ;

'Quel scénario pour le tourisme diois ? Comment développer tout en préservant ?' (atelier n° 3) ;

'Comment accueillir habitants et entreprises ? Qu'attend-on de ceux qui arrivent ?' (atelier n° 4) ;

<sup>375</sup> Mairie-Conseil propose aux structures intercommunales qui le souhaitent un suivi et un appui méthodologique à l'élaboration des projets de territoire. Cette structure est associée et impliquée assez étroitement dans la politique des 'pays', avec la mise en place d'un observatoire et l'édition d'un guide méthodologique à destination des élus et techniciens investis dans cette démarche. **Les débats (auxquels nous avons assisté) ont amené les participants à prendre**

conscience de la 'communauté de destin' des habitants diois, face à l'afflux des usagers extérieurs et de leurs effets concrets sur leur vie quotidienne. Les positions n'étaient pas consensuelles mais le trait d'union était posé : comment se positionner, en tant qu'habitants et acteurs du Diois, face à ces questions (thème des ateliers) qui conditionnent finalement la vie quotidienne et l'avenir des habitants sur la zone ? Les conclusions, rapportées dans le compte-rendu diffusé à l'ensemble des participants (rédigé par le DRDD), montrent un début de hiérarchisation des usages du lieu et l'émergence d'un modèle de développement. Il s'agit ainsi de concilier deux enjeux : préserver et développer le territoire diois, reconnu comme 'patrimoine commun'.

Pour illustrer ce propos, on peut citer des phrases clés du compte-rendu pour chaque atelier.

#### Atelier n° 1 – Patrimoine

–

'En conclusion, l'atelier a mis en évidence une certaine déconnexion entre les Diois et leur patrimoine, pourtant riche et diversifié, débouchant sur un réel besoin de connaissances acquises de façon active, sur une éducation'. On voit ici l'importance du 'patrimoine' comme support d'identité territoriale et de valorisation de l'appartenance à une zone en voie de recomposition sociale.

#### Atelier n° 2 - Agriculture

–

'Ces difficultés dans l'installation et dans la maîtrise de l'outil de travail qu'est le foncier par l'agriculteur peuvent refléter une perte de reconnaissance de ses fonctions, notamment à travers une rémunération des produits insuffisante pour entrer en compétition avec les autres demandeurs de foncier (chasseurs, résidents secondaires ...). On voit ici les enjeux contradictoires de l'agriculture locale : d'une part, le contrôle foncier pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur les usages résidentiels ou récréatifs, d'autre part, la nécessité de tenir compte des nouvelles attentes de la société (environnement, entretien de l'espace) pour être reconnue.

#### Atelier n° 3 – Tourisme

–

'Il faut savoir quel type de tourisme le Diois est prêt à proposer, sachant que le sentiment général relevé au niveau du Diois est résumé par le paradoxe suivant : le Diois veut prospérer mais veut néanmoins 'garder sa tranquillité'. La réification du territoire (le 'Diois') tient lieu ici de rhétorique pour exprimer la volonté générale des diois, le positionnement vis-à-vis du tourisme jouant sur le même registre que la construction identitaire individuelle qui s'appuie sur la relation à autrui.

#### Atelier n° 4 – Accueil d'habitants et d'entreprises

–  
'Comme cela a été démontré par l'étude INRA, beaucoup de personnes viennent habiter le Diois et cherchent ensuite à y créer une activité. Parmi celles-ci, beaucoup se posent en sauveuses du monde rural et demandent à la fois un emploi bien payé et un logement pas trop cher. D'un autre côté, dans certaines filières et entreprises existantes sur le territoire, il n'est pas toujours aisé de trouver de la main d'oeuvre, notamment non qualifiée.' On voit ici également que la relation avec d'autres -les candidats à l'installation- et les typifications réciproques induites ('sauveur du monde rural') permettent d'affirmer ce que l'on est dans la construction sociale d'un échange avec l'extérieur (expression des besoins locaux au regard des attentes extérieures).

#### Atelier n° 5 – Vivre dans le Diois

–  
Il faut préciser la présence dans cet atelier de lycéens visant à associer des jeunes à l'élaboration de la charte de territoire, avec un appui de Mairie-Conseil, initiateur de la démarche. D'où l'orientation du débat vers la question des jeunes et de leur ancrage sur le Diois. *'Pour eux [les jeunes] la priorité reste l'emploi, où qu'il se trouve (nécessité de mieux organiser la mobilité). L'important pour les élus est de rester vigilant sur ce qui est important pour demain et qui permettra aux jeunes, s'ils le veulent, de revenir travailler dans le Diois, après leurs études, ou après avoir acquis des expériences ailleurs ou bien d'accueillir des jeunes venant d'autres horizons. Il n'est pas forcément bon, ni souhaitable, de 'tout faire' dans le Diois'.* On voit ici resurgir ici le thème ancien de 'l'exode des forces vives' ainsi que l'émergence d'un modèle visant à faciliter l'ancrage local et la promotion sociale, en associant aux pratiques de promotion par la migration (modèle des protestants), celui du réinvestissement local des ressources constituées ailleurs (modèle des notables du pays).

Le travail sur le 'grand objectif' du projet de territoire témoigne de la recherche d'union et de consensus autour d'une idée-force susceptible de fédérer les énergies au-delà des clivages politiques et des conflits d'usages de l'espace. La proposition qui émerge alors concilie la recherche d'ouverture et la volonté locale de préservation du territoire, le renforcement de l'unité territoriale et la prise en compte de la diversité et de l'inégalité de développement de différentes zones (montagne/plaine, bourg-centre/petites communes, Diois/enclaves de Lus-La-Croix-Haute et de La Motte-Chalencon). Elle est la suivante : *'S'organiser localement et en lien avec l'extérieur pour vivre mieux et un peu plus nombreux sur l'ensemble du Diois, dans le respect des autres et d'un cadre de vie de qualité'.*

#### **Le temps de la diffusion auprès des Diois**

L'exposition sur le projet de territoire organisée en novembre 1998 à la médiathèque de Die, puis dans les écoles et villages du Diois, a constitué un second temps dans la démarche : celui de la restitution et de la diffusion, la plus large possible, des enjeux



définis à Fabrègas. C'est ainsi le 'territoire Diois' qui est mis en scène à travers des cartes, des photographies et des tableaux - autant d'images qui donnent à voir une certaine cohérence territoriale. Les conclusions des débats, formulées sur les cinq thèmes définis à Fabrègas, structurent le diaporama<sup>376</sup> accompagnant la visite. Pour chaque thème la structure du récit est la même :

· l'introduction du thème comme question 'commune' et faisant objet de consensus ('tout le monde en convient' ; 'tout le monde le reconnaît') ;

· la présentation des atouts du Diois en la matière ;

· la présentation d'actions en cours de réalisation ou à l'état de projet.

Le message que l'on cherche à faire passer est celui de la valeur du pays diois et de l'interdépendance entre le maintien de sa qualité et son ouverture négociée, par la nécessaire prise en compte des attentes des 'habitants du Diois'. Le modèle de développement sous-jacent est celui de la valorisation (autant économique que sociale et culturelle) de la qualité de ce 'pays' et de l'identité attribuée à ses habitants. La hiérarchie de ses usages (concurrence entre l'installation en agriculture, le développement des résidences secondaires et des chasses privées) a pour corollaire la définition d'une forme d'appartenance locale. Cette dernière ne se limite pas à la volonté de 'vivre et travailler aux pays'. Y est articulée étroitement une démarche d'accueil, que cet accueil soit associé au maintien d'une tradition locale d'ouverture ou qu'elle soit associée à l'enjeu de pérenniser la qualité de vie locale (création d'emploi, maintien des services publics).

Au-delà d'un modèle de développement local, les principes clés de la charte du pays diois, résultat final du projet de territoire, définissent un modèle d'appartenance locale résumé ainsi :

· le respect d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité (équilibre homme-nature)

· le souci d'une répartition spatiale des activités et des hommes équilibrée (équilibre Die-communes rurales)

· la volonté d'ouverture vers les autres et vers les territoires voisins ou plus lointains,

· la solidarité et la responsabilité de chacun.

Cette forme d'appartenance associe en fait l'attachement à un territoire (interdépendance entre les communes du Diois, interdépendance entre les hommes et le lieu où ils vivent) et l'engagement dans une collectivité dont l'ouverture sur l'extérieur est

---

<sup>376</sup> Voir en annexe n° 3 du chapitre 9 : la retranscription de la bande son du diaporama, accompagnant l'exposition sur le 'projet de territoire'.

sélective et négociée.

En ce sens, on peut avancer l'idée qu'il s'agit d'une démarche de réappropriation locale du territoire, soumis à une pluralité d'investissements et d'usagers, dont certains lui demeurent 'extérieurs'.

### **Le temps de l'échange avec l'extérieur**

Le troisième temps fort dans la démarche marque un passage, celui d'une consolidation du projet élaboré permettant l'ouverture sur l'extérieur et l'échange avec d'autres territoires. Le Diois a en effet été la scène des rencontres des territoires du réseau Mairie-conseils (7 et 8 octobre 1999). Dans cette rencontre, plus qu'une scène, le Diois a été le modèle pris en exemple, dans la démarche d'élaboration de charte du pays.

Les participants sont beaucoup plus nombreux (198 personnes) et il est annoncé dans le programme que ces journées '*seront l'occasion de nombreux échanges et débats entre les élus et les techniciens de territoires venus de toute la France.*'

Le déroulement de la rencontre prend pleinement appui sur le 'territoire diois' que l'on entend faire visiter, connaître et apprécier par les participants. Les séances de travail se déroulent dans différentes communes et plusieurs temps forts viennent ponctuer ces journées. Une soirée festive est organisée ainsi qu'un pique-nique 'des territoires' dans un des sites naturels les plus visités du Diois (Claps de Luc-en-Diois). Enfin, on propose à ceux qui le souhaitent de prolonger leur séjour dans un gîte tenu par une migrante installée dans la commune de G., présentée plus haut. Des brochures de présentation touristique du 'pays de Die et des hautes vallées de la Drôme' sont jointes au dossier d'inscription.

Les ateliers prennent appui sur les expériences du district, dont il est noté dans l'invitation qu'il est '*aujourd'hui reconnu comme Pays par la Datar*'. La plupart d'entre eux reprennent les différents thèmes qui ont servi à l'élaboration de la charte (cf. supra) et les réponses apportées localement sont proposées comme modèle et piste de travail pour l'ensemble des participants.

La politique agricole menée par le District est ainsi illustrée par la visite de l'exploitation d'un des agriculteurs que nous avons rencontrés (paysan du cru). Son installation et son parcours font figure de modèle local. Installé dans une ancienne abbaye classée qu'il a rénovée (valorisation du patrimoine), il a su opérer le virage vers la pluriactivité (accueil en gîte) et s'investir dans l'agriculture biologique.

La politique de tourisme 'diffus' vers laquelle s'oriente le district est présentée à travers la mise en place de la 'carte d'hôte' (cf. infra) qui doit permettre de concilier le maintien de la qualité de l'accueil, l'irrigation de l'ensemble du territoire (sites-relais) et l'accroissement des retombées financières pour les communes (taxe de séjour).

La politique d'accueil et de création d'entreprises est l'occasion de présenter les nombreuses structures et réseaux qui se consacrent à ce domaine, avec notamment la visite du site de proximité (toit unique regroupant diverses missions d'aide à l'emploi et à la création d'activité, hébergé par le district). La question de l'intégration de nouvelles populations est abordée à travers celle de l'emploi et de la création d'activités, dans le prolongement de certaines options évoquées lors des rencontres de Fabrègas (cf. supra).

La politique de développement de l'habitat collectif, présentée à partir de la troisième OPAH<sup>377</sup> réalisée sur le Diois, constitue le complément 'social' de l'axe précédent (elle est d'ailleurs menée par l'un des vice-présidents du district qui joue le rôle de 'garde-fou' néo-rural). Le district en a fait par ailleurs un '*point d'appui pour nourrir sa politique de développement local*', et notamment le projet de territoire. A travers sa mise en oeuvre (étude préalable, consultations des communes et des habitants, réalisation...), les acteurs locaux ont cherché à 'mobiliser les forces vives', consolider les commissions participatives du projet de territoire et intéresser l'ensemble des communes à la démarche et à cet enjeu. Il s'agissait ainsi d'en faire une 'utopie pratique' susceptible de renforcer la reconnaissance du district auprès de l'ensemble des habitants et des élus, comme opérateur principal ('chef d'orchestre') du développement local avec des réalisations concrètes et visibles.

Trois autres ateliers ont ponctué ces journées : l'implication de la population dans le projet de territoire ; l'organisation de la collecte sélective des ordures ménagères sur un territoire rural ; la communication interne vers les habitants et vers les communes. Ils concernent pour chacun d'entre eux une 'utopie pratique' réalisée sur le territoire. Des visites sur sites sont venues les illustrer : la commune de Monsieur Barnabé où la démarche participative a permis l'installation de nouveaux actifs comme nous l'avons vu ; la déchetterie de Die dont la collecte des ordures est organisée par le District sur l'ensemble du Diois ; et la présentation de l'édition mensuelle de la lettre du 'projet de territoire' dans le journal du Diois, constituant un exemple de mode de communication interne.

Le document qui a été rédigé à la suite de ces rencontres se compose de deux grandes parties : la charte de territoire<sup>378</sup>, d'une part, les comptes-rendus des différents ateliers, d'autre part. Ceux-ci reprennent pour partie les thèmes abordés préalablement (agriculture, tourisme, accueil d'habitants et création d'activités, tourisme). Cependant, leur formulation ne relève plus de questionnements ('quel tourisme ?' ; 'quelle agriculture ?' ; 'quel accueil ?') mais de l'affirmation de choix de développement ('le développement d'un tourisme basé sur l'échange et la recherche d'équilibre sur le territoire' ; 'les agriculteurs au coeur du développement rural' ; 'l'accueil et l'intégration des personnes, des initiatives et l'aide à la naissance des activités').

Ce dernier temps marque une étape supplémentaire dans la consolidation du projet de territoire et du modèle de développement local qui l'accompagne. Cette affirmation de l'identité locale bénéficie cependant d'un cadre fort favorable à sa reconnaissance par l'extérieur. Chapeautées par le réseau Mairie-conseils, qui suit la démarche du projet de territoire depuis son origine, ces journées ont réuni principalement des structures intercommunales impliquées dans la même entreprise auprès des échelons supérieurs du pouvoir (Département, Région, Etat, Europe). On remarquera à cet égard, la faible

---

<sup>377</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

<sup>378</sup> Nous ne développons pas davantage les différents axes définis dans cette charte, que nous avons présentés plus haut à travers les modèles et principes qu'ils sous-tendent, et dont nous détaillerons, plus bas, les outils et actions qui en soutiennent la mise en oeuvre.

participation de ces autorités et particulièrement du niveau régional (seul le président de la commission aménagement du territoire de la Région a participé). Or, la Région constitue un échelon décisionnel essentiel de la reconnaissance des pays<sup>379</sup>. Ce constat amène la question des modalités et outils de reconnaissance du pays diois à 'l'extérieur', second point de notre questionnement.

## **912 Marque territoriale et reconnaissance extérieure**

Construire sa marque 'territoriale', voici bien l'un des enjeux actuels pour les zones rurales investies dans les démarches de 'pays'. Mais il s'agit aussi sur le Diois, dont les équilibres démographiques et économiques restent fragiles, d'affirmer une distinction susceptible d'attirer de nouveaux visiteurs et habitants. Cette démarche sous-tend une relation duale vis-à-vis de l'extérieur. Renforçant la cohésion interne, elle fixe une limite aux mouvements (flux de migrations et de mobilités) susceptibles de la remettre en question. Affirmant une différence territoriale, elle attire et suscite le franchissement des frontières. C'est dans cette dynamique ambivalente que se situe la minorité active du Diois : délimiter pour mieux préserver, afficher une différence pour mieux attirer.

Construire une différence territoriale à partir d'éléments existants certes, mais éparses et dont le Diois n'a pas l'exclusivité : tel est l'enjeu, et le second élément, dans la dynamique territoriale en cours. Or, nous l'avons évoqué, le contexte local est peu favorable à cette reconnaissance (faible densité démographique, zone de 'transition' bordée d'unité territoriale à forte notoriété). D'où les forces centrifuges qui traversent le Diois (premier point), d'où aussi les éléments centripètes mis en place par les acteurs locaux pour contrer la première tendance (second point).

### **9121. Un espace de zonage à géométrie variable : de la nécessité de s'allier**

...

#### **L'enclavement : marqueur ou stigmat territorial ?**

Les arguments s'appuyant sur la géomorphologie sont largement utilisés dans la charte de pays pour définir, délimiter et légitimer, l'identité et l'unité territoriale de la zone. Or ces mêmes éléments peuvent se 'retourner' contre ceux-là même qui les revendiquent comme marqueur territorial, lorsqu'ils sont perçus de l'extérieur.

En effet, la Région Rhône-Alpes refuse pour l'instant de reconnaître le périmètre d'étude définis à partir des quatre cantons du DRDD. Elle estime qu'il s'agit d'une échelle trop réduite, que sa taille démographique et économique est insuffisante pour porter une dynamique de développement. Les acteurs locaux reprennent les mêmes arguments, pour affirmer l'échelle 'à taille humaine' du Diois correspondant aux limites d'une 'démocratie locale effective, et d'un bassin de vie'.

Il n'est pas dans notre propos de nier la pertinence de l'échelle définie par le district, mais plutôt d'attirer l'attention sur le caractère de 'construits historiques' des frontières,

---

<sup>379</sup> Le périmètre d'étude des pays ne devient définitif et donc reconnu, par décision du Préfet de Région qu'après avis conforme des conseillers régionaux).

aussi 'naturels et géographiques' que soient les éléments avancés. A d'autres échelles, d'ailleurs, la géographie a souvent servi à justifier la défense ou l'avancée de frontières dont les guerres ont fini par trancher de l'endroit 'le plus approprié' pour les établir.

Sur le site étudié, les éléments géographiques n'ont pas toujours eu le même sens, selon les moyens techniques dont on disposait pour les franchir et les parcourir. Par un curieux paradoxe de l'histoire, la diffusion des moyens de transport modernes (l'automobile) a fait des cols, des frontières peu engageantes, et des plaines, des axes routiers incomparablement plus 'avantageux' et 'rapides' que les chemins à flanc de montagne. Ce fond de vallée est devenu à l'époque des réseaux autoroutiers, une 'enclave coincée' entre le Vercors, les Hautes Alpes et la Provence, dont la renommée fait de l'ombre à ce pays naissant, en recherche d'images territoriales. Les sept cols qui bordent ce 'bassin versant' de la Drôme sont pour les uns des frontières territoriales et pour les autres des barrières enclavantes. La montagne du Glandasse, symbole du Diois pour les uns, n'est que le prolongement du Vercors voisin pour les autres.

Un espace à 'géométrie variable' selon les procédures et les zonages

Outre les enjeux de mobilisation collective, le projet de territoire engagé par les acteurs locaux vise aussi la reconnaissance du 'pays' comme échelle pertinente d'action auprès des partenaires publics. Il s'agit ainsi de franchir une étape supplémentaire dans la maîtrise du développement local. Jusqu'à présent en effet, l'octroi de crédits publics a été soumis à un seuil démographique et le district a dû s'entendre avec les structures voisines pour toute opération de développement d'envergure. Cette obligation d'alliance a limité d'autant la marge de manoeuvre des acteurs locaux (conventionnement, coordination de la mise en oeuvre des actions...), dans la politique de construction territoriale.

Les propos de Monsieur Diffas, (responsable du développement touristique, ayant participé à de nombreux programmes de développement sur la zone) résumant assez bien ces enjeux et montrent, en outre, l'imbrication étroite entre l'accès à une autonomie d'action et le renforcement de l'image d'un territoire, singulier et cohérent.

Monsieur Diffas

'Alors le projet de territoire, alors à mon avis je vais vous dire ce que je comprends. D'abord c'est d'affirmer que le Diois est un ensemble cohérent et pas forcément un sous pays du reste. Ça fait quelques années que je gère les procédures de développement, bon une fois on est Die Crest Valence avec le contrat de développement touristique, après on est souvent avec le Vercors, sur la frange qui est sur le Vercors. Là avec le programme Leader on est avec les Baronnies, Dieulefit, Bourdeau même pas Crest. Après y'a le niveau départemental bien sur. Mais le Diois n'a jamais été reconnu comme une entité pertinente parce qu'on n'a pas assez d'habitants et à Bruxelles ça doit pas rentrer dans les cases. Euh on n'a pas les mêmes problèmes qu'à Livron. Même quand on travaille sur la vallée de la Drome, le tourisme à Livron, à Valence, même les problèmes des habitants, les thèmes sur lesquels on travaille dans la vallée de la Drôme, sont pas les mêmes que chez nous, c'est évident. Et travailler avec les Baronnies c'est sûr on a la même structure mais il nous faut 2

heures et demie pour aller voir mes collègues là bas. Donc on a autour de Die quand même un bassin, où les gens viennent à Die, où on a une petite capitale, où il y a une logique. Et le projet de territoire c'est déjà d'affirmer qu'il y a une cohérence, une volonté de travailler à ce niveau là c'est déjà important. C'est de dire aussi au niveau communication touristique - comme la communication touristique est souvent payée par les subventions de l'extérieur - une fois on communique vallée de la Drôme, une fois on communique Pré-Alpes, une fois on communique Vercors, et on communique très rarement Diois. Sauf quand on se le paye soi-même, mais on n'a pas assez de sous pour le faire. Euh, voilà, aussi pouvoir dire le Diois et même, maintenant : le pays de Die parce que c'est le pays de Die, de la clairette de Die. Donc ça existe.'

Le contrat global de développement initié en 1996 avec la Région est l'un des exemples de cette 'nécessaire alliance', puisqu'il concernait l'ensemble de la vallée de la Drôme et associait, outre le DRDD (Diois), le DAVD (zone de Livron et Loriol, communes industrielles situées dans la vallée du Rhône) et la communauté de communes du Crétois (autour de Crest, en aval du Diois).

Les objectifs et les méthodes définis par la Région paraissent quelque peu en décalage avec leur interprétation et leur mise en oeuvre locale. L'élaboration de cette politique par la Région s'inscrivait dans la perspective 'd'un territoire mieux maîtrisé et d'une organisation plus efficace de ses différents 'bassins de vie''. Il s'agissait de favoriser le 'développement durable' (au niveau économique, social, et culturel) à l'échelle des 'espaces du quotidien' dont le périmètre devait couvrir un territoire 'identifiable et repérable par rapport à l'ensemble régional'. Or ce qui est 'identifiable' au niveau régional ne correspond pas toujours avec ce qui est identifié comme 'territoire' au niveau local. C'est ainsi que la vallée de la Drôme a été identifiée comme 'échelle pertinente' et 'bassin de vie' par la Région alors que les trois structures intercommunales concernées se sont démarquées en tant que 'territoires' ayant chacun leurs caractéristiques propres.

Dans le document de présentation de la stratégie de développement proposé dans le cadre de ce contrat, le Diois est clairement distingué des deux autres entités. Le 'Val de Drôme'<sup>380</sup> est présenté comme 'un pays de plaine', regroupant l'essentiel de la population (3/4) et des emplois, tandis que le Diois est identifié comme un 'pays de montagne', peu peuplé (62% de la surface de la zone du contrat pour 1/4 de la population). Les problématiques des deux premières sont celles des espaces ruraux sous influences urbaines (déclin industriel et chômage, influence des pôles urbains rendant difficile le positionnement des petites villes). Celle du Diois est spécifique des espaces ruraux isolés (désertification, vieillissement de la population, faiblesse du tissu économique).

Le constat de départ -des territoires différents ayant leur problématique propre- fonde la démarche : trouver des enjeux communs permettant de profiter de cette aide au développement. La méthodologie élaborée au niveau régional<sup>381</sup> a été adaptée à ce contexte tripartite. Chaque territoire a fait son propre bilan et les problématiques communes ont servi de base d'identification à une politique globale. La rivière Drôme constitue le véritable trait d'union entre ces trois territoires et la démarche aboutira à la

---

<sup>380</sup> Correspondant au DAVD et à la communauté des communes du Crétois.

mise en place d'un contrat de rivière. Le second axe principal, qui débouchera sur des réalisations concrètes, concerne l'économie. Un objectif commun a été défini (mise en place de dispositifs d'accueil d'entreprises et d'appui aux porteurs de projets) ainsi qu'une déclinaison 'territoriale'. Sur les deux premiers (Val de Drôme), l'attention est portée sur les grandes entreprises, susceptibles de se délocaliser vers ces zones du couloir rhodanien, disposant encore d'espace d'accueil. Le Diois affirme par contre son statut d'arrière pays préservé, en s'orientant vers l'accueil de petites entreprises, notamment de l'industrie agro-alimentaire, avec une préférence marquée pour les 'produits de qualité, ainsi que les plats cuisinés de terroir'. Cultivant sa différence, il définit en outre un second axe orienté vers le développement d'activités complémentaires aux manifestations culturelles existantes (festival Est-Ouest, fête de la transhumance) et d'activités de valorisation du patrimoine ('relevant de l'extraordinaire milieu naturel, ex : astronomie, biodiversité et de la richesse des cultures qui s'y sont succédées').

Depuis le contrat, la politique économique 'dioise' a fait son chemin, comme nous le verrons plus bas, avec la mise en place d'outils d'accueil et d'aide à la création d'entreprises. Madame Trémini, agent du district chargée de la coordination de cette politique sur le Diois et à l'échelle de la vallée, exprime ainsi son opinion sur le niveau de pertinence de cette échelle d'action.

Madame Trémini

- Relance : Vous pensez qu'il y a une pertinence d'action sur ce pays ?
- 'Moi je dis que les territoires ils dépendent des actions, c'est tout. Tout dépend de ce qu'on a envie de faire. C'est vrai que parfois, il faut savoir coller l'action au territoire imposé au niveau de la procédure, mais il faut savoir le faire uniquement quand on y voit un intérêt, c'est vrai que pour la plate-forme<sup>382</sup> j'y ai vu tout de suite un intérêt. Mais c'est vrai que pour d'autres choses, on a tout intérêt à rester pur diois'.
- Relance : Parce qu'il y a une typicité ?
- 'Ah oui c'est sûr. Le Diois c'est un pays en tant que tel, c'est évident, c'est évident mais le problème, c'est évident : on fait pas le poids quoi. On est souvent limité au niveau du nombre de communes et plus particulièrement au niveau du nombre d'habitants'.

Voici résumés les enjeux de la reconnaissance locale et la politique pragmatique adoptée par le district pour concilier de multiples échelles d'intervention et le renforcement de la cohésion territoriale. Les principes et les modalités de ce pragmatisme politique ont été traités longuement lors de la rencontre des territoires de Mairie-conseils, dans l'atelier intitulé :

*'L'articulation des projets avec les territoires voisins, quelle convention ?'*. La réponse élaborée localement pour la place de conventions revient à distinguer deux types

<sup>381</sup> La mise en place<sup>383</sup> d'une démarche participative avec consultation de la population, la phase de diagnostic et l'élaboration d'un projet de développement durable devaient renforcer le fonctionnement intercommunal et engendrer une dynamique territoriale au niveau ainsi défini.

<sup>382</sup> Plate-forme de développement local, initiée sur la vallée de la Drome, consacrée à l'aide à la création d'entreprises ; cf. infra.

- **des territoires de mobilisation** où chacun peut participer à l'élaboration d'un projet collectif s'il le souhaite. (Le Pays Diois, par exemple est une échelle pertinente de définition et d'accompagnement d'un projet. Un territoire plus grand avec des temps de trajet pour se rencontrer supérieurs à une heure et une trop grande diversité géographique ne permettrait plus de mobiliser.) ; et

- **des espaces de programmation** : plusieurs territoires de mobilisation, voisins ou éloignés, peuvent réaliser ensemble des projets qu'ils ont en commun. Un même territoire de mobilisation peut appartenir à différents espaces de programmation. Ces espaces doivent permettre une optimisation des procédures à mettre en face des projets de territoire de mobilisation trop morcelés aux yeux des financeurs.'

Toutes les actions menées en partenariat avec d'autres territoires et échelons sont ainsi réinvesties dans le projet de territoire. C'est le principe de *'faire-faire par d'autres plus compétents ou pouvant offrir un service à un prix plus compétitif'*. On peut penser que la Charte du pays Diois viendra soutenir cette 'centration' car elle est présentée par les acteurs du district comme une *'convention morale'* servant de référence à l'ensemble des partenaires éventuels qui devront respecter **'les objectifs prioritaires du territoire et les prendre éventuellement en compte dans leur stratégie propre'** (DRDD, 1999).

On comprend également l'importance des démarches de développement 'global' sur les espaces 'périphériques' permettant d'émarger à un grand nombre de procédures et de financement.

Les recommandations faites par F.Clément (animateur de Mairie-conseils) à l'issue de la rencontre de Fabrégas semblent ici avoir porté leurs fruits : **' En conclusion, il faut souligner le fait que les territoires qui n'auront pas de projet risquent de souffrir d'une pénurie de crédits dans les années à venir. [...] Il est bien évident que, de moins en moins, ces aides ne pourront être saupoudrées et qu'elles iront préférentiellement aux territoires qui auront su s'organiser et construire des projets de qualité<sup>384</sup> '.**

C'est cette ligne directrice qui a guidé les acteurs du District dans la mise en oeuvre d'une convention avec le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) et qui a permis de résoudre le délicat problème du chevauchement de territoires. Treize communes du District<sup>385</sup> font également partie du Parc. Lors de la mise en place du périmètre d'étude du pays diois, le problème de l'articulation de leurs politiques respectives et celui de la répartition des compétences entre les deux structures porteuses se sont posés. Par ailleurs, ce chevauchement ne facilite pas la reconnaissance extérieure du Diois à côté de

<sup>383</sup> DRDD, 1999 - Document de présentation des ateliers, Rencontres des territoires du réseau Mairie-Conseils, atelier n° 6, p.1.

<sup>384</sup> CLEMENT F., 1998 – Conclusion, in : *Compte rendu des travaux des Rencontres de Fabrégas, 3 et 4 octobre, DRDD, Die, p. 26.*

<sup>385</sup> Situées sur la bordure orientale du Diois.



ce 'poids lourd' institutionnel de renommée nationale. D'où l'enjeu de cette convention. Une politique de 'communication réciproque' auprès des publics et des partenaires de chaque structure a été mise en place. Outre la hausse de fréquentation touristique potentielle du Diois, cette collaboration a d'autres avantages. En effet, les politiques environnementales et patrimoniales développées par le Parc correspondent tout à fait aux orientations du DRDD du Diois<sup>386</sup>. Cette collaboration permet ainsi de renforcer son image d'espace naturel et préservé en contrepoint des alliances 'forcées' avec les zones plus industrielles de la Vallée du Rhône (Livron – Loriol).

On voit qu'un élément 'centrifuge' peut, sous certaines conditions (convention, reconnaissance mutuelle) constituer un outil permettant de renforcer une image territoriale.

### 9112. ... Au marquage des frontières : les signes extérieurs du territoire

#### *L'agriculture : le marqueur territorial d'un 'avant pays rural'*

Si l'agriculture revêt ici un poids important, ce n'est plus essentiellement par l'importance de ses effectifs<sup>387</sup> mais par la valeur symbolique qu'elle acquiert sous l'effet des nouvelles demandes sociales qui lui sont adressées (environnement, paysage, qualité des produits).

Elle représente un enjeu symbolique mais aussi stratégique. La zone est pour une partie toujours menacée par la déprise, tandis que l'on s'oriente vers la mise en place d'une économie tournée vers la valorisation du patrimoine où les 'produits de terroir'<sup>388</sup> tiennent une part essentielle. Par ailleurs, si les agriculteurs ne sont plus majoritaires dans la population active locale, 25% des emplois sont encore liés à l'agriculture, l'exploitation forestière et l'industrie agro-alimentaire. En outre, bon nombre des néo-ruraux installés dans les années 1970 et qui ont tenu en orientant leur exploitation sur des productions valorisant la qualité (agriculture biologique) et la diversification (transformation des produits, agro-tourisme) ont pris un rôle important dans la dynamique locale. Ainsi, certains, accédant à des mandats électifs locaux, participent activement aux activités du District et à l'élaboration de la charte de pays. D'autres, à l'origine de la filière biologique et de la filière des plantes aromatiques et médicinales, constituent un exemple de réussite économique avec des retombées sur l'ensemble de la zone (en termes d'emplois), exemple qui est repris aujourd'hui par les agriculteurs d'origine locale. Autant dire que l'agriculture revêt ici une dimension essentielle et une dynamique singulière, scellant

<sup>386</sup> Les trois autres domaines de collaboration concernent : la préservation et gestion des milieux naturels et paysage ; la valorisation économique et culturelle des patrimoines ; l'expérimentation et le soutien aux projets novateurs (en matière d'échanges de système d'information, de développement des nouvelles technologies).

<sup>387</sup> Les agriculteurs ne représentaient en 1990 que 15,1% des actifs du Diois selon l'étude de l'INRA-ESR, ce qui est proche de la moyenne des espace ruraux (13,3%) mais inférieur à la moyenne des espace ruraux isolé (18,2%). Néanmoins on ne pourrait prendre cette moyenne pour significative, sans en mesurer l'évolution (-34,6 entre 1982 et 1990) et la répartition entre les communes (3,1% des actifs de Die, mais encore 27,6 % des actifs des autres communes).

<sup>388</sup> Clairette de Die, Vin de Chatillon classé en AOC, picodon et agneau de Ladret.

l'alliance de la tradition et de la modernité, d'une part, des agriculteurs du cru et des néo-ruraux implantés plus récemment, d'autre part.

A travers la réappropriation locale de certaines études (celle de l'Inra d'une part, celle de l'Institut de l'Élevage, d'autre part), on devine la volonté locale d'en faire une 'marque territoriale'. Les résultats de la première concernant le domaine agricole<sup>389</sup> ne sont pas repris. A contrario, le choix de la zone comme site d'étude pilote par l'Institut de l'Élevage (en 1997) sur l'évolution du triptyque 'filière, espace, métier' (d'élevage) est présenté à plusieurs reprises<sup>390</sup> comme signe de reconnaissance extérieure du caractère agricole de la zone.

Dans l'ensemble des documents du projet de territoire et notamment dans la charte de pays, l'agriculture est placée au 'coeur du développement local' et au centre des enjeux de la zone. Elle est considérée comme un secteur attractif et favorisant l'ancrage durable de nouveaux actifs (30% des installations sont le fait de jeunes non originaires du Diois). Créatrice des paysages, elle participe de l'attractivité touristique de la zone. Ses productions bénéficiant de labels et d'A.O.C (Clairette, picodon, agneau de Ladret, plantes aromatiques et médicinales) constituent aussi des marques territoriales et s'inscrivent dans les axes de développement fondés sur la recherche de qualité.

L'importance de l'agriculture biologique sur la zone dépasse le simple fait de ses effectifs (10% des agriculteurs contre 1% dans la moyenne nationale). L'histoire de son développement et de sa reconnaissance rejoint celle de l'intégration des 'néo-ruraux' sur la zone, et plus largement, au sein de la société. Plusieurs figures rencontrées (Messieurs Arthéna, Sandahll, Terrot, Ebert, Gauthier) investies dans l'agriculture biologique, y ont trouvé un moyen de concilier leurs engagements idéologiques et la recherche d'une activité plus rémunératrice.

L'article de l'un d'eux, écrit à l'occasion des 'Premières assises interprofessionnelles de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes' (1999) illustre le rôle particulier de ce secteur dans la dynamique sociale et territoriale du Diois. La place des néo-ruraux, 'marginiaux' sur le territoire, celle de l'agriculture biologique, marginale dans la profession et celle des zones d'agriculture de montagne, marginale dans l'espace français, ont évolué de concert. Autrement dit, en construisant peu à peu leur place d'acteurs du développement local, ces néo-ruraux ont en même temps participé à l'édification d'un 'pays d'avant garde de l'époque qualité'. Tout en sachant que cette évolution locale n'a été possible qu'à la faveur du processus plus général d'évolution des valeurs dominantes et des attentes de la société urbaine (en matière d'environnement, de qualité des aliments, de 'consommation d'espaces préservés'...). Ainsi en témoigne certains extraits de l'article : ***'En participant à ce colloque régional de la bio qui a aujourd'hui pignon sur rue, les nombreux pionniers des années 1970 peuvent se dire avec amertume que le bon sens n'a aucune chance s'il n'est pas dans le sens de l'histoire. [...] Marginaux, ils le furent***

<sup>389</sup> Lors de la restitution locale de l'étude de l'Inra ESR de Dijon, à laquelle nous avons assisté, la présentation des résultats montrant que l'agriculture n'était plus l'activité ni la source d'emploi principale sur la zone, a fortement étonné les personnes présentes (notamment celles du District).

<sup>390</sup> Article précité, in : *Montagnes méditerranéennes*, 1997, n° 6, p. 131.

**dans leur façon de vivre, de réfléchir et pratiquer l'agriculture, à l'époque des Trente Glorieuses. [... ]'** Mais après de nombreuses années de structuration et de valorisation de l'agriculture biologique, Celle-ci *'est devenue fréquentable pour les responsables socioprofessionnels traditionnels et les élus du Diois'*. Dans la mise en oeuvre des programmes de développement agricole (détaillés dans l'article), il faut souligner l'importance de la pratique des réseaux des néo-ruraux (filière des plantes aromatiques et médicinales par exemple), et leur maîtrise des politiques publiques et des sources de financement (grâce à leurs ressources culturelles). Ce sont en effet ces mêmes néo-ruraux qui sont à l'origine des deux structures, départementale et régionale (Agri-biodrome, Corabio) qui coiffent l'ensemble des actions de soutien et de développement de l'agriculture biologique. Et les efforts investis, avec réussite pour l'instant, afin de maintenir leur siège à Die, montrent la volonté de faire de la 'bio' une marque territoriale, et du Diois, le modèle d'un 'pays bio'.

A cet égard, l'importance des procédures de développement agricole, dans l'ensemble des actions mises en oeuvre sur le territoire, en fait l'un des piliers structurant du développement local. La politique agricole développée à travers de nombreux programmes<sup>391</sup> a tenté d'articuler les *'fonctions de production, de maintien de l'environnement, et d'implication dans la vie locale'*. Aux yeux des responsables locaux impliqués, elle constitue à cet égard<sup>392</sup> *'un modèle à étendre à d'autres secteurs'*.

Au-delà de la zone d'étude, les enjeux traversant l'agriculture nous semblent significatifs des dynamiques actuelles de la 'ruralité'. L'agriculture constitue une base essentielle de revendication identitaire et un marqueur territorial d'un pays, dont les acteurs affirment la ruralité comme signe distinctif. Parallèlement, elle continue à représenter une 'image-guide' de la campagne, tant pour les visiteurs urbains attirés par des paysages typiques ou consommateurs de produits de terroir, que pour les candidats au départ qui pensent y trouver un domaine d'activité permettant l'accès à une nouvelle qualité de vie. L'agriculture constitue en ce sens l'un des patrimoines du territoire : économie, identité territoriale et mémoire s'y imbriquent.

### **Territorialisation du patrimoine**

Le patrimoine et le 'territoire' ont des histoires étroitement imbriquées. En d'autres lieux et en d'autre temps, 'l'invention du patrimoine' comme bien public et collectif fut l'oeuvre de la République, avec pour dessein la construction d'une identité nationale<sup>393</sup>.

A l'échelle du pays Diois, l'enjeu est identique : soutenir, conforter, faire exister même, une collectivité, en l'accrochant à des lieux et à une mémoire commune. Le patrimoine est un outil de la mémoire, il opère par sélection et suppose donc d'oublier, c'est à dire de reconstruire le passé en fonction des cadres sociaux du présent, et des

---

<sup>391</sup> Plan de développement durable en 1992, Programme de développement de l'agriculture biologique en 1994; Opération agri-environnementale en 1995, et contribution à la réflexion départementale sur la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation comme zone pilote en 1999.

<sup>392</sup> MEJEAN P. et al, 1997, op. cit. pp. 131-132.

<sup>393</sup> BEGHAIN P., 1998 – Le patrimoine : culture et lien social, Ed. Presse de Science Po, Coll. La Bibliothèque du Citoyen, pp.7-15.

enjeux à venir (Halbwachs, 1994). Il n'y a en effet de patrimoine que 'réinventé' (Bourdin, 1984). Il est un outil de territorialisation : il permet de cultiver le singulier et différencie d'autres territoires, en particularisant des éléments universels, communs à tout autre territoire. En ce sens, les éléments patrimoniaux constituent des 'lieux-ponts' : facteurs de 'localisation', ils doivent posséder une valeur reconnue par des codes universels (permettant leur appropriation par les autochtones et les étrangers) et une spécificité qui singularise le lieu (susitant la venue ou l'ancrage sur ce lieu)<sup>394</sup>.

D'où l'enjeu du patrimoine sur un espace 'de convergence et de divergence'. Sa signification dans ce contexte est double : d'une part, reconstruire une mémoire (passé et présent) et un horizon temporel (présent et avenir) communs à une 'collectivité' faite de strates de migrations successives ; d'autre part, instituer des frontières à partir de la situation d'enclavement du pays qui en a fait le point de départ et d'arrivée de réseaux de migration, ayant chacun son échelle de référence spatiale et temporelle (exemple des réseaux de migrants nordiques, des protestants originaires du lieu et exilés en ville ...).

La valorisation du patrimoine local, l'évolution des groupes sociaux locaux, et le contexte plus général, ne sont pas sans liens. Ce n'est sans doute pas un hasard si le 'patrimoine' émerge localement comme enjeu, au moment où les espaces ruraux 'marginalisés' deviennent des 'écrans' préservés et socialement prisés. On peut penser par ailleurs que, dans la 'fièvre patrimoniale' actuelle (Nora, 1997), le regard le plus aiguisé vient de ceux qui ont cherché des lieux hors des bouleversements historiques et des chambardements urbains, et notamment des néo-ruraux qui accèdent aujourd'hui au pouvoir local. Mais cette lecture serait quelque peu réductrice si elle s'en tenait là, sans prendre en compte deux autres éléments.

Premièrement, la patrimonialisation dans le Diois n'est pas le seul fait des néo-ruraux, elle associe les notables du pays qui ont connu la migration et le retour vers ce lieu d'ancrage. La composition des deux comités, l'un de pilotage, l'autre 'de réflexion', qui ont accompagné la mise en place du pôle d'économie du patrimoine, en témoigne (cf. infra). Dans le comité de pilotage, sans prendre en compte les représentants de l'Etat, de la Région et du Département (nécessairement extérieurs au Diois), et en s'en tenant uniquement à ceux des collectivités territoriales et des 'partenaires locaux', les personnes non originaires du Diois sont majoritaires (huit migrants contre six notables du pays). Dans le 'comité de réflexion', outre les représentants de l'Etat (sous-préfecture, ONF) et du Département (Service Patrimoine du Conseil général) la majorité des acteurs locaux est composée migrants (13 sur 17 au total).

Deuxièmement, la 'patrimonialisation' n'est pas seulement orientée vers l'édification d'un conservatoire du passé, mais aussi vers l'avenir et l'opposition aux forces passéistes (figures de l'extériorité, figures en tension entre l'ici, lieu de mémoire, et l'ailleurs, lieu d'engagement qui tendraient à faire du pays un pur espace support d'activités ou un lieu exclusif de mémoire).

Le Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) constitue l'outil principal de cette politique.

---

<sup>394</sup> BOURDIN A., 1992 – Patrimoine et demande sociale, in : NEYRET R., dir., *Le patrimoine, atout de développement*, Lyon, PUL, 156 p.

*'Défini en 1994 en Comité Interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), sa mise en oeuvre a été impulsée par la DATAR, avec pour objectif de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, adapté aux réalités du monde rural, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans notre modernité.'*

Il ne s'agit rien de moins que de consacrer la 'publicisation de la campagne' (Hervieu, Viard, 1996), ce patrimoine étant devenu un bien commun des citoyens. Mais il s'agit aussi de faire de la mesure un outil de développement, notamment pour les zones périphériques : ***'Les PEP ont pour ambition de construire un développement en milieu rural. A ce titre, les projets retenus s'appliquent à des territoires en mutation, concernés par les difficultés de l'économie rurale : déprise agricole, vieillissement de la population, faiblesse de l'activité industrielle des infrastructures, des équipements collectifs.'***<sup>395</sup> D'où l'ambiguïté des PEP, destinés à soi autant qu'aux autres, supposant un savant dosage de particularisme et d'ouverture, sous-tendus par la vision politique, de mesures compensatrices pour les espaces ruraux périphériques dévitalisés. De là, on le devine, les enjeux de leur appropriation locale, surtout quand cette mesure se superpose à l'élaboration d'une charte de pays, dont l'objectif est d'assurer aux habitants le contrôle territorial, le maintien de la qualité de vie, et la reconnaissance de leur 'pays'.

La mesure faisant l'objet d'une candidature (comme la démarche de charte de pays) auprès de la Région, son obtention en 1998 par le district, qui en a pris la charge, constitue un signe de reconnaissance institutionnelle non négligeable. Les conditions d'éligibilité définies par la Datar ressemblent en effet, à s'y méprendre, à celles des 'pays' de la LOADDT : ***'Un PEP, pour répondre à son exigence de développement global, est avant tout un projet de territoire. Ce territoire peut être délimité de plusieurs manières : une entité géographique ou historique reconnue, qui peut se traduire par un fort sentiment de reconnaissance et d'appartenance sociales, exprimé par la population. [...] Un territoire matérialisé par une structure de gestion intercommunale.'*** (DATAR, p.2).

La mise en oeuvre locale de ce PEP recouvre plusieurs enjeux.

Enjeu intercommunal, tout d'abord, puisqu'il a été l'occasion d'une collaboration avec le district de Saillans dans la perspective, pour le DRDD, que le lien patrimonial de la Clairette permette à terme le retour de ce chaînon manquant dans le 'Pays Diois'.

Enjeu identitaire, ensuite, puisqu'il a fallu faire l'inventaire du patrimoine sur l'ensemble du territoire en particulierisant aussi des lieux- et ceci ... sous l'oeil d'un bureau d'étude avec le risque de voir le patrimoine local défini de l'extérieur.

Enjeu économique, enfin, puisque la valorisation du patrimoine doit répondre aux objectifs de développement et s'articuler au projet de territoire.

L'analyse des phases de son élaboration<sup>396</sup> permet de suivre les transactions entre partenaires et surtout les conflits ayant opposé les membres du DRDD au bureau d'étude,

---

<sup>395</sup> DATAR, 1998 – Les pôles d'économie du patrimoine, p. 5.

conflits qui reflètent les formes de résistance des acteurs locaux à la définition extérieure de 'leur' patrimoine et les enjeux de contrôle territorial que recouvre cette confrontation avec l'expert extérieur : ***'L'étude peut être un élément catalyseur, d'autant que la relation au patrimoine a eu tendance à se disperser. L'intervention extérieure peut aider: mais attention de ne pas tomber dans l'assistanat. Il ne faut pas oublier les questions essentielles du pourquoi, pour qui et avec qui? Et donc d'associer les Diois à la réflexion'*** (1<sup>er</sup> comité de pilotage, Monsieur Terrot).

Le second comité de pilotage (présentation du diagnostic du patrimoine local par le cabinet d'étude), confirme cette tension et fait apparaître un second enjeu dans la relation tripartite (représentants des autorités extérieures, notamment de la Région, acteurs locaux, et expert extérieur). En effet, le diagnostic qui insiste sur les faiblesses du Diois est d'autant plus mal accueilli (ce diagnostic ne sera pas validé) qu'il compromet la reconnaissance du Diois auprès de la Région. Monsieur Terrot, en accord avec les autres membres locaux, intervient là encore en posant la question suivante : *'Ne s'agit-il pas de 'complexer' le territoire pour ensuite paraître contribuer à son développement ?'* Il défend ainsi les actions entreprises par l'acteur principal de la dynamique territoriale, c'est-à-dire le DRDD.

La troisième phase aborde deux enjeux essentiels : l'organisation spatiale du PEP, c'est-à-dire la clé de lecture du territoire qui sera donnée du Diois et l'orientation principale du PEP, autrement dit le positionnement du Diois par rapport à l'extérieur.

Concernant le premier enjeu, le choix opéré en faveur du scénario dit *'des réseaux'* est à mettre en perspective avec les deux autres scénarios proposés : celui *'des quatre gorges'* qui composent le Diois, et celui des *'cinq à sept pays'* que le Diois contient selon l'expert extérieur. Il va sans dire que c'est le premier qui permet le mieux de renforcer l'image d'unité territoriale, recueillant dès lors l'ensemble des suffrages des acteurs locaux.

Chaque réseau est associé à un élément du patrimoine local, classé selon trois thèmes : la nature ; la culture et l'histoire ; le savoir-faire et le terroir<sup>397</sup>.

Ces réseaux font l'objet d'une structuration complexe qui permet d'articuler la lecture du patrimoine à l'organisation territoriale et à ses enjeux : équilibre entre Die, et son arrière pays, équilibre entre le Diois intercommunal et sa 'porte d'entrée', le district de Saillans. La lecture du patrimoine proposée a pour objet d'organiser la *circulation* sur le territoire, la valorisation de chacune des parties de ce territoire et, *in fine*, le renforcement même du territoire. Circulation et territoire sont en effet étroitement liés comme le rappelle P. Virilio<sup>398</sup> : ***'Un territoire n'existe que par les moyens de le parcourir, par la capacité***

<sup>396</sup> Cette analyse se base sur les comptes-rendus des comités de pilotage qui se sont échelonnés de février 99 à juillet 99, aimablement transmis par G. Such. Ces phases comprennent : le diagnostic par le bureau d'étude ; l'élaboration d'un concept fédérateur et une proposition de scénarios ; une proposition d'axes stratégiques.

<sup>397</sup> Voir en annexe n° 4 du chapitre 9 : les thèmes du pôle d'économie du patrimoine.

<sup>398</sup> VIRILIO P., 1994 – Vers la vitesse absolue, in : *Problèmes politiques et sociaux*, n° 740, décembre : 'réseaux, territoires et organisation sociale', La documentation française, pp. 20-21.

**qu'on a de le traverser, de le franchir, par des routes, des trains, des chevaux, des messagers... L'insécurité du territoire, c'est la fin d'un rapport mobile au territoire .'**

Ici, l'insécurité du 'territoire diois' se traduirait par un déséquilibre entre Die, lieu de passage, d'échange, d'activité, et le reste des communes, notamment les plus reculées, d'où l'on part mais où personne ne va.

Pour chaque thème, sont identifiés des grands sites et des 'lieux phare' qui correspondent aux différents chefs lieux de cantons et aux différentes vallées du territoire. La sélection et la répartition de ces lieux fait l'objet d'une discussion critique, occasion pour les acteurs locaux de réaffirmer leur volonté de contrôle territorial. Ainsi Monsieur Fauciliat, en réponse au cabinet d'étude justifiant sa sélection en référence aux objectifs d'aménagement du territoire, distingue les deux logiques : '*celle de la DATAR, préconisée par l'Etat et celle du projet de territoire qui s'est construite avec les acteurs locaux*'. Il souligne la nécessité de les articuler en prenant en compte la seconde. Enfin, les participants, expert et représentants des autorités extérieures de l'Etat compris, reconnaissent au district la compétence pour prendre en charge l'organisation générale du PEP.

Le consensus auquel on aboutit<sup>399</sup> donne une 'lisibilité du territoire' dans son unité et sa diversité. Mais à qui est destinée cette 'lecture' et quel 'message principal' propose-t-elle ?

Voici l'enjeu que recouvre le second objet de débat, portant sur le 'concept fédérateur' (la clé de lecture) du PEP. Parmi les propositions du cabinet d'étude, c'est le slogan suivant qui recueille les avis favorables du comité de réflexion : '**Choisir une autre modernité**'. Il inscrit bien en effet le positionnement du Diois comme pays 'interstitiel' et permet, selon les acteurs locaux, de '**défendre une forme de modernité différente de la modernité urbaine et qui serait propre aux pays ruraux**' (Monsieur X, 'néo-rural' arrivé par réseau parisien dans la commune de G., devenu directeur de station dans le Diois).

Il s'agit aussi de définir l'esprit dans lequel on valorise le patrimoine local et sa destination essentielle. Là encore, monsieur Terrot, s'inquiète sur l'objectif du '*tout à vendre*' que pourrait recouvrir l'image affichée du PEP. Cette réflexion rejoint les enjeux économiques et identitaires de ce dispositif, qu'illustre particulièrement bien le débat sur les résidents secondaires. Leur évocation comme '*clientèle potentielle*' par l'expert, sous-estimant l'acuité des conflits suscités par leur présence, fera l'objet de vives réactions. C'est l'occasion pour Monsieur Terrot d'exprimer ses réserves quant à la dynamique que représentent ces derniers, au vu du blocage foncier et des coûts importants qu'ils génèrent. C'est aussi l'occasion pour les acteurs locaux d'insister sur le rôle de 'filtre' que doit assurer le PEP, filtre qui opère selon deux logiques :

une logique visant à assurer la cohérence des projets futurs qui devront s'articuler à ce PEP dans l'optique d'un développement global destiné aussi aux habitants du Diois ;

une logique de contrôle territorial visant à donner une lecture touristique en fonction de

<sup>399</sup> Voir les cartes en annexe n° 5 du chapitre 9 : 'les réseaux thématiques du PEP'.

*'la volonté exprimée d'une fréquentation contrôlée'* (expert du cabinet d'étude).

L'organisation territoriale de ces réseaux comprend également la définition de 'portes d'entrée', opération, comme le précise G. Such (2000, p. 93) *'d'une haute portée symbolique'*, puisqu'elles constituent des formes de frontières patrimoniales.

Serait-ce une particularité locale ou l'effet du tropisme du chercheur sur son propre objet de recherche ? Toujours est-il qu'à la suite de G. Such (2000), on peut dire que le Diois n'a point de patrimoine exclusif. Le protestantisme, la résistance dont on fait des patrimoines locaux ne sont pas des traits spécifiques à ce pays. Quant aux savoir-faire agricoles (agriculture biologique), et aux produits de terroir (plantes aromatiques et médicinales, fromage de chèvres), leurs limites ne sont pas davantage celles du Diois. Seule la clairette de Die pourrait, dans une certaine mesure, constituer un patrimoine 'typiquement local'. Mais d'une part, son aire d'appellation d'origine contrôlée s'étend au-delà des frontières districales, et d'autre part, la politique de commercialisation développée par la cave coopérative vise, bien au-delà du territoire, les marchés nationaux et la grande distribution. Pour résumer la relation entre ce produit et son 'pays' d'origine, on pourrait dire que la Clairette est importante pour le Diois, mais que le Diois n'est pas important pour la Clairette.

Rappelons les éléments du contexte viticole local. Le secteur viticole est en effet structuré par la cave coopérative de Die qui rassemble 450 adhérents et constitue avec une centaine de salariés le second employeur de la zone (après l'hôpital). On compte une trentaine de caves indépendantes, dont quatre seulement dépassent le million d'hectolitres par an. La cave coopérative, qui s'appuie sur une logique d'exportation, a développé des marchés avec la grande distribution (5 millions de bouteilles par an)<sup>400</sup>. Les petits producteurs indépendants, dont la production est trop réduite (800 000 bouteilles annuelles, pour le plus important) pour répondre aux demandes extérieures, s'appuient, quant à eux, sur une clientèle locale et de passage en jouant sur la carte 'terroir'.

A ces deux positions s'ajoute celle du District, qui entend faire de la Clairette un 'produit-phare' de l'économie du patrimoine et une marque territoriale.

Le projet de 'site-phare Clairette', qui s'inscrit dans le PEP, est porté par la cave avec des objectifs avant tout commerciaux. La mise en place d'un grand site muséographique permet d'associer la dégustation de la Clairette et la découverte de sa fabrication tournée vers l'entreprise. Dans le projet de territoire, ce site doit constituer un pôle à destination du grand public, renvoyant sur des sites relais de moindre envergure, de manière à irriguer le territoire au niveau de sa fréquentation touristique. Si pour la cave la stratégie est d'utiliser les touristes locaux comme ambassadeurs du produit<sup>401</sup>, l'enjeu pour le district est plutôt d'utiliser le produit Clairette comme ambassadeur du pays. Or dans ce jeu, les viticulteurs indépendants ne risquent-ils pas de se voir évincés ? C'est l'hypothèse soutenue par Monsieur Molpa, avec une position critique vis-à-vis du directeur de la cave. Si l'un et

---

<sup>400</sup> Le directeur actuel, Monsieur Vinnier, figure de l'extériorité, a remplacé un ancien viticulteur 'du cru'.

<sup>401</sup> En effet la cave est avant tout orientée sur les marchés extérieurs, puisque l'activité caveau ne représente que 5% de son chiffre d'affaire.



l'autre se côtoient, et partagent certaines responsabilités locales, ils appartiennent 'différemment' au Diois. Le fossé qui sépare ceux qui sont attachés (figure de Monsieur Mopa) et ceux qui demeurent 'extérieurs' (figure de Monsieur Vinnier) à un espace local, apparaît ici au grand jour.

Monsieur Molpa : Figure de l'attachement

- Relance : Parce que la cave, ils ont un gros projet de caveau, donc ils savent que s'ils font venir plus de personnes, il faudra qu'ils suivent au niveau de l'offre ...
- 'Oui mais j'dirais que d'un autre côté, là c'est personnel même par rapport à X [prénom du directeur de la cave] je lui en ai déjà parlé, là ce qu'il va faire avec son gros caveau, c'est qu'il va reprendre sur les petits, il va pas créer de nouveaux. Il va faire que prendre sur les petits, c'est à dire des gens comme le petit de Barsac<sup>402</sup>, il faudra vraiment y aller, alors que là dans le gros caveau à Die, on a tout. Pour moi ce projet c'est une bonne chose parce qu'il faut donner une bonne image du Diois. Le touriste qui passe là au caveau il aura une super image de la clairette de Die, donc y'aura certainement une retombée pour le produit. Mais d'un autre côté, ils vendront au caveau, et ça fera du mal au petit du coin. Ce que je pense aussi c'est que le rôle de la cave coopérative n'est pas de vendre localement, ils devraient laisser le marché aux petits et pis attaquer les gros marchés, parce qu'ils sont les seuls à avoir les moyens.
- Relance : Et par rapport à ça, le district et la cave est-ce qu'ils sont dans la même logique ?
- 'Ah non, moi j'pense que le district par rapport au caveau, il voit de faire venir plus de monde ici, donc ce qui est positif, mais la cave elle voit de prendre des marchés : la logique n'est pas la même parce que les intérêts ne sont pas les mêmes'.

Monsieur Vinnier : Figure de l'extériorité

- Relance : Vous êtes en contact avec les touristes et les clients. Mais les clients de la cave ne sont pas forcément des touristes, d'ailleurs ...
- 'Non on en a beaucoup. On a environ 100 000 visiteurs par an d'où un projet pour 99, avec des investissements importants de rénovation de notre site de visite avec une approche de vrai tourisme industriel. On réfléchit, on a des cabinets spécialisés, pour un concept. On va tout casser, on voudrait quelque chose qui soit à la fois porteur de l'image de l'entreprise qui véhicule des valeurs du produit, qui permette de rebondir sur d'autres sites touristiques sur la région, et puis surtout de mettre en avant la typicité de ce vin, la méthode particulière d'élaboration de ce vin'.
- Relance : Tourisme industriel ?
- 'Oui un tourisme tournée vers l'entreprise, on vend l'entreprise'.
- Relance : Sur quels autres sites vous envisagez de renvoyer les visiteurs ?

<sup>402</sup> · 'Actuellement on en n'est pas là. On peut renvoyer sur le parc du Vercors, sur le truc de Village, berceau de la clairette où subsistent l'essentiel des producteurs indépendants.'

papillon sur Die, tout un tas de choses. On définira après, la priorité c'est le concept de la visite de la cave qui valorise le produit, qui valorise l'entreprise et ses valeurs et sa méthode d'élaboration, mais pas trop musée parce que j'aime pas trop. Il faut que ce soit quelque chose qui soit plus convivial, plus participatif, plus impliquant. Je souhaite une approche très novatrice, tout en restant traditionnel. Mais en même temps, on a une entreprise qui est très technique, on a des cuves en inox, des tonneaux on en n'a pas beaucoup, donc ça il faut pas cacher, il faut pas masquer la réalité des faits. On a une activité industrielle même si on a une recette traditionnelle. C'est une recette traditionnelle qui est faite dans des poêles Téfal'.

On voit ici se dessiner à travers la valorisation du patrimoine tous les enjeux qui traversent, au-delà du Diois, les territoires ruraux. Incités à se démarquer comme pays, leurs acteurs locaux sont tentés d'entrer dans la compétition entre territoires. Aiguillés dans leur soif de reconnaissance, ils investissent le patrimoine comme outil de construction identitaire et filtre territorial. Frontière-pont ou frontière excluante ? Voici la question sociale qu'ouvre le champ patrimonial.

## Section 92. Les frontières sociales du territoire : ponts, filtres ou barrières ?

---

Le modèle de développement qui se met en place vise à concilier deux exigences *a priori* contradictoires : la nécessaire ouverture (apport de populations et d'activités nouvelles) et la volonté de préserver la qualité de vie et d'environnement des habitants.

Il en découle des tensions qui traversent les acteurs locaux et des transactions menées à travers le projet de territoire. Les débats et les hésitations à l'égard de la définition du 'grand objectif' de la Charte du Pays Diois sont à cet égard tout à fait éclairants. Entre la présentation de cette Charte lors des 'Rencontres des territoires du réseau Mairie-conseils' (octobre 1999) et son édition (mars 2000), il a en effet changé. La Charte du Pays Diois éditée, destinée aux partenaires extérieurs, affiche un objectif plus ouvert que le premier document, résultant des commissions locales animées par le District. Dans la Charte éditée en mars 2000, il s'agit de '*vivre mieux et plus nombreux*' tandis que dans le premier document d'octobre 1999, on affirme la volonté de '*vivre mieux et un peu plus nombreux*'. Tout l'enjeu de la définition des frontières sociales tient à la recherche de cette juste mesure entre le 'plus nombreux' et le 'un peu plus nombreux'. A d'autres échelles, dans le débat politique et médiatique, la question de l'immigration est souvent posée en des termes similaires : en fonction de ce que le territoire est capable de 'digérer', avec l'évocation d'un seuil de tolérance, et selon l'évidence qu'on ne peut accueillir toute la misère du monde.

L'étranger, dans le cas du Diois, est incarné par la figure de la ville. Ceux qui sont restés ne sont pas prêts à remettre en question la qualité de vie acquise ici, pour devenir des 'marchands d'espace vert' ou les bailleurs sociaux de ceux que la ville rejette. En même temps, l'attractivité renouvelée de cette enclave rurale participe à sa revalorisation économique et symbolique. Enfin, la tradition locale de l'accueil et la mémoire d'une zone refuge maintiennent une certaine ouverture.

Ouverture contrôlée, sélective et négociée : voici l'objectif visé par les acteurs locaux à travers la mise en place des frontières sociales du territoire.

Ces frontières renvoient à deux niveaux d'intégration : l'attraction sur le territoire par des outils de communication et d'aide à l'installation (premier point) ; l'ancrage local durable d'une population active (second point).

### **921. Attraction, installation et hiérarchie des usages du territoire**

On ne saurait parler des enjeux locaux de l'installation et de l'attraction, sans aborder la question de la concurrence foncière entre usagers de l'espace. Espace de convergence comme nous l'avons vu plus haut, cette enclave rurale préservée attire aujourd'hui son lot de touristes, de résidents secondaires, de candidats à l'installation et de porteurs de projets. Autant de consommateurs d'espace qui n'ont pas, loin sans faut, les mêmes moyens pour acquérir un morceau de rêve rural, qu'il s'agisse d'un lopin de terre à cultiver, d'une parcelle constructible ou d'une maison de village où passer ses vacances.

L'exploitation des fichiers de la SAFER<sup>403</sup> permet de faire apparaître l'importance des achats de terrains bâtis en statut 'non agricole' dans l'ensemble des notifications faites à cet organisme de 1992 à 1997 concernant le Diois. On peut présumer qu'une bonne partie d'entre eux sont effectués par des résidents secondaires et des retraités (la part de ces derniers dans la population totale du Diois est passée de 23,5 % en 1982 à 27% en 1990). Le développement des résidences secondaires alimente la hausse du prix du foncier et peut conduire à évincer d'autres acheteurs potentiels, les candidats à l'installation souvent moins pourvus financièrement. Ce phénomène devient alors un handicap pour le développement durable du territoire.

L'importance des résidences secondaires avait d'ailleurs été soulignée en 1994 dans le 'Livre blanc sur l'habitat du Diois'<sup>404</sup>, autre cheval de bataille local. Dès 1991, le Diois fut choisi comme site pilote par la Caisse des Dépôts et Consignations et la Fédération Nationale de l'Habitat Rural, pour mener des études-actions sur l'habitat et le développement local. Le Programme Local de l'Habitat (1991) mené en partenariat entre le SAD et le Comité d'Aide pour le Logement de la Drôme (CALD) s'insérait dans le projet de territoire et devait répondre aux objectifs de développement et de préservation du Diois défini comme '*un territoire à l'environnement et aux paysages d'une qualité exceptionnelle ; un territoire vivant ; un territoire maître de sa destinée*'. Maîtrise qu'il s'agissait donc de renforcer par le levier de l'habitat. Il en découla la 'proposition d'une stratégie pour l'habitat' à laquelle aboutit ce Livre blanc, avec trois objectifs qui seront poursuivis par la suite :

une action de revitalisation des coeurs de village ;

<sup>403</sup> Voir en annexe n° 5 du chapitre 9 : le bilan des notifications de la SAFER

<sup>404</sup> QUILLET P., 1994 – Livre Blanc du Diois – Habitat et développement local. Service d'étude et opération habitat du CALD, Valence, 45 p. + annexes.

l'amélioration de la capacité de réponse des communes aux projets d'installation supposant une politique communale de logement locatif et d'acquisition de foncier ;

le maintien de l'habitat permanent sur l'arrière pays.

Au total, trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (1984, 1991, 1999) ont tenté de répondre à ces objectifs. Mais certaines difficultés demeurent en 2000, signalées dans la Charte du Pays Diois. Le poids des résidences secondaires sur le prix du foncier et la concentration des logements rénovés ou construits dans la vallée accentuent encore le déséquilibre avec le Haut Diois où se poursuit la désertification.

Autrement dit, ceux qui habitent ici n'y travaillent et n'y vivent pas pour une grande partie.

Ce contexte alimente le sentiment, parmi les acteurs locaux, que l'appropriation de la zone risque d'échapper au contrôle de ses habitants permanents.

D'où l'enjeu de mieux définir localement l'image que l'on entend donner de la zone à l'égard de ceux, touristes ou candidats éventuels à l'installation, qui contribuent aussi de l'extérieur à la qualification du Diois.

D'où, également, la bataille autour de l'installation d'actifs qui devient, pour les acteurs institués, un enjeu de revitalisation et un symbole de reprise en main du contrôle territorial et du développement local.

### **9211. Le territoire en représentation : maîtriser l'image du territoire définie à l'extérieur**

Dans le contexte de la publicisation de la campagne, la construction de frontières sociales passe par la maîtrise de l'image que l'on entend diffuser à l'extérieur.

Deux domaines sont concernés : la politique touristique et la communication en direction des porteurs de projets.

#### **La politique touristique : partager son pays et non le vendre**

Le tourisme constitue un enjeu, non seulement économique mais aussi identitaire. Avec 320 millions de francs de chiffre d'affaire par an, selon la Charte du Pays Diois, le tourisme fait figure de pilier de l'économie locale. On prend alors conscience du potentiel de développement qu'il représente, au regard de sa faible structuration actuelle<sup>405</sup>. Les enjeux du tourisme, tels qu'ils se présentent localement, sont significatifs de certaines dynamiques actuelles. Le poids des touristes hébergés par des proches montre comment se recomposent le proche et le lointain, en brouillant les frontières entre l'autochtone et l'étranger. La faible structuration de l'offre reflète les enjeux identitaires et économiques de l'accueil pour les opérateurs touristiques. Ceux-ci, anciens néo-ruraux en grande partie, se trouvent pris en tension, entre la volonté de cultiver des relations non purement

---

<sup>405</sup> Selon une étude du District : 23 % seulement des nuitées s'effectuent dans des hébergements marchands, le reste étant constitué par l'hébergement chez des amis, de la famille ou des résidences secondaires.

marchandes avec des hôtes fidélisés vers une destination restée jusqu’alors confidentielle, et les perspectives financières ouvertes par le secteur. Tension qui prend corps sur fond de compétition territoriale entre destinations touristiques rurales.

La solution vers laquelle on semble s’orienter aujourd’hui avait été évoquée en quelques phrases par l’un des participants aux Journées de Fabrégas (professeur au Lycée de Die, non originaire du Diois, proche de la figure de Madame Tunis): **’ Le choix de l’agriculture bio a été autant éthique qu’économique. Aujourd’hui les deux se rejoignent. Pour le tourisme cela peut être la même chose ’**.

Les élus du SAD avaient déjà compris l’importance de ce secteur pour le développement local, avec la gestion en 1994 d’un Contrat de développement touristique. Le District, bien que la gestion d’une politique touristique ne fasse pas partie de ses compétences, va reprendre le flambeau, avec la définition de principes et d’objectifs en la matière, et la mise en place d’une ‘carte d’hôte’.

La stratégie définie en matière touristique<sup>406</sup> s’articule autour des deux objectifs du projet de territoire : vivre mieux et vivre plus nombreux. Ces principes ont été élaborés en commission interne au District avec un rôle essentiel joué par Monsieur Diffas (pièce unique du territoire, chapitre V). Celui-ci, d’origine allemande, anciennement installé, joue le rôle de passeur de frontière et de médiateur entre la clientèle touristique et les acteurs locaux<sup>407</sup>. Ses propos montrent l’importance du tourisme dans la valorisation économique mais aussi symbolique du Pays : **’ Avec l’arrivée de Monsieur L.<sup>408</sup>, j’me dis : ’tiens, on arrive à ce point là d’intérêt touristique qu’un type peut investir 5 millions de francs dans un camping’. Bon Michel [Monsieur L.] il avait déjà eu une carrière, il avait une vie familiale qui était plus ou moins en confiture et c’était un choix personnel aussi<sup>409</sup>. Donc si on n’a pas le choix, euh le coup de coeur qui va avec, même en ayant fait une étude de marché, on ne vient pas forcément ici. On a très peu d’investisseurs institutionnels, on n’est pas assez rentable. Donc les investisseurs ont besoin d’un coup de coeur en plus, c’est ça qui fait. Donc on a quand même ce côté ’ je suis très attaché à ce pays là’, qui fait qu’on ne fait pas forcément n’importe quoi . ’**

Ce qui apparaît derrière l’évocation de cette figure exemplaire (que d’autres acteurs du District citent également), c’est la volonté d’échapper au tourisme de masse qui ferait du Diois, et par voie de conséquence de ses habitants, un ‘pays à la mode’ pour reprendre l’expression de Monsieur Terrot. Ses propos montrent les enjeux de sélection et de mobilisation de la politique d’accueil, notamment touristique :

<sup>406</sup> Voir en annexe n° 6 du chapitre 9 : ‘Le tourisme dans le projet de territoire du Diois’

<sup>407</sup> Il faut préciser que la clientèle touristique d’origine nordique notamment, est souvent perçue comme consommatrice de services et d’espace, mais très peu dépensière.

<sup>408</sup> **Porteur de projet originaire d’une grande ville qui a quitté famille et carrière pour monter un camping sur la zone.**

<sup>409</sup> **On notera toute l’ambiguïté du choix de vie à la campagne, souvent précédé par une rupture familiale ou professionnelle.**

**'On est plus dans ce positionnement là de communication vis-à-vis de l'extérieur pour faire venir des gens, que de fermer des frontières, hypothétiques d'ailleurs, en disant 'faut pas qu'y en ait trop qui arrivent'. Moi j crois que de toute façon on pourra pas faire grand chose, simplement autant être d'accord sur des objectifs, sur des données, et puis on verra ce qu'on peut faire. [...] Donc les gens sont conscients qu'ils habitent un beau pays, un cadre de vie de qualité, ça ça génère chez eux des représentations et un comportement à mon avis de qualité, sachant que ce pays c'est, c'est ce cercle vertueux qui existe entre l'environnement de qualité, qui génère des comportements de qualité et si on pouvait dire, entre guillemets, des belles âmes. Et donc ces gens là ont tendance à produire un discours un peu consensuel sur 'ne faisons pas de gaspillage, ne faisons pas de gâchis, de ce cercle vertueux dans lequel on se trouve', comme certains pays qui sont devenus à la mode. Là y'a une relation forte entre la prise de conscience d'un patrimoine qui faut pas gâcher ; donc ça, ça appelle une politique d'équilibre, donc un tourisme diffus, un tourisme plutôt familial, sport nature, des choses comme ça, des investissements, des infrastructures qui sont à taille du pays, c'est à dire pas du gigantisme, enfin que le pays devienne pas un terrain de manoeuvre'.**

Les principes de la politique touristique, évoqués plus haut, visent donc à concilier les enjeux identitaires sous-tendus par le thème de la 'qualité' avec ceux du développement local sous tendus par le thème de 'l'économique'. L'accueil touristique est en effet hautement symbolique sur le plan identitaire et plus encore ici, où nous l'avons vu avec Madame Beauchaine, certains ont 'vendu leur pays'. Dans la relation marchande qu'implique le tourisme, il s'agit donc de ne pas se vendre soi-même. Le maintien de la qualité du pays et de ses habitants, passe par un accueil de qualité, c'est-à-dire une relation à autrui, définie par le partage d'un bien rare et précieux (le pays préservé) qui, *in fine*, reste la 'propriété' des habitants du pays.

Le principe du passeur vise à maîtriser l'accès au pays en même temps qu'on le fait partager. Evoqué la première fois à Fabrégas, il est défini ainsi par Monsieur Diffas : **'Le principe du passeur, ça veut dire on aménage peu, quelques sites phares et le reste est entre guillemets confidentiel et est ouvert aux habitants du pays et à ceux qui sont accompagnés par eux, les amis du pays ou par les professionnels, donc accompagnateurs. Exemple : para- pente, on a deux sites aménagés où on peut aller, il y a une dizaine de sites où il faut marcher un peu, il faut savoir où on peut se poser parce qu'y a rien de marqué, donc pour ceux qui savent, ils peuvent, ou alors vous payez un guide qui sait aussi. '**

Le principe du secret partagé défini également par Monsieur Diffas relève d'une politique de communication sélective : **' Le principe du secret partagé : donc c'est un peu secret mais on aime bien quand les gens le partagent. Et d'autant plus que c'est secret d'autant plus que les gens s'y intéresseront. C'est un peu l'idée qu'on raconte à ses bons amis, mais on le raconte pas à tous le monde parce que sinon, on va être trop nombreux . '**

Contre les 'cueilleurs' sans gêne qui auraient dans l'idée de s'approprier, sans autorisation, une parcelle de ce pays, on se donne les moyens de faire des 'gens d'ailleurs', les hôtes des 'gens d'ici'. (R. Larrère, M. De La Soudière, 1985, p. 149).

Le tourisme doit également répondre à un enjeu économique, il constitue en ce sens un gisement d’emplois et d’activités, et la communication s’adresse ici aux habitants permanents du Diois. Il est mentionné dans la Charte du Pays Diois comme l’un des axes de l’objectif général ‘Travailler dans le Diois’. S’il s’agit de développer l’emploi local et les retombées financières sur la zone (commerces, services), on entend également en faire un levier d’aménagement du territoire et de cohésion intercommunale par une meilleure répartition de cette activité dans le temps et l’espace. La fréquentation touristique se limite à une courte période estivale (juillet-août). Les structures d’hébergement, dont la qualité et la diversité sont limitées (campings principalement), sont concentrées dans la vallée (au bord de la Drôme) et dans les bourgs-centres notamment à Die.

Deux outils doivent permettre d’y remédier par un meilleur aménagement du territoire et un allongement de la saison touristique : le ‘pôle d’économie du patrimoine’ évoqué plus haut et la ‘carte d’hôte’. Ce dernier dispositif, dont le concepteur, un cabinet d’étude grenoblois, fut invité par le District à Fabrègas, a été mis en place par le DRDD récemment (1999) avec plusieurs objectifs :

• fédérer l’ensemble des opérateurs touristiques sous une même structure faîtière, qui n’est autre que le District ;

• harmoniser la politique d’accueil autour d’une démarche qualité ;

• accroître les retombées financières du tourisme par une meilleure perception de la taxe de séjour et son reversement à la structure faîtière.

Il s’agit de constituer un fonds d’investissement pour le développement touristique, mais aussi de couper cours aux réticences émises par les habitants et certains élus qui se plaignent de payer pour les services bénéficiant aussi et surtout aux touristes (par exemple les piscines et les autres équipements sportifs). En effet, d’après l’initiateur de la carte d’hôte, dès lors que l’on établit un lien entre la contribution fiscale et les services, et non plus entre la taxe et le loyer acquitté, on fait des touristes des contribuables potentiels et non des usagers abusifs.

Concrètement, elle se matérialise par une carte et un dépliant distribués aux touristes<sup>410</sup>, ce dernier leur propose un itinéraire pour chaque jour de la semaine à travers le pays, correspondant aux différentes vallées et chefs-lieux de canton, avec des avantages pour certaines activités et services (60 prestations réparties sur le territoire). Une enquête est jointe à ce dépliant, afin de mieux connaître les profils, pratiques et attentes des touristes. La formulation de certaines questions montre également la volonté d’impliquer ces derniers en les amenant à se positionner en tant qu’élus locaux : ***‘Si vous étiez maire, quels points cherchiez-vous à améliorer ?’***

Le bilan de la première saison de fonctionnement, présenté lors des Rencontres des territoires du Réseau Mairie-conseils, est mitigé. Huit communes seulement (sur 52)

---

<sup>410</sup> Voir en annexe n° 7 du chapitre 9 : La carte d’Hôte du Diois.

perçoivent la taxe de séjour, ce qui limite d'autant les retombées financières. 10 000 cartes ont été distribuées (alors que le projet en prévoyait 30 000) auprès de 80 hébergeurs. Mais la fédération des opérateurs touristiques par le District est bel et bien engagée. Il reste à présent à l'étendre à l'ensemble des communes du Diois.

### **Le Diois 'monte à Paris' : le salon de l'agriculture, un vivier de candidats à l'installation**

S'il est un Haut-lieu de la représentation de la campagne en ville, c'est bien le salon de l'agriculture à Paris. Outre le domaine agricole, d'autres pavillons se sont développés pour répondre aux nouvelles attentes des citadins en tourisme et loisirs verts, mais aussi en matière d'installation. C'est l'objet du stand du collectif 'vivre à la campagne' que nous avons observé durant une journée, stand d'autant plus intéressant que le Diois y était représenté en la personne de Madame Trémini (pièce unique du territoire, responsable au District du site de proximité). Ce collectif s'est constitué à l'initiative du journal 'Village Magazine' dont l'objectif, faciliter l'installation à la campagne, a été relayé par la chaîne de télévision 'Demain' (du réseau canal +) et son émission 'SOS campagne'. La diversité des organismes représentés<sup>411</sup> laisse à penser que l'installation à la campagne dépasse le cadre des acteurs classiquement investis dans ces questions, mais aussi que les enjeux qu'elle revêt pour chacun d'entre eux sont différents. Entre les médias, les organismes de recherche (rattachés à l'Université), les organismes agricoles, les structures d'animation en milieu rural et la Région Limousin (ses départements étant parmi les plus dévitalisés de France), la question n'est pas en effet abordée dans les mêmes termes. En témoigne le point de vue exprimé par Madame Trémini à l'égard du 'rabattage' médiatique autour des territoires d'accueil, susceptibles d'attirer des personnes indésirables (chômeurs, personnes en difficulté) et d'entretenir 'l'image d'une campagne vidée et prête à être investie par qui le veut'. L'enjeu de sa participation au salon et au collectif est de donner une image professionnelle de l'accueil et d'attirer des créateurs d'entreprises sérieux, à travers un outil mis en place localement (le site de proximité). La communication développée sur cet outil par Madame Trémini est similaire à celle des organismes économiques présents également ce jour là. Tandis que les médias insistent davantage sur le thème du choix de vie et du cadre agréable qu'offre la campagne. L'enjeu est bien de donner une image sérieuse du Diois, d'attirer ainsi les vrais porteurs de projets et d'échapper à l'image parfois accolée au Diois de zone rurale ensoleillée où il est plus facile de vivre avec peu. En effet, nous avons vu plus haut (chapitre III) que l'apport migratoire (entre 1982 et 1990) avait été en partie le fait de chômeurs, et la question de l'afflux des populations marginales inquiète de nombreux élus. Les discours recueillis auprès de Madame Trémini et du représentant de la Région Limousin reflètent la construction sociale d'un 'marché' autour de l'installation à la campagne. Dans ces zones rurales fragiles, les acteurs locaux (élus, agents de développement) ont pris conscience de ce potentiel de développement, mais aussi du décalage entre les attentes des uns et des autres, ainsi que de l'hétérogénéité sociale de ces flux. Le représentant de la région Limousin nous confiait ainsi : ***'Dans le même temps on reçoit beaucoup de demandes de la part d'urbains qui veulent s'installer à la campagne mais sans projet. Eux aussi réagissent un peu comme les territoires par rapport à la manne que***

<sup>411</sup> Voir en annexe n° 11 du chapitre 9 : la présentation des membres du Collectif 'vivre à la campagne'.



*représente les flux, en se disant que les campagnes attendent après eux pour revivre et donc que c’est aux territoires à faire des propositions d’activités. Or nous n’avons pas besoins d’eux, on n’attend pas après eux.* Et Madame Trémini, au retour de ce salon lorsque nous l’avons interrogée dans le Diois, constatait ainsi avec regret : *‘On se rend compte qu’il y a un déphasage complet entre les gens de la ville qui veulent venir à la campagne et la réalité des choses. Ils sont persuadés que ce qu’ils voient à la télé et divers médias, c’est ce qui se passe au quotidien. C’est à dire que depuis<sup>412</sup>, tous les jours on a des demandes d’installation vers des villages au niveau des multiples ruraux ou des choses comme ça, c’est le dernier commerce du village. [...] Et en plus ils se font une image de ça ! Et en plus persuadés qu’ils vont être salariés de la commune, et que de toute manière y’en a besoin dans chacun des villages ! Par contre, y’a une chose qui m’a marquée aussi, c’est qu’ils ne mettent jamais leur professionnalisme en avant, c’est à dire qu’ils sont persuadés qu’ils vont pouvoir venir ici pour faire un gîte, tenir le dernier bistrot du village etc. Et quand on creuse un peu avec ces gens, on se rend compte que c’est des excellents professionnels et que des gens comme ça on en a besoin dans le rural, et on n’en trouve pas, et c’est pas ça qu’ils mettent en avant. Et on a l’impression que quand ils pètent les plombs en ville pour venir à la campagne et bien ils mettent complètement de côté leur vie antérieure et leur professionnalisme*’.

On voit ici combien les typifications réciproques des uns et des autres sont décalées. Au paradigme de la domination urbaine sur la campagne a succédé celui de la ‘publicisation de la campagne’, où les citadins peuvent retrouver un front pionnier ou un monde préservé du modernisme.

D’où l’enjeu du développement d’une politique de communication permettant une meilleure adéquation entre les besoins du territoire et les compétences des candidats au départ, par l’influence sur ces flux de migration à la source (dans la capitale par exemple) et par l’organisation de leur arrivée. Ainsi la Région Limousin a mis en place une ‘direction accueil et activité’ employant trois personnes à plein temps. Et comme nous allons le voir à présent, le Diois n’est pas en reste dans la mise en place de frontières sociales – frontières qui ne sont pas uniquement des barrières à l’entrée, mais aussi des outils de médiation entre les nouveaux arrivants et le milieu d’accueil.

## **9212. Médiation et sélection : les frontières de l’installation**

L’installation de nouveaux actifs dans le Diois, comme dans d’autres zones rurales, est l’un des principaux enjeux du développement local. De leur implantation dépendent le maintien des services publics, la revitalisation des communes les plus isolées, mais aussi la lutte contre l’appropriation secondaire de la zone qui entretient le phénomène de saisonnalité de l’activité. Mais la politique d’installation, que le District entend favoriser en faisant du Diois un ‘territoire d’accueil’, se heurte à deux problèmes. Premièrement, les comportements défensifs ou conservateurs constituent des freins, notamment pour l’accès au foncier et au bâti. Deuxièmement, l’hétérogénéité sociale des flux de migrants

---

<sup>412</sup> Le Diois a fait l’objet d’un reportage diffusé dans l’émission ‘SOS campagne’.

ne garantit pas d'emblée l'adéquation de leur projets éventuels avec les besoins locaux et peut alimenter la méfiance locale. D'où la nécessité de 'passeurs de frontières' qui jouent un rôle de médiation mais aussi de sélection.

### **La création d'entreprise : normes et accords sur un marché local**

Sur une zone où l'emploi est rare, où l'activité est orientée principalement vers l'exploitation de ressources fixes (Guérin, 1999) et où la clientèle locale est limitée, l'installation de nouveaux actifs suppose la mise en confiance des acteurs locaux concernés, qu'il s'agisse des élus ou des entrepreneurs existants. L'installation, véritable marché pour les territoires d'accueil, a fait l'objet dans le Diois d'une régulation, avec ses normes et ses accords, le plus souvent tacites. Le site de proximité tient un rôle essentiel dans cette régulation, outil de médiation entre acteurs locaux et nouveaux arrivant. Il assure également une fonction de sélection et de mise en forme des projets des uns par rapport aux besoins ou attentes des autres.

Présentons déjà la mesure et sa mise en oeuvre locale, avant de revenir sur les normes de ce marché de l'installation.

Les sites de proximité (six au total) ont été créés en 1995 à titre expérimental par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Plan de Développement des Zones Rurales (1994-1998) concernant les espaces classés comme 'zones rurales fragiles'. A l'origine de leur création, se trouve l'hypothèse d'une 'nouvelle donne' (liée à l'inversion des flux démographiques) susceptible d'enrayer la dévitalisation de ces zones, à condition de mettre en place les outils favorisant l'accès à l'emploi, l'accueil des porteurs de projets et le développement de l'offre d'activités – qui sont les trois objectifs assignés à ces sites. Toits uniques regroupant l'ensemble des services concernés, leur mise en place se fonde en partie sur la théorie du développement endogène (Guérin, 1999, p. 283), qui se traduit par '**la promotion de l'entrepreneuriat par la formation ou l'immigration, et la recherche de valorisation des ressources locales grâce à une intensification des relations de proximité**'.

De tous les sites mis en place, c'est celui du Diois qui est le plus enraciné dans le milieu local, puisqu'il s'est greffé sur le District (Guérin, 1999). La prise en charge de cet outil par cette structure montre, là encore, sa volonté de maîtriser l'ensemble des leviers du développement local et de contrôle territorial. La convention signée avec le préfet de la Drôme (instaurant sa mise en place) débutait en effet par le rappel des objectifs du projet de territoire, auxquels devait répondre ce dispositif<sup>413</sup>, soit :

· le développement économique, au travers du maintien des activités existantes (agriculture, tourisme, artisanat...) et de l'introduction d'activités nouvelles ;

· la solidarité au travers d'une mise en commun de moyens au service de l'ensemble du territoire, et plus particulièrement des petites communes ;

---

<sup>413</sup> DRDD, 1997 – Objectif 5b de la réforme des fonds structurels européens – Sous mesure n° 11-4 – Sites de proximité : Un projet au service du développement économique d'une zone rurale fragile, p. 2.

la qualité de la vie, au travers de la préservation de l'environnement (mise en valeur des espaces naturels) et l'amélioration du cadre de vie '.

Ainsi, le directeur du District en est-il devenu le responsable, et Madame Trémini, agent de développement local du district depuis 1992, l'animatrice chargée de la détection et du suivi des projets d'entreprises artisanales, industrielles et commerciales. Par ailleurs, le recrutement (à 70%) d'une personne chargée des projets mono-personnels 'agriruraux' montre la volonté d'inscrire les actions de ce site dans la lignée du projet de territoire. Enfin, une troisième personne est chargée de l'accueil du public.

Outre ces trois salariés, le site accueille également de nombreux organismes qui y assurent des permanences : l'ANPE, la DDTEFP, l'URSSAF<sup>414</sup>, les Douanes, le Comité d'Aide pour le Logement de la Drôme (CALD) et les services sociaux agricoles. Il faut noter également la mise à disposition (à mi-temps) de Monsieur Stéphane, employé à la Mission locale Jeunes, chargé d'assurer des permanences décentralisées et de détecter les porteurs de projets potentiels. Enfin, des collaborations sont développées avec deux organismes de formation pour adultes : le GRETA et le CFPPA<sup>415</sup>.

L'accompagnement et le suivi de la création d'entreprises s'avère le champ d'intervention le plus important, au regard des relevés statistiques établis entre 1996 et 1998.

---

<sup>414</sup> Respectivement : Agence Nationale pour l'Emploi ; Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

<sup>415</sup> Respectivement : GRoupement d'ETAbissements de l'éducation nationale et Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole.

Type	Année			
	1997	1998	Total	
<b>d'intervention 1996 du site de proximité</b>				
Conseil auprès des entreprises existantes	25	0	56	81
Aide à la création d'entreprises	65	102	97	264
Aide à la diversification, au développement, à la délocalisation	10	46	9	65
Aide pour l'offre d'activité	0	5	1	6
Aide à l'offre d'emploi	0	13	28	41
Aide à la recherche d'emploi	12	25	28	65
Aide à la reprise d'entreprise	24	21	17	62
Total	136	212	236	584
<i>Source : Site de proximité du Diois</i>				

L'analyse du mode d'appropriation locale de cet outil régional montre l'importance des transactions dans la mise en place de dispositifs institutionnels. Elle éclaire sur la manière dont le biographique traverse les institutions et inversement (Dubar, 1996). En effet, l'orientation de ce site vers l'aide à la création d'activités n'est pas indépendante du parcours biographique et du mode d'appartenance de Madame Trémini qui en a la charge. Sa formation économique et son expérience antérieure dans une chambre consulaire l'ont préparée davantage à ce type d'action qu'à celle de l'accompagnement du public en difficulté ou à la recherche d'emploi. Pièce unique du territoire, son appartenance s'est construite sur l'entretien des frontières territoriales par une fonction de médiation entre l'extérieur et l'intérieur. Et dans cette fonction, l'aide à la création d'entreprises par des porteurs de projet pour la plupart extérieurs au territoire, en constitue la voie de concrétisation par excellence.

Madame Trémini – 'pièce unique du territoire' et 'passeur de frontières'

- 'Ah oui, y'en a qui créent des entreprises ici, qui délocalisent des entreprises ici, mais c'est un choix de vie. Par contre, une des choses qui est importante aussi, moi ce que j'ai remarqué, et j'me suis pas mal battue pour ça, la mission économique elle a démarré ici en 91 et y avait pas mal d'élus qui disaient : 'faudrait que cette mission soit pourvue d'une personne qui va chercher des entreprises à l'extérieur'. Moi je m'étais toujours battue en disant que la pertinence du territoire du Diois n'était pas tel qu'on puisse se permettre d'avoir quelqu'un qui fasse ça et par contre qu'il fallait beaucoup

plus être là pour accueillir les entreprises. Parce que d'aller chercher quelqu'un quand y'a personne après pour l'accueillir quand elle a fait le choix de s'installer ici : c'est complétement idiot ! Et je me suis toujours battue depuis 91 pour dire c'est au Département à faire ça et de valoriser ses différents territoires en fonction des caractéristiques de chacun de ses territoires. Ça j'suis quand même contente par ce que j'ai la preuve maintenant que ce raisonnement est finalement réaliste. Quand le département de la Drôme donc fait la promotion de son territoire, on est vraiment considéré au niveau de notre zone, comme le territoire d'accueil pour les gens qui font le choix de venir dans le rural'.

Inversement, cette personnalisation du dispositif n'aurait pas été possible si l'orientation à laquelle elle aboutit n'avait pas été en résonance avec le contexte environnant et certaines attentes locales. Elle correspond en effet aux orientations du projet de territoire et de la Charte du Pays Diois. La priorité accordée à l'aide à la création d'entreprise de la part d'entrepreneurs 'ayant fait le choix du Diois', offre certaines garanties sur leur volonté d'ancrage et de respect de l'environnement et du cadre de vie local. L'accompagnement des porteurs de projets constitue également un levier de contrôle sur les types d'activités créées. La réalisation de bâtiments industriels et commerciaux pour le compte des communes, compétence détenue par le District, complète ce dispositif. Les porteurs de projets peuvent ainsi être mis en contact avec les communes désireuses d'installer un artisan ou un commerçant sur leur sol. L'analyse des créations d'entreprises, suivies par le site<sup>416</sup> entre 1996 et 1998, montre la prédominance des activités de services, liées à l'entretien de l'espace, au tourisme ou destinées à la population locale.

Dans une région où la tradition industrielle fait défaut et où le principal employeur de main d'oeuvre salariée est le secteur public, trouver un emploi, notamment pour les nouveaux arrivants, suppose généralement de créer sa propre activité. La faiblesse du tissu industriel, s'il est une donnée de contexte, est aussi pour les acteurs du District, un élément de la qualité de vie à préserver.

La création d'entreprise, notamment par des personnes d'origine extérieure au milieu, suppose néanmoins la mise en confiance des différents protagonistes (élus, entreprises existantes, porteurs de projets) qui ne va pas de soi. Dans ce cadre, le site de proximité assure un rôle de médiation et de filtre de première importance.

L'installation trop rapide des intéressés, n'ayant pour la plupart aucune attache locale et ayant choisi la zone pour son cadre de vie, sans mesurer la distance existante entre l'image idéalisée de la campagne et la réalité de la vie rurale locale<sup>417</sup>, pose parfois des problèmes d'intégration qui peuvent mettre en péril l'activité et le maintien de la personne localement.

Dans le suivi, la dimension d'accompagnement du porteur de projet s'avère essentielle. La réorientation du projet initial est parfois nécessaire du fait de son décalage

---

<sup>416</sup> Voir en annexe n° 9 du chapitre 9 : les indices du site de proximité du Diois

<sup>417</sup> Par exemple, l'isolement, la difficulté d'accès à certains services et équipements, l'interconnaissance renforçant le poids du contrôle social, les problèmes de voisinage entre usagers très divers...

avec les potentialités locales (en termes de bâti, de foncier, mais aussi de clientèle locale), les attentes et normes locales (respect de l'environnement, respect de la non-concurrence entre entreprises) et les ressources dont dispose le porteur de projet.

Madame Trémini

- 'Parce que toute manière si dans les zones rurales y'a des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, qu'y ont des taux de réussite meilleurs c'est parce qu'on prend les gens les plus en amont possible, on réfléchit avec eux. [...]
- Y'a pas mal de porteur de projets qui se basent uniquement sur leurs besoins à eux et à ceux de leur proches. Ils ont aucune notion de rien, c'est à dire ils sont persuadés qu'ils vont bien se trouver un garage à louer, ... que les charges ils en paieront pas, que ... Vous avez des aberrations, c'est des gens ils n'ont aucune notion. Alors c'est vrai que ces gens-là on les reçoit, on fait peut-être quelque chose qu'y est un peu vache, mais on essaye de leur en mettre plein la tronche, en leur parlant de toutes les obligations, de toutes les contraintes, pour leur ouvrir les yeux, pis on les revoit pas, pis y créent pas. Bon quelque part, c'est un peu malheureux aussi mais bon j'crois que de toute manière c'est quelque chose qu'ils savent pas faire. Et j'crois qu'au contraire si on les revoit c'est que là on a vraiment gagné, parce qu'après ils demandent un accompagnement pis ils reprennent tout. Mais c'est vrai que ce filtrage là il n'a pas lieu en ville, c'est pour ça qu'il y a un taux d'échec énorme.

Ce filtrage et cet accompagnement personnalisé expliquent sans doute en grande partie la pérennité des entreprises installées et leur faible mortalité<sup>418</sup>.

Mais les agents du site de proximité et les élus du District ne sont pas seuls à fixer ces normes locales. Si dès sa création, le site de proximité a été associé au projet de territoire, la volonté des élus et des agents du site d'impliquer également les entreprises locales s'est concrétisée en 1997 avec la mise en place de la plate-forme de développement local.

Cet outil a été élaboré et mis en place par une association nationale (France initiative Réseau) et a bénéficié du soutien financier de la Région. Il a pour objectif l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise par l'octroi de prêts d'honneur (sans intérêt), avec le parrainage de certains entrepreneurs locaux. Les montants de l'avance remboursable se situent entre 20 000 à 150 000 francs par projet. Le fond est financé par le Conseil régional à hauteur de 50% (avec un plafond de 800 000 francs), par l'Etat (FNADT<sup>419</sup>) à hauteur de 200 000 francs, par les structures intercommunales (156 125 francs), le reste étant constitué de fonds privés apportés par les entreprises participant à la plate-forme.

Lors du premier comité de coordination<sup>420</sup>, la discussion qui a suivi sa présentation

<sup>418</sup> D'après M. Guérin (1999, p.294), 26,5 % des entreprises disparaissent 5 ans après leur création dans le Diois, ce qui est inférieur aux données recueillies par le site de proximité de la vallée de l'Eyrieux (28,5%), situé également dans une zone rurale isolée, et bénéficiant en outre d'un tissu industriel beaucoup plus dense et ancien que le Diois.

<sup>419</sup> Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire.

par le président du District a conduit à mettre en avant la nécessité '*de trouver un juste équilibre entre la préservation des entreprises existantes et la création ou la reprise d'activité*'. Equilibre qui ne pouvait être atteint que par une '*bonne implication des entreprises locales dans les structures de décision*'.

D'où l'enjeu de contourner l'obligation faite par la Région de constituer cette plate-forme à l'échelle de la vallée de la Drôme<sup>421</sup>. La mise en place de Comités d'agrément locaux a permis à chaque entité (Diois, Crétois et Loriolais<sup>422</sup>) de préserver son autonomie. En effet, ces Comités d'agrément sont les véritables organes de pouvoir de la plate-forme puisque ce sont leurs membres qui accordent ou refusent les demandes de financement.

Une association 'Val de Drôme – Diois Initiative' a été créée en décembre 1997, regroupant les acteurs économiques, politiques et institutionnels de l'ensemble de la vallée<sup>423</sup>. Une phase de rodage a été nécessaire à la reconnaissance des pouvoirs et fonctions de chacun : élus, chefs d'entreprises et animateurs du site de proximité (la plate-forme ayant été pensée comme un complément de celui-ci). Madame Trémini, qui a été le moteur de sa constitution, a trouvé sa place, la première, dans l'animation de la plate-forme. L'échelle élargie de cette fonction lui a permis à la fois de sortir du territoire (recherche d'ouverture et de promotion sociale) et de conforter sa place de 'pièce unique du territoire' (en tant que représentante du Diois à l'extérieur).

La composition de chaque Comité d'agrément n'étant pas fixée de manière rigide, sa constitution s'est faite par cooptation en tenant compte des obligations émises dans les statuts. Le Comité d'agrément devait comprendre en effet 5 chefs d'entreprises, un expert-comptable, un notaire et deux banquiers. Il regroupe 14 personnes sur le Diois, avec 7 chefs d'entreprises dont Monsieur Molpa (président du Comité d'agrément), Monsieur Rougeot et Monsieur Vinnier. La forte implication financière des chefs d'entreprises dioises dans cette plate-forme témoigne de l'enjeu important que représente un tel outil dans cet arrière-pays, par rapport aux deux autres secteurs géographique de Crest et de Loriol, (28 000 francs pour le Diois, 16 500 francs au total pour les deux autres). Mais les élus s'en sont trouvés exclus par interdiction légale (gestion de fait) et ont vu leur échapper un des leviers de contrôle du développement économique. Ceci a occasionné certaines tensions, comme nous allons le voir plus bas.

Madame Trémini joue un rôle de filtre et de médiateur. C'est elle qui sélectionne et prépare les dossiers, ayant transité par le site de proximité, qui seront présentés au Comité d'agrément. Les critères de sélection appliqués en amont (par le site) et en aval

<sup>420</sup> Compte-rendu de la Réunion du 27 juin 1997 sur la mise en place de la plate-forme de développement local. Cette réunion a réuni des élus, des chefs d'entreprises locales, les représentants de l'Etat, du Conseil régional, des chambres consulaires, des banques et organismes financiers, ainsi que les responsables et techniciens des structures de développement local.

<sup>421</sup> On retrouve les arguments évoqués plus haut pour la mise en place du Contrat global de développement.

<sup>422</sup> La zone correspondant à la ville de Loriol.

<sup>423</sup> Voir en annexe n° 12 du chapitre 9, le Dossier de présentation de la plate-forme de développement local.

(par le Comité d'agrément) sont ceux de la viabilité économique du projet, de la pertinence de l'activité par rapport au contexte et aux besoins locaux et enfin de la complémentarité de l'activité proposée par rapport à celles existantes (c'est-à-dire la non-concurrence). L'édification de telles normes tient à la recherche d'une ouverture négociée avec l'extérieur, permettant d'apporter du 'sang neuf' sans engendrer de déséquilibre avec l'existant, et par voie de conséquence, de réactions défensives ou conservatrices. Autant de critères qui correspondent aussi aux objectifs du projet de territoire, c'est-à-dire un développement équilibré entre la préservation des ressources locales et l'apport de populations et d'activités nouvelles.

En 1998, quatre projets ont été financés pour une valeur totale de 210 000 francs sur le secteur du Diois (deux l'ont été à Crest, et quatre à Loriol). Les différences de secteurs d'activités selon les zones géographiques montrent le renforcement de la spécificité territoriale auquel concourt la gestion localisée de ce type d'outil (qui permet aussi une forte adéquation entre les vocations ou les attentes locales, et les projets réalisés). On note aussi que la reprise d'activité semble privilégiée sur le Diois, zone d'arrière-pays où le développement économique passe déjà par le maintien de l'existant.

Le discours de Monsieur Molpa, dont la position de 'notable non originaire du Diois' nous exposant d'un oeil critique sa vision des relations entre les entreprises locales, nous permet de mieux comprendre l'importance et le sens de la mise en place de ces outils.

On assiste en effet à un début de régulation du marché de l'installation avec pour passage obligé, le site de proximité, et son aboutissement au Comité d'agrément.

Monsieur Molpa – président du Comité d'agrément

- 'Moi j'suis porteur de projet : qui je vais voir? Y'a la chambre des métiers, y'a tout ça, et c'est vrai que le passage un peu obligé c'est le DRDD à un moment donné y'a toujours quelqu'un qui va dire : 'va voir le DRDD'. Et c'est vrai que la personne qui s'occupe de tous les porteurs de projet, c'est [Madame Trémini], donc [Madame Trémini] elle les reçoit, et à partir de là, selon les critères que nous on a défini, bon elle parle toujours de la plate-forme, elle peut dire : 'là ça sera un projet pour la plate-forme', bien qu'elle n'ait pas à sélectionner, c'est pas elle le juge, et le porteur de projet vient ici'.

Cette régulation permet d'organiser en amont le respect de certains 'prés carrés' (par les porteurs de projets) en évitant ainsi les échecs assurés d'avance.

Monsieur Molpa – président du Comité d'agrément

- Donc au niveau du Comité, c'est vrai que toutes les activités sont représentés, avec un échantillon représentatif. [...] Par contre, on en a un qui représente un petit peu les agriculteurs en viticulture. Mais le projet de la plate-forme n'est pas tellement dirigé pour l'agriculture. Parce qu'en fait les agriculteurs sont aidés par bien d'autres choses. Mais si je regarde de l'extérieur, tout ce qui est de la vigne est tenu par les Diois, par contre tout ce qui est autre y'a les deux. Et tout ce qui est vraiment local : le plombier, le carreleur est diois. Tout ce qui est entreprise qui exporte c'est d'ailleurs.

Il s'agit aussi d'institutionnaliser certains rites de passages où les critères de sélection



visent, *in fine*, à évaluer la confiance que l'on peut accorder au porteur de projet en fonction de son degré d'ancrage local et de sa loyauté par rapport aux entreprises existantes.

Monsieur Molpa – président du Comité d'agrément

- Relance : Vous parliez de critères : quels critères ?
- 'On a défini des critères entre guillemets parce qu'on les remet en cause de jour en jour, mais ils sont très difficiles à définir. Le premier critère c'est de dire - j'sais pas si vous connaissez un peu les gens qui veulent créer - mais on trouve vraiment de tous les cas et des gens ! Donc si le projet n'est pas sérieux c'est même pas la peine de nous le présenter. C'est comme celui qui voulait créer un restaurant avec 10 000 francs en tête et sans connaître le métier. Donc savoir si le projet est viable ou pas. La 2<sup>ème</sup> chose, j'en reviens à ma concurrence, prenez la menuiserie [son secteur d'activité premier] y'a une telle industrialisation aujourd'hui y'en a plus. Or avant sur Die c'était le bois. Des menuisiers y'en a encore 5 sur Die, donc c'est pas la peine, on va pas recréer une sélection en plus pour les autres qui vont souffrir, donc la sélection elle se fait là. Mais les autres critères, c'est qu'on voit que c'est quand même quelqu'un qui ait les pieds sur terre, que c'est pas un projet comme ça'.
- Relance : L'ancrage territorial peut jouer aussi ?
- 'Peut-être pas au départ, peut-être que [Madame Trémini] elle peut... pas au moment, après.. une fois que [Madame Trémini] elle dit : 'il passe à la plate-forme'. Elle sait pas si ça va être accepté ou pas bon. On a une espèce de formulaire, qu'il remplit et en fonction de ça on demande qu'il présente un dossier et on demande en tant que personne du comité d'avoir le dossier 15 jours avant la plate-forme et on étudie le dossier et on demande à le voir. On veut un peu dialoguer avec lui, voir comment il pense, si on a vu des points plus ou moins bons. Et à partir de là on prend une décision ou on redemande à le voir...Et là il va y avoir d'autres critères : par rapport à la concurrence; par rapport à ce qu'il peut faire; par rapport à la bonne moralité, parce que c'est vrai, parce que il faut pas croire, autant y'a des gens qui veulent venir s'installer qui veulent bien faire, que y'a des gens qui vont toujours essayer quelque part d'en buter un ou deux'.

Nous l'avons vu plus haut, la maîtrise locale des critères de sélection est un enjeu important. La spécificité dioise de ces critères est bien celle d'un rite de passage vers un pays préservé qui se mérite. Attractivité et sélectivité s'entretiennent alors dans l'équilibre subtil entre fermeture et ouverture que maintiennent ces artisans des frontières sociales du territoire.

Monsieur Molpa

- Relance : Et sur les autres comités, les critères sont les mêmes ou c'est spécifique au Diois?
- 'C'est spécifique au Diois. Les critères sont pas du tout les mêmes. Moi je pense que

les critères sont un petit peu spécifiques, parce que ici nous sommes un peu spécifiques. C'est uniquement par rapport à notre mentalité, et quelque part on se protège, on se protège en disant ...'.

- Relance : C'est-à-dire on veut pas de trop grosses entreprises, on veut pas n'importe qui ?
- 'C'est plutôt 'on veut pas n'importe qui' que de dire 'on veut pas de trop grosses entreprises', parce que la grosse entreprise nous fait pas peur. Puis on rêve ici, on rêve on voudrait la grosse entreprise qui amène de l'argent et que tout se passe bien et qui amène du bon, mais qu'elle pollue pas mais euh.. d'un autre côté on se dit... on veut pas trop de... au niveau.. comment dire, ouais, on a notre petit marché, il fonctionne bien, il faudrait quand même qu'on se développe un peu ailleurs, mais il faudrait quand même pas trop près de chez nous ...On veut le beurre et l'argent du beurre'.
- Relance : Confort pour vous c'est quoi : cadre de vie, interconnaissance ?
- 'Voilà, globalement ça se passe bien. Vous voyez comme tout à l'heure, l'autre [client] il veut ça, je l'aurais que demain : il repasse demain. Parce qu'il veut pas aller chez mon concurrent, le gars il vient là, il veut me faire travailler. Donc y'a une ambiance qui est, on va pas dire conviviale, mais qui est sympa. [...] On prend ce qu'on peut faire, on en prend toujours un peu trop et on préfère faire attendre, mais tout ce qui est gros on le prend pas, ils restent petits sur toute la ligne'.
- Relance : Et par rapport à ça, comment vous expliquez que c'est un territoire qui a été, depuis assez longtemps, assez attractif ?
- 'Parce que je crois que quelque part, ils cherchent une qualité de vie et ils savent qu'ils l'ont ici, et ce qui est bête : tout a une valeur. Mais attendez, si vous avez 10 boutons comme ça, si y'en a 10 à la demande, ils valent 1 franc mais si vous en avez 1000 à la demande, ils valent 10 francs, si c'est pas 100 francs. **Ici entre guillemet par rapport au pays, les places sont chères. Ce qui est cher a de la valeur, donc on dit : 'je préfère attendre un peu parce que je veux cette qualité de vie'**, et on sait que c'est bien ici parce que les gens payent cher pour l'avoir, et d'un autre côté : il faut pas se leurrer. **ça a fait toujours plaisir de se dire, par rapport à une sélection, j'ai été sélectionné quelque part, c'est valorisant alors que si on prend le tout-venant. C'est valorisant de se dire j'ai été accepté, reconnu tout ça'**.

Mais la mise en oeuvre de ces critères peut faire l'objet d'interprétations différentes entre les membres de ce comité d'une part, entre ceux-ci et les élus et agents du District d'autre part. Ainsi, chacune des trois figures évoquées plus haut énonce ses propres raisons d'y participer. Monsieur Rougeot explique sa participation au comité, en tant que garde-fou afin de limiter les abus de sélection. Monsieur Molpa s'y est investi afin de faire respecter les règles locales de non-concurrence et d'attachement territorial. Tandis que Monsieur Vinnier (figure de l'extériorité) estime que l'échelle pertinente d'action reste celle de la vallée de la Drôme, et que la scission en trois comités de bassin tient à certaines rivalités anciennes. Ses critères de sélection sont tournés avant tout sur la rentabilité et la viabilité

économiques du projet.

Mais il arrive que les normes de filtrage appliquées par Madame Trémini, au service du District, ne correspondent pas tout à fait à celles du Comité d'agrément. Un conflit s'est ouvert ainsi en 1998 entre le District, qui a amorcé la construction d'un bâtiment pour accueillir une entreprise de cinq salariés, et les membres du Comité qui ont refusé d'accorder l'aide financière demandée après le début des travaux. Les choses se sont un peu compliquées quand Madame Trémini, convaincue de l'intérêt économique du projet malgré le premier refus, l'a présenté de nouveau au Comité d'agrément. Voici les différents points de vue qui ont été exprimés sur cette délicate affaire, chacun ayant ses bonnes raisons de défendre ou refuser le projet.

Madame Trémini, passeur de frontière, (avant le refus du comité d'agrément)

- 'Moi, ce que je peux vous dire là-dessus, c'est que l'idée qu'on a au niveau économique, c'est d'arriver à un juste équilibre entre le développement des entreprises locales et l'intégration de nouvelles entreprises qui souhaitent s'installer dans le Diois, mais en faisant très attention à qui on installe, et pas forcément des grosses structures bien au contraire et pis que ça soit des gens qui ne fassent pas que passer, dont on est sûr de l'attache sur le pays. Donc par exemple on est en train de construire un bâtiment pour une entreprise qui est en train de s'installer qui fabrique des sandales et des chaussures et qui est attachée au pays par le fait que ils étaient propriétaires du moule de fabrication mais ils sous-traitaient la fabrication dans une usine d'Anonay, dans laquelle travaillait un gars de Die. Et donc c'est ce gars de Die qui les fait installer ici, et donc c'est cette attache qu'il y a sur le pays c'est toujours ce qu'on veut vérifier'.

Monsieur Rougeot, garde fou (après le refus)

- Relance : L'entreprise [de chaussure], vous en avez entendu parler ?
- 'Oui, moi je vais vous dire ce que j'ai dit: je ne me sens pas capable de juger si ce monsieur était venu nous vendre des salades, et si ma mission c'est d'accorder des prêts et bien je lui accorde. On était 3 sur 14 à dire ça. On a mis en porte-à-faux le District, qui avait construit un bâtiment, et la mairie. On a eu une attitude inadmissible par rapport aux techniciens du District. Ces gens là sont en train de se monter la tête et de se prendre pour dieu. On a peut-être raison mais posons-nous la question : pourquoi le District a senti le besoin de lui construire un bâtiment ? Et pourquoi nous, on aurait raison, parce qu'on l'a vu deux fois et qu'ils n'apprécient pas sa manière de se présenter. J'ai pas été suivi, y'a l'effet boule de neige, c'est comme la rumeur : le premier dit 'non' et les autres suivent. Moi j'trouve qu'on n'a pas fait notre travail parce qu'on n'a pas de méthode de travail, on n'est pas pragmatique, on est un club de gens sympas'.

Monsieur Vinnier, figure de l'extériorité (après le refus)

- Relance : Quel est le rôle des élus dans la plate-forme ?
-

'Les élus participent au conseil d'administration de cette plate-forme, donc ils participent à la définition des grands axes de la plate-forme : quels sont les actions prioritaires, les secteurs à développer, les grandes orientations politiques du terrain. Mais ils ne sont pas, et nous y avons tenu et moi le premier, ils ne sont pas dans les Comités d'agrément. Ne font partie de ce Comité que les gens ayant une compétence économique : chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables'.

- Relance : Pourquoi?
- 'Parce que les élus font de la politique et il faut qu'ils fassent de la politique et qu'ils en fassent bien, et qu'il faut pas mélanger la politique avec les décisions économiques, ça serait pas sain, ça pourrait biaiser les décisions'.
- Relance : Et le projet de l'usine de chaussure, comment ça c'est passé ?
- '...Oui... là il faut préciser une chose, c'est le caractère très récent de la plate-forme. Quand on sera plus rodé, l'idée c'est pas d'attendre que les gens viennent vers nous mais d'aller vers eux, en faisant de la communication, en allant chercher des entreprises à l'extérieur, et en proposant les atouts que l'on a ici'.

Et, comme bien souvent, ce conflit a été l'occasion de transactions et de clarification des rôles. Le directeur du District en jouant son rôle d'agitateur 'engagé', a permis l'expression des divergences, préalable à leur résolution par voie de convention. Adoptant un point de vue distancié, il relate les différentes transactions qui ont conduit à cette résolution. Au fil de son discours apparaissent les différents protagonistes de l'histoire tous attachés, mais selon des modes différents, au même territoire. D'où leurs conflits, leurs querelles de pouvoir.

Le directeur du district – figure d'un militant du local au global

- Relance : Et par rapport au refus d'attribution au dossier de l'usine de chaussure ?
- 'Y'a eu une discussion politique au sein du DRDD avec les 4 présidents de commissions, vice-président et directeur. Et moi j'avoue que j'étais dans une position franche de désaccord avec la plate-forme, qu'il fallait exprimer. Les élus [notables du pays], qui d'après moi ont eu raison, ont été plus transigeants et finalement plus fins politiques : ils ont décidé de leur laisser leur champ de compétence qui est celui de la plate-forme, et nous de notre côté continuer dans nos projets, en discutant à droite à gauche pour essayer de trouver des solutions. Un vice-président [Monsieur Barnabé – garde fou néo-rural] est allé voir le président du Comité d'agrément [Monsieur Molpa – néo-notabilisé] et il s'avère que les chefs d'entreprise sentent des pressions fortes du District pour faire passer ce dossier ce qui ne leur plaît pas, alors que le District n'a pas représenté trois fois ce dossier comme le dit Monsieur Molpa. Il s'avère donc que c'est [Madame Trémini – pièce unique du territoire] qui en a pris l'initiative. La réaction du District, ça a été de mettre en place une convention entre la plate-forme et le District, convention que [Monsieur Terrot - néo-notabilisé] appelle le face-à-face: s'ils prennent une décision contraire à notre avis, ils l'assument et vice-versa, et si on peut prendre une décision en commun tant mieux. **Finalement c'est plutôt positif, c'est l'histoire**

**d’un chemin qui se fait** : on part d’une situation de prédominance du District en matière économique, avec un retour de balancier immédiat dès qu’ils ont un outil. Et après toute l’histoire c’est de retrouver un équilibre entre tout ça, pour le mettre au service du territoire. **C’est le rôle de chef d’orchestre** qu’entend jouer le District, rôle qui est un peu ambitieux mais qui a son sens dans un pays comme celui là, qui est d’essayer de mettre en face les acteurs par rapport à un projet qu’a le pays, et pas de neutraliser toutes les énergies, ce qui est souvent le cas dans ce type de territoire.’

### **L’installation en agriculture : la lutte pour la réappropriation de la terre**

L’installation en agriculture constitue un enjeu fort dans le Diois. Nous l’avons vu, cette activité constitue l’un des marqueurs territoriaux du Diois. Or, les installations dans le cadre familial ne compensent plus, ici comme ailleurs, les départs à la retraite (selon la Charte du Pays Dois). Le renouvellement des structures passe donc par l’installation hors cadre familial. Mais ceci suppose un accès au foncier bâti et non bâti, qui est loin d’être aisé<sup>424</sup> sur une zone où la concurrence territoriale est forte entre les types d’usage du sol. Si les résidents secondaires et les sociétés des chasses extérieures à la zone sont nombreux, ils ne sont pas seuls en cause. Les auteurs de la Charte du Pays Diois, reprenant les résultats de l’étude de l’Institut de l’élevage (1998), évoquent également les stratégies d’agrandissement des producteurs spécialisés en céréales. La plaine voit s’intensifier et s’agrandir les parcelles de production, tandis que les zones de montagne continuent à s’embroussailler (11 communes n’ont plus qu’un seul agriculteur). On retrouve ici le partage territorial que nous avons décrit à partir de la figure de lieu de la commune de B. Les néo-ruraux, Monsieur Terrot en est une des figures, ont investi les zones de montagne, délaissées les premières lors de l’exode des enfants du pays. Ils y ont repris les productions typiques de ces zones de montagnes telles que l’élevage (ovins, caprins), les plantes aromatiques, en s’engageant avant l’heure dans l’agriculture biologique et en y apportant certaines innovations. Ceux du pays, installés dans la plaine ont conforté leurs assises dans les productions viticoles, plus rémunératrices ou se sont engagés dans la voie de la spécialisation et de la modernisation. Avec l’accès au pouvoir des néo-ruraux, et la remise en question du modèle productiviste, les rapports de force ont évolué. Les axes stratégiques de développement agricole proposés dans la Charte du Pays Diois concernent l’aide à l’installation hors cadre familial, le développement de la diversification et de la pluri-activité, ainsi qu’une orientation vers les productions respectueuses de l’environnement.

Pour autant, le partage du territoire se maintient et se transmet, surtout en ce qui concerne les structures les plus rentables situées dans la vallée et les zones viticoles.

L’analyse de trois promotions de stagiaires du CFPPA de Die se destinant à l’installation (formation BP-REA<sup>425</sup>, de 1995 à 1998) montre que l’origine géographique (dioise, drômoise, hors Drôme) joue sur les résultats à l’installation, en faveur des autochtones. On peut faire l’hypothèse que le choix de l’établissement de formation n’est

<sup>424</sup> Voir en annexe n° 5 du chapitre 9, les notifications de la SAFER.

<sup>425</sup> BP-REA : Brevet Professionnel de Responsable d’Exploitation Agricole.

pas indépendant du lieu d'installation visé (le CFPPA de Die n'offrant pas de formation spécifique sur ce type de diplôme) - hypothèse que nous avons pu vérifier en partie auprès d'une promotion de stagiaires et des formateurs de cet établissement. Dans ce contexte, l'importance des stagiaires venus de l'extérieur montre l'attractivité de ce territoire, attractivité qui se conjugue là encore avec une certaine sélectivité quant au devenir de ces candidats<sup>426</sup>. Si on analyse attentivement le devenir des stagiaires après la formation, on constate que les installations agricoles sur la zone proviennent en grande partie de personnes extérieures à la profession et à la région. Mais il n'en demeure pas moins que les chances de réussite sont corrélées à l'origine locale et agricole des candidats et que les échecs se comptent principalement parmi les prétendants extérieurs au milieu local et à la profession.

Face à ces barrières à l'entrée et à ce partage territorial, certains outils sont mis en place, pour permettre de passer ces frontières tout en respectant d'une part le partage territorial entre gens du cru et gens d'ailleurs et, d'autre part, les objectifs du projet de territoire.

Le premier de ces outils est constitué par le contrôle de l'accès à la terre. Dans ce cadre, six communes ont mis en place des Associations Foncières Pastorales (AFP). Les maires de ces communes, sont soit eux-mêmes des néo-ruraux, soit des notables du pays activement investis dans le DRDD. Il s'agit de la mise en commun de terres entre propriétaires au sein d'une association formée dans le but de les louer à un exploitant agricole. Plusieurs AFP ont été mises en place dans le Diois, sous l'impulsion des élus, soucieux de voir s'installer de nouvelles familles et de lutter contre l'enfrichement et la dévitalisation.

L'AFP de Tréchenu-Creyer (Haut Diois) commune de Monsieur Monfavet (notable du pays) est à cet égard exemplaire. Il s'agit bien là d'un projet engageant le devenir de la commune tout entière, peuplée de 2 habitants au Km<sup>2</sup> (104 au total), dont l'école a fermé, et où l'espace cultivé par les trois derniers agriculteurs (qui représente 4 % de la surface communale) ne constituait plus une barrière à l'avancée irrémédiable de la forêt. Le projet d'AFP, lancé par les élus (en 1995), devait répondre à trois objectifs :

entretenir les zones proches du village en voie d'enfrichement ;

accueillir une famille dans un objectif de revitalisation ;

conforter la collecte laitière sur la commune.

Sa mise en place (de 1995 à 1999) a suscité une mobilisation élargie (auprès des propriétaires du village). Elle a en outre reçu le soutien du DRDD, et l'appui de l'ADASEA<sup>427</sup>, pour la recherche et le choix du porteur de projet (grâce au répertoire à l'installation). L'investissement de la commune a dépassé le cadre foncier, puisqu'elle a

---

<sup>426</sup> Voir en annexe n° 11 du chapitre 9 : les parcours des stagiaires, selon leur origine géographique et professionnelle.

pris en charge la construction du logement destiné à accueillir la future famille. La procédure de recherche du candidat et de sélection des porteurs de projet a été élaborée par la commune avec le souci de maîtriser ce choix tout en s'appuyant sur les conseils de spécialistes agricoles.

Il s'agissait non seulement de recruter un actif (salarié et chef d'exploitation) mais aussi de choisir une famille, amenée à devenir membre de la commune. Quatre étapes de sélection ont été mises en oeuvre pour répondre à ces exigences.

Dans un premier temps, un appel d'offre (avec le descriptif du projet et l'étude d'installation à remplir par le candidat) a été diffusé largement auprès de différents organismes de formation et de la profession agricole à l'échelle départementale, régionale et nationale. Dans un second temps, les 350 candidats ayant répondu ont été invités à se rendre sur le site avec les *'acteurs locaux pour prendre conscience des difficultés du pays'* et à assister à deux journées 'portes ouvertes' organisées à cette occasion. Enfin, une dernière étape a permis de départager ceux ayant fait le déplacement. Un comité de sélection, selon le modèle du Comité d'agrément, a été constitué à cet effet, réunissant le maire, le directeur de l'AFP, les propriétaires fonciers, les agriculteurs en place, un membre d'une AFP voisine, un représentant de la CDOA<sup>428</sup> et les techniciens de l'ADASEA intervenant sur le dossier. Le conseil municipal a ensuite validé le choix du comité de sélection en faveur d'un éleveur (et de sa famille) possédant déjà un troupeau de chèvres et ayant pour projet la production de fromages. Le financement de l'ensemble du projet (dont la construction d'une bergerie, le terrassement et le plan paysager) a été assumé par l'AFP, d'une part, et par la commune, d'autre part. Fort de ce premier résultat, l'AFP (regroupant 30 propriétaires pour 468 ha) s'est agrandie sur une zone en friche pour la louer à un groupement pastoral, composé de cinq éleveurs de chèvres.

L'accès à la terre, on le voit, est essentiel mais ne saurait suffire pour réussir un projet. L'adéquation de l'activité avec les conditions du milieu, l'appropriation de certains savoir-faire locaux, le respect d'un certain parcours ritualisé de l'installation (au-delà des démarches administratives) sont autant de facteurs de réussite.

A cet égard, il existe un dispositif de médiation, hébergé par le site de proximité. Le JAD (Jeunes Agriculteurs du Diois), dont les instigateurs sont Messieurs Terrot et Gauthier, s'est constitué à l'occasion du Plan Local d'Installation (1987-1990). Son objectif est l'aide à l'installation d'agriculteurs non originaires du milieu agricole<sup>429</sup>. Il s'est positionné, comme nous l'avons vu avec Monsieur Gauthier, en dehors des organisations professionnelles agricoles et en opposition au mode de régulation sectoriel de l'agriculture. Tombé en sommeil à la fin de ce programme, il a été réactivé par les animateurs du site de proximité et certains élus du District, avec le recrutement de Madame Valériale pour en assurer l'animation. Sur le modèle de la plate-forme de développement local, une 'plate-forme locale d'installation' a été mise en place en 1997,

---

<sup>427</sup> Association départementale d'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles.

<sup>428</sup> Commission Départementale d'Orientation Agricole.

<sup>429</sup> Il a permis durant cette période, l'installation de 16 néo-ruraux.

structure qui permet de territorialiser l'accueil, le suivi des candidats à l'installation agricole ainsi que leur mise en contact avec les cédants - ensemble de prérogatives détenues habituellement par les Organismes Professionnels Agricoles au niveau départemental. Les efforts locaux ont permis de réunir dans cette plate-forme, outre le DRDD et le JAD, l'ADASEA, la Chambre d'agriculture et le CFPPA. Cette initiative a été possible par l'organisation préalable du partage du pouvoir et la signature d'une convention avec la Chambre d'agriculture reconnaissant les compétences du District en la matière. Voici un extrait de la convention datant de 1996 : **'à travers le projet de territoire [...] l'agriculture participe à son développement. De ce fait l'espace est reconnu comme capital collectif, son entretien devient au travers des commissions locales [du District] une préoccupation commune'**.

En outre, un réseau de parrainage de 56 exploitants a été mis en place et son animation est assurée par Madame Valériale. Celle-ci a pour fonction l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des porteurs de projets au sein de ce réseau. Un répertoire indiquant les domaines d'activités, les coordonnées des parrains agriculteurs et le temps qu'ils sont disposés à investir (de la simple rencontre au stage d'une semaine) est remis au candidat. En retour, celui-ci doit remplir une fiche de présentation, diffusée par l'animatrice auprès des membres du réseau. Les réunions mensuelles du réseau permettent ainsi de faire circuler les fiches. Celles-ci sont évaluées et les porteurs de projets sont mis en contact avec les agriculteurs intéressés ou compétents sur l'activité proposée. Ces réunions permettent également l'échange d'informations pouvant faciliter l'installation du candidat, ces informations concernant les terres disponibles, les exploitations à reprendre, etc. Il s'agit d'une première étape importante, car elle permet la construction du réseau du candidat et la mise en confiance avec ceux qui l'accueillent.

#### Madame Valériale – animatrice du JAD

- 'Les agriculteurs ils disent euh.. bon ce qu'ils pensent du projet euh.. y'en a certains qui aimeraient rencontrer le porteur de projet, donc je les mets en relation avec eux. Euh.. on va se dire : 'tiens, oui lui il cherche des terres à tel endroit, ben moi je sais que y'a Monsieur Untel qui va peut-être s'arrêter dans pas longtemps, donc bon qui a des terres par là, qui pourraient peut-être faire l'affaire, euh, tiens ça serait bien que tu le mettes en contact avec Untel'. Et pis en fait voilà on trouve des réponses, bon immédiates, rapides à certaines demandes et puis les fiches sont distribuées à tout le monde, **ce qui fait que par le bouche à oreille en parlant de la personne à droite à gauche et tout, ben on arrive à lui monter un petit réseau**. Ça sera le réseau du porteur de projet quoi finalement. Voilà'.

La mise en place de ces fiches a bénéficié du conseil des autres agents du site ayant une pratique en la matière. Les fiches circulent ainsi entre les différents agents du site et les dossiers peuvent être réorientés selon les domaines dont ils relèvent (agriculture, artisanat- commerce et industrie, 'agriruralité').

L'accompagnement s'avère là encore essentiel, car les projets et les moyens sont souvent en décalage avec les conditions locales de l'installation. Dans cet accompagnement, Madame Valériale (figure de 'militant du local au global') joue le rôle de



l'orientation pédagogique plutôt que celui du filtrage préalable. N'étant pas elle-même issue du milieu, elle ne s'estime pas en droit de déconseiller à d'autres migrants de s'installer ici ou de poursuivre leur projet, même lorsque celui-ci s'avère difficilement réalisable. Elle utilise alors le réseau des parrains agriculteurs comme outil pédagogique et socialise ainsi le savoir-faire de l'installation acquise par les anciens néo-ruraux qui ont 'tenu le coup', au profit des nouveaux. En 1997, 39 créateurs d'activités ont été ainsi mis en contact avec le réseau.

Madame Valériale – engagement distancié et orientation pédagogique

'Jamais! Non je ne déconseille à quelqu'un de venir s'installer ici parce que, euh, j'vois pas de quel droit d'abord (rire) et puis moi-même j'veux dire j'suis pas d'ici quoi. Mais en fait quand même y faut pas non plus jouer les bons samaritains quoi. Euh, y'a des fois, euh, y'a des gens qui rêvent un peu quoi et donc moi au début c'est vrai j'osais pas trop leur dire : 'ben attendez, là c'est pas du tout facile, c'est même quasiment impossible de trouver quelque chose, et en plus y'a des gens qui ont déjà expérimenté ça, et euh ça ne pourra pas marcher'. Faut pas non plus croire que tout est réalisable quoi. Donc en fait là je leur dis: 'Allez voir, j'ai pas la science infuse hein, allez voir un tel un tel, euh, ces gens là ils ont essayé de monter quelque chose dans ce domaine, bon ils se sont arrêtés'. Je leur dis même pas des fois pourquoi en fait, Je leur dis qu'au travers de la personne ils trouveront les réponses à l'arrêt de l'activité ou pourquoi ils ont arrêté, pour telle raison. Et je leur dis d'aller voir ces gens là quoi, et comme ça ben au moins c'est pas, c'est pas une déception, euh, comment dire, comme ça, à froid, brutale quoi. Ça va se faire petit à petit en rencontrant des gens ici, et puis à la limite moi je dis que, bon j'sais pas si c'est la meilleure solution, mais je crois que comme ça ils découvrent aussi les gens qui se sont déjà essayés dans certains domaines. Ils vont rencontrer des gens qui vont leur dire : 'ouais c'est peut-être pas mal comment tu orientes ton projet' et petit à petit ben leur projet évolue en fait ou ils vont changer, changer d'orientation quoi. Et voilà j'fais comme ça quoi'.

Le changement de nom du JAD, devenu 'Jeunes Acteurs ruraux du Diois', s'inscrit dans l'évolution générale d'une ruralité qui n'est plus principalement agricole. Localement, cela reflète également la volonté d'affirmer la spécificité du territoire, dont l'agriculture n'a pas suivi le modèle classique, mais a très tôt emprunté les chemins de la pluriactivité et plus récemment de 'l'agriruralité', comme voie d'ouverture à l'accueil de candidats à l'installation, extérieurs au milieu local et agricole.

Madame Valériale

'Oui en fait ça a changé de nom on s'appelle Jeunes Acteurs ruraux du Diois depuis quelques mois. Pour moi, je trouvais que c'était important par rapport aux gens qu'on recevait, par rapport aux idées qu'on avait envie de faire passer euh... que c'était bien de prendre ce nom-là. Et c'est une question d'ouverture aussi c'est à dire de pas euh... on n'est pas une association d'agriculteurs voyez. J'veux dire on n'est pas une association que d'agriculteurs. **Le territoire il ne va pas vivre que d'agriculture** de toutes façons. Donc on s'ouvre à d'autres personnes, on s'ouvre à des gens aussi qui n'ont pas forcément aussi l'occasion de se retrouver à discuter d'installation ou autres :

les artisans, les gens qui font de l'éco-construction, des gens comme ça. Et c'était une occasion de s'ouvrir aux gens qui sont déjà installés et qui peuvent apporter quelque chose aux porteurs de projets agriruraux et, euh, **c'était aussi une occasion de s'ouvrir à des porteurs de projets qui sont de plus en plus ... agriruraux aussi quoi**'.

Mais faute de moyens financiers pour pérenniser l'emploi de l'animatrice, le JAD est de nouveau entré en sommeil.

L'accueil des porteurs de projets agriruraux est assuré maintenant par un agent du site avec un financement dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région. Cette action s'inscrit dans le dispositif régional (monté par la DRAF – Rhône Alpes) 'Osez la campagne'<sup>430</sup>. Celui-ci est destiné à favoriser la création d'activités en zone rurale, au travers de deux mesures : les Entreprises Rurales Innovantes (ERI) et les Projets Innovants Collectifs. La première prévoit des financements pour la création d'entreprises agrirurales, définies ainsi dans le Contrat de Plan<sup>431</sup> : *'Une entité économique regroupant plusieurs activités dont un socle agricole faible (revenu brut tiré de la production agricole au sens strict inférieur à la moitié du revenu disponible minimum d'installation). Les autres revenus proviendraient d'activités relevant d'autres statuts, ou bien des activités en prolongement de la production agricole (accueil, transformation, commercialisation, ...) dans la mesure où ces dernières sont innovantes là où elles s'exercent'*.

Reflétant la représentation régionale des relations villes-campagnes et du monde rural, la définition du public visé est la suivante : *'Ruraux, notamment fils d'agriculteurs ou citoyens porteurs d'un projet d'insertion en milieu rural'*. L'appropriation de la mesure par le site de proximité avec le recrutement d'un agent (à 70%) s'inscrit dans la logique générale du projet de territoire. Permettant l'installation d'actifs sur des entreprises mono-personnelles et sur des activités associant l'agriculture à d'autres activités innovantes, la mesure correspond au modèle recherché.

Une étude sur les profils des 'agriruraux' et sur le déroulement de leur installation sur deux zones rurales dont celle du Diois<sup>432</sup>, montre l'importance de relais locaux à deux niveaux : premièrement, dans l'émergence des projets ; deuxièmement, dans la reconnaissance des 'agriruraux' auprès des acteurs locaux et professionnels.

Concernant le premier niveau, le fait que les départements de la Drôme et l'Ardèche totalisent à eux seuls plus de la moitié des projets ERI sur Rhône Alpes n'est pas sans lien avec l'existence sur chaque zone d'un site de proximité et d'une dynamique de

---

<sup>430</sup> Ce dispositif est né du constat, et de l'espoir qu'il a fait naître, d'un renouveau démographique et économique en milieu rural, avec l'hypothèse qu'il provenait de personnes (urbaines) désireuses de vivre et de créer leur activité à la campagne, qu'il s'agissait d'accompagner et d'aider.

<sup>431</sup> Contrat de Plan Préfecture de la Région Rhône-Alpes, DRAF, Région Rhône-Alpes, juin 1998 – Article 14-1, PDZR 5b, Sous mesures régionalisées 1.8 et 11.1.

<sup>432</sup> DECONINCK J., 1998 – Création d'activités agrirurales : analyse de la situation et proposition d'actions sur les sites de proximité des Boutières et du Diois – Mémoire de fin d'études de l'ISARA, dir. A. Mitard, Lyon, 89 p. + annexes et synthèse.

développement orientée vers l'installation de nouveaux actifs.

Concernant le second niveau, le rôle d'accompagnement des porteurs de projets joué par les sites de proximité s'avère déterminant compte tenu de la dimension innovante des projets. Ces nouveaux actifs, à la croisée de plusieurs champs professionnels, sont souvent marginalisés parce qu'ils questionnent les normes des acteurs institutionnels et professionnels. Dans le monde agricole, 'l'agriruralité' passe encore pour une pratique peu professionnelle. Elle est parfois perçue comme une voie hasardeuse de développement local associée à la volonté de 'faire du social' (Deconinck, 1998, p. 64). L'analyse des profils des créateurs d'activités agrirurales montre qu'une bonne partie d'entre eux ont fait 'le choix de la campagne' après avoir vécu une certaine instabilité professionnelle ou familiale. La création de ce type d'activité intervient comme solution au chômage et comme moyen d'accéder à un mode de vie permettant de limiter ses déplacements et de devenir 'son propre patron'. Avec de faibles moyens financiers au départ et une formation agricole minime, sans beaucoup d'expérience, **'l'élaboration de leur projet répond à une cohérence au sein du couple, et non à une cohérence professionnelle au niveau des combinaisons d'activités ou des secteurs exploités.'** (Deconinck, 1998, p. 63).

Dans ce cadre, l'agent du site intervient là encore comme médiateur. Mais le développement des activités agrirurales reste encore limité, du fait de plusieurs difficultés. La difficulté d'accès au foncier constitue une barrière à l'entrée. De plus, l'absence de structure-relais et de statut permettant une progressivité de la création arrête bien des porteurs de projets en cours de route.

C'est en partie pour répondre à ces difficultés qu'un projet de ferme-relais et de Groupement Foncier Agricole territorial a été élaboré par les acteurs de la plate-forme de développement local. Hautement symbolique, il constitue une voie privilégiée dans la 'reprise du contrôle du territoire' et dans l'édification de frontières sélectives.

La ferme-relais doit permettre de tester en grandeur réelle un projet de création d'activité. Elle donnerait ainsi aux acteurs locaux certaines garanties sur la viabilité économique et les compétences du créateur. En retour, elle faciliterait l'intégration de ce dernier dans des réseaux locaux et professionnels<sup>433</sup>.

La sélection des candidats serait assurée par un comité d'admission rassemblant les membres de la plate-forme d'installation. Les critères porteraient sur des aspects commerciaux (pérennité économique du projet), techniques (analyse du savoir-faire du candidat) et sociaux (intégration du projet sur le territoire). Outre de solides compétences agricoles, le candidat devra *'avoir clairement exprimé le souhait de s'installer dans le Diois'*. Il serait accueilli et accompagné par un permanent, considéré comme le 'chef d'exploitation' et ayant sa propre activité. Au terme de cette période (d'une durée de 3 ans) jugée suffisante pour trouver des terres et des bâtiments, le candidat pourrait alors s'installer.

---

<sup>433</sup> Nous reprenons les éléments proposés le stagiaire de l'ISARA, J. Deconinck à qui il était également demandé de proposer des actions de développement des projets agriruraux. L'élaboration du projet du Groupement Foncier Agricole (GFA) s'est faite en lien étroit avec les membres de la plate-forme. Les membres du DRDD l'ont ensuite repris.

La mise en oeuvre d'un tel projet pose néanmoins encore quelques problèmes :

l'acquisition d'une exploitation et de terres sur un lieu central (proche de Die) facilitant l'accès aux services, ainsi que le contact avec les professionnels et la population ;

la définition du statut du créateur accueilli dans la ferme-relais ;

l'articulation de ses activités avec celles du permanent de la structure.

La constitution d'un Groupement Foncier Agricole territorial doit permettre de résoudre une partie de ces problèmes. Lors d'une 'journée'<sup>434</sup> consacrée à l'installation' organisée par le DRDD, le projet a été présenté. L'idée était de '*faire appel à l'épargne de tous les habitants du Diois*' pour la constitution d'un fonds permettant l'achat des terres et de l'exploitation agricole. D'où la volonté d'y associer des porteurs de projets, des jeunes déjà installés, des cédants, des acteurs agricoles (agriculteurs, syndicats), des élus et des acteurs institutionnels tels que le Sous-préfet.

Les débats ont reflété en quelques heures toute la problématique de l'installation et de l'accueil dans le Diois : celle d'une ouverture nécessaire pour la préservation de la qualité de vie (lutte contre la dévitalisation, maintien des services) associée à la volonté de négocier et de maîtriser cette ouverture.

Dans un premier temps, les témoignages des jeunes installés, non issus du milieu, ont montré l'existence de certaines normes locales favorisant l'intégration et conditionnant en grande partie la réussite de l'installation.

**Le parcours modèle d'une installation réussie peut être présenté ainsi :**

l'arrivée du candidat à l'installation par des réseaux de migrants déjà installés ;

le choix de la bonne commune où existent une certaine tradition d'accueil et un noyau de migrants implantés ;

le passage du candidat par une période de salariat sur diverses exploitations pour acquérir les compétences et les savoir-faire locaux ;

l'adoption d'un 'profil bas' et la prise en compte des normes existantes ;

le témoignage de sa volonté d'ancrage au pays ;

---

<sup>434</sup> Voir en annexe n° 12 du chapitre 9 : le compte-rendu retranscrit des moments forts de cette journée.

l’élargissement de ses réseaux permettant l’acquisition du foncier.

Dans un second temps, la présentation des données sur l’agriculture par le District, a visé à montrer la nécessité d’installer des jeunes non issus du milieu agricole. La mobilisation de recherches et d’études réalisées par des institutions extérieures (INRA, 1997 ; Institut de l’élevage, 1998) vient appuyer cette démonstration. Celle-ci débouche ensuite sur l’inventaire des freins à l’installation (parmi lesquels la tendance à l’agrandissement et la rente territoriale en viticulture) et enfin sur la présentation du projet de ferme-relais. Celle-ci est évoquée comme une instance de médiation susceptible de favoriser la confiance entre ceux qui sont accueillis et les cédants potentiels. Le Groupement Foncier Agricole territorial apparaît ensuite comme solution foncière et financière, nécessitant la participation et la mobilisation de tous.

Les trois figures qui en sont à l’origine jouent chacune sur un registre différent, le compromis final étant orienté vers une ouverture négociée.

Monsieur Arthéna y voit un moyen d’installer et d’enraciner durablement de nouveaux habitants, tandis que Monsieur Terrot insiste sur l’outil de mobilisation locale et de réappropriation locale de l’espace que constituerait ce dispositif : *'le GFA territorial peut être un embryon d’un démarrage d’une appropriation commune au niveau du foncier, par les gens localement. Vous savez qu’il y a beaucoup d’épargne locale qui va s’investir à l’extérieur et ça serait peut-être symbolique d’un territoire d’accueil que de mettre en place un GFA territorial.'* Enfin, Madame Valériale y voit une possibilité d’ouverture sur l’extérieur et un outil d’aide à l’installation hors cadre familial dont dépend le renouvellement des structures locales.

On voit se construire un espace de négociation et de transaction dont l’enjeu est l’adhésion et la mobilisation autour du projet de territoire et d’un bien commun, le Diois.

Voici donc l’ensemble des frontières qui participent à l’attraction sélective et à la médiation dans les parcours d’installation. Nous avons vu que ces frontières ne sont ni des barrières totalement fermées, ni des ponts totalement ouverts. Elles sont des filtres qui impliquent, pour ceux qui viennent d’ailleurs, la capacité de les franchir et les savoirs et ressources permettant de s’intégrer en respectant certaines normes locales.

Ces normes s’élaborent au fil des transactions entre ceux qui se montrent les plus ouverts et ceux qui sont sur des positions défensives ou conservatrices. Elles aboutissent à la mise en place d’instances et d’outils favorisant l’accueil par la socialisation des candidats à l’installation agricole et des porteurs de projet, ainsi que leur intégration dans les réseaux locaux et professionnels.

Mais d’autres frontières existent. Elles concernent ceux qui sont déjà sur le territoire et dont l’insertion est incertaine ou précaire.

## **922. Insertion, ancrage et migration : la diffusion d’un modèle d’appartenance locale**

Il ne suffit pas d’installer, encore faut-il favoriser l’ancrage durable de la population qui vit sur le Diois. Or l’ancrage ne va pas de soi sur une enclave où les forces incitant au départ

sont nombreuses. La zone peut au contraire constituer une 'prison-refuge' pour les populations les plus attachées. Elle peut enfin n'être qu'un lieu de transit pour les plus distanciées.

Il y a donc ceux qui partent et que l'on aimerait voir rester ou revenir (les forces vives). Il y a ceux qui restent et que l'on voudraient voir partir<sup>435</sup>. Et puis il y a ceux qui arrivent en tant que réfugiés sociaux. Ce sont les exclus de la ville que l'on ne sait pas gérer et qui interpellent d'autant plus que l'on a été soi-même étranger ailleurs (notables revenus au pays) ou marginal ici (néo-notabilisés, garde-fous). Enfin, il y a ceux qui disposent du luxe 'indécent' de la multi-résidence, profitant du paysage et du cadre de vie que d'autres entretiennent et maintiennent à longueur d'année.

L'ancrage durable d'une population active est l'un des enjeux du projet de territoire. C'est une solution au problème chronique des variations saisonnières de fréquentation du lieu. Celles-ci alimentent les conflits d'usages et font peser sur les communes l'entretien de certains équipements, alternativement sous utilisés puis saturés (l'hiver et l'été), sans garantir le maintien des services publics qui conditionnent la vie locale. En bref, il s'agit de maintenir un pays vivant contre les deux risques qui le guettent : son appropriation urbaine comme espace de récréation ou sa transformation en ghetto social.

Si les échelles de référence et les modes d'appartenance qui se croisent en ce lieu sont sources de conflits, elles sont également constitutives d'une dynamique territoriale.

Constitutives, parce qu'il devient à la fois difficile et urgent de trouver à se loger et à travailler localement. Nous l'avons vu, il est peu aisé de trouver du travail, en l'absence d'un bassin d'emploi suffisant<sup>436</sup>. D'où la nécessité de favoriser la création d'activités, gage du maintien, voire de la croissance démographique, pour préserver les services publics et pour ancrer durablement les personnes qui s'installent.

Il est par ailleurs difficile de se loger car les effets conjugués de la faiblesse du bâti existant et de la présence de nombreux résidents secondaires accentuent la pression foncière qui pèse sur l'installation de populations permanentes. Il devient alors urgent de trouver à loger tous ces candidats, si l'on veut profiter de l'attrait nouveau du rural sur les populations urbaines, attrait que le Diois n'est pas seul à exercer<sup>437</sup>.

'Vivre et travailler au pays', voici le défi à relever pour ceux qui sont investis dans le projet de territoire.

Deux 'populations-cibles' représentent à cet égard un enjeu symbolique pour les zones rurales comme le Diois, qui luttent sur le front de la revitalisation : les résidents secondaires d'une part et les jeunes d'autres part. Les premiers parce qu'ils entretiennent

---

<sup>435</sup> Des jeunes notamment, qui s'enracinent dans ce 'pays de liberté' et s'identifient au modèle des soixante-huitards en cultivant une certaine marginalité.

<sup>436</sup> Les deux principaux employeurs, la cave coopérative de Die et l'hôpital public ont chacun une centaine de salariés, le reste des employeurs étant soit des entreprises de petite taille, soit des entreprises liées aux services publics.

<sup>437</sup> Ainsi, de nombreux maires du Diois reçoivent-ils des lettres 'de candidature' que les auteurs proposent également à d'autres régions.

la saisonnalité de l'activité sans vraiment garantir son maintien. Les seconds parce qu'ils sont les forces vives du territoire par excellence et que leur émigration sélective (les plus formés partent) se poursuit.

### 9221. La résidence secondaire : vestibule de l'ancrage ?

Le poids des résidents secondaires est très important localement, comme le montre le tableau suivant. Leur part en augmentation dans les cantons d'arrière-pays montre que la dévitalisation se poursuit, avec à terme, le risque de voir une bonne partie du Diois transformée en zone résidentielle. Le décalage entre le canton de Die, qui continue à attirer habitants permanents et activités, et les autres cantons, où se multiplient les résidences secondaires, alimente en outre les réticences et la méfiance, anciennes, des élus de l'arrière-pays vis-à-vis de la dynamique intercommunale, que certains estiment au service du bourg-centre.

**Part des résidences secondaires dans le parc total par canton (en %)**

Année	Die	Châtillon en Diois	Luc en Diois	La Motte Chalencon
1982	24,1	50	42,6	42,9
1990	23,4	51,4	44,9	43,8
1999	20,9	53,9	49,9	53,1
<i>Sources : INSEE, RP 1982, 1990, 1999</i>				

De plus, l'ancrage des résidents secondaires représente un enjeu multiple :

- enjeu démographique tout d'abord, puisqu'ils permettraient de doubler la population.

- enjeu économique d'autre part, puisqu'ils constituent des actifs et des consommateurs potentiels.

- enjeu symbolique enfin, puisqu'ils constituent des habitants extérieurs ou 'distants' de l'avenir du pays.

Autant de raisons qui expliquent l'initiative du District destinée à faire de la résidence secondaire le vestibule de l'ancrage au pays.

Une étude approfondie du District a permis leur recensement (auprès des maires). En 1998, une enquête par questionnaire a été menée afin de mieux connaître les profils des résidents secondaires, leurs pratiques sportives et associatives, ainsi que leurs attentes. Une fiche contact a été établie avec les 552 résidents qui ont répondu (sur les 2131 recensés) afin de les tenir informés des manifestations et de les associer à la vie locale. Il leur était également proposé des aides pour la réhabilitation de leur logement, en échange de la location annuelle ou saisonnière de leur résidence, proposition qu'aucun n'a acceptée. Si 64% d'entre eux ont répondu<sup>438</sup> qu'ils ne souhaitent pas s'impliquer

localement, cela veut dire aussi que les 36 % restant ne sont pas 'fermés' à cette idée. Néanmoins 14 % seulement votent dans la commune, bien que 55 % en soit originaires. Enfin pour 63%, la résidence sera toujours une résidence secondaire dans 10 ans. Le souhait du District d'en faire un vestibule de l'ancrage aura-t-il une chance d'aboutir ?

Au regard de nos investigations (seconde partie), la 'secondarité rurale' semble répondre avant tout à des logiques familiales ou ludiques, et l'échelle de référence est rarement celle du Diois. En outre, si la résidence secondaire peut être un 'vestibule de l'ancrage', on peut penser que celui-ci intervient rarement avant la retraite. Ceux qui viennent ici en résidence secondaire ont, pour la plupart, construit leurs engagements ailleurs. Qu'ils soient originaires du lieu ou non, l'accès à la résidence secondaire est conditionné par l'appropriation d'un autre lieu. Pour certains, la secondarité permet de maintenir la mémoire et les racines d'un lieu d'origine, dont le départ a été une condition nécessaire à la promotion sociale. Pour d'autres, elle vient sanctionner la réussite acquise ailleurs, dans ce lieu choisi au hasard des réseaux migratoires ou pour la qualité de son environnement.

### **9222. Les forces vives du pays : ancrage ou insertion ?**

L'ancrage local des jeunes constitue une autre préoccupation essentielle pour l'avenir de la zone. Mais cette question n'est pas abordée sous le même angle par tous les intervenants locaux. Du point de vue des acteurs du champ social, la question est celle de l'insertion : quel avenir pour ces jeunes en milieu rural ? Pour ceux du champ du développement local, il en va de l'avenir du pays de savoir retenir ou rappeler ses 'forces vives'.

Plusieurs actions ou démarches ont porté sur la question, rassemblant des acteurs de ces deux champs. Leurs questionnements renvoient au cercle vicieux de la dévitalisation : sans jeune pas d'avenir, sans avenir pas de jeune.

Une première action, menée auprès du public adolescent, a cherché à l'impliquer localement afin de préparer son maintien ou son retour au pays. Une seconde action, abordant la question en termes d'insertion sociale, a concerné l'accès au logement. Enfin, une troisième, orientée vers le développement local, a porté sur la question de la volonté et de la possibilité de 'vivre et travailler au pays'.

Reprenons chacune de ces trois démarches, avant d'élargir le propos sur les pratiques locales d'insertion et le rapport à la migration.

Rester ou revenir au pays L'invitation de jeunes lycéens aux rencontres de Fabrégas fut l'occasion de les associer étroitement au projet de territoire et par là même de les impliquer dans le devenir du pays. Il n'est pas étonnant dans ce cadre que leur participation ait été située dans l'atelier 'vivre dans le Diois'. Cette action s'inscrit dans une convention signée avec Mairie-conseils (1998-1999) sur l'expérimentation de la

---

<sup>438</sup> Ces pourcentages sont imparfaitement représentatifs, puisqu'ils correspondent aux résidents ayant répondu, et l'on peut faire l'hypothèse que ceux-ci se sentent plus impliqués que ceux qui n'ont pas donné suite à l'enquête.



démarche 'collèges, lycées, territoire'. Selon la perspective de Mairie-conseils, il s'agit, en créant des liens entre les organismes de formation et les structures de développement local, de faire apparaître les potentialités d'emplois en zone rurale, sans pour autant impliquer l'idée d'un retour dans le pays d'origine. D'où les débats et les hésitations qui ont traversé les acteurs locaux. Certains, les plus attachés (néo-notabilisés), voyaient dans la méthode un outil permettant aux jeunes de 'vivre et travailler au pays'. L'idée était de définir les activités susceptibles d'être créées localement afin de faciliter leur insertion professionnelle sur la zone. D'autres (migrants enracinés) ont insisté, notamment lors des journées de Fabrègas, sur la nécessité d'accepter la migration des jeunes pour favoriser leur insertion professionnelle. L'orientation de la Charte du Pays Diois, résultat d'une transaction, concilie les deux objectifs en laissant le champ ouvert au départ, mais aussi au retour : s'il est souhaité que les jeunes reviennent après leurs études ou une expérience professionnelle, on reconnaît aussi *'qu'il n'est pas souhaitable que tout se fasse sur le territoire'*.

Se loger au pays Rester ou partir ? La question ne se pose pas dans les mêmes termes, pour ceux qui ont décidé de s'installer dans le Diois sans avoir les ressources financières nécessaires au soutien familial local. L'accès au logement, nous l'avons vu, est un véritable problème sur la zone. Non seulement les logements sont rares, mais en plus les locations saisonnières à prix fort auprès des touristes présentent des avantages incomparables pour certains bailleurs locaux. Face aux réticences de certains propriétaires à louer leur patrimoine à de jeunes migrants (souvent associés aux images de 'zonards des villes', 'baba-cools' ou 'saisonniers de passage'), un médiateur a été mis en place par la Mission locale pour les jeunes. La médiation intervient ici pour réajuster des typifications réciproques stigmatisantes ne permettant pas la transaction.

Un comité de pilotage s'est constitué pour suivre cette action et trouver des solutions d'ensemble au problème de l'accès au logement autonome pour les jeunes. Présidé par l'association 'partenaires vallée de la Drôme' (réunissant les antennes de la Mission locale de la Drôme, et le CALD), ce comité a réuni durant l'année 1999, des acteurs du champ social (DDASS, Direction Sociale du Conseil Général), du secteur du logement (Société HLM, Agence immobilière, DDE), de la formation (CFPPA), le représentant de l'Etat (Sous-préfet) et de la ville de Die (adjoint au maire). On remarquera, d'une part, l'absence du DRDD dans ce comité privilégiant le développement social, d'autre part, l'aire géographique de cette opération, limitée à la ville de Die. Les acteurs en présence ont d'ailleurs souligné la nécessité d'étendre cette action à l'ensemble de la vallée du Diois. Trois objectifs étaient fixés : l'accueil et l'accompagnement des jeunes pour l'accès à l'offre de logement ; le repérage et le recensement de l'offre de logements sur Die ; la mise en place d'un observatoire du logement avec l'ensemble des partenaires.

La composition du public accueilli en 1999 (24 jeunes) est variée : stagiaires (5), saisonniers ou en contrat à durée déterminée (6), chômeurs (4), bénéficiaires du RMI (3), jeunes sans ressources (2), ou ayant trouvé un emploi stable sur la zone (4). La moitié d'entre eux vivent avec moins de 3000 francs par mois et huit seulement ont un revenu supérieur au SMIC. Leur plus grande difficulté reste l'accès aux sources d'informations et la mise en confiance des bailleurs potentiels, dans une petite région où on loue par

interconnaissance, ou de manière saisonnière au plus offrant (touristes). D'après l'enquête effectuée par le comité, les jeunes s'adressent principalement aux bailleurs privés, qui se montrent fort réticents en l'absence de garanties financières suffisantes et vis-à-vis des comportements qu'ils attribuent à certains jeunes (surpeuplement des appartements, sous-location ou vie communautaire). Les débats ont montré que deux questions devaient être distinguées : l'accueil d'urgence accompagné d'une aide à l'insertion pour les jeunes les plus déshérités ; le rapprochement de l'offre existante et de la demande solvable pour les jeunes les plus insérés et proches de l'emploi.

Travailler au pays Ceci nous amène à traiter de la troisième approche orientée vers le développement local, avec la question 'vivre et travailler dans le Diois ?' posée par le DRDD. Une table ronde sur le sujet a été organisée en novembre 1998 à la cave coopérative de Die (premier employeur privé de la zone). Elle a réuni des élus (Madame Beauchaine, Monsieur Monfavet, Monsieur Faucilliat, Monsieur Terrot), des employés communaux (adjoints aux affaires sociales et aux affaires économiques de la ville de Die), des agents du DRRD (Monsieur Pochard), des entrepreneurs de la plate-forme de développement local (dont Monsieur Rougeot) et du secteur viticole, des agents de la Mission locale (Monsieur Stéphane et Madame Aséma), des agents du site de proximité (Madame Trémini), le représentant de l'association d'insertion locale (Monsieur Olivier), des formateurs du CFPPA et du GRETA, ainsi que des jeunes en formation (7) ou suivis à la Mission locale en tant que bénéficiaires du RMI (3).

Les débats ont montré les attentes décalées des uns (les acteurs du développement local) et des autres (les jeunes), ainsi que le rôle de médiateur des professionnels de l'insertion et de la formation.

Pour les premiers, la question est la suivante : quelles sont les 'motivations' des jeunes pour vivre et travailler ici (implication dans le projet de territoire) et quels sont leurs projets d'activités ? Pour les jeunes, la motivation est conditionnée par la possibilité de profiter d'un cadre de vie de qualité, d'un environnement préservé, et pour certains de vivre 'isolés dans les montagnes'. Et la question du projet est posée en termes d'accès : accès au logement avant tout, accès à l'emploi salarié ensuite, accès à la terre pour ceux qui développent un projet agricole. En réponse au problème du manque d'emplois salariés évoqué par certains jeunes, les acteurs du développement local opposèrent un modèle de développement 'malthusien' et plus endogène : **'Le Diois c'est d'abord la terre. On va pas réimplanter une usine Rhône-Poulenc pour créer des emplois' (un viticulteur originaire du Diois) ; ou encore de façon plus nuancée : 'Il y a quelques années on avait l'espoir qu'il y aurait des entreprises importantes qui viendraient. Or on s'est aperçu que ce qui était plus fécond, c'était plutôt les créations endogènes, dans l'agro-alimentaire, le bois, le bâtiment, le tourisme, ce qui peut s'appuyer sur des choses locales'** (Monsieur Faucilliat).

L'expérience migratoire de chacun des intervenants est largement intervenue dans la manière d'aborder la question de l'insertion professionnelle et de l'ancrage local des jeunes .

Monsieur Terrot, débutant le tour de table, fit le même type d'intervention qu'à

d'autres réunions. Mais son exposé, où s'imbrique étroitement l'histoire du pays et sa propre histoire, prend une teneur particulière vis-à-vis d'un public de jeunes migrants. Le message qui leur est adressé est celui d'un néo-rural qui s'est accroché là où les jeunes du pays fuyaient, et qui a réussi à faire de ce lieu déserté, un *'bassin envié'*. Le tableau qu'il brosse de l'évolution de l'intercommunalité (*'de l'époque quantitative des pompons financiers à l'époque qualitative'*) montre une prise de conscience de la nécessité de *'faire attention à ce que l'on attrape'* afin d'y *'vivre mieux'*. Il ne s'agit pas pour autant de fermer la porte aux jeunes qui arrivent ou restent aujourd'hui, il est clairement dit que : *'les jeunes c'est notre avenir'*. Il s'agit de montrer les efforts et la volonté du District de leur permettre de rester vivre ici, à travers un modèle de *'participation active'* (commissions locales) et d'entrepreneuriat local (site de proximité permettant de créer son activité).

Le retournement de position de Monsieur Rougeot est assez significatif du positionnement difficile de ces néo-ruraux qui ont réussi, face aux jeunes migrants qui arrivent alors que les places sont prises. Garde-fou contestataire et s'estimant étranger en terre dioise lors de notre premier entretien, il s'exprime ici en tant qu'employeur proposant des emplois (dans le bâtiment) sans trouver de main d'oeuvre. Il relativise alors les problèmes d'intégration qui existent *'comme partout'*, et qu'il a lui-même réussi à dépasser par le travail. Reprenant le mythe du front pionnier et incarnant lui-même la figure du *self-made man*, il estime que la qualité de ce pays tient à la possibilité d'y réussir et d'y être reconnu par le travail. Le problème de l'insertion des jeunes n'est donc pas, selon lui, le manque d'emplois, mais *'l'inadaptation des personnes qui viennent dans le Diois avec un projet qui ne s'inscrit pas dans la démarche du pays'*.

### **Pratiques d'insertion et expériences migratoires**

La manière d'aborder la question de l'insertion par les travailleurs sociaux tient également à leur expérience antérieure et notamment migratoire. Le modèle de la transaction permet d'éclairer l'imbrication du biographique et de l'institutionnel dans les pratiques professionnelles. Nous sortons ici du cadre étroit de la réunion évoquée plus haut pour montrer comment l'expérience migratoire des acteurs sociaux intervient dans leur pratique d'insertion. Ce qui alimente la thèse d'une mobilité constitutive de la dynamique territoriale.

Deux des travailleurs sociaux, présents à cette réunion et interviewés (Messieurs Stéphane et Olivier) constituent à cet égard des figures emblématiques de deux parcours migratoires qui ont donné lieu à deux formes de rapport à l'insertion.

L'un et l'autre sont positionnés sur des publics similaires. Monsieur Stéphane *'accompagne'* (selon ses termes) les bénéficiaires du RMI<sup>439</sup> reçus à la Mission locale, et Monsieur Olivier *'gère'* les personnes à la recherche d'activité qui se présentent auprès de l'antenne dioise d'une association d'insertion intervenant sur toute la vallée de la Drôme.

Leur démarche n'est pas là même. La position de Monsieur Stéphane est d'accompagner la personne vers l'emploi, par la formation et l'incitation à la mobilité (voir chapitre VI), tandis que pour Monsieur Olivier, il s'agit de *'remettre un pied à l'étrier'* à des personnes en voie d'exclusion en les mettant à disposition d'employeurs locaux (artisans,

---

<sup>439</sup> Revenu minimum d'insertion.

personnes privées) pour la réalisation de missions ou de services de courte durée (type intérim d'insertion). Une orientation vers la formation ou la Mission locale est parfois envisagée pour permettre le retour progressif vers l'emploi classique. Mais dans la majorité des cas, il s'agit de permettre aux personnes de continuer à vivre ici en ayant accès à des ressources et à des relations sociales.

Les deux se rejoignent pour reconnaître que le Diois présente l'avantage d'être un cadre relativement protecteur pour les personnes en difficulté (réseaux de solidarité, absence de délinquance, emplois saisonniers...) mais où les opportunités d'emploi sont réduites et où l'interconnaissance peut aussi accentuer les effets de stigmatisation.

Après un parcours similaire jusqu'à leur arrivée sur le Diois (difficultés sociales et professionnelles), la mobilité et l'ancrage local ont joué des rôles presque inversés dans leur processus de réinsertion sociale et professionnelle. Globalement, on peut dire que la 'sortie' du territoire a permis à Monsieur Stéphane d'acquérir les ressources nécessaires à son ancrage local et à son insertion professionnelle (sur le modèle des notables du pays) tandis que pour Monsieur Olivier, c'est en s'accommodant aux conditions d'emploi et de vie locale qu'il a réussi à se faire accepter et à y construire sa place en renonçant à faire carrière ailleurs (sur le modèle des néo-notabilisés).

#### **L'expérience de réinsertion de Monsieur Olivier : s'accrocher ici ...**

- 'J'ai débarqué en 85 en ayant besoin pour des questions personnelles de changer d'air, et ayant décidé, parce que le coin me plaisait, de débarquer dans le Diois. Je ne connaissais personne, je n'avais pas de logement et pas de boulot. Je sais pas mais bon, progressivement j'ai trouvé un boulot. Mais bon ça s'est fait avec une volonté forte de rester dans le Diois, parce qu'en parlant de logement, j'en ai trouvé facilement parce que j'ai acheté une ruine, j'ai habité dans la cave pendant un an. Voilà, c'est un choix et question boulot j'ai fait tout, tout ce qui se trouvait, avec d'abord en priorité l'objectif de rester dans le Diois plus que de faire une carrière professionnelle'.

#### **et sa pratique d'insertion : gérer localement la pénurie d'emploi**

- 'Y'a quelques fois des ponts entre Crest et Die mais c'est très rare, parce que en général les boulots qu'on obtient, c'est des boulots avec peu de qualification. Donc y'a aucune raison de faire déplacer des gens pour des boulots sans qualification particulière, et on ne prospecte pas d'offre d'emploi à l'extérieur de notre zone géographique. Y'a un peu plus de grosses boîtes mais y'a aussi plus de salariés qui sont en attente à Crest, donc c'est exceptionnel quand à Crest ils n'arrivent pas à trouver quelqu'un pour répondre à l'offre. La question c'est aussi que le marché du travail, il est quand même bien saturé, et y'a un réel problème de demande d'emploi par rapport au nombre de demandeurs d'emploi. Donc dans une zone comme Crest où on a un déficit d'emploi, on va pas résoudre la question en envoyant des gens de Die à Crest. Donc on essaye de travailler plus localement [...] En fait c'est pas de trouver du boulot stable, enfin on n'est ni une ANPE bis, ni un service de placement ou de recrutement ou autre. C'est plus de faire en sorte que les personnes puissent vivre des expériences de travail qui soient positives [...]'

### **L'expérience de réinsertion de Monsieur Stéphane : un pied ici, un pied ailleurs...**

- 'Donc j'étais RMIste ici sur Die, et j'ai fait un stage, un bilan d'orientation, c'est pour ça aussi les bilans maintenant j'en prescris des bilans, les gens me disent : 'ça sert à rien les bilans' 'Mais si, si je suis là, c'est qu'y a eu un bilan' . Et lors de ce bilan que j'ai décidé de devenir formateur et j'ai été soutenu par ceux qui me faisaient le bilan (à Crest) et j'suis allé à Lyon faire une formation de formateur, et dans cette formation il fallait faire un mois d'alternance et le mois d'alternance en entreprise je l'ai fait là où j'étais moi-même stagiaire quelque mois avant, j'étais passé de l'autre côté de la barrière'.

#### **et son rapport à l'insertion : 'savoir se rendre mobile'**

- 'Mais je crois que la mobilité avant d'être pratiquée, d'être réelle, elle est dans la tête des gens. Quand on arrive à se rendre mobile dans la tête..
- Relance : Et ça, ça dépend de quoi alors ? D'un niveau de formation...
- 'Ben des gens, j'veux dire si avant de chercher un emploi, on se dit je peux pas y aller parce que c'est trop loin, à mon avis on prend le problème à l'envers[..] Alors oui c'est un problème parce que sur Die y'a deux centres de formation (GRETA et CFPPA) et souvent les demandeurs d'emplois prennent le problème à l'envers : comme y'a des centres de formation ici, ils vont voir les centres et ils choisissent une formation, alors que la logique voudrait qu'ils réfléchissent avant sur un projet et qu'après ils cherchent le centre de formation le plus approprié qui n'est pas forcément sur Die, mais donc ils choisissent souvent la facilité en allant sur Die'.

L'aide à la mobilité est prise en compte, mais l'échelle envisagée n'est pas la même entre Monsieur Olivier et Monsieur Stéphane. Ce dernier, nous l'avons vu, raisonne au niveau de la vallée de la Drôme pour la formation et au-delà, dans les grandes villes pourvoyeuses d'emplois. Pour Monsieur Olivier, il s'agit d'aider à la mobilité sur les lieux d'emploi à l'échelle du Diois, pour des personnes sans moyens de transport. Le problème se pose particulièrement pour les saisonniers. Un système de co-voiturage a été mis en place, avec le repérage des 'chauffeurs usagers' (disposant d'une voiture), la constitution d'équipes et l'organisation d'une tournée pour se rendre sur les lieux de cueillette. Un système de location de cyclomoteurs vient compléter le premier dispositif.

La position de l'association d'insertion est donc celle d'une structure devant gérer localement un public 'attaché' à cette enclave, en situation de pénurie d'emploi et sur un marché du travail très limité. Il n'est pas dans notre propos de minorer l'effort important déployé par cette association auprès d'un public qui serait peut-être, sans cette intervention, laissé pour compte. L'association gère ainsi un atelier de récupération de tri et de ventes d'objets auprès du public (du type d'Emmaüs) ainsi que des jardins familiaux (en autoconsommation) qui s'adressent au plus démunis d'entre eux (concernant 24 familles ou personnes en 1994). La création de l'atelier de tri en 1996 avait suscité les plus grands espoirs parmi les animateurs de l'association. Mais l'objectif de départ, créer une entreprise d'insertion gérant sur toute la vallée le tri sélectif des déchets ménagers, a

dû être abandonné. Le DRDD, avec lequel il était prévu de passer convention, a en effet attribué le marché à une entreprise privée.

On voit ici les frontières bien réelles qui subsistent entre le développement local et le développement social...

L'exclusion a ses déclinaisons rurales au regard de l'importance du nombre de personnes accueillies dans l'association d'insertion (une centaine par an sur le Diois, 520 à l'échelle de la vallée de la Drôme en 1996). Le public est constitué, pour une part importante, de jeunes (38 % ont moins de 26 ans et 5 % seulement plus de 50 ans, le reste, soit 57 %, entre 26 et 49 ans). Ceci tend à appuyer l'hypothèse émise par Monsieur Olivier sur les motivations d'une bonne partie des jeunes qui viendraient dans le Diois, avant tout pour y trouver un cadre de vie agréable, quitte à 'vivre de peu' et se contenter de 'petits boulots'. Si certains possèdent parfois un bon niveau de formation, les deux acteurs reconnaissent que le problème reste, dans l'ensemble, celui d'une qualification trop faible ou inadaptée au marché local de l'emploi.

Taille du marché de l'emploi réduite, faible mobilité et 'attachement' à ce 'pays préservé' : voici les termes dans lesquels se pose la question de l'insertion sociale et locale des jeunes du Diois. Question qui peut trouver son prolongement dans le débat sur le modèle de développement local, à travers l'équilibre à trouver entre la création d'emplois (saliés) et la préservation de la qualité de vie par l'incitation à l'entrepreneuriat mono-personnel sur certains secteurs. Le modèle de développement mis en place ne risque-t-il pas de reproduire le schéma dual observé ailleurs ? Celui-ci prend ici la forme d'un partage entre le marché classique, ouvert à ceux ayant une expérience et des ressources suffisantes pour créer leur propre activité, et un marché secondaire ou d'attente, pour ceux, trop jeunes ou sans ressources, que l'on tente d'occuper sur place.

Les résultats d'une investigation menée<sup>440</sup> sur les parcours d'insertion de jeunes non mobiles et peu qualifiés (accueillis à la Mission locale) et la gestion locale d'un dispositif d'aide à l'emploi (CES) dans le Diois, abondent en ce sens. Si certains jeunes, non mobiles et peu qualifiés, parviennent néanmoins à s'insérer localement, ceci est le résultat, toujours aléatoire, d'une double transaction. En l'absence de tissu industriel, les employeurs publics ou parapublics restent les principaux sas d'insertion (hôpital et association intermédiaire). Le rôle joué par la Mission locale est par ailleurs essentiel : elle se positionne comme médiatrice entre les jeunes en recherche d'emploi et les employeurs locaux souvent méfiants. Mais, si certains employeurs acceptent d'embaucher des jeunes locaux peu formés, c'est aussi parce qu'ils peuvent se dégager de la logique marchande et qu'ils n'ont pas à assumer la pérennité des emplois. Les jeunes concernés, dont l'objectif est l'ancrage local, acceptent, quant à eux, une mobilité professionnelle pouvant être associée à une certaine précarité.

### **923. La gestion des marges sociales d'une enclave rurale**

<sup>440</sup> Les résultats de cette étude, s'insérant dans le programme de recherche sur l'emploi rural (Coordonné par Ph. Perrier-Cornet, INRA ESR Dijon), sont consignés dans : SENCEBE Y., SYLVESTRE J.P., AUBERT F., 2000 - Aide publique à l'emploi, gestion des entreprises et insertion des jeunes : une analyse comparée de territoires ruraux rhônalpins, in : *Revue d'Economie Méridionale*, n° 189-190, 1 et 2, vol. 48, pp. 129-146.

La prise en compte de ces marges est le fait, principal, des acteurs du champ social, l'enjeu étant pour eux d'intéresser les autres responsables locaux à ce problème.

La question de l'insertion et de l'exclusion sociale dans le contexte du Diois est, peut-être plus qu'ailleurs, chargée d'un sens subversif pour l'ordre territorial en construction.

Ceux qui sont impliqués dans la construction territoriale ont, pour la plupart, connu la migration, avec son cortège d'incertitudes, de difficultés d'intégration et de reconnaissance. Parmi eux, les néo-ruraux, ayant porté une certaine part de 'contestation', de 'marginalité revendiquée', sont aujourd'hui devenus des notables ou ont acquis une parcelle de pouvoir. Face aux problèmes de marginalisation ou d'exclusion locale, ils se trouvent en position 'schizophrénique'.

Au-delà de ce groupe d'acteurs, l'arrivée 'd'exclus de la ville' dans cette zone refuge qui se veut aujourd'hui un avant pays de qualité, alimente certaines réactions identitaires. La vieille litanie de la domination urbaine resurgit à travers la question suivante : doit-on accueillir ceux que la ville rejette ?

Comment les marges sociales sont-elles prises en compte par le 'local' et à qui les plus marginaux peuvent-ils s'adresser ? Voici les deux questions que nous poserons pour conclure cette analyse des frontières sociales du territoire diois.

### **9231. La gestion locale des marges sociales : un toit unique pour l'accueil de la pauvreté**

Si le développement économique a son site de proximité, le développement social a lui aussi son toit unique.

La mise en place en 1996 du Contrat Nouvelle Famille – Nouvel Habitat (NFNH), a en effet permis de réunir les acteurs sociaux autour d'une dynamique de développement social et culturel. La négociation de sa mise en place montre, là encore, l'imbrication forte entre le biographique et l'institutionnel. Elle a été en partie l'oeuvre d'une 'pièce unique du territoire', (Monsieur Tourel, chapitre V) qui a convaincu la mairie de Die de l'utilité de la mesure. Initiateur de la mise en place du contrat, relais entre une mesure nationale et sa mise en oeuvre locale, il a construit le projet en même temps que son poste d'animateur local. A l'image d'autres pionniers, son parcours reflète la volonté d'un ancrage local associé à la conviction d'une spécificité territoriale méritant d'être prise en compte.

#### Monsieur Tourel – Pionnier du développement social et culturel

C'est une procédure proposée par le ministère des affaires sociales, inventée en 82, sous le premier gouvernement Mauroy, comme un outil au service des collectivités locales, en contrat avec l'Etat, pour financer des projets d'amélioration de la vie sociale. La procédure a été utilisée de façon très chaotique selon les personnes chargées de la mettre en place dans les différentes DDASS<sup>441</sup>. C'est utilisé au niveau de la Drôme comme une méthode de travail équivalente aux Contrats de ville, mais pour des

---

<sup>441</sup> Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (Ministère des affaires sociales).

territoires semi-ruraux, ruraux...Donc le Contrat de Die, associe l'Etat [DDASS], la ville de Die [CCAS<sup>442</sup>], et le Conseil Général [Direction sociale], parce qu'on pensait qu'il fallait l'associer dès le départ. Donc ensuite on a construit, donc c'est moi qui ai fait depuis le début le travail de mise en place en mai 96: signature entre l'Etat et la ville de Die. Il a été précédé de 3 mois de diagnostic. Donc qu'on a conduit à Die, enfin que moi j'ai proposé à la ville qui a accepté. [...] Donc j'ai proposé à [Madame Beauchaine] quand elle n'était pas encore maire de Die, donc avec le soutien de la DDASS derrière, parce que je suis en lien fort avec la DDASS avec les gens là-bas, plus mon réseau relationnel et professionnel au niveau drômois enfin valentinois, qui m'entoure en fait. Donc ils m'ont aidé à faire sortir le projet sur le Diois, parce qu'ils avaient envie de ça, tout le monde avait envie de ça, de l'extérieur'.

Une 'recherche-action' a associé au diagnostic social de la ville de Die, une démarche théâtrale d'expression de la vie locale par des groupes d'habitants. Cette première phase (année 1996) a donné suite à la mise en place d'actions jugées nécessaires au vu du diagnostic (de 1997 à 1999, durée du contrat).

Le diagnostic social<sup>443</sup> établi par Monsieur Tourel est celui d'une '*problématique urbaine*'. Die est une '*ville qui s'ignore*', plantée dans un décor rural, avec les mêmes problèmes, à échelle réduite, que ceux que connaissent les métropoles.

Monsieur Tourel : chef de projet d'une 'ville qui s'ignore'

'Donc sur le bassin de Die c'est pas ... oui alors y'a l'imaginaire, y'a un mythe, ça rejoint la première chose qu'on disait tout à l'heure, c'est le mythe et y'a besoin de ce mythe, les gens en ont besoin. Ben parce que c'est ce qui permet d'exister en tant que milieu rural etc. parce que sinon si c'est pas ça, c'est autre chose, c'est la ville, et c'est ce qu'est en train de connaître Die en ce moment, et c'est ce que l'objectif du contrat : c'est de faire reconnaître à la ville de Die et aux habitants Diois, qu'ils vivent comme des citadins, et qu'ils ont une demande sociale qui est exactement identique maintenant à celle des citadins, et tout l'objectif du contrat c'est d'arriver à faire reconnaître que on est bien dans cette logique là et que les communes autour de Die sont des communes périurbaines avant tout et le fonctionnement des gens c'est le périurbain, et que la ville de Die elle a à gérer toutes les problématiques en modèle réduit, et que ça, alors qu'elle se représente dans son imaginaire comme un bourg rural et qu'elle a énormément de mal à accepter qu'elle doive effectivement se coltiner des problématiques urbaines, avec tout ce que ça comporte derrière c'est à dire, la gestion de quartiers sociaux HLM, avec des populations d'origine immigrée, des jeunes, des ado, qui posent les questions des ado de toute la France, des besoins de milieux défavorisés, de la misère sociale, la précarité, etc.. Et que tout ça existe et que ben voilà quoi. Ça existe, et la tendance c'est que les gens ont envie de se fermer les yeux par rapport à ça, sauf qu'eux ils s'en prennent plein la poire en permanence. Toute l'idée du contrat c'est ça : montrer à la ville ce qu'elle est, et inciter la ville à prendre les moyens derrière de gérer tout ça.

<sup>442</sup> **Développement social et développement local**  
Centre de la ville de Die

<sup>443</sup> CALD, 1996 – Pré-contrat : recherche action. Contrat Nouvelle Famille – Nouvel Habitat de Die. 67p.



On perçoit ici la dimension potentiellement subversive de cette démarche dans la dynamique territoriale qui se met en place. Rappelons que la maire actuelle de la ville de Die est aussi la présidente du DRDD, dont le diagnostic territorial est celui d'un 'avant pays rural' préservé des affres de l'urbanité. Il n'est donc pas étonnant que le souhait de Monsieur Tourel de voir étendu le contrat à l'échelle du Diois et d'une meilleure articulation avec la dynamique du projet de territoire n'ait pas, pour l'instant, été suivi d'effets. Seule la commission 'cadre de vie' en la personne de Monsieur Barnabé (garde fou néo-rural, ancien éducateur social) s'y est investie, ce dernier s'estimant 'en marge' dans la constellation du DRDD.

#### Monsieur Barnabe : 'courroie' de transmission et d'implication sociale du DRDD

'Mais pour le moment je suis un peu en marge, enfin la commission cadre de vie est un peu en marge. Y'a une compétence au niveau du logement, d'ailleurs y'a l'OPAH qui me mobilise en ce moment. Mais d'abord moi je balbutie un peu et y'a toute cette réflexion que mène la ville de Die sur sa politique sociale et culturelle, donc [Monsieur Tourel] c'est un peu la cheville ouvrière. Par exemple j'ai rencontré Mireille L. qui s'occupe du social pour Die pour voir les possibilités de partenariat ville de Die et District'.

Le 'logement' à travers la troisième OPAH évoquée plus haut, constitue donc l'une des passerelles entre les acteurs du champ social (regroupés autour du Contrat NFNH) et les acteurs du développement local (autour du District).

La démarche théâtrale qui a accompagné le diagnostic social en constitue une autre. Une première initiative avait en effet vu le jour dans le cadre du diagnostic social avec l'association 'Trajet Spectacle', composée d'un metteur en scène et d'artistes (comédiens, musiciens, plasticiens...). Créée en 1997 à Die, cette structure est issue d'une association de recherche 'théâtrale et sociale' dont les intervenants sont d'origine extérieure au Diois. Elle a eu pour premier objectif de 'créer du lien social' entre différents groupes d'habitants de Die en les associant à un projet de mise en scène et d'expression théâtrales de leur vie quotidienne. Révélant la dimension symbolique des rapports à l'espace, elle a permis aux habitants du quartier du Cocause, qui fait figure de 'banlieue' locale, d'investir le centre-ville (d'où le nom de 'trajet spectacle') et d'y 'exposer' en public leur vie quotidienne, sous une forme artistique. Il n'est pas surprenant que cette démarche ait séduit le District et notamment les acteurs investis dans le projet de territoire. Elle correspond tout à fait aux objectifs de mobilisation et de participation associés à l'élaboration de la charte de pays.

Le District a alors passé commande pour l'étendre à l'ensemble du Diois, et une demande de financement a été adressée à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt dans le cadre des 'projets collectifs innovants'. La Charte du Pays Diois (2000) y faisait mention, mais cette démarche était à l'état de projet. La démarche de mobilisation entreprise sur Die a par contre abouti à la mise en place d'un centre socioculturel (2000).

#### **La prise en charge locale des itinérants et des errants sédentarisés**

Mais la prise en compte et la gestion de la pauvreté et de la précarité restent du ressort, pour l'instant, de la ville de Die et du champ social. Une commission 'précarité

accueil d'urgence', animée par le chef de projet du Contrat NFNH a été mise en place. Y sont représentés la ville de Die (adjointe aux affaires sociales de la ville de Die, Monsieur Grilet représentant le CCAS), la Direction sociale du Conseil Général (assistantes sociales), l'Etat (DDASS), la Mission locale (médiateur pour le logement autonome des jeunes), des associations caritatives (secours populaire, restos du coeur, entraide protestante, croix rouge de Die), l'association intermédiaire de Monsieur Olivier, et enfin la commission 'cadre de vie' du DRDD (Monsieur Barnabé). Elle a abouti à la mise en place de deux dispositifs : un accueil de nuit (1997) et un accueil de jour (1999). Le second a été créé à partir du suivi effectué auprès du public reçu dans le premier. Il traduit la prise de conscience de la nécessité de gérer localement l'errance 'sédentarisée'.

L'accueil de nuit est né du constat de l'arrivée sur Die de personnes 'sans abri'. Il a été au départ pris en charge par l'association intermédiaire de Monsieur Olivier (financement du poste de gardien assumé par un ex-SDF<sup>444</sup> suivi par l'association) et par le diocèse (mise à disposition du local). Son suivi au sein du Contrat NFNH a permis une plus grande implication de la ville de Die (CCAS) qui a assumé la location du bâtiment et le financement des travaux de rénovation. Il a fallu ensuite améliorer la situation du veilleur de nuit, du point de vue de son statut (obtention d'un Contrat Emploi Consolidé) et de son propre suivi (encadrement, formation). Il a fallu également vaincre ses réticences vis-à-vis du travail de 'fichage' qui lui était demandé, afin de mieux connaître le profil du public hébergé. Les notes prises durant le premier trimestre ont fait apparaître que l'accueil de nuit était fréquenté par deux types de population : les itinérants et les SDF. Les premiers constituent une forme d'errance mobile, qui se prête difficilement à une démarche d'insertion, et se gère par l'assistance ponctuelle (le gîte et le couvert). Leurs itinéraires montrent également l'ampleur de leurs déplacements au-delà des frontières nationales (Italie notamment) et l'existence de réseaux au sein de ce monde marginal, qui ne laissent aucune zone, pas même les plus reculées, 'à l'abri de ces sans-abri'.

D'où l'inquiétude des responsables municipaux face au risque d'attirer de nouvelles populations en augmentant l'offre d'accueil.

Les SDF interpellent plus fortement encore les responsables locaux, puisqu'il s'agit de personnes qui cherchent à se fixer. Leur présence permet d'expliquer la saturation du local d'accueil de nuit (3 places) et les dysfonctionnements constatés quant à l'installation durable des personnes (la durée maximale étant fixée à trois nuits).

D'où le projet d'un 'accueil de jour' qui fit suite à ce constat. Sa mise en place avait pour objectif le suivi et la réinsertion sociale et locale des personnes concernées. Les débats qui l'ont accompagnée sont éclairants à plusieurs niveaux.

A un niveau institutionnel tout d'abord, la mise en place d'un tel projet a posé le problème de savoir qui gère les populations précaires, vite relayée par la question de la définition des 'types de pauvres' et finalement de la définition de la pauvreté dans notre société. La question fut posée en termes évocateurs par Monsieur Grilet (CCAS) : **'Comment faire une grille qui rende compte des besoins avec une colonne des inclassables ?'** A ce débat est associée la problématique de la nouvelle 'pauvreté',

---

<sup>444</sup> SDF : Sans Domicile Fixe.

incarnée par la figure du SDF, dont l'absence de domiciliation rend plus difficile la tâche de suivi et de partage des compétences (et des responsabilités) entre différents intervenants. Sont-ils, comme le soutient le représentant Conseil général, des Sans Résidence Stable (SRS) qui relèvent dès lors d'une prise en charge délocalisée ou bien, comme le suggère le CCAS, des 'personnes hébergées par des tiers' qui impliquent une gestion localisée ? L'animateur du Contrat NFNH va jouer dans cette partie de 'ping pong', le rôle de passeur de frontières (institutionnelles) en montrant l'intérêt d'un partenariat entre différents intervenants. A partir de là, un travail de repérage et de catégorisation est initié, associant l'ensemble des structures d'accueil (associations caritatives, CCAS...) et des services de prestations. Le public potentiel sera défini en 1999 à partir de la typologie transmise par la Direction Sociale du Conseil général (96 personnes), le secours catholique (22 personnes), du CCAS (40 à 70 personnes dont 25 à 40 sans domicile fixe), de l'entraide protestante (55 personnes), des restos du coeur (77 familles, dont 49 à Die). Au final, on estime à une centaine de personnes seules, notamment bénéficiaires du RMI, et à 50 à 80 ménages, le public concerné.

D'un point de vue territorial ensuite, la question de l'implication du District s'est posée dès l'origine de la démarche. Son évocation par les différents participants renvoie aux relations entre Die et le reste du Diois, et à la prise en compte de la dimension sociale dans le développement local.

La réflexion fut abordée par Monsieur Grilet (CCAS) en ces termes : ***'Ces questions devraient concerner le DRDD, qui l'est dans les faits, mais ne souhaite pas actuellement se donner les compétences sociales pour prendre en compte ces réalités. A chacun d'agir pour faire évoluer cette situation. Die ne peut pas prendre tout le Diois à sa charge.'*** Monsieur Barnabé, jouant le rôle de 'courroie' de transmission et d'implication, témoignera tout au long des réunions de sa volonté de faire évaluer cet état de fait. Mais certaines frontières ne sont pas faciles à déplacer et force est de constater que lors de la mise en oeuvre du projet, le DRDD ne faisait pas partie de la liste des partenaires. Le projet s'est concrétisé en mars 2000 avec le recrutement d'un éducateur chargé de l'accueil, et l'ouverture du local d'accueil de jour. Il est porté financièrement par le CCAS de Die et soutenu par le Contrat NFNH. Y sont associés les partenaires cités plus haut, (associations caritatives, mission locale, association intermédiaire). L'accueil reste, malgré tout, ouvert à *'toute personne de Die et du Diois'*.

Les précautions qui ont entouré la mise en place de ce lieu d'accueil montrent les spécificités 'rurales' de la question de la pauvreté. L'anonymat qui, dans l'univers urbain peut accentuer les phénomènes d'exclusion, est ici absent. Mais, à l'inverse, l'interconnaissance peut renforcer les phénomènes de stigmatisation. La définition du lieu a été pensée dans les moindres détails pour en préserver le public potentiel. Il a ainsi été décidé de bien séparer l'accueil de nuit (réservé au public itinérant) du lieu d'accueil de jour. Tout est fait pour attirer, ceux que la visibilité sociale marquant cette petite capitale, risquerait de décourager. Présenté au public comme un lieu d'échange, de convivialité et d'écoute, il est pourvu de certains services qui ne trompent pas sur la précarité de ceux qui sont censés y venir<sup>445</sup>. Enfin, ce lieu doit constituer un relais auprès d'autres

---

<sup>445</sup> Derrière la salle conviviale, style bistrot, se trouvent une cuisine, des sanitaires (WC, lavabo, douche), et des équipements (lave linge, sèche linge, fer à repasser, matériel d'hygiène et de prévention...).

intervenants dans le domaine de la santé, de la formation et de l'insertion.

### 9232. 'Au fond de la forêt ... l'Etat'

Plus de 20 ans après la parution de l'ouvrage de D. Léger et B. Hervieu (1979), nous aboutissons au même constat que les auteurs. Au fond de cette enclave, dans ses marges sociales, certains néo-ruraux, croyant y construire une 'bulle' où ils seraient leur propre patron, y ont retrouvé l'Etat. Mais le contexte a quelque peu changé. L'accueil et son contrôle sont désormais les prérogatives des notables locaux et des néo-notabilisés qui ont pris en main l'avenir du pays. Et le constat fait par les figures que nous avons rencontrées (ouvriers des champs, néo-rurales restées au front), s'il est amer, n'est pas tourné contre l'Etat, Aménageur, Gendarme ou Inquisiteur, mais sur l'absence de réponse locale à la précarité de leur existence et sur la nécessité d'en venir à l'assistance publique pour faire face à la pauvreté. Les ouvriers des champs et les néo-rurales restées au front, (voir chapitre V), ont effectué 'le retour à la terre' pour y développer un projet agricole, et d'être 'tombés dans le RMI' (selon leurs propos), au terme d'un parcours de marginalisation locale et professionnelle.

Dans ce contexte, le dispositif RMI est le dernier rempart contre l'exclusion. C'est cette intégration en cours, que le RMI vient ici tout particulièrement interroger et, aussi surprenant que cela puisse paraître, amène à mieux définir.

En effet, contrairement à d'autres agriculteurs issus du milieu et bénéficiaires de la mesure<sup>446</sup>, l'entrée dans le RMI est un moment particulier de la trajectoire du nouvel arrivant.

Elle vient rappeler la fragilité de l'insertion dans un milieu dont on n'est pas 'naturellement issu'. Dans ce contexte, le RMI n'est pas une aide facilement acceptée. Assimilée au traitement social de la pauvreté ou à une mesure pour les autres – *'oui on n'aurait même pas pensé à le demander parce que on savait pas qu'en ayant une profession... et le RMI pour moi c'était lié aux SDF, aux gens qui n'ont rien.'* (Madame Boulti) - elle constitue un cap, celui où rappelé à sa condition d'ancien salarié ou de membre en rupture avec son milieu d'origine, on doit affirmer et justifier sa nouvelle appartenance en tant que membre actif de la profession agricole et d'un milieu local.

Le passage dans le RMI accompagne alors une série de négociations avec les acteurs institutionnels (assistantes sociales principalement, techniciens, OPA). Ceux-ci amènent le bénéficiaire à justifier et trouver sa place, selon deux grandes logiques : soit en référence à un milieu local, soit en référence à un milieu professionnel, mais toujours à partir d'une position de marge.

L'expérience du RMI se construit selon une temporalité 'en escalier' comprenant trois phases. La négociation de l'aide adaptée constitue un moment de mise en question de sa

---

<sup>446</sup> Nous nous basons ici sur une étude comparative menée avec d'autres chercheurs, sociologues et économistes dans le cadre d'une étude sur le RMI en agriculture pour le compte du Ministère de l'Agriculture (DEPSE), de la Délégation Interministérielle au RMI et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (Perrier-Cornet *et al.*, 1999). Outre le Diois où nous avons mené les entretiens auprès de néo-ruraux, trois zones ont été enquêtées par les autres sociologues : le Morbihan (agriculture modernisée), le Cantal (agriculture traditionnelle) et l'Hérault (agriculture de salariat).

position dans le milieu local ou professionnel par rapport au projet initial d’installation. L’appropriation de cette aide amène à construire sa place dans un environnement social et professionnel en référence à une marginalité assumée (femmes restées au front), ou à une marginalisation à combattre (ouvriers des champs). La sortie du dispositif marque le retour à un équilibre et le franchissement d’un pallier dans le processus d’intégration.

Revenons sur ces trois moments clé qui permettent d’éclairer l’importance des acteurs institutionnels (assistantes sociales) dans la construction de ces parcours d’intégration difficile, et de montrer les frontières qui séparent les bénéficiaires du monde agricole et du ‘territoire diois’.

### **La négociation de l’aide adaptée : accepter le RMI**

La position ‘marginale’ des néo-ruraux explique sans doute que l’accès au RMI emprunte des chemins parfois très sinueux et que dans aucun cas ce n’est ce type d’aide qui ait été envisagé au départ. Une première phase de négociation s’enclenche alors : il s’agit de définir l’aide adaptée à la situation d’urgence dans laquelle on se trouve.

Commence alors pour les ouvriers des champs, qui inscrivent leur demande d’aide en référence à la réalisation de leur projet initial - le maintien de leur structure d’exploitation - un long parcours du combattant. Ils sont amenés à mesurer leur position de marge dans ce milieu, ce qui constitue aussi une occasion d’y faire entendre leur voix (rédaction de courrier, affaire en justice).

#### Monsieur Boulti

- ‘On va taper à toutes les portes, pour voir quelle possibilité il y a. On est allé voir le sous préfet, qui nous a donné un certain nombre de solutions, mais c’étaient des solutions qui n’en étaient pas. Du style bon : ‘voyez à la chambre d’agriculture’, la chambre d’agriculture s’occupe pas de gens en difficulté, elle s’occupe de gens qui... ne sont pas en difficulté. ‘Voyez avec les...- comment on appelle ça ?-... SOS paysans, bon ben eux ils sont là pour liquider l’affaire. J’ veux dire c’est pas ça qu’on cherche : si c’est pour fermer la boutique, je veux dire, on a besoin de personne.’

Pour les figures de ‘néo-rurales restées au front’, un travail de deuil de leur projet agricole semble avoir déjà été fait, et la négociation directe auprès de l’assistante sociale s’avère alors plus facile :

#### Madame Bordas

- Relance : Et en fait vous avez pensé tout de suite au RMI ou c’est l’assistante sociale qui vous a dit... ?
- ‘Non, j’ai téléphoné à l’assistante sociale pour lui demander : mais est-ce que je pourrais pas bénéficier d’un contrat d’insertion ou quelque chose comme ça, est-ce qu’il y aurait pas moyen d’essayer de trouver une possibilité ?... Bon si j’arrive pas à monter mon projet, il faut quand même que je sois un membre de la société à part entière quelque part, quoi’.

Le RMI ne se définit donc pas en termes ‘d’avoir droit’ (comme pour les agriculteurs issus

du milieu, qui l'assimilent aux autres aides agricoles), mais en termes 'd'acceptation'. Cette aide sociale, si elle est perçue comme nécessaire et légitime, vient cependant se substituer à d'autres mesures en amont qui auraient permis de ne '*pas en arriver là*'. Qu'il s'agisse de la profession agricole ou des acteurs du développement local, personne n'a pris en compte leur situation.

Monsieur Boulti

- 'Alors c'est un peu triste c'est qu'on est obligé de passer par là mais on n'est pas aidé, on n'est pas aidé. Là on est aidé : le RMI ça nous a aidé, ça nous aide. C'est comme la coop, on a le sentiment que y'a des structures prévues pour installer les gens et une fois qu'on est installé, c'est : démerdez-vous'.

Ce faisant, ils sont amenés à construire un discours de justification faisant apparaître leur apport au milieu local en tant que producteurs.

Monsieur Boulti

- 'Alors après quand vous demandez des aides, on vous regarde de travers, on vous regarde de travers pour le RMI [ ] mais si on positive, bon on aurait pu tout à fait faire autre chose avec notre fric. On a fait ça, et on le fait pas trop mal, c'est qu'on fait ça tient la route. On arrivera à des résultats économiques, mais il faut attendre, et... si on regarde par rapport à ce que ça représente par rapport à l'activité et à la vie du pays, ben il vaut peut-être mieux qu'on soit là plutôt que pointer à l'ANPE, j'sais pas moi. J'aurais pu partir de là où j'étais et puis pointer depuis l'ANPE et puis travailler au noir, j'touche un peu à tout, ... et puis Isabelle attendre que ça se passe'.

*L'appropriation de la mesure*

Ajournement, réorientation ou renforcement du projet initial -celui d'une activité agricole- voilà l'enjeu de la négociation avec les acteurs institutionnels.

Deux logiques caractérisent le rapport à la mesure : pour certains, le RMI permet le maintien local (femmes restées au front), pour d'autres, il est utilisé afin de redresser leur exploitation (ouvriers des champs), avec dans l'un des cas une réorientation du projet initial (les deux frères A et C).

Dans le premier cas, (néo-rurales restées au front) le RMI est approprié de deux manières : par le revenu fixe qui contribue au maintien sur place, par le contrat d'insertion, que l'on utilise à certains moments du parcours d'intégration.

Madame Bordas

- 'Au début ça a été tout simplement continuer ce qui pouvait être continué, pour s'accrocher, rester sur place, et puis après y'a eu la grossesse, la naissance, ça a mis les choses un peu en sourdine, en veille, et là ça redémarre, au niveau du prochain contrat que je vais signer quand l'assistante sociale rentrera de vacances, ça sera de mettre en route, cette histoire d'atelier avec les lapins, et la confiture'.

Les contrats d'insertion, sont perçus à travers la temporalité d'un métronome, une

scansion régulière qui vient rappeler à côté de l'objectif principal du maintien sur la place, la nécessité d'y trouver une place :

- 'On se laisse un peu manger par tout ce qui est tache matérielle, pour moi je sais que j'aurais tendance à laisser courir, du coup avec ce truc RMI, y'a des échéances à respecter. Ça permet de faire le point par rapport à ce qu'on a dit, est-ce qu'on a commencé à le faire ou est-ce que c'est juste resté sur le papier. Si c'est resté sur le papier, ça peut passer une fois, ça passera pas deux fois'.

L'ajournement du projet initial, pendant un temps assez long (12 ans, 6 ans) constitue une phase d'ancrage local dans des réseaux d'entraide et de développement d'une économie parallèle.

#### Madame Chat

- 'Donc il s'est développé toute une économie parallèle, on parle des SEL<sup>447</sup> mais on parle pas de l'économie parallèle qu'il y a avec les RMIstes mais c'est pareil : on fait la même chose, on s'échange des heures de travail sans cesse'.

Le recours à ces activités et réseaux 'marginiaux' permet d'exister et de se faire reconnaître avant d'envisager le retour à une activité déclarée. Celle-ci doit assurer l'équilibre avec la vie familiale que le premier projet avait rompu. Dans les deux cas, il y a rupture de la première union liée à la difficulté du conjoint d'assumer le projet.

#### Madame Bordas

- 'Au niveau de l'accueil, l'accueil en table et chambre paysanne, c'est quand même quelque chose qui est très très prenant et qui est pas toujours facile à concilier avec la vie de famille, et en particulier mon compagnon actuel est pas chaud du tout pour avoir du monde dans la maison. Donc je suis d'autant plus incitée à mettre en place des trucs purement agricoles'.

Dans les autres cas (ouvriers des champs), c'est la volonté de maintenir la structure d'exploitation, qui justifie l'entrée dans le RMI. L'enjeu est ici celui de la gestion de la distance à la profession agricole et au milieu local.

L'évocation par la famille Boulti de leur difficulté à être entendue et comprise par Monsieur Terrot (responsable de la commission agricole du District) -acteur qu'elle associe à la figure d'un 'paysan du cru'- montre leur marginalisation locale et le fossé qui les sépare des 'néo-ruraux' désormais notabilisés.

Famille Boulti installée en chèvres laitières, qui ont du accueillir leur fils en difficulté et l'installer en 'doublon' en partageant leur terres.

- Lui : 'Après on s'est retourné vers le district, la nouvelle super commune, on a le gars chargé de l'agriculture qui est venu nous voir, j'ai l'impression qu'il nous a pris pour des rigolos tout simplement. Résumer : il est venu il a fait le tour, ben il a dit : "il faut serrer les boulons" – bon merci'.

<sup>447</sup> SEL : Système d'Echanges Locaux.

- Elle : 'Et il a dit, parce que ce qu'il faut bien comprendre aussi c'est que on n'est plus en 1800, et que notre situation, comme on expliquait une fois : nous ne sommes pas des personnes âgées, nous ne sommes pas non plus agriculteurs, Bruno [leur fils] n'aurait pas pu prendre notre succession. On n'a pas fini de travailler'.
- Lui : 'Oui parce que le principe que nous donne ... heu Terrot là, c'est que dans le milieu agricole, 'on le sait', parents enfants travaillent ensemble. Il comprend pas pourquoi on a deux troupeaux, qu'on a du matériel en double...'
- Elle : 'A l'heure actuelle, on ne peut plus, même si on s'entend très bien, même au niveau pratique, mettre 300 bêtes ensemble. De traire 150 bêtes chacun en même temps, ça demande une autre organisation financière qui est énorme, et d'autres problèmes ...'.
- Lui : 'Et pis si on a fait ça, c'est qu'on a réfléchi. Parents enfants c'est bien beau, et oh on n'est plus au moyen âge'.
- Elle : 'Et Bruno il a envie de vivre correctement avec le fruit de son travail. Sinon si on n'avait pas fait ça, ce serait peut-être un chômeur qui prendrait la route, et ça c'est une chose qu'on voulait pas du tout'.
- Lui : 'C'qui veux dire que là aujourd'hui moi j'ai le sentiment qu'au district on nous regarde de travers'.
- [...]
- Relance : Et du jardin vous en faite (suite à l'énumération des revenus) :
- *Lui* : 'On n'a pas le temps'.
- *Elle* : 'C'est vrai que c'est un problème de temps'.
- *Lui* : 'Ça aussi tient Geffray m'a dit, tient on fait du jardin, ça fait que quand on vit à la campagne.'
- Elle : 'On n'a besoin de rien' : alors ça ça m'a mis en colère, parce que bon j'lui ai pas répondu, mais ça me gêne pas de le dire : on mange comme les autres en villes, on s'habille comme les autres en ville, on se chauffe pareil, on se lave pareil, dépense bon, on s'achète peut-être un peu moins de fanfreluche'.

Dans les deux cas de figure, les relations avec l'assistante sociale, sont plus difficiles. Un certain décalage sépare les attentes des personnes en difficulté et les solutions proposées par le travailleur social. L'entrée dans le RMI est vécue comme une assistance sociale à laquelle on se résigne, faute d'être reconnu comme chef d'exploitation ayant des difficultés économiques et non sociales. L'allocation est ensuite appropriée comme une aide permettant le rétablissement financier de son entreprise, et donc un cap à passer.

#### Madame Boulti

- 'C'est quelque chose de positif je trouve, même si j'ai eu honte (rire) parce que c'est



vrai, c'est une chose dont je parle pas parce que j'ai honte. Je préférerais arriver de nous même à ... mais de toute façon on finira par y arriver parce qu'on progresse. Pis, bon, c'est pas dans l'optique d'être assisté éternellement, mais c'est vraiment heu... un bol d'air, ça nous permet d'y arriver un peu mieux'.

L'appropriation de la mesure se fait principalement à travers l'allocation, tandis que le 'contrat d'insertion', perçu comme une demande de justification, est mal vécu. Non que cette demande soit considérée comme illégitime, mais les acteurs qui en ont la charge (dans la Commission Locale d'Insertion) sont assimilés aux membres dominants de la profession agricole vis-à-vis de laquelle ils s'estiment non reconnus.

Dans leurs récits, on perçoit la déconnexion entre les acteurs sociaux et économiques intervenant dans le domaine agricole d'une part, et entre les installés et ceux qui installent d'autre part.

Monsieur Boulti

- 'C'est l'assistante sociale qui suit tout notre dossier et le présente en commission. Alors l'assistante sociale c'est pas son rôle, elle est pas là pour aller faire de l'économie dans une réunion de techniciens. Alors le minimum à mon avis ça serait de demander l'avis au concerné. Y'a pas d'organismes syndicaux. Les techniciens de la chambre ne viennent pas nous voir'.

Enfin, dans le dernier cas, c'est l'assistante sociale qui s'est rendue auprès des personnes concernées (deux frères A et C) n'ayant fait aucune demande d'aide depuis leur installation en 1985. La prise en charge s'effectue alors par l'assistante sociale, qui les informe sur leurs droits et oriente les bénéficiaires vers des actions concernant la santé et le logement. L'entrée dans le RMI vient opérer une rupture dans la logique d'asservissement à l'exploitation. Son acceptation fait l'objet d'une négociation familiale :

Aîné des deux frère A et C

- 'On en a déjà parlé avec papa parce que quand Monsieur D. [technicien agricole] est venu, quand il est venu, y'avait papa, en général on fait tout ce qu'on fait, on le fait à 3, ensemble'.
- Relance : Et comment il a réagi ?
- 'Au début c'était pas ça, pis après il s'est dit c'est toujours pareil si ça vous permettait de ... d'arriver à bouger un petit peu, sûrement que ça irait mieux. Parce que lui ce qu'il veut c'est avoir des petits enfants, il dit : 'c'que je voudrais c'est vous voir marier et vivre normalement'.

L'appropriation de la mesure se fait ici selon les mêmes modalités à l'oeuvre lors de leur parcours d'installation : on 'prend ce qui vient', on se soumet à la logique des 'choses' que l'on ne maîtrise pas. L'assistante sociale les introduit alors dans les réseaux de solidarités professionnels plus ouverts. Elle constitue le seul lien de confiance vers une profession et un milieu local qui se sont montrés jusque là peu accueillants.

Aîné des deux frères A et C

- Relance : Est-ce qu'elle vous a parlé d'un contrat d'insertion ?
- 'Oui, y'avait quelque chose comme ça. Alors j'en n'ai plus bien le souvenir, alors c'est que c'est une contrepartie de l'aide, ça apparaît presque normal. C'est pour essayer de .. j'me rappelle plus comment elle m'a dit ça, ..... De ce que je comprenais c'est qu'elle nous mettrait en contact avec des gens qui ont des chèvres depuis longtemps qui ont une certaine expérience, pour nous dire les conseils qui nous manquent, nous dire les choses qui vont pas et de faire ce qu'il faudrait faire pour que ça puisse aller'.

**Sortie du dispositif et projection**

Tous envisagent de rester sous le statut agricole, même si pour les néo-rurales restées sur le front, le projet d'activité agricole, envisagé au départ, s'est transformé en 'pluriactivité rurale'<sup>448</sup>. Et, dans la lutte pour maintenir le seul statut qui les identifie encore à un groupe, le RMI agricole est en quelque sorte une monnaie d'échange.

Madame Chat

- '[Le RMI] c'est passé comme un revenu d'appoint ... J'imagine, je sais pas moi, j'ai 4900 francs de revenus par an donc tout est calculé en fonction de ça, cotisations agricoles pratiquement 4000 francs, donc mon revenu agricole part dans la cotisation. Mais j'ai vraiment envie de la conserver parce que... je veux garder ce statut là, au moins j'ai l'impression d'exister dans la société, j'ai aussi l'impression d'être encore dans la société, c'est peut-être idiot mais ... mais je sais que je suis assistée et ça me gêne beaucoup, parce que je suis pas du tout du genre à accepter ça aussi facilement, mais d'un autre côté je paye ma cotisation agricole, moralement ça me tient, ça me fais passer la pilule ... Je paye fort cher pour ça mais c'est un choix'.

Pour ces deux femmes, entrées respectivement en 89 et 93 dans le dispositif, la sortie n'est envisagée qu'à partir du moment où la reprise d'une activité stable et légale, permet d'assurer un revenu régulier à la famille et un statut substituable à celui que procure le RMI.

Madame Bordas, bénéficiaire du RMI depuis 1993

- 'Il m'est arrivé à un moment donné où, période de 6 mois, où je suis restée dans le processus RMI, mais où je touchais plus le RMI, parce que j'avais l'allocation soutien de famille ou un truc comme ça, mais je restais dedans, avec les contrats et tout ça. Et c'est vrai que là quand je dis, il faut que j'arrive à en sortir de ce truc du RMI, là où je sais que ça va être dur, c'est qu'il va y avoir un creux, où il faudra que je paye une mutuelle, il faut vraiment se dire que ça va repartir et que les revenus vont continuer à progresser et que c'est qu'un passage, et que ça ira mieux après, mais il faut espérer de pas rester en bas'.

<sup>448</sup> Sur le modèle du troc et de l'autoconsommation dans une logique de jardin ouvrier, qu'ont pu repérer C. Fabre et C. Laurent, 1998 – 'Précarité et agriculture dans le département de la Haute-Loire', in : *Cahiers Agriculture*, n° 7, pp. 261-270.

Dans les deux autres cas (ouvriers des champs), le passage par le RMI est envisagé comme un passage obligé, devant permettre à termes de retrouver un équilibre économique et d’améliorer les performance de l’exploitation. Dans ce cadre, la sortie du dispositif doit être le signe du franchissement d’un pallier dans le processus d’intégration et de reconnaissance professionnelle.

En ce qui concerne les deux frères (A et C), le passage par la mesure a engendré une prise de conscience, de la nécessité de mieux articuler vie professionnelle et vie familial. Il s’agit après avoir tout sacrifié à l’exploitation, sans grand succès, de mieux prendre en compte la réalisation personnelle et familiale, et de revoir à la baisse les objectifs de performances économiques.

#### A. aîné des deux frères

· ‘Ce que je pense- parce que là on mélange tout dans notre vie - mais j’pense qu’il faudrait arriver à séparer le côté exploitation du côté familial et essayer de le (le RMI) garder pour le familial. Parce que c’est vrai que une idée de la vie c’est pas forcément que les chèvres ou le travail, c’est aussi la maison. Surtout que jusque là, on s’en est pas trop occupé. Les lapins avaient le chauffage, et nous on se gelait. Finalement les bêtes, elles sont pas trop mal installées, c’est nous qu’on est...qu’on traîne alors disons ce serait pas plus mal que ce soit pour nous maintenant’.

Dans l’ensemble des cas évoqués, il faut distinguer les femmes restées au front (dotées d’un capital culturel) des ouvriers des champs. Le dispositif RMI joue un rôle complémentaire de revenu et de statut pour les premières, étant intégrées dans des réseaux d’entraide. Il constitue pour les seconds, en l’absence de reconnaissance locale et professionnelle, le dernier rempart contre l’exclusion.

## **Conclusion**

---

Ces derniers développements nous ont amenée bien loin semble-t-il du projet de territoire. Et pourtant, nous sommes restée sur la même zone. Et pourtant, l’agriculture y est considérée comme ‘une marque territoriale’, un exemple sur le front de l’intégration, un modèle d’alliance entre tradition et innovation, entre néo-ruraux et paysans du cru.

L’analyse du parcours des bénéficiaires du RMI est éclairante à plus d’un titre, car les ‘marges’ définissent aussi ce qui se joue à l’intérieur d’un territoire (le Diois) et d’une profession (l’agriculture).

Marginaux au sein de la profession, les événements que décrivent les bénéficiaires du RMI pour expliquer leur entrée dans ce dispositif s’inscrivent dans une temporalité particulière de l’agriculture française : celle de son renouvellement, conflictuel, à partir d’acteurs qui n’en sont pas issus. La difficulté d’accès à la terre, l’endettement lié à la constitution d’un patrimoine agricole, les quotas des coopératives calculés par et pour les ‘gros exploitants’ qui en ont la maîtrise, les organismes qui installent ‘pour faire du chiffre sans suivi des intéressés’, sont autant d’expériences vécues qui évoquent une même réalité : la difficulté de ce milieu à s’ouvrir à d’autres membres, à un moment critique de

son histoire, où non seulement il perd sa place dominante dans les campagnes, mais où, de surcroît, son patrimoine devient un 'bien collectif' et sa fonction est investie de multiples attentes et valeurs urbaines. En outre, si la pauvreté n'est pas nouvelle dans le monde agricole, la précarisation et l'exclusion à l'oeuvre ici, laissent les uns et les autres en dehors de tout cadre préétabli de l'expérience, sur lequel appuyer un processus de négociation, d'identification et d'insertion.

Marginalisés socialement (rupture au milieu d'origine), le récit qu'ils font de leur installation locale montre l'autre face de la dynamique à l'oeuvre dans la 'renaissance des campagnes'. Qu'ils aient été exclus par le milieu local et professionnel (ouvriers des champs) ou insérés dans des réseaux d'entraides et pris en charge par l'assistance sociale (femmes restées au front), leurs parcours montrent les frontières bien réelles entre le développement local et le développement social.

Figures emblématiques du mouvement de 'refuge des exclus de la ville vers la campagne', leur présence est source de remise en question pour les acteurs de la construction territoriale.

Cette analyse ouvre un champ de questionnements qui dépasse largement les limites de ce 'pays d'avant-garde', et sur lequel nous concluons cette réflexion.

## Conclusion générale

Notre questionnement a pris son origine dans l'hypothèse d'une relation, devenue problématique, entre ce qui fait le lien social et ce qui fait le lieu d'appartenance.

Deux questions corollaires ont été posées. En quoi la construction du lien social -et par là même des identités sociales- s'inscrit-elle encore en référence à un lieu ? En quoi la construction d'un lieu -ici le 'territoire-pays'- engendre-t-elle du lien social ?

La thèse soutenue est qu'une mobilité géographique généralisée dans nos sociétés est à l'origine de la dynamique territoriale actuelle. Les développements qui l'ont argumentée apportent des réponses aux questions initiales tout en ouvrant le champ à de nouvelles réflexions.

La première partie de notre recherche a permis de construire un cadre d'analyse du rôle de l'espace et du temps au sein du processus de socialisation dans le contexte d'un régime de mobilité dominante. Nous avons ainsi mis en évidence le double processus qui participe à la socialisation individuelle et collective. Données de nature et système de contraintes, l'espace et le temps font aussi l'objet d'une institutionnalisation (horloge, frontière). L'appropriation de ces médiateurs entre l'individuel et le collectif, entre le particulier et l'universel, confère à l'individu et aux groupes sociaux leur historicité et leur territorialité.

Nous avons ensuite mis en perspective ce cadre d'analyse avec le contexte évoqué plus haut en montrant que le mode de vie mobile et le système de valeurs sous-tendu engendrent une série de recompositions qui ouvrent à certains questionnements. La

multi-localisation pose la question de la multi-appartenance, à laquelle nous avons apporté un début de réponse en distinguant les espaces de référence de l'espace d'appartenance et en prenant en compte dans l'analyse les modes de gestion de l'absence. Quoi qu'il en soit, la mobilité, comme pratique quotidienne et socialement valorisée, élargit considérablement le champ des possibles en matière d'appartenance. Ce contexte invite à poser deux questions : celle de la pérennité des liens et des engagements lorsque les lieux deviennent substituables, et celle de la construction des lieux collectifs et de la confiance entre les usagers qui y coexistent. L'une et l'autre de ces questions impliquent un déplacement et un élargissement de la réflexion à partir de la notion de frontière.

On ne peut s'interroger sur l'appartenance et ses lieux sans envisager la recomposition des frontières sociales dans une société qui valorise la mobilité, autrement dit le savoir-être en des lieux et des milieux multiples, le savoir-faire de la migration et l'apprentissage du déracinement. Le fossé s'agrandit alors entre ceux qui circulent entre lieux et milieux substituables et ceux qui évoluent dans un univers où les liens et les lieux d'ancrage sont plus fragiles, où tout est réversible. Plus que le degré de mobilité, c'est le rapport plus ou moins maîtrisé à cette pratique, qui définit la frontière entre nomades et errants.

De la même manière, les réflexions sur les échelles de la vie quotidienne et les transformations à l'oeuvre dans la localité ne peuvent être conduites indépendamment de la prise des changements intervenant à d'autres niveaux. La question du territoire est posée et, à travers elle, celle de ses frontières (ville et campagne), de son aménagement (reconnaissance de la diversité des pays et concurrences territoriales ) et des dynamiques migratoires qui en sont à l'origine.

Autant de questions que la seconde et la troisième parties de cette recherche ont tenté d'éclairer.

Nous avons mis en lumière, dans la seconde partie de notre investigation, l'intérêt de passer d'un questionnement sur l'identité locale à une analyse des formes d'appartenance sociale.

*'Est-on d'ici parce que l'on y est né ou parce que l'on y vit ?'*

Là n'est pas le problème serait-on tenté de répondre. Le lieu d'origine ou le lieu de vie ne définissent pas *en soi* l'appartenance d'une personne. On peut être d'ici par nécessité ou par choix. On peut se sentir d'ici en vivant ailleurs. On peut vivre n'importe où et se sentir de nulle part.

Le rapport plus ou moins maîtrisé à l'espace et au temps, la manière dont les liens sont tissés et maintenus dans la proximité ou la distance, la façon dont les lieux sont appropriés comme supports substituables, force d'attachement ou objet d'engagement : voilà les éléments constitutifs de l'appartenance.

L'appartenance a donc ses lieux et ses temps :

lieu clos (immersion), lieu ouvert (distanciation), lieu extérieur au monde environnant ou

en tension entre deux pôles, d'attachement et d'engagement ;

passé qui se reproduit au fil des générations ou passé que l'on vient célébrer à travers la mémoire familiale ou les racines rurales ; présent digital, source d'incertitudes pour certains, champ de tous les possibles pour d'autres ; avenir où l'on se projette avec les siens, ici ou ailleurs, avenir où l'on se projette ici avec qui que ce soit.

L'appartenance a aussi ses différences sociales, que le régime de mobilité dominante recompose, plus qu'il ne les remet en question. La mise en lumière des types spatio-temporels nous a ainsi permis de montrer la pluralité des formes d'appartenance contemporaines.

L'engagement montre que l'expérience de l'ailleurs permet et renforce l'ancrage au lieu. La mobilité n'est pas en soi synonyme de déracinement, pas plus qu'elle n'implique un rapport purement fonctionnel à l'espace et aux lieux. La distance, aux lieux et aux liens, que permettent la migration et la secondarité nous les rend non seulement supportables, mais souhaitables. C'est ailleurs que l'on saisit la valeur et le sens de l'ici. C'est à travers l'Autre que l'on saisit ce que l'on est. Les lieux et les liens ne sont pas pour autant substituables ; ils sont équivalents. On pourrait être ailleurs, mais c'est ici que l'on s'engage pour l'instant. C'est dans cette infime nuance que se construit l'engagement : dans le choix et la nécessité d'être ici plutôt qu'ailleurs. Puisqu'il faut être quelque part, autant en être 'partie prenante'. Les figures d'engagement portent en elles les ressorts de la confiance. Qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, elles sont les ponts entre l'intérieur et l'extérieur d'un milieu, l'autochtonie et 'l'étrangèreté'.

L'attachement montre, à l'inverse, que l'absence d'ailleurs ne permet pas la maîtrise des liens et des lieux. L'immersion dans un espace n'est pas synonyme d'ancrage, ni de mobilité. Où que l'on soit, où que l'on aille, on reste dépendant d'un milieu dont on ne contrôle pas l'évolution. Cette dépendance non réciproque peut engendrer des comportements différents. La construction d'un territoire identitaire, la défense du 'dernier carré', l'errance au gré des vents et marées en sont les formes possibles. Les figures de l'attachement portent en elles les ressorts de la frontière. Que leur frontière soit celle de la réclusion ou de l'exclusion, de l'entre soi ou de la solitude, ces figures posent le problème de la relation à l'autre et à l'ailleurs dans un univers de mobilité avec les violences symboliques qui en découlent.

La tension et l'extériorité constituent les formes symptomatiques du régime de mobilité dominante. Le 'processus de distanciation' qui marque, selon N. Elias, la civilisation arrive semble-t-il à un seuil où la question de l'engagement est posée. L'extériorité y répond par un 'non-lieu' : les liens deviennent labiles et les lieux, substituables. On est partout chez soi sans être de nulle part. La tension y répond par une ambivalence : entre l'attachement à un ici et l'engagement dans un ailleurs, le va-et-vient incessant implique la gestion de l'absence.

Sur d'autres fronts, à d'autres échelles, des questions similaires se posent. Le capitalisme financier n'est-il pas une figure de l'extériorité ? Les difficultés d'intégration de certains immigrés ne relèvent-elles pas, aussi, d'une difficulté de vivre en tension ?

L'analyse de ces types d'appartenance et de leurs figures permet de comprendre la dynamique conflictuelle qui traverse les espaces ruraux, dynamique qui aboutit à l'émergence de territoires.

La troisième partie de notre thèse, consacrée à ces deux champs d'analyse -ruralité et territoire-, répond ainsi à la question de la construction des lieux collectifs dans un contexte marqué par la mobilité dominante.

Concernant le premier domaine de réflexion (la ruralité), le croisement de deux approches monographiques (celle d'un lieu et celle des usagers qui les fréquentent) a montré l'intérêt de passer d'une sociologie spatialisée à celle des rapports à l'espace.

*Y a-t-il encore d'un côté la ville et de l'autre, la campagne ? La frontière, sur laquelle la sociologie rurale s'est construite, n'est-elle qu'une illusion ?*

Là n'est pas la question, serait-on tenté de répondre, de nouveau. A l'heure où l'urbanité s'échappe de la ville, la ruralité devient, elle aussi, 'une catégorie de la pratique', prenant des sens et impliquant des usages différents selon les figures d'appartenance.

De multiples mobilités et migrations accentuent l'imbrication des villes et de leurs campagnes, à tel point que certains en viennent à douter de leurs frontières. Mais ces flux reflètent aussi la permanence, dans les représentations sociales, d'une différence entre le rural et l'urbain. Là n'est pas le moindre des paradoxes du régime de mobilité dominante. Chacun recherchant un ailleurs, il n'y a plus de frontière véritable, mais seulement des fronts mouvants.

La ruralité peut alors être appréhendée à travers un double mouvement : la publicisation de la campagne, d'une part, la construction de la ruralité comme 'acteur', d'autre part. Les deux mouvements s'alimentent dans une dynamique que nous avons pu saisir, à travers la construction territoriale du pays Diois.

Cette vallée est exemplaire de ce que l'enclavement peut induire de mobilisation locale et de construction territoriale.

Mobilisation autour du manque de moyens, de la spirale sans fin de la dévitalisation et de la suppression des services publics. Mobilisation sur le 'projet de territoire' ficelé à partir du destin commun des habitants de la zone, soumis au même environnement, aux mêmes obligations de gérer quotidiennement les distances et les contraintes de temps d'accès aux commerces, équipements, lieux d'emploi et de sociabilité.

Construction sociale des frontières, d'une zone dont le caractère géographique (une vallée) ne lui a pas donné d'emblée le statut territorial revendiqué aujourd'hui. En ce sens, on peut parler des 'bons usages de l'enclavement', puisqu'il semble avoir constitué l'une des bases de la dynamique territoriale.

Nous avons vu ainsi le rôle particulier de l'espace géographique dans les processus d'identification collective. L'espace ne détermine pas en soi les modes de son appropriation : du même enclavement peuvent naître, selon les groupes et les contextes historiques, des mouvements opposés, qui vont de l'exode vers la ville à l'afflux vers un 'écrin préservé'. L'espace géographique constitue, en ce sens, un 'médiateur' entre l'individuel et le collectif, et un support d'identification permettant la construction d'une 'mémoire collective' où, tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître,



---

survivre et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles dans l'espace (M. Halbwachs, 1972).

Néanmoins, dans le contexte actuel, ces modes d'identification territoriale se complexifient quelque peu. Nous n'avons pas observé ici 'un groupe s'appropriant un territoire', mais des groupes dont les modes d'appartenance différents engendrent une dynamique territoriale.

A cet égard, nous avons souligné le rôle important, dans la mise en place du projet de territoire, de ceux qui n'en étaient pas les acteurs directs. Qu'il s'agisse des usagers temporaires ou de passage sur la zone, de ceux qui sont susceptibles de partir (les jeunes) ou d'arriver (candidats à l'installation, porteurs de projets), chacun de ces groupes joue, à sa manière, un rôle d'instituant dans l'édification des frontières territoriales.

'Vivre et travailler au pays' n'est plus le mode essentiel d'appropriation d'un espace. Sur un espace à géométrie variable selon les saisons, les groupes les plus nombreux sont ceux qui n'y habitent pas et n'y travaillent pas. D'où les formes de violences symboliques qui en découlent pour ceux qui y sont attachés. D'où, aussi, les défis du développement local : au cercle vicieux de la dévitalisation succède celui de la saisonnalité de l'activité et d'une pluralité de formes d'appropriation. Ce lieu d'exode devient alors un lieu de convergence géographique et de divergences sociales : lieu de vie quotidienne pour les uns, lieu secondaire pour d'autres, résidence assignée par le destin, zone de refuge, pays à défendre pour d'autres encore, lieu de mémoire ou espace vert, enfin.

Cette publicisation de la campagne alimente aussi la dynamique de réappropriation locale. La construction du rural en tant qu'acteur, (J. Rémy, 1998), prend son origine dans les relations ville-campagne. Celles-ci mettent en jeu des flux de population mais aussi des modèles de référence (modèle urbain de progrès à diffuser/valeurs traditionnelles et qualité de vie à préserver) et des images-guides (identité et attentes des 'citadins' vis-à-vis de l'identité et des attentes des 'ruraux'). C'est dans ce jeu de miroir, d'opposition et de transaction que le rural se construit. Les étapes d'élaboration du projet de territoire diois en sont l'exemple et la Charte du pays Diois (2000, p. 2) le formulent explicitement :

***'Hier, dans l'urgence d'arrêter la désertification, il était trop tôt pour ordonnancer des actions. Demain, avec les influences auxquelles notre territoire est soumis, il sera peut-être trop tard. Aujourd'hui, l'enjeu est donc de prendre la parole à temps pour dire quel Diois nous souhaitons pour demain.'***

A cet égard, l'un des apports de notre thèse est l'ébauche d'un cadre d'interprétation des modèles de développement local en relation avec les flux migratoires. Lorsque le Diois connaît jusque dans les années 1970 un fort exode rural, la ville fonctionne comme référence positive, avec la revendication d'égalité d'accès aux équipements et aux services. Dans le contexte des années 1990, avec l'arrivée de nouveaux résidents et l'augmentation de la fréquentation touristique, c'est la différenciation du modèle urbain, lui-même en crise, qui va s'affirmer. L'enjeu est alors de mieux définir les populations et les activités que l'on veut voir s'installer en fonction de normes internes.

Espace de convergence, le Diois fut et reste une zone de brassage de populations, de métissage culturel, de refuge et d'accueil. Cette caractéristique n'est-elle pas au fond

l'un des patrimoines essentiels de ce territoire, au-delà des produits de terroir et des éléments naturels que le Diois n'est pas seul à valoriser dans la fièvre patrimoniale qui embrase actuellement les zones rurales ?

Mais, à l'heure où cette enclave rurale devient un 'écrin préservé', nombreux sont ceux qui s'en disputent l'usage et s'en arrachent les terres. La valorisation symbolique et économique qui en découle, attise alors les convoitises et certaines velléités identitaires protectionnistes.

Espace de convergence géographique entre usagers multiples, espace de divergence entre formes d'appartenance qui y coexistent, le Diois est une figure emblématique des dynamiques territoriales contemporaines.

Emblématique parce que la convergence en un même lieu de strates de migrants et d'usagers plus ou moins occasionnels a été à l'origine d'une dynamique territoriale ; emblématique également, car son analyse donne des clés de compréhension de la construction sociale de la confiance dans un contexte de 'co-présence' de personnes aux origines et horizons différents.

La constitution de la minorité active qui a pris en charge le développement local et le projet de territoire est le résultat d'une alliance entre notables du pays et migrants installés sur la zone. Cette alliance a pour socle le partage en commun d'un espace où, à partir de trajectoires et de milieux d'origine fort différents, les uns et les autres se sont durablement ancrés. Leur confiance mutuelle prend son origine dans l'expérience partagée de la migration et l'appartenance à un même lieu. Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, ils sont impliqués dans ce lieu, où certains ont construit des engagements, et d'autres, des attaches. L'avenir du 'pays' ne leur est pas indifférent ou extérieur car leur propre avenir en dépend, en partie ou en totalité. Pour certains (engagés), la migration a permis le choix de cet 'ici' ; pour d'autres (attachés), elle a engendré le renoncement à un ailleurs.

Les dispositifs d'accueil mis en place par cette minorité active, s'ils sont des outils de médiation facilitant l'intégration des nouveaux agissent aussi par la 'mise en forme' de leurs projets au regard des attentes et des normes locales. Derrière eux, se dessinent alors les frontières sociales du territoire. L'institutionnalisation de ces frontières sociales a scellé l'alliance des différents acteurs locaux, sur les bases d'une ouverture sélective et négociée.

Celle-ci repose sur un modèle d'appartenance locale et des normes d'intégration.

Ce modèle d'appartenance locale, défini entre les lignes de la Charte du pays Diois, associe l'attachement à un territoire et l'engagement dans une collectivité dont l'ouverture est sélective.

On retrouve ces normes d'intégration dans les récits d'installation et les pratiques des différents acteurs locaux chargés de leur mise en oeuvre. On peut en dégager trois principales, qui semblent organiser le modèle local d'un 'parcours d'intégration réussie' : la prise en compte de 'l'existant' d'abord, l'engagement dans le développement local ensuite, et la recherche d'une reconnaissance sociale par un ancrage local, enfin.

Ce modèle d'appartenance locale, et les frontières sélectives qui l'accompagnent, amènent à poser certaines questions et à élargir la réflexion.

La gestion localisée des outils d'intégration pose tout d'abord le problème de leur légitimité démocratique, lorsque les critères sont définis par des groupes dont la composition suit les principes de l'interconnaissance et de la cooptation.

Au-delà de ce domaine d'intervention, la démarche participative mise en oeuvre pour l'élaboration du projet de territoire, pose la question des assises de la démocratie locale et sa capacité à se substituer aux principes de la démocratie représentative. Dans la démarche mise en oeuvre, les deux principes semblent coexister difficilement : les élus se sentent dépossédés de la prise de décision, et la parole 'accordée en principe à tous' revient de fait à ceux qui sont socialement les plus habiles et habitués à la prendre. D'où la nécessité d'en revenir à un travail en comité restreint, dont la composition ne reflète pas davantage la 'société' qu'elle est sensée représenter.

Qui peut effectivement y participer si ce n'est ceux qui ont déjà une assise locale suffisante ou ceux qui sont les mieux organisés ou les plus accoutumés à se faire entendre ?

La démocratie participative peut-elle dépasser les enjeux de mobilisation et d'affirmation identitaires et le développement local, intégrer les questions sociales sur un autre registre que celui de l'animation socioculturelle ? L'avenir des habitants du Diois nous le dira.

La seconde question concerne la possibilité de définir à l'échelle locale un modèle d'appartenance et des normes d'intégration, relevant jusqu'alors de l'échelle nationale, sans encourir le risque d'un certain ostracisme. Ce modèle d'ouverture négociée et sélective répond à la volonté locale de reprendre le contrôle du pays qui paraît échapper à ses habitants, et de lutter contre certaines formes d'appartenance 'en extériorité'. A d'autres échelles, l'histoire est peuplée de ces effets de balancier entre le franchissement 'intempestif' d'une frontière et son raidissement.

Jusqu'à présent, le syncrétisme des valeurs portées par les acteurs de la minorité active a préservé le Diois d'un glissement vers un localisme obsidional. L'institutionnalisation de cet 'arrière pays' en 'avant pays de qualité' remettra-t-elle en question cet équilibre ?

Tout l'enjeu de la construction territoriale du Diois, et d'autres 'pays', tient à ce fragile équilibre à tenir entre l'affirmation d'une frontière et le maintien de ponts avec l'extérieur, mais aussi avec ceux qui habitent les 'marges sociales' du territoire.

Il est fort peu probable d'ailleurs que le raidissement des frontières, ici pas plus qu'ailleurs, réussisse à arrêter les flux de migrants. Tout au plus risque-t-il de redoubler les inégalités entre ceux (extérieures et distanciés) qui ont les ressources nécessaires à leur contournement et ceux qui sont attachés à leur errance et exclus de tout territoire (fragiles en errance, ouvriers des champs).

Nous avons vu, à cet égard, les limites du développement local sur le front du développement social et de la gestion de la pauvreté, laissé à l'initiative de quelques acteurs locaux, avec le soutien du bourg centre et le filet protecteur de l'Etat.

Au-delà de ce cercle limité, deux attitudes semblent se développer vis-à-vis de l'accueil de populations en difficulté.

Pour certains, la dévitalisation, risque majeur, appelle une politique d'accueil la plus large possible. Cette attitude pose la question de l'intégration durable des personnes, une fois celles-ci installées. Assiste-t-on au développement d'un accueil 'utilitariste', avec pour seul enjeu le maintien des services et l'occupation de l'espace ?

Pour d'autres, au contraire, la zone peut, à terme, devenir un refuge pour les exclus des villes. Ce risque appelle une politique de communication 'ciblée' et un contrôle local des outils d'installation. Assiste-t-on à l'édification de frontières 'électives', avec pour objectif l'accueil de 'populations de qualité' sur un 'territoire de qualité' ?

La migration, nous l'avons vu, ne change pas toujours les conditions qui ont prédestiné au départ (ouvriers des champs). Dès lors, les dispositifs d'aide locaux, fondés sur la promotion de l'entrepreneuriat, sont susceptibles d'accentuer encore les inégalités sociales locales. Si l'intégration locale suppose de 'vivre et travailler au pays', et si l'accès à l'emploi suppose de créer sa propre activité, il est probable qu'une partie des habitants de cette 'enclave préservée' n'aura pour tout recours que le départ ou l'assistance sociale.

Enfin, les caractéristiques du Diois et la forme emblématique de sa construction territoriale en font une 'figure de lieu' qui permet d'élargir le champ de la réflexion à deux niveaux.

La mise en place des 'pays' -dont le Diois est une figure- interroge sur la relation entre le local et le national, mais aussi sur les assises de la citoyenneté.

Nous avons analysé l'ambiguïté de ces pays particuliers, que l'Etat a patiemment intégré au niveau national, pour assurer une cohésion sociale et une souveraineté territoriale, et qui aujourd'hui, se voient attribuer le statut de 'territoires' par l'autorité centrale.

Que signifie en outre le retour au modèle de la charte dans la relation entre pouvoir central et pouvoir local ? Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que cet outil fut utilisé au Moyen Age par les seigneurs pour accorder des titres de propriétés, des privilèges, et opérer des ventes (de biens, de terres) à des sujets ou vassaux. On ne parle plus de charte à l'époque où se construit la République, les premiers Constituants lui substituant, au contraire, des lois valables pour tous les citoyens et en chaque partie du territoire.

Le retour de la charte dans le paysage législatif français n'est-il pas le signe d'une rupture dans la conception politique de la nation, s'il n'y a plus, un, mais des territoires ? Il faut aussi poser la question du sens que prendront, dans la pratique, les spécificités territoriales aujourd'hui mises en avant ? Différences ou inégalités ? Ouverture ou ségrégation ? Il faudra alors se demander ce qu'il adviendra des 'territoires sans projet' et des 'sujets sans territoire'.

Les valeurs environnementales, qui sont au coeur du projet de territoire, appellent aussi certaines interrogations.

Ces valeurs s'inscrivent-elles dans le prolongement du projet porté par la Modernité ou dans la rupture avec celui-ci ? La prise de conscience nécessaire des limites et des dangers auxquels aboutit le dessein de maîtrise de la Nature entraîne-t-elle l'excès inverse : le culte de la Nature ? Et, au-delà des enjeux environnementaux, de quel projet

collectif l'idéologie du cadre de vie est-elle porteuse?

Certaines figures sont là pour nous rappeler que l'écologisme contient en germes le risque de l'ostracisme ségrégatif et du renoncement aux valeurs humanistes.



# Bibliographie

## Sur le Temps

- AUGE M., 1992 - Non-lieu. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Ed. Seuil, 104 p.
- BEAUD S., 1997 - Un temps élastique. Etudiants des 'cités' et examens universitaires, in : *Terrain*, n°29, Septembre 97, pp. 43-58.
- BELLONI M-C., 1986 - Les dimensions des temps sociaux en tant qu'indicateurs de distances entre les classes en Italie, in : *Revue internationale des sciences sociales*, n°107, pp.69-82.
- BENSA A., 1997 - Images et usages du temps, in : *Terrain*, Septembre, n°29, pp. 5-18.
- BERGSON H., 1982 - Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit, Paris, Ed. PUF, Coll. Quadrige, 280 p.
- BOURDIN A., 1984 - Le patrimoine réinventé, Paris, PUF, Coll. Espace et liberté, 239 p.
- BROSE H-G., 1987 - Des nouvelles valeurs. Notes sur la modernisation du temps, in : *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XXV, n°74, pp. 91-105.
- BURGUIERE A., 1997 - La généalogie, in : NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome3, Chap.3, Ed. Gallimard, Coll. Quarto, pp. 3879-3908.
- CHESNEAUX J., 1997 - Habiter le temps – Port Moresby et ses temporalités éclatées, in : *Terrain*, n°29, Septembre, pp. 19-30.
- CUNHA M.I., 1997 - Le temps suspendu – Rythmes et durées dans une prison portugaise, in : *Terrain*, n°29, Septembre, pp. 59-68.
- ELIAS N., 1996 - Du temps, (trad.), Paris, Ed. Fayard, 223 p.
- GIRAUD C., 1997 - Les temporalités de l'action, in : *Cahiers du Glysi*, n°1, Octobre, CNRS, Université Lyon 2, p. 23-46.
- GROSSIN W., 1974 - Les temps de la vie quotidienne, Paris, La Haye, Ed. Mouton, Chap. II, pp. 87-133.
- HALBWACHS M., 1994 - Les cadres sociaux de la mémoire, Postface de G. Namer, Paris, Ed. Albin Michel, Coll. Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité, 365 p.
- HALL E-T., 1984 - La danse de la vie : temps culturel, temps vécu, Paris, Ed. Seuil, 282 p.
- ISAMBERT F.-A., 1979 - Henri Hubert et la sociologie du temps, in : *Revue Française de sociologie*, n° XX, pp. 183-204.
- LALIVE D'EPINAY C., 1986 - Temps, espace et identité socioculturelle, in : *Revue internationale des sciences sociales*, n°107, pp. 97-113.
- LE GOFF J., 1977 - Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident, Paris, Ed. Gallimard, 424 p .
- MERCURE D., WALLEMACQ A., 1988 - Les temps sociaux, Bruxelles, Ed. De Boeck, 271 p.
- MERLEAU-PONTY M., 1945 - Phénoménologie de la perception, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Tel, 531 p.
- MUXEL A., 1996 - Individu et mémoire familiale, Paris, Ed. Nathan, Coll. Essais et Recherches, 226 p.



- NORA P., 1997 - Les lieux de mémoires, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Quarto, Tome 1 : La république, 674 p.
- PRONOVOST G., 1996 - Sociologie du temps, Bruxelles, Ed. De Boeck, Coll. Ouvertures sociologiques , 183 p.
- TERRAY E., 1997 – Berlin : mémoire entrecroisées, in : *Terrain*, n°29, Septembre, pp. 31-42.

## Sur l'espace et le territoire

- ALLIES P., 1994 - Le destin des découpages de la construction nationale, 10<sup>ème</sup> Entretiens Jacques Cartier, Lyon, 30 novembre –2 décembre1994, Actes, pp. 25-34.
- BADIE B., 1995 - La fin des territoires; Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect. Paris, Fayard, Coll. L'espace du politique, 275 p.
- BEAUCHARD J., 1999 - La bataille du territoire – mutation spatiale et aménagement du territoire. Ed. L'Harmattan, 143 p.
- BEGHAIN P., 1998 - Le patrimoine : culture et lien social, Paris, Ed. Presse de Science Po, Coll. La Bibliothèque du Citoyen, pp. 7-15.
- BONNIN P., PERROT M., DE La SOUDIERE M., 1983 - L'Ostal en Margeride, Paris, Ed. CNRS, 341 p.
- BOURDIEU P., 1993 - Effets de lieu, in : BOURDIEU P., *La misère du monde*, Ed. du Seuil, pp.159 - 167.
- BOURDIN A., 1992 - Patrimoine et demande sociale, in : NEYRET R. (dir.), *Le patrimoine, atout de développement*, Lyon, PUL, pp. 20-25.
- BRUNET R., et al., 1992 - Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, Paris, Ed. Reclus, La Documentation Française, 469 p.
- CHIVA I., 1987 - La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir, in : *Terrain*, n° 9, Octobre, pp. 5-9.
- DEBARBIEUX B., 1995 - Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, in : *L'espace géographique*, n°2, pp. 97-112.
- DURAND G., 1980 - L'âme tigrée, Paris, Ed. Denoël-Gonthier, coll. Médiations, 210 p.
- ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 1983 (collectif d'auteurs) - Territoire et territorialité, in : *Territoires* n°1, Laboratoire de sciences sociales, PENS, 95 p.
- DI MEO G., 1996 - Le territoire du quotidien, Paris, Ed. L'Harmattan, 207 p.
- DI MEO G., 1991 - L'homme, la société, l'espace, Paris, Ed. Anthropos, Coll. Géographie, 319 p.
- FREMONT A., 1976 - La région espace vécu, Paris, PUF, 223 p.
- KALAORA B., 1993 - Le musée vert. Radiographie du loisir en forêt. Paris, Ed. L'Harmattan, 304 p.

- LAMY Y., (dir.), 1996 - L'alchimie du patrimoine. Discours et politiques, Talence, Ed. MSH Aquitaine, 532 p.
- LARRERE R., DE LA SOUDIERE M., 1985 - Cueillir la montagne, Lyon, Ed. La Manufacture, Coll. L'Homme et la nature, 253 p.
- LEROI-GOURHAN A., 1977 - Le geste et la parole, la mémoire et les rythmes, Paris, Ed. Albin Michel, 140 p.
- LE BERRE M., 1995 - Territoires, in : BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Ed. Economica, pp. 601-621.
- LEVI-STRAUSS C., 1987 - La notion de maison, in : *Terrain*, n° 9, octobre, pp. 34-39.
- LEVY J., 1994 - L'espace légitime – Sur la dimension géographique de la fonction politique, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 442 p.
- MONTULET B., 1998 - Les enjeux spatio-temporels du social. Mobilités, Paris, Ed. l'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, 220 p.
- MAUSS M., 1966 - Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos, in : MAUSS M. *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp. 389-475.
- MAUZ I., 1997 - Bouquetin, chamois et territoires – Recherches sur le rôle du Bouquetin et du chamois dans la configuration symbolique de l'espace en Vanoise, Mémoire de DEA, Grenoble, Université Joseph Fourier, 85 p.
- PAUL-LEVY F. ; SEGAUD M., 1983 - Anthropologie de l'espace, Paris, Ed. CCI/Centre Georges Pompidou, Coll. Alors, 345 p.
- PEREC G., 1976 - Espèces d'espaces, Paris, Ed. Galilée, 124 p.
- POCHE B., 1996 - L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, 269 p.
- POURTIER R., 1991 - Imagerie, imaginaire et stratégies territoriales, in : THERY H. (dir.), *L'Etat et les stratégies du territoire*, Paris, Ed. CNRS, pp. 189-195.
- RAFFESTIN C., 1993 - Autour de la fonction sociale de la frontière, in : *Espaces et Sociétés*, numéro spécial : Identités, espaces, frontières, Paris, Ed. L'Harmattan, pp. 157-164.
- REMY J., 1998 - Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. théorie sociale contemporaine, 398 p.
- REMY J., 1994 - L'implication paradoxale dans l'expérience touristique, in : *Recherches Sociologiques*, vol.25, n°2, pp. 61-78.
- ROCH M., 1998 - La spacialisation du social à l'épreuve de la mobilité : l'exemple de l'espace péri-urbain., in : *Espaces et Sociétés : villes écrites*, n° 94, pp. 135-152.
- SERRES M., 1994 - Atlas, Paris, Ed. Julliard, 279 p.

## **Textes législatifs et relatifs à l'aménagement du territoire**

- 
- DATAR, 1999 *La lettre de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale*, Supplément au n°167 : Tout ce qu'il faut savoir sur la loi Voynet, DATAR, Automne 1999, 12 p.
- Décret n° 2000 – 909 d'application du 19 septembre 2000 relatif aux pays et portant application de l'article 22 de la loi n°95 – 115 du 4 Février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, paru au Journal Officiel du 20 septembre 2000, 5 p.
- Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 Juin 1999, paru au Journal Officiel du 29 juin 1999, 22 p.

## Sur les mobilités et les réseaux

- ANDERSON N., 1993 - Le Hobo. Sociologie du sans-abri, Ed. Nathan, Coll. Essais et recherches, Série Sciences Humaines, 319 p.
- BARBICHON G., 1983 - Migration et conscience d'identité régionale. L'ailleurs, l'autre et le soi, in : *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. LXXV, pp. 321-342.
- BAUMAN Z., 1999 - Le coût humain de la mondialisation, (trad.), Paris, Ed. Hachette, coll. Littératures, 160 p.
- BEAUCHARD J., 1999 - La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire, Paris, Ed. L'Harmattan, 143 p.
- BEGAG A., 1995 - Espace et exclusion - Mobilités dans les quartiers périphériques d'Avignon, Rapport de recherche, Université Lyon 2, 112 p.
- BION J-Y., 2000 - Les pays, le territoire de quels acteurs ?, in : *les territoires locaux construits par les acteurs*, Colloque UMR Géographie-cités - ENS, Paris, 27 avril 2000, Actes, 15 p.
- BOURDIEU J. et al., 2000 - Les migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIX et du début du XX<sup>e</sup> siècle, in : *Territoire, patrimoine, migrations : question d'économistes et de sociologues*, Séminaire, Dijon UMR INRA-ENESAD, 22-23 mai, 41p.
- COUSTRAS J., 1993 - La mobilité des femmes au quotidien. Un enjeu des rapports sociaux de sexes ?, in : *Annales de la recherche Urbaine*, n°59-60, juin-sept, pp. 163-170.
- CHARBONNEAU J., 1998 - Trajectoires sociales et stratégies individuelles, in : GRAFMEYER Y., DANSEREAU F., (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Paris, Ed. PUF, pp. 403.
- CORTES G., 1998 - Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles, in : *L'Espace géographique*, n°3, pp. 265-275.
- DEGENNE A., FORSE M., 1994 - Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie, Paris, Ed. Colin, 288 p.

- GRIBAUDI M., (dir.), 1998 - Espaces, temporalités, stratification. Exercices sur les réseaux sociaux, Paris, Ed. EHESS, 334 p.
- GUIDEZ J-M., RACINEUX N., 1999 - Mobilité et exclusion, Lyon, Ed. CERTU/CETE de l'Ouest, Coll. Rapport d'étude, 71 p.
- HIRSCHHORN M., BERTHELOT J-M., (dir.), 1996 - Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation?, Paris, Ed. L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, 157 p.
- HOUEE M., MAFFRE J., 1999 - La mobilité globale des français : profils et évolution de 1981 à 1993, in: *Notes de synthèse du SES*, septembre-octobre, 4 p.
- JAMBES J-P., 1998 - Entre reproduction et innovation, la notion de projet territoriale en question, in : *Science de la société*, n° 45, octobre, pp. 165-178.
- JASAROSKI E., MINVIELLE E., 1999 - Analyse typologique de la mobilité quotidienne, in: *Notes de synthèse du SES*, septembre-octobre, pp. 33-36.
- KAUFMANN V., 1999 - Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche, in : *Revue 2001 PLUS*, n° 48, juin, 63 p.
- KOKOREFF M., 1993 - L'espace des jeunes. Territoires, identités et mobilité, in : *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, juin-septembre, pp. 171-179.
- KNAFOU R. (dir.), 1998 - La planète 'nomade'. Les mobilités géographiques d'aujourd'hui, Paris, Ed. Belin, 247 p.
- METRAL F., 1993 - Dans les steppes de la palmyrène. Nomadisme et mobilités au Proche-Orient, in : *Annales de la recherche Urbaine*, n°59-60, juin-septembre, pp. 91-99.
- MICHEL F., 2000 - Désirs d'ailleurs. Essai d'anthropologie des voyages, Paris, Ed. Armand Colin, 270 p.
- MORE T., 1997 - L'utopie, Paris, Ed. Flammarion, Coll. Libro, 125 p.
- OFFNER J-M., (dir.), 1994 – numéro spécial : Réseaux, territoires et organisation sociale, in : *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation Française, n° 740, 2 décembre, 59 p.
- OTAYEK R., 2000 - Identité et démocratie dans un monde global, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 228 p.
- RAUCH A., 1996 - Vacances en France de 1830 à nos jours, Paris, Ed. Hachette, 279 p.
- RETAILLE D., 1998 - Concept du nomadisme et nomadisation des concepts, in : KNAFOU R. (dir.), *La planète 'nomade' - les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Ed. Belin, pp. 37-58.
- ROSENTAL P-A., 1999 - Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle. Paris, Ed. EHESS, 255 p.
- VIRILIO P., 1994 - Vers la vitesse absolue, in : *Problèmes politiques et sociaux*, n°740, 2 décembre, La Documentation Française, pp. 20-21.
- TARRIUS A., 1996 - Territoires circulatoires des migrants et espaces européens, in : HIRSCHHORN M. ; BERTHELOT J-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 93-100.

TARRIUS A., 1987 - Identités sociales et usages des temps et des espaces dans les périphéries urbaines. Mobilités et territoires lorrains dans la région de Fos-Sur-Mer, Ed. Arcueil, Rapport Inrets, n°39, p 57.

## Localité, appartenance et confiance

- ALLEMAND S., 1998 - L'identité politique, in : RUANO-BORBALAN J.C. (coord.), *l'Identité – L'individu, le groupe, la société*. Paris, Ed. Sciences Humaines, pp. 309-310.
- BOIRAL P., BROUAT J-P., 1984-1985 - L'émergence de l'idéologie localiste, in : *Sociologie du Sud-Est*, n°41-44, juillet 84-juin 85, 45 p.
- BOTTAZZI G., 1996 - On est toujours le 'local' de quelque 'global'. Pour une (re)définition de l'espace local, in : *Espaces et sociétés*, n°82-83, pp. 69-92.
- BOURDIN A., 1998 - L'ancrage comme choix, in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 37-56.
- CHAMBOREDON J-C., MATHY J-P., MEJEAN A., WEBER F., 1984-85 - L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification, in : *Sociologie du Sud-Est*, n°41-44, juillet-juin, pp. 61-85.
- CHRISTIN R., 1993 - Ceux qui restent. in : BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Ed. Seuil, Coll. Libre examen, pp. 881-892.
- DEDIEU O., GENIEYS W., 1998 - Le développement local face à l'Europe. L'invention du pays cathare, in : *Sciences de la société*, n°45, octobre, pp. 103-118.
- GANNE B., PENARD J-P., 1999 - Annonay-Quingdao, octobre 97-avril 98, Ed. CNRS audiovisuel, coll. Autres Regards.
- GRANOVETTER M., 1985 - Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness, in : *American Journal of Sociology*, vol. 91, n°3, pp. 481-510.
- ION J., 1997 - La fin des militants ?, Paris, Ed. de l'Atelier, Coll. Enjeux de société, 124 p.
- LIPIANSKY E-M., 1998 – Comment se forme l'identité des groupes, in: RUANO-BORBALAN J-C. (dir.), *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Paris, Ed. Sciences Humaines, pp. 143-150.
- MARTY L., 1998 – Etre d'ici et du monde : le massif central, un espace pour entreprendre, Clermont-Ferrand : Ed. Freeway, 130 p.
- MORMONT M., 1996 - L'environnement entre localité et globalité, in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J-M. (dir.) - *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 57-76.
- OLIVIER DE SARDAN J-P., BOIRAL P., BIDART C., 1985 - Stratégies professionnelles et stratégies 'locales'. Etude d'un bourg de Margeride, in : *Sociologie de sud-est*, n°41-44, juillet-juin, pp. 119-139.

- PARADEISE C., PORCHER P., 1991 - Le contrat ou la confiance dans la relation salariale, in : *Travail et emploi*, n° 46, pp. 5-14.
- PIOLE X., 1994 - La proximité en débat. Relations sociales, in : *Problèmes économiques et sociaux*, n°740, pp. 24-26.
- PROGRAMME OBSERVATION DU CHANGEMENT SOCIAL (collectif d'auteurs), 1986 - L'esprit des lieux. Localités et changement social en France, Paris, Ed. CNRS, 352p.
- THUDEROZ C., et alii., 1999 - La confiance. Approches économiques et sociologiques, Paris, Ed. Gaëtan Morin, 322 p.
- VOYE L., REMY J., 1978 - Distance spatiale, distance sociale, in : *Recherche sociologique*, n°1, pp. 27-44.
- WEBER F., 1986 - Le travail hors de l'usine, in : *Cahier d'Economie et de sociologie rurales*, n°3, décembre, pp. 13-36.

## Etudes rurales

- AUCLAIR E., DURAND F., VANAONI D., 1998 - Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville, in: *Recherche Sociale*, n°145, numéro spécial, janvier-mars , 95 p.
- BERGER G., CHASSAGNE M-E., (dir.), 1982 - Le rural mort ou vif. A la rencontre des ruralités, Privat, Ed. du GREP, octobre 82, 182 p.
- BESSY-PIETRI P., HILAL M., SCHMITT B., 2000 - Recensement de la population 1999. Evolution contrastées du rural, in : *INSEE première*, n°726, 4 p.
- BLANC M., 1997 – Ruralité : diversité des approches, in : *Economie rurale*, n°242, décembre, pp. 5-12.
- BODIGUEL M., LOWE P. (dir.), 1989 - Campagne française, campagne britannique : histoires, images, usages au crible des sciences sociales, Paris, Ed. L'Harmattan, 355 p.
- BODIGUEL M., 1986 - Le rural en question. Politiques et sociologues en quête d'objet, Paris, Ed. L'Harmattan, coll. Alternatives paysannes, 183 p.
- BODIGUEL M., 1975 - Les paysans face au progrès, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Coll. Travaux et recherches de sciences politiques, 177 p.
- BODSON J., 1989 - Présentation, in : *Recherches sociologiques*, Vol. XX, n° 3, pp. 259-264.
- BONNAIN R., SAUTTER G., 1977 - Gens d'ici, gens d'ailleurs, in : *Etudes rurales*, n°74, pp. 23-49.
- FABRE C., LAURENT C., 1998 - Précarité et agriculture dans le département de la Haute-Loire, in : *Cahiers Agriculture*, n°7, pp. 261-270.

- GRANIE A-M., 1995 - Mécanismes de production et de reproduction de l'identité communale en milieu rural, in: *Territoires ruraux et formation*. Colloque, Dijon, Enesad, 7-9 février, Actes, pp. 327-335.
- HERVIEU B., VIARD J., 1996 - Au bonheur des campagnes, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, 155 p.
- HOUEE P., 1977 - L'animation du développement en milieu rural : un nouveau pouvoir ?, in : *Etudes rurales*, n°65, Janvier-Mars, pp. 129-155.
- INRA – INSEE (collectif d'auteurs), 1998 - Les campagnes et leurs villes, Ed. Insee, coll. Contours et caractères, 203 p.
- JOLLIVET M., EIZNER N. (dir.), 1996 - L'Europe et ses campagnes, Paris, Presses de sciences po, 399 p.
- JOLLIVET M., MENDRAS H., 1971 - Collectivités rurales françaises. Tome 1, Paris, Armand Colin, 222 p.
- JOLLIVET M., MENDRAS H., 1974 - Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? - Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale. Tome 2, Paris, Ed. Armand Colin, 266 p.
- KAYSER B., BRUN A., CAVAILHES J., 1994 - Pour une ruralité choisie. Paris, Datar/Ed. de l'Aube, 139 p.
- KAYSER B., BRUN A., CAVAILHES J., 1992 - Naissance de nouvelles campagnes, Paris, Datar/Ed. de l'Aube, 174 p.
- KAYSER B., 1990 - La renaissance rurale – Sociologie des campagnes du monde occidental, Paris, Ed. Armand Colin, Coll. U série 'Sociologie', 304 p.
- LAGRAVE R-M., 1992 - Discours commun, discours savant sur le rural, in: *Où en sont les recherches en sciences sociales sur le milieu rural ?*, Journées d'étude, Dijon, 18-22 mars 1991, Actes, Ed. INPSA, pp. 52-61.
- LEGER D., HERVIEU B., 1979 - Le retour à la terre. Au fond de la forêt ... l'Etat, Paris, Ed. Seuil, 238 p.
- MARIE M., VIARD J., 1977 - La campagne inventée ou ce qu'il advient des rapports entre les paysans, leurs communautés et l'environnement urbain dans quatre villages d'un pays de moyenne Provence, Arles, Ed. Actes Sud, Coll. Espace temps, 238 p.
- MENDRAS H., 1984 - La fin des paysans suivi d'une réflexion sur la fin des paysans 20 ans après. 2<sup>e</sup> éd., Arles, Ed. Actes Sud, 371 p.
- MENDRAS H., 1976 - Sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie. Paris : A. Colin, 238 p.
- MERLIN P., 1971 - L'exode rural – suivi de deux études sur les migrations, cahier n°59 de l'INED, Présenté par A.Sauvy, Paris, Ed. PUF, coll. Travaux et documents, 135 p.
- MIRANDA A., 1997 - Les migrants de retour et la 'patrimonialisation' du monde rural italien, in : *Nouveaux usages de la Campagne et patrimoine*, Séminaire, Die, 17-20 Juin 1997, Actes, pp. 225- 230.
- MOUGENOT C., MORMONT M., et al., 1988 - L'invention du rural : l'héritage des mouvements ruraux (de 1930 à nos jours), Bruxelles, Ed. Vie ouvrière, 288 p.
- NOIROT P (dir.), 1995 - Rural : une carte pour la France, Paris, Ed. Arléa-Corlet, Coll.

Panoramique, 191 p.

PERROT M., DE LA SOUDIERE M., 1998 - La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ?, in : *Ruralia*, n°2, pp. 143.

PRADO P., 1997 - Brits et Brets et la 'réinvention de la tradition' à la campagne, in : *Nouveaux usages de la Campagne et patrimoine*, Séminaire, Die, 17-20 Juin 1997, Actes, pp. 305- 319.

REMY J., 1993 - Le rural et l'urbain entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations villes / campagnes, in : *Espaces et sociétés*, n°72, pp. 31-46.

ROBERT M., 1986 - Sociologie rurale, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 125 p.

WEBER F., GRIGNON C., 1993 - Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre, in : *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 29, 4<sup>ème</sup> trimestre, pp. 59-74.

## Sociologie urbaine

AUTHIER J-Y., 1993 - La vie des lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps, Lyon, PUL, 268 p.

CHAMBOREDON J-C., LEMAIRE M., 1970 - Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, in : *Revue française de sociologie*, XI , pp. 3-33.

GANNE B., 1985 - Le 'local' nouveau lieu de la sociologie urbaine ?, in : *Sociologie du sud-est*, n°41-44, juillet-juin, pp. 20-33.

GRAFMEYER Y., DANSEREAU F. (dir.), 1998 - Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain, Lyon, PUL, Coll. Transversales, 525 p.

GRAFMEYER Y., 1996 - La ségrégation spatiale, in : PAUGAM.S (dir.), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Coll. Textes à l'appui, pp. 209-217.

GRAFMEYER Y., 1994 - Sociologie urbaine, Ed. Nathan, Coll. Sociologie, 128 p.

GRIBAUDI M., 1987 - Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup>, Ed. EHESS, 264 p.

GUERRAND R-H., 1996 – 'Histoire des taudis', in : PAUGAM.S (dir.) - L'exclusion – L'état des savoirs, Paris, Ed. La Découverte, Coll. Textes à l'appui, pp. 218-227.

HATZFELD H., 1997 - Interstices urbains et nouveaux types d'emplois, Paris, Ed. IDACTE-Interstices, Programme 'ville et emplois' du plan urbain, 112 p.

LE GALES P., 1995 - Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine, in : *Revue Française de Sciences Politiques*, n°1, pp. 57-95.

MAGRI S., 1993 - Villes, quartiers : proximité et distance sociales dans l'espace urbain, in : *Genèse*, n°13, automne, pp. 151-165.

REMY J., 1996 – Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville, in : HIRSCHHORN M., BERTHELOT J-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau*



*mode de spatialisation ?*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 135-153.

RONCAYOLO M., 1997 - La ville et ses territoires, essais dossier, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Folio, 280 p.

ROULLEAU-BERGER L., 1999 - Le travail en friche – Les mondes de la 'petite' production urbaine, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, 245 p.

YOUNG M., WILLMOTT P., 1915 - Le village dans la ville, (trad. 1983), Paris, Ed. George Pompidou Centre de création industriel, 255 p.

## Sociologie générale

ARON R., 1967 - Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Ed. Gallimard, Coll. tel, 663 p.

BERGER P., LUCKMANN T., 1992 - La construction sociale de la réalité, (trad.), Paris, Ed. Méridiens Klincksieck, Coll. Sociétés, 288 p.

CASTEL R., 1995 - Les métamorphoses de la question sociale – Une chronique du salariat, Paris, Ed. Fayard, Coll. L'espace du politique, 490 p.

**DENIEUIL P.-N., (dir.), 1997 - Lien social et développement économique, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, 274 p.**

DE SINGLY F., 1996 - Le soi, le couple et la famille, Paris, Ed. Nathan, Coll. Essais et recherches, 255 p.

DUBAR C., 1998 - Interaction symbolique et transaction sociale, in : FREYNET M-F., et al. (coord), *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Ed. Chronique sociale, pp. 56-65.

DUBAR C., 1996 - La socialisation – Construction des identités sociales et professionnelles, (1<sup>ère</sup> Ed. 1991), Paris, Ed. Armand Colin, Coll. U., 226 p.

DUBET F., 1987 – La galère : jeunes en survie, Ed. Fayard, Coll. Mouvement 4, 502 p.

DURKHEIM E., 1998 - De la division du travail social, 5<sup>e</sup> Ed., Quadrige, 416 p.

DUVIGNAUX J., 1972 (dir.) - La sociologie. Guide alphabétique, Paris, Ed. Denoël, coll. Médiations, 330 p.

ELIAS N., 1993 - Engagement et distanciation, Avant-propos de Roger Chartier, (trad.), Paris, Ed. Fayard, 258 p.

ELIAS N., 1991- Qu'est-ce que la sociologie ?, (trad.), La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, 222 p.

GALLAND O., 1991 – Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie, Paris, Ed. Armand Colin, 231 p.

GOFFMAN E., 1973 - La mise en scène de la vie quotidienne, tome 2 : les relations en public, (trad.), Paris, Les Editions de Minuit, Coll. Le sens commun, 374 p.

HALBWACHS M., 1970 – Morphologie sociale, Paris, (1<sup>ère</sup> Ed. 1946), Ed. A.Colin, 197

p.

- HALBWACHS M., KARADY M., 1972 - Classes sociales et morphologie, recueil de textes (1905-1939), Paris, Les Editions de Minuit, Coll. Le sens commun, 463 p.
- JODELET D., (dir.), 1994 - Les représentations sociales, Paris, Ed. PUF, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, 424 p.
- LAHIRE B., 1998 - L'homme pluriel. Les ressorts de l'action, Paris, Ed. Nathan, Coll. Essais et Recherches, 271 p.
- MAFFESOLI M., 1988 – Le temps des tribus . Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, Paris, Ed. Méridiens Klincksieck, Coll. Sociologies au quotidien, 226 p.
- PAUGAM S., 1991- La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté sociale, PUF, Coll. Sociologies, 254 p.
- REMY J., 1998, - La transaction sociale : forme de sociabilité et posture méthodologique, in : FREYNET M-F., (coord.) et al., *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Ed. Chronique sociale, pp. 20- 42.
- SANSOT P., 1991 - Les gens de peu, Paris, Ed. PUF, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, 223 p.
- SCHNAPPER D., 1994 - La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation, Paris, Ed. Gallimard, 128 p.
- SYLVESTRE J.P., 1993 – La sociologie compréhensive et ses fondements. Thèse de sociologie, Lyon, Université de Lyon 2 Lumière, 518 p.
- TOUCHARD J., 1988 - Histoire des idées politiques, Tome 1 : des origines au XVIIIe siècle, Paris, PUF, Coll. Thémis, 382 p.
- WEBER M., 1991 – L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, (trad.), Paris, Presses Pocket, Coll. Agora, 286 p.

## **Méthodologie**

- BEAUD S., WEBER F., 1997 - Guide de l'enquête de terrain, Paris, Ed. La Découverte, Coll. Guides Repères, 327 p.
- BEAUD S., 1996 - L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, in : *Politix*, n°35, 3<sup>ème</sup> trimestre, pp. 226-257.
- BOURDIEU P, 1986 - L'illusion biographique, in : *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, Juin, pp. 69-72.
- BOZON M., 1984 - Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences, Lyon, PUL, 300 p.
- DEMAZIERE D., DUBAR.C., 1997 - Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion, Paris, Ed. Nathan, Coll. Essais et recherches, 350 p.
- HAMEL J., 1998 - Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie

et en anthropologie. Quelques notes et rappels, in : *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CIV, pp. 121-138.

KAUFMANN J.-C., 1996 - L'entretien compréhensif, Paris, Ed. Nathan, Coll. Sociologie, 127 p.

LARRERE R., 1995 - Enquête sur les singularités des lieux, in : ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France*, Seyssel Ed. Champ Vallon, Coll. Pays / Paysage, pp. 294-312.

MICHELAT G., 1975 - Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie, in : *Revue Française de Sociologie*, Vol. XVI, pp. 229-247.

SCHWARTZ O., PARADEISE C., DEMAZIERE D., DUBAR.C., 1999 - Symposium sur : analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion, in : *Sociologie du travail*, n°4, Vol. 41, pp. 453-479.

BERTAUX D., 1997- Les récits de vie, Paris, Ed. Nathan, Coll. Sociologie, 128 p.

## Etudes et sources sur le Diois

### Ouvrages sur la région

GIONO J., 1949 – Les âmes fortes, Paris, Ed. Gallimard, 343 p.

JOANNE A., 1879 - Département de la Drôme, Paris, Ed. Hachette, 64 p.

PITTE A. (dir.), 1995 – Le guide du Diois, Die, Edition A DIE, 225 p.

SERPAULT P. ; WEISS P., 1998 - A la recherche des pays perdus – Hautes vallées de la Drôme, Die, Ed. à compte d'auteur, 71 p.

### Rapports de recherches – Etudes universitaires - Articles

DECONINCK J., 1998 - Création d'activités agrirurales : analyse de la situation et proposition d'actions sur les sites de proximité des Boutières et du Diois, Mémoire de fin d'études de l'ISARA, Lyon, 89 p. [+ Annexes et synthèse].

DESTOT V., 1996 - Le projet de territoire du Diois – Politique publique de développement local et représentation territoriale, mémoire de DEA de Géographie, Grenoble, Université Joseph Fourier, 73 p.

GUERIN M., SENCEBE Y., 2000 - Confiance, territoire et ruralité : deux formes d'articulation socio-économique. In : Aubert F. (éd.) et Sylvestre J.P. (éd.), *Confiance et rationalité*, Paris, INRA Editions, Coll. Les colloques n°97, pp. 267- 284.

GUERIN M., 1999 - Evolution économique des espaces ruraux indépendants et politiques d'emploi et de développement : une analyse de pertinence dans trois sites

- ruraux rhônalpins, Thèse d'économie de l'Université de Bourgogne, Dijon, Ed. INRA, Coll. Document de recherche, n°52, 345p. [+ annexes et bibliographie].
- GUILLAUMIN A., 1998 - Etude des relations exploitations, filières et territoire dans le Diois. Rapports de recherche : Données de cadrage ; Etude socio-économique, Paris, Institut de l'élevage, 25p. et 27 p.
- PERRIER-CORNET P., BLANC M., *et al.*, 1999 - RMI en agriculture, Rapport d'étape au 30 juin 1999, Dijon, INRA, 71 p.
- PERRIER-CORNET P., BLANC M. *et al.*, 1999 - RMI en agriculture, Rapport d'étape au 31 décembre 1999, Dijon, INRA, 88 p.
- PERRIER-CORNET P., (éd.) GUERIN M., AUBERT F., SYLVESTRE J.P., SENCEBE Y., 1997 - Les bassins d'emploi ruraux du Diois et de la Vallée de l'Eyrieux. Premiers éléments pour une synthèse, Rapport intermédiaire + 4 fascicules éléments d'analyse, Dijon, INRA, Unité d'Economie et Sociologie et ENESAD, Département Economie et Sociologie, 155 p. + 1<sup>er</sup> rapport intermédiaire de Mai 1997, 127 p.
- SENCEBE Y., SYLVESTRE J.P., AUBERT F., 2000 - Aide publique à l'emploi, gestion des entreprises et insertion des jeunes : une analyse comparée de territoires ruraux rhônalpins, in : *Revue d'Economie Méridionale*, vol. 48, n° 189-190, pp. 129-146.
- SUCH G., 2000 - Le Diois : un carré historique dans une bulle géomorphologique ! Les enjeux d'une institutionnalisation et d'une patrimonialisation d'un espace de gestion, Mémoire de maîtrise 'Conception et mise en oeuvre de projets culturels', Lyon, Université Lyon 2, 177p. [+ annexes].

## **Documents et contrats liés au développement local**

---

- ASSOCIATION TRAJET SPECTACLE, 1998 - Présentation d'un projet 1998-1999 dans le cadre des projets collectifs innovants DRAF – Expression théâtrale et artistique en soutien en soutien à la vie culturelle et sociale du Diois, Die, 15 p.
- CALD, 1996 – Pré-contrat : recherche action. Contrat Nouvelle famille Nouvel Habitat de Die, 67 p.
- Comité de Développement et de Défense du Diois ; Direction Départementale de l'Agriculture de la Drôme, 1971 – Livre Blanc diois, Die, Ed. Sorépi ; DRDD, 121 p.
- DATAR, 1998 - Les pôles d'économie du patrimoine, 8 p.
- DRDD, 2000 - Charte du Pays Diois, Die, Ed. DRDD, 67 p.
- DRDD, 1999 - Document de présentation des ateliers – Rencontres des territoires du réseau Mairie-Conseils, Die, Ed. Mairie-Conseils-CDC ; DRDD, 102 p.
- DRDD, 1998 - Appui aux chartes de pays. Dossier de candidature Pays Diois (Drôme). Appel à projets du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Die, Ed. DRDD, 16 p. [+ Annexes]
- DRDD, 1998 - Compte rendu des travaux des Rencontres de Fabrégas, 3 et 4 octobre, Die : DRDD, 27 p.
- DRDD, 1997 - Objectif 5b de la réforme des fond structurels européens – Sous mesure

n°11-4 – Sites de proximité : Un projet au service du développement économique d'une zone rurale fragile, Die, Ed. DRDD, 35 p.

GEFFRAY T., MEJEAN P., 1999 - Le Diois dessine sa charte, in : *Territoires*, avril , p. 8-11.

LINOSSIER D., 1996 - Proposition d'une stratégie de développement dans le cadre du contrat global Vallée de la Drôme. Communauté de Commune du Crétois ; DAVD ; DRDD, 14 p.

MEJEAN P., GEFFRAY T., LANDEL P-A., 1997 – Le projet de territoire du Diois. Des ruraux acteurs de leur développement, in : *Montagnes méditerranéennes*, n°6, p. 127-132.

MONGE C., 1995 - Lettre du District rural de développement du Diois, n°0, Décembre, Die, Ed. DRDD, 4 p.

QUILLET P., 1994 - Livre Blanc du Diois – Habitat et développement local, Valence : Service d'étude et opération habitat du CALD, 45 p. [+ annexes].

REGION RHÔNE-ALPES, CONSEIL REGIONAL, 1997 - Modalité de préparation des contrats globaux de développement, Lyon, 20 p.



---

# Annexe

## Présentation de la recherche

- Etudiante en thèse de sociologie à l'université Lyon II, accueillie par l'INRA – ESR à Dijon
- Présenter ma thèse comme une recherche sur l'évolution des espaces ruraux, avec une attention particulière aux mobilités géographiques qui les traversent.
- J'ai choisi le Diois comme terrain d'étude pour deux raisons essentielles:
- Parce que l'INRA a déjà mené un programme de recherche concernant la zone (accumulation des données).
- Parce que la zone semble traversée par des flux de population relativement importants.
- Le but de ma requête:
- je suis intéressée par la connaissance pratique et concrète que mon interlocuteur a du territoire. Et je voudrais en comprendre avec lui les enjeux.
- La recherche concerne aussi les rapports des différents types de population à leurs

territoires. Le but de cette prise de contact sera aussi d'avoir accès à d'autres personnes qui lui semblent intéressantes à rencontrer au vu de mon objet.

II- Guide d'entretien

### **Présentation du territoire**

- Pour commencer tout simplement, pourriez-vous me parler du Diois?
- *Si vous aviez à le présenter à une personne extérieure, que diriez-vous?*
- *Qu'est-ce qui vous paraît particulièrement important pour en comprendre son fonctionnement?(enjeux éventuels)*
- *Si répond 'A quel niveau?' → répondre: le niveau qui vous paraît important.*

### **2) Evolutions**

- Et est-ce que cela a toujours été ainsi ( par rapport à ce qu'il m'aura dit au point précédent)
- *Au niveau de la population, comment ça a évolué?*
- *Quels sont les rapports entre les uns et les autres? (reprendre catégories citées par la personne)*
- *Quels sont les groupes qui s'investissent plus particulièrement dans la vie locale?*
- *Comment a évolué le tissu associatif?*
- *Comment a évolué la zone au niveau économique?*
- *→ creuser éventuellement les moments auxquels sont intervenus les changements.*

### **3) Présentation de la personne**

- Et vous-même êtes-vous originaire du Diois?
- *S 'non': Quand êtes- vous arrivé?*
- *Faire remonter dans le parcours: origine urbaine/ rural, parents; études; parcours professionnel; mobilité géographique; situation du conjoint éventuel*
- Vous pensez rester ici?
- *Envisage-t-elle une migration résidentielle, une mobilité professionnelle ?*
- *Se sent-elle 'intégrée'? (Faire préciser éventuellement le sens des mots.)*
- *Si volonté de départ: raison, destination*

### **Construction du territoire**



- On parle depuis un moment du Diois, mais au juste, qu'est-ce que c'est?
- *Comment vous le délimitez? Comment vous le définiriez pour un étranger? Par rapport aux autres zones voisines? (Vercors, Provence)*
- *(faire délimiter sur une carte départementale)*
- *Est-ce que le Diois tel qu'on l'entend aujourd'hui a toujours eu les mêmes contours?*
- *Comment a-t-il été délimité? Par qui?*
- Est-ce que tout le monde s'accorde sur cette délimitation?

### 5) Personnes ressources et réseaux

- Pourriez-vous m'indiquer des personnes intéressantes à rencontrer?
- *Des personnes qui pourraient me parler du Diois,*
- *Des personnes anciennement installées ou originaires du coin*
- *Des personnes ayant des fonctions électives, associatives, économiques...*
- *Des Résidents secondaires, des migrants alternants, des personnes qui recourent au télé-travail*

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectifs de l'entretien	Analyse des entretiens: Vérification des hypothèses et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
1 <sup>ère</sup> série d'entretien personnes ressource	Mobilité et ancrage au territoire	Selon position sociale et parcours attachement (lieu non substituable) ou engagement (lieu substituable)	Rapport au territoire Où se situent les enjeux ?	Rapport distancié : l'enjeu est la délimitation du territoire pertinent Rapport d'attachement : le territoire existe, l'enjeu est de définir son identité. Nouvelles pistes :	Comment la mobilité est-elle appréhendée dans le projet de territoire?

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectifs de l'entretien	Analyse des entretiens: Vérification des hypothèses et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
				position différente vis à vis de la mobilité selon le type de rapport au territoire : vision d'un déclin démographique (rapport distancié) ou d'une invasion par des populations exogènes (rapport d'attachement) Enjeux du projet de territoire	
2 <sup>ème</sup> série: techniciens et élus du district	Modèle de développement local recherché Place de la mobilité dans le projet	Recherche d'un développement visant à maîtriser la mobilité	Rapport au territoire et position vis-à-vis de la mobilité	Modèle de développement local basé sur la conciliation d'un double enjeu : accueillir pour pérenniser les activités locales maîtriser cette ouverture pour préserver le territoire 'patrimoine' pour les notables	Quels sont les acteurs qui participent à l'accueil et à l'aide à l'installation ? Quels sont leurs outils, et pratiques d'intégration et d'accueil ?

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectifs de l'entretien	Analyse des entretiens: Vérification des hypothèses et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
				locaux, et 'refuge' pour les néo-ruraux Alliance entre néo-ruraux et notables, fondée sur le même rapport d'attachement au territoire Nouvelle piste : concurrence entre acteurs pour participer à la définition des normes d'intégration et des outils de sélection	

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectif du guide d'entretien	Analyse des entretiens: Interprétations provisoires et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
3 <sup>ème</sup> série acteurs économiques	Champ de l'installation exploitations agricoles et entreprises	Concurrence pour la définition et la maîtrise des outils d'aide à l'installation	Organisation et rôles des différentes structures liées à l'installation. Rôle de la personne dans la structure. Relations avec les autres	Construction locale de la confiance basée sur la diffusion d'un modèle d'intégration sélectif, et sur le principe de non	Qui sont ceux qui ne sont pas intégrés dans ce modèle ? Quelles incidences sur le développement local, sur les relations

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectif du guide d'entretien	Analyse des entretiens: Interprétations provisoires et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
			structures	concurrence des nouvelles activités. Effet d'éviction de certaines populations et activités	sociales ?
4 <sup>ème</sup> série : acteurs du champ de l'insertion, militants acteurs en marge du pouvoir	Tissu social local Modes et normes locales d'intégration,	Existence d'exclus de l'intérieur concurrents potentiels, marginaux indésirables	Qui participe à la vie sociale locale? Qui n'y participe pas ? Comment se sont intégrés les différents vagues de migrants?	1 <sup>er</sup> niveau du discours : La recherche de consensus autour du projet de territoire, vise à dépasser les dissensions de la 'société locale', fragmentée et hiérarchisée selon des strates successives d'immigration. Leur intégration est relative à l'ancienneté de l'ancrage et du niveau d'investissement local (bases locales de la confiance ?). La vitalité associative est le signe d'une difficulté à s'organiser	Comment appréhender cette 'société locale'? Comment sont perçues vécues, ces 'normes locales d'intégration'? Quel est leur espace de référence et d'appartenance des différents habitants et 'usagers' de la zone?

Phase d'enquête	Question	Hypothèses	Objectif du guide d'entretien	Analyse des entretiens: Interprétations provisoires et nouvelles pistes	Traduction des nouvelles pistes pour la série suivante
				collectivement, chacun créant sa propre association, le résultat des parcours migratoires, les migrants cherchant à montrer leur investissement local 2 <sup>ème</sup> niveau du discours : Lien entre pratiques d'insertion de ces acteurs, et leur propre expérience de la migration et de l'insertion locale.	

Dans une perspective avant tout pragmatique, on cherche à établir en lien avec les hypothèses, un protocole d'enquête permettant de répondre à la question suivante .

Quels rapports les différents groupes sociaux présents entretiennent-ils vis-à-vis de la zone étudiée ? Comment dresser une liste des groupes sociaux « présents » à divers titre et périodes sur un espace donné ?

Cette question peut se décomposer ainsi :

·  
quels sont les différents usages qui sont fait de l'espace ?

·  
quels sont les différents groupes sociaux présents selon le type d'usage qu'ils font de l'espace étudié ?

La difficulté de cette recherche est d'avoir accès à des groupes qui sont présents sur le

territoire de façon épisodique ou transitoire. Par ailleurs il nous semble important après avoir fait une première phase d'enquête empirique qui nous a permis de nous immerger dans l'espace étudié, de procéder à présent de manière plus protocolaire afin de :

sortir de l'approche centrée sur le district et les acteurs les plus ancrés localement;

recenser dans un premier temps l'ensemble des usages et groupes « susceptibles » d'être rencontrés sur la zone.

### **11- l'espace comme origine familiale :**

Il s'agit d'appréhender le rapport à l'espace étudié sous l'angle de l'ancrage familial de l'individu, en partant de l'hypothèse que cet ancrage plus ou moins ancien à travers les générations influe sur l'appartenance locale, et contribue à faire (ou pas) de l'espace un élément de définition de l'identité individuelle et familiale.

Remarque : cette origine ne préjuge pas de la localisation actuelle de l'individu. Ce qui veut dire qu'il peut ne pas y habiter actuellement et continuer à y venir en se définissant par ses origines.

Par rapport aux hypothèses sur l'attachement et l'engagement, on cherchera à répondre aux questions suivantes :

L'ancrage familial est-il générateur d'attachement ?

Comment se construisent au fil des générations des parcours d'ancrage ou de migration; avec retour ou sans ?

Le chapitre de D.Maison et L.Ortalda : « Morphologie spatiale de la parenté » ; in : Grafmeyer et Dansereau, 1998, p.101, fait bien apparaître l'étendue des relations à prendre en compte lorsqu'on travaille sur les notions d'origine familiale. Cette étude s'appuie sur l'enquête « proches et parents » de l'INED, et a pour objet de repérer la « *dispersion spatiale [des membres d'une famille] qui est considérée comme une caractéristique fondamentale de la physionomie des groupes de parentés.* »

Trois configurations familiales sont distinguées en allant du plus large à la plus étroite :

la lignée d'Ego qui correspond aux descendants et ascendants directs (père- mère/ grand père et grand mère) ainsi qu'à la fratrie élargie (les conjoints des frères et soeurs) ;

la famille d'Ego, qui inclut en plus de la lignée, les oncles et tantes paternelles et maternelles ainsi que leurs conjoints ;

la parenté d'Ego qui inclut en plus de la famille, la lignée ascendante du conjoint.

Que doit-on alors prendre en compte ?

De toute évidence une voie médiane doit être recherchée entre la recherche d'exhaustivité des informations sur l'origine de l'individu, et l'opérationnalité de l'enquête. Si ce qui est visé ici, c'est l'ancrage plus ou moins ancien (effet de génération liée à la lignée) de l'individu, et le rôle des pratiques d'alliance dans l'ancrage territorial. C'est encore une autre configuration familiale qui apparaît pertinente pour notre analyse : la lignée d'Ego et de son conjoint.

Grand-père	Grand-mère	Grand-père	Grand-mère	Grand-père	Grand-mère	Grand-père	Grand-mère
*	*	*	*	*	*	*	*
Père		mère		père		mère	
**		**		*		*	
Conjoints	Frères / soeurs	EGO	Conjoint	Frères/ soeurs	conjoints		
*	*	***	**	*	*		
		enfants					conjoints
		*					*
		Petits-enfants					Conjoint
		*					*
* informations à renseigner : lieu de naissance – lieu de résidence actuelle ou (ou lieu dernière résidence) . Profession(s) ** informations à renseigner : lieu de naissance – différents lieux de résidence successives – lieu de résidence actuelle. Profession(s) *** information à renseigner : parcours d'ensemble							

12- l'espace comme ressource économique (ou comme moyen d'existence économique) : tiré de l'emploi ou du revenu d'un patrimoine.

Voir personnes ressources du Site de proximité (aide à la création d'entreprise), Réseaux agricoles locaux, Plate forme de développement économique (regroupant des chefs d'entreprises), union des commerçants.

	type	Localisation dans l'espace	Localisation dans le temps :
Activité professionnelle			
Autres sources de revenu lié à une activité			
Revenu tiré de la possession d'un patrimoine			

### 13- L'espace comme lieu de formation

Il s'agit de traiter ici des formations spécifiques à l'espace étudié, afin de ne prendre

en compte dans l'analyse que les cas où la localisation des personnes s'explique effectivement par la présence d'une formation spécifique.

Nous avons déjà fait un premier recensement des centres dispensant de telles formations : il s'agit du CFPPA (formation Tourisme Polyvalent) ; GRETA (formation qualifiante aux métiers sur corde) ; Lycée de Die, (section sport-nature).

Il s'agira ensuite d'avoir accès à des stagiaires par des personnes ressources travaillant dans ces structures.

**14- l'espace comme lieu de résidence** à analyser du point de vue du degré de permanence sur l'espace étudié

	<b>Localisation dans l'espace : Adresse de la résidence située sur zone d'étude + adresse principale</b>	<b>Localisation dans le temps : Durée ; occurrence ; fréquence</b>	<b>Statut de l'occupant : Achat/ location/ héritage/ construction / prêt</b>	<b>Lien avec des autres résidents, pouvant expliquer la présence sur l'espace étudié</b>
Résidence principale				
Résidence secondaire				
Résidence passagère touristique				
Résidence passagère de visite à des proches				
Résidence saisonnière (liée à une activité)				

Pour les résidents secondaires

Etude réalisée par l'office du tourisme, recensant l'ensemble des résidences secondaires, avec cartographie et importance selon les communes.

Choisir trois communes selon l'importance respective des résidences permanentes et secondaires, la taille de la commune, la situation géographique, secteurs économiques.

Contactez les maires des villages : leur expliquer votre démarche et prendre rendez-vous pour l'entretien. Objectif de l'entretien: présentation de la commune, situer le maire dans son histoire, et présentation des résidents secondaires de la commune leur village ainsi que les informations suivantes :



---

· lieu de résidence principale

· date d'installation

· nombre de personnes par foyer

· durée approximative de présence et fréquence

· activité du chef de foyer

· comment ont-ils trouvé leur résidence secondaire?

· Sélectionner 4 ou 5 personnes par commune

· Transmettre la liste au maire et leur demander de contacter les personnes, ou les contacter directement si accord du maire.

### **15- l'espace comme support de pratiques ludiques.**

On a choisi d'isoler cet ensemble de pratiques sous la dénomination commune de « pratiques ludiques» en considérant que contrairement aux pratiques d'engagement (que nous traitons ensuite), les motivations qui en sont à l'origine ne sont pas du même ordre, et qu'elles renvoient à des représentations et des rapports à l'espace différents. V.Kaufmann<sup>449</sup> distingue la sphère de l'engagement, qui est celle du devoir, et du pouvoir, de celle des loisirs, qui est celle de l'épanouissement de soi.

Type d'activité:

· sportive, culturelle, touristique

Accès:

· office du tourisme (personne –ressource),

Liste des associations à la sous préfecture de Die

### **16- l'espace comme sphère d'engagement**

Vote (à vérifier parmi les résidents secondaire interviewé, le lieu du vote)

---

<sup>449</sup> KAUFMANN V. (1999) : « *Mobilité et vie quotidienne: synthèse et questions de recherche* », in : Revue 2001 PLUS, n° 48, juin, 63 p.

Syndicat : agricole (voir personne ressources)

Politique: élue: liste au district

Social : voir le Contrat Nouvelle famille Nouvel Habitat engagé sur Die, regroupant un ensemble d'associations d'insertions

Caritatif: voir le secours catholique, Entraide Protestante, et personne ressource du CCAS

Usage de l'espace	Ancrage familial	Ressource économique	Espace de formation	Lieu de résidence	Espace de divertissem	Espace d'engagement
Catégories d'usagers	Vieilles familles locale Protestants Revenus sur terrain familial	Salariés (saisonniers) Chef d'entreprises Exploitants agricoles Bénéficiaires RMI Opérateurs touristiques	Stagiaires	Résidents secondaires (RS) Multilocalisés Retraités installés à de leur retraite Actifs en télétravail Migrants alternants Sans domicile Fixe	Membre d'associations Touristes	Membre d'associations, de parti ; syndicat ;
Variance	Religion Communes Position sociale	Originaires ou non Ancienneté dans l'entreprise (salié) ; ancienneté de création (dirigeant)	Lieu de provenance Age sexe	Communes Date d'installation âge	Permanents ou non Type hébergement et communes Personne seule/ couple avec ou sans enfant	Originaires ou non Ancienneté dans l'association sexe
Indicateur	Personne ressources (pasteur ) Monuments aux morts 14-18 Cimetières	Personnes ressources Site de proximité Zonage agricole Enquête RMI Office du Tourisme	Personnes ressources Centres de formation locaux	Personnes ressources Etude de l'Office du Tourisme (OT) Maires (RS)	Liste des associations en sous préfecture Office du tourisme Opérateurs touristiques	Listes des associations en sous Préfecture Personnes ressources
Période d'enquête	N'importe	Hors été	(voir session)	Eté	Hiver Eté Heure de passage	Hors été

**Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois**

Rapports au territoire	Ancrage familial	Ressource économique	Espace de formation	Lieu de résidence	Espace de divertissement	Espace d'engagement
Catégories usagers	Vieille familles locales Protestants	Salariés sur la zone Chef d'entreprises Exploitants agricoles Opérateurs touristiques	Stagiaires	Résidents secondaires (RS) Multilocalisés ; Retraités Télétravail ; Migrants alternants ; Sans domicile Fixe	Touristes	Membre d'associations, de parti ; syndicat
Personnes rencontrées	2 protestants résidents (retraités*) (+ 2 Résidents protestante*) 1 exploitant agricole migrant alternant 1 exploitants agricole successeur au père (RMI)	5 opérateur touristique (dont 1 multi-localisé sur Grenoble) 3 Artistes (non originaires (dont 1 au RMI) 6 exploitants agricole au RMI ( originaire ou non) 1 famille de néo-ruraux agriculteurs 3 chefs d'entreprise	1 jeune intérimaire non originaire, passé par formation locale, vivant dans son camion et revenant / week end 1 jeune originaire, passée par formation locale et travaillant à l'extérieur, mais revenant sur son terrain familiale/ week end + discussion et note avec stagiaires CFPPA, candidat à l'installation agricole	13 RS (dont 2 protestants* + 1 multilocalisé sur Grenoble) Retraités (2 protestants* ; 1 maire* ; 1 institutrice) 1 squatteur, résident à moitié à Paris 1 familles de saisonnier en attente de logement (en camping) 1 professeur universitaire multilocalisé (hollande) en cours de déménagement 1 agriculteur migrant alternant*	27 touristes	3 maires (dont 1 retraité*) (+ 3 Résidents secondaires *) 2 agriculteurs dans le syndicalisme agricole 1 écologiste 1 militant politique 2 organisateurs du même festival (1 résident permanent non originaire / 1 résident secondaire originaire*)
Variance	Religion	Originaire ou	Originaire ou	Communes	Origine	Permanents

Rapports au territoire	Ancrage familial	Ressource économique	Espace de formation	Lieu de résidence	Espace de divertissement	Espace d'engagement
	Communes Statut social Permanents ou non	non Résidents permanents ou non Ancienneté dans ou de l'entreprise	non Projection ici ou ailleurs	Ancienneté Profession Originaire ou non Permanent ou non	Degré de fidélité hébergement communes Heure de passage	ou non Originaires ou non Secteur d'engagement
accès	Réseau de proche en proche (RPP) Assistante sociale	RPP, assistante sociale Technicien district Office tourisme	RPP	RPP Maires + étude sur RS de l'office du tourisme	Office Tourisme Opérateurs touristiques	RPP

### Comment êtes –vous arrivé ici ?

Quand ? comment ?

→ **pour les non permanents**

Est-ce la première fois que vous venez ici?

Où partez-vous en vacance d'habitude ? Quand ?

Choix de la destination, du type d'hébergement?

En général quand partez-vous en vacance (/ venez –vous en séjour) ?

Avez-vous fait des connaissances ici ? (décrire : qui, où, comment)

Quelle est la première personne que vous avez rencontrée?

→ **pour les migrants**

Comment êtes vous arrivé là? (approfondir: par qui? A quel moment? Avec quel projet ou intention? )

Et avant, que faisiez –vous? (Où ?+ profession, formation, logement, famille)

Quelle est la première personne que vous avez rencontrée? Et ensuite?

Vous considérez-vous comme 'intégré'?

Quelle sont les personnes que vous voyez le plus souvent, quotidiennement, sur une semaine?

### 2) Aire des pratiques :

Lieux fréquentés, site visités (avec qui ?), réseau d'accès ou d'information pour ces lieux ? sorties, activités, manifestations

réception ici d'ami, de membre de la famille

Participation à des associations locales, vote ici ou ailleurs

**3) Perception de l'espace ici :**

→ pour les non permanents

Quand vous venez ici, que dites-vous à votre entourage ? : « on part à ... » (laisser finir)

→ pour les permanents

Quand quelqu'un vous demande où vous habitez, que répondez-vous ?

Sortir la carte de la Drôme : reprendre les lieux cités plus haut, faire décrire l'espace ainsi fréquenté.

Pour vous ces lieux se rattachent-ils à une région particulière ? Faire définir, et délimiter

Connaissez vous le Diois ? (si non cité plus haut) : faire décrire, délimiter.

Qu'est-ce qui le délimite ? Qu'est-ce qui le distingue? (Par rapport à la Provence, Vercors...)

**Parcours résidentiel et vie quotidienne**

**Parcours résidentiel**

→ **pour non permanents**

Où habitez-vous (faire décrire le logement, la commune, le pays) ?

Comment est-ce par rapport à ici ?

Depuis quand y habitez-vous ? (circonstances d'arrivée, choix, réseaux, ancrage familial)

Et avant? →

**Parcours géographique et social** (sortir le tableau et le remplir)

On v faire un bon en arrière et repartir de vos parents : où habitaient-ils et que faisaient-ils ? (puis grand parents)

**Vie quotidienne**

Et que faites-vous dans la vie ? (faire préciser lieu d'activité par rapport au lieu de domicile)

+ conjoint (repartir de la lignée)

+ enfants (scolarité, études, lieux)

**Pourriez-vous me décrire une journée ordinaire là où vous habitez?**

Sociabilité : de voisinage, professionnelle, familiale, associative...

Participation à des activités, associatives, ...

Articulation des espaces de vie quotidien entre membres du foyer

**Pourriez-vous me décrire une journée, quand vous êtes en vacance ?**

Où ? Quand ? Avec qui ?

Et avec vos parents, vous aviez l'habitude de partir en vacance ? Où ? Comment?

Avez-vous en dehors des vacances, l'occasion de partir de chez vous ?

A quelle occasion? Où ? Fréquence?

En général, où passez-vous les fêtes de fin d'année? (Où, avec qui)

Avez-vous une (autre) résidence secondaire ?

Y a-t-il un lieu où vous vous retrouvez avec la famille ? (Et la famille du conjoint)

### **Projection dans le temps**

Vous pensez rester dans votre logement actuel? Dans votre emploi ou lieu d'emploi?  
Dans votre commune, région?

Et vos enfants? (lieu de scolarisation, de formation, d'insertion...) ?

Où comptez-vous passer votre retraite?

Quand on vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ?

Y a-t-il un lieu, dans lequel vous ressentez le besoin de revenir régulièrement ?

Y a-t-il un lieu où vous auriez aimé vivre? Où vous aimeriez aller vivre? Où visiter?

Y a-t-il des lieux qui vous déplaisent?

### **Perception de la zone, de son évolution, et de sa population**

Avez-vous constatez des changements (depuis qu'il y vit, y vient, s'y est installé)

Au niveau de la population? (catégories, vague de migration)?

→ Approfondir en fonction de la personne, reprendre les termes employer pour catégoriser et l'amener à se situer : 'étrangers', 'touristes', 'locaux'...

Y a-t-il des choses qui vous semblent à changer ?

Y a-t-il des secteurs qui pourraient être développés?

Connaissez-vous le District ?

Avez-vous participé aux commissions locales ?

Connaissez- vous le projet de territoire?

quels sont les groupes –acteurs ?

groupes de conférenciers

groupes d'éleveurs

groupes organisateurs

quels sont les groupes –spectateurs ?

groupes autochtones

groupes allogènes

Comment est reçu ce qui est donné à voir ?

Y a-t-il participation active ou réception simple

Dé-construction de la fête :

Qu'est-ce qui est donné à voir ?

Comment cela est donné à voir ?

Pour qui cela est donné à voir ?

Le thème général

Lien avec le diois

Les figures qui sont mises en scène

Lien avec les figures locales

Quel sont les lieux

Les lieux sur lesquels intervient la fête

Les lieux présentés, mises en scène dans cette fête

Les lieux ignorés

Liens entre les lieux du déroulement et lieux célébrés ?

Quels sont les temps

Les temps (dans la journée, dans l'année, / temporalité du Diois) de déroulement de la fête

Les temps célébrés dans la fête

Lien entre les deux .

→ observer les lieux : où, quand, qui

comment sont disposés les choses et les gens ?

sur quoi est mis la lumière ?

Qui reste dans l'ombre

→ Mémoriser :

observer, noter (schéma), photographier, enregistrer ; prendre ce qui est distribué

→ trouver sa place :

Annoncer ou pas sa venue, à l'avance ou pendant, ou après (avec organisateur)

Suivre les différents groupes (se renseigner avant sur le déroulement)

S'asseoir avec les spectateurs (à l'arrière : le spectacle est entre la scène et la salle).

Selon, engager la conversation à la fin avec son voisin

→ engager conversation avec des spectateurs :

sont-ils du « coin » ? D'où ? Sont-ils venus seuls ?

comment connaissent-ils la manifestation ?

Que pensent-ils de cette manifestation ? Qu'est-ce qui les a le plus marqué



---

Comment voient-ils l'évolution de cette fête / aux thèmes

Connaissent-ils le Diois ? Connaissent des gens ici ?

Selon : se présenter et prendre rendez-vous pour entretien

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
RMI agricole	Entretiens : 13 avec institutionnels (au niveau Départemental) 7 avec exploitants Fichier : DJA diois	Pauvreté agricole, situation agriculture dans le dpt et dans le Diois Liste des bénéficiaire DJA et bénéf du RMI dans Diois: parcours, caractéristiques socio-démog

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
Salon agriculture	Observation stand : s'installer à la campagne » organisé par le collectif : 'ville-campagne'	Observation du stand et de la représentation du Diois : Enregistrement de l'exposé fait par un acteur du DRDD pour présenté le site (outils d'aide à la création d'entreprise dans le Diois) Questionnaire : 4 auprès de personnes ayant le projet de «s'installer à la campagne » Enregistrement Documentation
Série agriculture	Fichier SAFER statistique stagiaires passés par la formation BEPA REA Journées installation agricole organisée par DRDD – 1998 Mémoire d'élève de l'ISARA –1998 Programme local d'installation, Syndicat d'aménagement Diois 1987 L'agriculture biologique : Comité de développement agricole du Diois ( 1991 -99) Convention chambre d'agriculture Drome / DRDD - 1996	notification des ventes : part des achats agricoles et non agricole / Canton (Diois) évolution des notification / surface/ valeur de 92 à 97 dont part agricole Analyse des profils d'installation de 90 à 96 Tableaux analyses Compte rendu de mon observation 21p témoignage de jeunes installé, de cédants, d'acteurs du DRRD et profession Feuille de présence Création d'activité agri-rurale : analyse sur site de proximité des Boutières (Ardèche) et du Diois + annexe avec carte et données chiffrées Présentation de zone, de l'agriculture Présentation des structures agricoles locales et des actions de développement agricole (OGAF contrat de développement économique) ; des installations (de 77 à 86) et des candidats à l'installation Programme intercoopératif de développement de l'agriculture bio dans le diois : Présentation du pays diois, de la place de l'agriculture bio Insertion du programme intercoopératif dans Projet de

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
		territoire Organisant le partage des domaines de compétences / au projet de territoire

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
Série projet de territoire	Observation et participation aux journées de Fabrégas Observation 1998 Document 94 Document Mai 98 Bulletins locaux – presse Dossier 1999 Analyse présentée au débat à l'Assemblée nationale, 1987 Document Juillet 71	Document préparatoire par le DRDD compte rendu des travaux par le DRRD comte rendu des notes et enregistrements Diaporama organisé par le DRDD pour restitution à la pop du projet de territoire (bande son retranscrite + photos des panneaux) Axes stratégiques du projet de territoire dossier de candidature à la procédure de pays lettres du DRDD sur projet de territoire : communication sur actions entreprises, témoignage de maires Rencontre des territoires du réseau Mairie-conseils Octobre 99 Document de proposition de la Charte de territoire Liste des participants Le livre blanc du Diois ( à l'origine du sursaut des élus et de la mobilisation pour le développement) : « Comité de développement et de défense du diois » : état des lieux, évolution objectifs de développement + cartes Le livre blanc du Diois – habitat et développement local : suite une OPAH : évolution démog, état des lieux et évolution logement , politiques stratégies de devlpt local dans le Diois , propositions

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
Série économie	Entretiens Compte-rendu Listes de membres du sites 97 Compte rendu Indicateur d'activité du site (par animatrice) 97 Convention instituant le site dans objectif 5b	3 entrepreneurs de la plate-forme de développement réunion de la plate-forme de développement : présentation des objectifs, fonctionnement, <u>liste des membres</u> Comité de coordination et de suivi du site du Diois Objectif du projet , fonction résultats attendus, création due postes Fichier statistique sur activités du site de proximité - traitement, tableau Plan de développement rural Rhône Alpes 94-99 : instauration des Site de proximité Pertinence des sites de proximité / dynamiques économiques des territoires ruraux (sur les 4 sites ) Analyse du rôle des sites de proximité

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
Série sociale	étude de 1996 Suivi de réunions au contrat NFNH Notes du suivi de l'accueil de nui Comptes-rendus comité de pilotage février 99 Note d'étape DRAF DRFP 1990 Rapport d'activité 91 et 96	Pré- contrat NFNH : diagnostic social ; services à la population et à la vie locale ; orientation du contrat comptes rendus du chef de projet + observation participante Projet accueil de jour / accueil de nuit / centre social à Die : comité de pilotage, réunion : présentation du projet. faite par un ex SDF sur personnes de passages à l'accueil de nuit (provenance, destination, âge sexe...) Accès au logement automne des jeunes sur Die Présentation du projet « trajet-spectacle » association hébergée par le

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
		Contrat NFNH Association intermed , dont le responsable a été interviewé Les jeunes l'emploi et les dispositifs d'insertion en milieu rural (4 zones DADP) : CES et CQ

Nom du dossier	Type de matériau	Type d'information
Série tourisme Patrimoine	Liste Guide Note de la DATAR 97 observatoire régionale tourisme Office Régional Tourisme Contrat 97-2002 Contrat Observation participante	Membre du comité de pilotage du PEP Méthodologie pour le développement d'un « terroir touristique » transmis par chargé de mission Définition du concept de PEP Chiffre du tourisme 98 en Rhône Alpes : Origine géographique , séjours, type d'hébergement, activité... Poids économique des clientèles séjournant chez des parents ou amis Schéma départemental du développement du tourisme et des loisirs 1997-2002 Contrat de développement touristiques plaine de valence, vallée de la Drôme, Diois , Mars 94 Compte-rendu journée présentation du Diois au stagiaire CFPPA par le CPIE (lecture de paysage, circuit tourisme) <u>notes</u> sur randonnée à laquelle j'ai participé en tant que touriste organisée par l'Office du Tourisme de Die avec un guide

Thèmes de la thèse	Type d'information
Le territoire en représentation	Diaporama sur la Charte de pays : restitution à la population des commissions locales Salon de l'agriculture : stand « s'installer à la campagne » organisé par le collectif

Thèmes de la thèse	Type d'information
	« ville-campagne » Notes sur randonnée à laquelle j'ai participé en tant que touriste organisée par Office du Tourisme de Die, avec un guide, jusqu'à une grotte redécouverte, à présent grillagée, et dont il est le seul à détenir la clé (selon le principe du « passeur » et du « secret partagé » défendu par l'office du tourisme et le district.
Les Récits du territoire	2 guides proposant des points de vue divergent sur le Diois. L'un officiel et l'autre « contestataire », Entretien retranscrit avec le 1 <sup>ère</sup> et nombreuses discussions avec notes avec le second (personne ressource) Comité de Développement et de Défense du Diois – Direction Départementale de l'Agriculture de la Drôme, 1971 – Livre Blanc diois, Ed. Sorépi, DRDD, Die, 121p. à l'origine du sursaut des élus et de la mobilisation pour le développement) : état des lieux, évolution, objectifs d'action + cartes QUILLET P., 1994 – Livre Blanc du Diois – Habitat et développement local. Service d'étude et opération habitat du CALD, Valence, 45p + annexes. évolution démographique, état des lieux et évolution logement, politiques stratégies de développement local dans le Diois MEJEAN P., GEFFRAY T., LANDEL P-A., 1997 – 'Le projet de territoire du Diois. Des ruraux acteurs de leur développement.', in : <i>Montagnes méditerranéennes</i> , n°6, p.127-132. Article rédigé par animateur, directeur et vice Président District sur Projet de territoire Diois

thème	Documents et informations		
Le territoire vu de l'extérieur	<table border="1"> <tr> <td>Etude sociologique 96 Mémoire DEA gestion des espaces montagnard , Grenoble, 95-96 Mémoire DEA de Géographie, Grenoble, 1994 Enquête de deux prof Géo Grenoble + étudiants de Deug ; 1997 Thèse</td> <td>pas de restitution, car conclusion problématiques / à la dynamique territoriale A.Morel : Le projet de territoire du Diois Analyse des facteurs structurant le Diois Des représentations territoriales au coeur de la mobilisation Essai</td> </tr> </table>	Etude sociologique 96 Mémoire DEA gestion des espaces montagnard , Grenoble, 95-96 Mémoire DEA de Géographie, Grenoble, 1994 Enquête de deux prof Géo Grenoble + étudiants de Deug ; 1997 Thèse	pas de restitution, car conclusion problématiques / à la dynamique territoriale A.Morel : Le projet de territoire du Diois Analyse des facteurs structurant le Diois Des représentations territoriales au coeur de la mobilisation Essai
Etude sociologique 96 Mémoire DEA gestion des espaces montagnard , Grenoble, 95-96 Mémoire DEA de Géographie, Grenoble, 1994 Enquête de deux prof Géo Grenoble + étudiants de Deug ; 1997 Thèse	pas de restitution, car conclusion problématiques / à la dynamique territoriale A.Morel : Le projet de territoire du Diois Analyse des facteurs structurant le Diois Des représentations territoriales au coeur de la mobilisation Essai		

thème	Documents et informations	
	<p>d'économie Dijon, 1999  Mémoire DEA -2000 maîtrise de conception des projet culturel (Lyon II) Mémoire de licence de sociologie 98, du formateur CFPPA en viticulture DESS économie de l'aménagement et de développement local, Paris 1, 1999 Programme DADP Dijon, 1997 Etude du cabinet ITER pour la Région et le Conseil Général 1995 Rapport d'étude : Institut de l'élevage, Paris, Mai 98 <b>Articles</b> : in : Alpes-Magazine, 1994 in : Alpes Loisirs, Avril, Mai, Juin, 2000 in : Alpes-Magazine, Novembre Décembre 1996</p>	<p>d'interprétation stratégique du projet de territoire F.Porte : du rural à l'environnemental : la mutation des espaces drômois : essais de classification des espaces ruraux selon critère environnementaux et socio-économique Les services au public dans l'arrondissement de die Enquêtes auprès de 272 foyers sur les cantons du Diois (Die, Chatillon, Luc, La motte Chalencon) + La Chapelle en Vercors , sur leur utilisation des services : scolaires, postaux, télématique, itinérants, culturelle et sportif, médicaux, transports collectifs.  M.Guérin (Cemagref de Clermont) : « Evolution économique des espaces ruraux indépendants et politiques d'emploi et de développement : une analyse de pertinence dans trois sites ruraux rhonalpins » Dijon . Observation avec prise de note lors de la restitution.  G.Such « le diois un carré historique dans un bulle géomorphologique ? !– l'enjeu d'une institutionnalisation et d'une patrimonialisation d'un espace de gestion » observation avec prise de note à sa soutenance, dont le jury était composé de D.Cerlet ; M.Rautenberg et la présidente du district et maître de stage (chargé de mission du District sur Pôle d'économie du patrimoine) : qui ont été très</p>

thème	Documents et informations	
		<p>critique et ont défendu le Diois comme un vrai « territoire » avec des valeurs morale d'ouverture (résistance, protestantisme, socialisme)</p> <p>« Les exploitations viticoles du Diois : un potentiel d'utilisation des ressources humaines locales » / cas d'un praticien devenu « chercheur » pour consolider sa position locale mais aussi défendre ses conviction sur l'importance de la formation pour résoudre le problème des saisonniers par leur fidélisation BELBEOC'H Céline, Une démarche participative au service de la construction du pays Diois, 41p. Les bassin d'emploi ruraux du Diois et de la vallée de l'Eyrieux – rapport intermédiaire : 6 fascicules : Donnée sur emploi, entreprises, agriculture, démographie Programme menée par l'INRA-ESR de Dijon auquel j'ai participé durant mon DEA (pratique d'embauche en milieu rural). Etudes des déplacements en transports collectifs sur le secteur du Diois Zone d'étude : toute la vallée de la Drôme (considéré comme seule pertinente par les commanditaires) Donnée sur mobilité liée au travail et aux études / mobilité lié au tourisme. Délimitation de l'espace de pertinence pour organisation d'un transport collectif les liens entre exploitations d'élevage, les</p>



thème	Documents et informations
	<p>filières et le territoire : cadrage général de la zone: distinction de secteur (géog) à enjeux différents + Entretiens avec élu et spécialiste : thème : social (démog) , écon ; Agri élevage, environnement foret chasse</p> <p>Bagieu Cécile, « En suivant le Buëch, n°30, Novembre-décembre, pp.82-93 Cossalter Elisabeth, Le diois, terre de poète et de bergers, n°27, pp.92-110. Ribard François, Les gens de Boulc, n°42, pp.36-45.</p>

thème	Type d'information
Le territoire en projet	<p>Contrat de pays de développement économique du Diois - 1984 Programme intercoopératif de développement de l'agriculture bio dans le diois : Présentation du pays diois, de la place de l'agriculture bio du programme intercoopératif, de son insertion dans le Projet de territoire - 2 phases : 91- 92 / 94-99 CTE et Projet de territoire du diois : partenariat avec la chambre ; constats et enjeux du territoire ; objectif du projet « l'agriculture au coeur du développement du Diois » Axes stratégiques du projet de territoire - 1994 Journées de Fabrégas : compte rendu des travaux par le DRRD - octobre 1998 Dossier de candidature à la procédure de pays – Mai 1998 Rencontre des territoires du réseau Mairie-conseil / Liste des participants – Octobre 1999 Charte Octobre 1999</p>

thème	Type d'information
Le territoire en acte : Installation d'entreprises	<p>Plate-forme de développement : 1997 présentation des objectifs, fonctionnement, Comité de coordination et de suivi du site du Diois <u>liste des membres</u> Site de proximité :</p>

thème	Type d'information
	1996 - 1998 Indice d'activité du site Listes de membres du sites Convention instituant le site dans objectif 5b
Le territoire en acte Installation agricole	Convention chambre d'agri / DRDD –1996 Organisant le partage des domaines de compétences / au projet de territoire Journées installation agricole organisée par DRDD et acteurs agric : témoignage de jeunes installé, de cédants, d'acteurs du DRRD et profession Compte rendu par le CFPPA / compte rendu personnel (21p) + feuille de présence Mémoire d'élève à l'ISARA –1998 Création d'activité agri-rurale : analyse sur site de proximité des Boutières (Ardèche) et du Diois + annexe avec carte et données chiffrées Fichier Stagiaires CFPPA BEPA REA de 95 à 98 (parcours, caractéristiques, devenir après formation) Fichier SAFER : notification des ventes de 92 à 97 dont part agricole Fichier statistique Sur profils des installation de 90 à 96 Installation DJA dans le Diois de 90 à 97 (origine géographique, caractéristique socio-démo, type d'exploitation, localisation, évolution structure)

thème	Type d'information
Le territoire de l'insertion Et gestion interne de la pauvreté	<u>Contrat nouvelle famille nouvel habitat</u> : comptes rendus du chef de projet et personnel Projet accueil de jour Projet accueil de jour Projet de centre social à Die : comité de pilotage, réunion : présentation du projet.. ; Suivi des passages à l'accueil de nuit Janvier – Mars 1998 faite par un ex SDF sur personnes de passages à l'accueil de nuit (provenance, destination, âge sexe...) Accès au logement automne des jeunes sur Die Note d'étape DRAF DRFP 1990 <u>Présentation du projet « trajet-spectacle »</u> Rapport d'activité 91 et 96 Association intermédiaire Interview, bilan de fonctionnement Les jeunes l'emploi et les dispositifs d'insertion en milieu rural (zones DADP, dont Diois) : CES et Contrat de qualification

« Programme RMI agricole » : par Inra ESR de Dijon + autre équipes (dont sociologues de Besançon) sur 4 zones et département représentatif de la diversité de l'agriculture (modernisation, paysannerie traditionnelle ; agric employant bcp de salariés, et Drôme pour agri d'installation hors cadre familiale à laquelle j'ai participé pour la Drôme et le zoom sur le Diois) pour DIRMI, Deps , ministère agric		
Gestion institutionnelle de la pauvreté Installation et marginalisation	Entretiens : 13 avec acteur institutionnels (au niveau Départemental) 6 avec exploitants Liste des bénéficiaires RMI – salariés agricole et exploitants -MSA Fichier Transmis par MSA	Pauvreté agricole, situation agriculture dans le département et dans le Diois Entrée en pauvreté, rapport au RMI, intégration sociale, professionnelle, locale, contexte d'installation... Caractéristiques , parcours Code MSA/ individu permettant de savoir : lieu de naissance, sexe, âge, lieu de résidence, date d'entrée dans RMI. Liste des bénéficiaire DJA installés depuis moins de 5ans et au RMI dans le diois : nominatif, caractéristique socio-démo, origine géo, type d'exploitation et de problèmes

thème	Type d'information
Accueil touristique et Valorisation du patrimoine	Pôle d'Economie du patrimoine Liste des Membre du comité de pilotage du Pôle d'Economie du Patrimoine Note de la DATAR 97 : Définition du concept de PEP Méthodologie pour le développement d'un « terroir touristique » transmis par le chargé de mission DRDD Carte d'hôte Présentation de la démarche carte d'hôte Bilan évaluation par le DRDD sur mise en place de la carte d'hôte Données sur le tourisme et Observatoire Régionale Tourisme Chiffre du tourisme 98 en Rhone Alpes Poids économique des clientèles séjournant chez des parents ou amis Etude touristique du canton de Luc 1997 Politique de développement touristique Schéma département du développement du tourisme et des loisirs : contrat 1997-2002

thème	Type d'information
	Contrat de développement touristique Vallée de la Drôme, Diois, Mars 1994

parcours socio-spatial

**1) Le parcours géographique et social des ascendants , descendants, et fratrie.**

Grand père	Grand-mère	Grand	Grand mère	Grand père	Grand-mère	Grand	Grand mère
Père		mère		père		mère	
	Frères / soeurs	EGO		Conjoint		Frères/ soeurs	
enfants						conjoints	

parcours de Ego : géographique et social

Rapport à l'espace

**Forme de l'espace vécu**

Pôles

Frontière

Lieux : fort / faibles

Articulation des différents espaces de vie

Entre pôles

Entre lieux de résidences

Entre époques

**3) Identité et rapport à l'espace**

Rapport à la zone

Catégorie d'appréhension sur la zone =

Dénomination pour soi	Dénomination pour autrui
-----------------------	--------------------------

Représentation

Perception du territoire	Délimitation du territoire	Catégorisation de la population
--------------------------	----------------------------	---------------------------------

Pratique

Aire de circulation	Fonction des lieux fréquentés
---------------------	-------------------------------

Intégration sociale locale  
 Rapport au développement local  
 Rapport au temps

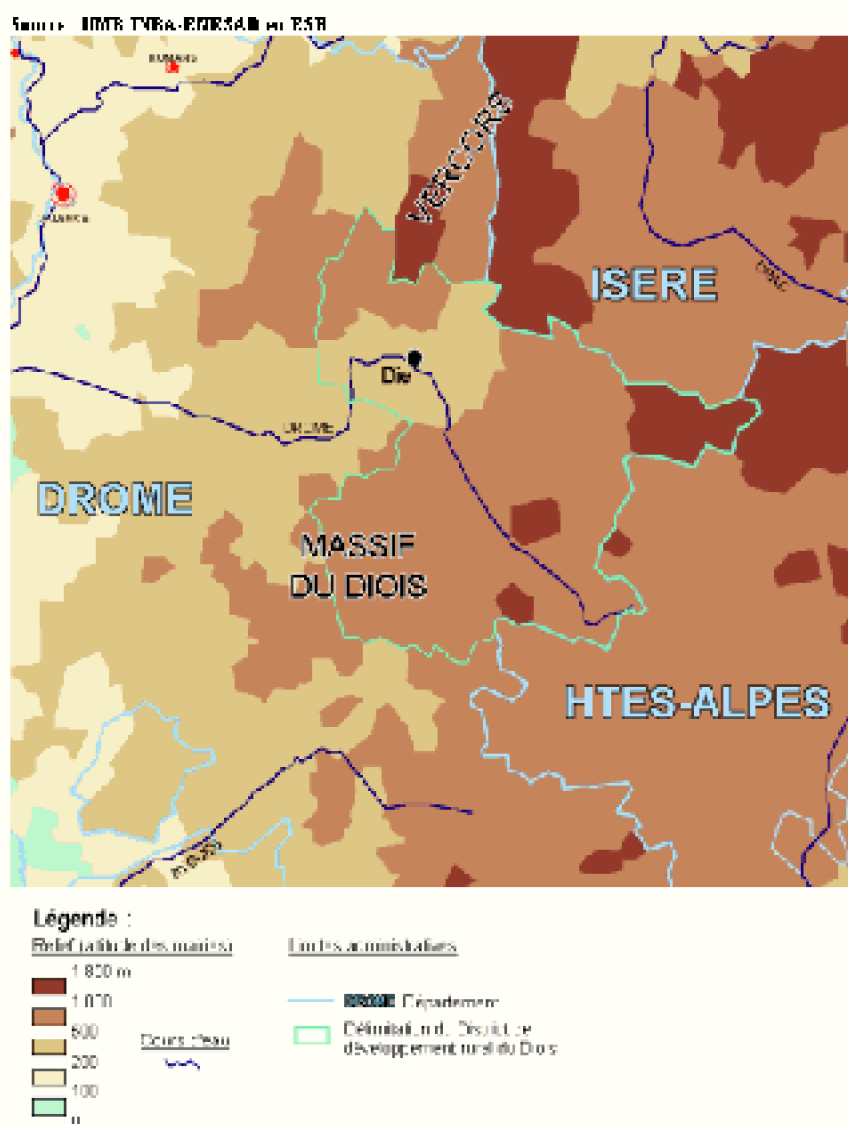
Déroulement d'une journée ici

Déroulement d'une journée ailleurs

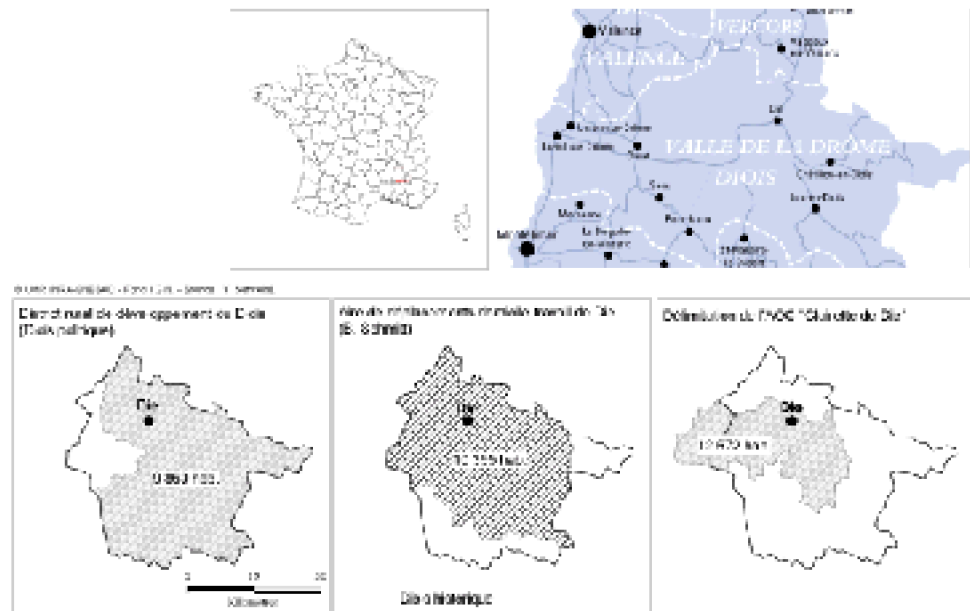
attentes / au territoire

attente / à autre espace

Le Diois – Carte du relief

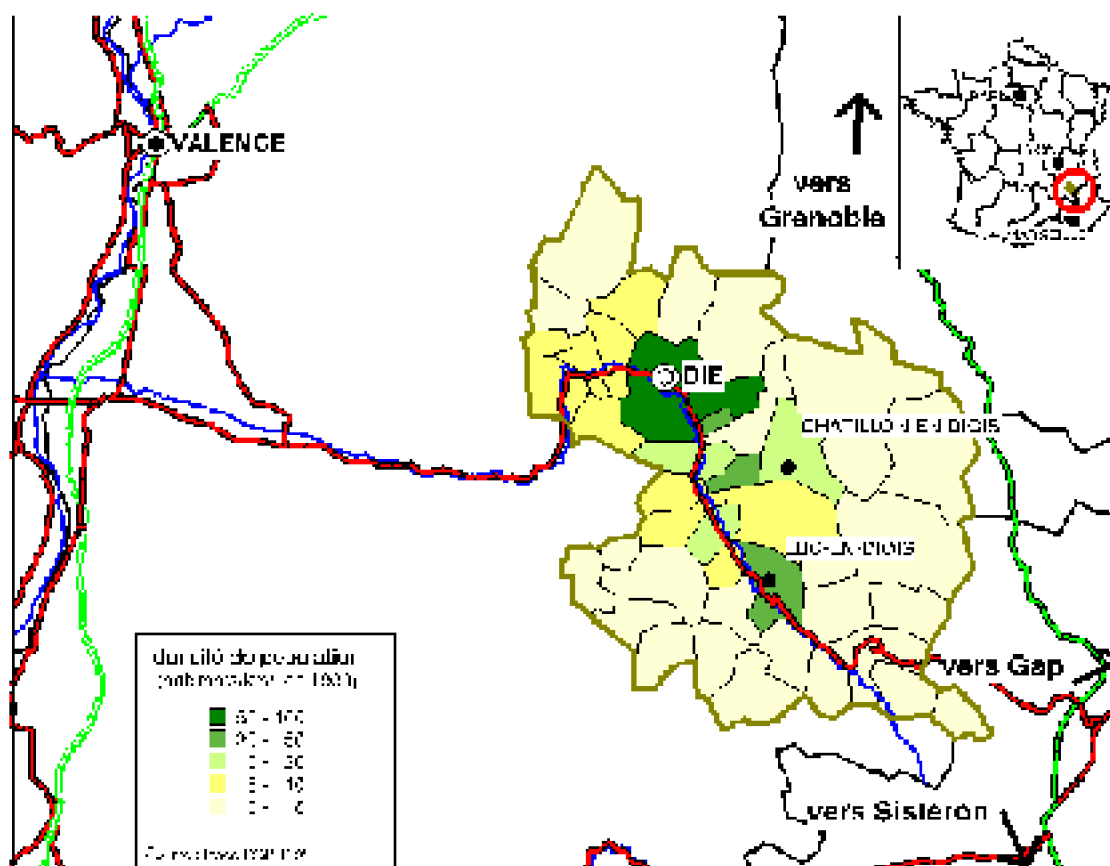


Les différents Diois



Le Diois, délimitation par bassin d'emploi

Selon B. Schmitt INRA-ESR de Dijon traitement Cemagref de Grenoble



#### Communes concernées

Aix-en-Diois, Aucelon, Barnave, Barsac, Bâtie-des-Fonds, Beaumont-en-Diois, Beaurières, Bellegarde-en-Diois, Boulc, Brette, Chamaloc, Charens, Chatillon-en-Diois, Die, Glandage, Jonchères, Laval-d'Aix, Lesches, Luc-en-Diois, Marniac-en-Diois, Menglon, Miscon, Mollières-Glandaz, Montlaur-en-Diois, Pennes-le-Sec, Ponnat et St Auban, Pontaix, Poyols, Prodelle, prés, Recoubeau-Jansac, Romeyer, St-Andéol, St-Julien-en-Quint, St-Roman, Ste-Croix, Trechnu-Creyer, Vachères-en-Quint, Val-Maravel, Volvent.

Tableau A1 : Répartition de la population totale par grandes catégories

**Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois**

		Population active			Retraités	Autres		Population				
		totale	dont ayant un emploi	dont sans emploi		inactifs		totale				
DIOIS	1990	38,2	34,0	4,2	27,0		34,8	100				
	1982	38,9	35,2	3,7	23,5		37,6	100				
FRANCE	1990	44,2	39,3	4,9	16,3	39,5	100					
	1982	43,4	39,5	3,8	13,6	43	100					
dont espaces à dominante rurale	1990	40,9	41	36,6	37,8	4,3	3,3	21,6	37,5	40,9	100	100
	1982							18,1				
dont pôles ruraux	1990	42,2	37,2	5,0	19,6	38,2		100				
dont rural isolé	1990	40,2	36,2	4,0	23,9	35,9		100				

*Source : INSEE RGP 1982 - 1990*

**Tableau A2 : Evolution de la population totale et densité de population**



	1968 Pop.	Variation 68-75 (%)	1975 Pop.	Variation 75-82 (%)	1982 Pop.	Variation 82-90 (%)	1990 Pop.	Densité de population en 1990 hab./km 2
<b>DIOIS</b>								
Total	8 733	- 6.1	8 199	+ 0.2	8 212	+ 3.7	8 514	9
dont Die	4 048	+ 0.3	4 062	- 1.7	3 992	+ 6.0	4 230	
dont autres communes	4 685	- 11.7	4 137	+ 2.0	4 220	+ 1.5	4 284	5
<b>France</b>								
Total		+ 5.8		+ 3.3		+ 4.2		104
Espaces à dominante rurale		- 2.2		+ 0.6		+ 0.9		35
Pôles ruraux		+ 6.1		+ 1.2		- 0.9		154
Rural isolé		- 4.9		- 2.3		- 2.5		25
Source : INSEE – RGP 1968-1975-1982-1990								

Tableau A3 : Structure de la population active par PCS

**Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois**

		Artisans, commer.,		Cadres et prof.									
		Agriculteurs		chefs d'entrepr.		interméd.		Employés		Ouvriers		Ensemble	
		Variation		Variation		Variation		Variation		Variation		Variation 1982-90	
1990		1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	N	%
<b>DIOIS</b>													
Total	15,1	-	12,6	+	20,2	+	25,5	+	26,6	+	100	- 74	-
		34,6		8,5		1,2		22,5		0,9			2,2
dont	3,1		14,3		20,6		32,4		29,5		100	+	+
Die												24	1,5
dont	27,6		10,8		19,8		18,3		23,6		100	- 98	-
autres communes													5,7
<b>FRANCE</b>													
Espaces à dominante rurale	13,8	-	9,5	-	18,1	+	22,2	+	36,9	+	100		+
		30,6		5,2		25,7		21,9		0,4			2,7
dont pôles ruraux	3,1		9,3		21,3		26,8		39,6		100		+
													1,7
dont rural isolé	18,2		10,3		15,7		20,7		35,0		100		-
													1,2

Source : RGP 19982-1990

**Tableau A4 : Composition sectorielle de l'emploi en 1990 et évolution par rapport à 1975**

																<b>Commer et</b>					
Agriculture et sylviculture		IAA		Autres industries		Tertiaire industriel		Bâtiment, construction		services marchands aux particuliers		Services marchands		Total							
N	Var.	N	Var.	N	Var.	N	Var.	N	Var.	N	Var.	N	Var.	N	Var.						
90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)	90 (%)	75-90 (%)						
<b>DIOIS</b>																					
<b>Total</b>	<b>20,4</b>	<b>- 22</b>	<b>4,2</b>	<b>- 25</b>	<b>6,5</b>	<b>- 16</b>	<b>19,2</b>	<b>+ 52</b>	<b>9,7</b>	<b>+ 28</b>	<b>16,4</b>	<b>+ 12</b>	<b>23,6</b>	<b>+ 15</b>	<b>100</b>	<b>+ 5</b>					
dont Die	6,6		6,4		8,2		21,7		8,9		24,3		23,8		100						
dont autres communes	42,2		1,0		3,6		15,3		10,9		12,0		15,3		100						
<b>France</b>																					
<b>Espaces à dominante rurale</b>																					
<b>Total</b>	<b>19,9</b>	<b>- 39</b>	<b>4,9</b>	<b>+ 16</b>	<b>20,8</b>	<b>- 10</b>	<b>7,3</b>	<b>+ 26</b>	<b>8,5</b>	<b>- 15</b>	<b>24,2</b>	<b>+ 45</b>	<b>14,4</b>	<b>+ 19</b>	<b>100</b>	<b>- 6</b>					
dont pôles ruraux	4,0		5,0		27,8		9,6		6,8		30,0		17,3		100						
dont rural isolé	25,2		5,0		17,9		6,5		8,4		23,4		13,4		100						
<i>Source : INSEE RGP 1975-1990</i>																					

**Tableau A5 : Indicateurs de mobilité selon l'occupation professionnelle en 1982 et 1990 (en % de la population de référence)**

	<b>Agriculteurs</b>	<b>ACCE*</b>	<b>CPIS**</b>	<b>Prof. interm</b>	<b>Employés</b>	<b>Ouvriers</b>
Taux de sortie	3	18	43	44	26	19
Taux d'entrée	9	20	39	33	21	19
Solde	+5	+2	-4	-11	-4	0
<i>Source : RP 1982 et 1990 – INSEE - Exploitation INRA Dijon * Artisans, Commerçants, Chefs d'Entreprise - ** Cadres, Professions Intellectuelles Supérieures</i>						

Tableau A6 : Données générales sur les migrations entre 1982 et 1990

	Sorties	Entrées	Solde migratoire
<b>Population totale</b>	<b>1642</b>	<b>1856</b>	<b>214</b>
< ; 18 ans	436	484	48
< ; 18/pop. totale (%)	26,2	26,1	2,9
18-29 ans	432	352	-80
18-29/pop. totale (%)	26,3	19,0	-5,8
30-59 ans	600	648	48
30-59/pop. totale (%)	36,5	34,9	1,7
60 ans et +	172	372	200
60 et +/pop. totale (%)	10,5	20,0	7,6
Population active	768	760	-8
Agriculteurs	24	44	20
Agri/pop. active (%)	3,7	7,1	2,7
ACCE	68	80	12
ACCE/pop. active (%)	10,4	12,8	3,2
CPIS	64	72	8
CPIS/pop. active (%)	9,8	11,5	5,4
Prof. intermédiaires	204	140	-64
PI/pop. active (%)	31,1	22,4	-13,9
Employés	152	144	-8
Emp/pop. active (%)	23,2	23,1	-1,4
Ouvriers	144	144	0
Ouv/pop. active (%)	22,0	23,1	0
Chômeurs	112	136	24
Chô/pop. active (%)	14,6	17,9	7,6
Pop. inactive	874	1096	222
Retraités	164	380	216
Retr/pop. totale (%)	10,0	20,5	10,8
<i>Source : RP 1982, 1990 – INSEE - 1/4, lieu de résidence - Exploitation INRA Dijon</i>			

Tableau 7: Evolution de la répartition des demandes d'emploi selon la qualification

	1990 en %		1993 en %		1996 en %	
	Total	< ; 25 ans	Total	< ; 25 ans	Total	< ; 25 ans
Ouvriers et employés non qualifiés	34	41	30	57	29	43
Ouvriers qualifiés	18	13	18	9	15	5
Employés qualifiés	40	43	41	30	49	48
Techniciens et cadres	8	3	11	4	7	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANPE – Traitement INRA ESR Dijon

### Attachement

#### **Attachés aux lieux et aux liens**

Figure du paysan du cru successeur du père

Monsieur Bouvreuil : célibataire sans enfant, bénéficiaire du RMI, en polyculture élevage (bovin)

Madame Lucie : installé avec son mari sur une partie des parents, installé en polyculture avec un camping à la ferme, mère de deux filles et un fils

Monsieur Bernard : éleveur de brebis, associé à une néo-rurale, marié père de trois filles

Figure d'ouvriers des champs

Famille Boulti : lui ancien docker à Marseille, et elle esthéticienne, installés en élevage caprin avec leur fils (double exploration) bénéficiaires du RMI

A et C : deux frères originaire de Vaul et Velin, installés en élevage caprins avec leur père (ouvrier), célibataires sans enfants, bénéficiaires du RMI

#### **Figure des fragiles en errance**

Monsieur Renod : touriste fidélisé sur la zone, mécanicien (salarié) à Grenoble.

Madame Paulette : touriste fidélisée sur la zone, ouvrière retraitée de la banlieue parisienne, vivant dans le Cher.

#### **Attachés aux lieux**

Figure de néo-notabilisés

Monsieur Molpa : fils de gendarme muté sur la zone, chef d'entreprise, membre du comité d'agrément de la plate-forme initiative locale

Monsieur Terrot. : parisien, agriculteur, vice-président du district

Monsieur Pochard : alsacien, agent du district, animateur du projet de territoire

Monsieur Lorcaïn: originaire du nord, récemment recruté (emploi jeune) par le District,

chargé de la mise en valeur du patrimoine

Figure de néo garde fou

Monsieur Barnabé : ex-éducateur en région parisienne, restaurateur- hôtelier et vice-président du District

Monsieur Rougeot : ex-salarié du bâtiment en région parisienne, entrepreneur, membre du comité d'agrément de la plate-forme initiative locale

Figure de pièce unique du territoire

Madame Aséma : originaire des Ardennes, responsable de l'antenne dioise de la mission locale jeune

Madame Trémini : originaire des Ardennes, animatrice du Site de Proximité et de la plate-forme initiative locale

Monsieur Bréviaire : lyonnais, enseignant retraité, conservateur du Musée de Die

Monsieur Tourel : grenoblois, responsable du Contrat Nouvelle Famille – Nouvel Habitat.

Monsieur Diffas : allemand, responsable de l'Office du Tourisme de Die.

Madame Casatis : pied noir, enseignante, organisatrice d'un festival local.

Figure de pionnières restées au front néo-rural

Madame Chat : agricultrice, bénéficiaire du RMI, parisienne, installée et mariée avec son ami d'enfance (divorcé) vivant avec sa mère.

Madame Bordas : savoyarde, agricultrice, bénéficiaire du RMI, installée avec son conjoint (décédé) par une commune de la zone.

Madame Genèsse : photographe, bénéficiaire du RMI, Belge ayant quitté son emploi à Bruxelles pour suivre son mari (divorcé), ayant tenu un restaurant avec celui-ci avant son départ.

Madame Tunnis : agricultrice ayant quitté son emploi de fonctionnaire à Paris pour s'installer sur la zone sur l'exploitation de son conjoint actuel.

# INDEX

## Attachés aux liens

### Tribu installée dans la vie

---

Monsieur Vilterloo : résident secondaire, Belge, artisan.

Couple Gaspard : résident secondaire, Marseillais, maçon (ouvrier) et aide soignante.

Couple Lemel : Bretons, touristes, employés du commerce dans le même établissement.

Monsieur Zampani : Savoyard, touriste travaillant à temps partiel, musicien 'saltimbanque' le reste du temps.

Famille Michalin, : tribu de cheminot, originaire du Vaucluse, résidente secondaire sur la zone.

### Tribu incertaine

---

Patrick et Stéphanie : Touristes du Var, employé communal (Patrick) , employé de la

Poste (Stéphanie), non marié, sans enfant, en séjour dans le Diois avec leurs amis André et Laurence.

André et Laurence, Touriste de Valence , ouvrier (André), femme au foyer (Laurence), mariés avec un enfant.

## Engagement

### Les lieux font liens

---

Notables du pays

Madame Beauchaine : élue locale et régionale, ex-agent de développement.

Monsieur Monfavet : élu local, fils d'agriculteur, aubergiste.

Monsieur Faucilliat : élu local, enseignant.

Migrants enracinés

Monsieur Grilet : éducateur retraité, responsable CCAS de Die.

Monsieur Sandhall : néo-rural d'origine Hollandaise, directeur d'une coopérative de plantes aromatiques et médicinales, initiateur d'un Festival local.

Monsieur Arthéna : néo-rural, d'origine Hollandaise, créateur d'un GAEC en plantes aromatiques et médicinales, initiateur des Rencontres européenne du Diois.

Monsieur Stéphane : néo-rural, Responsable de l'accueil des Bénéficiaires du RMI à la Mission Locale, mis à disposition auprès du Site de proximité.

### Militant du local au global

---

Monsieur Ebert : Parisien, éleveur de brebis, militant à la confédération paysanne.

Monsieur Gauthier : originaire de l'Isère, viticulteur adhérent de la cave coopérative de Die, militant Confédération paysanne.

Madame Pécan : Grenobloise, administratrice d'une compagnie de théâtre correspondante locale de ATTAC.

Madame Valériale : originaire de Camargue, animatrice du JAD (réseau d'aide à l'installation agricole).

**Madame Risoude : fonctionnaire du ministère de l'agriculture, en poste à Die, en cours de mutation à Rennes (directrice du CFPPA)**

### Nomades ruraux évoluant entre ville et campagne

---



---

Nomades bressans : touristes fidélisés sur la zone

Nomades hollandais : touristes fidélisés sur la zone

**Nomades belges : Monsieur et madame Vandam, touristes fidélisés sur la zone**

## Les liens font lieux

---

Elite en Exil

Monsieur Féreni : Corse, établi à Montpellier (ligné de sa conjointe), et résident secondaire sur la zone.

Madame Yourkhénof : Franco-russe, établie à Aix (ligné de son père) , et résidente secondaire sur la zone.

Madame Kouroustian : Arménienne d'origine russe, établie à Lyon, touriste fidélisée sur la zone.

Monsieur Vanderlick : diplomate belge, marié à une anglaise, résident secondaire sur la zone.

Monsieur Paulinner : originaire du Nord, vivant dans les Yvelines, ingénieur, résident secondaire sur la zone.

Monsieur Igéna, géographe en retraite, vivant dans les Yvelines, résident secondaire sur la zone.

## Nomades temporels

---

Michel, Robert et les autres : groupe d'amis se retrouvant chaque année dans le même camping situé sur la zone

Communauté pied noir : se retrouvant chaque année dans un lieu différent.

## Tension

### Protestants durant la vie active, résidents secondaires sur la zone

---

Madame Rastelière : née en Ardèche, père originaire du Diois, institutrice en retraite, vivant à Montpellier

Madame Dubois : née à Valence , fille de Monsieur Dubois originaire du Diois, institutrice dans les Yvelines.

Madame Paula : née à Paris, de parents paysans et protestants, institutrice en retraite.

## Protestants resté sur la zone, dont les enfants sont partis

---

Madame Magalou : agricultrice à la retraite

Monsieur Chamarte : agriculteur devenu propriétaire d'un camping

Protestant resté au pays, sans enfant

Monsieur Traumas : agriculteur 'migrant alternant, marié successivement à deux institutrices protestantes dioises

## Extériorité

### Bilocalisés entre ville et campagne

---

Monsieur Maléserbe : enseignant en banlieue parisienne, adhérant au parti des Verts, Résident secondaire sur la zone

Madame Cotillon : femme au foyer, bénévole, résidente secondaire sur la zone, marié à un cadre supérieur, vivant à Grenoble.

Brumberger : Hollandais professeur honoraire de l'Université en Indonésie, pratiquant le télé-travail sur le Diois, en cours de déménagement dans le Vercors

Habitants d'une 'bulle'

Isabelle et Philippe : rentière et héritière d'une famille de la bourgeoisie lyonnaise devenue écrivain, lui ayant exercé divers activités (imprimeur, éleveur de chèvre, 'père fondateur' d'une communauté pédagogique) avant de devenir peintre, vivants sur la zone

Monsieur et Madame Bérodière, elle fille de protestants agriculteurs, lui parisien envoyé à son adolescence en maison de correction dans le Diois, agriculteurs sur la zone.

Ecologistes

Monsieur Loup : originaire de la région lyonnaise, biologiste employé par le Parc du Vercors, résidant sur la zone.

Madame Smith : parisienne, institutrice en retraite sur la zone, adhérente à des associations écologistes et humanitaires

Citadines voyageuses

Madame Mistricht : animatrice de radio, célibataire, résidant près de Louvain et travaillant à Bruxelles, en séjour dans un centre d'activité culturelle sur la zone

**Vagabonds**

Michel (23 ans) : fils de commerçant breton, travailleur intérimaire (travaux sur corde)

---

dans les grandes villes dans un rayon de 300 km autour de Die, vivant dans son camion, et revenant chaque week-end sur le zone

Marc (40 ans) : ancien saisonniers, et adepte d'une secte, bénéficiaire du RMI, 'squattant' l'été dans le Diois où il s'adonne au parapente et vivant l'hiver à Paris

## Entrepreneurs des lieux génériques

---

Monsieur Gladisse : originaire de Vaison La Romaine, artisan dans le Sud, devenu propriétaire d'un camping sur la zone

Monsieur Tippe : d'origine parisienne, installé sur la zone, éditeur sur la zone et à Grenoble, initiateur d'un festival

Monsieur Vinnier : originaire de Normandie, directeur de la Cave coopérative de Die, résident à Crest.

## Diaporama projet de territoire A la médiathèque de Die Novembre 98

Présenté par un agent du district (néo-notabilisé)

1000 personnes en réunion publique comme ici à Luc, 250 dans une quinzaine de groupes de travail c'est une force pour analyser le Diois et l'imaginer pour demain. 5 thèmes abordés fréquemment dans les discussions ont été traité par des élus, des groupes de jeunes, des représentants du tissu associatif et socioprofessionnel, pendant 2 jours de débats à Fabrégas dans le Var.

- Quelles ont été les questions et éléments de réponse apportés ?
- **Comment ne pas commencer par le patrimoine ?**
- La qualité du cadre naturel est souligné par tous. Maître Glandasse est là pour nous le rappeler, lui qui est l'horizon d'une vingtaine de villages diois. Qui dit patrimoine, dit aussi monuments : temples, église, chapelle comme ici à Arnailon témoignage d'une histoire religieuse intense. De manière générale tous les éléments bâtis ayant une signification historique ou un usage collectif sont reconnus en tant que patrimoine: ancienne gare, mairie, école, échafaud - comme à Beurrière. Aux yeux des habitants le patrimoine c'est aussi ce qui disparaît, petits éléments bâtis comme les fontaines, les lavoirs, les murets les chemins, les moulins - ici celui de Glandage. Eléments que l'on reconstruit parfois comme le pont de Vachère sur le ruisseau des Gas à la frontière de Boulc, Glandage et Trechenu Treyer. Mais le patrimoine c'est surtout ce qu'il faut respecter, en évitant les attitudes laxistes (photo d'une ferme devant laquelle est entreposé du vieux matériel ), les pratiques déraisonnables (photos d'un camping saturé en plein été aux environs de Die), ou les aménagements qui se dévalorisent en

ne prenant pas en compte toute la richesse de ce qui les entoure. Aujourd'hui, le ramassage des ordures ménagères et la déchèterie couvre aujourd'hui tous les diois et les lignes [hautes tensions] sont enterrées.

- Si le patrimoine diois est apprécié pour sa qualité il faudrait le faire connaître au delà de ses grands classiques.
- *Combien ignorent le rôle qu'on joué ses cabanes quelques décennies auparavant ?*
- Notre patrimoine est aussi culturel. La connaissance des usages passés permet de mieux apprécier les traces qu'ils ont laisser. Les usages ont disparus avec l'exode rural mais certains ont évolué et se sont transmis : patrimoine des savoirs faire dans la culture et la transformation des raisins, de la lavande, des noix, mais aussi du bois. Essayez d'imaginer ses sites sans leur ponts forestiers ? La forêt couvre 70% de notre territoire. Son rôle historique de protection des sols, n'empêche pas les activités de loisirs d'être exploitées, comme ici à Lus la croix haute. Apprenons donc à connaître notre patrimoine. Pour cela il est proposé de faire participer activement les habitants et surtout les jeunes, à un inventaire qui mettra l'accent sur ses usages passés, actuels et possibles.
- Il sera alors temps de penser la valorisation, par la visite bien sûr. Mais dans le Diois où peu de sites sont aménageables et entre guillemets commercialisables, mieux vaut penser patrimoine support d'activité, à l'occasion desquelles la connaissance peut-être transmise. C'est le principe de l'initiation au territoire par un passeur. Ou alors patrimoine reconverti pour l'accueil ce qui est fréquent dans le Diois, comme ici la Bastide à Romeyer, ou enfin pour le développement d'activité nouvelles, l'exemple de Barnave : activités qui, par un nouvel usage respectueux de l'architecture et de l'esthétique en général, redonnent vie à des éléments patrimoniaux qui ont ainsi plus de chance de rester dans notre mémoire collective. Respectons, connaissons, inventorions, valorisons faisons vivre notre patrimoine, mais construisons aussi celui de demain, en faisant en sorte que nos aménagements soient bien compris, au regard de leur fonctions et non rejetés du fait d'une esthétique hasardeuse. La bergerie de Valmalarel a permis le retour d'éleveurs sur une commune où ils avaient disparus. Et enfin et surtout n'oublions pas que notre patrimoine est aussi habitat à construire et rénover, pour accueillir ceux qui construiront notre patrimoine d'après demain (photos d'enfants à la maternelle). Mais seront-ils agriculteurs?

L'agriculture notre deuxième thème.

- Tout le monde en parle. Normal pour une zone rurale. Certains mettent en avant des produits de qualité, respectueux d'un environnement de qualité. Outre les AOC pour les Picodon, la clairette de Die, le vin de Chatillon la lavandine de Haute Provence, et peut-être bientôt la noix, d'autres signes de qualité existent. Pour les agneaux par exemple : le Diois compte 25000 brebis mères qui vont vivre [inaudible]. En ce qui concerne les plantes aromatiques la moitié de la production est issue de l'agriculture biologique. Cette dernière est bien implantée dans le diois, où 8% des agriculteurs la

pratiquent, contre seulement 1% en France. D'autres, plus nombreux parlent surtout de l'agriculture et de la vie et de la présence qu'elle apporte, présence qui ne se fait pas uniquement sentir dans les rues des 10 villages qui ne comptent plus qu'un seul agriculteur pour lutter contre l'avancée incessante de la friche. Enfin l'agriculture est évoquée de manière passionnelle sur la question des aides, qui du fait de certains excès souvent dénoncés sont mal comprises.

- Mais pensez-vous que l'agriculteur qui produit ce paysage, doivent rester et faire vivre son village, s'il est uniquement rémunéré pour des produits mises en concurrence avec ceux des plaines ou des pays où la main d'oeuvre est exploitée et le respect de l'environnement inexistant ?
- C'est pour cela que dans le prolongement de l'opération agri-environnementale dont les effets sont bien visibles, il est proposé de travailler à des contrats territoriaux d'exploitation, grâce auxquels les agriculteurs seront rémunérés, pour ce qu'il font déjà et pour les efforts en plus en matière de qualité des produits et de respect de l'environnement et du maintien du tissu rural. Nous avons donc demandé aux agriculteurs de travailler sur l'explication de leur métier et sur des propositions pour une meilleure prise en compte dans leurs pratique des autres usagers du territoire en vieillissant à bien entretenir les abords des fermes et des villages par exemple. Ou à respecter par un code facilement repérable les chemins utilisés par les chasseurs et randonneurs. D'un autre côté il faudra veiller à laisser aux agriculteurs un moyen de produire, cela est de plus en plus dure quand **on sait que les acheteurs de résidences secondaires et de chasses privées sont prêts à payer certains terrains deux à trois fois plus cher** que la valeur agricole. Enfin il faudra continuer à faire une place au soleil pour les jeunes. C'est l'idée d'une **pépinière agricole** où pendant un à trois ans les exploitants pourront tester leur système et se faire connaître des agriculteurs et des diois. Leur l'installation devraient en être faciliter.

Troisième thème : le tourisme

- Tout le monde convient que le Diois est un pays touristique, l'été ça se voit et 320 millions de CA annuel ce n'est pas négligeable. **Mais c'est un tourisme basé pour moitié sur les résidences secondaires, et l'accueil en famille.** L'hébergement payant est essentiellement constitué d'emplacements de campings sur les périodes estivales. Le tourisme familiale est également concentré sur la période estivale. En dehors de laquelle campings et gîtes ferment. En matière de développement touristique l'accent peut être mis sur : l'allongement des saisons avec des équipements polyvalents comme à Valdrôme; le développement de l'hébergement de qualité, comme les gîtes ruraux par exemple comme à Jensac; la création de moments forts comme la fête de la clairette; l'amélioration des équipement d'accueil de touristes pour la période estival...et tout cela dans le respect du cadre naturel à l'image du [ palais ] à la Motte Chalencou .
- Le développement de sites phares appelés à attirer et accueillir beaucoup de public comme le caveau de la cave coopérative de Die, ou la maison du parc à Chamaloc, sur le thème du pastoralisme, permettront de renvoyer les visiteurs vers d'autres lieux plus

confidentiels où des **passseurs** pourront les initier aux produits du terroir, à la connaissance de la nature, à la découverte des métiers traditionnels et les guider sur des sentiers qu'il faut parfois savoir découvrir, dans ce diois où il fait bon vivre.

Le thème de l'accueil

Tous les groupes de travail ont abordé la **question de l'accueil des habitants et des entreprises** en générale, mais l'offre en logement est insuffisante, et même si elles sont aidées (OPAH) les rénovations sont chères pour le foncier bâti. La construction, très réglementée, est difficile. Il est dur de trouver un logement confortable, avec jardin et respectueux du cadre architecturale et naturel. Une 3<sup>eme</sup> OPAH actuellement à l'étude devrait permettre d'améliorer la situation, en augmentant des aides aux propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover leur logement, et en mettant l'accent sur la création de logement avec atelier, qui permettent l'installation d'artisans ou commerçants dans les villages, à l'image de ST Nazaire le Désert.

Objectifs important de maintenir services et écoles.. d'accord, mais il faut veiller à avoir une part suffisante d'actifs, il faut donc aider au maintien des entreprises existantes en leur donnant les moyens d'évoluer, par un meilleur accès au conseil et à la formation. Il faut également favoriser le développement de nouvelles activités, à choisir avec les socio-professionnels en fonction de l'image que l'on veut donner du territoire: qualité des produits, respect de l'environnement.

Il faudra ensuite diffuser cette image à l'extérieur, en faisant la promotion du Diois (vs Pays de Die et des hautes vallées). Mais attention à ne pas trop renforcer Die au détriment des autres bourgs centre.

Dans tout les cas s'il est une chose à prendre en compte c'est le nombre de plus en plus grand de personnes qui souhaitent venir habiter à la campagne.

Nombre d'entre eux viennent et cherchent à développer une activité, [ ] et cherchent un lieu où il est possible de les accueillir. Une façon de bien prévoir et aider ces arrivées serait de créer des logements et ateliers relais dans lesquels les nouveaux venus pourraient prendre la mesure de ce qu'est la vie en zone rurale, tout en créant et testant leur activité.

Enfin un accueil bien réussi ne dépendra pas uniquement de la création de locaux et de logement mais aussi des services que nous aurons pu maintenir et de l'accueil que nous aurons su réserver aux nouveaux habitants, en leur ouvrant nos portes, en jetant des ponts entre des modes de vie qui peuvent être différents. Sans volonté et convivialité de notre part ils auront du mal à rester. Surtout s'ils ont des enfants. Mais ce n'est pas toujours faciles devenir vivre dans des secteurs où les collèges sont éloignés. Dans le Diois à la différence des villes, tous le monde n'a pas accès aux services , mêmes à des équipements sportifs, ou encore à la culture.

**Nous sommes là au coeur de notre dernier sujet : vivre dans le Diois.**

· Certains loisirs comme la lecture sont accessibles à tous, comme les bibliobus. La diffusion d'autres loisirs dans les villages pourrait peut-être se développer. Mais il faut trouver les moyens de transport pour y accéder. Si le train est plus adapter au trajet sur

---

Valence, des systèmes de transport plus originaux sont peut-être à inventer, pas seulement pour exemple. Les services, les loisirs pour les jeunes, d'accord : et les retraités ? Il faut veiller à faciliter l'accès aux commerces pour tous, ainsi qu'aux services pour lesquels l'expérience du fond public de Luc en Diois permet de tester des solutions, pour tous les services sans exception. De plus des groupes de travail ont mis l'accent sur des lieux de vie, propres à la convivialité. Surtout dans des villages traversés par des routes importantes. Mais il est possible d'improviser. C'est cette capacité à se parler, à se voir, à se respecter, qui permet de faire revivre des villages, comme à Aucelons, où les années d'exode s'efface collectivement. Comme à Vachère qui compte aujourd'hui 13 enfants [inaudible].

Le ciel n'est pas si tourmenté, et notre pays diois peut retrouver des couleurs inattendues, à la lumière du soleil qui n'appartient qu'à lui.

Fin

15 villages sont cités sur 52.

Les thèmes abordés sont ceux de Fabrégas :

patrimoine; agriculture; tourisme ; accueil de population et entreprise; vivre dans le Diois.

Réurrence de certains thèmes:

Thème du respect (respecter, respectueux, respect) : 11

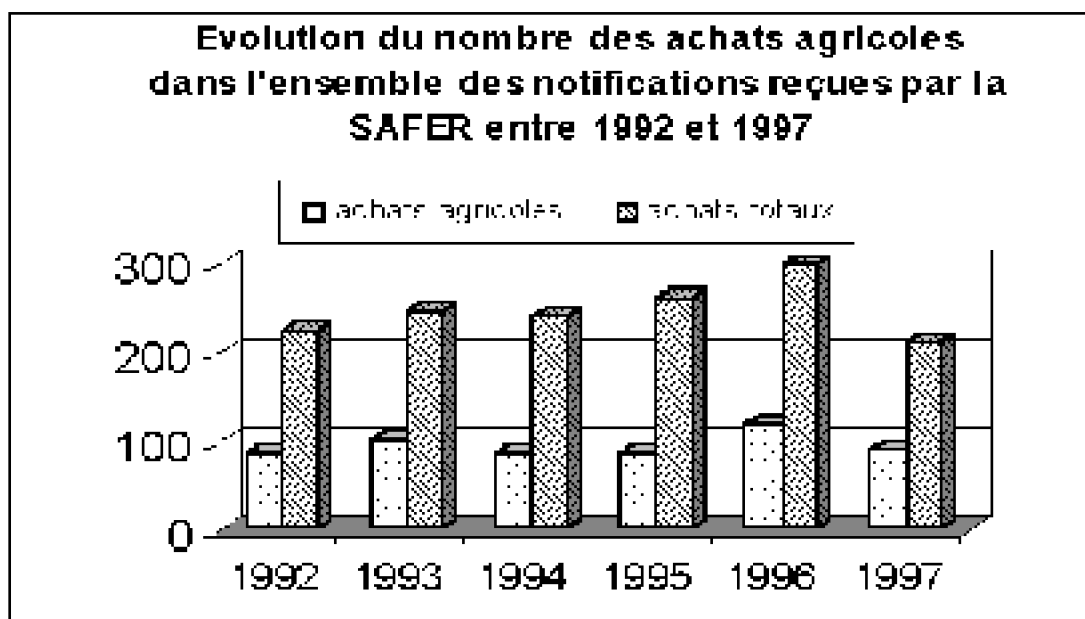
Thème du développement (développement, développer) : 6

Thème de l'accueil (accueil, accueillir): 9

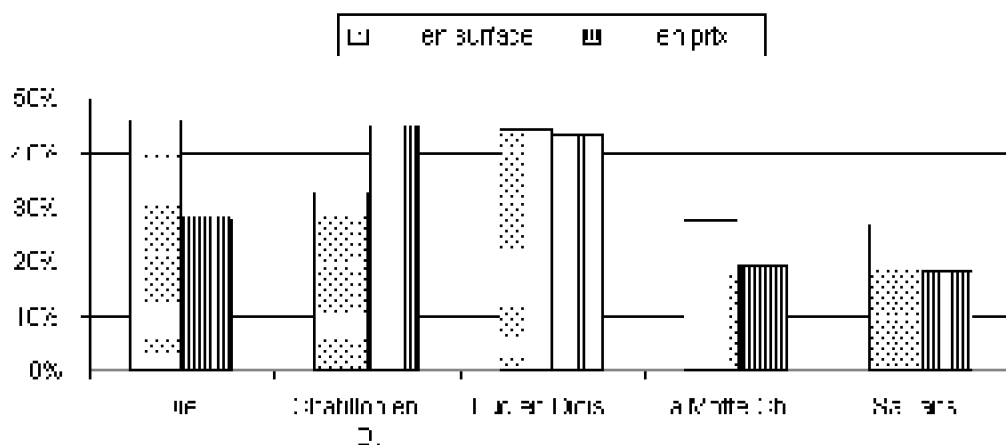
Thème de la qualité : 8

Thème de l'unité des 'diois' ('tous le monde' + associer à l'idée d'un enjeu, d'un domaine commun à tous) : 6

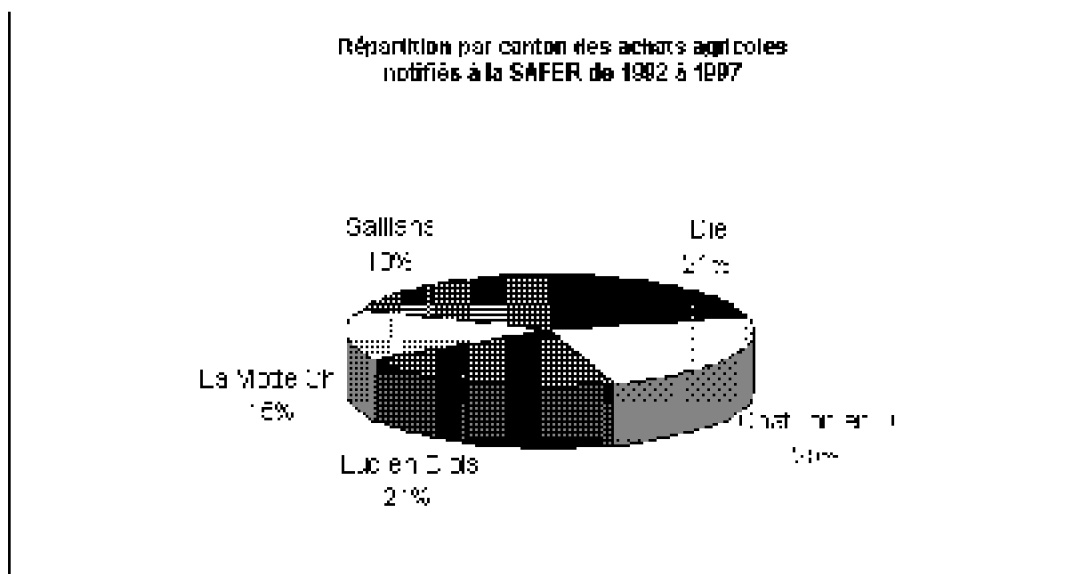
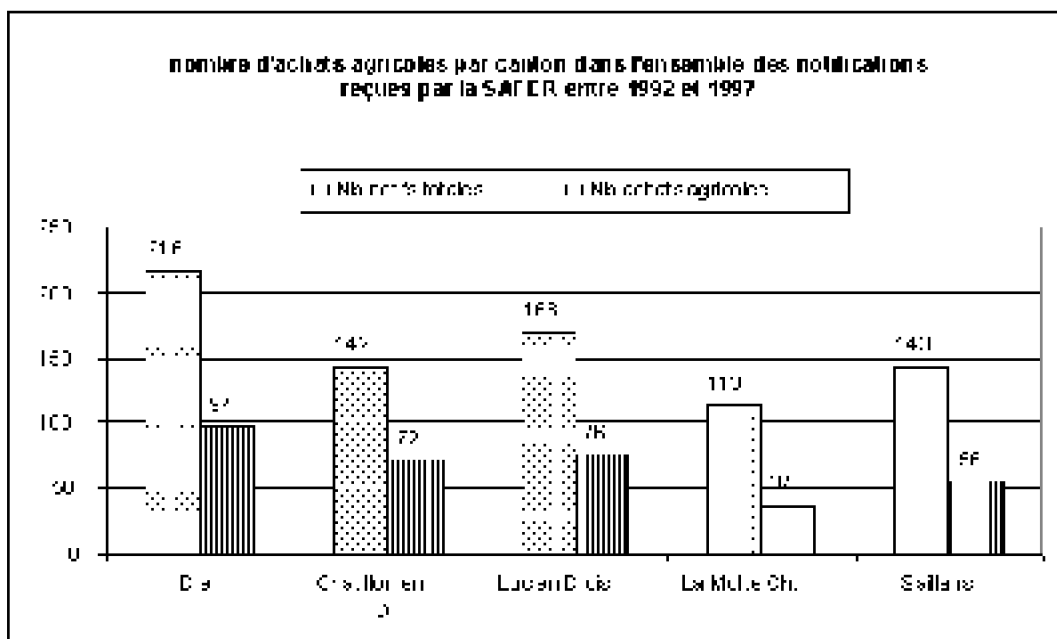
'Le Diois' (comme pays) : 10 ; 'diois' (comme adjectif) : 2 ; 'les diois' (habitants du Diois) : 2

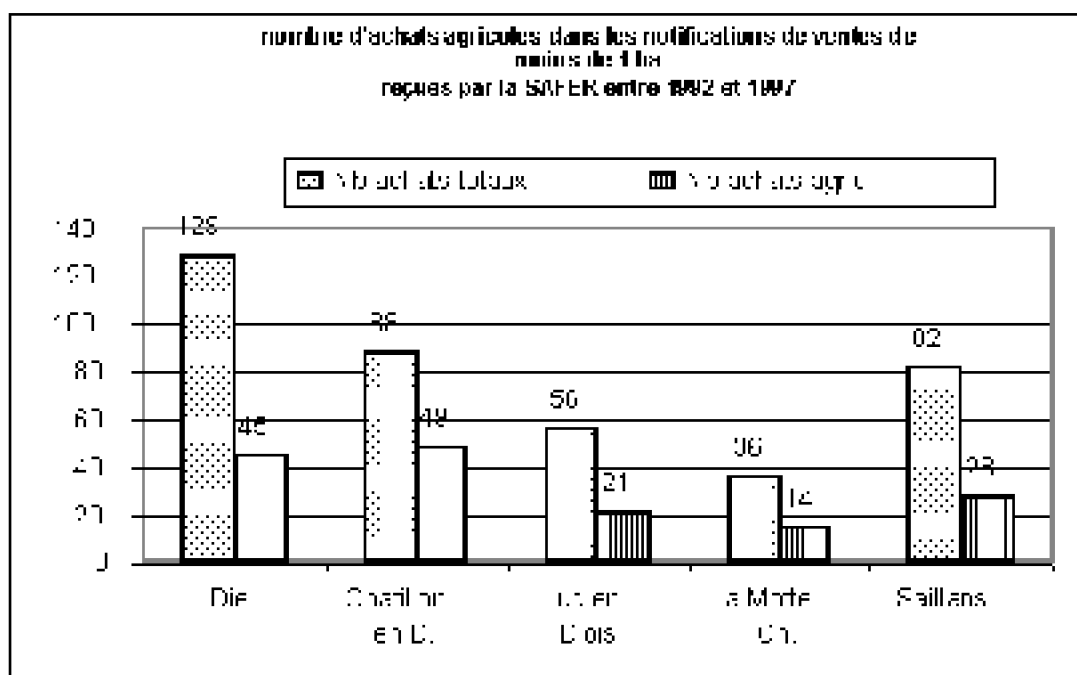
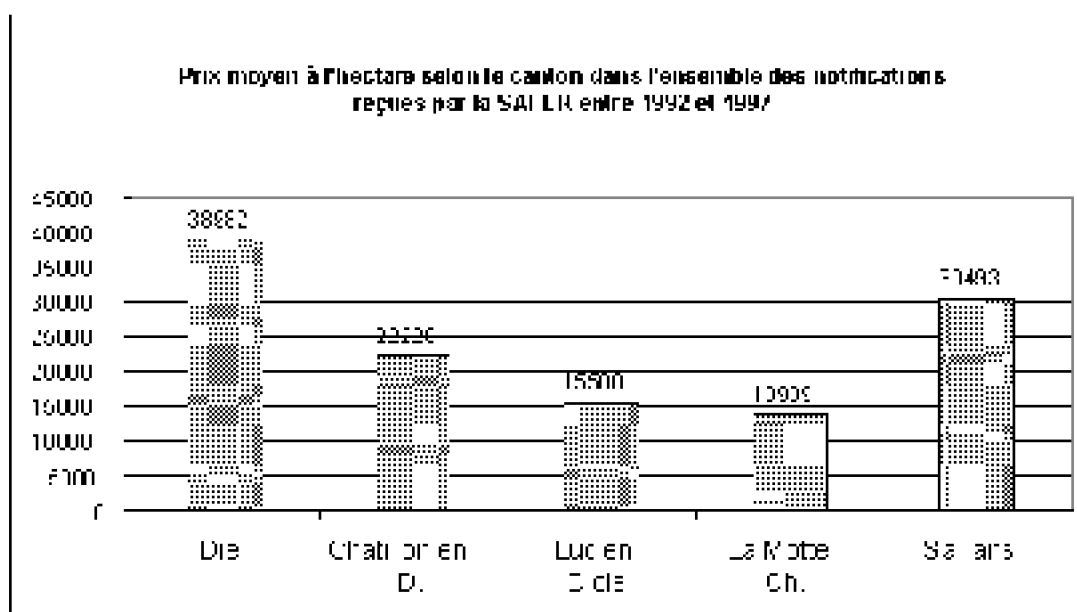


Part des achats agricoles par canton dans l'ensemble des notifications reçues par la SAFER entre 1992 et 1997

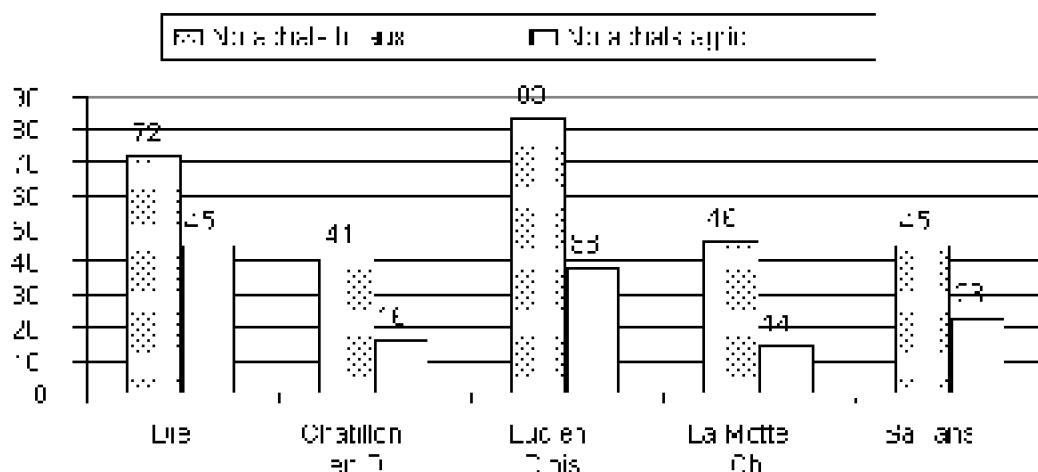




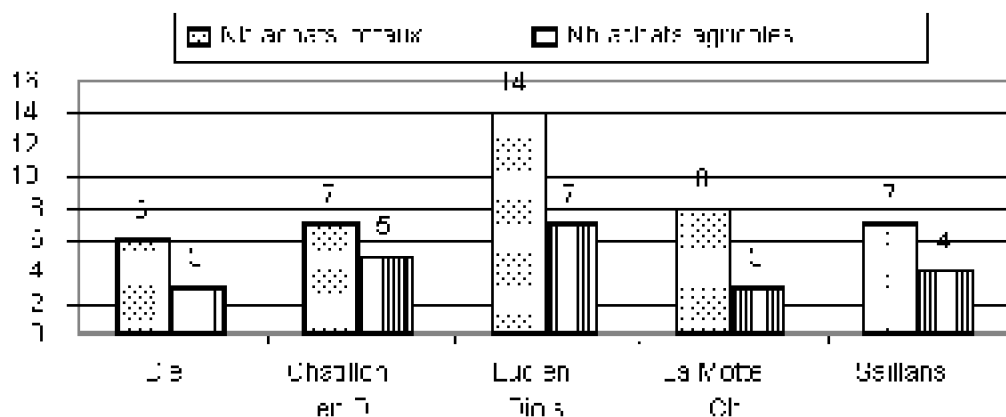


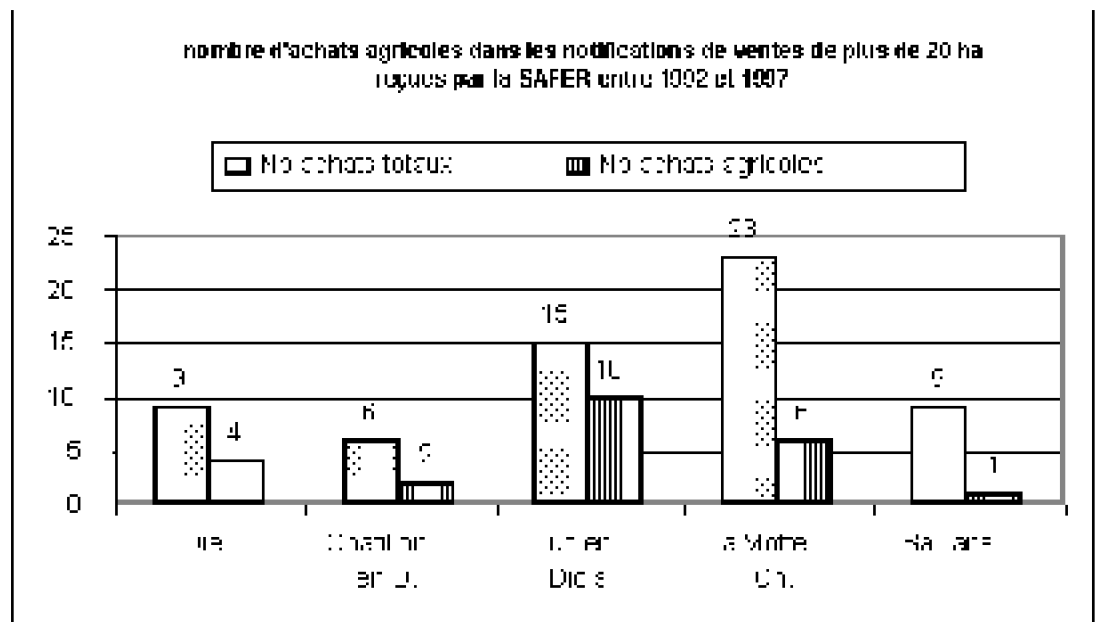


nombre d'actes agricoles dans les notifications de ventes entre 1 et 10 ha reçues par la SAFER entre 1992 et 1997



nombre d'achats agricoles dans les notifications de ventes entre 10 et 20 ha reçues par la SAFER entre 1992 et 1997





Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
Université de Paris VII Association 3ADL	enseignement	Diplômés du supérieur, qui veulent travailler dans le dvpt local	Annuaire prof des anciens Animation : colloques, .. Prestation de services : diagnostics.	Dépliant cartonné : Professionnalisme Enjeux et mutations rapides des collectivités locales, qui deviennent des acteurs : Nécessité des projets locaux et globaux en adéquation avec leur territoire.
Université de Paris VII Josée de Félice (présidente du collectif )	Recherche enseignement	Professionnels Médias universitaire	Interface entre monde Médiatique et scientifique	
Village – magazine Le Calvez Directrice collectif	Médias, édition	Tout public Ciblé sur les « porteur de projet » Concerne les « urbains » et les ruraux → Voir nbre de tirage, capital	Méthodologie et information pour aider à l'installation à la campagne, notamment aide au projet	« la campagne » Exemplification des porteurs de projet qui ont réussi, La campagne : mine de ressources Très développement local Support : Pas de plaquette Les produit à vendre : journaux
Demain Martine Moléon (à l'origine du	Médias	Tout public » Appartient à canal satellite	Information : émissions reportage, offres d'emploi,	Feuille rouge A4 : « tout ce qui peut changer votre

Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
collectif) 70 personnes			de formation, reprise, locaux Une banque de donnée, à partir de la TV, ou d'internet Opération « village pour demain » : 3 villages choisis et soutenus médiatiquement	vie demain est sur Demain » : chaîne de l'emploi, formation et initiatives : Exemplification des porteurs de projet qui ont réussi, Information sur aides, initiatives.. Campagne mine de ressources
L'acteur rural (C.Legrand)	Médias	Tout public : urbain et rural Ciblé sur l'appui à la création d'activité à la campagne	Centre de ressources documentaire, Etablissement d'un projet personnalisé	« la campagne » - une simple plaquette cartonnée, petit format

Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
CIVAM	agricole	Agriculteurs	Agric durable Formation-action pour les agric Salon national annuel Entretien de l'espace Circuit de ferme en ferme Manger bio à l'école	Une grande plaquette , papier glacé (double page A4) Valorisation de l'action du CIVAM, et importance du mouvement, de son implantation
Fédé des Foyers ruraux	Agricole rural	Habitants des zones rurales	Animation en milieu rural	Faire vivre et animer le milieu rural Valorisation de l'action à travers les militants
CNASEA	agricole	Personnes voulant s'installer en agriculture : création ou reprise	Aides à l'installation (financières) : DJA (capital) , prêts aux JA (investissement d'installation )	Triple volet A5 Description des aides, et conditions d'attribution.
CNASEA - ADASEA		idem	idem	Liste des adresses
CNASEA			Service de proximité , guichet unique pour la transmission et l'installation	Le répertoire à l'installation

**Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois**

<b>Organismes</b>	<b>domaine</b>	<b>public</b>	<b>Action proposé</b>	<b>Type de communication</b>
Les boutiques de gestion	Création d'entreprises	Porteurs de projet	Journal des boutiques : information défi jeune, avance remboursable	Discours très marketing Exemplarification des créateurs qui ont réussi Essaimage : typologie Les jeunes et la création d'entreprises :
Les boutiques de gestion	Création d'entreprise	créateurs	Concours « talents 99 » parcours d'entreprise, parrainée par le Min. de la Jeunesse et des sport	Présentation du concours : pour les créateurs ayant suivi le « bon parcours ». Présentation des boutiques : 106 boutiques locales qui ont créés depuis 1979, 52 000 entreprises, Axé sur la petite entreprises
APCE	Création d'entreprise	Créateurs et repreneurs	Service minitel pour aide à la création Site internet	Présentation des services Et valorisation du site internet
APCE	Création d'entreprise	Créateur, transmetteurs, repreneurs	Catalogue des ouvrages édité par l'APCE	Revue bibliographique et tarifs
CIME Créé en 93 CA : Psd : Alphandéry (CNIAE) Bureau : DRH de France Telecom	Nouvelle activité et emplois, dvpt écon et social	Tout public : des salariés aux grandes entreprises	- Observatoire permanents Pour capitaliser les nouvelles expériences et lutter contre le chômage ouvrages et rapports prestataires auprès des grandes entreprises pour	Grandes plaquettes en 3 volet Description 79 partenaires : du collectifs, au groupe Danone : des entreprises, des collectivité, des ministères, des institutionnels de l'emploi, des banques, associations,



Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
			les impliquer dans le développement local (« bassins d'emploi) pour intérêt économique et social : « responsabilité sociales et locales » espaces balisés en France	médias
CIME contact pour le collectif : Valérie Petit 01-55-31-90-75			Programme avec la Datar «nouveaux services» Destination campagne : 500 personnes accueillis, soutient financier du CNASEA et de France télécom : pour urbain désireux de mener une « nouvelle vie », pour aide à la création , à trouver un territoire d'accueil.	Cime info, n°15 Avril 98 'promouvoir une vision positive de l'emploi Les grandes entreprise contribuent à pérenniser les nouveaux services

Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
Site de proximité du Diois	Emploi en milieu rural	DE, créateur, repreneurs, employeurs	Guichet unique pour l'aide à l'emploi : Ordre de classement : 1) Créateurs, repreneurs, entrepreneurs : appui au	Plaquette papier glacé, même type que APCE Très marketing Le site est présenté comme « indépendant » / District est son

**Les lieux et les temps de l'appartenance Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois**

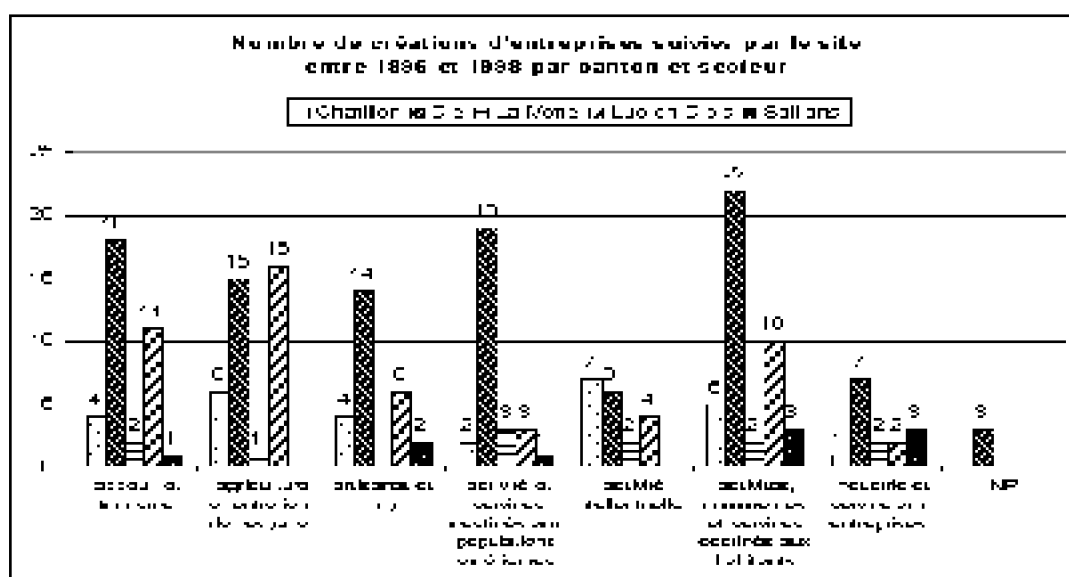
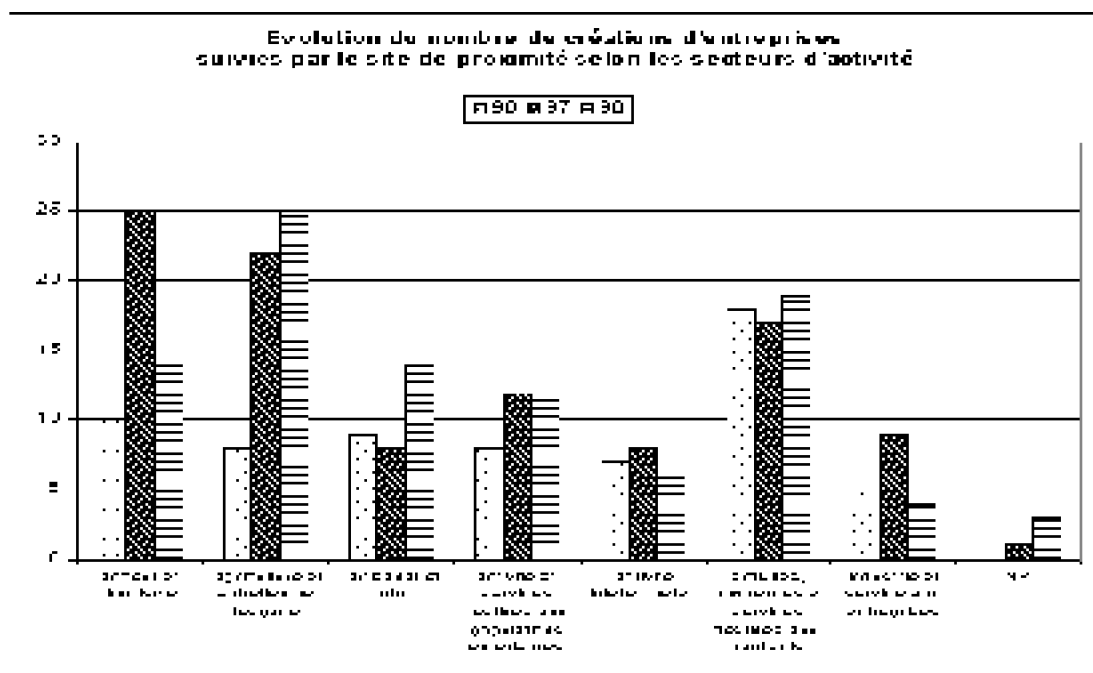
Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
			diagnostic et au projet 2) Pour les élus : appui au projets économiques 3) Employeurs : aide à l'embauche 4) DE : aide à la recherche	financeur principal Carte de la Drôme et du Diois Présentation de l'activité Présentation des partenaires : 12 Financeurs : 1 <sup>er</sup> DRDD, avec l'appui de CEE, Etat, Région, CG
Site de proximité d'Amesud Ardèche Rosières	idem	idem	Ordre de classement 1) DE : Aide à la recherche d'emploi 2) Employeurs Aide à l'embauche 3) création et développement d'entreprises et d'associations	C'est le District qui est présenté comme porteurs de la structure Plaquette cartonnée, jeune claire Sans carte : 5 cantons, organigramme communication plus « développementaliste » « Nos atouts » partenaire : non spécifié « Partenaires Emploi Formation et Développement économique
Site de proximité des Boutières Ardèche			Ordre de classement Création et développement d'activités Embauche Recherche d'emploi Formation	Papier simple, orange Carte de la zone d'intervention : 3 cantons partenaire pour la création : 3 consulaire, CG partenaires pour l'emploi et formation : ANPE, ML, DDTEFP,

Organismes	domaine	public	Action proposé	Type de communication
				CG, centres de formation, Als

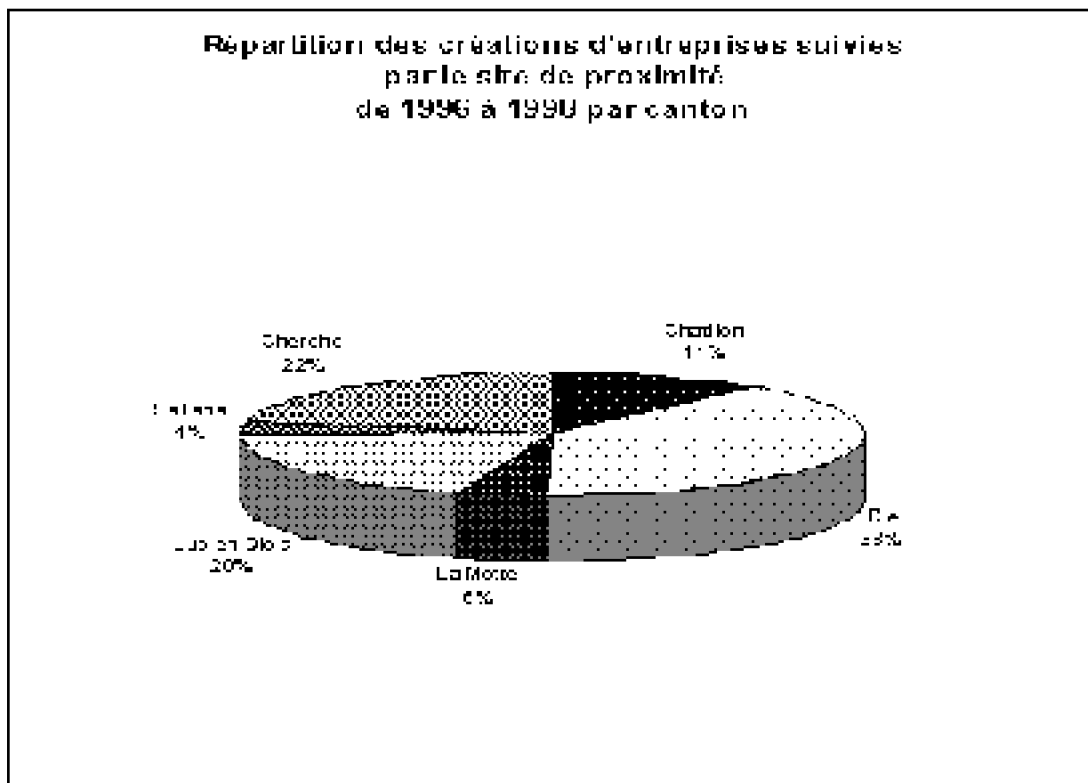
Nombre d'activités créées au total et code des secteurs d'activité  
de 1996 à 1998

<b>accueil et tourisme</b>	<b>accueil</b>	<b>12</b>
accueil tourisme	13	
restauration	13	
tourisme	11	
<b>Total accueil et tourisme</b>		<b>49</b>
agriculture et entretien de l'espace	Agriculture	48
	entretien espace	7
<b>Total agriculture et entretien de l'espace</b>		<b>55</b>
artisanat et btp	artisanat	4
	Bois	17
	btp	10
<b>Total artisanat et btp</b>		<b>31</b>
activité et services destinés aux populations extérieures	artisanat d'art	6
	commerce artisanat d'art	5
	sport et loisir	21
<b>Total activité et services destinés aux populations extérieures</b>		<b>32</b>
activité intellectuelle	artistique	10
	conseil et cabinet	4
	informatique	7
<b>Total activité intellectuelle</b>		<b>21</b>
activités, commerces et services destinés aux habitants	insertion	7
	pluriactivité	3
	commerce	18
	service particulier	26
<b>Total activités, commerces et services destinés aux habitants</b>		<b>54</b>
industrie et service aux entreprises	industrie	4
	service entreprise	11
	transport	3
<b>Total industrie et service aux entreprises</b>		<b>18</b>
<b>Total</b>		<b>520</b>

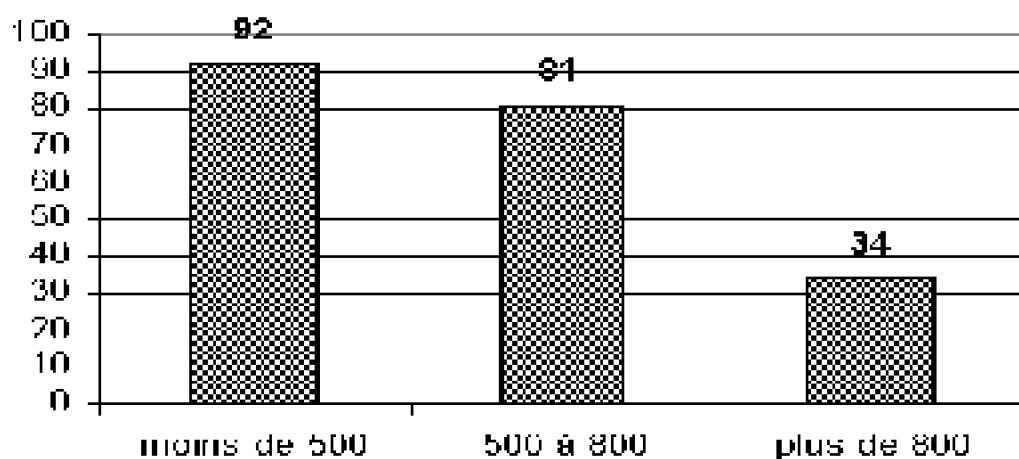
annexe13



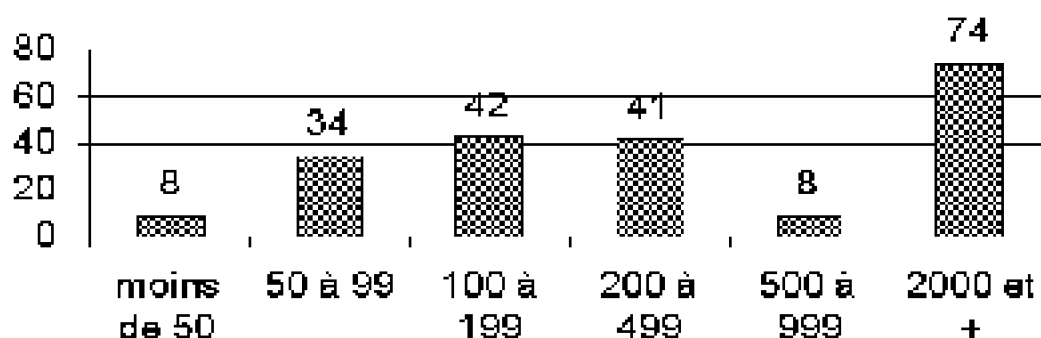




### Nombre de créations d'entreprises suivies par les sites de 1996 à 1998 selon l'altitude de la commune



### Nombre de créations d'entreprises suivies par les sites de 1996 à 1998 selon la tranche d'habitants de la commune



Traitement des fichiers CFPPA

Condition d'accès aux aides à l'installation :

Age : être âgé de 21 à 35 ans. Cette limite peut être reculée d'un an par enfant à charge, de la durée de service national ou pour tenir compte de situations particulières, sans pouvoir passer 40 ans.

Statut : être agriculteur à titre principal.

Capacité professionnelle :

Les candidats aux aides doivent être titulaires d'un diplôme au moins égal au bac professionnel ou au brevet de technicien agricole (BTA), complété par un stage de 6 mois hors de l'exploitation familiale (depuis 1995, le 'stagiaire 6 mois' bénéficie d'une bourse). Cependant, les candidats nés avant le 1er janvier 1971 peuvent justifier de leur capacité professionnelle par la possession d'un diplôme d'un niveau équivalent au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) et n'effectuent pas de stage de 6 mois.

Dans l'échantillon pris en compte deux formations sont concernées :

le BPA et le BP REA (Brevet Professionnel de Responsable d'exploitation agricole)

BP REA (trois promotions : 94-95 / 95-97/ 97-98)

BEPA (deux promotions : 95-96 / 96-97)

Au total : 81 personnes

Il s'agit d'une différence de niveaux mais surtout d'une différence de condition d'accès aux aides à l'installation agricole. En effet un décret mentionne l'obligation pour les personnes nées après le 01-01-71 d'atteindre le niveau IV, soit l'équivalent du BP REA pour obtenir les aides à l'installation, tandis que pour les personnes nées avant cette date, le niveau BEPA suffit. C'est ce qui explique qu'on retrouve parmi les personnes passées par le BEPA, une majorité de personnes nées avant 1971, et inversement, mais dans une moindre proportion pour la formation BP REA. Ainsi sur les 27 stagiaires passés par cette formation, 11 étaient nées avant 1971, alors que parmi les 68 passées en formation BEPA aucune n'était née après 1971.

Les personnes qui ne suivent une formation de niveau supérieur à l'obligation légale pour obtenir la dotation à l'installation ont toutes un parcours et un profil particuliers :

Parmi les personnes passées en BP REA alors qu'elles sont nées avant 1971 (et n'étaient donc pas obligées d'atteindre ce niveau pour prétendre à l'aide à l'installation) qui sont relativement nombreuses (11/ 27), sont toute d'origine extérieure à la Drôme et toute sauf une sont d'origine non agricole. Il est à noter également qu'elles étaient toutes demandeurs d'emploi avant d'entrée en formation, alors que pour les autres, on trouve deux profils : 6 étaient demandeurs d'emploi et 10 étaient aide familial.

Catégorie des professions

(à partir des fichiers CFPPA et de la nomenclature INSEE)

Aide familial

**Ouvrier agricole** : Berger - saisonnier - salarié agricole



---

CEA : conjointe exploitant

CPIS : Cadres et profession intellectuelle supérieur: architecte/ salarié architecte / dessinateur industriel/ sculpteur

Employé : employée de service hôpital et / centre de vacance/ serveuse de bar / aide ménagère/ Cuisinier fonctionnaire hôpital / employée PTT

Profession intermédiaire : Contractuel Education nationale (Greta)/ salariée éducatrice/ éducateur en sport/ éducatrice spécialisée/ indépendante location de chien de traîneaux/ salariée éducation nationale/ salarié commerciale/ secrétaire/

Ouvrier : hors agriculture

DE : Demandeur d'emploi

NR : Non renseigné

Catégorie devenir

Faisant l'hypothèse que les stagiaires passés par ce type de formation étaient dans une démarche d'installation, nous avons construit plusieurs statut à la sortie de la formation.

IDJA : Installé avec la DJA

ISDJA : Installé sans DJA

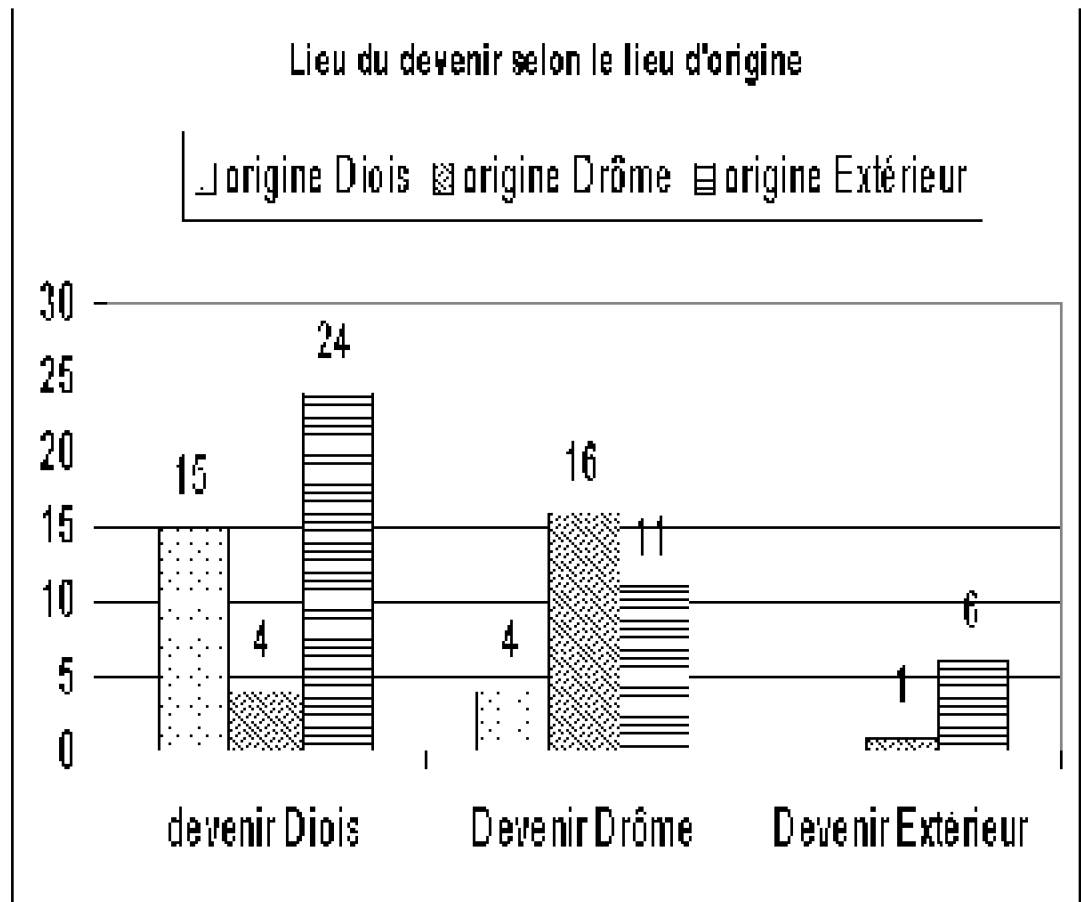
IENCO : Installation en cours, lorsque les démarches sont engagées et qu'il ne reste plus que le stage de 6 mois à faire

IECHEC Nouveau statut hors de l'activité agricole

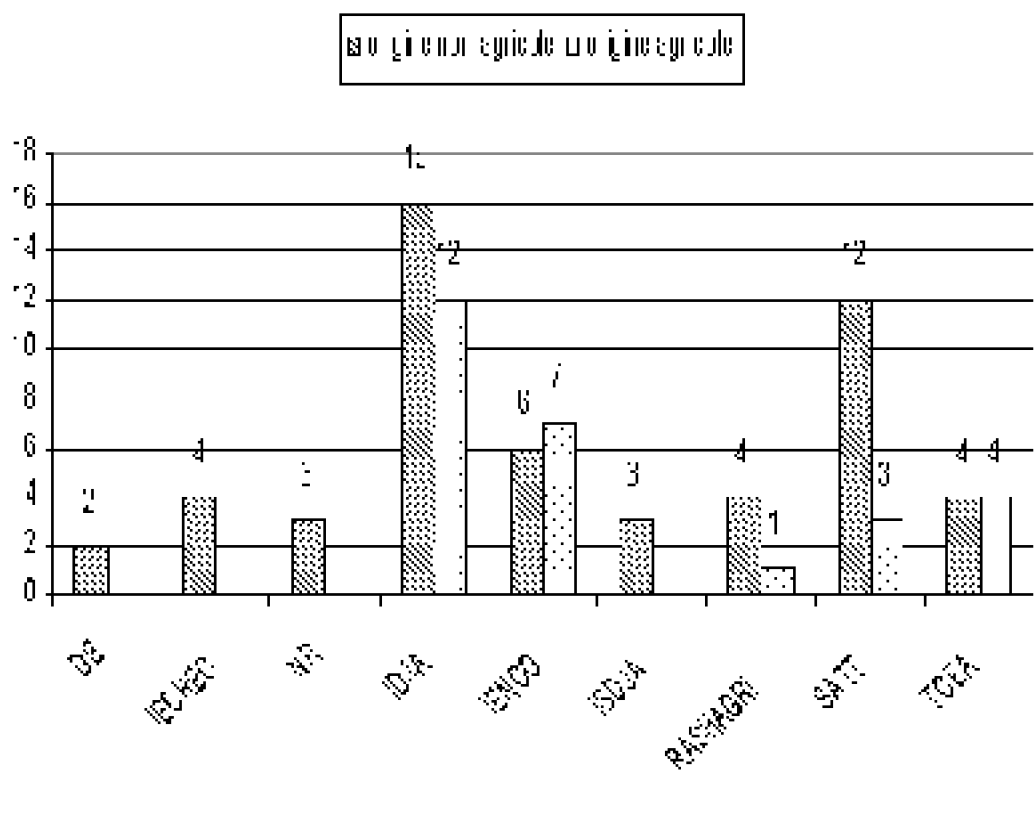
STATT : Statut d'attente, correspond à des personnes ayant repris leur activité agricole sans installation (aide familiale, saisonnier).

RASHAGRI : Reprise de l'ancien statut hors agricole

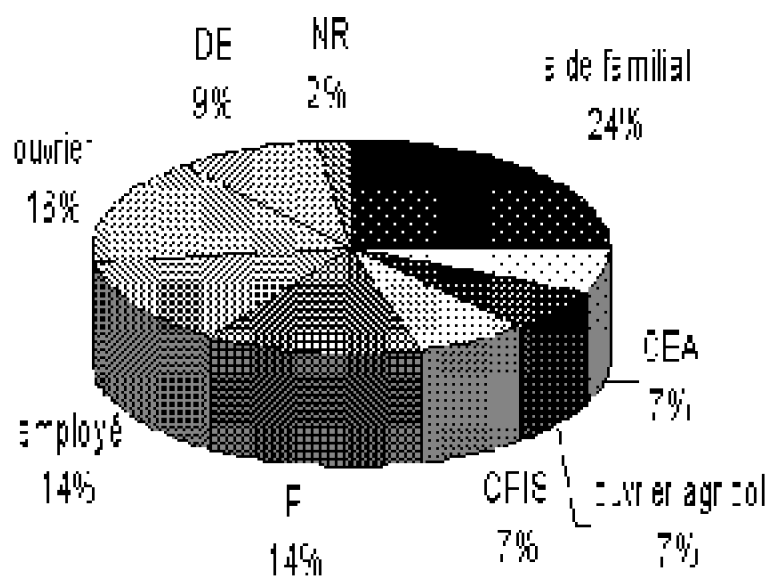
DE : chômage, travail au noir, RMI.

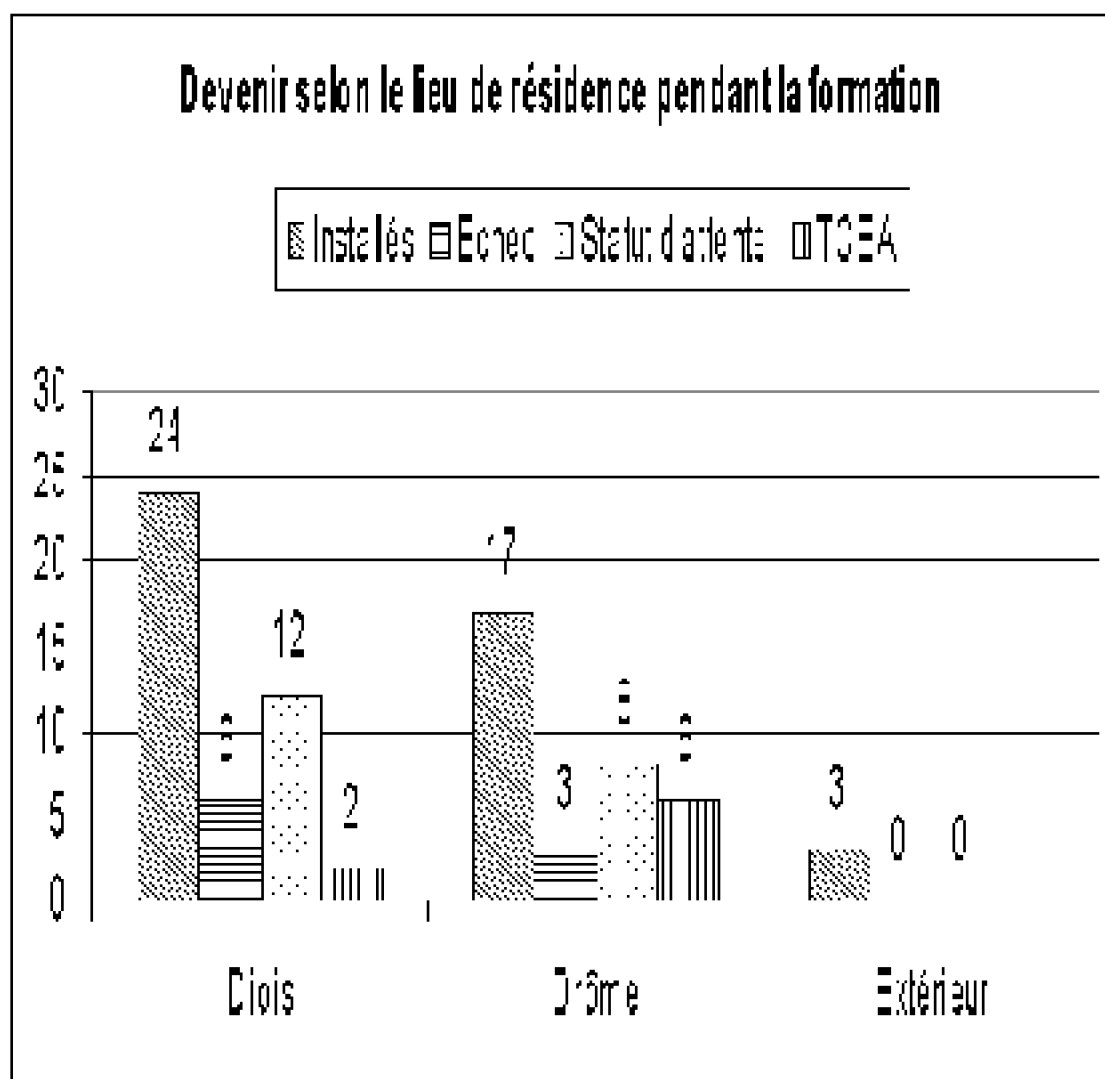


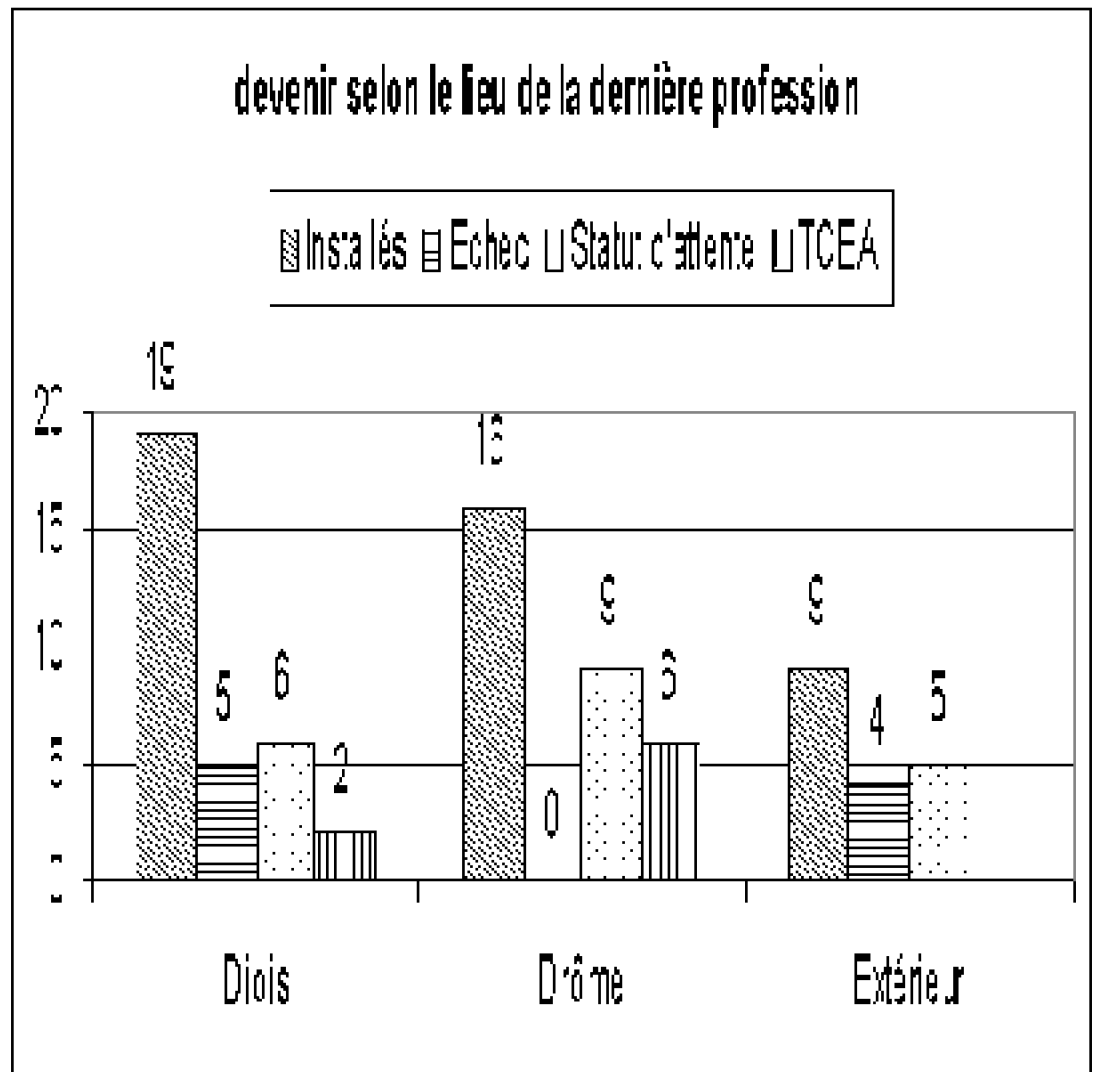
devenir selon l'origine des stagiaires à l'entrée de la formation

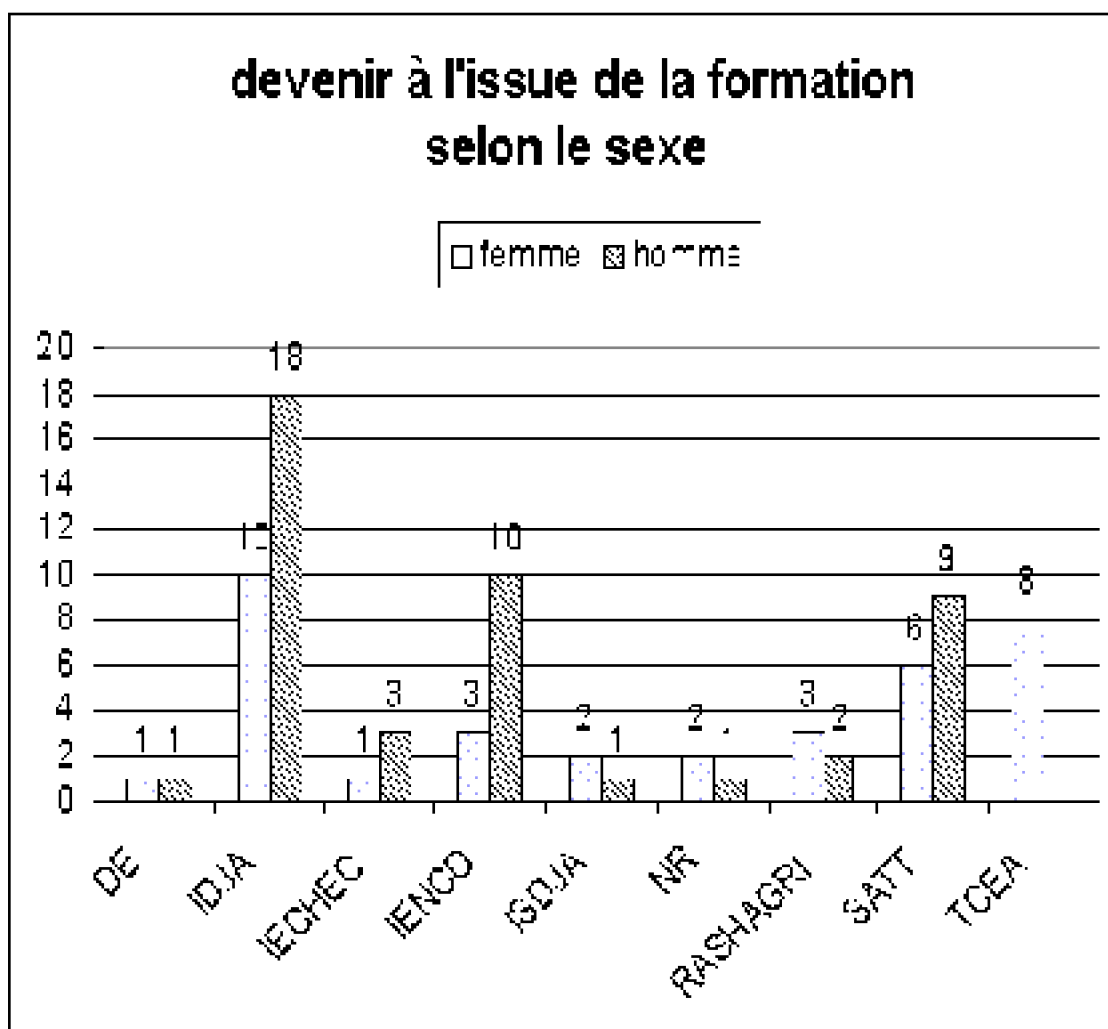


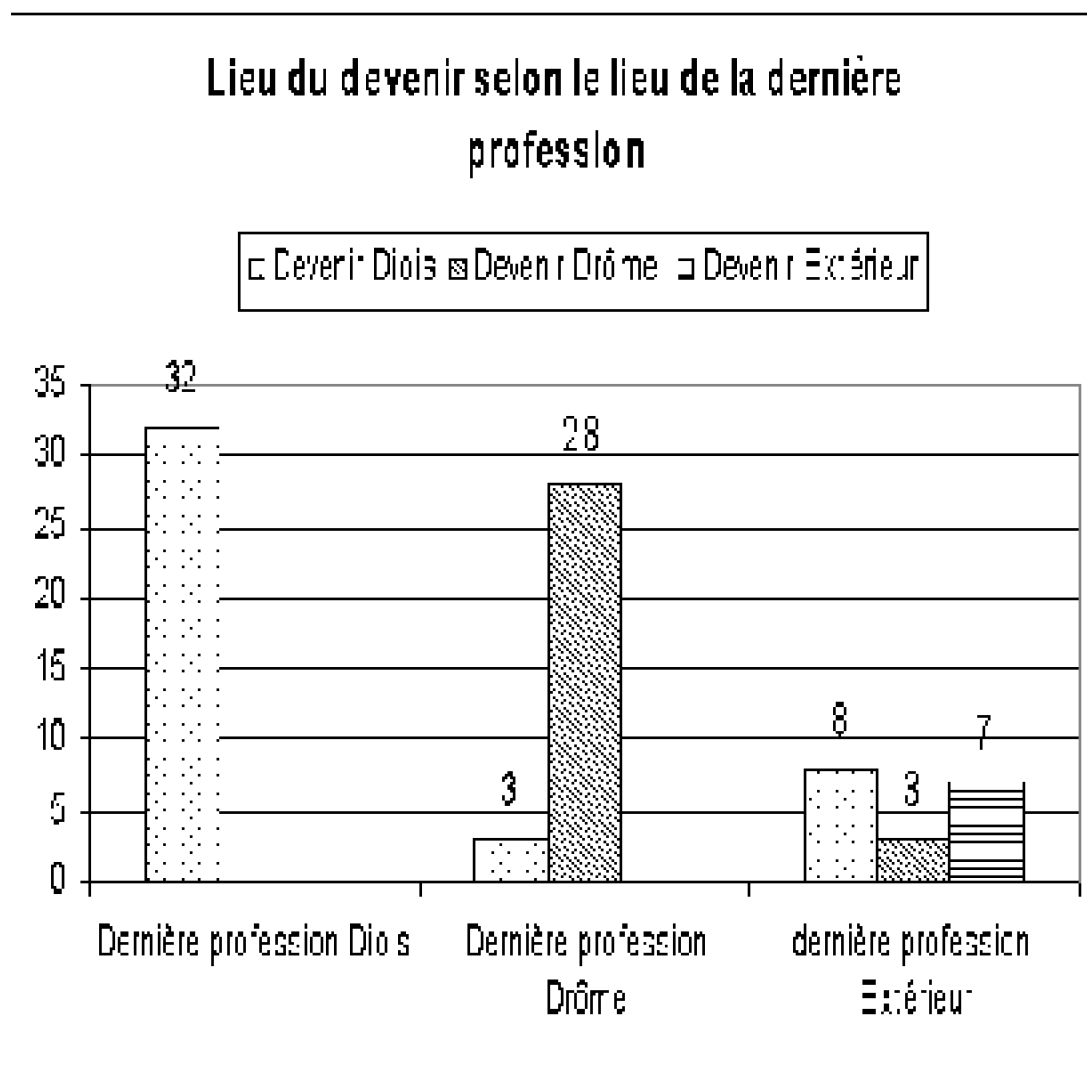
## professions avant l'entrée en formation parmi les stagiaires installés











Compte rendu de la journée installation

A Valdrôme - le 13 novembre 98

Organisé par le CFPPA, le District, et le JAD

Une cinquantaine de participants

Présentation par Monsieur Terrot,

- 'Quel accueil pour quelle installation?'
- L'objectif de la journée c'est rencontre entre jeunes voulant s'installer, jeunes installés depuis moins de 5 ans et cédants. Il faut rapprocher les gens car on est sur un grand territoire
- [ le CDJA arrive ]
- 'Les facteurs de réussites sont:



- l'accès au foncier, au logement
- le type de production: les filières porteuses
- l'accueil par la population (ce que l'on veut traiter ici )
- 'Exercice du qui suis-je ?
- Je commence par moi. Je viens d'un milieu urbain. Avant j'ai fais de la coopération: on était en situation de donner des conseil, or on voulait passer à la pratique effective. Je m'installe en 76 en GAEC pour être plus disponible. Quand on est arrivé, l'ambiance n'était pas propre à l'installation: les gens d'ici n'étaient pas mobiliser pour la survie du milieu rural, ils disaient 'après nous le déluge'. Pour nous le plus important c'était pas de faire une carrière mais de gérer des équilibres entre famille , exploitation, enfants.

L'histoire du Diois: (diapositives) – par monsieur Terrot

- En 76: on regarde s'installer les néo que l'on pense voir bientôt se casser la gueule.
- En 98: on les regarde d'un autre oeil : grâce à intercommunalité on a pris conscience de la nécessité d'installer.
- Avant 76: Attitude passive: osons le désert , et après nous le déluge. Mais certains élus on réagi
- De 1971 à 1973: attitude réactive : on ne peut pas devenir un zoo, le slogan est 's'organiser localement pour vivre dans le Diois'
- En 1974: création du SAD. De 74 à 84: attitude active: le slogan devient slogan: 's'organiser pour vivre plus nombreux'. Cette attitude plutôt quantitative va faire des dégâts, car il ya aura beaucoup de redépart et d'échec à l'installation. c'est **l'attitude quantitative** des pompons financiers. On aura aussi beaucoup d'aides qui permettront la mise en place du JAD et du PLI.
- Entre 85 et 94: c'est l'évolution de l'intercommunalité (service et environnement) et des responsables. Le slogan est : 's'organiser localement pour vivre un peu plus nombreux dans le respect du cadre de vie'. On adopte **une attitude qualitative**. Il a y **réaction des agriculteurs** face aux effets pervers des subvention, qui entraînent un certain assistancialisme, et qui ne **veulent plus être les jardiniers de l'espace**. **On passe à la pluriactivité, qui est d'un grand intérêt car peu consommatrice d'espace**.
- Changement de contexte avec la réforme de la PAC: le productiviste à outrance n'est plus à l'ordre du jour. Problème dans certaines filières, comme ovine, où le revenu =50% de subvention. ON est prisonnier de certains repères pour notre métier qui change. On voit s'installer des agri-ruraux; d'ailleurs le JAD a lui-même changé de nom.
- Entre 94 et 99: on veut bien être accueillant mais pas trop car cela fait partie de la qualité de vie, pour laquelle on est venue. Le problème est alors de maintenir l'équilibre entre Die et le haut Diois. L'attitude est ici inter-active. Le DRDD se veut l'animateur

d'un réseau d'acteur, et il faut être en lien avec l'extérieur. Il faut s'ouvrir sur l'extérieur: c'est l'amélioration des conditions d'accueil, avec le site de proximité et la plate-forme d'installation qui regroupe: l'ADASEA, le point-info, DRDD, chambre, CFPPA et le JAD.

On vous présentera ensuite le projet de GFA territorial avec pourquoi pas système de souscription.

- Quelques témoignages d'installés depuis moins de 5 ans.
- **Monsieur A.** : ça a été facile parce que c'était une installation dans le cadre familiale. Le problème ça a été de toucher la 2<sup>ème</sup> tranche de la DJA. J'ai eu un problème de maladie et j'ai dû abattre mon troupeau de mouton. Je me suis donc reconvertie en fourage-céréalière et moniteur de ski l'hiver.
- **Monsieur Pochard** : mais quels sont les appuis que vous avez eu de la population locale, étant donné que vous êtes du coin, ça a dû faciliter?
- **Monsieur A** : *oui c'est vrai. J'ai eu l'aide des voisins et des prêts d'argent parce que j'étais du coin, les gens avaient confiance*

**Annick B.** installée hors cadre familiale sans DJA à B. (Haut Diois) en plante aromatique et médicinale. Elle vit en dessous du Revenu exigé et cotise à la MSA mais sans couverture ni subvention. Elle reçoit l'aide aux entreprises rurales innovantes de la Région, mais le ERI est un remboursement à hauteur de 50% du matériel acheté ce qui suppose d'avoir de l'argent à avancer.

- 'Je travaille donc en dehors en faisant des ménages, je galère. Avant mon installation, je suis restée 4-5 ans dans le Diois pour faire de la prospection et j'ai trouvé toute seule mon exploitation. Je me sens isolée pour le prêt du matériel. Y' a un décalage entre le discours sur l'aide et la réalité.'
- **Agent du Site** : *comment avez-vous été accueilli au niveau de la commune de Boulc?*
- **Annick B.** : *Je suis obligée de répondre?*
- **Agent du Site** : *Non. Mais, alors quelles améliorations pourrait-on apporter?*
- **Annick B.** : La difficulté c'est pour ceux qui ne peuvent pas rentrer dans la DJA. Il faudrait mieux donner une aide de 50000 à chacun sans condition.
- **Véronica M.** : installée Hors cadre Familial à V. (vallée où réside Monsieur Arténa, Monsieur en plantes aromatique depuis 12 ans dans le Diois. Est arrivée par la filière plante aromatique et médicinale et a travaillé dans l'une des coopératives (elle est allemande). Elle s'est installée en 95 avec une DJA. Elle produit sur 1/3 de ses terres, et loue d'autres terres pour atteindre le demi SMI permettant d'avoir le statut d'agriculteur.
- 'J'ai reçu Elle a reçu aussi beaucoup d'aide des voisins qui m'ont loué les terres pour atteindre le demi SMI. J'ai aussi été aidé par mes réseaux constitués autour de phytosan, sonaflore, la coop des plantes qui sont devenus aujourd'hui mes clients. A V.'

c'est spécial. On a loué aussi la maison à des voisin. Pour le financement: on a eu le prêt bonifié que l'on rembourse avec le gîte. Pour les enfants, on s'entraide avec les autres familles pour la garde.

- Mais il y a une certaine saturation: nous on travaille avec des conventions avec l'ONF pour pouvoir cueillir en pleine nature. Mais du coup il n'y a plus beaucoup de place pour s'installer.

**Catherine R.** (associé de Monsieur Bernard) installée en 94 avec la DJA, arrivée à B. en 83. elle a commencé par travailler sur 2 exploitations pendant 6 ans (parcours d'initiation et d'intégration). Puis elle a travaillé 4 ans en GAEC avec une associé néo-rurale.

- 'Depuis un an je travaille seule mais avec l'aide énorme d'un voisin [Monsieur Bernard], avec qui j'échange du travail : je garde son troupeau et lui il lui prête son matériel. En plus je fais de la prestation de service en bâtiment pour la commune ou des particuliers. **Le fait que je me soit installée sur B. où j'étais connu a joué** : j'ai eu l'aide du voisin et l'achat de terre ça aurait été impossible si j'avais pas été connu. **C'est vrai aussi que pour les nouveaux il faut qu'ils montrent pattes blanches. C'est vrai que moi j'étais pas une étrangère.**'

**Philippe W.:** installé en mai 98 à Miscons. N'est dans le Diois que depuis 1 an et demi, arrivé sans connaître personne.

- 'J'ai eu un accueil assez exceptionnel ici par rapport à ailleurs, où on n'a travaillé partout en France. Je suis arrivé ici par une promesse de contrat pour débarder à cheval, mais ça a capoté. **On a été dirigé sur le JAD où l'on a trouvé le plus important: le réseau et une aide informelle, et les compétences de ceux qui sont déjà installés.** Peu à peu on a trouvé des petits contrats, et il a fallu d'abord **montrer pattes blanches** : c'est comme partout, on nous attend pas pour vivre, c'est à nous de montrer que l'on est capable. Le problème pour nous c'est de trouver des terres : les terres disponibles partent à l'agrandissement, pour ceux qui sont déjà bien installés. On a donc loué des terres au Conseil Général : un marais pour le travail à cheval. J'ai alors proposé un projet au Conseil Général d'installation en ovin, mais j'ai voulu commencer sans aides. Donc je suis obligé d'aller travailler ailleurs. Le problème des terres, c'est qu'on a besoin d'une demi SMI pour le statut. Donc je loue des terres sans en avoir besoin totalement pour ma production.

Expérience de cédants potentiels.

Sur les trois agriculteurs 'cédants', deux vont transmettre à leur fils, un seul n'a pas de successeurs.

Un agriculteur de Menglon, 55 ans : cherchant repreneur mais ne trouvant pas (porcherie à remettre au normes ou à transformer) :

- 'Moi je cherche à céder mon exploitation mais je ne trouve pas de repreneur 'sérieux'. Il y en a que quatre ou cinq qui sont venus, mais aucun de vraiment intéressé. Mais le

problème de toute façon c'est que je dois garder une partie de l'affaire, et donc le logement, parce que je ne peux pas toucher la retraite maintenant.

- **Monsieur Arténa** : 'Je comprend que les gens veulent s'installer ici et qui sont d'ailleurs, et moi même j'ai aimé cet endroit. Je trouve important qu'il y ait encore des jeunes qui veulent vivre à la campagne et travailler la terre et qui en ont marre de la ville . Donc on doit les accueillir vraiment. Moi j'ai eu la chance d'arriver en 73 , j'ai déjà beaucoup loué à d'autres. Quand j'ai eu besoin de m'agrandir. je comprend aussi les vieux agriculteurs qui se disent 'de race d'agriculteur' et qui veulent rester tranquille. Il faut aussi le comprendre.

**Monsieur Ora** (agriculteur à Trechenu), installé depuis 12 ans, en cadre Familial, caprin, conseiller municipal.

- 'L'AFP est une action qui montre comment la commune peut elle même prendre en main l'installation: on a installé un couple chevrier avec deux enfants, qui a été sélectionné en partenariat avec l'ADASEA, parmi des candidats. Cette action est partie d'une prise de conscience de la désertification, de la nécessité pour le maintien des services et du patrimoine bâti de ramener du monde.'

**Monsieur Gauthier** (figure du militant du local au global):

Le nerf de la guerre ça reste le foncier. Or la mentalité paysanne tire vers l'agrandissement . Dans la viti surtout, où je suis installé depuis 18 ans, et j'ai préféré installer un jeune à côté de chez moi plutôt que de m'agrandir, ce qui permet de se prêter du matériel'

Après midi: état des lieux et présentation du projet de couveuse agricole

Introduction de Monsieur Terrot:

- 'On va vous présenter l'étude de l'institut de l'élevage. Puis Monsieur Pochard reprendra les problèmes et aspects évoqués de ce matin, en proposant des solutions qui ont été faite par le DRDD et JAD. Puis on lancera le débat, en donnant la priorité à deux groupes de personnes : les jeunes en formation au CFPPA qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer; et les responsables des administration et structures qui sont ici pour éventuellement corriger un certains nombre de choses qui ont été dites. Et puis on passe tout de suite à une proposition présenté par Monsieur Arthéna et Madame Valériale.

Etat des lieux: Monsieur Pochard

'L'Institut d'élevage et l'INRA soulignent l'extrême diversité des exploitations.

Recensement (DDA) sur 380 exploitations:

120 exploitations en vigne pour 1200 ha

---

60 caprines pour 3000 ha avec 4300 chèvres surtout en production laitière

25 bovins et équins pour 1900 ha

50 ovins spécialisés ; 35 diversifiés

Céréalière et oléagineux : 60 exploitations pour 2200 ha.

La culture spécialisée c'est 30 exploitations et 620 ha. C'est important à noter pour l'occupation de l'espace: ça fait vivre du monde mais ne permet pas forcément d'occuper le territoire.

Et ce qui est important aussi c'est la diminution du nombre d'éleveurs correspondant à une concentration des exploitations et agrandissement.

Or l'agrandissement, l'institut de l'élevage a montré que cela interdisait l'installation de nouveaux.

**Le 1<sup>er</sup> problème lié à l'agrandissement en zone de montagne**, c'est le besoin important des surfaces de base pour constituer des stocks de fourrage pour passer l'hiver. Les éleveurs ont donc tendance pour augmenter leur production à reprendre les surfaces de base des cédants, ils ne reprennent que ces surfaces, mais le reste devient inutilisable pour les nouveaux. Ils laissent ainsi de côté les bons parcours et encore plus les mauvais: d'où une avancée de la friche. Les dernières surfaces de base restantes sont trop petites ou trop morcelées pour permettre une installation, sauf à aller sur une exploitation hors sol ou une exploitation hors bâtiment: mais là ça suppose des investissements très lourds.

Le 2<sup>ème</sup> problème c'est l'utilisation différenciée de ces surfaces de base selon les types d'exploitation.

A Luc ou Miscon, des éleveurs installés depuis plusieurs générations, ont une bonne surface de base, et des parcours suffisants. **A l'inverse les derniers arrivés se trouvent sur des surfaces trop étriquées.** Donc ils doivent gérer de façon très pointue leur parcours: ceux-là sont souvent très pointus au niveau technique en élevage. Souvent ces derniers installés qui voulaient s'installer en ovin, n'ont pas pu pour cause de manque de surface, et **se sont donc tournés vers le caprin en hors sol**, et de plus en plus.

Si l'on reprend la carte des surfaces potentiellement utilisables: quand on va voir les éleveurs de ces surfaces (en fond de vallées, landes, et plateau) toutes ces surfaces sont revendiquées. Mais quand on fait le croisement de **l'avancée de la friche entre 83-92: on a perdu le 1/4 de la surface qui était utilisée. Ça veut dire qu'on a plus suffisamment de bêtes pour maîtriser l'utilisation de ces surfaces en agricole.** Si on veut les réutiliser il faudra les recapitaliser, et passer un broyeur c'est 7000 frs à l'ha. Donc c'est pas à la portée de tout le monde. **Donc on perd un patrimoine qui peut permettre d'installer des gens, et certains systèmes font que ce patrimoine se perd, parce que on a des blocages : on est installé sur un minimum de surface et on ne permet pas au voisin de s'installer.**

Dernier point tirée de l'étude de l'INRA: les dernières installations aidées

De 90 à 96: il y a eu 68 installations avec DJA, et autant de non aidées.

Les tendances : 47 locaux, ça veut dire qu'on a quand même une 20 d'extérieures qui viennent s'installer. Donc par rapport à l'ouverture et la fonction d'accueil du pays c'est pas insignifiant; sur l'Eyrieux c'est moins. Et sur le Diois: il y a beaucoup de diversification

Par ailleurs 37 se sont faite en Cadre Familiale, et 6 autres qui se font avec des personnes connues : d'où l'importance d'être connu et de montrer pattes blanches pour pouvoir s'installer. Il n'est plus nécessaire d'être de la famille, mais il est encore nécessaire d'être reconnu et connu.

Enfin il faut ajouter que sur les 52 communes du Diois, 10 n'ont plus qu'un seul agriculteur. C'est souvent des systèmes d'exploitation de 'cueillette' où c'est une seule personne âgée 55 ans qui ne mobilise qu'1/4 de sa surface de base et qui dit j'occupe mes parcours.

Donc par rapport à ça on retrouve l'importance de travailler sur les questions d'accueil.

Monsieur Terrot:

- Quand on s'aperçoit qu'il y a dix communes où il n'y a qu'un seul exploitants, on s'aperçoit qu'il y a du ménage à faire chez nous. Ça tombe bien parce que en 1976 par rapport à l'installation on avait tendance à dire 'après nous le déluge'. Aujourd'hui petit à petit on s'inscrit comme un territoire d'accueil parce que dans notre projet pour être cohérent avec le maintien des services publics il faut pas simplement défiler devant la sous-préfecture (la nouvelle **Sous Préfète** est assise à côté de lui), mais aussi il faut faire des propositions, c'est à dire faire le ménage chez soi, ça veut dire favoriser des installations et installer le plus possible d'agriculteurs. Donc si on veut être territoire d'accueil il faut se donner les moyens d'être territoire d'accueil. et on en a les moyens et les surfaces'.

On a vu aussi que le foncier étaient de plus en plus cher ce qui freine l'installation. Il faut peut-être se tournée vers la solution de la location. Mais il y a le problème de la faiblesse des retraites qui incite les cédants à vendre au meilleur prix: donc il faut trouver des formules pour que le foncier soit racheter pas par les jeunes mais par d'autres structures ou association.

Dans le Diois en 4 ans au moins 5 communes ont monté des AFP pour installer des jeunes: VAL Malarel, Aucelons, Valdrôme, Trechenu, ce qui passe par une mobilisation des propriétaires.

Mais il faut aussi que ces installations ce fassent de manière équilibré : c'est à dire qu'on ne remettent pas ces exploitation clé en main parce que c'est toujours rageant pour ceux qui en ont bavé pendant 20 ans. C'est à dire que la personne qui arrive avec des billes personnelles.

- 'Au niveau de solution ya les AFP et le GFA territorial qui peut être un embryon d'un

démarrage d'une appropriation commune au niveau du foncier, par les gens localement. Vous savez qu'il y a beaucoup d'épargne local qui va s'investir à l'extérieur et ça serait peut-être symbolique d'un territoire d'accueil que de mettre en place un GFA territorial.

Le JAD est un élément très important de cet accueil. Il a donné la preuve de son fonctionnement : un réseau en proximité qui connaît le fonctionnement intime du pays, et sait à l'avance ce qui va se libérer, comment ça va se libérer et comment il faut prendre le cédant. C'est une relation de proximité qui n'a rien à voir avec une relation administrative départemental, de la même façon que le CDJA fait aussi son travail.

Il faut mettre aussi au courant les maires et pas seulement les cédants et candidat. Ça peut se faire à travers le DRDD sur les candidatures, surtout sur les exploitations qui ne sont pas trop gloutonnes de surface, comme on a vu ce matin à travers les projets de création : les élevages caprin, et la pluri-activité.

Je donne maintenant la parole au débat en priorité aux jeunes.

Débat

Monsieur O. (fils d'agriculteurs, successeurs sur sont exploitation)

Dans les communes où il reste plus qu'une exploitation c'est que ya quand même un problème aussi : c'est pas envisageable d'en réinstaller d'autre.

**Monsieur Gauthier** (membre de la Confédération paysanne, figure du militant):

- Moi je voudrais quand même parler de la mafia départemental, notamment la SAFER qui fait de la rétention d'information sur les parcelles qui se vendent. Exemple de deux ventes passées sous silence, qui a été vendu à deux mec qui ont du pognon, un qui veut mettre des lama l'autres chevaux: ça échappe à l'agriculture. Les notification vont à une mafia, qui est la FDSEA (applaudissement du partie des participants, sifflements des membres FDSEA présents.) Ça fait 18 ans que je suis sur Die, je n'ai jamais vus une notification SAFER. ya des département où la conf a pu accéder au CA de la Safer et les notifications sont passées dans les journaux.
- **Monsieur Pochard** : Bon maintenant il faudrait laisser la parole aux jeunes. On n'est pas dans ce débat, on est dans l'accueil.
- **Monsieur Gauthier** : (militant de la confédération paysanne – figure du militant du local au global) : On peut parler des années sur l'installation, si on règle pas le problème du foncier qui passe par la Safer
- **Réponse du représentant de l'ADASEA** : la commission intervient quand le repreneur dépasse le quotas des terres, la demi SMI. A ce moment s'il y a cumul, elle en informe tous les syndicats.
- **Intervention d'un jeune stagiaire au CFPPA** : Parmi les jeunes en formation y'en a très peu qui s'installe, car il y a des blocages: on entend dire qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes qui veulent s'installer. on nous fait miroiter des choses.
- **Monsieur Gauthier** :

- il faudrait déjà appliquer la réglementation avec les structure existantes plutôt que d'en créer de nouvelle comme la commission qui est intégrer à la CDOA. Ya quand même une avancée par rapport à la SAFER avec la commission parce que là ya un délégué structure pour chaque canton pour chaque syndicat. Moi je suis délégué structure pour la confédération paysanne pour le canton de Die, donc j'accède aux dossiers: quand un type cumule il est obligé de demander à la CDOA et là on donne notre avis. Moi j'ai refusé toutes les autorisations d'agrandissement, en faisant une enquête sur la commune et en fournissant des nom de jeunes qui voulait s'installer ou en phase d'installation et la commission, comme elle est tenu par la FDSEA le CDJA, elle a toujours accordé les agrandissements de cumul . Dernière exemple: un type qui avaient déjà 12 ha de vigne, il en a repris encore 15 ha.
- **Monsieur Arthéna:** (le températeur local)
- *il n'a pas tord Gauthier : il y a un sérieux problème, mais c'est pas le seul. Il faut d'abord que celui qui vende ait de l'argent parce que la retraite est trop faible: vendre cher, ou les enfants qui sont en ville qui connaissent la valeur, vendent cher, et en face les acheteurs n'ont pas un sou. On peut bien savoir que c'est à vendre, mais il faut avoir d'abord de l'argent, et ensuite de la pratique, il ne suffit pas de faire une formation, il faut d'abord avoir travaillé chez d'autres agriculteurs . Le prix des terres exagéré est du aussi à la concurrence touristique abominable. On peut aussi dire que ceux qui veulent sérieusement s'installer ont mieux à faire dans la Creuse ou l'Allier, où c'est moins cher: avec le même prix on a soit une ruine dans le Diois , soit une ferme avec des terres. Il faut dire aussi que si on peut faire ici des chèvres ou des brebis c'est parce qu'on a 50% de subvention, on est fonctionnaire de la terre. Mais bon on est là et on veut quand même essayer de faire une politique d'installation. Il ne faut pas faire de l'installation une lutte syndicale, mais rassembler, unir nos actions et en passer plus par les communes: beaucoup de communes sont prêtes à accueillir mais d'autres pas encore. Il faut sensibiliser les cédants à l'intérêt de vendre à des agriculteurs des jeunes venant de l'extérieur, créer une volonté de repeupler. L'attitude de non cession n'est pas forcément preuve d'une fermeture par rapport à l'extérieur mais est du aussi à la mentalité locale, de pessimisme attentiste : 'on verra bien'. De temps en temps je l'aime bien aussi cet esprit. Mais on a pensé à un projet de ferme de pré-installation: un bout d'essai sur 3 ans, qui ne peut réussir qu'avec la volonté des agriculteurs d'ici .*
- Intervention de Monsieur T. (candidat à l'installation) : On parle de l'installation sur le Haut Diois mais pas dans les communes riche au niveau agricole dans la vallée. Pourquoi encourager l'installation des jeunes dans les communes qui sont défavorisée ?
- **Monsieur Pochard :** Ça c'est une analyse qui a été faite aussi par l'Institut de l'élevage, qui y'avait la zone de montagne où y'avait moins de concurrence mais plus de difficulté pour s'installer, avec surtout de l'élevage et des plantes aromatiques, et la plaine, où l'agriculture est forte, et où on ne s'en préoccupe pas parce qu'il reste encore de nombreux agriculteurs et le non renouvellement passe inaperçu: quand on passe de 6 à



---

5 c'est pas gênant pour la commune, les habitants, mais pour les 5 qui restent ça fait 20% en plus d'où une forte tendance à l'agrandissement.

- Bon. On a compris le message: est-ce qu'on veut installer ? Oui, mais partout, et plus seulement en montagne. Alors la question c'est : est-ce que la structure proposée de couveuse d'agriculteurs répond à l'installation des jeunes aussi bien en plaine qu'en montagne? Si oui: il faut essayer de la formater pour qu'elle réponde à ce besoin exprimé d'installer des jeunes

### **Présentation de la couveuse par Madame Valériale :**

La couveuse, le but de la présentation c'est que les jeunes nous disent ce qu'ils en pensent. Le projet c'est construit en 3 phases:

Il a été travaillé par Jérôme Deconinck, stagiaire à l'ISARA, qui a fait une étude sur création d'activité agri-rural dans le Diois et sur le site de proximité des Boutières.

- On a été visiter et étudier une expérience sur Romans d'une pépinière qui tourne.
- Puis on a élaboré le projet de couveuse pour le Diois.

Les résultat de l'étude menée sur une 50 d'expérience de gens qui s'installent en agri-ruralité sur les deux sites montrent que :

La pluriactivité pose le problème du statut de ces personnes.

Sur les deux territoires : on a de plus en plus de projets agri-ruraux qui sont obligé de travailler à l'extérieur

Les motivations de ces porteurs de projets ce sont : créer leur emploi ; avoir un travail à proximité de leur exploitation ; être indépendant; une passion qui veulent valoriser à partir des ressources locales ; la recherche qualité de vie:

On a définit ça plus comme un projet de choix de vie, que comme un projet professionnel au départ.

Les besoins qu'ils rencontrent c'est : trouver un lieu, un formation, un statut et des financements. Et s'installer progressivement: de toute façon on est un peu obligé. Il faut avoir une connaissance du terrain et des ressources locale, comme on l'a vu, ya beaucoup de gens de l'extérieur: il leur faut donc se familiariser avec les ressources et les gens et voir la mentalité

Ce qu'ils recherchent c'est un statut qui leur permettent une reconnaissance sociale, une montée en charge progressive et garder un travail à temps partiel, d'avoir le droit à l'erreur, de régler les problème technique peu à peu, de tester ses motivation au fur et à mesure et d'éviter les lourdeurs.

**Donc la pré-installation** répond bien à ces besoins. Ça **permet de tester, de transmettre, d'être reconnu socialement ce qui est très important: ce qui passe par la reconnaissance auprès d'agriculteurs déjà installés qui seront leur relais auprès de la profession et de la population.**

Le projet d'un couveuse agri-rurale sur le Diois avec pour but de faciliter l'installation

de la personne.

Mise à disposition des moyens de production pour le candidat qu'on va pas l'appeler stagiaire ou porteurs de projet indéfiniment. La personne va tester son projet, vérifier sa viabilité économique, régler les problèmes technique et commerciale. Ça permet l'intégration du porteurs, et de le crédibiliser auprès des banques.

Il y aurait 3 phases de mise en place:

.  
L'accueil du candidat par un comité d'accueil, constitué de ceux qui le veulent bien : pour l'analyse du projet, technique, commercial, etc.. avec un test de savoir-faire, des investissements.

.  
La montée en charge, avec un permanent et le porteur de projet, pour tester les différentes activités, par rapport à la technicité et la pérennisation.

.  
La sortie de la couveuse: le projet à développer à l'extérieur avec des partenaires: il faut alors trouver un lieu et un statut, ce qui doit être faisable en 3 ans.

Il faut donc trouver un lieu pour cette couveuse, qui doit être central pour que le permanent puisse avoir des contacts facile avec les candidats, avec la population ect.

Deuxièmement il faut avoir un permanent pour des contacts facile avec la population. Il serait le producteur principal sur la couveuse et serait autonome des productions des porteurs de projet: ça serait deux projets à part.

Les critère de sélection seraient les suivant :

.  
Avoir un projet déjà bien bouclé à expérimenter

.  
Un projet original, une activité innovante

.  
La garantie qu'il s'installera dans le Diois.

Le type d'activité sur la couveuse serait plutôt du petit élevage, ou petite culture, avec de l'artisanat avec de l'accueil et de la transformation, pour qu'il y ait un éventail assez large d'activité qui soit portés par les porteurs de projets.

Les objectifs du montage du projet :

.  
Repérer et accueillir les candidat

.  
Une action-concertation auprès des différentes partenaires potentiels

Créer un comité d'admission et de suivie : avec un suivi régulier avec le permanent, des opérations de formation, et le projet qui serait noté sur les 3 ans.

Monsieur Arténa : présentation du GFA:

Un tel projet suppose un attrait local, une motivation des propriétaire de fonciers bâti et non.

- Il faut déjà acheter une ferme pour faire cela, donc suppose peut-être de faire un GFA territorial dès le départ. Les GFA, les plus important en France sont **ceux du Larzac**, issu des mouvements du Larzac. On peut apprendre beaucoup d'eux parce que ça marche bien . 2<sup>ème</sup> exemple c'est **celui du pays Basque**. Ils trouvent important de garder l'agriculture chez eux, alors chaque fois qu'ils entendent parler d'une ferme à vendre ils prennent des part très larges avec un programme très précis: ils envoient ensuite le programme à tout les réseaux et jusqu'à présent ils ont toujours trouver assez d'argent pour acheter la ferme et installer quelqu'un. Ce système existe partout en France et les gens mobilisent même les personnes de leur famille pour qu'ils envoient de l'argent : 'sinon ça partira à n'importe qui alors il faut aller vite pour sauver la ferme'. **On peut bien dire il faut de l'agriculture mais sans argent on peut rien faire, alors on a besoin de preneurs de part. Alors moi je pensais, en m'inspirant des exemple en Hollande et Angleterre**, mais en France c'est plus difficile: j'ai discuté avec des gens du Larzac ou d'ailleurs, mais ils me disent qu'on trouve de l'argent du moment que l'on a un projet précis, parce qu'ils sont motivés. **On peut réussir à mobiliser les gens dans le Diois si on a un projet bien défini.**
- Qui participa à ce GFA ? Petit à petit par la constitution d'un réseau qu'on peut trouver localement. Je crois qu'il existe une volonté locale à participer à un tel projet. Mais en même temps il faut apporter des garantie de sérieux sur le porteur de projet.

Débat

- **Madame la Sous-préfète:** Ça c'est possible, dans le cadre des actions d'insertion du RMI ya tout le volet insertion qui permet éventuellement si les ressources sont insuffisantes, les projets d'installation dans l'agriculture peuvent donner lieu à un accompagnement.

Cet après midi a montré d'abord qu'il y a un attachement à cette profession de la terre que vous avez tous parce que vous êtes de tradition agricole ou que vous avez envie de vous installer dans un métier où il faut avoir la passion. Mais ça montre aussi que c'est une région où c'est difficile de discuter très sagement; ou simplement parce que il ya des différences importantes. C'est sur que d'être agriculteur à Valdrôme ou dans la vallée de Crest, c'est sur que c'est différent. Enfin Crest n'est plus dans le Diois, mais même à Die jusqu'à Saillans on peut avoir des conditions de vie très différentes. Ensuite il existe une réglementation, en France c'est vrai qu'elle est contraignante. Je peux essayer dans certaines circonstances de trouver les moyens de faire en sorte que cette réglementation ne soit pas des bâtons dans les roues et c'est vrai que souvent elle est vécue comme ça.

L'idée de couveuse est très intéressante. Il peut être contraignant d'entrer dans ce genre de structure mais permet de monter des dossiers qui ont toutes les chances de passer parce qu'ils seront bien montés, ensuite ça permet de mettre en valeur son savoir-faire pour des gens qui souvent ne sont pas des intellectuels et que le papier embête, mais malheureusement on est dans un monde et on est obligé parce que l'administration est ainsi faite, les banques, la MSA, nécessité d'être aux normes. **Par rapport à l'idée de GFA, je me demandais quel serait la rémunération du porteur de part.** Je me disais c'est un peu comme une SA dans le domaine de l'agriculture, chacun est propriétaire à hauteur de sa part

- **Monsieur Arténa:** c'est certainement pas le même placement.
- **Madame la Sous-préfète:** le problème c'est que les gens vont placer leur argent là ils faut qu'ils aient aussi un intérêt.
- **Monsieur Arténa :** l'intérêt c'est d'abord de maintenir l'agriculture dans une région
- **Madame le Sous Préfet:** c'est sûr parce que en même temps on voit bien que la volonté de développement rural, du maintien des services publics, etc.. ça suppose une population là qui gagne sa vie, qui dépense sur place et fait marcher le commerce. Il faut que ça tourne et ça ne peut tourner que si ya des gens qui gagnent leur vie.
- **Monsieur Arténa :** il faut penser à des facilités. On peut penser que les gens qui louent ce GFA ils vont payer le loyer, et ce loyer il sert surtout à repayer les parts aux gens qui ont investi.
- **Madame le Sous Préfet:** d'un point de vue réglementaire on n'est pas obligé de rémunérer les parts en GFA c'est bien la preuve qu'on reconnaît que l'agriculture ne rapporte pas. Je pense que toutes les structures qui peuvent permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail et non de subvention sont forcément meilleures.
- **Monsieur Terrot:** pourrait-on voir si des gens sont intéressés et mettraient un peu d'argent si on fait le programme. Qui est-ce qui trouve l'idée intéressante? (silence) Moi je trouve l'idée intéressante... Des personnes qui trouvent que l'idée n'est pas du tout intéressante? (silence) Voilà donc ça demande d'être poursuivi et peut-être que l'année prochaine la réunion d'installation ce sera la réunion des actionnaires du GFA territorial.
- **Monsieur Terrot:** Monsieur Arténa et Madame Valériale, pouvez-vous constituer un groupe. Normalement l'adresse la plate-forme d'installation est au site de proximité. Il peut se constituer un groupe pour peaufiner le programme et proposer. La réponse est laissez du temps au temps.
- Dans les pistes à travailler on va continuer à demander à la Safer si on ne peut pas avoir l'information qui arrive et aux districts et au conseil municipaux, un aspect qui demande quand même un peu de rapport de force et de négociation.
- **Madame le Sous Préfet:** dans ce domaine là je peux sûrement intervenir.
- **Monsieur Terrot:** Ensuite ya l'info qui peut être faite entre les porteurs de projet et les

conseil municipaux, parce que souvent on fait correspondre que si y'a un cédant, mais en fait en connaissant la liste des projets on peut peut-être en faire état aux conseillers municipaux pour voir s'ils peuvent pas faire un peu le ménage dans leurs communes et trouver des places d'installation.

- 'Et puis on est parti sur une démarche de projet de territoire, on a déposé à la DATAR une candidature de pays on doit mettre en place les assises de Développement du Diois fin 99 donc dans cette démarche je pense qu'il y aura de plus en plus de gens dans la population qui sont réunies dans les commissions locales pour 1000 personnes, intéressées pour que l'on fasse tout ce qu'il est possible de faire pour accueillir les personnes extérieurs sachant que c'est la bonne cohérence par rapport aux services publiques et qu'il faut arriver à faire un pays vivants.'